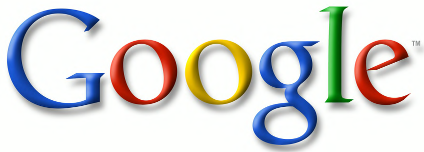


Revue des bibliothèques

Association des bibliothécaires français


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV · ANG ·
CHRISTO
ET
ECCLESIAE
VE
RI
TAS

REVUE

DES

BIBLIOTHÈQUES

REVUE

DES

BIBLIOTHÈQUES

PUBLICATION MENSUELLE

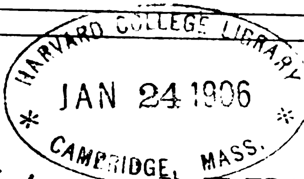
Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

TREIZIÈME ANNÉE — 1903



PARIS (2e)
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

PUBLICATION MENSUELLE



13e Année — Nos 1-4. Janvier-Avril 1903.

REVUE
DES
BIBLIOTHÈQUES

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

SOMMAIRE

PARIS (2e)
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1903

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

La vie de saint Alexis. Poème du XIe siècle. Texte critique publié par G. PARIS, membre de l'Institut. Nouvelle édition corrigée et augmentée d'un lexique complet et d'une table des assonances. Un vol. petit in-8. — Prix............. 1 fr. 50

Le Musée de la conversation, répertoire de citations françaises, dictons modernes, curiosités littéraires, historiques et anecdotiques, avec une indication précise des sources, par ROGER ALEXANDRE, quatrième édition comprenant les *mots qui restent* et de nombreux articles nouveaux. Deux volumes in-8. — Prix.. 15 fr.

Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de l'Université de Paris, par É. CHATELAIN (Extrait de la *Revue des Bibliothèques*). Grand in-8. — Prix...... 5 fr.

Pierre Corneille et le théâtre espagnol, par G. HUSZÁR. Un volume in-18 jésus. — Prix.. 3 fr. 50.

Remarques et corrections au lexicon cornu-brittanicum de Williams, par J. LOTH. (Extrait de la *revue celtique.*) Br. in-8. — Prix........................ 2 fr.

L'influence orientale sur la langue et la civilisation roumaines. I: la langue, les éléments orientaux en roumain, par L. SAINÉAN. (Extrait de la *Romania.*) Broch. gr. in-8. — Prix.. 5 fr.

Les éléments latins de la langue roumaine. Le Consonantisme, par J.-A. CANDREA-HECHT. Un vol. gr. in-8. — Prix.................. 5 fr.

Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave, par A. MEILLET. Un volume grand in-8. — Prix..... 7 fr.

Le parler de Buividze. Essai de description d'un dialecte lituanien oriental, par R. GAUTHIOT. Un volume gr. in-8. — Prix...................................... 5 fr.

Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion, par B. HAUSSOULLIER. Un volume grand in-8. — Prix........................ 13 fr.

Études sur les sources principales des Mémorables de Xénophon, par A. CHAVANON. Un vol. gr. in-8. — Prix.... 5 fr.

Le Cautionnement dans l'ancien droit grec, par T. W. BEASLEY. Un volume gr. in-8. — Prix.............................. 3 fr. 50

Formation des villes, des États, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne, par H. FRANCOTTE, professeur à l'Université de Liège. (Extrait de *Bulletins de l'Académie royale de Belgique.*) Broch. in-8. — Prix.................. 3 fr.

Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées et les Institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge, par G. DUPONT-FERRIER. Un fort volume gr. in-8, avec 2 cartes. — Prix.. 30 fr.

REVUE
DES BIBLIOTHÈQUES

NOTE

SUR LES COMMENTAIRES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ET SUR QUELQUES AUTRES DOCUMENTS MANUSCRITS

CONCERNANT L'ANCIENNE FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

La Faculté de médecine de Paris s'enorgueillit à juste titre de posséder ses archives, sinon depuis le jour de sa fondation, du moins depuis le xive siècle. Tous les médecins, historiens et érudits qui se sont occupés de l'histoire de notre école savent quelle mine inépuisable de renseignements renferment ces précieux documents. « Qui a pu sans émotion, dit Corlieu à propos des Commentaires, feuilleter ces vingt-quatre volumes qui sont toute l'histoire manuscrite de la vieille Faculté, depuis 1395 jusqu'en 1786 ? Qui a pu sans un religieux respect tenir ces incomparables annales, écrites de la main des cent quatre-vingt-quatorze doyens qui se sont succédé à la tête de la Compagnie et qui y ont relaté tous les actes importants de leur administration ? Tout ce qui a vécu à la Faculté y a laissé une trace de son passage ; presque tous nos aînés, des milliers de docteurs régents, y ont apposé au moins leur signature, qui se renouvelle, chaque année, aux redditions de compte du doyen. »

Nous croyons être agréable à quelques-uns en faisant un bref historique des Commentaires et en donnant un aperçu des autres

manuscrits se rapportant à l'ancienne Faculté, et qui se rattachent la plupart aux Commentaires plus ou moins directement. Tous ces documents sont conservés à la bibliothèque de la Faculté de médecine, où les travailleurs sont admis à les consulter sous certaines conditions.

I. *Commentaires.* — Les Commentaires de l'ancienne Faculté de médecine de Paris comprennent vingt-cinq volumes manuscrits, tous sur papier, et s'étendent de 1395 jusqu'à la Révolution. Les vingt-quatre premiers sont des in-folios de dimensions très diverses, à reliures anciennes en parchemin et jadis munis en partie de fermoirs ; le dernier de ces vingt-quatre volumes va jusqu'en novembre 1786.

Le vingt-cinquième volume, composé de pièces détachées, n'est entré à la bibliothèque de la Faculté de médecine qu'à une date récente. Armand-Alexis Monteil, qui a possédé ces pièces, en parle dans son *Traité des matériaux manuscrits des divers genres d'histoire* (1836, t. II, p. 105-109). La bibliothèque de la Faculté les a achetées à la vente Chasles en 1881. Elles sont renfermées dans un portefeuille en carton portant sur le plat l'inscription suivante : *Papiers, pièces, états ayant appartenu à l'administration de la faculté de médecine existants à l'époque de la révolution et du temps de la révolution.* Ces pièces sont réunies actuellement en trois fascicules, où elles ont été définitivement classées par feu l'archiviste de la Faculté, M. Bataillard.

Le premier fascicule constitue la *Collection originale des minutes des séances de la Faculté de médecine signées par les professeurs ;* il comprend 53 pièces de 1780 à 1792, la plupart de 1788 et de 1790 ; la dernière pièce est du 28 juillet 1792.

Le deuxième fascicule est intitulé : *Comptes, frais d'inscriptions, de grades, d'assemblées de faculté, de cérémonies ; dépenses d'école,* et renferme 46 pièces, dont la plus ancienne est de 1773 et la plus récente de 1794 ; il n'y a pas à tenir compte à cet égard d'une pièce de 1814 égarée dans la liasse.

Enfin, le troisième fascicule, le plus intéressant, a pour titre : *Mémoires originaux relatifs à différents remèdes présentés à la faculté de médecine.* Ce sont des rapports sur des remèdes et produits divers ou des décrets motivés par ces rapports ; on y trouve de plus un rapport du 23 juillet et du 1er août 1762 sur une opération césarienne suivie d'autopsie.

En somme, ces pièces, dont la perte eût été très fâcheuse, sont rentrées à la Faculté après s'être égarées entre les mains d'Alexis Monteil et de Michel Chasles; elles constituent un intéressant complément des Commentaires.

S'il faut en croire la tradition, la collection des Commentaires, telle que nous la possédons, c'est-à-dire commençant en 1395, était précédée de cinq autres volumes ou registres (*codices*) qui ont disparu. On trouve en effet, en face de la page 1 du tome I des Commentaires, au verso d'un feuillet de garde, une note du doyen H. Mahieu déplorant la perte des documents antérieurs à 1395 et établissant que, en 1691, les Commentaires depuis 1395 jusqu'à cette date formaient, comme aujourd'hui, dix-sept volumes : « Desiderantur priores et antiquiores facultatis nostrae medicae Parisiensis Commentarii qui vel incuriâ decanorum, vel aliâ temporum injuriâ, perierunt. ... » La mention de ces volumes perdus se retrouve : 1° dans le *Breviarium* d'Ellain et de R. Moreau, p. 499, avec une annotation, « dont la fin au moins est plus récente, puisqu'elle renvoie aux *Curieuses recherches sur les Escholes de médecine de Paris* que Jean Riolan le fils publia en 1651 (note de M. Bataillard), et p. 495, où il est fait explicitement mention d'un Commentaire commençant en 1327 ;

2° dans le *Synopsis* de Dieuxivoye, p. 3 ;

3° dans les *Annales medici* de Bertrand, p. 1 (mention faite par Alliot), puis p. 4, où Bertrand se livre, sur ces cinq volumes perdus, à un calcul, bien incertain d'ailleurs, qui ferait remonter la création de la Faculté de médecine à l'an 1100 environ, et p. 5 où il rapporte l'opinion que ces cinq volumes auraient été enlevés par les Anglais lors de la guerre de Cent ans.

Voici les deux passages en question de Bertrand : p. 4. « Les cinq Commentaires, comptés par les Commentaires suivants, peuvent aller chacun à 60 ans, et les cinq premiers Commentaires perdus feraient à ce compte environ 300 ans, ou comme le nombre des choses était moindre dans les premiers temps, il est vraysemblable de croire que les anciens Commentaires pouvaient contenir un long temps dans un petit volume, surtout dans ces premiers temps. Partant, on peut présumer que les premiers Commentaires de la Faculté sont d'environ 1100, où il y avait des docteurs et une faculté, *puisqu'il est sûr* que ces cinq premiers Commentaires existaient. Ainsi on peut compter qu'il y avait une Faculté de médecine dès 1100 ou environ. »

P. 5. « Desiderantur quinque antiquiores facultatis medicae parisiensis Commentarii, in unum collecti volumen, ut patet ex tabulis accepti et expensi decanorum ab anno 1395. Quî evanuere hi quinque commentariorum codices, ambigitur. Quidam narrant hos periisse quinque commentarios invasione Anglorum, quos secum è Galliâ in Angliam transtulerunt Anglici... »

Il résulterait d'un autre passage de Bertrand, p. 21-24, qu'Ellain, mort en 1621, et même Alliot, qui, en 1721, transmit à Bertrand les matériaux qu'il avait recueillis, auraient pu consulter soit un, soit deux des cinq volumes en question, soit d'autres recueils du même genre.

Tout cela est bien obscur et même parfois contradictoire. Malgré des recherches assidues, il nous a été impossible de rien découvrir d'absolument concluant.

Quoi qu'il en soit, il serait difficile de faire remonter les Commentaires à 1100, car il n'est pas probable qu'il y eut un enseignement médical à Paris avant 1200, qui est à peu près l'époque où fut fondée l'Université de Paris. D'ailleurs, ce n'est qu'en 1215 que fut établi un cours d'étude régulier pour la théologie et les arts, et il est probable que les médecins furent compris dans le règlement des arts. La médecine ne fut enseignée régulièrement qu'après la bulle de Grégoire IX, en 1231. Toute cette période de l'histoire de la Faculté est très obscure. Il faut arriver en 1270 pour trouver le premier document relatif aux médecins de Paris ; encore ne vise-t-il que les fraudes en usage pour obtenir la licence et la maîtrise. En 1271, ce sont des mesures répressives contre les médecins juifs, les chirurgiens qui sortent de leur spécialité, les étudiants qui exercent au cours de leur scolarité, dont la durée était fixée à neuf ans.

Dès cette époque, l'affluence des élèves rendait très difficile l'union entre la Faculté de médecine et celle des arts. En 1274, la Faculté de médecine commença à avoir ses statuts rédigés par Jean de Parme, Jean Petit, Jean Breton, Pierre de Neufchatel, Pierre d'Allemagne et Bouret.

« Les deux premiers siècles d'existence de la Faculté de médecine de Paris ne furent marqués que par des mesures d'administration, d'ordre ou de police médicale. » (Dr Thomas, art. *Écoles de Médecine* du Dictionnaire de Dechambre.) A dater de 1395, la Faculté possède son histoire écrite au jour le jour, sous forme

d'un journal des actes, tenu par le doyen, qui n'est autre que nos Commentaires; nous avons vu qu'il est fort possible que les débuts de ce registre remontent plus haut. D'ailleurs la collection des Commentaires, telle qu'elle existe, a son histoire; longtemps les deux premiers volumes ont manqué à la Faculté; celui qui commençait la collection était daté de 1472; c'est sous le décanat de Guy Patin, au moment d'un jubilé demi-séculaire, que les deux volumes manquants lui furent rendus. Voici comment s'exprime Hazon sur cette période de l'histoire des Commentaires :

« Nos registres particuliers commencèrent probablement en 1280, époque de notre formation en compagnie distincte : cependant ceux dont nous sommes en possession ne datent que de 1395 (6 novembre), sous le décanat de M. Pierre Desvallées; la raison en est simple : la Faculté n'avait pas de maison en commun, les registres restaient entre les mains du doyen d'âge, ou plutôt de réception, et ensuite du doyen d'élection; en 1338, le premier élu fut Hugue Dusage. Les registres changeaient donc souvent de place; les troubles du royaume, les courses des Anglais sous Charles V, les guerres civiles sous Charles VI, la domination anglaise sous Charles VII, survinrent. Les maîtres prenaient la fuite; les doyens mouraient; les registres passaient en des mains étrangères qui ne savaient à qui les remettre et ne s'en informaient pas; les registres négligés et qui n'étaient pas revendiqués, parce que chacun ne pensait qu'à sa sûreté, ces registres, dis-je, pleins de poussière, se dissipaient. Les premiers qui nous restent, de la date de 1395 jusqu'en 1472, sont une preuve de ce que j'avance; nous ne les possédons que par la grâce du jubilé demi-séculaire de 1650. Au rapport de Guy Patin, ces précieux registres étaient cachés chez les descendants d'un de nos doyens, du temps de Louis XII, dont le règne dura dix-sept ans. Quelqu'un de ses descendants, qui les avait entre les mains, se fit conscience de les retenir et les restitua en 1651 à M. Guy Patin, pour lors doyen. Ainsi ces registres, si nécessaires à une Compagnie, ont été égarés pendant près d'un siècle et demi, et il a fallu un grand jubilé pour qu'une partie rentrât dans la possession de leurs maîtres. »

Il s'était écoulé plus d'un siècle depuis l'isolement de la Faculté de médecine, en 1274, où elle eut ses statuts, ses registres

et même son sceau d'argent, jusqu'aux premiers documents écrits parvenus jusqu'à nous. Il existe cependant d'autres documents, non moins précieux, qui nous reportent jusqu'à l'année 1361. Voici ce que dit à cet égard Hazon :

« M. Nicolas Ellain, doyen pour son second décanat en 1597, parle, dans les registres de son année, de vieux manuscrits en parchemin qu'il avait trouvés, mais il n'en donne point de notice; il ne paraît pas qu'il ait travaillé pour les mettre en ordre; il ne désigne pas même le lieu où il les a trouvés.

« M. Pajon, qui travaille depuis plusieurs années avec zèle à un journal étendu de nos commentaires, et qui avait une notice, ainsi que moi, de ces papiers qui pouvaient être de conséquence, les a cherchés : il a découvert dans notre sacristie un vieux coffre, dont M. notre doyen avait la clef de cuivre, jointe avec quatre autres clefs de même métal, qui étaient celles du chemin des Nations. M. Pajon a ouvert, non sans peine, ce coffre antique avec la permission de la Faculté, et y a trouvé ces précieux manuscrits dont parle l'ancien doyen; il en a fait un inventaire exact, en a déchiffré l'écriture gothique avec beaucoup de travail, les a rangés par ordre chronologique, et ensuite fait transcrire sur un registre à part, après les avoir lui-même copiés, car l'écrivain n'en aurait pu venir à bout sur l'original.

« Ce trésor contient des titres, des statuts, des règlements, des procès-verbaux, des pièces originales et complètes du procès, depuis 1361 jusqu'en 1395, année des premiers registres dont nous sommes en possession, et les pièces originales sont fort importantes en elles-mêmes, et plus encore en ce qu'elles en citent de plus anciennes de cent années. »

Il sera question plus loin du registre de Pajon de Moncets.

Nous renvoyons à Franklin (*Recherches sur la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris*, p. 83 et suiv. et à Corlieu (*L'Ancienne Faculté de médecine de Paris*, p. 155-159) pour la description des Commentaires.

Les Commentaires, avant leur transfert aux Archives de la Faculté, créées en 1878, portaient à la Bibliothèque la cote : Mss 1, numéro occupé actuellement par des dessins anatomiques du XVIIe siècle. Ils nous sont revenus à la mort de l'archiviste titulaire, M. Bataillard, dont l'emploi a été supprimé, et portent actuellement la cote Mss 323.

II. *Res in saluberrima facultate Parisiensi gestae, Magistro* JOHANNE-BAPTISTA-NICOLAO BOYER, *Massiliaco ... Decano*, 1756-57 et 1757-58. — Ce volume correspond au tome 22 des Commentaires, depuis le commencement de ce tome 22 jusqu'à la page 310 (il en a 810) et en constitue un double pour cette partie, c'est-à-dire pour les *deux premières années à peu près du décanat de J. B. Boyer*, qui fut doyen pendant quatre années consécutives jusqu'en 1760. Il ne semble pas qu'il y ait beaucoup de variantes entre les deux textes; le temps nous a manqué pour en faire une collation complète. On remarque quelques transpositions.

C'est un manuscrit in-folio relié en basane bleu verdâtre, contenant des parties paginées et des parties qui ne le sont pas encore. Quelques feuillets manquent à la fin du manuscrit, dont la dernière page porte en titre Cap. XII.

Ce manuscrit était coté Mss 5 à la bibliothèque avant son transfert aux Archives, d'où il nous est revenu en même temps que les Commentaires. Il porte aujourd'hui la cote Mss 324.

III. Le *Breviarium*, dit aussi *Synopsis*, de Nicolas Ellain (reçu docteur en 1571, doyen en 1584-86 et 1597-1600, mort en 1621), et de René Moreau (doyen en 1630 et 1631) va de 1324 à 1606 et a été composé d'après les notices et documents qu'Ellain et Moreau ont pu recueillir et d'après les dix premiers volumes des Commentaires, tels que nous les possédons. Il porte ce titre : *Breviarium actorum Facultatis Medicinae Parisiensis, adornatum a viro clarissimo* NICOL. ELLAIN, *sed dimidia plus parte auctum a viro clarissimo* RENATO MORÆO, *cujus in eo lucubrationes hoc signo* [ ] *deprehendes*.

Ce manuscrit se trouve placé et relié à la suite et à la fin du *Manuscrit de Mentel* (reçu docteur en 1632, mort en 1670), ébauche informe d'un Dictionnaire biographique des médecins de la Faculté de Paris (*Adversaria de Medicis parisiensibus*). Sous la rubrique *Appendix*, le *Breviarium* occupe dans ce volume in-fol. les pages 485 à 589. La reliure est récente, le dos en parchemin.

Ce manuscrit, qui a été acheté à la vente de la bibliothèque Daguesseau (coté dans son catalogue sous le n° 5936), avait à la bibliothèque la cote Mss 74 avant de passer, le 20 avril 1888, aux Archives de la Faculté; il se trouve aujourd'hui réintégré à son ancien numéro.

Pour plus de détails sur ce recueil, on peut consulter les *Annales medici* de Bertrand, p. 1-2, et le manuscrit de Pajon, p. 413 et suiv. Chomel en parle avec éloges dans son *Essai sur la médecine en France*.

IV. *Synopsis Rerum Memorabilium quae in omnibus Commentariis Facultatis Medicinae Parisiensis habentur...*, allant de 1324 à 1696. Manuscrit autographe de *Bertin* DIEUXIVOYE, doyen en 1682 et 1683, mort en 1710. Attribué à tort par Franklin (*loc. cit.*, p. 133) à Pajon de Moncets. Travail composé d'après le *Breviarium* d'Ellain, pour la période de 1324 à 1606 et pour la période suivante, d'après les Commentaires. Le *Synopsis* est précédé d'une *Liste alphabétique des Docteurs, des Licenciés et des principaux Bacheliers de la Faculté* depuis 1435 (p. III-XXIII), d'une *Liste chronologique des doyens*, l'un de 1311, puis depuis 1326 (p. XXIV-XXVII), d'une *Liste des Censeurs* depuis leur création en 1601 (p. XXVIII), enfin d'une *Table générale des matières* (p. XXIX-XCIII) contenues dans le Synopsis qui compte 578 pages.

Ce volume in-fol. porte les restes d'une vieille reliure en peau jaune. Il était coté à la bibliothèque Mss 2 avant son transfert aux Archives. Il porte actuellement la cote Mss 325.

V. *Annales Medici* (de 1324 à 1747) de *Thomas-Bernard* BERTRAND (docteur-régent et professeur de la Faculté, doyen en 1740, mort en 1751). — Travail composé d'abord d'après le *Breviarium* d'Ellain et le *Synopsis* de Dieuxivoye, ainsi que d'après les documents, venant en partie de Guy Patin, déjà recueillis par le Dr Alliot de Mussay qui, en partant en 1721 pour Saint-Domingue, les laissa à Bertrand (voir p. 1-4 des *Annales*), et ensuite continué d'après les Commentaires, etc. Ce sont des copies, des extraits, des résumés, etc. Voyez, au sujet de ce manuscrit, Franklin (*loc. cit.*, p. 131).

Ce volume in-fol. comprend IV-484 pages, suivies de 9 feuillets blancs et d'un *Index rerum alphabeticus*..., avec y compris des additions, qui occupe encore 49 pages. Ce volume est protégé par une vieille couverture en parchemin peu épaisse et dont les filets sont rompus au commencement du volume. Il était coté à la bibliothèque de la Faculté Mss 3. Aujourd'hui, il porte la cote Mss 326.

VI. *Instrumenta tum publica tum privata, in arcâ facultatis servata, in hoc Codice ordini chronologico inscripta... ab anno 1311 ad annum 1395,* allant de la p. 1 à la p. 335 (les dernières pièces sont de 1379 et de 1392 ; il n'y en a pas de 1395) ; suivi de *Alia Instrumenta de quibus mentio in primo Codice Facultatis nec non in secondo. Ab anno 1395 ad annum 1441.* (S'agit-il du premier et du deuxième volume des commentaires? C'est possible, mais il est bon de remarquer que le 2e vol. des Commentaires va jusqu'en 1472); cette deuxième partie comprend les pages 337 à 410. C'est une copie d'un manuscrit des Archives nationales, coté MM. 266, in-4°. L'auteur du manuscrit est Pierre-Abraham Pajon de Montcets, né à Blois le 1er juillet 1723, docteur-régent du 10 septembre 1753, professeur de matière médicale (1773), mort le 24 octobre 1784. On a vu plus haut dans l'histoire des Commentaires l'origine de ce manuscrit, lui-même copie de documents anciens qu'Ellain avait déjà vus, mais non utilisés, et qui restèrent longtemps oubliés.

La copie que possède la Faculté de Médecine est très correcte et forme un beau volume de 419 pages in-4°, dont les sept dernières sont, sous le titre de *Synopsis...*, des extraits du *Breviarium* d'Ellain. Voyez sur ce manuscrit Franklin (*loc. cit.*, p. 129). La cote Mss 26 qu'elle portait avant son transfert aux Archives est aujourd'hui prise par la traduction en hollandais d'un traité japonais sur l'acupuncture et le moxa. Actuellement, elle porte la cote Mss 327.

D'après une note du Dr Chéreau, mon prédécesseur, ce volume provenait de la vente de Montmerqué.

VII. *Codex inscriptionum Medicinae studiosorum in saluberrima Facultate Parisiensi, a Remigialibus anni... 1753,* jusqu'à la 4e inscription inclusivement « anni academici 1774 », ce quatrième trimestre commençant avec le mois de mai.

Ce registre d'*inscriptions*, fort différentes de celles qu'on prend aujourd'hui, est le seul registre émanant de l'ancienne Faculté, avec les Commentaires, que nous possédions à la bibliothèque. On pourrait sans doute y relever les noms et retrouver l'écriture de bien des médecins et savants devenus célèbres depuis. (Voy. Franklin, *loc. cit.*, p. 145). C'est un grand volume in-folio avec vieille reliure en parchemin, qui a porté des fermoirs ; il est

fortement déformé, le dos étant rentré de telle sorte que, du côté de l'ouverture, la partie du milieu dépasse de beaucoup la couverture.

Ce volume, avant d'être transféré aux Archives, d'où il est revenu, portait à la Bibliothèque la cote Mss 4. Sa cote actuelle est Mss 328.

VIII. *Histoire de ce qui s'est passé à Liége au sujet du Décret de la Faculté de Médecine de Paris du 18 may de l'année 1762.* — Il existe en tête du volume un discours préliminaire (p. 1-15), malheureusement inachevé, dont la lecture est nécessaire à l'intelligence des lettres et autres pièces dont se compose ce manuscrit. Le point de départ essentiel est celui-ci : Le Doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Pontamousson, M. Jadelot, ayant remarqué que des gens de Paris s'adressaient à lui pour obtenir des grades, en lui faisant des « offres insultantes à sa probité », signala ces individus à la Faculté de médecine de Paris. De là le décret de la dite Faculté du 18 mai 1762, simplement mentionné dans ce volume et pour la teneur duquel il faut se rapporter au t. 22 des Commentaires, p. 684 à 686. — Parmi les intrigants signalés plus haut se trouvait un sieur de la Grave, aide-major de l'hôpital des Français à Liége, qui se qualifiait de médecin, et qui, appelé à soigner le cardinal de Bavière, évêque et prince de Liége, après qu'un docteur-régent de Paris, M. Moraud, qui avait accompagné l'illustre malade de Paris à Liége, l'eut quitté, profita de la faveur dudit prince pour chercher à obtenir le diplôme de docteur, en s'adressant, de la façon qui a été dite plus haut, au Doyen de Pontamousson. Ce volume a été donné à la Faculté par Moraud, le 4 novembre 1762. — C'est un manuscrit in-4° de VI-135 p., cartonné, ancien Mss 89 de la bibliothèque de la Faculté. Il porte aujourd'hui la cote Mss 329.

IX. — Volume portant sur le dos le titre : *Droits du premier Médecin.*

C'est un recueil de pièces très diverses du XVIIIe siècle, toutes antérieures à la Révolution (Anc. N° Mss 6 de la Bibliothèque de la Faculté). — Très précieux, malheureusement incohérent, dont la table est d'autant plus difficile à établir que les dates font souvent défaut sur les pièces ; la pièce la plus récente paraît être de

1770. Les documents contenus dans ce volume intéressent à la fois la Faculté de médecine, le Collège de chirurgie de Paris, les Écoles de pharmacie et diverses institutions médicales de France et même de l'étranger.

Franklin, qui donne une partie du contenu de ce volume, a omis toutefois des documents essentiels.

Voici l'énumération des principales pièces qu'il renferme :

1° Projet d'un nouveau règlement pour toutes les facultés de médecine, corps et collèges de médecins agrégés du Royaume.

2° Projet d'édit royal se rapportant à la réforme des études médicales.

3° Projet d'édit se rapportant à la création de l'Académie de médecine.

4° Statuts et règlements des Académies de médecine de Paris et de Montpellier.

5° Plusieurs projets d'édits pour régler l'étude et l'exercice de la médecine et de la pharmacie.

6° Règlements relatifs au Commerce des eaux minérales.

7° Extraits des titres concernant la chirurgie.... C'est une précieuse étude documentaire de la chirurgie de 1268 à 1728.

8° Recueil des édits.... concernant le premier médecin du roi de 1606 à 1723 (parties imprimées et manuscrites).

9° Motifs qui doivent déterminer l'arrêt du Conseil provisionnel et lettres patentes.

10° Statuts de la Faculté de médecine de Nantes.

11° Diverses lettres patentes du roi (imprimées).

Il porte actuellement la cote Mss 330.

Ce volume, ainsi que ceux qui précèdent et les Commentaires, sont conservés dans un coffre-fort spécial, à l'abri de tout accident, dans le cabinet du bibliothécaire en chef de la Faculté.

Dr F.-L. HAHN,

Bibliothécaire en chef de la Faculté
de Médecine de Paris.

CATALOGUE DES MANUSCRITS

CONSERVÉS

AU GYMNASE GREC DE SALONIQUE

INTRODUCTION

Le présent catalogue ne saurait être considéré comme un modèle de critique. Aussi, pour expliquer ses imperfections manifestes, croyons-nous utile d'exposer les causes très particulières qui les ont provoquées.

De passage à Salonique, après un séjour à l'Athos, nous avons appris que l'ancienne bibliothèque de l'évêché — que nous croyions perdue à la suite de l'incendie du Gymnase grec où elle était conservée — subsistait du moins en partie. On nous dit qu'un certain nombre de manuscrits avaient été sauvés sans subir de dommages, que d'autres n'existaient plus qu'à l'état fragmentaire, enfin que tous ces débris se trouvaient réunis dans le nouveau local du Gymnase.

Grâce à l'entremise dévouée de M. Steeg, consul de France à Salonique, à la haute bienveillance de Sa Grandeur l'archevêque de Salonique et au charmant accueil de M. David, directeur du Gymnase, nous eûmes bientôt l'occasion de faire connaissance avec les dernières épaves de l'importante bibliothèque épiscopale.

Les manuscrits qui avaient échappé à l'incendie se trouvaient dans un désordre lamentable. Quelques rares volumes étaient intacts; la plupart étaient méconnaissables. Les quaternions détachés avaient été réunis vaille que vaille, les feuillets isolés avaient été insérés au hasard des plus vagues ressemblances d'écriture, les reliures recouvraient des manuscrits de format différent. Il nous sembla indispensable de cataloguer ces restes, dont quelques-uns n'étaient pas sans valeur, plutôt en vue de leur conservation même, qu'en vue du travail scientifique.

La première besogne qui s'imposait était un départ méthodique. Réunir les feuillets disséminés, les rétablir dans l'ordre primitif,

assigner à chaque ensemble ainsi reconstitué son numéro d'ordre et sa place, c'était là — pour fastidieuse qu'elle fût — la première mesure à prendre.

Ce travail matériel lui-même ne put se terminer sans encombre. Il s'achevait, lorsqu'un vieux serviteur, employé du Gymnase, nous raconta que les fragments les plus importants se trouvaient seuls conservés dans la bibliothèque et qu'il connaissait quelques paniers de feuillets détachés, méprisés par le prédécesseur de M. David et relégués dans les caves de la maison. La révélation tardive de cette bibliothèque d'à côté vint dérouter tout le travail déjà effectué. Il fallut intercaler dans des manuscrits à peine foliotés des parties considérées comme perdues, recommencer le classement des fragments et la délimitation des lacunes. Nous ne pouvions consacrer à ce catalogue un temps considérable, dont l'importance secondaire de la collection n'aurait point justifié l'emploi ; nous ne voulions pas, d'autre part, renoncer à une besogne qui nous avait semblé nécessaire. Dès lors, nous nous sommes décidés à séparer les manuscrits liturgiques des manuscrits littéraires ; nous avons relevé les premiers dans un inventaire sommaire, et nous avons consacré aux seconds seulement des descriptions dont l'importance et le détail varient, selon la valeur et l'état de conservation du manuscrit.

C'est ce modeste travail que nous présentons aujourd'hui. Il paraîtra dénué d'acribie à ceux qui ne feront que le parcourir ; il rencontrera, sans doute, moins de sévérité chez ceux qui, comme M. le professeur R. C. Gregory, nous ont vu à l'œuvre dans notre laboratoire, et chez ceux surtout qui pourront, à l'aide de ces notes, ne point se perdre parmi des *codices* informes et mutilés.

La bibliothèque du Gymnase grec se compose d'un petit nombre de manuscrits récents, qui constituent le fonds de l'école elle-même, et d'une centaine de manuscrits anciens, qui proviennent de l'ancienne collection métropolitaine. Celle-ci se forma et se développa, à ce qu'il semble, grâce aux legs des archevêques et aux donations des couvents macédoniens. Quelques souscriptions, des dédicaces de possesseurs, des noms de monastères sont les seules indications que nous ayons pu recueillir par les manuscrits eux-mêmes. Ce n'est pas avec des documents aussi limités que nous pouvons établir l'histoire de cette collection. D'autre part, aucun renseignement oral n'est venu compléter nos informations. En

effet, ce n'est point la moindre souffrance des hommes éclairés que produit encore l'hellénisme macédonien, que l'obscurité et l'oubli qui entourent, comme un voile de deuil, les derniers vestiges de leur richesse et de leur culture d'antan.

Signalons encore, avant que l'on songe à nous les reprocher, d'autres lacunes de ce travail, ainsi que les moyens auxquels nous avons eu recours pour les combler. La plupart des manuscrits n'étaient point foliotés; quelques élèves du Gymnase ont bien voulu consacrer leurs récréations à cette besogne, mais ils n'ont pu l'achever avant notre départ. C'est pourquoi le numéro d'ordre des ouvrages remplace parfois l'indication du folio où ils apparaissent. Enfin, les manuscrits pour lesquels on ne trouvera dans la suite qu'une description très sommaire sont ou trop mutilés pour qu'on puisse songer à les utiliser, ou trop récents pour qu'il faille s'y attarder. — Une table des auteurs et des matières, que nous avons faite aussi détaillée que possible et qu'un index hagiographique[1] complètera, nous l'espérons, avantageusement, donnera une certaine commodité d'emploi à ce travail, qui ne peut se réclamer d'une réelle précision scientifique.

---

1. XIII s. parch.; 0,345 × 0,230; 2ff. g. + 407 ff.

Le ms. se compose de 50 quaternions + 6 ff. + 1 p. — Les ff. 1 à 66 on été rongés au coin supérieur gauche, la lacune qui descend d'abord jusqu'au milieu de la page va en diminuant. Les folios 72 à 76 sont restaurés par une main postérieure; le dernier ouvrage est incomplet.

En haut du fol. 1 on lit : Τῆς μονῆς τοῦ Στουδίου βίβλος αὕτη.

Titres en minuscule au minium. Lettres initiales, en vedette, en minuscule et au minium. Les homélies sont numérotées de α' à μδ'. Le dernier ouvrage, quoique de la même main, n'est pas numéroté.

1. Pour les écrits hagiographiques, nous renverrons toujours le lecteur, soit à la *Bibliotheca hagiographica graeca*, le précieux recueil des RR. PP. Bollandistes, que nous désignerons sous la forme *Boll.*, soit à la liste dressée dans le volume X, de la *Bibliotheca graeca* de Fabricius-Harles.

The Salonike MSS. were incorporated into the National Library of Athens after the first World War. Codd. 1–72 as described below by Serruys now have the numbers 2070–2141 in the National Library. Nos. 73–74 are missing. Nos. 75–79 are now 2142–46. The 5 liturgiques (see pp. 71–73, below) are now nos. 2001–2009. Not described by Serruys are nos. 2147–2159 (Letter received by Prof. Werner Jaeger from Mr. Dionysios Kokkinos, General Director of the Athens Library, dated 16 Dec. 1946)

f° 1. Τοῦ ἐν] ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας+++++++++(Καππαδοκίας?) ὁμιλία εἰς τὸν πρῶτον ψαλμόν.
f° 10. εἰς τὸν ζ' ψαλμόν.
f° 21. εἰς τὸν ιδ' ψαλμόν.
f° 28. εἰς τὰ λειπόμενα τοῦ ιδ' ψαλμοῦ.
f° 36. εἰς τὸν κζ' ψαλμόν.
f° 49. εἰς τὸν κθ' ψαλμόν.
f° 58. εἰς τὸν λϐ' ψαλμόν.
f° 71 v°. εἰς τὸν λγ' ψαλμόν.
f° 91 v°. εἰς τὸν λζ' ψαλμόν.
f° 102 v°. εἰς τὸν μδ' ψαλμόν.
f° 116 v°. εἰς τὸν με' ψαλμόν.
f° 124 v°. εἰς τὸν μη' ψαλμόν.
f° 139. εἰς τὸν νθ' ψαλμόν.
f° 144. εἰς τὸν ξα' ψαλμόν.
f° 150 v°. εἰς τὸν ριδ' ψαλμόν.
f° 156 v°. εἰς τὸν ριε' ψαλμόν.
f° 162. εἰς τὴν ἀρχὴν τῶν παροιμιῶν.
f° 180 v°. ὅτι οὐκ ἔστιν αἰτία τῶν κακῶν ὁ θεός.
f° 192 v°. περὶ εὐχαριστίας.
f° 201. εἰς τὴν μάρτυρα Ἰουλιανήν (ἰουλίτταν?).
f° 212 v°. εἰς Γόρδιον μάρτυρα.
f° 220 v°. ἐγκώμιον εἰς τοὺς τεσσαράκοντα μάρτυρας.
f° 228. εἰς Βαρλαὰμ τὸν μάρτυρα.
f° 231. εἰς τὸ· πρόσεχε σεαυτῷ.
f° 240 v°. εἰς τὸ · καθελῶ μου τὰς ἀποθήκας καὶ μείζονας οἰκοδομήσω.
f° 248 v°. πρὸς τοὺς πλουτοῦντας.
f° 260 v°. περὶ νηστείας λόγος πρῶτος.
f° 269 v°. περὶ νηστείας λόγος δεύτερος.
f° 276. κατὰ (m²) μεθυόντων.
f° 285 v°. περὶ ὀργῆς.
f° 294 v°. περὶ φθόνου.
f° 302. ῥηθεῖσα ἐν Λακίζοις.
f° 311 v°. εἰς τὴν χῦ γέννησιν.
f° 319 v°. προτρεπτικὴ εἰς τὸ βάπτισμα.
f° 330 v°. περὶ πίστεως.
f° 334. εἰς τὴν ἀρχὴν τοῦ κατὰ Ἰωάννην εὐαγγελίου.
f° 339. πρὸς τοὺς συκοφαντοῦντας αὐτὸν ὅτι τρεῖς θεοὺς λέγει.

f° 343 v°. ἐν λιμῷ ῥηθεῖσα καὶ αὐχμῷ.
f° 355 v°. κατὰ Σαβελλιανῶν καὶ Ἀρείου καὶ τῶν ἀνομοίων.
f° 364. περὶ τοῦ μὴ προσηλῶσθαι τοῖς βιωτικοῖς.
f° 377 v°. περὶ ταπεινοφροσύνης.
f° 385. παραινετικὸς πρὸς παρθένον ἐκπεσοῦσαν.
f° 391. πρὸς μονάζοντα ἐκπεσόντα ἐπιστολή.
f° 393. πρὸς τοὺς νέους, ὅπως ἂν ὠφελοῖντο ἐξ ἑλληνικῶν λόγων.
f° 406. *blanc.*
f° 407. ἐπιστολὴ τοῦ ἐν ἁγιόις Γρηγορίου Νύσσης περὶ τῶν ἀπιόντων εἰς Ἱεροσόλυμα καὶ εἰς ἄλλους τινὰς τόπους — *des.* f° 407 v°. ἀναγομένη ἐπὶ τὸ ὑποζύγιον καταγο.....

2. XI° s. parch. 0.356 × 0.250, 344 ff.

Le ms. se compose de 43 quaternions numérotés de première main.

2 col. Titres onciale mêlée de minuscule au minium. fol. 1 ; encadrement orné multicolore.

f° 1. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· ἑρμηνεία εἰς τὸ κατὰ Ματθαῖον εὐαγγέλιον.(Suivant 45 homélies numérotées de μϛ' à ϙ'.)
f° 344. ἴαμβοι *inc.* δοίη θεός μοι τῶν Χρυσοστόμου λόγων — *des.* βίου δ'ἄριστον τρίβον οὐρανῷ...

3. XII° s. parch. 0,332 × 0,244, 320 ff.

Le ms. se compose de 40 quaternions.

2 col. Titres en onciale mêlée de minuscule au minium. Barres ornées au minium en tête des chapitres. Les premiers ff. sont mutilés dans la seconde colonne; le dernier f° est troué.

f° 1. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου ὑπόμνημα εἰς τὰς πράξεις τῶν ἁγίων ἀποστόλων (= 28 homélies).

4. XIV° s. parch. 0,318 × 0,240, 347 ff.

Le ms. se compose de 40 cahiers inégaux + 4 ff.

Titres en onciale mêlée de minuscule rouge et or. Lettres initiales en vedette, onciale rouge et or. Barres ornées multi-

colores entre les divers ouvrages. Le manuscrit est incomplet au début. Manquent la première homélie du recueil et le début de la seconde, comme le prouve la numérotation des ouvrages.

f° 1. (*S. Grégoire de Nazianze.*)

Inc. ἀδικίας ἵν ὅταν ἐκλίπωμεν ἀντιλάβωμεν ἐν καιρῷ... desinit τάχα σοι καὶ αὐτόθι θύσομεν δεκτὰ ἐπὶ τὸ ἅγιόν σου θυσιαστήριον ᾧπερ.., κτλ.

λόγ. γ′ τοῦ αὐτοῦ εἰς τὴν καινὴν κυριακὴν καὶ εἰς τὸν μάρτυρα Μάμαντα.

λόγ. δ′ τοῦ αὐτοῦ εἰς τὴν πεντηκοστὴν καὶ εἰς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον.

λόγ. ε′ τοῦ αὐτοῦ εἰς τοὺς Μακκαβαίους.

λόγ. ϛ′ τοῦ αὐτοῦ εἰς Κυπριανὸν μάρτυρα.

λόγ. ζ′ τοῦ αὐτοῦ εἰς τοὺς λόγους καὶ εἰς τὸν ἐξισωτὴν Ἰουλιανόν.

λόγ. η′ τοῦ αὐτοῦ εἰς τὰ ἅγια θεοφάνια.

λόγ. θ′ τοῦ αὐτοῦ ἐπιτάφιος εἰς τὸν μέγαν Βασίλειον.

λόγ. ι′ τοῦ αὐτοῦ εἰς τὰ ἅγια φῶτα.

λόγ. ια′ τοῦ αὐτοῦ εἰς τὸ ἅγιον βάπτισμα.

λόγ. ιβ′ τοῦ αὐτοῦ εἰς Γρηγόριον τὸν ἀδελφὸν Βασιλείου ἐπιστάντα μετὰ τὴν χειροτονίαν.

λόγ. ιγ′ τοῦ αὐτοῦ εἰς τὴν τῶν ἑκατον πεντήκοντα ἐπισκόπων παρουσίαν.

λόγ. ιδ. τοῦ αὐτοῦ εἰς Ἀθανάσιον ἐπίσκοπον Ἀλεξανδρείας.

λόγ. ιε. τοῦ αὐτοῦ εἰς τὸν πατέρα σιωπῶντα διὰ τὴν πληγὴν τῆς χ.[α] (= χαλάζης).

λόγ. ιϛ′ τοῦ αὐτοῦ περὶ φιλοπτωχίας.

5. xiii[e] s. parch. 0,380 × 276, 291 ff.

Le ms. se compose de 36 quaternions numérotés de première main. + 3 ff. Manquent les deux premiers quarternions ; les ff. 289-291 sont d'une main du xiv[e] s.

Au v° du dernier folio on lit Μακαρίου ἱερομονάχου καὶ πνευματικοῦ πατρός.

2. col. Titres, en minuscule, lettres initiales en saillie, et barres ornées au minium.

f° 1. (*S[t] Jean Chrysostome*; homélies sur l'Évangile de S[t] Matthieu, homélies 3 à 45).

Inc. (Homélie 3.) χεῖρα ἔδησεν· ὡς δὲ ἐδέθη, συνέστειλε τὸ παιδίον τῆν χεῖρα... κτλ.

f° 289. inc. m[2]. πονέσαντες καὶ ἱδρώσαντες, οὐ καμόντες καὶ ταλαιπωρηθέντες, ἀλλὰ ἀγαπηθέντες παρὰ τοῦ θεοῦ μόνον ...

fº 291 vº. des.... ἀλλ' ἐξ ἀληθείας καὶ δικαιοσύνης καὶ πίστεως καὶ φιλοσοφίας ἁπάσης.

6. xᵉ s. parch. 0,364 × 0,266. 215 ff.

Le ms. se compose de 2 ff. restitués par une main du xiiiᵉ s. ff. + 26 cahiers inégaux + 4 ff. *palimpsestes*, restitués par une main du xivᵉ s. et écrits en pleine page.

Dans le corps du manuscrit : 2 col. Titres en minuscule au minium. Lettres initiales en onciale ornée, en vedette, au minium.

Sᵗ Jean Chrysostome : Homélies sur la Genèse; Homélies λα'-ξζ'.

7. xᵉ s. parch. 0,285 × 0,196, 296 ff.

Le ms. se compose de cahiers de diverse étendue, marqués en haut de la première page par deux croix. D'après l'examen du texte, les quaternions 1 à 4 manquent, il n'en reste qu'un feuillet; de même les quaternions 21-22 manquent, ainsi que le quaternion 44; les quaternions 30 et 45 ont été remplacés par une main du xiiiᵉ siècle. La composition quaternionnaire est la suivante : 1 fol. (lac.) + 6 ff. + 15 quatern. (lac.) + 7 quatern. + 1 quatern. (B) + 13 quatern. (lac.) + 6 ff. (B).

Écriture calligraphique très remarquable. Les ο et ω sont faits au moyen de cercles tracés au compas. Titres en onciale pure. Barres ornées à l'encre entre les homélies.

Sᵗ Jean Chrysostome. Homélies sur l'Évangile de Sᵗ Jean.

Texte de première main : A.

fº 1. *inc.* χθέντες μηκέτι διαπιστῶσι τοῖς μετὰ ταῦτα λεγομένοις (= ἠθικὸν de l'homélie 46)... *des* fol. 1 vº ἀδελφὸς ἠθέλησα ὑμέτε...

fº 2. *inc.* ἐδήλωσεν · οὐ δύναται ὁκόσμος μισεῖν ὑμᾶς πῶς · γὰρ (= hom. 48)... *des.* fol. 126 vº τὰς θεραπαινίδας κατακόπτεις ὡς δῆθεν τιμῶσα τὸν... (= hom. 62.)

fº 127. *inc.* προθυμίαν πρὸς τὸ κακῶς ἀκούειν (= hom. 64)... *des.* fol. 182 ζωὴ δὲ ὅτι οὔτε αὐτὸς ὁ θάνατος ὑμᾶς κωλῦσαι δυνήσεται... (= hom. 73.)

fº 191. *inc.* λόγος οε'. ... *des.* fol. 290 vº οὕτω καὶ φθεγγόμενος ἡνίκα ἐβούλετο τότε. (= hom. 86.)

Texte de B.

f° 183. *inc.* τοῦ χειραγωγοῦντος εἰ δὲ καὶ ἀλήθεια = (hom. 73). jusqu'à la fin de l'homélie 74. fol 190 v°.

f° 291. *inc.* αὐτῷ λιπὸν ἐλπὶς ἔσται, ποία παραμυθία jusqu'à la fin de l'homélie 88.

[Des feuillets appartenant au même manuscrit ont été retrouvés depuis cette description; ils se repartissent comme suit : 2 ff. numérotés α', β' avant le f° 1; 14 ff. numérotés α'-ξ' après le f° 1; 5 ff. numérotés α'-ε' après le fol. 126.]

8. XIV s. pap. 0.305 × 0.212. 312 ff.

Le ms. se compose de 1 fol. garde + 38 quat. + 2 ff. + 7 ff. de seconde main.

On lit f° 7 v°. ἐ++ἐθην τὸ παρὸν βηβλιον καὶ ἐβρέθην ἐν τῇ ἁγιωτάτη μητροπόλη περοι θεωρίου καὶ οἱ φέρεντο ὁ παναγιώτατος δεσπότης κυρ. Ἰωασὰφ ὁ Ἀργυρόπουλος ὁ Θεσσαλονίκης κατὰ τὸ ζ,οε ἔτος ἰνδικτίωνος ι.

2 col. Titres en minuscule au minium. Lettres initiales en vedètte au minium. Barres ornées au minium.

Sur la couverture et le fol. de garde : un extrait canonique et un extrait traitant d'agronomie.

f° 1 (A) *St Jean Chrysostome*. Homélies sur la Genèse. 1 à 30 *des.* f° 305 v° : καὶ διὰ πάσης νυκτὸς προστυχόμενον οὔτε ὑπὸ τῆς ὀδόνης οὔτε ὑπὸ τῶν δεσμῶν κωλυόμενον (= hom. 30).

f° 306. (B) *inc.* ἀλλὰ ταύτῃ μᾶλλον πολὺ καὶ θερμότερον... *des.* f° 312 v° νῦν μὲν τὴν κατὰ τὴν Παλαιστίνην ἅπασιν γενέσθαι, μετὰ βραχὺ δὲ καὶ τοῖς κα... (= hom. 31).

9. XV° s. pap. ..... 305 ff.

Le ms. se compose de 1 fol. garde mutilé + 37 quat. + 7 ff. + 1 fol. garde mutilé; la numérotation quaternionnaire de première main se trouve au coin droit inférieur du verso du dernier f°. Le quaternion 37 et les 7 ff. suivants ont perdu leur marge et une bonne partie de la colonne extérieure.

Sur le 1er f° μητροπόλεως Θεσσαλονίκης πέλει (main postérieure).

2 col. Titres minuscule au minium ; initiales en vedette au minium; barres ornées au minium. En tête du volume, encadrement orné au minium.

f° 1. *S. Jean Chrysostome* : Homélies sur l'Évangile de S. Matthieu *inc.* hom. 43 — *des.* vers la fin de l'homélie 90.

10. XIe s. parch. 0,325 × 0,250 .....

Le manuscrit est en très mauvais état; le premier quaternion est presque entièrement illisible, les ff. suivants sont fortement attaqués par l'humidité ; la fin du manuscrit est en meilleur état.

Titres en onciale au minium ; lettres initiales en vedette au minium; barres ornées au minium.

S. Jean Chrysostome. Homélies sur l'évangile de S. Matthieu depuis l'homélie 48 (fin) jusqu'à l'homélie 77. *des.* ἀμὴν λέγω ὑμῖν ὅτι ἐπὶ πᾶσι τοῖς ὑπαρ...

11. XIVe s. pap. 0,310 × 0,228, 256 ff. (?)

Le manuscrit se compose de 32 quaternions numérotés de δ' à μέ'. Le ms. est fortement endommagé par l'humidité et sans doute rongé par endroits. La marge intérieure et la colonne intérieure manquent ou sont illisibles.

Le texte est écrit sur deux colonnes.

Sur le v° du dernier f° une souscription illisible; au-dessous, d'une autre main ἔτους ϛ'ωλε; au-dessous d'une autre main ἐτελειώθη σὺν θεῷ ἁγίῳ τὸ παρὸν βηβλίον διὰ χειρὸς ἐμοῦ ἁμαρτωλοῦ Ματθαίου τοῦ ἀπὸ τὴν Μητυλήνην (ce qui semble une copie ou une restitution postérieure de la souscription illisible).

f° 1. *S. Jean Chrysostome*. Homélies sur la Genèse.
Inc. ++++ ον ἐπὶ τὰ πρότερα +++ εκάλεσεν φησὶν ὁ θεός = (hom. 5)... *des.* f° 256 v° (= homélie 30 fin.)

[Depuis notre description le second quaternion a été retrouvé, qui contient la fin de la deuxième homélie et le début de la troisième.]

12. xve s. pap. 0,300 × 0,205, 220 ff.

Le ms. se compose de 27 quatern. numérotés de γ' à κθ'. + 4 ff.; les marges sont rognées et les deux derniers ff. sont fragmentaires.

Titres en minuscule au minium; Lettres initiales en onciale, en vedette, au minium.

f° 1. *St Jean Chrysostome.* Homélies sur les actes des Apôtres, *inc*.... οὐδὲν μέγα ἔμαθε Παῦλος ἃ οὐκ ἐξὸν (= homélie 2)... *des* f° 218. ὅρα καὶ πῶς ἐν Σελευκίᾳ οὐ διατρίβουσι εἰδότες (= homélie 28).

13. xie et xvie ss. parch. et pap. 255 ff.

Manuscrit de parch. du xie s. restauré au moyen de feuillets de pap. au xvie. Il comprend 2 ff. garde pap. + (7 ff. + 1 quatern.) parch. + 1 f° pap. + (2 quatern. + 1 trin.), parch. + (2 quatern. + 1 trin.) pap. + 3 ff. parch. + 1 f°, pap. + 3 ff. parch. + 1 f° pap. + 6 ff. parch. + 9 ff. pap. + 1 f° parch. + 6 ff. pap. + 2 ff. parch. + 1 f° pap. + (5 ff. + 8 quatern. + 1 trin. + 5 quatern. + 6 ff. + 4 quatern. + 6 ff) parch.

Le ms. du xie s. est écrit en pleine page. Titres à l'encre en onciale mêlée de minuscule.

Le ms. du xvie s. est écrit en deux colonnes. Titres en onciale fantaisiste au minium.

St Grégoire de Nazianze. Homélies.

1. Τοῦ αὐτοῦ εἰς τὸν πατέρα σιωπῶντα διὰ τὴν πληγὴν τῆς χαλάζης.
2. εἰς τὸ πάσχα.
3. εἰς τὴν νέαν κυριακὴν καὶ εἰς τὸν ἅγιον μάρτυρα Μάμαντα.
4. εἰς τὴν ἁγίαν πεντηκοστήν.
5. εἰς τοὺς Μακκαβαίους.
6. εἰς τὸν ἅγιον ἱερομάρτυρα πριανὸν (sic).
7. εἰς τοὺς λόγους καὶ εἰς τὸν ἐξισωτὴν Ἰουλιανὸν συμφοιτητὴν αὐτοῦ γενόμενον καὶ ἔκδικον Ναζιανζοῦ.
8. ἐπιτάφιος εἰς τὸν μέγαν Βασίλειον.
9. εἰς τὰ φῶτα.
10. εἰς τὸ βάπτισμα.

11. εἰς Γρηγόριον ἐπίσκοπον Νύσσης.
12. εἰς τὸν ἅγιον Ἀθανάσιον.
13. εἰς Ἀρειανοὺς καὶ εἰς ἑαυτόν.
14. εἰς ἑαυτὸν ἐξ ἀγροῦ ἐπιστὰς μετὰ κατὰ Μάξιμον (sic).
15. εἰς ἑαυτὸν δεύτερος.
16. εἰς τὴν τῶν ἑκατον πεντήκοντα παρουσίαν ἐπισκόπων. ὁ συντακτήριος.
17. περὶ φιλοπτωχίας.
18. κατὰ Ἑλλήνων καὶ κατὰ Ἰουλιανοῦ στηλιτευτικὸς α'.
19. στηλιτευτικὸς λόγος δεύτερος *des* μὴ οὕτω τέκνα, μὴ λέγει που νουθετῶν ὁ ἱε +++ Ἡλὶ τοὺς ἑαυτοῦ παῖδας εἰς θεόν ἁμαρτάνοντας.

14. XIVᵉ s. parch. 0,375 × 0,272, 361.

Le ms. se compose de 44 quaternions + 9 ff. numérotés de ζ' à να'.

2 col. Titres en minuscule au minium. Onciales en vedette au minium. Barres ornées au minium.

fº 1. (LECTIONNAIRE) inc... ότητα καὶ ταπείνωσιν οὐ κέκτηνται βασιλεῖς τοιαύτην ἀνάπαυσιν...

fº 2. Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· Ἰωάννου μοναχοῦ καὶ πρεσβυτέρου τοῦ Δαμασκηνοῦ· περὶ τῶν ἐν πίστει κεκοιμημένων.

fº 11 vº. κυριακῇ τῆς τυροφάγου· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὴν ἀρχὴν τῆς ἁγιάς τεσσαρακοστῆς καὶ εἰς τὴν ἐξορίαν τοῦ Ἀδάμ καὶ περὶ τῶν πονηρῶν γυναικῶν.

fº 26. τῷ σαββάτῳ πρώτῳ τῶν ἁγίων νηστειῶν· Νεκταρίου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως· διήγησις δι' ἣν αἰτίαν τῷ πρώτῳ σαββάτῳ τῶν ἁγίων νηστειῶν ἑορτάζομεν τὴν μνήμην τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Θεοδώρου ·καὶ περὶ νηστείας καὶ ἐλεημοσύνης. = Boll. 3.

fº 32. κυριακῇ πρώτῃ τῶν ἁγίων νηστειῶν· διήγησις περὶ τῶν ἁγίων καὶ σεπτῶν εἰκόνων.

fº 41. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας· διήγησις περὶ τοῦ γεγονότος θαύματος ἐν Βιρυτῷ παρὰ τῆς ἁγίας εἰκόνος τοῦ κῦ ἡμῶν ἰῦ χῦ. = Boll. 1, b.

fº 44 vº. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· ὑπόμνημα εἰς τὴν ἐπωνυμίαν τῆς ἀχράντου καὶ προσκυνητῆς εἰκόνος τῆς παναμώμου δεσποίνης ἡμῶν καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας τῆς ῥωμαίας. = Boll. 61.

fº 59. κυριακῇ τρίτῃ τῶν νηστειῶν· Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάν-

νου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὴν προσκύνησιν τοῦ τιμίου καὶ ζωοποιοῦ στροῦ. *Cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 246.*

f° 64. Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ὁμολογητοῦ Θεοδώρου τοῦ στουδίτου· λόγος εἰς τὴν προσκύνησιν τοῦ τιμίου καὶ ζωοποιοῦ στροῦ ἐν τῇ μέσῃ ἑβδομάδι τῶν νηστειῶν ἀναγινωσκόμενος. *ibid.*

f° 67. τῇ ε′ τῆς ε′ ἑβδομάδος· βίος καὶ ἄσκησις τῆς ὁσίας Μαρίας τῆς αἰγυπτίας ὁσίως ἀσκησάσης κατὰ τὴν ἔρημον τοῦ Ἰορδάνου. = Boll.

f° 82 v°. σαβ. ε′ τῶν νηστειῶν εἰς τὴν ἀκα^{θ′}· διήγησις ὠφέλιμος ἐκ παλαιᾶς ἱστορίας συλλεγεῖσα καὶ ἀνάμνησιν δηλοῦσα τοῦ παραδόξως γενομένου θαύματος, ἡνίκα Πέρσαι καὶ βάρβαροι τὴν βασιλίδα πασῶν πόλεων, τὴν Κωνσταντινούπολίν φημι, περιεχύκλησαν.

f° 89 v°. τῇ παρασκευῇ τῆς ς′ ἑβδομάδος· (*S. Jean Chrysostome*) λόγος εἰς τὸ τέλος τῆς ἁγίας τεσσαρακοστῆς. (ζήτει τὸν τοιοῦτον λόγον εἰς τοὺς ἀνδριάντας).

f° 89 v°. σαββάτῳ ἕκτῳ τοῦ Λαζάρου· Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀνδρέου ἀρχιεπισκόπου Κρήτης τοῦ Ἱεροσολυμίτου· λόγος εἰς τὸν τετραήμερον Λάζαρον. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 268.*

f° 100. κυριακῇ τῶν βαίων· Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀνδρέου Κρήτης τοῦ Ἱεροσολυμίτου· λόγος εἰς τὰ βαΐα.

f° 115 v°. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωσὴφ ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης· λόγος εἰς τὸν μακάριον Λάζαρον καὶ εἰς τὴν ἑορτὴν τῶν βαΐων.

f° 119. τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ β′· Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὴν ξηρανθεῖσαν συκήν.

f° 124. τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ τρίτῃ· Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος περὶ ἐλεημοσύνης καὶ εἰς τὰς δέκα παρθένους.

f° 131. τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ τετάρτῃ· Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀμφιλοχίου ἐπισκόπου Ἰκονίου· λόγος εἰς τὴν γυναῖκα τὴν ἁμαρτωλὸν τὴν ἀλείψασαν τὸν χν̄ μύρῳ καὶ εἰς τὸν φαρισαῖον.

f° 139. Τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ ε′· Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὴν προδόσιαν τοῦ Ἰουδᾶ καὶ εἰς τὸ πάσχα καὶ εἰς τὴν παράδοσιν τῶν μυστηρίων καὶ περὶ τοῦ μὴ μνησικακεῖν.

f° 148. τῃ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ παρασκευῇ· Γεωργίου ἐπισκόπου Νικομηδείας λόγος εἰς τό· εἱστήκεσαν δὲ παρὰ τῷ σταυρῷ τοῦ ἰῡ

ἡ μήτηρ αὐτοῦ καὶ ἡ ἀδελφὴ τῆς μητρὸς αὐτοῦ. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 245.*

fo 162. τῷ ἁγίῳ καὶ μεγάλῳ σαββάτῳ· Γερμανοῦ τοῦ ἁγιωτάτου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως, νεάς Ῥώμης, καὶ οἰκουμενικοῦ πατριαρχοῦ· λόγος εἰς τὴν θεόσωμον ταφήν. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 249.*

fo 180. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἐπιφανίου ἐπισκόπου Κύπρου· λόγος εἰς τὴν θεόσωμον ταφὴν τοῦ χῦ καὶ θῦ καὶ σρ̄ς ἡμῶν ἰῦ χῦ, καὶ εἰς τὸν Ἰωσὴφ τὸν ἀπὸ Ἀριμαθείας. *ibid.*

fo 191. τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ κυριακῇ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἐπισκόπου Νύσσης· λόγος εἰς τὸ ἅγιον πάσχα καὶ περὶ ἀναστάσεως.

fo 203. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· Λεόντος ἐν χῷ τῷ δι' ἀναστασέως κόσμον ἀφθαρτίσαντι βασιλέως· λόγος εἰς τὸ μέγα καὶ σωτήριον κατὰ τοῦ θανάτου τροπαῖον. (= no 2 ed. Akakios Athènes.)

fo 209. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· του ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· κατὰ μεθυόντων καὶ εἰς τὴν ἀνάστασιν.

fo 216. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· εἰς τὸ πάσχα λόγος β.

fo 219 vo. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ·· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· εἰς τὸ πάσχα λόγος τρίτος.

fo 223 vo. τῇ αὐτῇ ἡμέρα· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· εἰς τὸ πάσχα λόγος τέταρτος.

fo 229 vo. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· εἰς τὸ πάσχα λόγος πέμπτος.

fo 232 vo. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας· λόγος εἰς τὸ ἅγιον πάσχα.

fo 234 vo. τῇ κυριακῇ τοῦ Θωμᾶ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας· λόγος εἰς τὴν καινὴν κυριακήν.

fo 239 vo. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὴν ἀπιστίαν τοῦ Θωμᾶ καὶ εἰς τὴν πίστιν αὐτοῦ.

fo 244 vo. κυριακῇ τῶν μυροφόρων· Γρηγορίου ἐπισκόπου Ἀντιοχείας· λόγος εἰς τὰς μυροφόρους καὶ εἰς τὴν τριήμερον ἀνάστασιν τοῦ χῦ ἡμῶν ἰῦ χῦ.

f° 251 v°. κυριακῇ τοῦ παραλύτου· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὸν παραλυτικὸν, τὸν τριακονταοκτὼ ἔτη ἔχοντα ἐν τῇ ἀσθενείᾳ αὐτοῦ.

f° 260. τῇ δ' τῆς μεσοπεντεκοστῆς· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὸν παράλυτον τῇ ἡμέρᾳ τῆς μεσοπεντηκοστῆς.

f° 264. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὴν μεσοπεντηκοστήν.

f° 266. τῇ δ' τῆς μεσοπεντηκοστῆς· Λεοντίου πρεσβυτέρου Κωνσταντινουπόλεως· ὁμιλία εἰς τὴν μεσοπεντηκοστήν. *Cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 252.*

f° 272 v°. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὸν Σαμαρείτην.

f° 278 v°. κυριακῇ τοῦ τυφλοῦ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας· λόγος εἰς τὸν ἐν γεννητοῖς τυφλόν.

f° 286. τῇ ε' τῆς ἀναλήψεως· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὴν ἀνάληψιν τοῦ χῦ ἡμῶν ἰῦ χῦ.

f° 294. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὴν ἀνάληψιν τοῦ χῦ ἡμῶν ἰῦ χῦ (inc. εὔκαιρον σήμερον ἅπαντας ἡμᾶς.)

f° 297. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας· λόγος εἰς τὴν ἀνάληψιν τοῦ χῦ ἡμῶν ἰῦ χῦ.

f° 300 v°. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας· λόγος εἰς τὴν ἀνάληψιν τοῦ χῦ ἡμῶν ἰῦ χῦ.

f° 303. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἐπισκόπου Νύσσης· λόγος εἰς τὴν ἀνάληψιν τοῦ χῦ ἡμῶν ἰῦ χῦ.

f° 305 v°. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· Λεόντος ἐν χῷ βασιλεῖ αἰωνίῳ βασιλέως λόγος ὅτε φέρων τὴν τοῦ πλάσματος καταλλαγὴν ὁ υἱὸς τῷ πατρὶ μετὰ τοῦ ἐξ ἡμῶν προσλήμματος τοῖς πατρικοῖς ἐνιθρονίσθη κόλποις. = n° 3 ed. Ath.

f° 307 v°. Κυριακῇ τῶν ἁγίων πατέρων· Γεωργίου πρεσβυτέρου Καισαρείας Καππαδοκίας· λόγος εἰς τοὺς ἁγίους τριακοσίους δέκα

καὶ ὀκτὼ πατέρας καὶ εἰς Κωνσταντῖνον τὸν εὐσεβέστατον βασιλέα. = *Boll.*

f° 315. σαββάτῳ τῆς πεντηκοστῆς· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος περὶ σωτηρίας ψυχῆς καὶ περὶ ὑπομονῆς καὶ εὐχαριστίας καὶ μὴ οὕτως σφόδρως θρηνεῖν τοὺς τελευτῶντας καὶ μάλιστα ὅπου δ' ἂν νήπιοί τινες καὶ ἄφθοροι ἐξῆλθον ἐκ τοῦ βίου τούτου.

f° 323. κυριακῇ τῆς πεντηκοστῆς· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὴν ἁγίαν πεντηκοστὴν καὶ εἰς τοὺς ἀποστόλους.

f° 327. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· λόγος δεύτερος.
τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἐπισκόπου Νύσσης· λόγος εἰς τὴν ἁγίαν πεντηκοστήν.

f° 334 v°. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· Βασιλείου ἐπισκόπου Σελευκίας· λόγος εἰς τὴν ἁγίαν πεντηκοστήν.

f° 336 v°. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· Λέοντος ἐν χῷ βασιλεῖ αἰωνίῳ βασιλέως· λόγος εἰς τὴν ἐν εἴδει γλωσσῶν πυρίνων τοῦ θείου πνεύματος ἐπὶ τοὺς ἱεροὺς μαθητὰς καταφοίτησιν. = n° 4. ed. Ath.

f° 340 v°. τῇ β' τῆς πεντηκοστῆς· Λέοντος ἐν χῷ βασιλεῖ αἰωνίῳ βασιλέως· λόγος εἰς τὸ σύνθρονον τῷ παρ' οὗ καὶ δι' οὗ καταφοιτῆσαν αὐτοδεσπότως παρέσχεν τὴν υἱοθεσίαν ἀνθρώποις θεῖον πνεῦμα. = n° 5. ed. Ath.

f° 349. κυριακῇ τῶν ἁγίων πάντων· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· ἐγκώμιον εἰς τοὺς ἁγίους πάντας.

f° 354. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· Λέοντος ἐν χῷ βασιλεῖ αἰωνίῳ βασιλέως· λόγος ὅτε τοὺς ἁπανταχοῦ γῆς τὸν ἀλάστορα τοῦ γένους οἰκείοις ἄθλοις καταβαλόντας καλλινίκους ἀριστέας ἡ πάντιμος νύμφη ἡ ἐκκλησία τιμᾷ... = n° 6. ed. Ath.

[22 ff. appartenant au début de ce manuscrit ont été retrouvés après que nous avions fait notre description; nous les avons numérotés de α' à χ'. Cf. préface].

15. xve s. pap. 0,304 × 0,200, 311 ff.

Le ms. se compose de 7 ff. (le premier f° de l'ancien quaternion ά étant perdu). + 37 quatern. + 12 ff.; les 10 derniers ff. fortement rognés.

Titres en minuscule, au minium. Initiales ornées au minium.

f° 1. (De main récente). Τοῦ ἁγίου Ἰσαὰκ τοῦ σύρου· Ἀσκητικά... suivent les différents chapitres jusqu'au chapitre 22 inclusivement (le chapitre 7 manque).

f° 86 v°. τοῦ αὐτοῦ λόγος ἕβδομος κατὰ ἐρώτησιν καὶ ἀπόκρισιν.

f° 100 v°. τοῦ αὐτοῦ λόγος κγ'- jusqu'au chapitre 70 inclus (le chapitre 52 manque).

f° 311. Extrait : ἐκ τοῦ μοναχοῦ Μάρκου.

f° 311 v°. Souscription illisible où l'on distingue toutefois les mots τῶν Στουδίου.

16. xiie/xvie s. parch. pap. 0.340×0.236. 266 ff.

Le manuscrit se compose d'une partie ancienne parch. ff. 74-173 v° et d'une partie récente pap. ff. 1-73 v° et ff. 174-266. La partie ancienne est écrite en pleine page avec titres en onciale au minium. La partie récente est écrite sur deux colonnes avec titres en minuscule au minium et lettres onciales au minium, au début des paragraphes. Les cahiers anciens sont les cahiers (ι'). ια'. ιβ'. ιγ'. ιζ'. ιη'. ιθ'. (κ'). κα'. κβ'. κγ'. κδ'. de l'ancien manuscrit aujourd'hui restauré.

Ephrem de Syrie.

B f° 1. *inc.* ὑποταγῆναι μὴ βουλόμενοι τῷ αὐτῷ κινδύνῳ ἑαυτοὺς ἐξέδωκαν... κτλ.

f° 6. παραίνεσις δευτέρα. *inc.* προσεκτέον ἀπὸ κακῆς συμβουλίας.

f° 9 v°. παραίνεσις τρίτη. *inc.* περὶ δὲ ὧν μοι λελάληκας.

f° 12 v°. (παραίνεσις τετάρτη.) *inc* εἶπέ τις τῶν ἁγίων.

f° 15 v°. περὶ ἀρετῆς κεφάλαια δέκα

f° 25 v°. λόγος ἀσκητικὸς εἰς τὸ πρόσεχε σεαυτῷ.

f° 63. τοῦ αὐτοῦ μακαρισμοί.

f° 71 v°. τοῦ αὐτοῦ λόγος παραινετικὸς πρὸς ἀρχαρίους μοναχούς.

A f° 74. *inc.* A, (sans lacune).

f° 106 v°. περὶ τῶν ἐκπιπτόντων ἐξ οἰκείας ἀμελείας καὶ προφασιζομένων προφάσεις ἐν ἁμαρτίαις.

f° 111. (λόγ. μ'.) πρὸς ἀδελφὸν ἐκπεσόντα και περὶ μετανοίας.

f° 113 v°. (= des. quatern. ιγ') *des.* φοβούμενοι ἐν ἀληθείᾳ· ἐγὼ δὲ ἐν σκότει.

f° 114 v°. (= des. quatern. ιδ') *des.* πορεύομαι πρωὶ πρωὶ μεταμελοῦμαι...
f° 116. ὅτι οὐ δεῖ ὀμνύειν οὔτε δυσφημεῖν.
f° 119. (λόγ. μγ') ἀπολογία πρὸς ἀδελφόν· περὶ Ἡλὶ τοῦ ἱερέως ἐρώτησις
f° 122 v°. παραίνεσις περὶ φόβου θεοῦ.
f° 125. (λόγ. με') παραίνεσις περὶ ἀγάπης.
f° 226. (λόγ. μϛ') παραίνεσις πρὸς Εὐλόγιον.
f° 129 v°. πρὸς ἀκηδιαστὴν μοναχὸν λέγοντα· ἀφίημι καὶ εἰς τὸν κόσμον ὑπάγω.
f° 136. παραίνεσις περὶ κακοηθείας. *des.* f° 142 v° ἀδελφὲ ἐὰν ᾖ τροχαλὸς εἰς τὸ ἐργόχειρόν σου ὥστε σε μεγάλα καὶ πολλὰ καὶ πλούσια ἐργάζεσθαι...
f° 143. *inc.* τὸ σκεῦος ἑτοιμάσῃς ὅπως σωθῇ τὸ πλοῖον εἰς λιμένα.
f° 155. τοῦ αὐτοῦ· περὶ τοῦ τέλειον εἶναι τὸν μοναχόν.
f° 164. (ιβ') περὶ τῆς θείας χάριτος.
f° 167 v°. τοῦ αὐτοῦ· περὶ γλωσσαλγίας καὶ παθῶν.
f° 173. *des.* A. προσφύγωμεν τῇ δικαιοσύνῃ καὶ σωζόμεθα ἐὰν τιτρώσκειν.

B f° 174. περὶ φόβου κυρίου *inc.* μακάριος ὁ ἄνθρωπος ἐκεῖνος.
f° 192. τοῦ αὐτοῦ· λόγος κατανυκτικός.
f° 201 v°. περὶ μετανοίας.
f° 235. περὶ φόβου ψυχῆς.
f° 239. λόγος περὶ τοῦ πῶς ὀφείλει ψυχὴν προσεύχεσθαι τῷ θεῷ ὅταν ὑπὸ τοῦ ἐχθροῦ πειράζηται.
f° 248 v°. περὶ μακαρισμῶν καὶ ταλανισμῶν.
f° 252. λόγος εἰς τὴν δευτέραν παρουσίαν τοῦ χῦ ἡμῶν ἰῦ χῦ.
f° 257. λόγος ὑπομνηστικός.
f° 261 v°. λόγος τετρασύλλαβος.
f° 262. λόγος ἑπτασύλλαβος.
f° 262 v°. λόγος κατανυκτικός.
f° 265 v°. λόγος ἕτερος. *inc.* κατανύγηθι ψυχή μου, κατανύγηθι ἐπὶ πᾶσι τοῖς ἀγαθοῖς *des.* εἴ τις ἐν ταῖς νυκτεριναῖς εὐχαῖς ἐνηδύνεται τῷ ὕπνῳ.

17. xiv s. pap. 0,222 × 0, 150, 387 ff.

Le manuscrit est écrit de trois mains différentes, l'une ff. 1 — 331 v°, du xiv s., la deuxième ff. 332 — 339 v°, du xv-xvi s., la troisième 340-fin du xvi s. La première de ces écritures est d'une école archaïsante. Titres en minuscule au

minium. Initiales au minium en vedette. Les derniers quaternions ont les marges et parfois une grande partie du texte rognées.

A f° 1 *Inc.* ἔχωμεν περὶ τὰς ἐργασίας τῆς ἀρετῆς καὶ τῶν ἐντολῶν τὴν ἐκπλήρωσιν ... *des.* f. 6 v°. οὕτω τοίνυν ἡ μὲν ψυχὴ καὶ ὁ νοῦς ἀπὸ τοῦ σώματος, ὁ δε νοῦς ἀπὸ τῆς...

f° 7. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἐπισκόπου Νύσσης· ἑρμηνεία εἰς τὸ· μακάριοι οἱ πτωχοί (suivent les 8 μακαρισμοί).

f° 122. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἐπισκόπου Νύσσης· εἰς τὸ πάτερ ἡμῶν καὶ περὶ προσευχῆς.

f° 204. τοῦ αὐτοῦ· θεωρία τις ἰατρικωτέρα περὶ τῆς τοῦ σώματος ἡμῶν κατασκευῆς δι' ὀλίγων.

f° 221. τοῦ αὐτοῦ· λόγος περὶ κατηχήσεως.

f° 321 v°. εἰς τὸν Ζ' λόγον τοῦ εἰς τὸν προφήτην Ἡσαΐαν ἐξηγητικοῦ τοῦ μεγάλου Βασιλείου : *inc.* ὅτι ἐκπλυνεῖ κύριος τὸν ῥῦπον... *des.* ἐκκαθαρίζεσθαι τὸ αἷμα λέγεται.

f° 325. τοῦ αὐτοῦ· πρὸς Ἁρμόνιον· περὶ τοῦ τί τὸ χριστιανῶν ὄνομα. *des.* A. fol. 331 v°. τίνες οὖν εἰσιν αἱ παρ' ἡμῶν ἐνέργειαι πρὸς τὰς τοῦ θεοῦ ἐνεργείας ὁμοίως ἔχουσαι...

B f° 332. inc. -τι καὶ σὺν μυκταρισμῷ καὶ χλεύῃ κατὰ τὸ προσῆκον ὑπερορίζοντι δεσμὸν τὸν πρὸς ὕλας νεανικῶς ... des f° 339 v°, καὶ ταῦτα μὲν περὶ τῶν ἠθικῶν ἀρετῶν· ἡμῖν δὲ δοίη χσ διά τε πράξεως καὶ θεωρίας πρὸς αὐτὸν ἀναβῆναι καὶ τῆς βασιλείας αὐτοῦ ἀξιωθῆναι, εὐχαῖς τῶν εὐαρεστησάντων αὐτῳ ἁγίων· ἀμήν.

B f° 340. ἑρμηνεία .... Θεσσαλονίκης Συμεὼν περί τε τοῦ θείου .... ἐν αὐτῷ ἱερέων τε πέρι καὶ διακόνων, ἀρχιερέων τε καὶ τῶν ὧν ἕκαστος τούτων στολῶν περιβάλλεται· οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ περὶ θείας μυσταγωγίας λόγον ἑκάστῳ διδοῦσα τῶν ἐν αὐτῇ τελουμένων θείως καὶ τοὶς ἐν Κρήτῃ εὐσεβέσι ζητήσασιν ἀποσταλεῖ.

f° 359. Table des signes du Zodiaque.

f° 360. Φιλοσόφου τοῦ Ἐσώπου. (sic) Résumé des fables par ordre alphabétique· ἀηδών, αἰγοβόσκος, etc.

f° 375. blanc.

f° 376. Fragment traitant des 4 éléments.

f° 377 v°. ταῦτα τὰ ὀνόματα τῶν κδ' πρεσβυτέρων τῶν λειτουργούντων τῶν θρόνων τοῦ θεοῦ· Ἰλυοανὸς, Μελχισεδὲκ... κτλ.

f° 378. εἰ θέλεις διαγινώσκειν καὶ τὴν ἡμέραν τοῦ νομικοῦ πάσχα .... κτλ.

f° 382. Fragments médicaux.

18. XIV° s. pap. 0,350 × 0,260 : 1 + 324 ff.

Le ms. se compose de quaternions numérotés de première main au début et à la fin. — Pagination en lettres grecques ; le manuscrit est en mauvais état ; les marges et les colonnes extérieures du texte sont souvent rognées, de même le coin inférieur du dernier quaternion est fortement entamé.

En tête du manuscrit, ornement rectangulaire au minium : Titres en onciale fantaisiste, au minium. Lettres initiales au minium en vedette. 2 col.

Le f° de garde porte au recto les traces d'une miniature, au verso l'énumération des évangiles selon leur sujet.

f° 1. Ἑρμηνεία τῶν δ' εὐαγγελίων ἀπὸ φώνης Θεοφυλάκτου ἀρχιεπισκόπου Βούγρων. Προοίμιον εἰς τοὺς τέσσαρας εὐαγγελιστάς... *des.* f° 324 v° (*commentaire à Jean. XVIII* : ὁ οὖν ἀρχιερεὺς ἐρώτησεν τὸν ἰν περὶ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ) : εἶπεν ἐν κρυπτῷ ὅσα δηλαδὴ τῆς τῶν πολλῶν διανοίας ὑψηλότερα ἦν...

19. XIV° s. pap. 0,280 × 0,208 : 353 ff.

Le ms. se compose de cahiers irréguliers numérotés de seconde main : 2 quat. + 1 trin. + 1 quat. + 7 ff. + 5 ff. + 4 quat. + 2 trin. + 1 quat. + 2 quin. + 4 quat. + 9 ff... + 7 ff. + 9 ff. + 7 ff. + 7 ff. + 3 quat. + 7 ff. + 9 quat. + 3 ff. + 6 quat. + 3 trin. + 4 fol.

Sur la reliure en bois : Ἰωσὴφ καὶ πρωτοσύγγελος τῆς ἁγιωτάτης μητροπόλεως Θεσσαλονικῆς. — fol. 103. τοῦτω τω βιβληον ιναι τῆς μητροπόλεως τῆς Θεσσαλονικῆς, κτλ.

2. col. Texte écrit par deux mains différentes qui se succèdent à intervalles très irréguliers. Titres en minuscule au minium. Lettres onciales en vedette au minium.

f° 1. Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου πρεσβυτέρου τοῦ Δαμασκηνοῦ λόγος εἰς τὸ γενέθλιον τῆς δεσποίνης ἡμῶν τῆς ἁγίας θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας. = Boll. 14.

f° 7 v°. Τοῦ μακαρίου Πρόκλου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπό-

λεως· λόγος εἰς τὸ γενέσιον τῆς ὑπεράγνου δεσποίνης ἡμῶν θεοτόχου. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 278.*

f° 10v°. λόγος εἰς τὴν εὕρεσιν καὶ ὕψωσιν τοῦ τιμίου καὶ ζωοποιοῦ σταυροῦ ἐκτεθεὶς παρὰ Ἀλεξάνδρου μοναχοῦ. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 248.*

f° 30. Τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου μεγάλου λογοθέτου τοῦ Ἀκροπολίτου· ἐγκώμιον εἰς τὸν μακάριον Ἰωάννην τὸν ἀπόστολόν τε καὶ εὐαγγελιστήν. *inc.* τί δὲ ἄρα ἡμῖν ὁ παμμέγας Ἰωάννης ὁ θεολόγος καὶ ἐπιστήθιος... *des.* εἰς ἄκρον ἐπαπολαύεις τριαδικῆς θεωρίας τε καὶ ἐκλάμψεως ἐν χῷ ἰῦ.

f° 42. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· ὁμιλία εἰς τὰ Σεραφίμ.

f° 47. Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Γεωργίου μητροπολίτου Νικομηδείας· λόγος εἰς τὴν ὑπεραγίαν θεοτόκον ὅτε προσενέχθη ἐν τῷ ναῷ τριετίζουσα. *Inc.* χαλὰς ἡμῖν ὑποθέσεως ἀρχάς. = Boll. 24.

f° 56v°. Τοῦ αὐτοῦ Γεωργίου Νικομηδίας· λόγος εἰς τὴν ὑπεραγίαν θεοτόκον ὅτε προσηνέχθη ἐν τῷ ναῷ. *Inc.* αἱ τῶν θείων πανηγύρεων ἐλλάμψεις. = Boll. 25.

f° 64. Γερμανοῦ ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως· λόγος εἰς τὴν ὑπεραγίαν θεοτόκον ὅτε προσηνέχθη ἐν τῷ ναῷ. = Boll. 21.

f° 68. Ταρασίου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως · λόγος εἰς τὴν ὑπεραγίαν θεοτόκον ὅτε προσηνέχθη ἐν τῷ ναῷ.

f° 75. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἰς τὸ μὴ πλησιάζειν θεάτροις καὶ εἰς τὸν Ἀβραάμ.

f° 89v°. Γεωργίου ἐπισκόπου Νικομηδείας· λόγος εἰς τὴν ὑπαπαντὴν τοῦ κῦ καὶ θῦ καὶ σρς ἡμῶν ἰῦ χῦ καὶ εἰς τὴν ὑπεραγίαν θεοτόκον, εἰς τὸν δίκαιον Συμεὼν καὶ εἰς τὴν Ἄνναν. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 196.*

f° 103. blanc, cf. supra.

f° 104. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀνδρέου ἀρχιεπισκόπου Κρήτης τοῦ ἱεροσολυμίτου· ἐγκώμιον εἰς τὸν ὅσιον πατέρα ἡμῶν καὶ μέγαν Νικόλαον τὸν ἐν Μύροις. = Boll. 8.

f° 108v°. βίος καὶ πολιτεία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Νικολάου ἀρχιεπισκόπου Μύρων τῆς Λυκίας τοῦ θαυματουργοῦ. = Boll. 4.

f. 123v°. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας Καππαδοκίας· ὁμιλία εἰς τὴν χῦ γέννησιν.

f° 130. λόγος εἰς τὴν ἀνακομιδὴν τοῦ τιμίου λειψάνου τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου-*inc.* ἦλθεν

ἡμῖν ἡ λαμπρὰ καὶ χαρμόσυνος καὶ ποθουμένη πανήγυρις. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 211.*

f° 142. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου· Ἀλεξανδρείας· λόγος εἰς τὴν ὑπαπαντὴν τὴν τοῦ χ̅υ̅ ἡμῶν ἰ̅ῦ̅ χ̅ῦ̅.

f° 146 v°. blanc.

f° 147. (Ἀνεπίγραφον) *inc.* καὶ τὸ ἀνθρώπινον πρόσλημμα ὑπηγόρευσεν ὅπως τε καλούμενος πρὸς τὸν Ἰορδάνην ἀφίκετο ... ὅτι αὐτός ἐστιν ὁ φωτισμὸς καὶ ἱλασμὸς τοῦ ἀνθρωπείου γένους · καὶ τούτῳ πρέπει ... κτλ.

f° 156 v°. Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ὁμολογητοῦ Θεοδώρου τῶν Στουδίου · ἐγκώμιον εἰς τὴν ἀποτομὴν τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ · = Boll. 8.

f° 162. blanc.

f° 163 v°. λόγος εἰς τὴν προσκύνησιν τῆς τιμίας ἁλύσεως τοῦ ἁγίου καὶ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων Πέτρου. *Inc.* ὅσοι τῷ τοῦ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων θείῳ ἔρωτι ... *des.* δοξάζοντες τὸν ἀληθινὸν θεὸν ἡμῶν, ὃν διὰ πάντων ἐδόξασάς τε καὶ ἐμεγάλυνας, ὅτι αὐτῷ πρέπει ..... κτλ. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 311.*

f° 177. blanc.

f° 177 v°. Ἰωάννου Εὐχαΐτων· ἐγκώμιον εἰς τοὺς ἁγίους τρεῖς πατέρας καὶ διδασκάλους, Βασίλειον τὸν μέγαν, Γρηγόριον τὸν θεολόγον καὶ Ἰωάννην τὸν Χρυσόστομον. = Boll.

f° 190. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου Ἱεροσολύμων· λόγος εἰς τὴν ὑπαπαντὴν τοῦ χ̅ῦ̅ ἡμῶν ἰ̅ῦ̅ χ̅ῦ̅.

f° 194. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας Καππαδοκίας· λόγος α΄ περὶ νηστείας.

f° 206. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν ἀρχιεπισκόπου Βασιλείου· ὁμιλία εἰς τὸ πρόσεχε σεαυτῷ.

f° 214 v°. Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ὁμολογητοῦ Θεοδώρου ἡγουμένου τῶν Στουδίου· ἐγκώμιον εἰς τὴν εὕρεσιν τῆς τιμίας κεφαλῆς τοῦ τιμίου ἐνδόξου προφήτου προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ Ἰωάννου. = Boll. 5.

f° 218. ἀνεπίγραφον. *inc.* ὡς υἱοῖς τοῦ Ἰωσὴφ νομιζομένου πατρὸς τοῦ ἰ̅ῦ̅, τῆς Μαρίας δὲ ταύτης ἀνδρὸς· ἀφ᾽ οὗ δὲ ἡ κατὰ τὸν πρωτομάρτυρα Στεφανὸν παρὰ τῶν Ἰουδαίων ἐπηνέχθη μιαιφονία – – – *des.* f° 232 καὶ ἕως τῆς συντελείας τοῦ αἰῶνος προφήταις καὶ ἀποστόλοις καὶ μάρτυσι καὶ δικαίοις καὶ ὁσίοις καὶ ταπεινοῖς τῇ καρδίᾳ, δι᾽ αὐτῆς μόνης τῆς θεοτόκου Μαρίας καὶ ἐγένετο καὶ γίνεται καὶ γενήσεται· χάριτι καὶ φιλανθρωπίᾳ τοῦ ἐξ αὐτῆς υἱοῦ τοῦ θ̅ῦ̅... κτλ.

f° 233. Σωφρονίου ἀρχιεπισκόπου Ἱεροσολύμων · λόγος εἰς τὸν εὐαγγελισμὸν τῆς ὑπεραγίας δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου. = Boll. 33.

f° 255. Ἀνδρέου τοῦ μακαριωτάτου ἀρχιεπισκόπον Κρήτης τοῦ ἱεροσολυμίτου · λόγος εἰς τὸν εὐαγγελισμὸν τῆς παναχράντου καὶ πανυμνήτου δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου.

f° 264 v°. Ἰωάννου μονάχου καὶ πρεσβυτέρου τοῦ Δαμασκηνοῦ · λόγος εἰς τὸν εὐαγγελισμὸν τῆς ὑπεραγίας δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου.

f° 271 v°. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου · λόγος ἐκ τῆς ἑρμηνείας τῶν πράξεων εἰς τὴν ἡμέραν τῆς πεντεκοστῆς · καὶ ἐν τῷ συμπληροῦσθαι τὴν ἡμέραν τῆς πεντεκοστῆς, ἦσαν ὁμοθυμαδὸν ἐπὶ τὸ αὐτὸ καὶ ἐγένετο ἐκ τοῦ οὐρανοῦ ἦχος

f° 278 v°. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας · εἰς τὴν ὑπεραγίαν θεοτόκον καὶ εἰς τοὺς ἁγίοις πατέρας τοὺς ἐν Ἐφέσῳ, ἐπὶ τῆς συνόδου κατὰ Νεστορίου τοῦ δυσσεβοῦς καὶ ἀθεωτάτου· *des.* f° 283 v° : καὶ διαμεῖναι τὸν φιλόθεον καὶ φιλόπιστον, καὶ ὀρθόδοξον Βασίλειον.

f° 284. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀνδρέου ἀρχιεπισκόπου Κρήτης τοῦ ἱερυσολυμίτου · ἐγκώμιον εἰς τὸν ἅγιον μεγαλομάρτυρα τοῦ χῦ Γεώργιον · ἐλέχθη δὲ ἐν τῇ ἡμέρα τῆς ἀθλήσεως αὐτοῦ. = Boll. 7.

f° 296 v°. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου · λόγος εἰς τοὺς ἁγίους πάντας.

f° 302. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου · ἐγκώμιον εἰς τὸν ἅγιον προφήτην Ἡλίαν.

f° 307. Ἀνδρέου τοῦ μακαριωτάτου ἐπισκόπου Κρήτης ἱεροσολυμίτου · λόγος εἰς τὴν κοίμησιν τῆς πανυμνήτου καὶ πανενδόξου δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου καὶ ἀει παρθένου Μαρίας.

f° 314. Ἰωάννου μοναχοῦ καὶ πρεσβυτέρου τοῦ Δαμασκηνοῦ · λόγος εἰς τὴν πάνσεπτον κοίμησιν τῆς ὑπεραγίας δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου.

f° 325. Ἀνδρέου ἀρχιεπισκόπου Κρήτης τοῦ ἱεροσολυμίτου · λόγος εἰς τὴν πάνσεπτον κοίμησιν τῆς ὑπεραγίας δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου.

f° 332 v°. Ἰωάννου μοναχοῦ καὶ πρεσβυτέρου τοῦ Δαμασκηνοῦ · λόγος εἰς τὴν κοίμησιν τῆς ὑπεραγίας δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου.

f° 337. Ἀνδρέου Κρίτης (sic) · εἰς τὴν ἀποτομὴν τοῦ τιμίου προφήτου προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ Ἰωάννου.

f° 350. (ἀνεπίγραφον) — κήφοροι ἀνεδείχθησαν κατὰ τοῦ κραταίου πολέμου

παραταξάμενοι... *des.* ἔνθα πάντων τῶν ἐν χ͞ω εὐφραινομένων ἐστὶν ἡ κατοικία, ὅτι αὐτῷ πρέπει.... κτλ

f° 351. τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ὁμολογητοῦ Θεοδώρου ἡγουμένου τῶν Στουδίου· λόγος εἰς τὴν προσκύνησιν τοῦ τιμίου καὶ ζωοποιοῦ σταυροῦ.... *des.* ὁρᾷς οὖν ὅση δύναμις ἐν τῷ τύπῳ τοῦ στρ͞οῦ ὦ βέλτιστε· εἰ δὲ δεῦρο τοσαύτη, πόση δ' ἂν εἴη ἐν τῷ τύπῳ τοῦ....

20. XIII° s. parch. 0,285 × 0,230 : 179 ff.

Le manuscrit se compose de + 1 fol. (de main différente) + 22 quatern. + 2 ff.

Sur la reliure 2 fragments de parchemin (XI° s.).

Titres en minuscule au minium. Barres ornées au minium; lettres au minium pour renvoyer aux scolies.

f° 1. Ἐπιστολὴ τοῦ ἀββᾶ Ἰωάννου τοῦ ἡγουμένου τῆς Ῥαϊθοῦ πρὸς Ἰωάννην ἀξια ++++ τοῦ Σινᾶ ὄρους ἡγούμενον.

f° 2. βίος ἐν ἐπιτομῇ τοῦ ἀββα Ἰωάννου τοῦ ἡγουμένου τοῦ ἁγίου ὄρους τοῦ Σινᾶ τοῦ ἐπίκλην σχολαστικοῦ, τοῦ ἐν ἁγίοις ἀληθῶς.

f° 3. Δανιὴλ μοναχοῦ ταπεινοῦ ῥαϊθινοῦ εἰς τὸν βίον τοῦ χ͞υ Ἰωάννου τοῦ σχολαστικοῦ.

f° 4. πρόλογος ἀσκητικὸς τοῦ ἀββᾶ Ἰωάννου τοῦ ἡγουμένου τῶν ἐν τῷ Σινᾶ ὄρει μοναχῶν.

f° 5. πρὸς τὸν ποιμένα (= Climax) ... *des.* f° 179 v° οἷς ὥσπερ τινὶ πυρὸς ἅρματι κατ ἐκεῖνον τὸν φιλα...

21. XIV° s. pap. 0,260 × 0,175 : 258 ff.

35 quaternions numérotés. Le début et la fin du ms. ont été fortement rognés.

Titres en minuscule au minium. Initiales au minium en saillie. Barres ornées au minium.

f° 1. ἐπιστολὴ τοῦ ἀββα Ἰωάννου....... τῆς Ῥαϊθοῦ πρὸς....... τοῦ Σιναίου ὄρους ἡγούμενον.

f° 2. Κλῖμαξ τῆς θείας ἀνόδου (tableau et table des matières).

f° 3. βίος ἐν ἐπιτομῇ τοῦ ἀββᾶ Ἰωάννου τοῦ ἡγουμένου τοῦ ἁγίου ὄρους Σινᾶ τοῦ ἐπίκλην σχολαστικοῦ τοῦ ἐν ἁγίοις ὡς ἀληθῶς.

f° 4. τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ ἐπίκλην σχολαστικοῦ · λόγος εἰς τὸν ποιμένα. etc.

22. xv° s. pap. 0,262 × 0,174 : 310 ff.

Le ms. comportait 44 cahiers; les 5 premiers manquent : la moitié extérieure du sixième manque également, mais la lacune va en s'amoindrissant vers la marge dans le quaternion 8.

Les deux derniers feuillets du quatern. 42, les quatern. 43 et 44 sont d'une autre main.

Titres en onciale ornée rouge; sous-titres en minuscule au minium; lettres initiales au minium en vedette ; ponctuation au minium.

f° 1. (*Jean Climax.*) πρὸς τὸν ποιμένα · mutité du début, cf. supra n° 20 et 21.

f° 2. Σχόλια τοῦ ᾱ λδ̄ κεφαλαίου (sic) εἰς τὸν ἐν ἐπιτομῇ βίον τοῦ ἀββᾶ Ἰωάννου τοῦ ἡγουμένου τοῦ ἁγίου ὄρους τοῦ Σινᾶ. Se rapporte aux 7 premiers chapitres : incomplet de la fin.

23. xviii° s. 0,306 × 210. 485 *pages* + 4 folios.

Titres en minuscule au minium. Quelques sous-titres en marge ; En haut des pages sous-titre courant.

Grégoire de Salonique : Traité sur la procession du St Esprit, contre les Latins.

1. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης · λόγος ἀποδεικτικὸς πρῶτος ὅτί οὐχὶ καὶ ἐκ τοῦ υἱοῦ ἀλλὰ ἐκ μόνου τοῦ πατρὸς ἐκπορεύεται τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον.
2. τοῦ αὐτοῦ· λόγος δεύτερος περὶ τῆς ἐκπορεύσεως τοῦ ἁγίου πνεύματος, ὅτι οὐχὶ καὶ ἐκ τοῦ υἱοῦ, καὶ πρὸς τὰ παρὰ Λατίνων ἐκ τῆς θείας γραφῆς εἰς συνηγορίαν αὐτῶν δῆθεν προτεινόμενα.
3. τοῦ αὐτοῦ· εἰς τὰς παρὰ τοῦ Βέκκου ὑπὲρ Λατίνων ἐπὶ ταῖς συλλεγείσαις περὶ αὐτοῦ γραφικαῖς χρήσεσιν ἐπιγραφὰς ἀντεπιγραφὰι δεικνῦσαι δυσσεβῶς ἐχούσας τὰς τοιαύτας ἐπιγραφὰς καὶ ἀντιθέτους οὔσας ταῖς συνειλεγμέναις τῶν ἁγίων ῥήσεσιν.
4. τοῦ μακαριωτάτου ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης Γρηγορίου. ὅτι λατῖνοι λέγοντες καὶ ἐξ υἱοῦ κτλ. (*Le traité est complet*).

24. xviie s. (1665), pap. 0,210 × 0,158. 4 ff. + 467 pages.

P. 467. ἀντεγράφη ἡ παροῦσα βίβλος ὑπ' ἐμοῦ 'Αθανασίου ἱερομοναχοῦ τοῦ βυζαντίου κατὰ τὸ α''χξε'.

ἐκ τῶν τοῦ 'Αθανασίου ἱερομοναχοῦ τοῦ βυζαντίου.

Sur le premier f° de garde, une note de la main d'Athanase. βιβλίον ἐστὶν τῶν σημειώσεων. *inc.* : ὁ δεσπότης καὶ κύριος ἡμῶν θεὸς ὁ καταστήσας ἐν τῇ ἁγίᾳ αὐτοῦ ἐκκλησίᾳ πρῶτον ἀποστόλους...

Sur le deuxième feuillet, un texte qu'il faut rapporter à la fin du dernier f°, comme le montre la note, ἡ ἀρχὴ τοῦ λόγου εἶναι εἰς τὸ τέλος τῆς βίβλου.

f° 1. α''χξγ', νοεμβρίῳ β', εἰς τὸ κοντοσκέλλιον.
λόγος Μελετίου Συρίων ἱερομοναχοῦ καὶ διδασκάλου τῆς μεγάλης ἐκκλησίας.

25. xii s. 0,310 × 0,252 parch. 228 ff.

29 cahiers numérotés.

Encadrement rouge et vert en tête des chapitres. Titres en minuscule au minium. Lettres initiales, soit au minium, soit au cinabre. 2 col.

1. βίβλος τῶν ἁγίων γερόντων.
2. 'Αναστασίου μοναχοῦ· διηγήσεις διάφοροι περὶ τῶν ἐν Σινᾷ ἁγίων πατέρων.
3. ἐκ τοῦ λόγου τοῦ εἰς τὴν ἀναίρεσιν τῶν ἁγίων πατέρων τῶν ἐν 'Ραϊθοῦ ἐξήγησις.
4. Νέον παράδεισον τοῦ κυροῦ Δανιὴλ τοῦ Κιτιώτου.
5. περὶ τοῦ μακαρίου Εὐλογίου τοῦ λατόμου.
6. τοῦ αὐτοῦ ἀββᾶ Δανιὴλ περὶ τῆς πατρικίας τῆς μετασχηματισθείσης εἰς εὐνοῦχον.
7. τοῦ αὐτοῦ περὶ ἀρετῶν κεφάλαια ια' —

26. xi. s. parch. 296 ff.

Le ms se compose de 37 quaternions numérotés ; le dernier f° du quaternion 4 manque ; (les ff. 121-122 manquent dans la numérotation ; il y a un f° 95 bis.)

2 col. Titres en onciale mêlée de minuscule au minium. Encadrements multicolores et initiales multicolores en vedette. Certains titres ont été enlevés aux ciseaux.

Menaion de Septembre.

f° 1. *Vie de St Siméon. Inc.* Συμεὼν τὸν πάνυ τὸ μέγα θαῦμα τῆς οἰκουμένης... *des.* fol. 25. καὶ τὴν μίαν αὐγὴν ἐκ μιᾶς τῆς θεότητος εἰσδεχόμενος ἐν χω̄ ἰῡ κτλ. = Boll 1.

f° 25. *Vie de S*t *Mamas. Inc.* Μάμας ὁ μέγας οὗτος τοῦ χῡ μάρτυς καὶ περιβόητος... *des.* καὶ πάρδαλις μὲν κατὰ τοῦ μάρτυρος καὶ ἀνδροφόνος ἄκρτος | *lac.*

f° 32. *Suite de la vie de S*t *Mamas. Inc.* ἡλικίαν ὑπερανέβη καὶ χρηστῶν αὐτῷ πᾶσα χάρις... *des.* f° 37. τόπον διαπρεπῶς ἄγαν κατατιθέασι δοξάζοντες κτλ. = Boll 1.

f° 33. μηνὶ τῷ αὐτῷ δ'· ἄθλησις τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βαβύλα ἀρχιεπισκόπου Ἀντιοχείας παθόντος ὑπὸ Νουμεριανοῦ τοῦ ἀσεβοῦς. = Boll. 3.

f° 43. μηνὶ τῷ αὐτῷ ϛ'· Διήγησις μερικὴ περὶ τοῦ γενομένου θαύματος παρὰ τοῦ πανενδόξου Μιχαὴλ τοῦ ἀρχιστρατήγου ἐν Χώναις. = Boll. 3.

f° 48. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· μαρτύριον τῶν ἁγίων μαρτύρων Εὐδοξίου, Ῥωμύλου, Ζήνωνος καὶ Μακαρίου. = Boll.

f° 53 v° μηνὶ τῷ αὐτῷ ζ'· ἄθλησις τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μάρτυρος Σώζοντος παθόντος ἐν Κιλικίᾳ. = Boll. 2.

f° 56. μηνὶ τῷ αὐτῷ θ· μαρτύριον τοῦ ἁγίου μάρτυρος Σεβηριανοῦ. = Boll. 2.

f° 61. μηνὶ τῷ αὐτῷ ι'· μαρτύριον τῶν ἁγίων γυναικῶν Μηνοδώρας Μητροδώρας καὶ Νυμφοδώρας. = Boll.

f° 67. μηνὶ τῷ αὐτῷ ια'· βίος καὶ πολιτεία καὶ ἀγῶνες τῆς ὁσίας καὶ μακαρίας μητρὸς ἡμῶν Θεοδώρας τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ. = Boll. 2.

f° 78 v° μηνὶ τῷ αὐτῷ ιβ'· ἄθλησις τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μάρτυρος Αὐτονόμου = Boll.

f° 81 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιγ'· πρᾶξις καὶ τελείωσις τοῦ ἁγίου Κορνηλίου τοῦ ἑκατοντάρχου. = Boll.

f° 89 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιε'. = Boll. (*Nicetas Gothus*).

f° 93. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιϛ'. μαρτύριον τῆς ἁγίας καὶ πανευφήμου μάρτυρος Εὐφημίας. = Boll. 2.

f° 101. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιζ'· μαρτύριον τῶν ἁγίων γυναικῶν Σοφίας καὶ τῶν θυγατέρων αὐτῆς, Πίστεως, Ἐλπίδος καὶ Ἀγάπης. = Boll. 1.

f° 108 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιθ'· μαρτύριον τῶν ἁγίων Τροφίμου Σαββατίου καὶ Δορυμέδοντος. = Boll. 2.

f° 116. μηνὶ τῷ αὐτῷ κ' · Μαρτύριον τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Εὐσταθίου καὶ Θεοπίστης καὶ τῶν δύο τέκνων αὐτῆς Ἀγαπίου καὶ Θεοπίστου. = Boll. 2.

f° 137. μηνὶ τῷ αὐτῷ κϐ' Ἀστερίου ἐπισκόπου Ἀμασείας · ἐγκώμιον εἰς τὸν ἅγιον καὶ ἔνδοξον ἱερομάρτυρα τοῦ χῦ Φωκᾶν. *Inc.* ἱερὸς μὲν θεσπέσιος ἅπας ὁ τῶν γενναίων μαρτύρων κατάλογος. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 314.*

f° 141. μηνὶ τῷ αὐτῷ κδ' · ἄθλησις τῆς ἁγίας ἐνδόξου καὶ καλλινίκου μάρτυρος τοῦ χῦ Θέκλας τῆς ἐν Ἰκονίῳ. = Boll. 3.

f° 152. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ · πράξεις τῆς ἁγίας ἀποστόλου καὶ μάρτυρος τοῦ χῦ Θέκλας καὶ θαύματα · συνεγράφη δὲ παρὰ Βασιλείου ἐπισκόπου Ἰσαυρίας Σελευκείας. = Boll. 1.

f° 186 v°. τὰ θαύματα τῆς ἁγίας πρωτομάρτυρος Θέκλας. = Boll. 2 divisé en 46 chapitres. *des.* f° 227 v° καὶ ἄκαρπόν ποτε ποιήσῃς, ὦ παρθένε, καὶ μάρτυς · ἧς καὶ πάντοτε τῶν ἐμῶν ἐμέλησέ τε καὶ μέλει καὶ μελήσει.

f° 228. μηνὶ τῷ αὐτῷ κε' · βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσιάς Εὐφροσύνης τῆς μετονομασθείσης σμαράγδου. = Boll. 2.

f° 235 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ κϛ' · ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον Ἰωάννην τὸν εὐαγγελιστὴν καὶ θεολόγον τὸν ἐπὶ τῷ στήθοι τοῦ χῦ ἀναπεσόντος. = Boll. 4.

f° 245 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ κζ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος Καλλιστράτου καὶ τῆς συνοδίας αὐτοῦ. = Boll.

f° 254. μηνὶ τῷ αὐτῷ κη' · βίος καὶ μαρτύριον τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Χαρίτωνος τοῦ ὁμολογητοῦ καὶ καθηγητοῦ τῆς ἐρήμου. = Boll.

f° 262 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ κθ' · *Vie de St Cyriacus* = Boll. 2.

f° 272. μηνὶ τῷ αὐτῷ λ' · ἄθλησις τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου τῆς μεγάλης Ἀρμενίας. = Boll. 2.

27. XIIIe s. parch. 0,364 × 0,265. 327 ff.

Les deux derniers ff. n'appartiennent pas au manuscrit. Celui-ci se compose de 13 quatern. + 7 ff. + 8 quatern. + 7 ff. + 9 ff. + 6 ff. + 1 quatern. + 10 ff. Les quaternions 4, 9, 22, 23 et 27 manquent.

Titres en onciale de fantaisie au minium. Encadrements en forme de Π, coloriés en bleu, vert, rouge et or.

Μηναῖον ὀκτωβρίου καὶ νοεμβρίου

f° 1. ὑπόμνημα ἤγουν ὑπερήγησις τοῦ μαρτυρίου τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος καὶ θαυματουργοῦ Ἀρτεμίου συλλεγὲν ἀπὸ τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας Φιλοστοργίου καὶ ἄλλων τινῶν παρὰ Ἰωάννου μοναχοῦ. = Boll. 1

des. f° 24 v°. ἴστω τοίνυν οὐρανός τε καὶ γῆ καὶ πᾶς ὁ τῶν ἀγγέλων... (*lacune*).

inc. f° 25. -νης τῆς κεφαλῆς καταλειφθείσης.... κτλ.

f° 34 v°. ἄθλησις τῶν ἁγίων μάρτυρων Ἀρέθα καὶ τῶν σὺν αὐτῷ τετρακισχιλίων διακοσίων πεντήκοντα δύο. = Boll. 1

des. f° 56 v°. καὶ εἶθ'. οὕτως ἐμπορέυεται ἀπὸ τῆς βασιλευούσης καὶ... (*lacune*).

inc. f° 57. καὶ ἀκορέτως ἐφάνη αὐτῷ ἡ πολιτεία τῆς ἀσκήσεως.... κτλ.

f° 75 v°. βίος καὶ πολιτεία καὶ μερικὴ θαυμάτων διήγησις τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων τοῦ χῦ ἰατρῶν καὶ θαυματουργῶν ἀναργύρων Κοσμᾶ καὶ Δαμιανοῦ = Boll. 2.

f° 80 v°. θαύματα τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων τοῦ χῦ ἰατρῶν καὶ θαυματουργῶν ἀναργύρων Κοσμᾶ καὶ Δαμιανοῦ· ἡ προθεωρία. *Inc.* προσθέντες ἐπὶ τῇ ἀγάπῃ σου... *des.* οὕτω καὶ τὸν πεπορνευκότα ἐν Κορίνθῳ παρέδωκεν τῷ Σατανᾷ ἵνα τὸ πνεῦμα αὐτοῦ σώσῃ... κτλ.

f° 93 v°. μαρτύριον τῶν ἁγίων μαρτύρων Ἀκινδύνου, Πηγασίου, Ἀνεμποδίστου, Ἀφθονίου καὶ Ἐλπιδοφόρου. = Boll. 3.

f° 107. βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας τοῦ ἐλεήμονος. = Boll. 2.

f° 134. βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου. = Boll. 4.

des. f° 143 ἀγωγὴν μετέλθῃς φίλην... (*lacune*).

inc. f° 144 αὐτῷ καὶ ἀρέσκουσαν οὐδὲν τὸ κωλύον ἔσται.. κτλ.

des. f° 167 τῷ μὲν οὖν ἄρχοντι παρῄνει τὸ δέος ἔκδοτον αὐτὸν ἤδη... (*lacune*).

inc. f° 168 καὶ τράπεζα Ἰεζάβελ αὕτη θεὸς φαγόντες ἐξεμέσατε.. κτλ.

f° 189 v°. μαρτύριον τῶν ἁγίων ὁμολογητῶν Σαμωνᾶ, Γουρία καὶ Ἀβίβου. = Boll.

f° 207. *blanc.*

f° 208. βίος τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Κλήμεντος ἐπισκόπου Ῥώμης μαθητοῦ τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Πέτρου. = Boll. 2 b.

f° 265. τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Ἐφραΐμ ἐπισκόπου Χερσῶνος· περὶ τοῦ θαύματος τοῦ εἰς τὸν παῖδα γενομένου παρὰ τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος καὶ ἀποστόλου Κλήμεντος. = Boll. 4.

f° 272. βίος καὶ μαρτύριον τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Στεφανοῦ τοῦ νέου. = Boll.

f° 325. *blanc.*

f° 326. *Autre écriture.* Fragment. *inc.* καὶ ἀδεὲς δὲ ὀστοῖς πεπλησιακόσι γενόμενον τοῦτο σύμβολον ἐναργὲς κατέστη τῷ μακαρίῳ..... (plus loin : Λικινίῳ τροπαιοφόρῳ βασιλεῖ Θεόδωρος στρατηλάτης)..... *des.* f° 327 v° ἐπιθείς σοι τὰς τημορίας αἵτινες ἡκανὸς ἕξουσι (sic).

28. XII° s. parch. 0,340 × 0,162, 235 ff.

Le ms. se compose de 29 quaternions numérotés de première main, + 3 ff.

Les deux premiers ff. ont perdu leur colonne extérieure.

Titres en minuscule au minium. Lettres initiales en vedette. Encadrement des titres au minium en forme de Π.

1. μηνὶ σεπτεμβρίῳ α'· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Σιμεὼν τοῦ ἐν τῇ μάνδρᾳ. = Boll. 1.
2. μηνὶ τῷ αὐτῷ β' μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Μάμαντος. = Boll. 1.
3. μηνὶ τῷ αὐτῷ γ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Ἀνθίμου ἐπισκόπου Νικομηδείας. = Boll.
4. μηνὶ τῷ αὐτῷ δ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Βαβύλα ἀρχιεπισκόπου Ἀντιοχείας. = Boll. 3.
5. μηνὶ τῷ αὐτῷ ς' · διήγησις περὶ τοῦ γενομένου θαύματος παρὰ τοῦ ἀρχιστρατήγου Μιχαὴλ ἐν Χώναις. = Boll. 3.
6. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ · μαρτύριον τῶν ἁγίων μαρτύρων Εὐδοξίου Ῥωμύλου, Ζήνωνος καὶ Μακαρίου. = Boll.
7. μηνὶ τῷ αὐτῷ ζ'. μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος Σώζοντος. = Boll. 1.
8. μηνὶ τῷ αὐτῷ η'· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀνδρέου ἀρχιεπισκόπου Κρήτης τοῦ ἱεροσολυμίτου · λόγος εἰς τὸ χαροποιὸν γενέθλιον τῆς ὑπεραγίας δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας. = Boll. 9.
9. μηνὶ τῷ αὐτῷ θ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Σεβηριανοῦ. = Boll. 2.

10. μηνὶ τῷ αὐτῷ ι' · μαρτύριον τῶν ἁγίων γυναικῶν Μηνοδώρας, Νυμφοδώρας, καὶ Μητροδώρας. = Boll.

11. μηνὶ τῷ αὐτῷ ια' · βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας μητρὸς ἡμῶν Θεοδώρας τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τῆς Αἰγύπτου. = Boll. 2.

12. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιβ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Αὐτονόμου. = Boll.

13. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιγ' · πρᾶξις καὶ τελείωσις τοῦ ἁγίου Κορνηλίου τοῦ ἑκατοντάρχου. = Boll.

14. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιδ' · Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀνδρέου Κρήτης τοῦ ἱεροσολυμίτου · λόγος σχεδιασθεὶς εἰς τὴν παγκόσμιον ὕψωσιν τοῦ τιμίου καὶ σωτηρίου καὶ ζωοποιοῦ σταυροῦ. *Cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 247.*

15. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιε' : μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Νικήτα · = Boll. Nicetas Gothus.

16. μηνὶ τῷ αὐτῷ ις' · μαρτύριον τῆς ἁγίας καὶ ἐνδόξου καλλιπαρθένου καὶ μεγαλομάρτυρος Εὐφημίας τῆς πανευφήμου. = Boll. 2.

17. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιζ' · μαρτύριον τῶν ἁγίων τοῦ χῦ γυναικῶν Πίστεως, Ἐλπίδος, Ἀγάπης καὶ τῆς μητρὸς αὐτῶν Σοφίας. = Boll. 1.

18. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιθ' · μαρτύριον τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων τοῦ χῦ μαρτύρων Τροφίμου, Σαββατίου καὶ Δορυμέδοντος. = Boll. 2.

19. μηνὶ τῷ αὐτῷ κ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Εὐσταθίου καί Θεοπίστης τῆς γυναικὸς αὐτοῦ, καὶ τῶν δυό τέκνων αὐτοῦ Ἀγαπίου καὶ Θεοπίστου. = Boll. 2.

20. μηνὶ τῷ αὐτῷ κβ' · Ἀστερίου ἐπισκόπου Ἀμασείας εἰς τὸν ἅγιον τοῦ χῦ μάρτυρα Φωκᾶν. *Cf. Fabric. Bibl. gr. X, p. 314.*

21. μηνὶ τῷ αὐτῷ κδ' · βίος καὶ μαρτύριον τῆς ἁγίας καὶ ἀποστόλου καὶ πρωτομάρτυρος Θέκλης. = Boll. 3.

22. μηνὶ τῷ αὐτῷ κε'. βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας μητρὸς ἡμῶν Εὐφροσύνης τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ. = Boll. 2.

23. μηνὶ τῷ αὐτῷ κς' · ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον ἀπόστολον Ἰωάννην τὸν εὐαγγελιστὴν καὶ θεολόγον. = Boll. 4.

24. μηνὶ τῷ αὐτῷ κζ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Καλλιστράτου καὶ τῶν σὺν αὐτῇ. = Boll.

25. μηνὶ τῷ αὐτῷ κη' · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ὁμολογητοῦ Χαρίτωνος. = Boll.

26. μηνὶ τῷ αὐτῷ κθ'· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Κυριακοῦ τοῦ ἀναχωρητοῦ. = Boll. 2.

27. μηνὶ τῷ αὐτῷ λ'· βίος καὶ πολιτεία καὶ μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Γρηγορίου τῆς μεγάλης Ἀρμενίας καὶ τῶν ἁγίων παρθενομαρτύρων γυναικῶν Γαΐνης καὶ Ῥιψίμης καὶ λοιπῶν συμπαρθένων αὐταῖς. = Boll. 2.

29. XIIIe s. parch. 0,280 × 0,218. 285 ff.

Le ms. se compose de 35 cahiers numérotés de 3 à 37 + 2 ff. de garde. Les quaternions α' et β' manquent.

2 col. Encadrements et barres ornées en bleu, rouge et jaune. Les premières lettres des vies sont des onciales ornées multicolores. Les initiales des paragraphes sont écrites au minium en vedette.

1. *Vie de St Acyndinus. Inc.* - πόρασιν εὐχαριστῶ σοὶ κε εἶπεν, ὅτι ἀνάξιον ὄντα σώζεις με .... κτλ. = Boll. 3.

2. μηνὶ τῷ αὐτῷ δ' · βίος καὶ πολιτεία καὶ ἀγῶνες τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωαννικίου. = Boll. 3.

3. μηνὶ τῷ αὐτῷ ε'· βίος καὶ πολιτεία καὶ μαρτύριον τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων τοῦ χῦ μαρτύρων Γαλακτίωνος καὶ Ἐπιστήμης. = Boll.

4. μηνὶ τῷ αὐτῷ ς' · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Παύλου τοῦ ὁμολογητοῦ. (*Paulus Constantinopolitanus*). = Boll. 2.

5. μηνὶ τῷ αὐτῷ ζ'. μαρτύριον τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Ἱέρωνος καὶ τῶν σὺν αὐτῷ ἁγίων τῶν ἐν Μελιτινῇ ἀθλησάντων. = Boll.

6. μηνὶ τῷ αὐτῷ θ'. βίος καὶ πολιτεία καὶ ἄσκησις τῆς ὁσίας Ματρώνης. = Boll. 1.

7. μηνὶ τῷ αὐτῷ ι' · βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας καὶ ἀειμνήστου Θεοκτίστης τῆς Λεσβίας. = Boll. 2.

8. μηνὶ τῷ αὐτῷ ια' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτορος τοῦ χῦ Μηνᾶ τοῦ αἰγυπτίου, τοῦ ἐν τῷ Κοτυαείῳ μαρτυρήσαντος. = Boll. 3.

9. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιβ' · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας τοῦ ἐλεήμονος. Boll. 2.

10. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιγ' · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου. = Boll. 4.

11. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιδ' · ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον ἀπόστολον τοῦ χῦ Φίλιππον. = Boll. 3.
12. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιε' · μαρτύριον τῶν ἁγίων ὁμολογητῶν Γουρία Σαμωνᾶ καὶ Ἀβίβου καὶ μερικὴ διήγησις τοῦ γεγονότος θαύματος εἰς Εὐφημίαν τὴν κόρην. = Boll.

30. XIVe s. parch. 0.348 × 0.282. 149 ff. + 3 ff.

1. μηνὶ ὀκτρωβρίῳ α' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου ἀποστόλου τοῦ χῦ Ἀνανία. *des.* f° 1 v°... κάλλος τε ὁρῶν οἷόν τε ὄψει ἐπιφαινομένον... (La dernière ligne illisible). = Boll.
2. *inc.* πριων ἀποδεικνύει τῇ εἰκοστῇ..... κτλ = *St Cyprien.* Boll. 4.
3. μηνὶ τῷ αὐτῷ γ' · μαρτύριον τοῦ ἐν ἁγίοις ἱερομάρτυρος Διονυσίου τοῦ ἀρεοπαγίτου. = Boll. 1.
4. μηνὶ τῷ αὐτῷ ε' · μαρτύριον τῆς ἁγίας καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Χαριτίνης. = Boll.
5. μηνὶ τῷ αὐτῷ ς' · ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον ἀπόστολον τοῦ χῦ Θωμᾶν. *inc.* πάλαι μὲν τὰς κατὰ γῆν διατριβὰς ἀνύοντες οἱ ἀπόστολοι... *des.* τὰς ψυχὰς ἐφαιδρύνθησαν τοῦ νοητοῦ ἡλίου καθαρῶς αὐτοῖς ἐπιλάμποντος, εἰς δόξαν πατρὸς, υἱοῦ κτλ. *cf. Fabric. Bibl. gr. X, p. 340.*
6. μηνὶ τῷ αὐτῷ ζ' · μαρτύριον τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων μεγαλομαρτύρων Σεργίου καὶ Βάχχου. = Boll.
7. μηνὶ τῷ αὐτῷ η' · βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας μητρὸς ἡμῶν Πελαγίας τῆς πρώην πόρνης. = Boll. 1.
8. μηνὶ τῷ αὐτῷ ι' · μαρτύριον τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων τοῦ χῦ μαρτύρων Εὐλαμπίου καὶ Εὐλαπίας. = Boll. 2.
9. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιβ' · μαρτύριον τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων τοῦ χῦ μαρτύρων Ταράχου Πρόβου καὶ Ἀνδρονικοῦ. = Boll. 2.
10. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιγ' · μαρτύριον τῶν ἁγίων ἱερομαρτύρων Κάρπου καὶ Παπύλου. = Boll. 2.
11. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιδ' · μαρτύριον τῶν ἁγίων τῶν χῦ μαρτύρων Ναζαρίου Γερβασίου Προτασίου καὶ Κελσίου. = Boll.
12. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιε' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος Λουκιανοῦ. = Boll. 2.
13. μηνὶ τῷ αὐτῷ ις' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος Λογγίνου. = Boll. 2.

14. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιζʹ · ὑπόμνημα εἰς τοῦ ἅγιον ἀπόστολον καὶ εὐαγγελιστὴν Λουκᾶν. = Boll. 1.

15. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιηʹ · βίος καὶ μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μάρτυρος Οὐάρου. = Boll. 2.

16. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιθʹ · μαρτύριον τοῦ ἁγίου ὁσιομάρτυρος Ἀνδρέου τοῦ ἐν τῇ κρίσει. (σ dans un grattage) = Boll. 2.

17. μηνὶ τῷ αὐτῷ κʹ · μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Ἀρτεμίου. = Boll. 2.

18. μηνὶ τῷ αὐτῷ καʹ · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἱλαρίωνος. *inc.* ἐν Παλαιστίνῃ πόλις ἐστὶν οὐκ ἔλαττον ἢ πέντε καὶ τεσσαράκοντα σταδίους ἀπέχουσα Γάζης..... *des.* ἐν τῷ κήπῳ ἐξ οὗ γε ἐτρέφετο καὶ ὃς τὸ σῶμα μετὰ τελευτὴν ὑπεδέχετο... κτλ. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 235.*

19. μηνὶ τῷ αὐτῷ κβʹ · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἀβερκίου, ἐπισκόπου Ἱεραπόλεως. = Boll. 2.

20. μηνὶ τῷ αὐτῷ κγʹ · ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον Ἰάκωβον τὸν ἀπόστολον. = Boll.

21. μηνὶ τῷ αὐτῷ κδʹ · μάρτυριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Ἀρέθα καὶ τῶν σὺν αὐτῷ καὶ ἱστορία τῶν κατὰ χώρας πραχθέντων ... *des.* f° 149 παρορμῆσαι τὸν βασιλέα τῶν Αἰθιόπων ὅπλα κατὰ τῶν Ὁμηρίτων κινῆσαι. = Boll. 2.

Les trois derniers folios marqués αʹ, βʹ, γʹ, appartiennent à la vie de sainte Sébastienne (24 octobre. cf. Boll.)

31. parch. XIIIe s. 0,352 × 0,265, 105 ff.

Fragment de manuscrit. Restent les 6 derniers ff. du quaternions ιεʹ. les quatern. ιϛʹ à κζʹ et 4 ff. du quatern. κηʹ.

2 col. Titres en minuscule au minium. Lettres onciales ornées, au minium, en tête des vies; lettres onciales simples au début des paragraphes. Barres ornées au minium.

1. *Inc.* τἀληθῆ οὐκ ὅτι ἔγημεν ὁπότε οἶδε ὅτι ... κτλ. = *Vie de S. Clément*, Boll. 2a.

2. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος καὶ ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας Πέτρου. = Boll. 1.

3. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· μαρτύριον τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Μερκουρίου. *inc.* Δέκιος ἡνίκα καὶ Βαλεριανὸς... *des.* δοξάζων εὐχαριστῶ ψυχῇ τὸν τοὺς αὐτοῦ θεράποντας δοξάζοντα κύριον, ὅτι αὐτῷ πρέπει... κτλ. cf. *Fabric. Bibl. gr. X, p. 293.*

4. μηνὶ τῷ αὐτῷ κζ'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου Ἰακώβου τοῦ πέρσου. *inc.* Ἀρκαδίου τῶν Ῥωμαίων διέποντος σκῆπτρα... *des.* οἵων παρ' αὐτὸν τῶν βραβείων ἀξιωθήσεται ὅτι αὐτῷ πρέπει κτλ. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 236.*

5. μηνὶ τῷ αὐτῷ κη· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ὁμολογητοῦ Στεφάνου τοῦ νέου. *Inc.* θεῖόν τι χρῆμα ἡ ἀρετὴ καὶ πολλῶν ἀξία τῶν ἐγκωμίων... *des.* εὐχαῖς αὐτοῦ καὶ πρεσβείαις διὰ τὴν τοῦ χῦ χάριτος καὶ τῶν οἰκτιρμῶν, ᾧ πρέπει κτλ. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 328.*

6. μηνὶ τῷ αὐτῷ λ'. ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον τοῦ χῦ ἀπόστολον Ἀνδρέαν τὸν πρωτόκλητον. = Boll. 4.

32. XIIe s. parch. 0,390 × 0,285. 209 ff.

Le premier quaternion manque; les quaternions β'-κζ' sont numérotés.

Titres en onciale de fantaisie au minium. Lettres onciales ornées en bleu, en tête des vies; lettres onciales simples au minium, au début des paragraphes. Encadrements des titres en bleu et rouge.

Au début πίναξ de main postérieure.

1. *inc.* τὴν ἤπειρον ἀβλαβῶς ἔχων διασωθείη... κτλ. = *Vie de St Thyrsus.* Boll.
2. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιε'. μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Ἐλευθερίου. = Boll.
3. μηνὶ τῷ αὐτῷ ις'· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἀνδρονίκου καὶ τῆς τούτου γυναικὸς Ἀθανασίας· *inc.* κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν ἦν τις ἀνὴρ ... *des.* εὐξώμεθα οὖν καὶ ἡμεῖς ἅπαντες ἀγαπητοὶ φθάσαι εἰς τὰ μέτρα τοῦ ἀββᾶ Ἀνδρονίκου ... κτλ. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 196.*
4. *Vie du prophète Daniel;* titre mutilé, *inc.* Ἄρτι Ναβουχο + + + + + + + βασιλεὺς ... *des.* αὐτοῖς γε τοῖς τρισὶ καὶ φίλοις παισὶ καὶ προφήταις εἰς ἀεὶ συνὼν καὶ μηδὲ ἡμῶν, κατάγε τὸ περιέπειν καὶ βοηθεῖν, ἀφιστάμενος εἰς δόξαν κτλ. *cf. Fabr., Bibl. gr. X, p. 217.*
5. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιη'· μάρτύριον τοῦ ἁγίου μάρτυρος Βονηφατίου. = Boll. 2.
6. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιθ'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου μάρτυρος Σεβαστιανοῦ καὶ τῆς συνοδίας, αὐτοῦ, Ζωῆς Τραγκυλίνου, Νικοστρά-

του, Κλαυδίου, Κάστορος, Τιβουρτίου, Καστούλου Μαρκελλίνου καὶ Μάρκου. = Boll.

7. μηνὶ τῷ αὐτῷ κ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Ἰγνατίου τοῦ θεοφόρου. = Boll. 3.

8. κυριακῇ πρὸ τῆς χ̄ῡ γεννήσεως. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἐπισκόπου Ναζιανζοῦ τοῦ θεολόγου · εἰς τοὺς λόγους καὶ εἰς τὸν ἐξισωτὴν Ἰουλιανὸν συμφοιτητὴν αὐτοῦ γενόμενον καὶ ἔκδικον Ναζιανζοῦ.

9. πρὸ πέντε ἡμερῶν τῆς χ̄ῡ γεννήσεως · τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου · εἰς τὸν μακάριον Φιλογόνιον γενόμενον ἀπὸ δικολόγου ἐπίσκοπον. = Boll.

10. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἐφραὶμ. λόγος εἰς τὸν πάγκαλον Ἰωσήφ. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p.* **264.**

11. μηνὶ τῷ αὐτῷ κα'· μαρτύριον τῆς ἁγίας μάρτυρος Ἰουλιανῆς = Boll.

12. μηνὶ τῷ αὐτῷ κβ'· μαρτύριον τῆς ἁγίας μάρτυρος Ἀναστασίας τῆς Ῥωμαΐας. = Boll. 1.

13. μηνὶ τῷ αὐτῷ κγ'· μαρτύριον τῶς ἁγίων δέκα μαρτύρων τῶν ἐν τῇ Κρήτῃ μαρτυρησάντων. = Boll.

14. μηνὶ τῷ αὐτῷ κδ'· μαρτύριον τῆς ἁγίας μάρτυρος Εὐγενίας καὶ τῆς συνοδίας αὐτῆς. = Boll.

15. μηνὶ τῷ αὐτῷ κε'· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ θεολόγου· λόγος εἰς τὰ ἅγια θεοφάνια εἴτ' οὖν γενέθλια.

16. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου ἐπισκόπου Καισαρείας Καπποδοκίας· λόγος εἰς τὴν χ̄ῡ γέννησιν

17. μηνὶ τῷ αὐτῷ κς'· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου Νύσσης · ἐγκώμιον εἰς τὸν ἅγιον πρωτομάρτυρα Στέφανον. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 237.*

18. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· Λεόντος ἐν χ̄ῳ̄ βασιλεῖ αἰωνίῳ βασιλέως· λόγος εἰς τὸν πρῶτος αὐτῷ ἐκ τοῦ παραδείσου τῆς ἐκκλησίας προσενεχθέντα ἔμψυχον Στέφανον. = nº 21. ed. Ath.

19. μηνὶ τῷ αὐτῷ κζ'· μαρτύριον τῶν ἁγίων μαρτύρων Θεοδώρου καὶ Θεοφάνους τῶν γραπτομαρτυρησάντων. = Boll.

20. μηνὶ τῷ αὐτῷ κη'· μαρτύριον τῶν ἁγίων μαρτύρων Δωροθέου, Γλυκερίου, Μαρδονίου, Ἴνδης καὶ Δόμνας καὶ τῆς συνοδίας αὐτῶν. *inc.* ἄρτι Μαξιμιανοῦ δεύτερον ἔτος ἄγοντος ... *des.* καὶ ἐπευξάμενος καὶ τελευταῖον εἰπὼν ὑπνῶσαι βραχὺ βούλεσθαι καὶ ὑποχωρῆσαι τούτους παρασχευάσαι οὕτω τὴν ἱερὰν ἐκείνην ἀφῆκε ψυχήν. *cf. Fabr. Bibl. Gr., X, p.* **229.**

21. μηνὶ τῷ αὐτῷ λ'· βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας μητρὸς ἡμῶν Μελάνης τῆς ῥωμαΐας = Boll.

33. XIIe s. parch. 0,310 × 0,255. 325 ff.

Les quatern, α' et β' manquent; γ' à μγ' existent ainsi que 2 ff. de μδ' + 1 f° pap. main récente.

2 col. Titres en onciale de fantaisie au minium. Lettres onciales, parfois ornées, au minium et en saillie en tête des paragraphes. Barres ornées au minium.

1. *inc.* μεμαθηκὼς καὶ εἰς τήνδε τὴν πολιὰν ἔσωσα - - - *des.* ἄχρι θανάτου ἐπιδειξάμενος βοηθείᾳ καὶ χάριτι χῦ τοῦ ἀληθινοῦ θῦ ἡμῶν, ᾧ πρέπει κτλ.
2. μηνὶ τῷ αὐτῷ δ'· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωαννικίου = Boll. 3.
3. μηνὶ τῷ αὐτῷ ε'· τῶν ἁγίων Γαλακτίωνος καὶ Ἐπιστήμης· ζήτει τὸ ἀνάγνωσμα ἔμπροσθεν εἰς τὸ τέλος τῆς ιζ' τοῦ ἁγίου Γρηγορίου τοῦ θαυματουργοῦ.
4. μηνὶ τῷ αὐτῷ ϛ'· βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Παύλου τοῦ ὁμολογητοῦ = Boll. 2.
5. μηνὶ τῷ αὐτῷ θ'· βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας Ματρώνης = Boll. 1.
6. μηνὶ τῷ αὐτῷ ια'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Μηνᾶ τοῦ αἰγυπτίου, τοῦ ἐν τῷ Κοτυαείῳ μαρτυρήσαντος. = Boll. 3.
7. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιβ'· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας τοῦ ἐλεήμονος. = Boll. 2.
8. μαρτύριον τοῦ ἁγίου μάρτυρος Ἱέρωνος καὶ τῶν σὺν αὐτῷ ἐν Μελιτηνῇ ἀθλησάντων ἁγίων μαρτύρων. = Boll.
9. μηνὶ τῷ αὐτῷ ι + βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας Θεοκτίστης τῆς λεσβίας = Boll. 2.
10. μηνὶ νοεμβρίῳ ιγ'· βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου. = Boll. 4.
11. ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον ἀπόστολον τοῦ χῦ Φίλιππον. = Boll. 4.
12. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιε'· μαρτύριον τῶν ἁγίων ὁμολογητῶν Σαμωνᾶ, Γουρία καὶ Ἀβίβου. = Boll.
13. τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ· θαῦμα τῶν ἁγίων ὁμολογητῶν Γουρία, Σαμωνᾶ, καὶ Ἀβίβου. *inc.* τοιοῦτον μὲν δὴ καὶ ὁ μάρτυς Ἄβιβος. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 233.*

14. μηνὶ τῷ αὐτῷ ις'· ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον ἀπόστολον καὶ εὐαγγελιστὴν Ματθαῖον. = Boll. 2.

14. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιζ'· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ἁγίου μάρτυρος Γρηγορίου τοῦ θαυματουργοῦ. = Boll.

15. μηνὶ τῷ αὐτῷ +· βίος καὶ μαρτύριον τῶν ἁγίων Γαλακτίωνος καὶ Ἐπιστήμης. = Boll.

16. μαρτύριον τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Πλάτωνος. (Ancyrani) = Boll.

17. βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἀμφιλοχίου ἐπισκόπου γενομένου Ἰκονίου. = Boll. 2.

18. βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἐπισκόπου γενομένου Ἀκραγαντίνων = Boll. 2.

19. Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ εἰς τὰς κε'· Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἐφραὶμ ἐπισκόπου Χερσῶνος· περὶ τοῦ θαύματος τοῦ εἰς τὸν παῖδα γεγονότος παρὰ τοῦ ἱερομάρτυρος καὶ ἀποστόλου Κλήμεντος ἐπισκόπου Ῥώμης. = Boll. 4.

dernier f°, de main récente. (xv° s.) τὸ παρὸν βιβλίον ὑπάρχει Ἰωάννου (ou) Ἰουλιανοῦ Βλασίου.

34. xiv° s. parch. 0,378 × 0,272, 267 ff.

2 col. Titres en minuscule au minium. Lettres initiales ornées au minium en vedette; encadrements et barres ornées au minium.

1. βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Παύλου τοῦ Θηβαίου = Boll. 2.

2. μηνὶ τῷ αὐτῷ ι'· βιος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου Μαρκιανοῦ πρεσβυτέρου καὶ οἰκονόμου γενομένου τῆς μεγάλης ἐκκλησίας. = Boll.

3. μηνὶ τῷ αὐτῷ ια'· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Θεοδοσίου τοῦ κοινοβιάρχου. = Boll. 3.

4. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιγ'· μαρτύριον τῶν ἁγίων τοῦ χῦ μαρτύρων Ἑρμύλου καί Στρατονίκου. = Boll.

5. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιδ'· Νείλου μοναχοῦ εἰς τὴν ἀναίρεσιν τῶν ἐν Σινᾶ καὶ Ῥαϊθοῦ ἁγίων πατέρων. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 325.*

6. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιε'· βίος καί πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ διὰ χν̄ πτωχοῦ. *inc.* Τυραννικόν τι χρῆμα τεκόντων στοργή... *des.* ἵν' ἔχοι τι καὶ τὸ δένδρον ἀκόλουθον τῷ κάρπῳ εἰς δόξαν. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 261.*

7. λόγος εἰς τὴν προσκύνησιν τῆς τιμίας ἁλύσεως τοῦ ἁγίου καὶ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων Πέτρου. *inc*. ὅσοι τῷ κορυφαίῳ τῶν ἀποστόλων θείῳ ἔρωτι... *des*. ὃν διὰ πάντων ἐδόξασάς τε καὶ ἐμεγάλυνας κτλ. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 311.*
8. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιζ' · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἀντωνίου, συγγραφεὶς καὶ ἀποσταλεὶς πρὸς τοὺς ἐν τῇ ξένῃ μοναχοὺς παρὰ τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας. = Boll. 1.
9. μηνὶ τῷ αὐτῷ κ' · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Εὐθυμίου. = Boll. 2.
10. μηνὶ τῷ αὐτῷ κα' · ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον ἀπόστολον τοῦ χῡ Τιμόθεον. = Boll. 2.
11. μηνὶ τῷ αὐτῷ κϐ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῡ Ἀναστασίου. = Boll. 2.
12. μηνὶ τῷ αὐτῷ κγ' · ἄθλησις τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Κλήμεντος Ἀγκύρας. = Boll.
13. μηνὶ τῷ αὐτῷ κδ' · βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας Εὐσεϐείας τῆς μετονομασθείσης ξένης. = Boll.
14. μηνὶ τῷ αὐτῷ κε' · βίος τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ θεολόγου. = Boll. 1.
15. μηνὶ τῷ αὐτῷ κϛ' · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου Ξενοφῶντος καὶ τῶν αὐτοῦ τέκνων Ἰωάννου καὶ Ἀρκαδίου. = Boll.
16. μηνὶ τῷ αὐτῷ κη' · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἐφραῒμ τοῦ σύρου. = Boll. 2.
17. μηνὶ τῷ αὐτῷ λ' · βίος καὶ μαρτύριον τῶν ἁγίων καὶ θαυματουργῶν Κύρου καὶ Ἰωάννου. = Boll. 3.
18. μηνὶ ἰαννουαρίῳ β' · συγγράμμα Εὐσεϐίου τοῦ Παμφίλου εἰς τὸν τῆς ὁσίας μνήμης ἐπίσκοπον Σίλϐεστρον καὶ Κωνσταντῖνον τὸν τῆς θείας λήξεως. *inc*. ὁ ἡμέτερος ἱστοριογράφος Εὐσέϐιος, ἡνίκα τὴν ἐκκλήσιαν... *des*. καὶ τοῦ Στεφανοῦ τῆς δικαιοσύνης ἀπολαϐὼν καὶ πρεσϐείων κτλ. τῷ ἔχοντι καὶ τῷ γράψαντι χε̄ μου σῶσον. ἀμήν. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 322.*

35. xive s. pap. 0,405 × 0,298, 293 ff.

2 col. Titres en minuscule au minium. Lettres ornées en onciales au minium en vedette ; barres ornées au minium.

f° 1. λόγος πρῶτος τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου· λόγος εἴς τε τὴν περιτομήν, εἰς τὴν ὑπαπαντὴν τοῦ κυρίου ἡμῶν ἰῦ χῦ καὶ εἰς τὸν Συμεῶνα.

f° 3. (*Amphilochius.*) λόγος εἰς τὴν ὀκταήμερον περιτομὴν τοῦ χῦ ἡμων ἰῦ χῦ καὶ ἔπαινος διὰ βραχέων εἰς τὸν μέγαν Βασίλειον *inc.* σκιὰν μὲν τῶν μελλόντων ἀγαθῶν.

f° 6 v°. βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσιάς καὶ ἀοιδίμου μητρὸς ἡμῶν Συγκλητικῆς = Boll.

f° 25 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ η΄· βίος καὶ θαῦμα τῆς ὁσίας μητρὸς ἡμῶν Δομνίκας = Boll.

f° 31 βίος παὶ πολιτεία καὶ μερικὴ θαυμάτων διήγησις τῆς ἁγίας ἐνδόξου καὶ θαυματουργοῦ Θωμαΐδος. *inc.* ὁ μὲν παρωὶ οὗτος ἤδη μέγας ἀγών... *des.* διὰ τῆς σῆς παρρησίας καὶ μεσιτείας εὑρηκέναι ἀσφαλῶς νενομίκασί τε καὶ πεπιστεύκασι χάριτι κτλ.
τὸ συναξάριον τῆς ἁγίας Θωμαίδος *inc.* ἡ Θωμαὶς ἔτυχεν κτλ.

f° 44. βίος τῆς ὁσίας ἡμῶν μητρὸς Ἐλισαβέτ, βίος μερικῶς ἐν διηγήσει λόγου καὶ θαυμάτων μάλιστα κοινῶν τοῖς λόγοις.

B. Autre main.

f° 47. μηνὶ ἰαννουαρίῳ α΄. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀμφιλοχίου ἐπισκόπου Ἰκονίου· λόγος εἰς τὸν βίον καὶ τὰ θαύματα τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας Καππαδοκίας Βασιλείου τοῦ μεγάλου. = Boll. 4.

f° 63 v°. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ θεολόγου· εἰς τὸν μέγαν Βασίλειον ἐπιτάφιος. = Boll. 2.

f° 87 v°. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου Νύσσης· λόγος εἰς τὸν ἑαυτοῦ ἀδελφὸν μέγαν Βασίλειον. = Boll. 1.

f° 96 v°. βίος καὶ πολιτεία τοῦ ἁγίου πατρὸς ἡμῶν Σιλβέστρου πάπα Ῥώμης. = Boll.

f° 111 v°. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου τοῦ μεγάλου· ὁμιλία εἰς Γόρδιον μάρτυρα. = Boll.

f° 116. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας Καππαδοκίας τοῦ μεγάλου· ὁμιλία προτρεπτικὴ εἰς τὸ ἅγιον βάπτισμα.

f° 122. ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις παραγίνεται Ἰωάννης ὁ βαπτιστὴς κηρυσσων ἐν τῇ ἐρήμῳ τῆς Ἰουδαίας καὶ λέγων· μετανοεῖτε, ἤγγικε γὰρ ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν. » = *S[t] Jean Chrysostome . in Matthaeum. hom. 10.*

f° 128. *St Jean Chrysostome. in Mattheum. hom. 11.*

f° 134 v°. *St Jean Chrysostome. in Matthaeum. hom. 12.*

f° 146. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἐπισκόπου Νύσης · εἰς τὴν ἡμέραν τῶν φωτῶν.

f° 153 v°. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ θεολόγου · λόγος εἰς τὰ φῶτα.

f° 159. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ θεολόγου · λόγος εἰς τὸ ἅγιον βάπτισμα.

f° 174 v°. Θεοδώρου μαγίστρου τοῦ Δαφνοπάτου · ὑπόμνημα εἰς τὴν ἀνακομιδὴν τῆς τιμίας χειρὸς τοῦ τιμίου καὶ ἐνδόξου προφήτου προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ Ἰωάννου, τὴν ἐξ Ἀντιοχείας μετενεχθεῖσαν ἐν τῇ βασιλίδι τῶν πόλεων. *cf. Fabr., Bibl. gr., X, p. 261.*

f° 184 v°. μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος Πολυεύκτου. = Boll. 2.

f° 188. μηνὶ τῷ αὐτῷ ι' · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου Μαρκιανοῦ πρεσβυτέρου καὶ οἰκονόμου τῆς μεγάλης ἐκκλησίας. = Boll.

f° 195. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου τοῦ θεολόγου · εἰς τὸν ἅγιον Γρηγόριον ἐπίσκοπον Νύσσης ἐπιστάντα μετὰ τὴν χειροτονίαν.

f° 197. μηνὶ τῷ αὐτῷ ια' · βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου καὶ θεοφόρου πατρὸς ἡμῶν Θεοδοσίου τοῦ κοινοβιάρχου. *Inc.* ἥδιστον μὲν ἔαρ ἐν ὥραις... *des.* εἶτα μόλις ποτὲ τοῦ πλήθους ἐφιέντος, κτλ. *cf. Fabr., Bibl. gr., X, p. 337.*

f° 216. μαρτύριον τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων μαρτύρων Ἑρμύλου καὶ Στρατονίκου. = Boll.

f° 219. Νείλου μονάζοντος · εἰς τὴν ἀναίρεσιν τῶν ἐν Σινᾶ καὶ τῇ Ραϊθοῦ ἁγίων πατέρων.

f° 236. βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου καὶ θεοφόρου πατρὸς ἡμῶν Παύλου τοῦ θηβαίου. = Boll. 2.

f° 242. βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ καλυβίτου *inc.* τυραννικόν τι χρῆμα τεκόντων στοργή · *cf. Fabr., Bibl. gr., X, p. 261.*

f° 248. λόγος εἰς τὴν προσκύνησιν τῆς τιμίας ἁλύσεως τοῦ ἁγίου καὶ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων Πέτρου. *inc.* ὅσοι τῷ τοῦ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων θείῳ ἔρωτι... *cf. Fabr., Bibl. gr., X, p. 311.*

f° 259. βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἀντωνίου, συγγραφεὶς καὶ ἀποσταλεὶς πρὸς τοὺς ἐν τῇ ξένῃ μοναχοὺς παρὰ τοῦ ἐν

ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας. = Boll.

fo 283. μετάφρασις εἰς τὸ μαρτύριον τῆς ἁγίας μεγαλομάρτυρος Τατιανῆς τῆς ῥωμαίας *inc.* βασιλεύοντος ἐν τῇ μεγαλοπόλει Ῥώμῃ, κατὰ θεοῦ συγχώρησιν, Ἀλεξάνδρου... *des.* ἐτελειώθη τὸ μαρτύριον τῆς γενναιοτάτης Τατιανῆς κατὰ τὴν δύο καὶ δεκάτην τοῦ ἰαννουαρίου μηνὸς, κτλ ... *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 329.*

36. XIVe s. (1339). 0,410 × 0,305. 401 + 1 ff.

2 col. Titres en minuscule au minium. Lettres onciales au minium, en tête des paragraphes.

fo 1. *inc.* στέλλουσί τινας παρὰ τὸν μετάρσιον ἐκείνου ἄνθρωπον = *Syméon stylite.* Boll. 2.

fo 14 vo. μηνὶ τῷ αὐτῷ γ'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου ἱερομάρτυρος τοῦ χῦ Ἀνθίμου ἐπισκόπου Νικομηδείας. = Boll.

fo 19. μηνὶ τῷ αὐτῷ ϛ'· διήγησις περὶ τοῦ γεγονότος θαύματος παρὰ τοῦ ἀρχιστρατήγου Μιχαὴλ ἐν Χώναις. = Boll. 3.

fo 23 vo. μηνὶ τῷ αὐτῷ ζ'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Σώζοντος. = Boll. 2.

fo 25. μηνὶ τῷ αὐτῷ ια'· βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας μητρὸς ἡμῶν Θεοδώρας τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τῆς Αἰγύπτου. = Boll. 2.

fo 34 vo. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιε'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Νικήτα (Nicetas Gothus). = Boll.

fo 38. μηνὶ τῷ αὐτῷ ις'· μαρτύριον τῆς ἁγίας ἐνδόξου καλλιπαρθένου καὶ μεγαλομάρτυρος Εὐφημίας τῆς πανευφήμου. = Boll. 2.

fo 44. μηνὶ τῷ αὐτῷ κ'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Εὐσταθίου καὶ Θεοπίστης τῆς γυναικὸς αὐτοῦ, καὶ τῶν δύο τέκνων αὐτῶν Ἀγαπίου καὶ Θεοπίστου. = Boll. 2.

fo 61 vo. μηνὶ τῷ αὐτῷ κϐ'· Ἀστερίου ἐπισκόπου Ἀμασείας· εἰς τὸν ἅγιον μάρτυρα τοῦ χῦ Φωκᾶν. *inc.* ἱερος καὶ θεσπέσιος ἅπας ὁ τῶν γενναίων μαρτύρων κατάλογος. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 314.*

fo 65. μηνὶ τῷ αὐτῷ κϛ'· ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον ἀπόστολον Ἰωάννην τὸν εὐαγγελιστήν. = Boll. 4.

fo 74. μηνὶ τῷ αὐτῷ κζ'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Καλλιστράτου καὶ τῶν σὺν αὐτῷ. = Boll.

fo 81. μηνὶ ὀκτωβρίῳ α'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος καὶ ἀποστόλου Ἀνανίου. = Boll.

f° 84. βίος καὶ πολιτεία καὶ μαρτύριον τοῦ ἁγίου Διονυσίου τοῦ ἀρεοπαγίτου. = Boll. 1.

f° 91. μηνὶ τῷ αὐτῷ ε'· μαρτύριον τῆς ἁγίας μάρτυρος Χαριτίνης. = Boll.

f° 94. μηνὶ τῷ αὐτῷ ς'· ἐγκώμιον εἰς τὸν ἅγίον Θωμᾶν τὸν ἀπόστολον. *inc.* πάλαι τὰς κατὰ γῆν διατριβὰς. *des.* τοσαύτης ἡμῖν αἴτιος εὐφροσύνης ὁ Θωμᾶς, κτλ. *cf.* ***Fabr. Bibl. gr. X, p. 340.***

f° 99. μηνὶ τῷ αὐτῷ η'· βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας Πελαγίας. = Boll. 1.

f° 104. μηνὶ τῷ αὐτῷ εἰς τὰς ιβ'· μαρτύριον τῶν ἁγίων Ταράχου, Πρόβου καὶ Ἀνδρονίκου. = Boll. 2.

f° 110. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιη'· ἡ κοίμησις τοῦ ἁγίου ἐνδόξου ἀποστόλου καὶ εὐαγγελιστοῦ Λουκᾶ. = Boll. 1.

f° 114 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ κ'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Ἀρτεμίου. = Boll. 2.

f° 136 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ κς'· ἄθλησις τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Δημητρίου. = Boll. 2.

f° 143. μηνὶ τῷ αὐτῷ κθ' βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἀβραμίου. = *St Abraham* Boll. 2.

f° 156 v°. μηνὶ νοεμβρίῳ α'· τῶν ἁγίων καὶ θαυματουργῶν ἀναργύρων Κοσμᾶ καὶ Δαμιανοῦ καὶ Θεοδότης τῆς αὐτῶν μητρός. = Boll. 2.

f° 160. μηνὶ τῷ αὐτῷ εἰς τὰς ι'· βίος καὶ πολιτεία καὶ ἄσκησις τῆς ὁσίας Θεοκτίστης τῆς λεσβίας. = Boll. 2.

f° 167. μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος Μηνᾶ. = Boll. 3.

f° 171. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιγ'· ἡ κοίμησις τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου. = Boll. 4.

f° 227. θαῦμα τῶν ἁγίων μαρτύρων καὶ ὁμολογητῶν Γουρία, Σαμωνᾶ καὶ Ἀβίβου. *inc.* ἐν ἔτει ἑβδόμῳ ἑπτακοσιοστῷ κατὰ τὸν Μακεδόνων βασιλέα... *des.* διὰ δὲ τὴν τοῦ ἀρχιερέως παράκλησιν ἐπαύσαντο, κτλ.

f° 234 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ κδ'· μαρτύριον τῆς ἁγίας καλλινίκου μάρτυρος Αἰκατερίνας. = Boll.

f° 244 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ κζ'· μαρτύριον τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Ἰακώβου τοῦ πέρσου. *inc.* Ἀρκαδίου τὰ Ῥωμαίων διέποντος σκῆπτρα... *des.* οὕτω μὲν κοπωθεὶς τοσούτους δὲ τοὺς ὑπὲρ χῦ διανύσας ἄθλους κτλ. *cf.* ***Fabr. Bibl. gr. X, p. 336.***

f° 251 v°. μηνὶ δεκεμβρίῳ δ'· ἄθλησις τῆς ἁγίας ἐνδόξου καὶ καλλινίκου μεγαλομάρτυρος Βαρβάρας. = Boll. 2.

f° 257. μηνὶ τῷ αὐτῷ ς'· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νικολάου. = Boll. 4.

f° 273. μηνὶ τῷ αὐτῷ ι'· μαρτύριον τῶν ἁγίων μαρτύρων Μηνᾶ, Ἑρμογένους καὶ Εὐγράφου. = Boll.

f° 283. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιη'. ἄθλησις τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μάρτυρος τοῦ χῦ Βονιφατίου. = Boll. 2.

f° 300. μηνὶ τῷ αὐτῷ κ'· βίος καὶ μαρτύριον τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰγνατίου τοῦ θεοφόρου. = Boll. 3.

f° 306. μηνὶ τῷ αὐτῷ κγ'· μαρτύριον τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων δέκα μαρτύρων τῶν ἐν τῇ Κρήτῃ μαρτυρησάντων. = Boll.

f° 309. μηνὶ τῷ αὐτῷ κα'· βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας Μελάνης τῆς ῥωμαίας. = Boll.

f° 326. μηνὶ ἰαννουαρίου α'· Ἀμφιλοχίου ἐπισκόπου Ἰκονίου· διήγησις περί τε τοῦ βίου καὶ τῶν θαυμάτων τοῦ ἐν τιμῇ τῶν ἀποστόλων Βασιλείου ἀρχιεπισκόπου γενομένου Καισαρείας Καππαδοκίας. = Boll. 4.

f° 347 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ β'· τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν καὶ ἱερομάρτυρος Σιλβέστρου πάπα Ῥώμης λόγος συγγραφεὶς παρὰ Εὐσεβίου τοῦ Παμφίλου. *inc.* ὁ ἡμέτερος ἱστοριογράφος Εὐσέβιος. *cf. Fabr., Bibl. gr., X, p. 322.*

f° 367. μηνὶ τῷ αὐτῷ ι'· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου Μαρκιανοῦ πρεσβυτέρου καὶ οἰκονόμου γενομένου τῆς μεγάλης ἐκκλησίας. = Boll.

f° 377. τῷ αὐτῷ μηνὶ ιε'· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ διὰ χν̄ πτωχοῦ : *inc.* τυραννικον τι χρῆμα τεκόντων στοργή·... *cf. Fabr., Bibl. gr., X, p. 261.*

f° 385 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ· ὑπόμνημα τύπον ἱστορίας κεφαλαιώδους ἐπέχον ἐπὶ τῇ ἀνακομιδῇ τοῦ τιμίου λειψάνου τοῦ θείου καὶ ἱεροῦ Χρυσοστόμου. *inc.* ἀλλὰ πῶς ἄν τις αἰτίας καὶ μώμην... *des.* τὰ εὐσεβῆ δόγματα καὶ διδάγματα διαπρυσίως ἅμα καὶ μουσικῶς ᾄδουσα ἐν χῷ, κτλ. *cf. Fabr., Bibl. gr., X, p. 241.*

f° 392. μηνὶ ἰαννουαρίῳ λ'. τοῦ μακαρίου μητροπολίτου Ἰωάννου Εὐχαΐτων· λόγος εἰς τοὺς τρεῖς μεγάλους ἱεράρχας. = Boll. 1.

Sur le f° de garde de première main :

στίχοι Τενέδου ἰάμβϊοι

ἡ χεὶρ μὲν γράψασα τήνδε τὴν δέλτον
μυδῶσα κεῖται βρῶμα σκωλήκων. ξένε
ἰχῶρσι καὶ μώλωψι καὶ σηψὶ βρύων
ἀλλ' οἱ καθαρῶς ἐντρυφῶντες τοῖς λόγοις
γέγραφα θερμῶς τῇ παρούσῃ πύκτιδι
ἀνδρῶν ἀρίστων καὶ γυναικῶν μακάρων
μέμνησθε καί μοι τῷ γεγραφότι ξένῳ
τάφῳ ζοφώδη καὶ πνιγηρῷ + υθμένει
ὡς χοῦς δυσαχθεὶς τεφρα++ατρία++++
ἀηδίαν δύσοσμον πνέουσ' ὁ ++++
οὓς καρδιάς ἔρωτι καὶ πρ ++++++
βίους ἁγίων ὁσίων καὶ μαρτύρων
οὓς ἐντυχόντες οἱ θερμοὶ τῇ καρδίᾳ
ῥικνῷ 'Ιωσὴφ Τενέδου θνηπόλῳ

ἐν ἔτεσι γέγραπται χιλιοντάδος
τετραδιδεκάδος ἐφάπαξ ἑβδόμης
διπλῆς τριάδος σὺν τετραπλῇ δυάδι
ἧι ἡ ἐπινέμησις εἶχεν ἑβδόμη.

37. XIe s. parch. 0,322 × 0,235. 367 ff.

f° 1. ἑαυτὸν ἀποσχολεῖ οὗ καὶ τὴν οἰκοδομὴν ἐπισπεύδων ... κτλ. = *Sta Barbara*. Boll. 2.

f° 6 v°. βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Σάβα. *inc.* οὐδὲν οὕτως κινῆσαι ψυχὴν εἰς ἀρετῆς ἐπιθυμίαν... *des.* f° 78 v°. ὁ τῶν πονηρῶν ἐκείνων τῆς κακίας ἐπιτηδευμάτων δημιουργὸς ἀθλι - (*lacune*). *cf. Fabr. Bibl. gr., X, p. 319.*

f° 79. *inc.* καὶ ὁ τοῦ θείου πατρὸς Νικολάου καὶ τούτου γε μᾶλλον ... κτλ. = *Nicolas* Boll. 4).

f° 97. μηνὶ τῷ αὐτῷ ζ' · βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἀμβροσίου. = Boll. 3.

f° 108. μηνὶ τῷ αὐτῷ η' · βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Παταπίου. = Boll. 1.

f° 113. μηνὶ τῷ αὐτῷ ι' · μαρτύριον τῶν ἁγίων Μηνᾶ, Ἑρμογένους καὶ Εὐγράφου. = Boll.

f° 137 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ ια' · βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Δανιὴλ τοῦ στυλίτου. *des.* f° 153 v° ἀλλὰ μαθὼν ὅσον ἐστὶ βασι ---(lacune de deux ff. dont les talons subsistent) *inc.* f° 154 ἀστρέφει καὶ σκώμματα συμφορεῖ... κτλ. = Boll.

f° 162. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιβ' · βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Σπυρίδωνος. = Boll. 2.

f° 188. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιγ' · μαρτύριον τῶν ἁγίων Εὐστρατίου, Αὐξεντίου, Εὐγενίου, Ὀρέστου καὶ Ναρδαρίου. = Boll. 1.

f° 208 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιδ' · μαρτύριον τῶν ἁγίων Θύρσου, Καλλινίκου, Φιλήμονος καὶ Ἀπολλωνίου. = Boll.

f° 234 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιε' · τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Ἐλευθερίου· = Boll.

f° 242 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιζ' · τῶν ἁγίων τρίων παίδων Ἀνανία, Ἀζαρία, καὶ Μισαήλ, καὶ τοῦ ἁγίου προφήτου Δανιήλ. *inc.* ἄρτι Ναβουχοδονόσορ ὁ βασιλεὺς Ἀσυρίων. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 217.*

f° 256. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιθ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου Βονιφατίου. = Boll. 2.

f° 264 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ κ' · μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Ἰγνατίου τοῦ θεοφόρου. = Boll. 3.

f° 273 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ κα' μαρτύριον τῆς ἁγίας Ἰουλιανῆς. = Boll.

f° 279 v°. μηνὶ τῷ αὐτῷ κβ' · μαρτύριον τῆς ἁγίας Ἀναστασίας. = Boll. 1.

f° 298. μηνὶ τῷ αὐτῷ κγ' · μαρτύριον τῶν ἁγίων Δέκα μαρτύρων τῶν ἐν Κρήτῃ. = Boll.

f° 302. μηνὶ τῷ αὐτῷ κδ' · μαρτύριον τῆς ἁγίας μάρτυρος Εὐγενίας. = Boll.

f° 324. μηνὶ τῷ αὐτῷ κζ' · τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου Νύσσης · ἐγκώμιον εἰς τόν ἅγιον πρωτομάρτυρα Στέφανον. *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 327.*

f° 334. μηνὶ τῷ αὐτῷ κη' · βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ὁμολογητοῦ Θεοδώρου τοῦ γράπτου. = Boll.

f° 346. μηνὶ τῷ αὐτῷ κθ' · μαρτύριον τῶν ἁγίων δισμυρίων καὶ τοῦ ἁγίου Ἴνδου καὶ Δόμνης, Γλυκερίου καὶ Θεοφίλου, Δωροθέου καὶ τῶν σὺν αὐτοῖς. *inc.* = Boll.

Les 2 derniers ff. sont endommagés et presque illisibles.

A Les ff. 31, 36, 38-47, 54, 185-186, 217, 242-254 sont écrits d'une main du XIVe s. et palimpsestes. L'écriture primitive est un évangéliaire du IXe s. écrit sur deux colonnes, en une onciale droite. 24 lignes à la page. Titres en onciale rouge et signes musicaux rouges.

B Le fol. 350 est également palimpseste; il présente une superbe onciale du VIIe s., très grande et pure de tracé; 2 col., 20 lignes à la page. = St Matthieu XXIV-15 et ss.

38. XIIe s. parch. 0,326 × 0,242. 214 ff.

Les deux premiers quatern. sont fortement endommagés par l'humidité et presque illisibles. Ms. en très mauvais état.

Titres en minuscule au minium. Lettres onciales en vedette au minium, au début des paragraphes. Barres ornées au minium.

f° 19. μηνὶ τῷ αὐτῷ ς΄· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Παύλου τοῦ ὁμολογητοῦ. = Boll. 2.

f° 31. μηνὶ τῷ αὐτῷ η΄· βίος καὶ πολιτεία καὶ ἄσκησις τῆς ὁσίας Ματρώνης. = Boll. 1.

f° 50 v°. μηνί τῷ αὐτῷ ι΄· βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας Θεοκτίστης τῆς λεσβίας. = Boll. 2.

f° 62. μηνὶ τῷ αὐτῷ ια΄· μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος τοῦ χῦ Μηνᾶ τοῦ αἰγυπτίου. = Boll. 3.

f° 68. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιβ΄· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας τοῦ ἐλεήμονος. = Boll. 2.

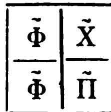
f° 103 v°. μηνί τῷ αὐτῷ ιγ΄· βίος καὶ πολιτεία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου γενομένου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου. = Boll. 4.

f° 166. μηνὶ τῷ αὐτῷ ιδ΄· ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον ἀπόστολον Φίλιππον. = Boll. 3.

f° 171. μαρτύριον ὁμολογητῶν Γουρία Σαμωνᾶ καὶ Ἀβίβου. = Boll.

f° 188 v°. ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον ἀπόστολον καὶ εὐαγγελιστὴν Ματθαῖον. = Boll. 2.

A la fin, on trouve le monogramme :



f° 192. τοῦ ἁγίου Γρηγορίου ἐπισκόπου Νύσσης· εἰς τὸν βίον καὶ τὰ θαύματα τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου τοῦ θαυματουργοῦ ἐπισκόπου Νεοκαισαρείας. = Boll. *des.* fol. 200. ἐπειδὴ γὰρ ἀμάρτυρον ἦν τὸ ἀδίκημα... (*lacune*).
inc. fol. 201. ἀφορμὴν τοῖς πολλοῖς... *des.* fol. 214. τὴν συγκατάθεσιν τοῦ μυστηρίου τοῖς δια...

Les ff. 21-28; 91-98; 170-177 sont écrits par une main du XIIIe s. et palimpsestes.

D'après les titres au minium, il est probable que le texte primitif est un commentaire des évangiles (xe ou xie siècle.)

39. xie s. parch. 0,344 × 0,280. 153 ff.

18 quatern. manquent au début. Barres ornées et lettres capitales multicolores. 2 col.

Συναξάριον du 26 septembre à la fin de décembre.

40. XIVe s. pap. 0,298 × 0,218.

Titres en minuscule au minium. Lettres initiales en vedette au minium. Le manuscrit est en très mauvais état, plus de la moitié des pages est rongée.

Μηναῖον de Décembre.

42 XIVe s. pap. 0,222 × 0,210.

Manuscrit déplorablement abîmé. *Théophylacte. Commentaire aux évangiles :* de St Matthieu 10 à St Jean 16.

41° XIIIe s. pap. 0,300 × 220.

Le manuscrit est dans un état déplorable et pour ainsi dire inutilisable. *Théophylacte. Commentaire aux évangiles.*

43* XIIIe/XIVe s. parch. 0,334 × 190. 162 ff.

Ce manuscrit *palimpseste* a été réécrit au XIVe s. sur un manuscrit du Xe s. — Les 5 premiers folios manquent.

La première écriture est une onciale penchée écrite sur deux colonnes de 21 lignes. Titres en petite onciale droite Grandes lettres penchées en vedette.

L'écriture postérieure est séparée par des titres en minuscule au minium et présente des lettres barroques au minium en tête des chapitres.

L'un et l'autre texte contient *les Évangiles.*

44. XVe s. pap. 0,295 × 0,235. 130 ff.

Ms. en très mauvais état, incomplet du début et de la fin, marges totalement rongées.

Titres en minuscule au minium.

Évangéliaire.

45. 1405, pap. 0,355 × 0,250. 5 ff. + 274 + 4 ff.

2 col. Lettres initiales, titres et barres ornées au minium.

Évangéliaire.

f° 254. : θεοῦ τὸ δῶρον καὶ Ἰωασὰφ πόνος˙, ϛ, ϡ ιγ, ἰνδικτίωνος ιγ', μηνὶ ἰαννουαρίῳ˙

ἡ παροῦσα βίβλος τοῦ ἁγίου εὐαγγελίου ἐγράφη διὰ χειρὸς ἐμοῦ Ἰωασὰφ ἱερομονάχου· ὁ δὲ ταύτην φιλοτιμησάμενος ὥστε γενέσθαι ταύτην τὴν βίβλον ὁ εὐλαβέστατος ὑπάρχει πρεσβύτερος κύριος Θεόδωρος ὁ π^{α}. Μινᾶς. ἀξιῶ τοίνυν τοὺς ἐντυγχάνοντας ταύτην, εὐχὴν ἀναπέμπειν πρὸς θεὸν ὑπὲρ τοῦ σπουδάσαντος ἐξ ἀρχῆς κἀμοῦ τοῦ γεγραφότος, ὡς ἂν ἐκεῖνος μὲν ἀπολάβοι παρὰ θεοῦ τὸν μισθὸν, ἐγὼ δὲ ἄφεσιν εὕροιμι τῶν ἡμαρτημένων ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῆς κρίσεως·

ἡ πανάρετος καὶ ἱερὰ αὕτη βίβλος τῶν ἱερῶν εὐαγγελιστῶν τετρακτίς ἀφιερώθη ἐν τῇ ἱερᾷ καὶ σεβασμίᾳ μονῇ τῆς ἁγίας καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος Ἀναστασίας τῆς κειμένης ἐν τῷ θεμιστίῳ τῆς Θεσσαλονίκης· παρ'- ἐμοῦ Γεωργίου Γαλάτουλα ἀπὸ Χίου, ψυχικῆς σωτηρίας ἕνεκεν ἐμοῦ τε καὶ τῶν τεκόντων μοι, κατὰ τὸ ζνζ ἔτ ς ἰνδικτίωνος ζ'. ἐμ μηνὶ φεβρουαρίῳ κε.

46. 1340. pap. 0.290 × 215.

Titres minuscule ornée au minium. Au début des chapitres lettres ornées élégantes au minium. Écriture originale.

Sur le recto du 1[er] folio de garde, au minium de 1[re] main : ἐγράφη τὸ εὐαγγέλιον τῇ λ', τοῦ ἀπριλλίου, ἰνδικτίωνος η', τοῦ ς,ωμη' ἔτους.

Nouveau Testament, (nombreuses lacunes au milieu).

47. XIV[e] s. pap. 0,295 × 0.210.

Titres en minuscule, au minium; lettres onciales ornées au minium en tête des chapitres; 2 col., ponctuation au minium.

Nouveau Testament.

48. 1474. pap. 0.270 × 0.202.

Titres en minuscule au minium. Lettres onciales ornées au minium en tête des chapitres.

Actes et épîtres des Apôtres.

Sur le dernier folio de première main μηνὶ ἰουλίῳ ιε', ἐτελειώθη τὸ παρὸν ἀπόστολος, ἐν ἔτει ς,ϡπβ'. ἰνδ' ζ'.

49. XIVe-XVe s. pap. et parch. 0.212 × 0.150.

f° 3. τοῦ πανσεβεστάτου νομοφύλακος καὶ κριτοῦ Θεσσαλονίκης Κωνσταντίνου τοῦ Ἀρμενοπούλου · λόγος εἰς τὴν προεόρτιον ἑορτὴν τοῦ μεγάλου Δημητρίου τοῦ μυροβλύτου.

f° 23. (Autre main). *Inc.* βίων, πράξεων, ἀγώνων εὐποιιῶν πρὸς ἁγιασμὸν ὁρᾶν τὴν ψυχὴν καὶ πρὸς τοῦ κινεῖσθαι καὶ ὁρμᾶν...

f° 70 v°. Συμεὼν μοναχοῦ καὶ φιλοσόφου · ἐγκώμιον. εἰς τὸν ἅγιον καὶ πανένδοξον τοῦ χῦ μεγαλομάρτυρα Δημήτριον. *Inc.* Δημήτριος ἡμᾶς ὁ μέγας ἐν ἀθληταῖς. κτλ.

f° 85. < Ἰωάννου > Εὐχαίτων εἰς τὴν σύναξιν τῶν ἀσωμάτων.

f° 107. Νείλου τοῦ ἁγιωτάτου πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως · ἐγκώμιον εἰς τὸν ἐν ἁγίοις πατέρα ἡμῶν Γρηγόριον ἀρχιεπίσκοπον Θεσσαλονίκης.

f° 158. (sur parch.). βίος καὶ μαρτύροεν τῆς ἁγίας Ἀνυσίας τῆς ἐν Θεσσαλονίκῃ, συγγραφεὶς παρὰ Φιλοθέου ἀρχιερέως δέσποτα (*sic*). *cf. Fabr. Bibl. gr. X, p. 198.*

f° 178. (sur pap.). + + + + + + + + + τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου Θεσσαλονίκης + + + + + + + συγγραφεὶς ὑπὸ Θεοδούλου τοῦ μαγίστρου.

50. XIVe s. pap. 0.300 × 0.208.

Le ms. est en très mauvais état, mutilé et abîmé. 2 col.

1. (*Vie de Berlaam et de Joasaph*).
2. *Climax.* εἰς τὸν ποιμένα - (la fin manque).

51. XVIII-XIXe s. pap. 0,272 × 0,190. 6 ff. + 863 pages + 6 ff.

Sur le 4ème f° de garde. πίναξ τῶν περιεχομένων ἐν τῷ παρόντι νόμῳ ἐκκλησιαστικῷ. καὶ πολιτικῷ.

p. 1. περὶ νόμων ἐκκλεσιαστικῶν καὶ πολιτικῶν προλεγόμενα.

p. 5. νόμος ἐκκλησιαστικός.

pp. 86-90. blanches.

p. 97. πολιτικὸς νόμος.

Premier f° de garde. πρὸς τὸν πανιερώτατον καὶ θεοπρόβλητον συγγραφέα τῆσδε τῆς βίβλου ἅγιον Καμπανίας κύριον κύριον Θεόφιλον ἐπιγράμματα. Épigrammes · Γεωργίου Σκαρλάτου - Δημητρίου Βαρδάκα ἐκ Μεσόβου et Θεοφίλου Νικολάου Τζερτζέλη.

52. XIIIe s. pap. 0,215 × 0,168. 544 pages.

Lexique (ou projet manuscrit, notes classées alphabétiquement) :

Préface, inc. ἔκδοτος ἦν λόγος παρὰ τοῖς πρὸ τῶν ἡμετέρων χρόνων διανθήσασιν Ἕλλησιν.

Après la préface : καὶ τόδε πρὸς τοῖς ἄλλοις Ἀνανίου ἱεροδιακόνου τοῦ ἐπικληθέντος Προκοπίου τοῦ ἐξ Ἰωαννίνων.

53. XVIIIe s. pap. 2 ff. + 814 pages + 3 ff.

Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ θεολόγου.

p. 1. εἰς τὸ πάσχα.
p. 22. εἰς τὴν καινὴν κυριακήν.
p. 57. εἰς τὴν ἁγίαν πεντεκοστήν.
p. 111. εἰς τὴν ἁγίαν τοῦ χῦ γέννησιν.
p. 148. εἰς τὰ ἅγια φῶτα.
p. 184. εἰς τὸν Γρηγόριον τὸν ἀδελφὸν τοῦ μεγάλου Βασιλείου ἐπιστάντα μετὰ μίαν τῆς χειροτονίας ἡμέραν.
p. 193. εἰς τὸ ἁγίον βάπτισμα.
p. 253. ἐπιτάφιος εἰς τὸν μέγαν Βασίλειον ἀρχιεπίσκοπον Καισαρείας Καππαδοκίας.
p. 328. ἐπιγράμματα ἐπιτάφια εἰς τὸν ἅγιον καὶ μέγαν Βασίλειον.
p. 335. περὶ φιλοπτωχίας.
p. 372. εἰς τὸν πατέρα σιωπῶντα.
p. 403. εἰς τοὺς Μακκαβαίους.
p. 432. εἰς Κυπριανὸν μάρτυρα.
p. 455. εἰς τοὺς λόγους καὶ τὸν ἐξισωτὴν Ἰουλιανόν.
p. 479. εἰς τὴν τῶν ρν′ ἐπισκόπων παρουσίαν.
p. 515. εἰς Καισάρειον τὸν ἑαυτοῦ ἀδελφὸν ἐπιτάφιος.
p. 544. ἀπολογητικὸς περὶ τῆς εἰς τὸν Πόντον φυγῆς.
p. 683. ἴαμβοι παραινετικοὶ μονόστιχοι κατὰ στοιχεῖον.
p. 699. λόγος εἰς τὸν μέγαν Ἀθανάσιον ἀρχιεπίσκοπον Ἀλεξανδρείας.
p. 731. εἰς τὸ πάσχα λόγος β′.

54. XVIIIe s. pap. 0,220 × 0,175. 3 ff. + 306 ff.

1. τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ θεολόγου· στίχοι ἰαμβικοὶ πρὸς Σέλευχον (*gloses interlinéaires*).

2. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου τοῦ μεγάλου ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας Καππαδοκίας· πρὸς τοὺς νέους ὅπως ἂν ἐκ τῶν ἑλληνικῶν ὠφελοῖντο λόγων (*gloses interlin.*).
3. περὶ τοῦ μὴ προσηλῶσθαι τοῖς βιωτικοῖς καὶ περὶ τοῦ γενομένου ἐμπυρισμοῦ ἔξωθεν τῆς ἐκκλησίας (*gloses*). (= *S. Basile.*)
4. ὁμιλία ὅτι οὐκ ἐστὶν αἴτιος τῶν κακῶν ὁ θεός (*gloses*). (= *S. Basile.*)
5. βίος ἢ ἐνύπνιον Λουκιανοῦ Σαμοσατέως (*gloses*).
6. πρὸς Νιγρῖνον ἐπιστολή. (= *Lucien.*)
7. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου τοῦ θεολόγου· συντακτήριος εἰς τὴν τῶν ρ̅ν̅ ἐπισκόπων παρουσίαν (*gloses*).
8. λόγος διαλαμβάνων τὰ περὶ τῆς συστάσεως τοῦ σεβασμίου οἴκου τῆς ὑπεραγίας δεσποίνης θεοτόκου ... συγγραφεὶς παρὰ Νικηφόρου Καλλιστράτου Ξανθοπούλου.
9. Τοῦ αὐτοῦ· (sic) περὶ πολυπραγμοσύνης. (= *Plutarque.*)
10. Ὑπόθεσις τοῦ Νικοκλέους ὑπὸ Ἱερωνύμω βιβλι. (*sic*) γεγραμμένη.

(Suit le discours) πανηγυρικὸς λόγος ὀγδοὺς (*gloses*) (= *Isocrate.*

55. XVIIIe s. pap. 0,225 × 0,188.

1. Τίμων· *inc.* ὦ ζεῦ φίλιε καὶ ξένιε καὶ ἑταίριε... (*gloses*) (= *Lucien.*)
2. Δίκη φωνηέντων · (*gloses*). (= *Lucien.*)
3. λόγοι Λουκιανοῦ· περὶ τῶν ἐπὶ μισθῷ συνόντων πρὸς Τιμοκλέα (*gloses*). (= *Zeus tragœdus.*)
4. χρηστοήθεια τὸ παρὸν ὀνομάζεται.
5. ταύτην τὴν ἐπιστολὴν ἀπηγόρευσεν ὁ κυρ. Εὐγένιος φιλόσοφος ὡς ἐκ προσώπου τοῦ Θεσσαλονικῆς πρὸς σύστασιν... Ἰωασὰφ τοὔτομα βατοπεδινοῦ καταδικασθέντος ὑπὸ τοῦ ἀρχιεπισκόπου Καρλοβίτζης.
6. ἀναγκαῖα μὲν εἶναι καὶ ἡ ἁρμοδία, ἡ ὕλη (fragment rhétorique).

56. XIXe s. pap. 0,208 × 0,160. 250 ff.

Encre bleuâtre; titres rouges; les derniers ff. présentent le texte disposé en cercles tangeants, croix, chaînes, etc.

Τοῦ σοφωτάτου ἐξ ἀπορρήτων ἑρμήνεια εἰς τὴν περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς τοῦ Ἀριστοτέλους πραγματείαν.

57. xixᵉ s. pap. 0,215 × 0,165. 7 ff. + 119 pages + 8 ff.

1. Νικηφόρου τοῦ Βλεμμύδου ἐπιτομὴ λογικῆς.
2. ἔλεγχος κατὰ στοιχεῖον · (ὁ μὲν πρῶτος ἀριθμὸς διδάσκει τὴν σελίδα, ὁ δὲ δεύτερος τὸν στίχον.)
3. Τοῦ σοφωτάτου μοναχοῦ καὶ πρεσβυτέρου τοῦ Βλεμμύδους (sic) · λόγος περὶ ψυχῆς ἀναγκαιότατος.
4. εἰς τὰ βιβλία τῶν τοπικῶν προθεωρία.

58. xviiiᵉ s., pap. 4 ff. + 230 ff.

Ms. en très mauvais état ; la fin est illisible. — En tête miniature grossière au minium.

1. *inc*. ὅσα ἕνεκά του κινεῖται (τοιαῦτα τῇτε φύσει ἢ καὶ λόγῳ χρώμενα) ἀγαθοῦ τινος ἐφιέμενα πάντως .... κτλ.
2. ὑπόμνημα εἰς τὰς Ἀριστοτέλους κατηγορίας. *Inc*. τῷ μέλλοντι συγγραμμάτων φιλοσοφικῶν βάθεσιν ἐμβατεύειν.

59. an. 1727. 0,220 × 0,162. 2 ff. + 297.

Ἡλιοδώρου Αἰθιοπικά.

a) souscription : εἴληφε τέρμα βίβλος Ἡλιοδώρου · εἴληφε ἡ χεὶρ τοῦ Γερασίμου τέρμα τοῦ ἐπιστιχίζειν ἔτει 1727, νοεμβρίου ιϛ'.

b) τέλος καὶ τόδε πρὸς τοῖς ἄλλοις
ἐν Θετταλίᾳ ἐστίχθη παρὰ Γερασίμου.

c) Epigramme. *inc*. ἐστυφαλίχθην ὦ Χαρίκλει κόρε
ψυχὴν λογισμὸν καὶ φρένας καὶ καρδίαν...
des. τέλος συνήφθης (ὦ κάλῶν νυμφευμάτων)
τρὶς εὐτυχεῖ τῷ νυμφίῳ Θεαγένει.

60. xviiiᵉ s. 0,210 + 0,155. 1 × 446 ff.

1. εἰς φιλοσοφίαν προδιοίκησις προοίμιον. ὁποῖον τὸ τῆς φιλοσοφίας ἀξίωμα· Θεοφίλου τοῦ Κορυδαλέως.

fin. τέλος τῶν ὀκτὼ τῆς φυσικῆς ἀκροάσεως βιβλίων καὶ τῷ θεῷ ἡμῶν κτλ.

61. 1721. pap. 0,220 × 0,158.

Encre bleuâtre. Titres rouges ou verts.

1. βιβλίον πρῶτον φυσικῆς ἀκροάσεως.
2. Τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου κυροῦ Θεοφίλου τοῦ Κορυδάλεως τοῦ ἀθηναίου· εἰς τὴν φυσικὴν προδιοίκησις.
3. Ἀριστοτέλης · περὶ ἀρετῶν καὶ κακιῶν (autre main).
4. δόξα δευτέρα· ὅτι ἡ τοῦ οὐρανίου σώματος ψυχὴ αἰσθητικὴ μὲν ἐστί · τῶν μέντοι ἐκτὸς αἰσθήσεων ἄμοιρος (autre main).
5. ὑπόμνημα συνοπτικὸν καὶ ζήτημα εἰς τὴν περὶ οὐρανοῦ πραματείαν (1[re] main).

Souscription. πόνημά ἐστιν αὗται αἱ ἄμφω βίβλοι παρ' ἐμοῦ γραφῆσαι τοῦ ταπεινοῦ ζινισφονω ζερθιοαέξιω ωοῦωρυφῆ φερε ζσίτφυω πρὸς δόξαν δὴ τοῦ θεοῦ. 1721. αὐγούστου 15.

62. XVIII[e] s. pap. 0,283 × 0,195. 1 f° + 373 ff. + 2 ff. + 12 ff.

Au début, ornements peints en rouge, vert et jaune. Lettres initiales ornées multicolores.

Préface τοῖς ἐμοῖς φιλοσόφοις inc. ἀγαθῶν ὅσα πέφυκε θέλγειν τῷ ὄντι λογικῆς προαναχρούσματα ἤτοι χρῆσις, κλῆσις, ὁρισμός, πατήρ.

63. XVIII[e] s. 0.225 × 0,170. 5 ff. + 193 ff. + 1 ff.

Traité de rhétorique.

1. προοίμιον εἰς τὴν ῥητορικὴν τέχνην. *inc.* τὴν ἔμφυτον ἐπιθυμίαν καὶ ἔφεσιν ἃς περὶ τοὺς λόγους καὶ τὰ μαθήματα φύσει πάντες ἔχουσι. (en 3 livres).

   Souscription. τέλος τῆς ῥητορικῆς ταύτης· Θεοῦ τὸ δῶρον καὶ Ἰωάννου πόνος.
2. Σύνοψις τέχνης ῥητορικῆς κατὰ πεῦσιν καὶ ἀπόκρισιν (en 3 livres).

64. XVIII[e] s. pap. 0,215 × 0,162. 2 ff. + 265 ff. + 6 ff.

Le manuscrit a souffert de l'humidité. Titres et sous-titres au minium.

Korydaleus. Commentaire sur le traité de l'âme d'Aristote.

Souscription. τέλος εἴληφε ἡ βίϐλος αὕτη διὰ χειρὸς Ἀνθίμου ἱεροδιακόνου, τοῦ ἐκ Θερμίων, τοῦ καὶ ἀρχιδιακόνου χρηματίσαντος τῆς μεγαλοπόλεως Θεσσαλονίκης, ἀρχιερατεύοντος τοῦ σοφωτάτου κυρίου κυρίου Ἀνανία.

65. 1655. pap. 0,210 × 0,152. 1 f. + 288 ff.

Titres et sous-titres en minuscule au minium.

(βίϐλος νόμιμης de Matthieu Blastaris).

Inc. περὶ χριτοῦ · τοῦ εἶναι εἰς πάντα συμπαθῆ... κτλ. Ματθαίου τοῦ νομοθέτου ὃς ἦν ἱερομοναχὸς καὶ σοφώτατος τὸ ἐπίκλην Βλασταρέως.

Souscription : θεοῦ τὸ δῶρον καὶ πόνος Ἀναστασίου · τελος κατὰ μῆν φευρουαριον ί. ἐν ἔτει ζ,ρξζ'.

Provenance. τὸ παρὸν ἐπάρθη παρά τινος Ἀθανασίου ἱερομοναχοῦ ἀπὸ τὴν μονὴν τῆς Λύτης. (La signature Θεοδόσιος ὁ πρωτοσύγκελλος prouve l'appartenance à l'évêché de Salonique.)

66. xvii[e] s. pap. 0,212 × 0,156. 3 ff. + 120 ff.

Titres en minuscule au minium. Barres ornées au minium.

Γεροντικὸν· πρόλογος τῆς βίϐλου τῶν γερόντων, ὁ λεγόμενος παράδεισος.

Souscription (?)

σηγνεθηνθηιαψ οιτακηιοιοθητ
ὼϐζνη αϐψηζπ' θτλειψϐπϐπλμ
λεϐψ σηγν
σηγνω θητ.
θητγρα ψοιχηκηροιο θῆ·
ψλυπθ πλωψ λχπεμλ
τοῦ μακορ του κερο
ζταύζουταγεγονότατα
Χόρτησθηνα κς. οις ες
λλοδυδψ μξσαχ
ξμωθν
μξωθν
ξμσαχ·

67. xvi[e] s. 0,155 × 0,110. 2 ff. + 129 ff.

Initiales ornées rouge et vert, au début des chapitres.

Grammaire de Moschopoulos, suivie du tableau des déclinaisons.

·βυθιςλὲ6, ψλοοηζχς+
ψλχωεηψεη ἤ βλχ.

68. 1697, pap. 0,200 × 0,152. ff. 220.

1. *Nomocanon*. en grec vulgaire. incomplet du début. (*inc*. art. λς' *des*. art. τα'.)

Souscription ἐτελειώθη τὸ παρὸν νόμιμον διὰ χειρὸς Μιχαὴλ υἱοῦ Νικολάου ἱερέως τοῦ ἀντρίστου ἐν ἔτει α,ϕϞζ' νοεμβρίου ι'.

2. Τοῦ ἁγιωτάτου ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης κυροῦ Συμεὼν. ἀποκρίσις πρὸς τὰς ἐρωτήσεις τοῦ ἱερωτάτου μητροπολίτου Πενταπόλεως κυροῦ Γαβριήλ.

3. Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Θεοδώρου τοῦ στουδίτου· διδασκαλία χρονικὴ τῆς μονῆς τῶν στουδίων· πολλαὶ γὰρ κατηχήσεις εἰσὶ τοῦ στουδίτου, ἄλλ' αὕτη λέγεται χρονικὴ κατάχρησις-...*des*. ὁ κλέπτης μήκετι κλεπτέτω μᾶλλον.

69. 1729. 0,200 × 0,145 1. + 74 ff. + 2 ff.

βιβλίον κατὰ Μωάμεθ καὶ κατὰ Λατίνων ἐκτεθὲν ὡς βεβαιοῦσιν οἱ εἰδότες παρὰ τοῦ σοφωτάτου ἱεροδιδασκάλου Ἀναστασίου Γορδίου τοῦ ἐξ Ἀγγάρων· καὶ ἣν μέχρι τῆς ἐκείνου μακαρίας τελευτῆς πεφυλαγμένον ἐν ἀπορρήτοις, δι' ἣν ἡ μακαρία ἐκείνη οἶδεν ἀξίαν ψυχήν· ἐφανερώθη δὲ καὶ ἐδόθη τοῖς αἱρουμένοις μεταγράψαι παρὰ τῶν προσηκόντων ἐκείνῳ μετὰ τὴν εἰς θεόν ἐκδημίαν αὐτοῦ.

Souscription ἐν τῇ μονῇ τῆς ἁγίας παρασκευῆς τῆς κατὰ τὰ μεγάλα Βρανιανά· κατὰ τὸ α,ψκθ.

70. XIVe s., 0,230 × 0,176. 1 + 56 + 1 ff.

1. εἰς ἅπασαν τὴν λογικὴν τοῦ Ἀριστοτέλους μέθοδον προδιοίκησις ἤτοι εἰσαγωγὴ Γεωργίου Σουγδουρῆ τοῦ ἐξ Ἰωαννίνων.

(ds la marge inférieure : Γερμανοῦ Σπαρμιώτου).

2. εἰσαγωγὴ μαθηματικὴ ex τῆς τῶν Λατίνων φωνῆς μετοχεταθεῖσα καὶ τῇ ἑλληνικῇ διαλέκτῳ ὑποστρωθεῖσα σπουδῇ καὶ πόνῳ μεγίστῳ τοῦ λογιωτάτου κυρ. Ἀναστασίου ἱεροδιδασκάλου τοῦ πάπα Βασιλοπούλου τοῦ ἐξ Ἰωαννίνων.

71. XVIIIe s. 0,212 × 0,148. 418 ff.

1. *inc.* ἀκίνητον ἐκκλησιαστικὸν πρᾶγμα δὲν ἀποξενώθεται μόνον ἂν εἶναι... κτλ. (Définitions canoniques par lettre alphabétique.) A la fin : ἐγράφη διὰ χειρὸς Θεοδοσίου πρωτονοταρίου Ζυγομάλα, καὶ εἰς τὸ σαφὲς καὶ ἁπλοῦν ἦλθεν ὡς δυνατόν.

2. τοῖς ἁπανταχοῦ εὑρισκομένοις χριστωνύμοις λαοῖς ἱερωμένοις τε καὶ λαικοῖς ἐν κυρίῳ χαίρειν ἀεί. (= Dédicace de Malaxas.) *des.* παρ' ἐμοῦ τοῦ εὐτελοῦς καὶ ἐλαχίστου δούλου αὐτοῦ Μανουὴλ τοῦ Μαλαξοῦ, υἱοῦ τοῦ πρώην τιμιωτάτου οἰκονόμου τῆς ἁγιωτάτης μητροπόλεως Ναυπλίου καὶ ἁγίου τοῦ ἐν ἱερεῦσιν χυροῦ Δημητρίου, ἐν ἔτει ζοα^ω ἰνδικτίωνος ἀπὸ κτίσεως κόσμου, ἀπὸ δὲ τῆς σωτηρίου κατὰ σάρκα γεννήσεως τοῦ κυρίου ἡμῶν ιῦ χῦ α,φξβ^ω, ἐν μηνὶ μαρτιῳ ε' (suivent 294 chap.).

72. XVIIIe s., pap. 0,230 × 0,168. 8 ff. + 74 ff.

1. ὅπως διὰ τῆς ἀψευδοῦς γνώσεως, ἣν ἕκαστος ἔχει περὶ αὐτοῦ· δύναται ἐλθεῖν βαθμηδὸν ἐφ' ἑτέραν καθόλου.

2. *Fragments biographiques de St Justin et catalogue de ses ouvrages :*

ταῦτα συνέγραψεν · ἐπιστολὴ πρὸς Ζήνωνα καὶ Σευῆρον 1. λόγος παραινετικὸς πρὸς Ἕλληνας . 9 — διάλογος πρὸς Τρυφῶνα ἰουδαῖον . 32. — ἀπολογία ὑπὲρ χριστιανῶν πρὸς τὸν Ῥωμαίων Σύγκλητον . 129. — ἀπολογία β^α ὑπὲρ χριστιανῶν πρὸς Ἀντωνῖνον τὸν εὐσεβῆ 135. — περὶ θεοῦ μοναρχίας (en interl. 168) — ἔκθεσις πίστεως περὶ τῆς ὀρθῆς ὁμολογίας ἤτοι περὶ τῆς ἁγίας καὶ ὁμοουσίου τριάδος 172. — ἀνατροπὴ δογμάτων τινῶν ἀριστοτελικῶν 183. — ἐρωτήσεις χριστιανικαὶ πρὸς τοὺς Ἕλληνας καὶ ἑλληνικαὶ ἀποκρίσεις καὶ τῶν ἀποκρίσεων ἔλεγχοι. 214. — ἀποκρίσεις πρὸς τοὺς ὀρθοδόξους περί τινων ἀναγκαίων ζητημάτων 231. — ἐρωτήσεις ἑλληνικαὶ πρὸς τοὺς χριστιανοὺς · περὶ τοῦ ἀσωμάτου καὶ περὶ τοῦ θεοῦ καὶ περὶ τῆς ἀναστάσεως τῶν νεκρῶν 301.

3. Τοῦ αὐτοῦ Ἰουστίνου ἀνατροπὴ δογμάτων τινῶν ἀριστοτελικῶν.

73. XIXe s., 0,200 × 145. 725 pages.

τέχνη ῥητορικὴ Βικεντίου Δαμουδοῦ κατ' ἐρώτησιν καὶ ἀπόκρισιν · (en cinq livres.)

74. xviii s., pap. 0,200 × 0,150. 196 ff.

Le manuscrit est en très mauvais état et incomplet de la fin.

Ἀφθονίου σοφιστοῦ προγυμνάσματα.

75. 1730. 0,210 × 0,161 3 + 162 + 3 ff.

1. ἐρωτικὰ ἐρωτικῶν ἀνεκδότω (*sic*).

Φωτίου πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως εἰς τὴν βίβλον Λευκίππης ἄλλοι δὲ φασὶν Λέοντος φιλοσόφου.

inc. ἔρωτα πικρὸν ἀλλὰ σώφρονα βίον
ὁ Κλειτοφῶντος ὥσπερ ἐμφαίνει λόγος·
des. μὴ τὴν πάρεργον τῆς γραφῆς σκόπει θέαν,
τὴν τοῦ λόγου δὲ πρὸς τὴν συνδρομὴν μάθε·
νυμφοστολεῖ γὰρ τοῦ ποθοῦντος ἐμφρονῶς

f° 1. Ἀχιλλεὺς Τάτιος Ἀλεξανδρεὺς ὁ γράψας τὰ κατὰ Λευκίππην καὶ Κλειτοφῶντα καὶ ἄλλα ἐρωτικά κτλ.

f° 2. Ἀχιλλέως Τατίου +++ κατὰ Κλειτοφῶντα καὶ Λευκίππην λόγος πρῶτος (suivent les huit livres)... *des.* τέλος τῶν περὶ Λευκίππην καὶ Κλειτοφῶντα ἐρωτικῶν πλασμάτων.

Souscription : εἴληφε τέρμα παρὰ Γερασίμου μοναχοῦ τοῦ ἐπιστιχίζειν 1730, ἀπριλλίου, 20.

76. xviii° s. 0,220 × 0,152, 216 ff.

1. fragments. — Ἰουδὴθ τὸν Ὁλοφέρνην ἀποκτείνει· — τῆς ῥώμης πεπτωκυίας προσωποποιΐα πρὸς τὴν ἀνθρωπινὴν ἀλαζονείαν — τῆς τελευταίας κρίσεως τραγῳδία.
2. προγύμνασμα πρῶτον περὶ περιόδου· ἁρμονία τὴν ψυχὴν οὐκ ἔξεστιν ἡμῖν χαλέσαι κτλ.
3. ἀσχημονοῦσα ῥητορικὴ ἢ τοῦ Ἀφθονίου προγυμνάσματα ἐκ τῆς Λατίνων ἐκτολογισθέντα φωνῆς καὶ ἐν ἑλληνικῇ διαλέκτῳ ὑποστρωθέντα σπουδῇ καὶ πόνῳ Ἀναστασίου πάπα Βασιλοπούλου τοῦ ἐξ Ἰωαννίνων, ἐν τῇ κωμοπόλει Τυρνάβῳ τῆς Θετταλίας διατρίβοντος· χάριν τῶν ὑπ' αὐτοῦ διδασκομένων πρωτοπείρων μαθητῶν — Ἰακώβου ἱεροδιακόνου τοῦ κυπρίου εἰς τὴν βίβλον ἀρξώμεθα τοίνυν ἐντεῦθεν στοιχεῖα τῆς ῥητορικῆς.

Souscription. τὰ τοῦ Ἀρθονίου προγυμνάσματα· καὶ τοῦτο δὲ πρὸς τοῖς ἄλλοις Γεράσιμος Ζαφύρι.

4. περὶ προοιμίου.
5. περὶ τοῦ πῶς δεῖ ὁμιλίαν ξυγγράφειν·
6. διδασκαλία περὶ τοῦ ἀκραιφνοῦς τόπου τοῦ διδάσκειν τὸ θεῖον καὶ ἱερὸν εὐαγγέλιον ἐκδοθεῖσα παρὰ Γερασίμου Βλάχου τοῦ Κρητὸς, ταπεινοῦ τῶν ἐπιστημῶν διδασκάλου, κήρυκος τοῦ ἱεροῦ εὐαγγελίου καὶ καθηγουμένου τοῦ τῆς Παλαιπόλεως σεβασμίου μοναστηρίου·

Souscription. τέλος καὶ τῷ θεῷ δόξα καὶ πρὸς τούτοις σὺν τοῖς ἄλλοις Γερασίμου Ζαφύρη. Suit un monocondyle : Γερασίμου μοναχοῦ.

77. xviii^e s. pap. 0,215 × 0,165. 247 ff.

1. *inc.* σὺ δὲ ὦ πέρση... *des.* καὶ ἀφέλοις τὰ δύο τῶν στοιχείων.
2. ἔκθεσις σύντομος τῆς χριστιανικῆς διδασκαλίας κατ' ἐρωταπόκρισιν πρὸς τὸν διδάσκαλον καὶ μαθητὴν ·
3. ὁ κανὼν τῆς ὑπαπαντῆς τοῦ χῦ ἡμῶν ἰῦ χῦ · οὗ ἡ ἀκροστιχίς.
4. ὁ κανὼν τῶν ἁγίων θεοφανείων· ποίημα τοῦ κυρίου Κοσμᾶ· οὗ ἡ ἀκροστιχίς.
5. τοῦ ἁγίου Γρηγορίου εἰς Καισάρεον τὸν ἑαυτοῦ ἀδελφὸν ἐπιτάφιος, περιόντων ἔτι τῶν γονέων.
6. *inc.* καὶ οὐδὲ τὴν ὑγίειαν σου δὲν πρέπει ἀμελήσῃς (suit un poème médical en grec moderne).
7. ἐκ τῶν ἐκλογῶν Ἰωάννου τοῦ Στοβαίου ὑποφθεγμάτων ὑποθικῶν ἀπανθισθέντα τινά· (gloses interlinéaires).
8. Φωκυλίδου ποίημα νουθετικὸν.
9. διηγήσεις μυθικαὶ κατὰ Στεφανίτου καὶ Ἰχνιλάτου- ἀρχὴ σὺν θεῷ τῶν ἓξ ὁμιλιῶν ὅπου συνομίλησε φιλόσοφός τις τῷ βασιλεῖ, Ἰνδίας Ἀβεσαλὼμ· ὅπου τὰς ἤφερεν εἰς Περσίαν ὁ Περζουὲ ὁ σοφὸς ἰατρὸς, καὶ τὰς ἐμεταγλώττισεν ἔπειτα Συμεὼν ὁ Ῥὴξ καὶ πρίττιπος Ἰταλίας τὰς ἤφερεν εἰς τὴν ἑλληνικὴν φωνὴν καὶ νῦν ἐγὼ Θεοδόσιος ὁ πρωτονοτάριος εἰς τὴν ἁπλῆν γλῶσσαν · ἀρραβικῶς ἤτοι κατὰ Στεφανίτην καὶ Ἰχνιλάτην μυθικὴ διήγησις... *des.* τὰς πέντε καὶ δέκα ταύτας συνομιλίας, τὰς ἔφερεν ἀπὸ τὴν Ἰνδίαν Περζουὲ ὁ ἰατρὸς καὶ ἔδωκε τὰς τὸν βασιλέα τῆς Περσίας, καὶ ἀπὸ γλῶσσαν ἰνδικὴν ἔκαμε εἰς τὴν περσικὴν, καὶ ἀπὸ περσικὴν εἰς ἀρραβικὴν· καὶ ἀπὸ ἀρρα-

βικὴν ὁ Συμεὼν ὁ 'Ρῆξ ὁ 'Αμήρας Καλαβρίας εἰς ἑλληνικὴν μετέφερε· καὶ ἀπὸ ἑλληνικὴν τώρα εἰς ἁπλὴν γλῶσσαν ἐγένετο παρ' ἐμοῦ τοῦ ταῦτα σχεδιάσαντος Θεοδοσίου τοῦ πρωτονοταρίου Ζυγομάλα κατὰ τὸ α,φπδ. — Souscription : ἐτελειώθη δὲ παρ' ἐμοῦ τοῦ Θεοφάνους προηγουμένου κατὰ α,ψλϛ ἔτους ὀκτωβρίου ϛη.

10. ἐρωταπόκρισις τί ἐστί χειρονομία.

11. προλεγόμενα εἰς τὰ Θεόγνιδος · *inc.* ὁ Θέογνις οὗτος περὶ οὗ νῦν ὁ λόγος... *des.* τὸ τῆς γνώσεως τὸ καὶ ἀποφαντικόν.

78. XVIIIe s. 0,200 × 0,118. 171 ff.

ὑπόμνημα διαφόρων ἰδιογράφων ποιηματίων μου, μεταφράσεων καὶ ἀντιγράφων ἐρχομένου ἀπὸ 22 ἰουλίου 1795.

Cahier de poésies de circonstance, dont les dernières sont datées de 1822. Quelques traductions de l'allemand, poésies sur l'air italien « nel cor più non mi sento. » Etc.

Le possesseur du livre est 'Αλέξανδρος Δορμούση. Ainsi que le prouve une poésie à l'occasion de son mariage, placée en tête du volume.

79. XVe s. pap. 0,152 × 0,106. 214 ff.

'Ιατροσόφιον.

f° 1. *Inc.* ἡμέρας θ' κινῶν αὐτὸ καθ' ἑκάστην ἡμέραν καὶ εἰς τοῦτο βρέχων σπόγγια ἀνάτριβε τὰς τρίχας · ϛ' περὶ πιτυριάσεως et ainsi de suite σλε' = 235 recettes médicales.

f° 72. *Fragments bibliques*... καὶ πεφορτισμένοι κἀγὼ ἀναπαύσω ὑμᾶς, φησὶ ἡ θεία γραφή.

f° 88. *Lettre. inc.* ἐπέγνων σου τὴν ἐπιστολὴν ὥσπερ οἱ τοὺς τῶν φίλων παῖδας. κτλ.

INVENTAIRE SOMMAIRE DES MANUSCRITS LITURGIQUES

1. Synaxarion.

ἐτελειώθη μηνὶ αὐγούστῳ πρώτῃ, ἰνδικτίωνος β', τοῦ ϛ,ωογ' ἔτους.

2. Triodion.

θεοῦ τὸ δῶρον καὶ Ταβουλαρίου πόνος, ἰνδικτίωνος ϛ'. ϛ,ϡξϛ' ἔτους.

3. Triodion, xv^e s.

4. Synaxarion, xv^e s.

5. Stichirarion.

χεὶρ ἁμαρτωλοῦ Ἰωάννου τοῦ Δούκα καὶ κακογράφου τοῦ νεοκαισαρείτου· ἐγράφη ἐν ἔτει ϛωοε', ἰνδικτίωνος ε', μηνὶ ὀκτωβρίῳ.

6. Triodion, xve s.

7. Stichirarion, xve s.

8. Stichirarion, xve s.

9. Synaxarion, xiiie s., parch.

ἐτελειώθη τὸ παρὸν συναξάριον μηνῶν ἕξ, εἰς τὴν μονὴν τῶν αγίων μεγαλομαρτύρων Θεοδώρου τοῦ +++ Μάμαντος, ἡγουμενεύοντος τοῦ πανοσιωτάτου κυροῦ. (traces de 15 à 20 lettres) ἐκ κόπου καὶ ἐξόδου καὶ συνδρομῆς κυροῦ Ὑακίνθου ++++ ἐκκλησιάρχου τῆς αὐτῆς μονῆς.

10. Menologion, xve s.

11. Triodion, xve s. (fragm.).

12. Triodion, xve s.

13. Stichirarion, xive s.

14. ἀκουλουθία, xvie s.

15. Triodion, xve s., parch.

16. Triodion, xvie s., 4 ff. de garde parch. xiii^e s.

17. Triodion, xv^e s.

18. Triodion, xvi^e s.

19. Triodion, xv^e s.

20. Synaxarion, xv^e s.

21. Synaxarion, xiv^e s., parch. Souscription illisible.

22. Stichirarion.

τέλος τοῦ αὐγούστου χλάπτχὶ ἀχ και τ.

Ἀθανάσιος ἱερομοναχός

θαθνθωηλω ηεπλεξχνθυλω (= ἀθανάσιος ἱερομόναχος)

σοχανόμορεὶ ϛοσσαναθα. (= ἀθανάσιος ἱερομόναχος)

23. Triodion, xvi^e s.
24. Stichirarion, xvi^e s.
25. Menologion, xv^e s.
26. Triodon, xvi^e s.
27. Menologion, xv^e s., μηναῖον κυροῦ Νήφωνος τοῦ πατριάρχου.
28. Menologion.

βιβλίον τῶν κατηχουμένων τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Δαυῒδ καὶ πνευματικοῦ τοῦ... (le reste illisible).
ἔτους ϛϡ πδ' μηνὶ αὐγούστου, ἰνδικτίωνος ια' :
κύρου Νύφωνος.

29. Triodon, Souscription illisible ; ϛωϙδ' · ἰνδικτίωνος θ'.
30. Menologion, xvi^e s.
31. Triodion, xv^e-xvi^e s. (signes cryptographiques).

λ ζ θ ϡ ξ ϐ θ ζ θ κ λ ν χ λ ν θ ϛ ϛ ο φ λ ν θ χ ψ λ χ
λ ν υ σ ϡ θ π ϛ ν ι ψ λ ν ᾶ ν λ ν λ χ υ ϛ σ ϡ θ π ϛ ν
κ σ ω ϛ χ ν θ ψ θ ι θ ζ θ κ δ ν ' ϡ

(= ὁ γὰρ μὴ ἀγάπον τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ὃν ἑώρακεν, τὸν ἄνον <ὅν> οὐχ ἑώρακεν, πῶς δύναται ἀγαπᾶν ;)

32. Menologion, xiv^e s., parch.
33. Menologion, xv^e s.
34. Menologion, xiv^e s., parch.
35. Menologion, xv^e s., fragm.
36. Menologion, xv^e s.
37. Synaxarion, xv^e s.
38. Menologion, xv^e s.

τὸ παρὸν βιβλείον ὑπάρχη τῆς ἐνυποστάτου θεοῦ λόγου Σοφίας · ἐπροσηλώθη δὲ παρὰ τοῦ ἁγιωτάτου καὶ οἰκουμενικοῦ πατριάρχου κυροῦ Νύμφωνος (*sic*).

39. Menologion.
40. Troparion, xviii^e s.
41. προσευχετάριον, xvi^e s.
42. Proskynetarion, xv^e s.

προσκυνητάριον ζ,ρλθ · τῆς ἁγίας πόλεως Ἱερουσαλήμ.

43. Menologion, xv^e s.
44. Fragments liturgiques, xvi^e s.
45. Menologion, xve s.
46. Menologion, xvie s.
47. Menologion, xive s., parch. palimpseste.

48. Stichirarion, XVIe s.
49. Typicon, XVe s.
50. Menologion, XVIe s. (fragm.).
51. Menologion, XVe s. (fragm.).
52. Menologion, XVe s. (fragm.).
53 Synaxarion, XIVe s.
54-57. Fragments liturgiques divers, très mauvais état.
58. ἀκολουθία, XVIe s.
59. ἀκουλουθία, XVIe s. τοῦ Κορώνη.
60. ἀνθολόγιον, XVIIe s.
61. εὐχολόγιον, XVIIe s.
62. εὐχολόγιον, XVe s.
63. εὐχολόγιον, XVIe s.
64. ἀκολουθία ἁγιασμοῦ, XVIIe s.
65. χρηστοήθεια.
66. χρηστοήθεια.
67. Fragments divers.

APPENDICE

Après avoir décrit les manuscrits qui composent aujourd'hui la bibliothèque du gymnase grec de Salonique, il convient de réunir les rares données qui nous font connaître la composition et l'état de cette collection avant l'incendie des 3 et 4 septembre 1890.

Nous bornerons d'ailleurs cet exposé aux catalogues et notices qui se rapportent spécialement à l'ancienne bibliothèque métropolitaine et à la bibliothèque du gymnase, aujourd'hui confondues[1]. Nous ne reproduirons point, par exemple, le catalogue qui apparaît dans le codex Vaticanus miscellaneus nº 64, de l'an 1290[2],

---

1. Concernant les catalogues des collections de Salonique, cf. *V. Gardthausen. Sammlungen und Cataloge griechischer Handschriften.* Byzantinisches archiv. fascic. 3. Leipzig, Teubner, 1903.

2. Cf. *Usener. Neue Jahrbücher für class. Philol. tome 107, 1873; p. 147, note 2.* Édition remaniée : *Usener et Rademacher. Dionysii Halicarnensis opuscula, préface p. XI, note 2.* Au sujet du même manuscrit : *Drerup. Blätter für das bayerisches Gymnasialwesen, tome 37, 1901, p. 352-53.*

ni l'inventaire dressé par Minoïde Mynas et conservé dans le Parisinus supplément grec n° 754[1]. En effet, les ouvrages énumérés dans le manuscrit du Vatican, bien qu'achetés à Salonique, n'ont sans doute aucun rapport avec la bibliothèque métropolitaine, et si quelques-uns des manuscrits achetés par Minoïde Mynas, pour son propre compte, en provenaient peut-être, il nous est aujourd'hui impossible de les distinguer dans le nombre des manuscrits de source différente.

Avant la réunion de la bibliothèque métropolitaine à la bibliothèque du Gymnase, ces deux collections avaient été visitées l'une par Zachariä von Lingenthal, l'autre par Minoïde Mynas.

Zachariä von Lingenthal[2], pendant le voyage qu'il fit en 1837 et 1838, trouve, dans l'église même de Saint-Grégoire Palamas, une centaine de manuscrits couverts de poussière et dans un état déplorable, et, dans le lavoir d'une maison voisine, cinquante autres manuscrits non moins délabrés et gisant par terre. Après un examen rapide, il n'en mentionne que deux :

1° Un évangéliaire d'une belle écriture du VIIe ou VIIIe sècle;

2° Un bombycin du XIV° siècle, enluminé et contenant une histoire d'Alexandre le Grand, en vers politiques et en langue vulgaire, ainsi qu'un poème sur la guerre de Troie.

Il est possible que l'évangéliaire ne soit autre que le superbe

---

1. *Cet inventaire est un curieux exemple de la comptabilité minutieuse de M. Mynas. Voici comment il est composé :* Catalogue des manuscrits que j'avais achetés pendant ma mission pour mon compte. — fol. 8 : 1842. Août 15. Katalogues (*sic*) des cahiers, ouvrages imprimés et manuscrits que je laisse dans les caisses ou malles placées dans le magasin de MM. Abbott frères, à Salonique. — (*Indication postérieure, sans doute après vérification*) le 21 août 1842. Salonique : Caisses ou malles que je laisse dans le magasin de MM. Abbott frères. (= *une liste de 51 ouvrages et* « divers autres cahiers de Photius, d'Alexandre Mavrocordato, etc.). — f° 10 : ouvrages dans la petite malle en bois blanc. (= *listes de 23 ouvrages.*) — *A la fin de cet article :* Tous les numéros marqués avec des étoilettes ont été envoyés à M. le Ministre de l'Instruction publique, le 31 août 1842. Les autres douze manuscrits restent dans cette caisse où je mis, le 17 février 1843, les ouvrages suivants. (= *Nouvelle liste de 5 ouvrages.*) — f° 11 v°. Ouvrages et effets contenus dans la malle en peau, que je laisse aussi dans le même magasin de MM. Abbot frères, à Salonique (= *22 ouvrages*). — f° 12 v°. En arrivant à Salonique, en 1843, le 10 février, je retirai de cette malle les n^os κα′ et ιε′ et θ′. Je gardai le ιε′ pour travailler et je mis le κα′ et θ′ dans mon bissac en peau et je mis dans la même malle : (= liste de 7 ouvrages.)

2. *Zachariä von Lingenthal. Reise in den Orient in den Jahren 1837 und 1838. Heidelberg, 1840, p. 211.*

palimpseste n° 43 de notre catalogue, mais il ne reste aucune trace du manuscrit contenant les poèmes.

En 1842 ou 1843, Minoïde Mynas, qui semble avoir ignoré la bibliothèque métropolitaine, examina la bibliothèque du Gymnase. Il y prit quelques notes conservées dans le Parisinus Supplément grec n° 675. Nous les reproduisons ci-après[1].

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du Collège de Salonique.

1. Τοῦ σοφωτάτου ἐξ ἀπορρήτων · ἑρμηνεία εἰς τὴν περὶ γενέσεως καὶ, φθορᾶς τοῦ Ἀριστοτέλους.
2. Τοῦ σοφ. καὶ λογιωτάτου Κορυδαλέως τοῦ Ἀθηναίου · εἰς τὰ περὶ ψυχῆς τοῦ Ἀριστοτέλους βιβλία · ὑπομνήματα προλεγόμενα ἐν τῷ περὶ ψυχῆς βιβ. α'.
3. Βιβλίον α' φυσικῆς ἀκροάσεως τοῦ σοφ. καὶ λογ. κυ Θεοφίλου τοῦ Κορυδαλέως τοῦ Ἀθηναίου · εἰς τὴν φιλοσοφίαν προδιοίκησις (προοίμιον) . ὁποῖον τὸ τῆς φιλοσοφίας ἀξίωμα.

   Cet ouvrage est curieux. L'auteur compare toutes les objections que l'on a fait (*sic*) à Aristote. Vers la fin de l'ouvrage, on lit :

   δόξα δευτέρα · ὅτι ἡ τοῦ οὐρανίου σώματος ψυχὴ αἰσθητικὴ μὲν ἐστι, τῶν μέντοι ἐκτὸς αἰσθήσεων ἄμοιρος.
4. Sans titre. Προλεγόμενα. Après 20 pages : περὶ τῶν ὀκτῶ βιβλίων τῆς φυσικῆς ἀκροάσεως.
5. Εἰς φιλοσοφίαν προδιοίκησις · προοίμιον · ὁποῖον τὸ τῆς φιλοσοφίας ἀξίωμα. Θεοφίλου τοῦ Κορυδαλέως.
6. Λογικὴ τοῦ Εὐγενίου χειρόγραφος. In-f°, avec beaucoup de figures.
7. Ὅπως διὰ τῆς ἀψευδοῦς γνώσεως ἣν ἕκαστος ἔχει περὶ αὐτοῦ δύναται ἐλθεῖν βαθμηδὸν ἐφ' ἑτέραν καθόλου. In-4°. Je pense que cet ouvrage est de Corydalée.
8. Τοῦ σοφωτάτου ἐξ ἀπορρήτων ἑρμηνεία εἰς τὴν περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς τοῦ Ἀριστοτέλους πραγματείαν. In-4°.
9. Ἕτερον προοίμιον. C'est une logique aristotélique où souvent est répété le nom de Πορφύριος. Je pense que c'est la logique de Korydalée.

---

1. Parisinus Supplément grec n° 675, ff. 287 à 288 recto.

10. Collection d'un grand nombre de règles grammaticales. In-4°. Manuscr. du XIIIe s. Vers la fin, on lit :

1° Τοῦ σοφωτάτου κυροῦ Θεοδώρου τοῦ προδρόμου · σύντομος ἐξήγησις τῶν ἐρωτημάτων.

2° Τοῦ σοφωτάτου Πλανούδου τοῦ Μαξίμου · γραμματικὴ · τὰ τοῦ διαλόγου πρόσωπα. Cet ouvrage ressemble à celui de Μοσχοπούλου, περὶ σχεδῶν, mais bien plus étendu.

10. (*sic*). Ὑπόμνημα συνοπτικὸν καὶ ζήτημα εἰς τὴν περὶ οὐρανοῦ πραγματείαν. Incomplet. Je pense qu'il est de Corydalée.

11. Recueil des différentes questions morales, physiques et métaphysiques. In-folio. Écriture moderne. L'ouvrage est sans titre.

12. Sur l'art oratoire. Différentes questions. Écriture moderne. In-4°.

13. Dictionnaire renfermant un grand nombre de verbes. Écriture moderne. In-4°.

14. Rhétorique de Corydalée. In-4°.

14. Προγυμνασματα ῥητορικὰ. In-4°. Ouvrage moderne.

15. Grammaire. Écriture ancienne avec l'encre rouge. In-8 petit.

16. Ἡλιοδώρου Αἰθιοπικά. In-4°, manuscrit moderne du XIVe siècle[1].

17. Βασιλικῶν νόμων ἐπιτομὴ τοῦ σοφωτάτου ἀνθυπάτου καὶ μεγάλου κριτοῦ τῆς ἀνατολῆς τοῦ Ἀταλιώτου · ἀρχὴ τοῦ α′ στοιχείου. L'ouvrage est complet. La suite de l'ouvrage est un νομοκάνων assez étendu avec des figures sur les degrets (*sic*) de parenteté (*sic*).

18. Νομικὸν τοῦ Βλασταρέως. In-4° petit.

19. Ouvrage intitulé χρηστοήθεια. Petit in-4°.

Une comparaison rapide de ces notes avec notre catalogue prouvera qu'une bonne partie des volumes relevés par Mynas subsiste.

La réunion de la bibliothèque métropolitaine de l'église de St Grégoire Palamas avec la bibliothèque du Gymnase fut opérée en 1875 par le patriarche œcuménique actuel, S. S. Joachim III, alors métropolite de Salonique. Certes Joachim III, qui fut de tous temps un ami et un protecteur des belles-lettres, voulait par ce moyen sauver les précieux parchemins qui moisissaient dans sa cathédrale et il espérait leur assurer au gymnase grec

1. Mynas fait-il ici une erreur de date, ou le manuscrit est-il différent de notre n° 59.

une demeure plus confortable et plus sûre. Mais sa tentative, pour louable qu'elle fût, ne fut point couronnée de succès. S'il faut en croire M. Spiridion Lambros[1], les manuscrits provenant de l'église métropolitaine furent traités en intrus. Tandis que les papiers modernes de la bibliothèque du gymnase étaient conservés avec soin sur les rayons de la bibliothèque, les parchemins de l'archevêché étaient relégués dans une cave. « Leur état est déplorable, dit M. Lambros. La plupart sont rongés par les vers et en grande partie détruits par l'humidité. Ils étaient posés à terre sans aucun soin, au coin d'une petite chambre obscure et humide, adjacente à la bibliothèque. »

Lors de son passage à Salonique, en 1880, M. Sp. Lambros parcourut rapidement les manuscrits réunis au Gymnase. Tous ceux qu'il signale se retrouvent dans notre catalogue, à l'exception toutefois d'un manuscrit d'Euripide, xvie siècle, (Hécube v. 1046 jusqu'à la fin, Oreste, Phéniciennes vv. 1-1694) qui n'apparaît plus à la bibliothèque du Gymnase. Heureusement, ce manuscrit a été étudié et collationné en 1881, par M. Papageorgi[2].

M. René Gaspar Gregory, professeur à l'Université de Leipzig, poursuivant ses patientes et fécondes recherches sur les manuscrits du Nouveau Testament[3], vint à Salonique en 1885. Il trouva, à l'ancien Gymnase, seize manuscrits qu'il étudia et qu'il numérota. Quelques-uns de ces volumes subsistent, qu'il est aisé d'identifier, grâce aux indications de M. Gregory.

Enfin, en 1890, M. Costomiris[4] parcourut au Gymnase de Salonique les manuscrits des médecins grecs. Mais sa note laconique ne nous dit point s'il les vit avant l'incendie de l'ancien local, ni s'il connut d'autres manuscrits que les numéros 17 et 79 de notre catalogue.

L'incendie des 3 et 4 septembre 1890 est la dernière tribulation que subit la collection du Gymnase. Il semble avoir occasionné

1. Spiridion Lambros. Notes épigraphiques et paléographiques. Mélanges Graux, pp. 623 à 626. Paris, Thorin, 1884. Le contenu de cet article fut reproduit par M. Lambros dans l'Atheneum, année 1890, p. 451-452. The Greek mss. at Salonica, alors que M. Lambros croyait que la bibliothèque était détruite par l'incendie.

2. Cf. *Atheneum*, t. X, 1881, p. 286-309.

3. R. C. Gregory, *Textkritik des neuen Testamentes*. Leipzig, Henrich, 1900, t. Ier, pp. 245, 291, 308, 325, 446-47, 473.

4. Costomiris, *Revue des Études grecques*, t. X, 1897, p. 412, note.

moins de pertes que l'incurie, qui fut la véritable destructrice des manuscrits de l'ancienne métropole Thessalonicienne. Nous serions heureux si le présent travail pouvait y porter quelque remède.

TABLE DES AUTEURS ET DES MATIÈRES[1]

---

1. Les chiffres précédés d'un astérisque se rapportent aux manuscrits liturgiques énumérés dans notre *Inventaire sommaire*.

TABLE HAGIOGRAPHIQUE

(βίοι, ἐγκώμια, μαρτύρια, ὑπομνήματα κτλ).

Γαλακτίωνος καὶ Ἐπιστήμης · = *Boll.* : **29**, n° 4; **33**, n° 3; **37**, n° **16**.

Γεωργίου · (ὑπ' Ἀνδρέου Κρήτης). = *Boll. 7* : **19**, f° 284.

Γορδίου μάρτυρος · (ὑπὸ τοῦ ἁγ. Βασιλείου) = *Boll.* : **1**, f° 212 v°.

Γρηγορίου Ἀκραγαντίνων · = *Boll. 2* : **33**, n° 19.

Γρηγορίου Ἀρμενίας · = *Boll. 2* : **26**, f° 272; **28**, n° 27.

Γρηγορίου τοῦ θαυματουργοῦ · (ὑπὸ Γρηγορίου Νύσσης) = *Boll.* : **33**, n° 15; **38**, f° 192.

Γρηγορίου τοῦ θεολόγου. = *Boll. 1* : **34**, n° 15.

Γρηγορίου Θεσσαλονίκης · (ὑπὸ Νείλου πατριάρχου) **49**, f° 107. — (ὑπο Θεουδούλου μαγίστρου) **49**, f° 178.

Γυρία Σαμωνᾶ καὶ Ἀβίβου · = *Boll.* : **27**, f° 189 v°; **29**, n° 13; **33**, n° 12; **38**, f° 171. — θαύματα **33**, n° 13; **36**, f° 227.

Δανιὴλ προφήτου · = *32, n° 4*; **37**, f° 242 v°.

Δανιὴλ στυλίτου · *Boll.* : **37**, f° 137 v°.

Δημητρίου · (ὑπὸ Κωνσταντ. Ἀρμενοπούλου) **49**, f° 3. — (ὑπὸ Συμεὼν φιλοσόφου) **49**, f° 70 v°. — = *Boll. 2* : **36**, f° 136 v°. — ἀπόσπασμα **49**, f° 23.

Διονυσίου Ἀρεοπαγίτου · = *Boll. 1* : **30**, n° 3; **36**, f° 84.

Δομνίκης · = *Boll.* : **35**, f° 25 v°.

Δωροθέου, Γλυκερίου, Μαρδονίου κτλ. · **32**, n° 20.

Ἐλευθερίου · = *Boll.* : **32**, n° 2; **37**, f° 234 v°.

Ἐλισαβέθ · = **35**, f° 44.

Ἑρμύλου καὶ Στρατονίκου · = *Boll.* : **34**, n° 4; **35**, f° 216.

Εὐγενίας · = *Boll.* : **32**, n° 14; **37**, f° 302.

Εὐδοξίου, Ῥωμύλου καὶ Ζήνωνος · = *Boll.* : **26**, f° 48; **28**, n° 6.

Εὐθυμίου · = *Boll. 2* : **34**, n° 10.

Εὐλάμπου καὶ Εὐλαπίας · = *Boll. 2* : **30**, n° 8.

Εὐλογίου λατοτόμου · *25, n° 5*.

Εὐσεβείας τῆς ξένης · = *Boll.* : **34**, n° 14.

Εὐσταθίου καὶ θεοπίστης · = *Boll. 2* : **28**, n° 19; **36**, f° 44. — *26, f° 116*.

Εὐστρατίου. Αὐξεντίου, Εὐγενίου κτλ. · = *Boll. 1* : **37**, f° 188.

Εὐφημίας καὶ Πανευφήμου · **26**, f° 93; **28**, n° 16; **36**, f° 38.

Εὐφροσύνης · = *Boll. 2* : **26**, f° 228; **28**, n° 22.

Θέκλης · = *Boll. 1* : **26**, f° 152. — *Boll. 2* : **26**, f° 186 v°. — *Boll. 3* : **26**, f° 141; **28**, n° 21.

Θεοδοσίου κοινοβιάρχου · = *Boll.* : **34**, n° 3. — **35**, f° 197.

Θεοδώρας Ἀλεξανδρείας · = *Boll. 2* : **26**, f° 67; **28**, n° 11; **36**, f° 25.

Θεοδώρου · (ὑπο Νεκτραρίου) ·, **14**, f° 26.

Θεοδώρου γράπτου · = *Boll.* : **37**, f° 331.

Θεδώρου Θεοφάνους καὶ Θεοφίλου . *Boll.* : **32**, n° 19.

Θεοκτίστης Λεσβίας · = *Boll. 2* : **29**, n° 8; **33**, n° 9; **36**, f° 160; **38**, f° 50 v°.

Θεοτόκου · — εἰς τὸ γενέθλιον. (ὑπὸ Ἀνδρέου Κρήτης.) **28**, n° 8. — (ὑπὸ Ἰωάννου Δαμασκηνοῦ) **19**, n° 1. — (ὑπὸ Πρόκλου Κωνσταντινουπόλεως) **19**, f° 7 v°. — ἐπωνυμία. **14**, f° 44 v°. — εἰς τὸν εὐαγγελισμὸν (ὑπὸ

BIBLIOGRAPHIE

Giulio BERTONI. *La Bibliotheca Estense e la coltura ferrarese ai tempi del duca Ercole I*, 1471-1505 (Torino, 1903, in-8°, XI-309 p.).

M. Francesco Malaguzzi-Valeri, alors directeur des Archives de Modène, avait bien voulu, il y a maintenant plus de dix ans, attirer mon attention sur les nombreux et importants documents relatifs à l'humanisme ferrarais que renfermait son dépôt. Si mon séjour en Italie n'avait touché à sa fin, j'aurais eu plaisir à exploiter cette mine réellement fort riche. Ceux qui s'intéresent à l'histoire littéraire de la Renaissance n'auront pas à regretter d'avoir attendu quelques années ; bien au contraire : M. Bertoni, qui est Modénais, a pu donner à ses recherches un temps dont je n'aurais jamais pu disposer, et il a ainsi ajouté aux principaux documents que m'avait signalés M. Malaguzzi-Valeri une foule de renseignements qui font autant d'honneur à sa patience qu'à sa sagacité.

M. Bertoni retrace d'abord, dans une Introduction très nourrie, la période antérieure à celle qu'il s'est proposé d'étudier plus particulièrement, et résume tous les témoignages qui nous sont parvenus de l'amour des princes d'Este pour les lettres, en particulier pour la poésie provençale et les romans d'origine française ; puis il nous présente son héros, Ercole I, et sa famille.

Dans son premier chapitre, il étudie la bibliothèque des princes d'Este et donne sur sa formation et son administration les renseignements les plus circonstanciés : reliures, miniatures, fonctionnaires, catalogues, prêt des livres, introduction de l'imprimerie à Ferrare, tout y est représenté par des documents en majeure partie inédits.

Le second chapitre est consacré aux copistes employés par Ercole I, et le troisième, à la libéralité avec laquelle le duc prêtait ses livres.

Le quatrième, qui intéresse plus spécialement notre pays, mais que nous ne pouvons qu'indiquer ici, est intitulé : *La coltura francese estense* ; et le cinquième : *La coltura latina e greca e il volgare alla corte d'Ercole I*. Plus d'un lecteur sera étonné d'y voir tout ce qu'on peut tirer de l'examen des anciens catalogues pour l'histoire de la civilisation.

Dans son sixième chapitre, M. Bertoni a passé en revue tous les personnages qui formaient le cercle littéraire de son héros, comme Boiardo, les Strozzi, l'Arioste, Alde Manuce, Alberto Pio ; ceux qui peuvent se grouper

autour d'Éléonore d'Aragon : Niccolò da Correggio, Pandolfo Collenuccio, Niccolò Leoniceno, Antonio Cornazano, Antonio Tebaldeo, etc., les poètes et les littérateurs de l'époque de Lucrèce Borgia : P. Bembo, Sabbadino degli Arienti, Celio Calcagnini, L. G. Giraldi, etc. ; et en dernier lieu, les historiographes et les chroniqueurs de la cour d'Este.

Il a rassemblé enfin, dans un septième et dernier chapitre, un certain nombre de notes sur les sciences et les lettres à la cour d'Ercole I, donnant des renseignements nouveaux sur l'épigraphiste et alchimiste Felice Feliciano, sur les études géographiques, sur les juristes tels que Francesco Accolti, les médecins, les astrologues, les peintres, les miniaturistes, la musique, la danse, les jeux, etc. On voit, par cette simple énumération, de quelle large manière M. Bertoni a entendu et traité son sujet, et qu'il peut bien dire en concluant : « La bibliothèque des ducs d'Este n'a pas peu contribué à ennoblir et à perfectionner les études à Ferrare, et c'est pourquoi il nous a semblé qu'il valait la peine de rechercher les rapports qu'elle a eus avec toute la culture ferraraise. » Son livre est l'un de ceux où on a le mieux montré l'importance d'une collection littéraire pour l'histoire de l'une des brillantes petites cours de l'Italie de la Renaissance.

Les documents publiés en appendice ne sont ni moins intéressants ni moins importants que l'ouvrage lui-même. C'est d'abord la première partie du catalogue de la bibliothèque de Borso d'Este en 1467, publié assez médiocrement par Cittadella en 1875 : les reliures y sont décrites, et le nombre des feuillets y est indiqué. Le second appendice contient l'inventaire de la bibliothèque d'Eléonore d'Aragon, également rédigé avec un certain soin (1493), et celui de la bibliothèque d'Ercole I, par Girolamo Giglioli (1495). Viennent ensuite 28 mandats de paiement et documents divers concernant la bibliothèque d'Este (1450-1510). Le quatrième et dernier appendice renferme des extraits de l'inventaire des Archives d'Este rédigé en 1488.

M. Bertoni a fait preuve, dans ce premier ouvrage, d'une science et d'une intelligence tout à fait remarquables de cette Renaissance italienne où les historiens de notre pays auront toujours tant de choses à prendre et à apprendre.

Léon Dorez.

Paul Lacombe. *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale* (Paris, Imprimerie Nationale, 1902, in-8°, xxxviii-511 pages, avec un portrait par Pierre Petit et Dujardin).

Ce beau volume, qui fait le plus grand honneur à M. Paul Lacombe, porte cette simple et éloquente dédicace : « A. M. Léopold Delisle. — Hommage de ses amis, de ses élèves et de ses admirateurs. » Ils sont nombreux, si l'on en juge par la liste des souscripteurs, qui occupe 29 grandes pages à deux colonnes. Dans l'Avant-propos, M. Lacombe expose dans

quelles conditions il a entrepris ce travail considérable, comment il l'a redigé, et, en passant, indique les travaux restés manuscrits dont M. Delisle est l'auteur et qui sont journellement utilisés au Département des Manuscrits et au Département des Imprimés de la Bibliothèque nationale.

Dans cette longue énumération distribuée par années, M. Lacombe a cherché, non seulement à être complet, à indiquer jusqu'aux moindres manifestations imprimées de l'activité scientifique de M. Delisle, mais encore à donner sur les ouvrages et les articles eux-mêmes tous les renseignements qu'il a pu recueillir. C'est cette dernière partie de son œuvre qui lui donne un caractère tout personnel et rend désormais son nom, comme l'a dit M. Tourneux, inséparable de celui de M. Delisle. Je ne sache pas que jamais auteur ait apporté pareille conscience, pareils scrupules et pareille minutie, au meilleur sens du mot, dans une bibliographie consacrée à un seul personnage ; sans compter, d'ailleurs, que sa tâche était singulièrement compliquée par le nombre extraordinaire des articles, qui est de 1889. Le « fleuron » final a été très heureusement choisi : c'est une formule votive tirée d'un psautier en semi-onciale de la Bibliothèque nationale (ms. lat. 13.159, fol. 164, de la fin du VIII[e] siècle) : « Feliciter, feliciter tempora bona habeas multos annos ! »

Par une délicate attention, M. Lacombe a fait suivre la liste des travaux de M. Delisle de la liste des publications de M[me] Delisle, publications non signées ou signées de simples initiales, et qui tous sont des témoignages d'une noble piété pour la mémoire de Jean-Louis et d'Eugène Burnouf.

Il nous reste à signaler les Tables très détaillées qui terminent ce volume. La première est une *Table bibliographique des ouvrages collectifs et des recueils périodiques* contenant des études et des notes de M. Delisle ; la seconde, une *Table des ouvrages de M. Delisle par ordre alphabétique des premiers mots de leur titre* ; la troisième, une *Table alphabétique des noms de personnes, de lieux et de matières ;* la quatrième, une *Table générale.* A l'usage, elles paraissent tout à fait complètes et exactes : on n'en saurait faire de meilleur éloge.

M. Paul Lacombe dit, à la fin de son Avant-propos : « Et maintenant je livre ces pages à mes lecteurs ; ils voudront bien, je l'espère, tenir compte de ma bonne volonté. Je n'ai plus qu'à formuler ce vœu : *Sint consule dignae!* ». M. Lacombe doit être satisfait ; tous ceux qui ont manié son livre sont du même avis : *Sunt consule dignae.* Léon DOREZ.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* du Dr O. Hartwig, les articles suivants :

Janvier-février 1903 : O. H[ARTWIG], *A propos de la vingtième année de la publication du Centralblatt ;* — M. MANITIUS, *Catalogues inédits de bibliothèques* (Saint-Emmeram de Ratisbonne, 1347) ; — P. Gabriel MEIER, *Additions à Gottlieb, « Ueber mittelalterliche Bibliotheken » ;* — Gottfried ZEDLER, *Le « Missale » attribué à Gutenberg ;* — P. E. RICHTER, *L' « Astronomiae instauratae Mechanica » de Tycho Brahé* (1598) ; — P. SCHWENKE, *Le 300e anniversaire de la Bodléienne ;* — E. L., *Sur l'emploi du zapon pour les documents d'archives.* — Comptes rendus des ouvrages suivants : R. FORRER, *Unedierte Federzeichnungen. Miniaturen und Initialen des Mittelalters* (Strasbourg, 1902, in-4°) [Karl SCHORBACH] ; — Gottfried ZEDLER, *Die älteste Gutenbergtype* (Mayence, 1902, in-4° ; publication de la Gutenberg-Gesellschaft) [K. SCHORBACH] ; — Mario BARATTA, *I terremoti d'Italia. Saggio di storia, geografia e bibliografia sismica italiana* (Turin, 1901, in-8°) [Dr GERLAND] ; — Dr Michael HOLZMANN und Dr Hans BOHATTA, *Deutsches Anonymen-Lexicon 1501-1850.* Band I. A-D (Weimar, 1902, in-8°) [Dr A. GOLDMANN] ; — Friedrich KIRCHEISEN, *Bibliographie Napoleons* (Berlin, 1902, in-8°) [Erich BRANDENBURG] ; etc.

Mars 1903 : M. MANITIUS, *Catalogues inédits de bibliothèques* (Dominicains, Frères mineurs, Augustins de Ratisbonne, et abbaye de Prüfening près Ratisbonne, 1347) ; — K. SCHULZ, *Sur la tenue secrète du « Börsenblatt für den deutschen Buchhandel »* (cf. même n°, p. 145). — Compte rendu de l'ouvrage suivant : Henry HARRISSE, *Les premiers incunables bâlois et leurs dérivés : Toulouse, Lyon, Vienne en Dauphiné, Spire, Eltvil, etc. 1471-1484. Essai de synthèse typographique* (2e éd., Paris, 1902) [K. HAEBLER] ; — Annonce de la découverte, dans la bibliothèque du comte Guglielmo Balleani à Jesi, d'un nouveau ms. de l'*Agricola* de Tacite (IXe et XVe s.) ; etc.

Avril 1903 : M. MANITIUS, *Catalogues inédits de bibliothèques* (couvent de Pruel, 1347 ; N.-D. d'Indersdorf, 1330 ; Ranshofen, XIIIe s.) ; — Aug. REUTER, *Rapports et documents sur l'expédition de Charles VIII en Italie dans un incunable ;* — Otto HUPP, *Le « Missale » de Gutenberg ;* — Gottfried ZEDLER, *Le « Missale speciale » Rosenthal.* — Compte rendu de l'ouvrage suivant :

Konrad BURGER, *The printers and publishers of the XV century with lists of their works. Index to the supplement to Hains Repertorium bibliographicum,* etc. (Londres, 1902, in-8°). — Annonce de la publication de l'ouvrage suivant : G. K. FORTESCUE, *Subject index of the modern works added to the Library of the British Museum in the years 1881-1900.* Vol. I : A-E (Londres, gr. in-8°, VII-1015 pages).

Publications diverses. — La librairie Ludwig Rosenthal, de Munich, a récemment publié son *Catalogue CV. Incunables et bibliographie des livres imprimés avant 1501,* 272 pp. in-8°, 2002 n^os^, avec 48 facsimilés. Suivant l'excellente habitude de M. Rosenthal, ce catalogue est terminé par une table des *Éditions rangées d'après Hain,* par une *Table des lieux d'impression* et par une *Table des imprimeurs.*

BELGIQUE

PÉRIODIQUES. — Avec cette année a commencé à Anvers (Nederlandsche Boekhandel, St. Jacobsmarkt, 50) la publication d'un nouveau périodique intitulé : *Tijdschrift voor Boek en Bibliotheekwesen,* rédigé par MM. Emm. DE BOM, V. A. DE LA MONTAGNE et Willem DE VREESE. Le premier n° (janvier 1903) contient, après un avis de la Rédaction, les études suivantes : Max ROOSES, *Les éditions plantiniennes des « Emblemata Joannis Sambuci »,* avec deux illustrations ; — V. A. DE LA MONTAGNE, *Pseudonymes et devises du temps passé ;* — Emm. DE BOM, *Abraham Verhoeven [d'Anvers] le premier gazetier d'Europe ?* avec trois illustrations et une planche (Gazette de Broer Jansz., 1619) ; — J.-W. ENSCHEDÉ, *Les caractères d'imprimerie dans les Pays-Bas ;* — Willem DE VREESE, *Nos relieurs du moyen âge et leur œuvre,* avec une planche (reliure de Willem van de Velde) ; — Chronique des Bibliothèques ; — Revues ; — Ventes ; etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Le tome IV du *Catalogus astrologorum graecorum* a récemment paru : *Codices italicos praeter Florentinos, Venetos, Mediolanenses, Romanos* descripserunt Dominicus BASSI, Franciscus CUMONT, Aemygdius MARTINI, Alexander OLIVIERI (Bruxellis, 1903, in-8°, 192 p. et 2 facsim.). Il contient la description de 5 mss. de Turin, 1 ms. de Bergame, 1 ms. de Parme, 7 mss. de Modène, 2 mss. de Bologne, 7 mss. de Naples, 1 ms. de Messine, 3 mss. de la Laurentienne de Florence ; et, en outre, comme les volumes précédents, un copieux appendice de morceaux inédits extraits des mss. inventoriés. Les deux facsimilés reproduisent les explications des signes employés pour représenter divers mots astronomiques, telles que les fournit le *Laurentianus* décrit dans le tome I du *Catalogus*, p. 37. — On doit vivement féliciter les auteurs de cette collection qui ne négligent rien pour mener leur entreprise à bonne fin.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

PÉRIODIQUES. — Nous saluons de nos meilleurs vœux un nouveau périodique dont le premier nº a paru en janvier 1902 : *The Bibliographer*, a journal of bibliography and rare new books, edited by Paul LEICESTER FORD (New York, Dodd, Mead and Cº). Il paraît mensuellement, sauf en juillet, août et septembre ; ce qui fait 9 nºˢ par an. Voici, à titre de spécimen, le sommaire du nº de mars 1902 : WORTHINGTON CHAUNCEY FORD, *L'« Advice to a young tradesman », par Benjamin Franklin* (2 facsim.) ; — Fred LEWIS PATTEE, *Bibliographie de Philip Freneau* (2 facsim.) ; — Paul LEICESTER FORD, *« The first century of scandalous, malignant priests » de John White* (1 facsim.) ; — Victor Hugo PALTSITS, *Notes extraites de journaux bibliographiques ;* — Ventes ; notes diverses ; — Facsimilé des pages 27-48 de : *A briefe and true. Report of the new found Land of Virginia*, de Thomas Hariot (Londres, 1588).

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Anderson H. HOPKINS, bibliothécaire-adjoint de la John Crerar Library, à Chicago, publie une intéressante conférence qu'il a faite devant l'*American Library Association* à Magnolia (Massachusetts), le 18 juin 1902 : *Organisation and Administration of University Libraries* (7 p. petit in-4 ; reprinted from the Proceedings).

— Nous recevons un important *Report of the Librarian of Congress for the fiscal year ending June 30, 1902* (Washington, G. P. O., 1902, in-8º, 228 p., avec une gravure et 5 plans). La seconde partie de ce volume (pages 109-224) est tout entière occupée par le travail suivant : *Bibliography of cooperative cataloguing and the printing of catalogue cards with incidental references to International Bibliography and the Universal Catalogue* (1850-1902), by TORSTEIN JAHR, and Adam Julius STROHM. On sait quel intérêt, on pourrait presque dire quelle passion, cette question excite parmi les bibliothécaires et les bibliographes du nouveau Continent. Il a été fait du travail de MM. Jahr et Strohm un tirage à part sur grand papier (Washington, G. P. O., 1903, in-8º, 116 p.).

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Bulletin du Bibliophile* les articles suivants :

Nº de janvier 1903 : Gustave MACON, *Une lettre inédite de Bussy-Rabutin* ; — F. MEUNIÉ, *Bibliographie de quelques Almanachs des XVIIIᵉ et XIXᵉ siècles* (1765-1800) ; — Ch. DE GRANDMAISON, *Encore un mot au sujet des reliures-bouteilles ;* — G. DE COURCELLE, *Mémoire historique et détaillé pour la connaissance exacte des auteurs qui ont travaillé au « Mercure de France »*, (suite ; fin dans le nº de février) ; — *Cent reliures d'art. Collection de M. le Vᵗᵉ de La Croix-Laval* (avec les prix de vente). — Annonce de la nomination de M. A. Claudin, libraire, auteur de l'*Histoire de l'imprimerie en France*, à la dignité

de chevalier de la Légion d'honneur; — Annonce de la publication du 1er fascicule du t. XV du *Catalogue général de la librairie française*, par D. JORDELL; etc.

N° de février : Henry HARRISSE, *La vie monastique de l'abbé Prévost*, 1720-1763 (suite dans les n°s de mars et d'avril); — F. MEUNIÉ, *Bibliographie de quelques Almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles*, 1800-1817; etc.

N° de mars : Baron Roger PORTALIS, *Le baron Anatole de Claye* (avec un portrait gravé par Lalauze); — Al. VAN BEVER et Ed. SANSOT-ORLAND, *Un conteur florentin du XVIe siècle : Antonfrancesco Grazzini dit le Lasca*; — Georges VICAIRE, *Hommage à M. Claudin*. — Annonce du legs fait à la Bibliothèque de l'Institut, par Mme veuve Georges Duplessis, de la bibliothèque d'art de son mari, membre de l'Académie des beaux-arts, conservateur du Département des Estampes à la Bibliothèque nationale; — Annonce de la mort de M. Gaston Paris, décédé à Cannes le 5 mars; etc.

N° d'avril : R. P. Eugène GRISELLE, *La contrefaçon en librairie à Lyon vers l'an 1702*; — F. LACHÈVRE, *Une petite découverte bibliographique. Les Poésies de des Barreaux*; — Maurice TOURNEUX, *Le jubilé bibliographique de M. Léopold Delisle*; — Compte rendu du *Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du Musée Fabre). Fonds de Languedoc*, par L. GAUDIN [G.V.]. — Annonce du don fait à l'État, par Mme la marquise Arconati-Visconti, de la bibliothèque de Gaston Paris, acquise par elle; une inscription placée dans le local qui sera affecté à cette collection devra contenir le nom de l'illustre romaniste et celui de M. Alphonse Peyrat, père de la donatrice; — Note nécrologique sur M. Alphonse Parran, ingénieur en chef des mines, bibliophile distingué; etc.

— Nous recevons le premier n° (janvier 1903) de la *Revue générale de Bibliographie française*, paraissant tous les deux mois (Paris, librairie C. Reinwald; directeurs, MM. Victor Dave et Alfred Costes).

— Dans une étude très serrée et de la plus loyale indépendance (*A travers le budget de l'Instruction publique de 1903*. Paris, 1903, in-8°, 35 pp.; extr. de la *Correspondance historique et archéologique*), M. Ernest COYECQUE examine, comme il l'a déjà fait plus d'une fois, les principaux chapitres de ce budget, notamment ceux qui concernent l'École des Chartes, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Dans une notice intitulée : *Le ms. hébreu n° 1388 de la Bibliothèque nationale (une Haggadah pascale) et l'iconographie juive au temps de la Renaissance* (Paris, 1903, in-4°, 25 pp.; extr. des *Notices et Extraits des Mss.*), M. Moïse SCHWAB étudie un volume récemment entré dans les collections de la Bibliothèque nationale, et qui doit être rapproché de l'*Haggadah* de Serajewo, publiée par D. H. Müller et J. von Schlosser (Vienne, 1898, 2 vol. in-8°). Il est regrettable que l'auteur n'ait pu donner quelques bons facsimilés des peintures de ce remarquable manuscrit du XVIe siècle.

— M. D. JORDELL publie son *Répertoire bibliographique de la librairie française pour l'année 1902* (Paris, 1903, in-8°, 164 + 96 p.). Il est vraiment à regretter que les deux tables finales de ce recueil si utile contiennent des erreurs assez nombreuses qui en rendent parfois le maniement irritant et pénible. M. Jordell, qui est un travailleur de tout premier ordre, devrait veiller à ne pas gâter, par une trop grande précipitation, une œuvre aussi importante et aussi méritoire.

LE JUBILÉ BIBLIOGRAPHIQUE DE M. LÉOPOLD DELISLE. — C'est sous ce titre, très exact, que M. Maurice TOURNEUX rend compte, dans le *Bulletin du Bibliophile* (n° du 15 avril), de la belle fête organisée en l'honneur de M. Léopold Delisle par le bureau du Congrès international des Bibliothécaires réuni à Paris en 1900[1], et qui a eu lieu, le 8 mars 1903, dans la salle d'entrée et la grande galerie de la Bibliothèque Mazarine.

Sur l'estrade avaient pris place, aux côtés de M. Delisle, M. Émile Picot, vice-président du Congrès de 1900, M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris et ancien directeur de l'Enseignement supérieur, M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, M. F. Vander Haeghen, de l'Université de Gand, M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques et des archives, M. Paul Meyer, membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, M. Henri Omont, membre de l'Institut, conservateur du département des Manuscrits à la Bibliothèque nationale, M. Henri Martin, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque de l'Arsenal et secrétaire du Congrès de 1900; etc.

Devant une assistance extrêmement nombreuse et attentive, M. Émile Picot a retracé avec une remarquable ampleur et une délicatesse exquise la carrière si bien remplie de M. Léopold Delisle. M. Vander Haeghen a ensuite célébré les louanges de celui qui a revendiqué et revendique encore tous les jours contre leurs détenteurs les richesses des dépôts publics, moins bien protégées autrefois qu'aujourd'hui, et lui a offert un vase d'argent muni d'une magnifique inscription latine. Puis M. Henri Martin, à qui incombait la plus lourde tâche : celle d'énumérer les hommages adressés à M. Delisle de tous les points de l'Europe, s'en est acquitté avec un art qui lui a valu, non seulement l'attention, mais les applaudissements de tous ses auditeurs. Enfin, après avoir remercié les organisateurs de la réunion et de la souscription qui a permis à M. Paul Lacombe de publier l'inventaire des travaux du héros de la fête, M. Delisle a parlé, avec toute l'autorité de

1. Ce bureau était composé de MM. Émile Picot et J. Deniker, vice-présidents; Henry Martin, secrétaire général ; Paul Marais et Charles Mortet, secrétaires ; J. Couraye du Parc, trésorier. M. Delisle en était président. — Transformé en Comité spécial, le bureau s'était adjoint MM. Émile Chatelain, Alfred Franklin, Paul Marchal, Henri Omont, Ulysse Robert, Émile Ruelle, Georges Vicaire et Paul Lacombe.

sa science, des principaux ouvrages qui ont fait faire à la bibliographie, depuis une trentaine d'années, des progrès vraiment extraordinaires.

Pour clore la cérémonie, l'assistance a défilé devant les vitrines où étaient exposés les diplômes de docteur honoraire conférés par différentes Universités et Académies étrangères, les adresses des Bibliothèques, des Universités et des Sociétés savantes, enfin les livres munis de dédicaces à M. Delisle, la médaille d'or envoyée par l'empereur d'Allemagne, et en particulier les bonnes feuilles de la *Bibliographie* dressée par M. Paul Lacombe[1]. Chacun, à la sortie, se félicitait que cette fête eût été tout à fait digne de l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale. — L. D.

ÉLECTION A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — M. Emile CHATELAIN, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de l'Université de Paris, l'un des directeurs de cette *Revue*, a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 23 janvier dernier, en remplacement de M. Eugène Müntz, décédé le 30 octobre 1902.

ITALIE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans la *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* du Dr Biagi, les articles suivants :

Vol. XIV, n° 1 (janvier 1903) : Guido BIAGI, Pompeo MOLMENTI, S. MORPURGO, *Per la nuova sede della Biblioteca di San Marco in Venezia* (1 fig. et 4 plans ; il a été fait de ces trois articles un tirage à part contenant en outre une belle vue de la cour couverte du Palazzo della Zecca ; Florence, 1903, 15 pages) ; — *Cosimo III de' Medici a Oxford* ; — Annonce de la mort de Camillo Soranzo, sous-bibliothécaire de la Marcienne de Venise, où il se fit remarquer pendant quarante ans par son travail et son affabilité.

Vol. XIV, n° 2 (février 1903) : *Per la Biblioteca di San Marco* (1 fig.) ; — Adolfo AVETTA, *Di un interessante tema d'esame per aspiranti bibliotecari* (suite) ; — Filippo LARGAIOLLI, *Brevi cenni sulla biblioteca Rayneri-Berti di Carmagnola ;* — *Le Pandette fiorentine ;* — Demetrio MARZI, *A proposito di Archivi notarili, lettera al Direttore della Rivista ;* etc.

Vol. XIV, n° 3-4 (mars-avril 1903) : Achille BERTARELLI, *I libri illustrati a Venezia nei secoli XVII e XVIII* (9 facsim.) ; — Luigi FUMI, *Avvertenza per la cronologia nella datazione dei documenti lucchesi* (usage de l'indiction constantinopolitaine, commençant au 1er septembre) ; — Ida MASETTI-BENCINI e Mary HOWARD SMITH, *La vita di Amerigo Vespucci a Firenze, con lettere inedite di lui* (suite et fin) ; — Conte Andrea DA MOSTO, *I Diarii di Marino Sanuto* (annonce de la publication du 58e et dernier volume) ; — Annonce de la mort d'Oddone ZENATTI et liste de ses œuvres ; — Circulaire de MM. G. FU-

1. Voy. plus haut, p. 91.

MAGALLI et A. BERTARELLI relative à la publication d'un Guide des bibliothèques et collections bibliographiques privées d'Italie; etc.

— La *Bibliofilia* de Leo S. Olschki contient les études suivantes :

Vol. IV, février-mars 1903, fascicule 11-12 : G. I. PASSERINI, *Pel ritratto di Dante* (avec 12 illustrations); — Marco BESSO, *A proposito di una versione latina della « Divina Commedia »* (sur la trad. du jésuite Carlo d'Aquino et de Francesco Testa); — Giuseppe FUMAGALLI, *Di Demetrio Canevari medico e bibliofilo genovese e delle preziose legature che si dicono a lui appartenute* (suite; 3 planches); — Charles GÉRARD, *Un exemplaire exceptionnel du Dante de Brescia de 1487* (dans la collection du Prince d'Essling; 6 facsim.); — Reproduction de l'avis publié par le Ministère de l'Instruction publique dans la *Bibliographie de la France* au sujet d'un ms. du XVe s. dérobé à la bibliothèque de Beauvais du 4 au 7 février dernier et contenant le *Livre de l'information des princes* de Jean Golein; — *Monumenta typographica* (nos 1330-1385, 4 facsim.); etc.

— Le *Don Marzio* de Naples (no des 22-23 avril 1902) annonce que l' « Accademia Pontaniana » vient de décerner un prix de 510 francs à MM. Mariano FAVA, bibliothécaire à la Nationale, et Giovanni BRESCIANO, vice-bibliothécaire de l'Université de Naples, notre savant collaborateur, pour leur travail sur l'art typographique à Naples au XVe siècle. Une mention honorable a été également décernée, pour un mémoire sur le même sujet, à M. Tammaro DE MARINIS, de Florence.

— M. F. CARTA, bibliothécaire de la Bibliothèque nationale de Turin, nous fait part, au nom de l'établissement qu'il dirige, de la mort de l'illustre orientaliste Bernardino PEYRON, bibliothécaire honoraire, décédé à Turin le 9 mai.

PAYS-BAS

PUBLICATIONS DIVERSES. — La Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam vient de publier le second volume du Catalogue de ses manuscrits : *Die Handschriften der Stedelijke Bibliotheek met de latere aanwisten*, bewerkt door den Conservator Dr. M. B. MENDES DA COSTA (Amsterdam, 1902, in-8°, XXXIX-277 pp., avec un portrait de Petrus Schaak). L'Introduction historique est due au Dr C. P. BURGER junior. On remarque dans ce volume une copie du Πίναξ πάντων τῶν βιβλίων τῆς Βιβλιοθήκης [du Vatican], provenant du cardinal Granvelle (no 15); plusieurs autres mss. grecs, de même provenance, contenant des traités de saint Athanase (no 67), de Photius et de saint Basile (no 68; avec l'ex-libris de N.-J. Foucault); un ms. renfermant les oracles de l'empereur Léon VI le Sage, avec un commentaire, et rapporté de Constantinople par G. Dousa (no 70); un exemplaire de la traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe par Rufin, du IX-Xe siècle, avec des corrections du XIIe siècle, provenant du couvent de Saint-Jacques de Mayence et possédé ensuite par Janus Gruterus (no 89); etc.

— M. Wouter NIJHOFF, le savant et infatigable bibliographe, publie simultanément la 7e livraison (feuilles provisoires; tirage à 50 exemplaires) de sa *Bibliographie de la typographie néerlandaise des années 1500 à 1540* (La Haye, 1903), dont nous avons déjà signalé à plusieurs reprises l'importance et l'intérêt, — et la 3e livraison du magnifique recueil de facsimilés qui a pour titre : *L'Art typographique dans les Pays-Bas, 1500-1540* (La Haye, 1902, in-fol.). Nous ne nous lasserons pas de dire qu'il serait bien à désirer que l'exemple de M. Nijhoff fût suivi dans d'autres pays. L'histoire littéraire de la Renaissance en Europe ne sera vraiment possible qu'après la publication de tels répertoires, dont l'examen donne parfois, au premier coup d'œil, la solution des problèmes les plus délicats et les plus obscurs.

Le Propriétaire-Gérant : Ve E. BOUILLON.



Imprimerie FR. SIMON, Rennes.

Choix de proverbes et dictons patois de Damas [près de Bompaire (Vosges)], par N. HAILLANT et A. VIRTEL, précédé d'un avant-propos de M. E. E. Fleuriel. Brochure in-8.— Prix. 1 fr. 50

Dictionnaire Savoyard publié sous les auspices de la société florimontane, par A. CONSTANTIN et J. DESORMAUX. Un fort grand in-8°. Accompagné d'une carte des localités citées. (Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie) et d'une bibliographie des textes patois et des travaux concernant les parlers savoyards. — Prix.. 10 fr.

Essai sur un patois vosgien (5e section). Supplément au Dictionnaire phonétique et étymologique, par N. HAILLANT, in-8. — Prix........ .... 0 fr. 75

Sobriquets, prénoms et noms de famille patois d'un village vosgien (Uriménil, près Épinal), par LE MÊME. Brochure gr. in-8. — Prix...................... 0 fr. 50

La Vie et l'Œuvre du troubadour Raimon de Miraval. Étude sur la Littérature et la Société méridionales à la veille de la guerre des Albigeois, par P. ANDRAUD. Un vol. gr. in-8. — Prix .... 6 fr.

Quæ judicia de litteris fecerint provinciales, par LE MÊME. Un volume in-8. — Prix.. 3 fr.

Le Parler populaire dans la Commune de Thaon (Calvados). (Phonétique, Morphologie, Syntaxe, Folk-Lore), suivi d'un lexique alphabétique de tous les mots étudiés, par C. GUERLIN DE GUER. Un volume gr. in-8. — Prix...... 16 fr.

Études sur le Théâtre français du XIVe et du XVe siècle. La Comédie sans titre, publiée pour la première fois d'après le ms. 8163 de la Bibliothèque nationale et les miracles de Notre-Dame par personnages, par E. ROY. Un fort volume in-8. — Prix .... 10 fr.

Études sur le Théâtre français au XIVe siècle. Le jour du jugement. Mystère sur le grand Schisme, publié pour la première fois d'après le ms. 579 de la Bibliothèque de Besançon et les mystères sainte Geneviève, par LE MÊME. Un vol. in-8. — Prix................. 6 fr.

Le Roman de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire. Deuxième édition entièrement refondue, par P. MEYER, membre de l'Institut. Tome I, contenant le texte et le vocabulaire. Un volume petit in-8. — Prix, broché. 9 fr.

Rimes bourguignonnes (texte et traduction), par F. FERTIAULT. Un volume in-16. — Prix.......... 3 fr.

Études sur la civilisation française, par A. MARIGNAN. Tomes I et II : La Société mérovingienne — le culte des saints sous les Mérovingiens. Deux volumes grand in-8. — Prix............................. 20 fr.

Histoire de la Sculpture en Languedoc, du XIIe et du XIIIe siècle, par LE MÊME. Un volume gr. in-8. — Prix........ .... 5 fr.

Essais de Philologie française, par A. THOMAS, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études. Un volume in-8°. — Prix.................... 7 fr.

Petite Grammaire bretonne, avec des notions sur l'histoire de la langue et sur la versification. par E. ERNAULT. Un volume in-16 cartonné. — Prix............. 1 fr.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

PUBLICATION MENSUELLE

13e Année. Nos 5-6. Mai-Juin 1903.

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

SOMMAIRE

PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, rue de Richelieu, au premier

1903

LE DÉCRET DE 1809

ET

LES DROITS DE L'ÉTAT

SUR LES

MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES [1]

Du droit de conservation découle pour l'État et les communes le droit d'autoriser ou de défendre la reproduction des textes qui forment la partie la plus précieuse des collections publiques, c'est-à-dire des manuscrits qui composent la « réserve » de chaque grande bibliothèque.

« Ouvertes aux étrangers comme aux nationaux, écrit M. Re-
« nouard en parlant des bibliothèques françaises, elles mettent
« leurs trésors scientifiques à la portée de toutes les recherches,
« à la disposition de toutes les études. Ce serait un abus coupable
« que de s'emparer de propriétés si loyalement confiées à la
« bonne foi des amis de la science [2]. »

La communication d'un manuscrit ou d'un document quelconque faite à un lecteur dans une bibliothèque publique n'emporte pas l'autorisation de le publier [3], et la publication des manuscrits des bibliothèques publiques est soumise aux prescrip-

---

1. Extrait d'un ouvrage qui vient de paraître : *Nos bibliothèques publiques. Leur situation légale*.

2. RENOUARD, *Traité des droits d'auteurs*, t. II, p. 298, n° 170.

3. Dans la pratique, il n'en va pas toujours ainsi, et de nombreux manuscrits sont publiés sans autorisation préalable. En fait, l'autorisation de publier un manuscrit n'est plus guère demandée que lorsqu'il s'agit d'un manuscrit susceptible de porter ombrage à l'administration ou de léser des intérêts privés.

tions du décret du 20 février 1809, toujours en vigueur et ainsi conçu :

« ART. 1er. — *Les manuscrits des archives de notre ministère*
« *des relations extérieures et ceux des bibliothèques impériales,*
« *départementales et communales, ou des autres établissements*
« *de notre empire, soit que ces manuscrits existent dans les*
« *dépôts auxquels ils appartiennent, soit qu'ils en aient été*
« *soustraits ou que leurs minutes n'y aient pas été déposées aux*
« *termes des anciens règlements, sont la propriété de l'État et ne*
« *peuvent être imprimés et publiés sans autorisation.*

« ART. 2. — *Cette autorisation sera donnée par notre mi-*
« *nistre des relations extérieures, pour la publication des ou-*
« *vrages dans lesquels se trouveront des copies, extraits ou cita-*
« *tions des manuscrits qui appartiennent aux archives de son*
« *ministère, et par notre ministre de l'Intérieur pour celle des*
« *ouvrages dans lesquels se trouveront des copies, extraits ou*
« *citations des manuscrits qui appartiennent à l'un des autres*
« *établissements publics mentionnés dans l'article précédent.* »

Une première remarque nécessaire, c'est que le texte de l'article 1er, d'après lequel l'État a la propriété des manuscrits de toutes les bibliothèques, ne doit s'entendre, en ce qui concerne les manuscrits des bibliothèques communales, que de ceux de ces manuscrits qui appartiennent aux fonds d'État[1].

Quant aux autres manuscrits contenus dans les bibliothèques communales, ils appartiennent aux communes, et les règles concernant la publication des manuscrits de l'État que nous don-

1. Cf. dans le même sens :
RICHOU, *Bibliothèques publiques*, p. 105, n° 86.
RENOUARD, *Traité des droits d'auteurs*, t. II, p. 299, n° 172.
POUILLET, *De la propriété littéraire*, p. 418, n° 416.
COUHIN, *La propriété industrielle*, t. II, p. 518, n° 777.
LE POITTEVIN, *Traité de la presse*, t. I, p. 21, n° 16.
Pandectes françaises, *Répertoire*, v° *Bibliothèque*, n° 81.
FUZIER-HERMANN, *Répertoire*, v° *Bibliothèque*, n° 87.
La généralité des termes de l'article 1er du décret de 1809 s'explique par ce fait qu'à cette époque bien peu de bibliothèques communales possédaient des manuscrits qui fissent partie du fonds d'État.

nons ici, par application du décret de 1809, leur sont également applicables[1].

Aux termes de ce décret, tous les manuscrits des archives, bibliothèques ou autres établissements publics, ne peuvent être publiés qu'avec l'assentiment des autorités compétentes.

L'administration des bibliothèques publiques ayant été rattachée au ministère de l'Instruction publique par l'ordonnance du 11 octobre 1832 (art. 3), c'est ce ministre (et non plus, comme en 1809, le ministre de l'Intérieur) qui doit accorder son autorisation pour la publication des manuscrits des bibliothèques de l'État. L'autorisation du maire est nécessaire pour les manuscrits des bibliothèques communales; enfin, pour ceux qui, se trouvant dans les bibliothèques communales, appartiennent aux fonds d'État, nous croyons qu'une double autorisation est nécessaire, celle du maire ne pouvant être valablement donnée qu'après avis du ministre de l'Instruction publique.

Ce texte très clair du décret de 1809 a été cependant l'objet de nombreuses controverses. S'appuyant sur les travaux préparatoires, certains auteurs[2] prétendent que ce décret a eu seulement pour conséquence de reconnaître le droit de reproduction au profit de l'État à l'égard des œuvres des fonctionnaires ou agents diplomatiques et, d'une façon générale, à l'égard des œuvres de tous ceux qui sont ou ont été au service de l'État; le décret de 1809 n'est, à leurs yeux, qu'une mesure de police et de sûreté qui permet à l'État de s'opposer à la libre reproduction de certains manuscrits dont la divulgation peut porter atteinte à certains intérêts politiques de la France. Le décret de 1809, ainsi entendu, n'a investi l'État d'aucun droit de propriété ou de reproduction pour ce qui concerne les manuscrits composés par un auteur écrivant pour lui-même, en dehors de toute fonction, sur un sujet de son choix; le droit consacré par le texte de 1809 est un droit de police et non pas un droit de propriété littéraire. Les travaux préparatoires du décret de 1809, ajoutent ces mêmes

---

1. Ces règles s'appliquent également à la publication des manuscrits des bibliothèques non publiques qui appartiennent à l'État, par exemple des bibliothèques des ministères.

2. Darras, dans le *Droit d'auteur*, n° du 15 mars 1902, p. 30.
Huard, dans les *Annales du droit commercial*, 1901, p. 68 du Bulletin.
Loiseleur, *Les Bibliothèques communales*, p. 114.

auteurs, et le fait que ce décret a été rendu sur le rapport du seul ministre des affaires étrangères (appelé alors ministre des relations extérieures) prouvent suffisamment que c'est uniquement en vue de la conservation des secrets de l'État qu'il a été dicté et qu'il n'a pas voulu empêcher la publication des manuscrits autres que les manuscrits politiques. A l'appui de cette opinion, les partisans de cette théorie citent les décisions de jurisprudence rendues en 1857 et en 1858 dans l'affaire des Mémoires de Saint-Simon.

En 1760, cinq ans après la mort de Saint-Simon, ses Mémoires furent, par ordre de Louis XV, saisis et déposés aux Archives des Affaires étrangères. Leur publication pouvait en effet présenter quelques dangers pour la famille royale et pour la Cour, et ce n'est qu'en 1828 que le général duc de Saint-Simon obtint de Charles X la remise des manuscrits[1]. Le duc de Saint-Simon traita avec la maison Hachette pour la publication des Mémoires, lorsqu'un autre libraire, Barba, voulut, lui aussi, en faire paraître une édition complète.

Un premier jugement rendu à Paris en 1856 donna gain de cause à Barba. Hachette fit appel devant la Cour qui, le 3 février 1857, infirma le précédent jugement[2].

Les Mémoires de Saint-Simon, d'après l'arrêt, formaient une propriété privée qui ne pouvait être considérée comme ayant été transmise à l'État, par suite du dépôt de ces Mémoires dans les Archives des Affaires étrangères, une simple mesure de police n'ayant, en effet, jamais eu le pouvoir d'altérer et de déplacer le droit de propriété. Barba se pourvut alors en cassation, et dans le premier des deux moyens qu'il présenta à la Cour soutint : 1° que le manuscrit des Mémoires de Saint-Simon ayant été déposé aux Archives des Affaires étrangères en vertu des anciens règlements, ces Mémoires étaient devenus la propriété de l'État par la force soit de ces anciens règlements, soit du décret de 1809 ; 2° que les Mémoires de Saint-Simon devenus ainsi la propriété de l'État n'avaient pu redevenir la propriété de la famille de Saint-Simon par l'effet de la remise à laquelle l'État avait consenti. En conséquence, lui, Barba, était autorisé à publier, sans l'assentiment des

1. On trouvera dans l'ouvrage de M. A. Baschet, *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits* (Paris, 1894, in-8°), une histoire intéressante des papiers de Saint-Simon.

2. Sirey, 1857-2-83.

héritiers de la famille de Saint-Simon, des Mémoires qui, appartenant à l'État, étaient tombés dans le domaine public. De pareilles prétentions ne pouvaient être admises, et M. Bayle-Mouillard, conseiller rapporteur, n'eut pas de peine à démontrer que le décret de 1809 était sans aucune application en cette espèce. « En déclarant que les manuscrits qui appartiennent « à ces Archives, à ces bibliothèques, sont la propriété de l'État, « il (le décret de 1809) n'a pas dit que les manuscrits qui, sans « appartenir à ces Archives, y ont été déposés à tout autre titre, « par exemple en vertu d'une simple mesure de police, sont deve- « nus à partir de 1809 la propriété de l'État. Il constate le droit « existant, mais il n'y ajoute rien[1]. »

Par suite, les Mémoires de Saint-Simon, malgré leur dépôt aux Archives des Affaires intérieures, étaient restés la propriété de la famille de Saint-Simon, et l'arrêt rendu par la Cour de cassation, le 31 mars 1858, conformément aux observations du conseiller rapporteur, déclarait que « le manuscrit étant restitué, la famille « du duc de Saint-Simon reprenait le libre exercice de son droit, « qui avait été suspendu, mais non altéré[2]. »

L'éditeur Hachette, qui, seul, avait traité avec le duc de Saint-Simon, avait donc seul le droit de publier les Mémoires.

Il ressort de ces deux arrêts que l'État n'est pas propriétaire de manuscrits qui, comme les Mémoires de Saint-Simon, sont déposés par mesure de police dans ses Archives ou mis sous séquestre dans ses Bibliothèques[3]; par suite, le décret de 1809, qui ne s'applique qu'aux manuscrits dont l'État est propriétaire, ne s'applique pas aux Mémoires de Saint-Simon, et l'État n'a aucune autorisation à accorder quant à leur publication.

Ni la Cour de Paris, ni la Cour de cassation n'ont dit autre chose, et c'est à tort qu'on a soutenu, en s'appuyant sur leurs arrêts, que l'État ne peut être propriétaire, en vertu du décret de 1809, que des manuscrits faits par ses agents, dans l'exercice de leurs fonctions, et que c'est seulement pour ceux-là qu'il peut accorder l'autorisation ou faire défense de les publier.

Toutes les controverses sur ce décret sont nées de ce qu'on lui

---

1. Ces observations ont été reproduites dans SIREY 1858-1-521.

2. SIREY, 1858-1-513. — DALLOZ, 1858-1-145.

3. Il est inutile de dire que de semblables mesures, fréquentes sous l'ancien régime, ont complètement disparu de nos jours.

a prêté le caractère d'un décret attributif de propriété : ne peuvent être propriété de l'État, en vertu du décret de 1809, a-t-on dit, que les manuscrits faits par des fonctionnaires ou agents diplomatiques pour le compte de l'État. Toute autre interprétation conférerait à ce décret un caractère de confiscation, de spoliation, que le législateur n'a certainement pas voulu lui donner. Par suite, le droit pour l'État d'autoriser la publication des manuscrits de ses bibliothèques n'existe qu'en ce qui concerne ces mêmes manuscrits. Dans l'opinion que nous défendons, au contraire, le décret de 1809 n'a pas été rendu pour statuer sur la propriété des manuscrits des bibliothèques ou archives de l'État ; si tel avait été son but, ce décret eût été bien inutile. On oublie, en effet, que, dès cette époque, les droits de l'État sur les collections publiques, manuscrits ou imprimés, avaient été nettement affirmés en plusieurs occasions. L'État est propriétaire des manuscrits de ses bibliothèques comme il l'est de tous les imprimés renfermés dans ces mêmes bibliothèques, et le décret de 1809 n'a rien innové sur ce point. *Il a été rendu pour empêcher la publication, sans autorisation préalable, des manuscrits dont l'État est propriétaire, et non pas pour statuer sur leur propriété*[1]. C'est accidentellement que le droit de propriété a été affirmé. L'innovation de ce décret consiste dans l'interdiction qu'il prononce pour toute publication des manuscrits appartenant à l'État sans une autorisation préalable.

Qu'à l'origine ce décret ait été conçu surtout dans le but d'empêcher la publication des manuscrits politiques, c'est très proba-

---

1. Cf. à l'appui de cette idée, outre les auteurs que nous avons cités plus haut, l'arrêté du 7 janvier 1813 relatif aux mesures qui doivent être observées par les administrateurs des bibliothèques impériales à Paris pour le prêt des livres : « Art. 12. Aucuns manuscrits (*sic*) ne seront communiqués, copiés, imprimés et publiés « sans une autorisation expresse du Ministère de l'Intérieur ou du Ministère des Rela- « tions extérieures selon que ces manuscrits traiteront de matières intéressant l'un ou « l'autre de ces départements, ainsi qu'il est prescrit par un décret impérial du 20 fé- « vrier 1809. » (Arch. Nat. F^{17} 3), et aussi le texte du rapport précédant l'ordonnance royale du 3 août 1841 : « Les bibliothèques publiques de beaucoup de villes des « départements, formées ou augmentées à l'époque de dispersion d'anciens dépôts, « renferment un grand nombre de manuscrits, les uns ignorés, les autres imparfaite- « ment connus. *Un décret du 20 février 1809 a réglé ce qui peut concerner la publi- « cation de ces manuscrits*, mais aucune mesure générale n'a été prise pour en cons- « tater l'existence ou en assurer la conservation... »

ble, et nous savons en effet qu'il fut d'abord présenté au Conseil d'État sous le titre de : *Décret sur la publication des ouvrages politiques*. Mais ce premier projet fut écarté et le second rapport du chevalier d'Hauterive, soumis au Conseil d'État, au nom de la section de l'Intérieur, indique nettement que ce décret doit être une mesure ayant pour but d'empêcher la libre publication de tous les manuscrits en général[1] : « Je ne suis occupé, écrit-il, que « de l'abus qui peut être fait (des documents d'archives) aujour- « d'hui par l'excessive liberté dont on laisse jouir depuis vingt- « cinq ans, je ne dis pas les littérateurs et les écrivains politiques, « mais les spéculateurs en librairie pour le débit de toute sorte de « nouveautés en matière de littérature et de politique. »

Au surplus, peu importe que dans l'esprit du rapporteur, le décret doive concerner la publication de telle ou telle catégorie de manuscrits : le texte même du décret est précis et formel, il ne peut prêter à confusion : *aucun des manuscrits des bibliothèques de l'État ne peut être imprimé sans une autorisation ministérielle*.

De récents débats judiciaires ont justifié pleinement l'opinion que nous défendons ici, et dans un jugement longuement motivé, rendu le 17 décembre 1900, le Tribunal de la Seine reconnut qu'on « a vainement objecté que les termes de ce décret [de 1809] ne « pouvaient s'entendre que des travaux, manuscrits et corres- « pondances émanées de fonctionnaires de l'État, dans l'exercice « de leurs fonctions... ; qu'évidemment [le décret de 1809] s'ap- « plique à tout ce qui est œuvre manuscrite de la façon la plus « générale et décide que les manuscrits des archives, biblio- « thèques et autres établissements sont propriété de l'État avec « toutes les facultés ou prérogatives inhérentes à ce droit en- « tendu dans son sens le plus large, sans aucune restriction ou « diminution d'aucune sorte[2]... »

---

1. Ce rapport, conservé aux Archives Nationales (AF IV 2646), a été reproduit en entier par Coubin, *op. cit.*, t. I, p. 181.

2. *Gazette des Tribunaux* du 22 décembre 1900.

Le Droit du 21 janvier 1901.

La loi du 8 janvier 1901.

Revue des Bibliothèques, 1900, p. 421.

Voir aussi dans *Le Bibliographe moderne*, 1901, p. 420 : *Les manuscrits des bibliothèques publiques et les droits de l'État.*

Cf. le jugement rendu par le tribunal civil de Gap en 1895 et d'après lequel : « Les « copies de documents déposés dans des dépôts publics (bibliothèques ou archives)

M. Chambon, bibliothécaire à l'Université de Paris, dans un volume intitulé *Lettres inédites de Mérimée*, avait publié, outre une étude critique sur l'œuvre de Mérimée, des lettres écrites par ce dernier à Boissonade et à V. Cousin, lettres retrouvées dans plusieurs bibliothèques de Paris et de la province[1].

Mme Hémon, se disant héritière de Mérimée, et l'éditeur Calmann-Lévy, propriétaire des œuvres de Mérimée, poursuivirent l'auteur des *Lettres inédites*, qui, pour sa défense, invoqua le texte du décret de 1809 et fit remarquer qu'il avait obtenu les autorisations requises, et que, par suite, la publication qu'il avait faite était entièrement légale et ne pouvait revêtir le caractère d'une contrefaçon à l'égard des héritiers ou ayants-cause de Mérimée. Nous avons vu que, dans le jugement cité ci-dessus, le tribunal considéra ce moyen comme pleinement fondé.

Mme Hémon et l'éditeur Calmann-Lévy firent appel, et la Cour de Paris, dans son arrêt du 15 juin 1901[2], infirma le précédent jugement « sans avoir à discuter les droits appartenant à l'État et « à l'administration en vertu du décret du 20 février 1809. »

Les considérants du premier jugement n'en subsistent donc pas moins sur ce point.

Il résulte de l'étude que nous venons de faire du décret de 1809 que l'État[3] possède sur les manuscrits des bibliothèques qui lui appartiennent les droits les plus étendus. Nous en concluons que l'autorisation accordée par le Ministre de l'Instruction publique protège contre toute poursuite des tiers celui qui publie un manuscrit appartenant à l'État, et que toute publication d'œuvres

---

« peuvent en principe être publiées, et un particulier y aurait-il eu originairement un « droit personnel et exclusif, il serait censé l'avoir aliéné ou y avoir renoncé, par « l'abandon fait sans réserve d'une copie dans un dépôt public. » *Revue générale d'administration*, 1896, vol. 2, p. 200.

1. Le même volume contenait aussi deux lettres inédites de Mérimée à Panizzi dont la publication fut également poursuivie comme « n'étant pas le simple exercice du droit de critique et d'étude littéraire. »

2. *France judiciaire*, 1901, 2e partie, p. 383. — Cf. aussi les comptes rendus de MM. Darras et Huard, *loc. cit.*

3. Nous rappelons ici que les communes possèdent sur les manuscrits qui n'appartiennent pas aux fonds d'État, dans les bibliothèques communales, des droits absolument semblables à ceux de l'État sur ses propres manuscrits.

dont l'auteur est décédé depuis moins de cinquante ans[1] est à l'abri, si elle est dûment autorisée, de toutes poursuites de la part des héritiers, donataires, légataires ou éditeurs.

Une publication faite sans l'autorisation de l'État constitue un fait illicite; mais en faut-il conclure, avec certains auteurs[2], qu'une telle publication constitue une contrefaçon passible des peines de l'article 427 du Code pénal, et que l'État peut intenter contre l'auteur de cette publication une poursuite en dommages et intérêts? Nous ne le pensons pas. Appliquer en cette matière les articles 425 et 427 du Code pénal[3] nous paraît bien sévère, et nous nous refusons à traiter de contrefacteur l'érudit qui découvre et publie sans autorisation une charte de Philippe-Auguste ou des poésies de Marguerite de Navarre.

Remarquons d'ailleurs que la propriété littéraire que possèdent l'État ou les communes sur les manuscrits des bibliothèques publiques est un droit qu'on ne peut pas complètement assimiler à la propriété littéraire des auteurs ou de leurs ayants-cause. L'État n'est pas, dans la plupart des cas, comme le sont des individus, l'ayant-cause des auteurs des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques, et l'on ne peut pas soutenir par exemple que, parce qu'il possède dans ses bibliothèques publiques des manuscrits de Virgile ou de Corneille, il est l'ayant-cause de Virgile ou de Corneille; en outre, la propriété littéraire appliquée aux manuscrits des bibliothèques publiques existe *in infinitum*, tandis qu'appliquée aux manuscrits appartenant à des particuliers, elle se prescrit par cinquante ans.

En fait, du reste, sauf de très rares exceptions[4], aucune pour-

---

1. On sait que d'après la loi du 14 juillet 1866 sur la propriété littéraire (article 1er) la durée des droits accordés aux héritiers, donataires ou légataires des auteurs, a été portée à cinquante ans à partir du décès de l'auteur.

2. Voyez notamment Pouillet, *op. cit.*, p. 422, n° 421, et Couhin, tome II, p. 519, n° 782.

3. Art. 427. « La peine contre le contrefacteur ou contre l'introducteur sera une « amende de 100 francs au moins et de 2000 francs au plus et contre le débitant « une amende de 25 francs au moins et de 500 francs au plus. La confiscation « de l'édition contrefaite sera prononcée tant contre le contrefacteur que contre l'in- « troducteur et le débitant. Les planches, moules ou matrices des objets contrefaits, « seront aussi confisqués. »

4. Cf. cependant le jugement rendu par le Tribunal civil d'Avignon en 1893 : « Le « droit d'une commune sur un manuscrit original qui a été donné à son musée l'auto-

suite n'est dirigée par l'administration contre ceux qui publient, sans une autorisation préalable, des manuscrits de bibliothèques publiques.

Nous terminerons cette étude du décret de 1809 en faisant observer que l'autorisation accordée de publier un manuscrit est essentiellement précaire, qu'elle ne confère nullement la propriété du texte, et que l'État a toujours le droit d'accorder à d'autres de semblables autorisations[1].

J. Gautier.

« rise à revendiquer la copie intégrale ou partielle de ce manuscrit... La confection « d'une pareille copie et le refus de la délivrer à la ville, propriétaire de l'original... « constituent un fait illicite et dommageable, donnant ouverture à des dommages-inté- « rêts en faveur de la commune. » *Revue générale d'administration*, 1893, t. III, p. 200. Ce jugement a été confirmé par un arrêt de la Cour d'appel de Nîmes du 15 janvier 1894. *Revue générale d'administration*, 1894, tome I, p. 308.

1. Ces autorisations sont essentiellement personnelles ; elles ne peuvent donc faire l'objet d'une cession régulière. Voir en ce sens un jugement du Tribunal de la Seine du 13 mai 1897. *Gazette des Tribunaux* du 14 mai 1897. « Attendu que les manus- « crits de la Bibliothèque nationale sont une dépendance du domaine de l'État affecté à « un service public ; qu'à ce titre, ils sont inaliénables et imprescriptibles ; que leur « usage ne saurait être l'objet d'une cession et que, par suite, leur communication à « des tiers, comme leur publication, est toujours soumise à l'approbation de l'autorité « administrative dont les autorisations sont essentiellement précaires et révocables ;

« Attendu, en conséquence, qu'en concédant à Marcel Belin les droits et avantages « qui pouvaient résulter pour lui des autorisations à lui concédées relativement aux « manuscrits visés dans la convention, manuscrits qui étaient propriété nationale, « Ménard a cédé et transporté des droits personnels, qui ne pouvaient être de sa part « l'objet d'une cession régulière ; qu'ainsi, ne pouvant transmettre le droit d'éditer les- « dits manuscrits, il est évident qu'il ne pouvait concéder les avantages qui résulte- « raient de leur publication... »

LISTES

DES

RECUEILS DE FAC-SIMILÉS

ET DES

REPRODUCTIONS DE MANUSCRITS

CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La publication de recueils de fac-similés de manuscrits pour servir à l'étude de la paléographie, de même que les essais de reproduction partielle ou totale du texte ou des peintures d'un même volume, ne remontent pas plus haut que le xviie siècle. On ne peut ranger, en effet, dans la première catégorie, bien que plusieurs d'entre eux contiennent des exemples d'anciennes écritures, les nombreux livrets et albums de maîtres d'écriture, qui ont été publiés en Italie, en Espagne et en France pendant le cours du xvie siècle[1]. Au milieu de ce siècle cependant, l'un des secrétaires du roi Charles IX, Pierre Hamon, avait composé un véritable recueil paléographique, qui est resté manuscrit[2]. Soixante ans plus tard, le célèbre érudit français Claude Fabri de Peiresc projetait, en 1618, et commençait à Paris la reproduction des nombreuses peintures qui ornaient deux manuscrits fameux, la *Genèse* de R. Cotton et le livre d'*Heures* de Jeanne II, reine de

---

1. Voir *The Writings-Books of the sixteenth century*, par Edward F. Strange, dans les *Transactions of the Bibliographical Society*, volume III, part I (London, 1895, petit in-4°), p. 41-69.

2. Bibl. nat., ms. français 19116; voir une description détaillée de ce recueil dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXII (1901), p. 57-73.

Navarre[1]. Quelques années après, en 1626, l'un des premiers promoteurs des *Acta sanctorum*, le P. Héribert Rosweyde, entreprenait de faire graver à Anvers, dans l'imprimerie de Plantin, le texte du *Martyrologe* de S. Jérôme, conservé alors dans l'abbaye d'Epternach[2].

Il ne semble pas que ces premiers essais de reproductions de manuscrits, tous deux restés inachevés, aient été suivis de tentatives plus heureuses dans la suite du xviie siècle et les premières années du xviiie, quoique de nombreux fac-similés gravés de chartes et de manuscrits aient été publiés, à la même époque, dans différents ouvrages. Il suffit de rappeler la reproduction par le P. Papebroch de plusieurs anciens diplômes de S. Maximin de Trèves[3], puis les planches gravées qui accompagnent les grands ouvrages paléographiques publiés en France par Mabillon[4], Montfaucon[5], Carpentier[6] et les auteurs du *Nouveau Traité de Diplomatique*[7]; en Allemagne par Bessel[8] et Walther[9]; en Espagne, par Rodriguez[10], Merino[11], etc.; enfin, en Italie, les collections des peintures des célèbres manuscrits de Térence[12] et de Virgile[13] du Vatican.

Dans la première moitié du xixe siècle, la découverte de la lithographie vint donner un nouvel essor à la reproduction des fac-similés de manuscrits; mais il était réservé à l'invention de la photographie[14], et plus encore à ses merveilleuses et récentes

1. Voir les *Fac-similés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, par H. Omont (Paris, 1902, in-fol.), p. i et suiv.

2. Voir *Les plus ancien fac-simile d'un manuscrit*, par Max Rooses (Anvers, 1881, in-8° ; extrait du *Bulletin d'archéologie de Belgique*).

3. *Acta sanctorum* Bolland., ad tomum II Aprilis propylæum (1675), p. i-xxxi.

4. *De re diplomatica libri VI* [et Supplementum] (Lut. Paris., 1681 et 1704 in-fol.).

5. *Palæographia græca* (Parisiis, 1708, in-fol.).

6. *Alphabetum Tironianum* (Lut. Paris., 1747, in-fol.).

7. Par D. Tassin et D. Toustain (Paris, 1750-1765, 6 vol. in-4°).

8. *Chronicon Gotwicense* (Tegernsee, 1732, 2 vol. in-fol.).

9. *Lexicon diplomaticum* (Gottingæ, 1745 [ou 1747], in-fol.).

10. *Bibliotheca universal de la polygraphia española* (Madrid, 1738, in-fol.).

11. *Escuela paleographica* (Madrid, 1780, in-fol.).

12. *P. Terentii comœdiæ* (Urbini, 1736, in-fol., et Romæ, 1767, 2 vol. in-fol.).

13. *Antiquissimi Virgiliani codicis fragmenta et picturæ* (Romæ, 1741, in-fol.), et *Picturæ antiquissimi Virgiliani codicis* (Romæ, 1782, in-4°).

14. Les premiers essais de reproductions de manuscrits par la photographie paraissent remonter à 1840 et être dus à W. H. Fox Talbot (1800-1877). J.-B. Biot en présenta

applications, la photogravure, la phototypie et la zincogravure, d'ouvrir des voies nouvelles et inespérées à l'étude de toutes les branches de la paléographie. Dans le dernier quart du XIX[e] siècle, les fac-similés de manuscrits, les collections de spécimens d'écritures ou de miniatures se sont multipliés à tel point qu'aucune des grandes bibliothèques de l'Europe ou de l'Amérique n'en peut certainement prétendre posséder la suite complète et que ces reproductions ont fourni déjà matière à des bibliographies spéciales[1].

Toutes les publications de ce genre, que possède présentement la Bibliothèque nationale, viennent d'être, à quelques exceptions près[2], réunies récemment au département des Manuscrits pour y former un fonds spécial et la double liste de recueils de fac-similés et de reproductions de manuscrits, publiée plus loin, en donnera le détail. Les recueils de fac-similés, sauf quelques grandes collections publiées en France ou en Angleterre et qu'il y avait intérêt à grouper en tête de la série, ont été classés par ordre alphabétique des noms de leurs éditeurs. Les reproductions de manuscrits ont été disposées de même suivant l'ordre alphabétique des noms des auteurs dont les œuvres ont été publiées en fac-similé, avec cette seule réserve, comme dans la première

des spécimens à l'Académie des Inscriptions dans ses séances des 6 et 20 mars 1840; ils consistaient en deux fac-similés d'un psaume en hébreu et deux autres d'une gazette persane et d'une charte latine de 1279. Cf. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. I (1839-40), p. 408.

1. Voir l'introduction de M. L. Delisle à l'*Album paléographique,... par la Société de l'École des chartes* (Paris, 1887, gr. in-fol.) et les articles du P. Gabriel Meier, intitulés *Die Fortschritte der Palaeographie mit Hilfe der Photographie*, dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, t. XVII (1900), p. 1-32, 113-130, 191-198 et 255-278. La bibliographie des recueils de fac-similés et reproductions paléographiques, publiée par le P. Gabriel Meier, compte 397 numéros, répartis en quatorze sections : I. Handbücher (nos 1-7). — II. Tafeln (nos 8-56). — III. Inschriften (nos 57-80). — IV. Bilderschriften (nos 81-90). — V. Urkunden (nos 91-122). — VI. Tachygraphie (nos 123-128). — VII. Musik (nos 129-139). — VIII. Bücher (nos 140-274). — IX. Autographen berühmter Personen (nos 275-294). — X. Miniaturen (nos 295-342). — XI. Geographie. Karten (nos 343-354). — XII. Papyrus (nos 355-367). — XIII. Handschriften Kataloge (nos 368-386). — XIV. Sammelwerke. Verschiedenes (nos 387-397). — On doit faire remarquer que tous ces articles ne se rapportent pas exclusivement à des recueils de fac-similés ou reproductions de manuscrits.

2. Plusieurs recueils de reproductions de miniatures sont conservés au département des Estampes, dans la série *Ad*.

série, qu'il a paru utile de placer en tête les deux grandes collections de reproductions de manuscrits, dont la publication se poursuit en ce moment simultanément à Leyde et à Rome[1]. Une table générale alphabétique des noms d'auteurs et d'éditeurs, qu'on trouvera à la fin de cette double liste, permettra au reste de se guider facilement dans cette collection de fac-similés et de reproductions de manuscrits, et de l'utiliser pour le plus grand profit des études de paléographie, de philologie, d'histoire, et aussi pour l'histoire de l'art.

H. Omont.

1. On trouvera classées à part, à la suite de cette dernière série, les reproductions de quelques manuscrits orientaux et américains, qui n'ont point été compris dans l'ordre général alphabétique. — Il faut remarquer aussi que toutes les reproductions de manuscrits bibliques, juridiques et liturgiques de cette seconde série ont été groupées sous les mots *Bible*, *Droit* et *Liturgie* dans ce même ordre général alphabétique.

I

RECUEILS DE FAC-SIMILÉS

1. Paléographie universelle. Collection de fac-simile d'écritures de tous les peuples et de tous les temps, tirés des plus authentiques documents de l'art graphique, chartes et manuscrits, existant dans les archives et les bibliothèques de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre, publiés d'après les modèles écrits, dessinés et peints sur les lieux mêmes par M. SILVESTRE,... et accompagnés d'explications historiques par MM. CHAMPOLLION-FIGEAC et Aimé CHAMPOLLION fils. — Paris, 1841, 4 vol. in-folio, 296 planches, en lithographie.

I. Peuples orientaux. — II. Grecs et Latins. — III. Europe moderne; région méridionale. — IV. Europe moderne ; région septentrionale.

Les notices de l'édition anglaise, dont les planches sont inférieures, et qui a paru sous le titre d'*Universal Palæography*, ou du choix de planches de cette même édition, intitulé *Palæographical Album* (London & Paris, 1850), ont été revues par sir Frederic MADDEN (London, 1849, 2 vol. in-8°).

2. Chartes et manuscrits sur papyrus de la Bibliothèque royale. Collection de fac-simile accompagnés de notices historiques et paléographiques et publiées pour l'École royale des Chartes, d'après les ordres de M. le Ministre de l'Instruction publique, par M. CHAMPOLLION-FIGEAC. — Paris, 1840, in-folio, 27 planches, en lithographie.

Titre général se rapportant à différentes publications du même auteur et qui, d'après l'*Ordre et table des matières de ce recueil*, doivent être ainsi disposées :

1° Chartes latines sur papyrus du VIe siècle de l'ère chrétienne, appartenant à la Bibliothèque nationale... 2e fascicule. — Paris, 1837, in-fol., titre, IV et 4 pages, et 10 planches, obtenues par un report sur pierre du fac-similé des chartes de Ravenne, gravées au XVIIIe siècle, et dont les cuivres sont aujourd'hui conservés à la Chalcographie du Louvre.

2° Charte latine sur papyrus d'Égypte, de l'année 876, appartenant à la Bibliothèque royale... — Paris, 1835, in-fol., 4 pages lithographiées. (Bulle de Jean VIII pour Tournus ; Jaffé, n° 3052.)

3° Chartes sur papyrus. Suite des notices. — [Paris, 1839,] in-fol., pages 5 à 15 et 16 planches (plus la pl. 15 bis) lithographiées.

4° Il faut y joindre aussi un 4° et 5° fascicule :

Chartes latines, françaises, et en langue romane méridionale, publiées pour l'École royale des Chartes, et pour faire suite à la collection des chartes et manuscrits sur papyrus. 4° et 5° fascicule. — Paris, 1841, in-fol. (sans texte), 15 planches lithographiées.

3. Recueil de fac-similés de chartes et manuscrits à l'usage de l'École des Chartes. — [Paris, 1837-1903,] 8 vol. gr. in-folio.

Recueil factice, divisé en deux grandes séries :

1° Ancienne série (1837-1903). — Fac-similés *lithographiques* (nos 1 à 759), reliés en 4 volumes : I, nos 16-236 ; II, nos 237-351 ; III, nos 352-509 ; IV, nos 510-651 ; V, nos 652-759.

2° Nouvelle série (1872-1903). — Fac-similés *héliographiques* (nos 1 à 420), reliés en 3 volumes : I, nos 1-116 *bis* ; II, nos 117-307 ; III, nos 308-420.

Les 185 premiers numéros de cette seconde série *héliographique* ont été publiés sous le titre de *Recueil de fac-similés à l'usage de l'École des Chartes*, en 4 fascicules, de 1880 à 1887, sous la direction de MM. J. Quicherat et P. Meyer, avec des notices de A. Giry (IV et 44 pages in-fol.). — La publication de ces notices a été continuée par les soins de M. P. Meyer pour les nos 341-420 (7 brochures, tirées à 50 ex. pour distribution privée, imprimées de 1891 à 1901, in-8°).

Une notice manuscrite résumée des nos 1-759 des fac-similés de l'Ancienne série *lithographiée* forme un volume petit in-4° joint à la collection.

N. B. Les nos 1 à 15 de la série lithographiée correspondent aux nos XIV, Chartes de Ravenne (10 pl.), XIII, XVI, XV et XV *bis* des *Chartes et manuscrits sur papyrus* de Champollion-Figeac (n° 2).

4. Diplômes et chartes de l'époque mérovingienne, sur papyrus et sur vélin, conservés aux Archives du Royaume, publiés... par M. Letronne, garde général des Archives du Royaume. — Paris, [1851], gr. in-fol., 48 planches, en lithographie.

Un autre exemplaire est porté plus loin sous le n° 84. — Il existe un titre latin pour le même recueil : « Diplomata et chartae merovingicæ ætatis in Archivo Franciæ asservata delineanda curavit A. Le-

tronne. — Parisiis. » — Le texte de ces fac-similés a été publié par LETRONNE, *Diplomata et chartæ merovingicæ ætatis in Archivo Franciæ asservata* (Parisiis, 1848, in-8°).

5. Archives de l'Empire... Fac-simile de chartes et diplômes mérovingiens et carlovingiens, sur papyrus et sur parchemin, compris dans l'inventaire des Monuments historiques, par M. Jules TARDIF. — Paris, 1866, gr. in-fol., III pages et 52 planches, en lithographie.

Ce recueil forme l'atlas des *Monuments historiques*, par M. J. Tardif. Cartons des rois (Paris, 1866, in-4°).

6. Album paléographique, ou recueil de documents importants relatifs à l'histoire et à la littérature nationales, reproduits en héliogravure d'après les originaux des bibliothèques et des archives de la France, avec des notices explicatives par la Société de l'École des Chartes. — Paris, 1887, gr. in-fol., 11 pages, 50 feuilles de texte et 50 planches, en héliogravure.

La préface, signée de M. L. DELISLE, contient une bibliographie des principaux recueils de fac-similés et reproductions de manuscrits. — Les 50 planches contiennent 67 fac-similés de mss. de la Bibliothèque nationale, des Archives nationales, de la bibliothèque de Lyon, etc., du V° au XVII° siècle.

7. Ministère de l'Intérieur. Musées des archives départementales, recueil de fac-similés héliographiques de documents tirés des archives des préfectures, mairies et hospices. — Paris, Impr. nat., 1878, in-folio, LXI-489 pages, et atlas gr. in-folio, de [IV-]4 pages et 60 planches, en héliogravure.

Fac-similés de documents du VII° au XVIII° siècle, publiés par M. G. DESJARDINS, sous le contrôle de MM. de Wailly, Delisle et Quicherat, et avec le concours de MM. G. Bourbon, J. Havet et Ul. Robert.

8. Peintures et ornements des manuscrits, classés dans un ordre chronologique pour servir à l'histoire des arts du dessin depuis le IV° siècle de l'ère chrétienne jusqu'à la fin du XVI° siècle, par le comte Auguste DE BASTARD. — Paris, 1832-1869, 13 volumes de planches gr. in-fol., en lithographie.

I-II. Introduction paléographique, 1re et 2° parties.
III-VI. Époque carlovingienne, 1re-4° parties.

VII-VIII. Époque capétienne, 1re et 2e parties.
IX. Manuscrits byzantins et orientaux.
X. Manuscrits d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne.
XI. Manuscrits d'Allemagne et des Pays-Bas.
XII. Supplément, composé de planches qui, pour la plupart, n'ont pas été terminées.
XIII. Supplément, composé de modèles ou d'essais non terminés.

Voir, pour le détail de la composition de ces volumes, *Les Collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale*; catalogue analytique, par L. Delisle (Nogent-le-Rotrou, 1885, in-8°), p. 257-270, et *Bibliotheca Lindesiana. Upon the facsimile paintings and publications of the comte Auguste de Bastard d'Estang*, by Ludovic, earl of Crawford (London, 1886, in-8°).

Il faut joindre aussi une *Table des planches* (Paris, 1877, in-8°), rédigée par le comte de Bastard, et dont les épreuves sont conservées en un petit volume monté in-folio.

9. Nouvel essai de publication par la lithographie des peintures et ornements des manuscrits. Portraits de Nicéphore Botaniate, empereur d'Orient, de l'impératrice Marie, sa femme, et de S. Jean Chrysostome (1078-1081), [par le comte Auguste DE BASTARD. — Paris, 1849 et 1878,] in-fol., 4 planches, en lithographie.

Reproduction de 4 peintures qui se trouvent en tête du ms. Coislin 79, empruntées à une série non publiée des *Peintures et ornements des manuscrits*; cf. L. Delisle, *op. cit.*, p. 270-271. — Deux états, en noir et couleurs. Il y a eu deux éditions de ces planches; la seconde a été faite à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878.

Deux des planches consacrées au livre des Évangiles de Saint-Médard de Soissons ont aussi été publiées à part à l'occasion de l'Exposition de 1878, sous le titre de : *Peintures mystiques tirées d'un livre des Évangiles, écrit pour Charlemagne et donné par Louis le Débonnaire à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons* (L. Delisle, *op. cit.*, p. 271).

10. Peintures, ornements, écritures et lettres initiales de la Bible de Charles le Chauve, conservée à Paris, publiés par le comte Auguste DE BASTARD. — Paris, Impr. nat., 1883, gr. in-fol., IV pages et 30 planches, en lithographie.

Planches extraites des *Peintures et ornements des manuscrits* du même auteur (L. Delisle, *op. cit.*, p. 271-272).

11. [Peintures d'anciens sacramentaires ou missels de l'abbaye de Saint-Denys, publiées par le comte Auguste DE BASTARD]. — In-fol., 2 vol., de 9 et 6 planches, en lithographie.

Manuscrits latins 2290 et 9436 (L. Delisle, *op. cit.*, p. 272). — Deux états du second, en noir et avec ors.

12. Histoire de Jésus-Christ en figures; gouaches du XII[e] au XIII[e] siècle, conservées jadis à la Collégiale de Saint-Martial de Limoges et publiées par le comte Auguste DE BASTARD. — Paris, Impr. nat., 1878, in-fol., 30 planches, en lithographie.

Publié à l'occasion de l'Exposition internationale de 1878. (L. Delisle, *op. cit.*, p. 273). — Le ms., provenant de S. Martial de Limoges, et qui appartenait au comte de Bastard, a figuré en 1879 à la vente Didot (n° 10) et est aujourd'hui dans les collections de M. Pierpont Morgan. — Deux états, en noir et en couleurs.

13. [Roman de Girart de Nevers; ms. français 24378 de la Bibliothèque nationale; fac-similé des seize premières pages exécuté par les soins du comte DE BASTARD.] — In-4°, 16 planches, en lithographie, coloriées.

Premières pages du texte du ms. français 24378, provenant de Gaignières et du duc de La Vallière. — Les miniatures de ce même ms. ont été aussi reproduites dans les *Costumes... de la cour de Bourgogne sous le règne de Philippe III dit le Bon (1455-1460)*, publiés par le comte Auguste de Bastard. Paris, 1881, in-fol., 25 planches, coloriées (L. Delisle, *op. cit.*, p. 274-275).

14. Cérémonies et ordonnances des Gages de bataille, selon les constitutions faites par le bon roi Philippe de France; ms. [français 2258] de la Bibliothèque nationale; reproduction des seize premières pages faite par les soins du comte Auguste DE BASTARD. — In-4°, 8 planches, en lithographie, coloriées.

Voir L. Delisle, *op. cit.*, p. 275.

15. Librairie de Jean de France, duc de Berry, frère du roi Charles V, publiée en son entier pour la première fois, précédée de la vie de ce prince, illustrée des plus belles miniatures de ses manuscrits, accompagnée de notes bibliographiques, et suivie de recherches pour servir à l'histoire des arts du dessin au moyen âge; le comte Auguste DE BASTARD, éditeur. — Paris, 1834, gr. in-fol., 24 planches, en lithographie, coloriées.

Voir L. Delisle, *op. cit.*, p. 226-230.

16. The Palæographical Society. Facsimiles of manuscripts and inscriptions, edited by E. A. Bond, E. M. Thompson and G. F. Warner. — London, 1873-1894, 5 vol. in-fol., 465 planches, en phototypie.

Les exemplaires classés méthodiquement sont ainsi constitués :

1re série. I. Inscriptions et manuscrits grecs. — II. Inscriptions et manuscrits latins. — III. Manuscrits latins et en langues modernes.

2e série. I (IV). Inscriptions, papyrus et manuscrits grecs et latins (capitale et onciale). — II (V). Manuscrits latins et en langues modernes.

Une série de tables, précieuses pour l'usage de cette collection, ont été publiées par M. G. F. Warner, sous le titre de : *Palæographical Society. Indices to facsimiles of manuscripts and inscriptions series I. and II. 1874-1894* (London, 1901, in-8o).

17. The Palæographical Society. — Facsimiles of manuscripts and inscriptions (Oriental series), edited by William Wright. — London, 1875-1883, in-fol., 100 planches, en phototypie.

18. Facsimiles of ancient charters in the British Museum, [by Edward A. Bond]. — London, 1873-1878, 4 vol. in-fol; le 1er in-folio, les 3 autres gr. in-fol., de IX pages, 17 feuillets et 17 planches; 40 et 39 feuillets et planches; 14 pages, 48 feuillets et planches, en phototypie, et 34 pages.

En tête de la 4e partie est une liste chronologique des chartes (572-1065), et à la fin une table générale des noms de lieux et de personnes. — Le premier volume d'une nouvelle série de chartes vient d'être publié par M. G. F. Warner.

19. Facsimiles of national manuscripts from William the Conqueror to Queen Anne, selected under the direction of the Master of the Rolls and photozincograved by colonel sir Henry James. — Southampton, 1865-1868, 4 volumes gr. in-4°, 70, 67, 93 et 111 fac-similés, en photozincogravure.

Texte par M. William Basevi Sanders.

I. Années 1066-1507. — II. Années 1509-1553. — III. Années 1553-1600. — IV. Années 1603-1713.

20. Facsimiles of anglo-saxon manuscripts photozincographed by lieut.-general J. Cameron [and colonel R. H. Stotherd], director general of the Ordnance survey, with translations by W.

Basevi SANDERS, assistant keeper of H. M. Records. — Southampton, 1878-1884, 3 vol. gr. in-fol., VIII pages et 25 facsimilés; XX pages et 53 facsimilés; XX pages et 47 facsimilés, en photozincogravure.

I. Années 742-1049. — II. Années 681-1068. — III. Années 697-1161.

21. Facsimiles of national manuscripts of Scotland, selected under the direction of the right hon. sir William Gibson-Craig, Bart., lord clerk register of Scotland, and photozincograved by colonel sir Henry James. — Southampton, 1867-1871, 3 vol. gr. in-fol., XVIII pages et 78 facsimilés; XXII pages et 86 facsimilés; XX pages et 108 facsimilés, en photozincogravure.

Les notices sont de M. C. INNES.

I. Années 900-1296. — II. Années 1296-1488. — III. Années 1488-1706. — Il y a un *Index général* à la fin du tome III.

22. Facsimiles of national manuscripts of Ireland, selected and edited under the direction of the right hon. Edward Sullivan, master of the Rolls in Ireland, by J. T. GILBERT, secretary of the Public Record Office of Ireland, and photozincograved by major-general sir Henry James. — Dublin, 1874-1884, 4 parties, en 5 volumes gr. in-folio, XXIV pages et 45 planches; LVIII pages et pl. 45-91, avec append. 1 à 4; XXV pages et 77 planches, avec append. 1 à 10; LXXXVIII pages, pl. 1 à 40, avec app. 1 à 20; LXXXVII à CXVII et pl. 40 à 100, avec app. 21 à 29.

Il y a un *Index général* à la fin du tome IV, 2.

23. Greek Papyri in the British Museum. Catalogue, with Texts, edited by F. G. KENYON. — London, 1893-1898, 2 vol. in-4°, XX-296 et XLII-408 pages, avec deux atlas de facsimilés gr. in-fol., de 150 et 123 planches, en phototypie.

24. Facsimiles of Biblical manuscripts in the British Museum, edited by Frederic G. KENYON. — London, 1900, in-fol., VII pages, et 25 planches, avec texte, en phototypie.

Mss. grecs, latins et anglais. — Voir du même, *Our Bible and the ancient manuscripts* (London, 1895, in-8°).

25. Catalogue of ancient manuscripts in the British Museum. Part I, Greek. Part II. Latin. — London 1881 et 1884, 2 vol. gr. in-folio, v-25 pages, 20 planches; et vi-89 pages, 61 planches, en phototypie.

Notices de 29 mss. grecs et 97 mss. latins, du ve au xe siècle, par MM. E. Maunde THOMPSON et G. F. WARNER. — Voir un article de M. L. Delisle, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1885), t. XLVI, p. 315-329.

26. Facsimiles of royal, historical, literary and other autograph in the Department of manuscripts British Museum, edited by George F. WARNER. Series I-V. — London, 1899, in-fol., IX pages, 150 feuillets de texte et 150 planches, en zincogravure.

27. Illuminated manuscripts in the British Museum. Miniatures, borders and initials reproduced in gold and colours, with descriptive text by George F. WARNER. — London, 1899-1903, pet. in-fol., 4 séries, de chacune 50 planches, en photochromolithographie, avec texte.

28. Description paléographique de manuscrits grecs des IXe-XVIIe siècle, à dates déterminées, publiées par l'archimandrite AMPHILOCHI (en russe). — Moscou, 1879-1880, 4 fascicules, en un volume in-4°, de 87, 78 et 6, 127 et 76 pages, et 26, 30, 35 et 22 planches, en lithographie.

29. Schrifttafeln zur Erlernung der lateinischen Palaeographie, herausgegeben von Wilhelm ARNDT. — Berlin, 1874, in-4°, 6 pages et 60 planches, en lithographie.

2e *édition*. Berlin, 1887-1888, in-4°, 20 pages et 64 planches, en photolithographie.

3e *édition*. Besorgt von Michael TANGL. — Berlin, 1897-1898, in-4°, v-34 et 70 planches, en photolithographie et phototypie.

30. Fac-similés des principaux manuscrits de la Collection Libri à Ashburnham Place, exécutés par les soins du comte D'ASHBURNHAM. — (*S. l.*, *n. d.*), in-folio, 9 planches, en lithographie.

Voir *Catalogue des fonds Libri et Barrois*, par L. Delisle (1888), p. XLIV-XLV.

31. Miniatures choisies de la Bibliothèque du Vatican, par Étienne Beissel, S. J. Documents pour une histoire de la miniature, avec 30 planches en phototypie. — Freiburg im Breisgau, 1893, in-4°, VIII-59 pages et 30 planches, en phototypie.

32. Autographes de personnages ayant marqué dans l'histoire de Bordeaux et de la Guyenne; ouvrage publié sous les auspices de la ville de Bordeaux. — Société des Archives historiques de la Gironde, tome XXX. — Bordeaux, 1895, in-4°, 2 vol., dont un de texte, de XXXVIII-379 pages, et atlas de 104 planches, en phototypie.

La préface est signée de M. Francisque Habasque, président, et les notices sont dues à divers membres de la Société : MM. C. Jullian, l'abbé Allain, Ducaunnès-Duval, Dast de Boisville, etc.

33. Lecture et transcription des vieilles écritures. Manuel de paléographie des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, composé de pièces extraites des collections publiques et particulières et destiné aux instituteurs, par A. de Bourmont. — Caen, 1881, in-folio oblong, II feuillets, III pages, 13 feuillets de texte et 13 planches, en héliogravure.

34. Alphabetum Tironianum, seu notas Tironis explicandi methodus,... studio D. P. Carpentier. — Lutetiæ Parisiorum, 1747, in fol., XIII-108 pages, et 8 et 43 planches gravées.

Reproduction de partie du ms. latin 2718 (cf. plus loin, n° 116, Schmitz, *Monumenta tachygraphica*). — On a joint en tête un prospectus de 4 pages in-fol., adressé par D. Carpentier à Fourmont l'aîné. — Rel. aux armes de Gilbert de Voisins.

35. Codici corali e libri a stampa della biblioteca nazionale di Milano. Catalogo descrittivo da Francesco Cartà. — Roma, 1891, in-8°, XII-176 pages, et atlas in-folio de 25 planches, en phototypie.

Ministero della pubblica istruzione. Indici e cataloghi, XIII.

36. Monumenta palaeographica sacra. Atlante paleografico-artistico compilato sui manoscritti esposti in Torino alla mostra d'arte sacra nel MDCCCXCVIII e pubblicato... per cura di F. Carta, C. Cipolla e C. Frati. — Torino, 1899, in-fol., VIII-73 pages et 120 planches, en phototypie.

37. Paléographie des classiques latins, d'après les plus beaux manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris. Recueil de fac-simile fidèlement exécutés sur les originaux et accompagnés de notices historiques et descriptives par M. A. CHAMPOLLION, avec une introduction par M. CHAMPOLLION-FIGEAC. — Paris, 1839, in-4°, XVI-107 pages et 12 planches, en chromolithographie.

38. Paléographie des classiques latins, par Émile CHATELAIN. — Paris, 1884-1900, 2 vol. in-fol., VI-34 et 32 pages, et 210 planches, en héliogravure.

1re partie. Principaux mss. de Plaute, Térence, Varron, Catulle, Cicéron, César, Salluste, Lucrèce, Virgile, Horace. — 2e partie. Principaux mss. d'Ovide, Properce, Tibulle, Tite Live, Perse, Juvénal, Pline l'ancien, Pline le jeune, Tacite, Pétrone, Martial, Lucain, Stace, Valerius Flaccus, Phèdre, Sénèque, Quintilien, Valère Maxime, Cornélius Népos, Suétone, Justin, Quinte Curce, Histoire Auguste, Aurélius Victor, Ammien Marcellin.

39. Æmilius CHATELAIN. Uncialis scriptura codicum latinorum novis exemplis illustrata. — Lutetiæ Parisiorum, 1901, in-folio, VIII pages et 100 planches, en phototypie.

L'*Explanatio tabularum* (Parisiis, 1901) est imprimée in-8°, 182 pages. — Les mss. reproduits datent du Ve au VIIIe siècle.

40. Monumenta palæographica. Denkmäler der Schreibkunst des Mittelalters. Erste Abtheilung : Schrifttafeln in lateinischer und deutscher Sprache, in Verbindung mit Dr Hans Schnorr von Carolsfeld [mit Fachgenossen], herausgegeben von Dr Anton CHROUST. — München, 1899-1903, 10 livraisons gr. in-fol., de chacune 10 planches, avec texte, en phototypie.

Cette première série doit se composer de 24 livraisons.

41. Les vols de Libri au séminaire d'Autun, par Léopold DELISLE. — Paris, 1898, in-4°, 16 pages et 8 planches, en phototypie.

A la suite : Notes sur quelques manuscrits du baron Dauphin de Verna, par L. DELISLE. — Paris, 1895, in-4°, 50 pages et 2 planches, en phototypie. — Extraits de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIX (1898), p. 379-382, et t. LVI (1895), p. 645-690.

Notice sur un manuscrit de l'abbaye de Luxeuil copié en 625, par L.

DELISLE. — Paris, 1886, in-4°, 16 pages et 4 planches, en héliogravure. — Extrait des *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 2e partie.

Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IXe siècle, par L. DELISLE. — Paris, 1885, in-4°, 32 pages et 5 planches, en héliogravure. — Extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXII, 1re partie.

42. Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale,... par Léopold DELISLE. — Planches d'écritures anciennes. — Paris, 1881, in-4°, XIV pages et 51 planches, en lithographie.

Histoire générale de Paris. — L'*Explication des planches* se trouve aux pages 197-318 du tome III du même ouvrage.

43. Notice sur un manuscrit mérovingien contenant des fragments d'Eugyppius, appartenant à M. Jules Desnoyers, par Léopold DELISLE. — Paris, avril 1875, gr. in-4°, 15 pages et 6 planches, avec texte, en héliogravure.

Ms. n. a. lat. 1575 de la Bibliothèque nationale.

44. Notice sur un manuscrit mérovingien de la bibliothèque d'Épinal, communiquée à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres le 14 septembre 1877, par Léopold DELISLE. — Paris, 1878, in-4°, 27 pages et 3 planches, en héliogravure.

Ms. n° 68 de la bibliothèque d'Épinal.

45. L'Évangéliaire de Saint-Vaast d'Arras et la calligraphie franco-saxonne du IXe siècle, par Léopold DELISLE. — Paris, 1888, gr. in-4°, 18 pages et 6 planches, en héliogravure et phototypie.

Ms. 1045 de la bibliothèque d'Arras. — On a relié à la suite :

Origine de trois feuillets d'une Cité de Dieu en français, ornée de remarquables peintures, par L. DELISLE. — Paris, 1899, gr. in-4°, 14 pages et 3 planches, en photogravure. (Extrait du *Journal des Savants*, juillet 1899).

46. Choix de documents géographiques conservés à la Bibliothèque nationale, [par L. DELISLE]. — Paris, 1883, in-plano, IV pages et 20 planches, en héliogravure.

Notice des provinces de l'Empire romain et Notice des cités de la Gaule (VIe s.). — Mappemonde de Saint-Sever (XIe s.). — Carte Pisane (XIVe s.). — Atlas catalan de Charles V (1375).

47. Notice de douze livres royaux du XIIIe et du XIVe siècle, par Léopold DELISLE,... dédiée à M. Auguste Himly... — Paris, 1902, in-4°, VII-124 pages et 20 planches, en photogravure et phototypie.

I. Psautier d'Ingeburge. — II-V. Psautiers de S. Louis (de Leyde, de l'Arsenal, de la Bibliothèque nationale et de M. H. Y. Thompson). — VI-VIII. Bréviaires de S. Louis, de Philippe-le-Bel et de Jeanne d'Evreux. — IX-X. Heures de Bonne de Luxembourg et de Jeanne de France, reine de Navarre. — XI-XII. Bréviaire de Belleville, à l'usage de Charles V et Charles VI, et très beau Bréviaire de Charles V.

48. Fac-simile de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V,... par Léopold DELISLE. — [Paris], 1903, in-4°, 20 pages et 14 planches, en phototypie.

49. Mélanges de paléographie et de bibliographie, par Léopold DELISLE. — Paris, 1880, in-8°, IX-507 pages et atlas in-folio de 7 planches, en héliogravure.

Pentateuque de Lyon, du VIe siècle. — Papyrus de S. Bénigne de Dijon. — Charte d'Algare, évêque de Coutances (1140). — Livre copié en 1250 à Saint-Denis. — Premières impressions d'Angoulême au XVe siècle.

50. Mémoire sur d'anciens sacramentaires, par Léopold DELISLE. — Paris, 1886, in-4°, pages 57 à 423 et atlas in-folio de 7 pages et 10 planches, en héliogravure.

Extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXII, 1re partie.

51. Specimina palaeographica ex Vaticani tabularii Romanorum pontificum registris selecta et photographica arte ad unguem expressa;... [auctoribus P. H. DENIFLE et P. G. PALMIERI]. — Romæ, 1888, in-fol., 58 pages et 60 planches, en phototypie.

Hommage pour le cinquantenaire de prêtrise du pape Léon XIII.

52. Reproductions photographiques de documents originaux qui reposent aux archives de l'Ain, [par] J. DU MARCHÉ. — Lyon, 1879, in-fol., 13 feuillets, avec 12 photographies réduites.

53. Les miniatures des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai, par A. DURIEUX. — Cambrai, 1861, in 8°, 127 pages, et atlas in-4°, 18 planches, en lithographie.

54. XII. Facsimiles from latin mss. in the Bodleian library, selected and arranged by R. ELLIS. — Oxford, 1885, in-4°, III pages et 12 planches, en photolithographie.

55. Die ältesten deutschen Sprach-Denkmäler in Lichtdrucken, herausgegeben von M. ENNECCERUS. — Frankfurt a. Main, 1897, in-fol., III pages et 44 planches, en phototypie.

56. Exempla scripturae Visigoticae XL tabulis expressa,... ediderunt Paulus EWALD et Gustavus LOEWE. — Heidelbergae, 1883, in-fol., VIII-30 pages et 40 planches, en phototypie.

57. Handschriftenproben des sechzehnten Jahrhunderts nach Strassburger Originalen, herausgegeben von Dr Johannes FICKER und Dr Otto WINCKELMANN. — Strassburg, 1902, in-fol., XV pages et 46 planches, avec texte, en phototypie.

I. Pl. 1-46. Zur politischen Geschichte.

58. Album paléographique du nord de la France. Chartes et documents historiques, reproduits par la phototypie et publiés avec transcription partielle par Jules FLAMMERMONT. – Lille, 1896, in-4° oblong, III-204 pages, dont 56 planches, en phototypie.

59. Les manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon,... étudiés au point de vue de leur illustration. Texte et dessins par Édouard FLEURY. — Laon, 1863, in-4°, II-124 et II-140 pages, avec 50 planches, en lithographie.

60. Les manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Soissons étudiés au point de vue de leur illustration, avec 16 planches lithographiées et 30 lettres gravées dans le texte. Texte et dessins par Édouard FLEURY. — Paris, 1865, in-4°, III-163 pages, et 16 planches, en lithographie.

61. Spécimens de manuscrits grecs, par J.-B. GAIL. — Paris, 1825, in-4°, 36 planches gravées.

Fac-similés de mss. de Xénophon, Sophocle, etc. — Tome XVIII du *Philologue* de J.-B. Gail; la notice de ces *Specimens* devait paraître dans le tome XIX du même recueil.

62. Altsaechsische Sprachdenkmaeler, herausgegeben von J. H. Gallée. — Leiden, 1894, in-8°, et atlas in-fol. de 29 planches, en phototypie.

63. Graffiti de Pompéi. Inscriptions et gravures tracées au stylet, recueillies et interprétées par Raphaël Garrucci. Seconde édition, augmentée. — Paris, 1856, in-4°, VIII et 104 pages, et atlas in-folio oblong, de 31 planches, en lithographie.

Voir aussi *Inscriptiones parietariae Pompeianae,...* ed. Car. Zangemeister (*Corpus inscript. lat.*, vol. IV, et Supplem. — Berolini, 1871-1898, 2 vol. in-fol.).

64. Piero Giacosa. — Magistri Salernitani nondum editi. Catalogo ragionato della esposizione di storia della medicina aperta in Torino nel 1898. — Torino, 1901, in-8°, XL-724 pages, et atlas in-folio de 27 pages et 40 planches, en phototypie.

65. Die Ueberreste griechischer Tachygraphie im Codex Vaticanus graecus 1809, von Dr Michael Gitlbauer. — Wien, 1878-1884, 2 fasc. in-4°, 112 et 48 pages, et 28 planches, en phototypie et zincogravure.

Separatabdruck aus dem XXVIII (und XXXIV) Bande der *Denkschriften der phil. hist. Classe d. k. Akademie der Wissenschaften,* in Wien.

66. Fac-similés de manuscrits grecs d'Espagne, gravés d'après les photographies de Charles Graux, avec transcriptions et notices par M. Albert Martin. — Paris, 1891, in-8°, VII-127 pages, et atlas gr. in-fol. de 18 planches, en photogravure.

63 fac-similés de mss. grecs de l'Escurial et de la Bibliothèque nationale de Madrid, du IXe au XVIe siècle.

67. Catalogue of an exhibition of illuminated and painted manuscripts together with a few early printed books with illuminations, also some examples of Persian manuscripts, with plates in fac-simile and an introductory essay. — New-York, the Grolier Club, 1892, in-8°, XXIII-64 pages et 22 planches, en phototypie.

68. Eine thuringisch-sächsische Malerschule des 13. Jahrhunderts, von Arthur HASELOFF. — Strassburg, 1897, in-8°, 379 pages et 49 planches, en phototypie.

Studien zur deutschen Kunstgeschichte, 9. Heft.

69. Documenta selecta e tabulario secreto Vaticano quae Romanorum pontificum erga Americae populos curam ac studia, tum ante, tum paullo post insulas a Christophoro Columbo repertas testantur, phototypia descripta. — [Romæ,] 1893, in-fol., 44 feuillets de texte et 44 planches, en phototypie.

Publié par J. C. HEYWOOD ; tiré à 25 ex. — Documents du XIIIe au XVIIIe siècle.

70. The illuminated books of the Middle Ages ; an account of the development and progress of the art of illumination, as a distinct branch of pictorial ornamentation, from the IVth to the XVIIth centuries, by Henri Noel HUMPHREYS, illustrated by a series of examples..., by Owen JONES. — London, 1849, in-fol., 20 pages et 41 planches, en chromolithographie.

On y a joint :

The illuminated books of the Middle Ages. A history of illuminated books from the IVth to the XVIIth century, by Henry Noel HUMPHREYS, ... from the most celebrated and splendid mss., ... printed in gold, silver and colours. — London, 1844, in-fol., 3 pages et 3 planches, en chromolithographie. (Extrait de l'ouvrage précédent, dans lequel se trouve aussi ce même titre, avec la même date.)

71. Album de paléographie Copte, pour servir à l'introduction paléographique des actes des martyrs de l'Égypte, par Henri HYVERNAT. — Paris et Rome, 1888, in-fol., 19 pages et 57 planches, en phototypie.

72. ISOGRAPHIE des hommes célèbres, ou collection de fac-simile de lettres autographes et de signatures, exécutée et imprimée par Th. DELARUE, lithographe, sous les auspices de MM. Bérard, ancien député, de Chateaugiron, Duchesne, conservateur à la Bibliothèque royale, Trémisot et Berthier. — Paris, 1843, 4 vol. in-4°.

Fac-similés lithographiques, classés par ordre alphabétique des noms de personnes.

73. Diplomi imperiali e reali delle cancellarie d'ITALIA, pubblicati a facsimile dalla R. Società romana di Storia patria. — Roma, 1892, in-fol., 15 planches, en phototypie.

Les *Notizie e transcrizioni*, (VI pages et 32 col. in-4°) pour les pl. 1-14 sont signées de MM. T. VON SICKEL et C. CIPOLLA.

74. Viele Alphabete und ganze Schrift-Muster vom VIII. bis zum XVI. Jahrhunderte aus den Handschriften der öffentlichen Bibliothek zu Bamberg,... herausgegeben von Heinrich Joachim JAECK. — Leipzig, 1833-1835, 4 livr. in-fol., 44 planches gravées.

75. Grammatographie du IXe siècle, types calligraphiques tirés de la Bible de Charles-le-Chauve, manuscrit de la Bibliothèque royale, par J.-B.-J. JORAND. — Paris, 1837, in-4°, 24 pages et 66 planches gravées.

76. E. TH. KARSKY. — Spécimens de l'écriture slave cyrillique, du Xe au XVIIIe siècle (en russe). — Varsovie, 1902, in-8°, VI et 82 pages, avec fac-similés, en zincographie.

Fac-similés pour la plupart empruntés à l'*Esquisse d'une paléographie cyrillique* (en russe), du même auteur (Varsovie, 1901, in-8°).

77. Recueil de fac-simile pour servir à l'étude de la paléographie moderne (XVIIe et XVIIIe siècles), publié d'après les originaux, conservés principalement aux Archives du ministère des Affaires étrangères, par Jean KAULEK et Eugène PLANTET. — Paris, 1889, in-4°, 53 pages et 24 planches, en phototypie.

78. Voyage au Sinaï en l'année 1881. Impressions de voyage. Les antiquités du monastère du Sinaï, par N. KONDAKOFF (en russe). — Odessa, 1882, in-8°, III-160 pages et atlas in-folio de 100 photographies, exécutées par J.-X. Raoult.

Voir la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1882), t. XLIII, p. 667-678.

79. Planches gravées [diplômes carolingiens] de la *Palaeographia critica* de U. F. KOPP. — [Mannheim, 1817-1829,] gr. in-fol., 7 planches gravées.

80. Le miniature nei rotuli dell' *Exultet*. Documenti per la storia delle miniatura in Italia, [par D. M.-A. LATIL]. — Montecas-

sino, 1899-1901, in-fol., 6 feuillets de texte et 60 planches, en chromolithographie.

81 Fac-similés d'écritures grecques du XIXe siècle, publiés par Émile LEGRAND. — Paris, [1901,] in-8°, 110 pages, dont 59 fac-similés, en zincogravure.

82. Aus den Schätzen der kgl. Bibliothek zu Bamberg, herausgegeben von Dr Friedrich LEITSCHUH. Erster Band. — Bamberg, 1888, gr. in-fol., XI pages et 27 planches, en phototypie.

83. Les papyrus grecs du Musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale, publication préparée par LETRONNE, exécutée par M. BRUNET DE PRESLE et E. EGGER. — Paris, Impr. imp., 1866, in-4°, VI-500 pages de texte, et atlas gr. in-fol. de 52 planches, en lithographie.

Extrait du tome XVIII, IIe partie des *Notices et extraits des manuscrits*. — L'atlas porte pour titre : Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut impérial de France... Tome XVIII, seconde partie. — Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque impériale. Planches. — Paris, Impr. imp., 1865.

84. Diplomata et chartæ merovingicæ aetatis in Archivo Franciæ asservata delineanda curavit A. LETRONNE. — Parisiis, [1851,] gr. in-fol., 48 planches, en lithographie.

Le texte de ces diplômes mérovingiens a été publié sous le même titre par Letronne (Paris, 1851, in-8°, 84 pages). — Un autre exemplaire est porté plus haut sous le n° 4 ; cf. aussi le n° 5.

85. Monuments inédits ou peu connus faisant partie du cabinet de Guillaume LIBRI et qui se rapportent à l'histoire de l'ornementation chez différents peuples. Seconde édition, augmentée de plusieurs planches. — Londres, 1864, gr. in-fol., 14 pages et 60 planches, en chromolitho- et lithographie.

86. I Papiri diplomatici raccolti ed illustrati dall' abate Gaetano MARINI. — Roma, 1805, in-fol., XXXII-383 pages et 22 planches gravées.

87. Die gothischen Urkunden von Neapel und Arezzo, mit zwey Schriftnachbildungen im Steindruck, von H. F. MASSMANN. — Wien, 1838, in-fol., 28 col. et 2 planches, en lithographie.

Un second titre porte la mention : München, 1837.

88. Choix de peintures de manuscrits grecs du Mont-Athos, de Jérusalem, de Smyrne et d'Italie ; missions de M. Gabriel MILLET. — Paris, 1898-1902, 3 vol. in-fol., photographies montées.

89. Facsimili di antichi manoscritti per uso delle scuole di filologia neolatina, raccolti da Ernesto MONACI. Volume unico. — Roma, 1881-1892, in-fol., VIII pages et 102 planches, en phototypie.

90. Archivio paleografico italiano, diretto da Ernesto MONACI. — Roma, 1882-1900, in-fol., 18 fascicules, contenant 450 planches, en phototypie.

Le second volume a aussi pour titre : Monumenti paleografici di Roma. — Volume secondo. — Roma, 1884-1896, in-fol., 58 planches, en phototypie.

91. Paleographia artistica di MONTECASSINO, [par D. Oderisio PISCICELLI TAEGGI]. — Litografia di Montecassino, 1876-1882, in-4°, 7 pages ; 16 p. et p. A-HH ; 18 p. et p. A-Q ; et 137 planches, en chromolithographie.

92. Copies photographiées des miniatures des manuscrits grecs concervés (*sic*) à la Bibliothèque Synodale, autrefois Patriarcale de Moscou. — Moskva, 1862-1863, 2 vol. in-fol., 26 et 30 photographies.

Peintures des mss. 429 et 184 (183) de la bibliothèque du S. Synode. — Texte français et russe ; un 3e volume manque.

93. Fac-similés tirés de manuscrits de la bibliothèque de la Résurrection de la Nouvelle-Jérusalem [à MOSCOU], exécutées en 1858-1859 et 1872-1873 (en russe). — Moscou, 1876, in-fol., 17 planches, en phototypie.

Mss. slavons et grecs.

94. Paléographie MUSICALE. — Fac-similés phototypiques des principaux manuscrits de chant grégorien, ambrosien, mozarabe, gallican, publié par les Bénédictins de l'abbaye de Solesmes. — Solesmes, 1889-1902, 7 vol. in-4°, avec nombreuses planches, en phototypie.

95. The MUSICAL notation of the Middle Ages, exemplified by facsimiles of manuscripts written between the tenth and sixteenth centuries inclusive,... prepared for the members of the Plainsong and mediæval Music Society, [by H. B. B.]. — London, 1890, gr. in-4°.

96. Facsimiles of Hebrew manuscripts in the Bodleian Library, illustrating the various forms of rabbinical characters, with transcriptions by Ad. NEUBAUER. — Oxford, 1886, gr. in-fol., IV pages et 40 planches, en phototypie.

97. Archives militaires du Ier siècle. Texte inédit du papyrus latin de Genève n° 1, publié sous les auspices de la Société académique de Genève, avec fac-similé, description et commentaire par Jules NICOLE et Charles MOREL. — Genève, 1900, in-fol., 32 pages et 2 planches, en phototypie.

98. Die Miniaturen der Universitäts-Bibliothek zu Heidelberg, beschrieben von A. VON OECHELHAEUSER. — Heidelberg, 1887-1895, 2 vol. in-4°, 108 pages et 18 planches, et VIII-420 pages et 16 planches, en chromolithographie et phototypie.

99. Fac-similés des plus anciens manuscrits grecs, en onciale et en minuscule, de la Bibliothèque nationale, du IVe au XIIe siècle, publiés par H. OMONT. Paris, 1892, in-fol., 18 pages et 52 planches, en phototypie.

Spécimens de quarante-trois mss. en écriture onciale et de vingt-trois mss. en écriture minuscule conservés à la Bibliothèque nationale.

100. Fac-similés des manuscrits grecs datés de la Bibliothèque nationale, du IXe au XIVe siècle, publiés par Henri OMONT. Paris, 1891, in-fol., XII-24 pages et 100 planches, en phototypie.

L'introduction contient une bibliographie des recueils de fac-similés et des traités de paléographie grecque, avec un tableau chronologique

des fac-similés de manuscrits grecs datés, du VIIIe au XVIe siècle, publiés dans différents recueils.

101. Fac-similés de manuscrits grecs des XVe et XVIe siècles, reproduits en photolithographie d'après les originaux de la Bibliothèque nationale et publiés par Henri OMONT. — Paris, 1887, in-4°, 15 pages et 50 planches, en photolithographie.

102. Fac-similés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, du VIe au XIe siècle (Mss. Supplément grec 1286; Grecs 139 et 510; Coislin 79; Supplément grec 247), publiés par Henri OMONT. — Paris, 1902, in-fol., VII-44 pages et 75 planches en phototypie.

103. Très anciens manuscrits grecs bibliques et classiques de la Bibliothèque nationale, présentés à Sa Majesté Nicolas II, empereur de toutes les Russies, et à Sa Majesté l'impératrice Alexandra Feodorowna lors de leur visite à Paris. Octobre 1896. — Paris, Impr. nat., 1896, in-fol., 20 planches, avec texte, en phototypie.

Les notices ont été rédigées par M. H. OMONT.

104. Bibliothèque nationale. Département des manuscrits. — Fac-similés de manuscrits grecs, latins et français du Ve au XIVe siècle, exposés dans la Galerie Mazarine; [avec notices de H. OMONT]. — Paris, [1901], in-8°, de 4 pages et 40 planches, en phototypie.

105. Catalogues des livres grecs et latins imprimés par Alde Manuce à Venise (1498-1503-1513), reproduits en phototypie, avec une préface par Henri OMONT. — Paris, 1892, gr. in-fol., 15 pages, 4 planches, en phototypie, et 5 pages.

Ces catalogues sont reproduits d'après les exemplaires uniques conservés dans le ms. grec 3064 de la Bibliothèque nationale.

106. Les plus anciens monuments de la langue française (IXe, Xe siècle), publiés avec un commentaire philologique par Gaston PARIS. Album. — Paris, 1875, gr. in-fol., 10 planches, en photogravure.

Publication de la Société des anciens textes français. — Le commentaire n'a pas été publié.

107. Schrifttafeln zum Gebrauch bei diplomatischen Vorlesungen, herausgegeben von Georg Heinrich PERTZ. — Hannover, 1844-1872, in-fol., 99 planches lithographiées.

Onze fascicules formés de planches empruntées aux *Monumenta Germaniae historica* (Scriptores, t. I-XXI, et Leges, t. I et II).

108. Matériaux pour l'histoire des lettres orientales, grecques, romaines et slaves, préparés pour le jubilé centenaire de l'université impériale de Moscou, par les soins des professeurs PÉTROFF, KLIEN, MENCHIKOFF et BOUSSLAÏEFF. — Moscou, 1880, in-fol., 12 pages, 8 planches; 47 et 19 p., 2 pl.; 28, 32, 30 et 58 p., 21 planches gravées et en chromolithographie.

En russe (et partie en latin).

109. Specimina selecta chartarum Pontificum Romanorum, edidit Julius VON PFLUGK-HARTTUNG. — Stuttgart, 1885-1887, gr. in-fol., 2 pages et 124 planches.

1re partie, planches 1-55. Bullae majores. — 2e partie, planches 56-124. Bullae minores.

110. Otfried und die übrigen Weissenbürger Schreiber des 9. Jahrhunderts, von Paul PIPER. — Frankfurt am Main, 1899, gr. in-4°, 24 pages et 30 planches, en phototypie.

111. Manuel de paléographie. — Recueil de fac-similés d'écritures du XIIe au XVIIe siècle (manuscrits latins et français), accompagnés de transcriptions par Maurice PROU. — Paris, 1892, in-4°, 12 feuillets de texte et 12 planches, en phototypie.

Album du *Manuel de paléographie latine et française* du même auteur (Paris, [1890], et 2e éd., 1896, in-8°).

112. Manuel de paléographie. — Nouveau recueil de fac-similés d'écritures du XIIe au XVIIe siècle (manuscrits latins et français), accompagnés de transcriptions par Maurice PROU. — Paris, 1896, in-4°, 12 feuillets et 12 planches, en phototypie.

Complément de l'album précédent.

113. A collection of facsimiles from examples of historical or artistic Book-Binding, illustrative the history of Binding as a

branch of the Decorative Arts. — London, 1889, in-4°, 36 pages et 103 planches, en chromolithographie.

Quaritch Illustrations, I.

— Examples of the art of Book-Illumination during the Middle Ages, reproduced in facsimile. — London, 1889-1892, in-4°, 108 planches, en chromolithographie.

Quaritch Illustrations, II. — Un autre titre, au milieu du volume, porte : *Facsimiles of illustrations in Biblical and Liturgical Manuscripts executed in various countries during the XI-XVI centuries* (London, 1892).

114. Specimina palaeographica codicum graecorum et slavonicorum bibliothecæ Mosquensis Synodalis, sæc. VI-XVII, edidit SABAS, episcopus Mojaisky. — Moskva, 1863, in-4°, 46 pages et 60 planches, en lithographie.

Texte russe et latin.

115. Commentarii notarum Tironianarum, cum prolegomenis adnotationibus criticis et exegeticis notarumque indice alphabetico, edidit Guilelmus SCHMITZ. — Lipsiæ, 1893, in-fol., 117 pages et 132 planches, en lithographie.

116. Monumenta tachygraphica codicis Parisiensis latini 2718, transcripsit, annotavit, edidit Guilelmus SCHMITZ. Fasciculus prior formulas et capitulare Ludovici Pii Aquisgranense continens. — Fasciculus alter sancti Johannis Chrysostomi de cordis conpunctione libros II latine versos continens. — Hannoverae, 1882-1883, in-4°, VIII-50 et VII-31 pages, avec 22 et 15 planches, en phototypie.

117. S. Chrodegangi, Metensis episcopi (742-766), regula canonicorum, aus dem Leidener codex Vossianus latinus 94, mit Umschrift der Tironischen Noten, herausgegeben von Wilhelm SCHMITZ. — Hannover, 1889, in-4°, VI-26 pages, avec 17 planches, en phototypie.

118. Miscellanea Tironiana. Aus dem Codex Vaticanus latinus Reginæ Christinæ 846 (fol. 99-114), herausgegeben von Wilhelm SCHMITZ. — Leipzig, 1896, in-4°, [VII-] 79 pages et 32 planches, en phototypie.

119. Exempla codicum Amplonianorum Erfurtensium saeculi IX-XV, herausgegeben von Wilhelm SCHUM ; mit 55 Abbildungen auf 24 Blättern. — Berlin, 1882, in-fol., 28 pages et 24 planches, en phototypie.

120. Illuminated ornaments selected from manuscripts and early printed books from the sixth to the seventeenth centuries, drawn and engraved by Henry SHAW, with descriptions by sir Frederic MADDEN. — London, 1833, in-4°, 18 pages et 59 planches gravées et coloriées.

121. Monumenta graphica medii aevi ex archivis et bibliothecis imperii Austriaci collecta,... edita a Th. SICKEL. — Vindobonae, 1858-1882, 1 vol. de texte, VIII-IV et 184 pages, et atlas gr. in-fol., 200 planches, en photographie et photogravure.

122. Kaiserurkunden in Abbildungen, herausgegeben von H. VON SYBEL und Th. SICKEL. — Berlin, 1881-1891, 1 vol. de texte, in-4°, VIII-546 pages, et 2 vol. d'atlas gr. in-fol. oblong, 295 planches, en phototypie.

123. Schrifttafeln aus dem Nachlasse von U. F. VON KOPP, ergäntz und herausgegeben von Th. SICKEL. — Wien, 1870, in-4°, VII pages et atlas in-fol. de 17 planches, en lithographie et héliotypie.

124. Twelve facsimiles of old english Manuscripts, with transcriptions and an introduction by the Rev. Walter W. SKEAT. — Oxford, 1892, in-4°, 36 pages et 12 planches, en phototypie.

125. Die Regensburger Buchmalerei des X. und XI. Jahrhunderts ; Studien zur Geschichte der deutschen Malerei des frühen Mittelalters, von Georg SWARZENSKI. — Leipzig, 1901, in-4°, II-228 pages et 35 planches, en phototypie.

126. Schriftproben aus Handschriften des XIV-XVI. Jahrhunderts, zusammengestellt von Dr. Rudolf THOMMEN. — Basel, 1888, in-4°, 18 pages et atlas in-folio de 20 planches, en photolithographie.

127. A Lecture on some english illuminated manuscripts, by Henry Yates THOMPSON, Sanders reader to the university of Cambridge. — London, 1902, in-8°, 31 pages et 50 planches, en phototypie.

128. Die Genesismosaiken von S. Marco in Venedig und ihr Verhältniss zu den Miniaturen der Cottonbibel, nebst einer Untersuchung über den Ursprung der mittelalterlichen Genesisdarstellung besonders in der byzantinischen und italienischen Kunst, von J. TIKKANEN. — Helsingfors, 1889, in-4°, 153 pages et 16 planches, en lithographie.

Tirage à part des *Acta societatis scientiarum Fennicæ*, tome XVII.

129. Die Psalterillustration im Mittelalter, von J. J. TIKKANEN. — Helsingfors, 1895-1900, in-4°, 320 pages et 9 planches, en phototypie.

Tirage à part des *Acta societatis scientiarum Fennicæ*. (En cours de publication.)

130. Über die Miniaturen in vier französischen Handschriften des fünfzehnten und sechzehnten Jahrhunderts aus dem Bibliotheken Erlangen, Maihingen und Berlin (zwei Horarien, Fleur des vertus, Petrarca), von Hermann VARNHAGEN. — Erlangen, 1894, in-4°, 40 pages et 24 fac-similés, en phototypie.

131. Autografi dei principi sovrani della casa di Savoia (1248-1859), pubblicati da Pietro VAYRA. — Roma, Torino, Firenze, 1883, in-4°, XVIII pages et 42 planches, avec texte, en photolithographie.

132. Fac-simile autographique des cinq diplômes carlovingiens provenant du fonds de l'abbaye de La Grasse (Aude), recopié sur les clichés des mêmes diplômes photographiés en 1865... Album dédié à M. Michel-Chevalier,... par M. l'abbé L. VERGUET. — Carcassonne, [1873], in-fol. oblong., 4 feuillets et 5 fac-similés, en lithographie.

133. Collezione Fiorentina di facsimili paleografici greci e latini, illustrati da Girolamo VITELLI e Cesare PAOLI. — Firenze, 1884-1897, gr. in-fol., 100 feuilles de texte et 100 planches, en héliogravure.

1re série. Mss. grecs, 50 planches. — 2e série. Mss. latins, 50 planches. — Des tables de ces fac-similés (nos 1-84) ont été publiées par M. H. Omont dans la *Revue des Bibliothèques* (1895), t. V, p. 287-297, et tirées à part, 4 pages in-fol.

134. XII Schrifttafeln zu WATTENBACH's Anleitung zur griechischen Palaeographie. — Leipzig, 1867, in-fol., 12 planches, en lithographie.

Atlas de l'*Anleitung zur griechischen Palaeographie*, in-4°, du même auteur.

135. Schrifttafeln zur Geschichte der griechischen Schrift und zum Studium der griechischen Palaeographie, herausgegeben von Wilhelm WATTENBACH. — Berlin, 1876, in-4°, 12 pages et 40 planches, en photolithographie.

Scripturae graecae specimina, in usum scholarum collegit et explicavit Guilelmus WATTENBACH. Libri cui inscriptum erat *Schrifttafeln zur Geschichte der griechischen Schrift* editio altera. — Berolini, 1883, in-4°, 17 pages et 30 planches, en photolithographie.

Scripturae graecae specimina, in usum scholarum collegit et explicavit Guilelmus WATTENBACH... Editio tertia. — Berolini, 1897, in-fol., 17 pages et 35 planches, en phototypie.

136. Exempla codicum graecorum litteris minusculis scriptorum, ediderunt Guilelmus WATTENBACH et Adolphus VON VELSEN. — Heidelbergae, 1878, in-fol., VI-15 pages et 50 planches, en phototypie.

Mss. grecs datés, du IXe au XVe siècle, et mss. d'auteurs classiques grecs, du Xe au XIIIe siècle.

137. Exempla codicum latinorum litteris majusculis scriptorum, ediderunt Carolus ZANGEMEISTER et Guilelmus WATTENBACH. — Heidelbergae, 1876 et 1879, in-folio, VIII-12 et 8 pages, et 62 planches, en phototypie.

Mss. copiés en lettres capitales, onciales et semi-onciales.

138. Schrifttafeln zur älteren lateinischen Palaeographie, herausgegeben von Dr C. WESSELY. — Leipzig, 1898, in-4°, 12 pages et 20 planches, en photolithographie.

139. Papyrorum scripturae graecae specimina isagogica, edidit Carolus Wessely. — Lipsiae, 1900, in-4°, 7 pages et 16 planches, en lithographie.

140. Studien zur Palaeographie und Papyruskunde, herausgegeben von Dr C. Wessely. — Leipzig, 1901-1902, 2 fasc. in-4°, 52 pages et lxxiv pages ou planches, en lithographie et 1 planche en phototypie.

141. Palæographia sacra pictoria : being a series of illustrations of the ancient versions of the Bible, copied from illuminated manuscripts, executed betwen the fourth and sixteenth centuries, by J. O. Westwood. — London, 1843-1845, in-4°, xx pages, 50 planches, avec texte, en chromolithographie.

142. Les manuscrits anglo-saxons et irlandais ; fac-similés de miniatures et ornements, du viie au xe siècle, exécutés par J. O. Westwood, M. A. ; dessinés par W. R. Tymms et imprimés en chromolithographie par Day et fils, de Londres. — Paris, 1868, in-fol., xix-155 pages et 54 planches, en chromolithographie.

Il y a un autre titre, en anglais, avec l'adresse de Londres.

143. Tafeln zur aelteren griechischen Palæographie, nach Originalen des Berliner koenigl. Museums, zum akademischen Gebrauch und zum Selbstunterricht, herausgegeben von Dr Ulrich Wilcken. — Leipzig und Berlin, 1891, in-4°, xiv pages et 20 planches, en phototypie.

II

FAC-SIMILÉS DE MANUSCRITS

201. Codices graeci et latini photographice depicti, duce Guilelmo Nicolao Du Rieu [et Scatone de Vries]. — Lugduni-Batavorum, 1897-1903, 10 vol. in-fol. et in-4°.

I. — Vetus Testamentum graece. — Codicis Sarraviani-Colbertini quae supersunt in bibliothecis Leidensi, Parisiensi, Petropolitana phototypice edita ; præfatus est Henricus Omont. — Lugduni-Batavorum, 1897, in-fol., xii pages et 306 planches.

II. — Augustinus, Beda, HORATIUS, Ovidius, Servius, alii. — Codex Bernensis 363 phototypice editus; praefatus est Hermannus HAGEN Bernensis. — Lugduni-Batavorum, 1897, in-fol., LXXI pages et 394 planches.

III-IV. — PLATO. — Codex Oxoniensis Clarkianus 39, phototypice editus; praefatus est Thomas Guilelmus ALLEN. — Lugduni-Batavorum, 1898-1899, 2 vol. in-fol., XI pages et 421 feuillets.

V. — PLAUTUS. — Codex Heidelbergensis 1613, Palatinus C, phototypice editus; praefatus est Carolus ZANGEMEISTER. — Lugduni-Batavorum, 1900, in-fol., XVIII pages et 237 feuillets.

VI. — HOMERI Ilias cum scholiis. — Codex Venetus A, Marcianus 454, phototypice editus; praefatus est Dominicus COMPARETTI. — Lugduni-Batavorum, 1901, in-fol., XIV-IV pages et 327 feuillets.

VII. — TACITUS. — Codex Laurentianus Mediceus 68 I et II, phototypice editus, praefatus est Henricus ROSTAGNO. — Lugduni-Batavorum, 1902, 2 vol. in-fol., XX pages et 138 feuillets; XX pages et 103 feuillets.

VIII. — TERENTIUS. Codex Ambrosianus H. 75 inf. phototypice editus; praefatus est Ericus BETHE. — Lugduni-Batavorum, 1903, in-fol., 73 col., LIX planches et 120 feuillets.

Supplementum I. — HIERONYMI Chronicorum codicis Floriacensis fragmenta Leidensia, Parisina, Vaticana phototypice edita. Praefatus est Ludovicus TRAUBE. — Lugduni-Batavorum, 1902, in-4°, XXII pages et 44 planches.

Supplementum II. — Miniatures du PSAUTIER DE S. LOUIS, ms. lat. 76 A de la bibliothèque de l'Université de Leyde, [publié par H. OMONT]. — Leyde, 1902, in-4°, XI pages et 25 planches en phototypie.

202. Codices e Vaticanis selecti, phototypice expressi jussu Leonis PP. XIII, consilio et opera curatorum Bibliothecae Vaticanae. — Romae, 1899-1902, 2 vol in-4° et in-fol.

I. — Fragmenta et picturae VERGILIANAE codicis Vaticani 3225, phototypice expressa consilio et opera curatorum Bibliothecae Vaticanae [praefatus est Fr. EHRLE]. — Romae, 1899, in-4°, 37 pages et 76 feuillets.

II. — Picturae, ornamenta, complura scripturae specimina codicis Vaticani 3867, qui codex VERGILII Romanus audit, phototypice expressa consilio et opera curatorum Bibliothecae Vaticanae [praefatus est Fr. EHRLE]. — Romae, 1902, in-fol., 23 pages et 33 planches.

La publication des volumes suivants est annoncée :

III. — Codex Vaticanus 5757, qui CICERONIS librum de Republica rescriptum exhibet.

IV. — Volumen picturarum quibus liber JOSUE illustratur, Vaticanus Palatinus graecus 432.

V. — Vaticanus 5750 rescriptus, qui fragmenta FRONTONIS aliorumque comprehendit.

203. Il mistero provenzale di S. AGNESE ; facsimile in eliotipia dell'unico manoscritto Chigiano, con prefazione di Ernesto MONACI. — Roma, 1880, in-4°, 8 pages et 19 planches, en phototypie.

204. Le Cancun de saint ALEXIS. Reproduction photographique du manuscrit de Hildesheim, par F. H. BÖDEKER. Paris, 1899, in-fol., 12 planches, en phototypie.

205. Lapidario del rey D. ALFONSO X ; codice original, [publié par D. José Fernandez MONTAÑA]. — Madrid, 1881, in 4°, xx et [5] pages, 118 feuillets, en chromolithographie, et 76 pages.

206. ANTHOLOGIE de poètes latins, dite de Saumaise. Reproduction réduite du ms. en onciales, latin 10318 de la Bibliothèque nationale, [avec préface par H. OMONT]. — Paris [1903], in-8°, VIII pages et 290 planches, en phototypie.

207. APOLLONIUS VON KITIUM. Illustrierter Kommentar zu der Hippokrateischen Schrift περὶ ἄρθρων, herausgegeben von Hermann SCHÖNE. — Leipzig, 1896, in-4°, XXXIX-35 pages et 31 planches, en phototypie.

208. Le Satire autografe di Lodovico ARIOSTO. — In Bologna, 1875, in-8°, 9 feuillets de texte et 88 feuillets, en zincogravure.

La préface est de M. Prospero VIANI.

209. ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΟΥΣ ΚΩΜΩΙΔΙΑΙ. Facsimile of the Codex Venetus Marcianus 474, with a preface by J. W. WHITE, and an introduction by Thomas W. ALLEN. — London and Boston, 1902, in-fol., 23 pages et 172 feuillets, en phototypie.

210. ΑΘΗΝΑΙΩΝ ΠΟΛΙΤΕΙΑ. — ARISTOTLE on the Constitution of Athens. — Fac-simile of Papyrus CXXXI in the British Museum. Second Edition. — [London], 1891, in-fol., VI pages et 22 planches, en phototypie.

La préface est signée : Edward Scott.— La publication est de M. F. G. KENYON.

211. La Poétique d'ARISTOTE, manuscrit 1741 fonds grec de la Bibliothèque Nationale; préface de M. Henri OMONT.— Paris, 1891, in-4°, XIX pages et 31 planches, en photolithographie.

Collection de reproductions de manuscrits publiée par L. Clédat. — Auteurs grecs, publiés sous la direction spéciale de M. F. Allègre.

212. C'est d'AUCASIN et de NICOLETE; reproduced in photo-facsimile and type-transliteration from the unique ms. in the Bibliothèque Nationale at Paris, fonds français 2168, by the care of F. W. BOURDILLON. — Oxford, 1896, in-8°, 15 pages et pages 63-75, feuilles 70 à 80 en photogravure, avec transcription.

213. The Poems of BACCHYLIDES. Fac-simile of Papyrus DCCXXXIII in the British Museum. — [London], 1897, in-fol., [III pages] et 20 planches, en phototypie.

La préface est signée : Edward J. L. Scott. — La publication est de M. F. G. KENYON.

214. The Book of BALLYMOTE, a collection of pieces (prose and verse) in the irish language, compiled about the beginning of the fifteenth century, now for the first time published from the original manuscript in the library of the royal irish Academy, by the royal irish Academy, with introduction... by Robert ATKINSON. — Dublin, 1887, in-fol., 22 pages et 502 planches, en zincographie.

215. Coutumes de Beauvaisis, recueillies par PHILIPPE DE BEAUMANOIR; reproduction photographique des mss. 1055 du fonds de la Reine de Suède et 1155 du fonds Ottoboni à la bibliothèque Vaticane, pour M. A. Salmon. — [1900], 2 vol. in-8°, oblongs.

216. BEOWULF. Autotypes of the unique Cotton ms. Vitellius A XV in the British Museum, with a transliteration and notes by Julius ZUPITA.— London, 1882, in-8°, VIII-145 pages et 142 planches, en phototypie.

217. Facsimile of the CODEX ALEXANDRINUS, [with an introduction by E. Maunde THOMPSON]. — London, 1879-1883, 4 vol. gr. in-4°.

1881. Old Testament, vol I. Genesis — 2 Chronicles.
1883. — vol. II. Hosea — 4 Maccabees.
1883. — vol. III. Psalms-Ecclesiasticus.
1879. New Testament and Clementine Epistles.

218. Vetus [et Novum] Testamentum juxta LXX interpretum versionem e codice omnium antiquissimo graeco Vaticano 1209 phototypice repraesentatum, curante Josepho Cozza-Luzi, abate Basiliano, S. Rom. Ecclesiae vicebibliothecario. — Romae, 1889-1890, 5 vol. gr. in-4°, planches en phototypie.

I. *V. Testamentum*. Fol. 1-274. Genesis — Judices.
II. — — 275-594. Judices — Esdras II.
III. — — 595-694 et 707-914. Psalmi-Judith.
IV. — — 915-1234. Judith — Daniel.
V. *N. Testamentum*. — 266 feuillets.

219. Fac-similé lithographique du fol. 109 recto et verso du ms. grec 9, Codex Ephraemi Syri rescriptus, exécuté pour C. Tischendorf, en 1843. — In-4°.

Ce feuillet manque aujourd'hui dans le ms. gr. 9 de la Bibliothèque nationale.

220. Codex Bezae Cantabrigiensis, quattuor Evangelia et Actus Apostolorum complectens, græce et latine, sumptibus Academiæ phototypice repræsentatus. — Cantabrigiæ, 1899, 2 vol. gr. in-4°, 510 feuillets, en héliogravure.

221. Die Wiener Genesis, herausgegeben von Wilhelm Ritter von Hartel und Franz Wickhoff. — Wien, 1895, in-fol., 171 pages et 52 planches, en phototypie.

Separatausgabe der Beilage zum XV. und XVI. Bande des Jahrbuches der kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses.

222. The Utrecht Psalter. Reproduction du ms. en capitales rustiques, avec dessins, provenant de R. Cotton et aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de l'Université d'Utrecht. — [Londres, 1873,] in-folio, 104 feuillets, en phototypie.

Voir *The History, art and palæography of the manuscript styled The Utrecht Psalter*, by Walter de Gray Birch (London, 1876, in-8°).

223. Der Psalter Erzbischof Egberts von Trier, codex Gertrudianus, in Cividale, historisch-kritische und kunstgeschichtliche Untersuchung von H. V. Sauerland und A. Haseloff. — Trier, 1901, 2 vol. in-4°, [vii-]215 pages et 62 planches, en phototypie.

224. Das PSALTERIUM AUREUM von SANCT GALLEN, ein Beitrag zur Geschichte der karolingischen Miniaturmalerei, mit text von J. Rudolf RAHN. Herausgegeben vom Historischen Verein des Kantons St. Gallen. — St. Gallen, 1878, in-4°, 67 pages et 17 planches, en chromo- et lithographie.

225. Der ALBANI-PSALTER in HILDESHEIM und seine Beziehung symbolischen Kirchensculptur des XII Jahrhunderts ; von Adolph GOLDSCHMIDT. — Berlin, 1895, gr. in-8°, 154 pages et 8 planches.

226. PSAUTIER DE SAINT LOUIS ; reproduction de 86 miniatures du manuscrit latin 10525 de la Bibliothèque nationale, [avec préface par H. Omont]. — Paris, [1902], in-16, 20 pages et 92 planches, en phototypie.

86 miniatures du ms. de Paris et 6 autres du Psautier de S. Louis de M. H. Y. Thompson.

227. Facsimiles in photogravure of six pages from a PSALTER, written and illuminated about 1325 A. D. for a member of the ST. OMER family in Norfolk, subsequently (c. 1422 A. D.) the property of Humphrey, duke of Gloucester, and now in the library of Henry Yates THOMPSON, 19, Portman Square, London. — London, 1900, in-fol., 8 feuillets et 6 planches, en phototypie.

228. ΠΡΟΦΗΤΑΙ. — Prophetarum codex graecus Vaticanus 2125, vetustate, varietate lectionum, notationibus unicus aeque et insignis, phototypice editus, auspice Leone XIII. Pont. Max., curante Josepho COZZA-LUZI, abate Basiliano, S. Rom. Ecclesiae vicebibliothecario. Accedit commentatio critica Ant. CERIANI, Ambrosianae biblioth. praefecti. — Romæ, 1890, in-fol. 115 pages et 832 planches, en phototypie.

229. EVANGELIORUM codex græcus purpureus ROSSANENSIS Σ, litteris argenteis sexto, ut videtur, sæculo scriptus picturisque ornatus ; seine Entdeckung... dargestellt von Oscar VON GEBHARDT und Adolf HARNACK. — Leipzig, 1880, in-4°, [4]-XLIX pages et 19 planches, en chromolithographie.

230. CODEX purpureus ROSSANENSIS. Die Miniaturen der griechischen Evangelien-Handschrift in Rossano, nach photographi-

schen Aufnahmen herausgegeben von Arthur HASELOFF. — Berlin-Leipzig, 1898, in-4°, XVI-154 pages et 15 planches, en phototypie.

231. Die QUEDLINBURGER ITALA-MINIATUREN der königlichen Bibliothek in Berlin. Fragmente der ältesten christlichen Buchmalerei, herausgegeben von Dr. Victor SCHULTZE. — München, 1898, in-4°, 44 pages et 7 planches, en phototypie.

232. Die TRIERER ADA-HANDSCHRIFT, bearbeitet und herausgegeben von K. Menzel, P. Corssen, H. Janitschek, A. Schnütgen, F. Hettner, K. Lamprecht. — Leipzig, 1889, in-folio, X-120 pages et 38 planches, en phototypie et lithographie.

233. Picturae codicis EGBERTI in bibliotheca publica Treverorum asservati, nunc primum publici juris factae cura Francisci Xaverii KRAUS. — Friburgi Brisgoviae, 1884, in-4°, 27 pages et 60 planches, en phototypie.

Il y a un second titre en allemand.

234. Die Bilder der Handschrift des KAISERS OTTO im Münster zu Aachen, in XXXIII unveränderlichen Lichtdrucktafeln herausgegeben und mit den Bildern der Evangelienbücher von Trier, Gotha, Bremen und Hildesheim verglichen, von Stephan BEISSEL. — Aachen, 1886, in-4°, 109 pages et 33 planches, en phototypie.

235. Des hl. BERNWARD EVANGELIENBUCH im Dome zu Hildesheim. Mit Handschriften des 10. und 11. Jahrhunderts in kunsthistorischer und liturgischer Hinsicht verglichen von Stephan BEISSEL. Mit XXVI. unveränderlichen Lichtdrucktafeln herausgegeben von G. Schrader und F. Koch. — Hildesheim, 1891, in-4°, VIII-71 pages et 26 planches, en phototypie.

236. Das EVANGELIENBUCH HEINRICHS III. aus dem Dome zu Goslar in der Bibliothek zu Upsala, in seiner Bedeutung für Kunst und Liturgie von Stephan BEISSEL, S. J., mit einer Einleitung von Alexander SCHNÜTGEN, Domcapitular. — Düsseldorf, [190...], gr. in-8°, 46 col. et 1 planche, en phototypie.

Tirage à part augmenté de la *Zeitschrift für christliche Kunst*.

237. The GOSPEL BOOK OF SAINT MARGARET, being a facsimile reproduction of St. Margaret's copy of the Gospels preserved in

the Bodleian Library, Oxford, edited by W. FORBES-LEITH. — Edinburg, 1896, in-4°, 14 pages et 68 planches, en phototypie.

238. Le PALIMPSESTE DE FLEURY; fragments du Nouveau Testament en latin, publiés par Samuel BERGER. — Paris, 1889, in-8°, 45 pages et une planche héliogravée.

On y a joint un atlas in-4° de 10 photographies, reproduisant les feuillets palimpsestes du même ms. latin. 6400 G.

239. Le NOUVEAU TESTAMENT, traduit au XIII° siècle en langue provençale, suivi d'un Rituel cathare ; reproduction photolithographique du manuscrit de Lyon, publiée avec une nouvelle édition du Rituel, par L. CLÉDAT. — Paris, 1888, in-8°, XXVII pages et 482 planches, en zincogravure.

Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon, tome IV.

240. L'APOCALYPSE en français au XIII° siècle (Bibl. nat., fr. 403), publiée par MM. L. DELISLE et P. MEYER. — Paris, 1900, in-8°, CCCXI-139 pages et atlas in-fol., de 45 et 12 planches, en phototypie.

Publication de la Société des anciens textes français. — Les CC premières pages de l'introduction, œuvre de M. L. Delisle, ont été tirées à part sous le titre de : *Mémoire sur les figures de l'Apocalypse* (Le Puy, 1901, in-8°).

241. Photographies des miniatures du ms. de l'APOCALYPSE, n° 38 de la collection de SALIS, à la Bibliothèque municipale de Metz, faites pour M. L. Delisle. — Paris, 1901, in-4°, 32 photographies.

242. The APOCALYPSE of S. John the divine, represented by figures reproduced in facsimile from a ms. in the BODLEIAN Library, printed for the Roxburghe Club, [by H. COXE]. — London, 1876, in-4°, XXVIII pages et 23 planches doubles, en chromolithographie.

243. ÉVANGILE traduit en langue arménienne ancienne et écrit en l'an 887 ; édition phototypique du ms. de l'Institut Lazareff des langues orientales ; avec préface par le prof. G. KHALATIANTZ. — Moscou, 1899, in-4°, 18 pages et 228 feuillets, en phototypie.

244. ÉVANGÉLIAIRE ancien serbe du prince MIROSLAV ; avec préface de Ljubomir STOJANOVIĆ. — Belgrade, 1897, in-fol., 7, IX et 229 pages, dont 360 (*sic*) pages, en phototypie.

245. L'école bohémienne de peinture au XIe siècle. Tome I. L'ÉVANGÉLIAIRE du couronnement du roi VRATISLAV, dit Codex du Vyšehrad, [publié par Mgr. LEHNER]. — Prague, 1902, in-fol., IV-51 pages, 32 planches, en photo-chromotypie, et 4 pages.

246. EVANGELIA SLAVICE, quibus olim in regum Francorum oleo sacro inungendorum solemnibus uti solebat ecclesia Remensis, vulgo Texte du sacre, ad exemplaris similitudinem J.-B. SILVESTRE accuratissime delineavit, Ludov. PARIS evulgavit. — Lutetiæ Parisiorum, 1852, in-4°, 15 pages, 62 feuillets et 60 planches, en lithographie.

Autre titre : Évangéliaire slave, dit Texte du sacre de la bibliothèque de Reims; fac-simile par J.-B. Silvestre,... notice française et éclaircissements historiques par Louis Paris. — Paris, 1852.

247. ÉVANGÉLIAIRE SLAVE, dit Texte du sacre, d'après l'original de la bibliothèque de Reims; photographies de M. Victor CHARLIER. — [Reims, 1898,] in-4°, 62 photographies.

248. L'ÉVANGÉLIAIRE SLAVON de Reims, dit : Texte du sacre ; édition fac-simile en héliogravure,... précédée d'une introduction historique par Louis LEGER. — Reims et Prague, 1899, in-4°, 47 pages et 62 feuillets, en héliogravure.

249. ACTES DES APOTRES ; ms. roumain du XVIe siècle, découvert dans le monastère VORONETS en Bucovine, reproduit en photographie. — [Bucarest, 1883,] in-16, 172 pages, photographiées.

Ms. valaque, n° 3.

250. Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire, sous la direction de M. U. Bouriant. Tome IX. — Paris, 1892-1893, in-4°, II-239 pages et 46 planches, en phototypie et héliogravure.

1er fascicule. J. BAILLET, le Papyrus mathématique d'Akhmîm. (8 planches.) — U. BOURIANT, Fragments du texte grec du livre d'Enoch et de quelques écrits attribués à saint Pierre.

2e *fascicule*. V. SCHEIL, O. P. Deux traités de PHILON. (4 planches.)
3e *fascicule*. A. LODS, Reproduction en héliogravure du manuscrit d'Enoch et des écrits attribués à saint Pierre. (34 planches.)

251. CARTULAIRE de Saint-Étienne de BOURGES ; reproduction héliographique du ms. brûlé en partie et conservé aux Archives du Cher. — [1884], in-8°, 78 [et 6] feuillets, en héliogravure.

252. CAFARI et continuatorum Annales Januenses (1099-1286) ; reproduction phototypique du ms. latin 10136 de la Bibliothèque nationale. — [Gênes, 1899,] in-fol., 186 feuillets, en phototypie.

(Moins les feuillets blancs : 38, 88, 103 et 104.)

253. Facsimile of the black book of CARMARTHEN, reproduced by the autotype mechanical process, with a palæographical note, by J. Gwenogryn EVANS. — Oxford, 1888, in-8°, xx pages et 54 feuillets, en phototypie.

254. CATULLE. Manuscrit de Saint-Germain-des-Prés (Bibliothèque nationale, n° 14137), précédé d'une étude de M. Émile CHATELAIN. Photolithographie de MM. Lumière.— Paris, 1890, in-8°, VII pages et 36 feuillets, en zincogravure.

Collection de reproductions de manuscrits publiée par L. Clédat. — Classiques latins, I.

255. Liber CATULLI bibliothecae Marcianae Venetiarum ; [ed. Constantinus NIGRA. — Venetiis, 1893,] in-4°, IV pages et 42 feuillets, en zincogravure.

256. Le CHANSONNIER français de Saint-Germain-des-Prés (Bibl. nat. fr. 20050) ; reproduction phototypique, avec transcription par P. MEYER et G. RAYNAUD. Tome I. — Paris, 1892, in-8°, II pages et 173 feuillets, en phototypie.

Publication de la Société des anciens textes français.

257. Die Calenderbilder des CHRONOGRAPHEN von Jahre 354, herausgegeben von Josef STRZYGOWSKI. — Berlin, 1888, in-4°, 106 pages et 30 planches, en phototypie.

Jahrbuch des kaiserlich deutschen archäologischen Instituts. Erstes Ergänzungsheft.

258. Christopher COLUMBUS, his own book of privileges, 1502; photographic facsimile of the manuscript in the Archives of the Foreign Office in Paris... The introduction by Henry HARRISSE; the transliteration by George F. BARWICK. — London, 1893, in-fol., LXVI et 285 pages, et 80 planches en zincogravure.

259. Κολούθου Ἑλένης ἁρπαγή. — L'enlèvement d'Hélène, poème de COLUTHUS, revu... par A. Stanislas JULIEN. — Paris, 1823, in-8°, XIX-138 pages, et 52 pages de fac-simile, en lithographie.

260. Recueil de fac-similés phototypiques de lettres de CONDÉ au maréchal de Gramont (1641-1678), et de minutes de notaires parisiens du XVIe siècle, exécutées par M. Henri de Rothschild et données par M. Émile Picot (1899.) — In-fol., 40 planches, en phototypie.

261. DANTE Alighieri. Traité de l'éloquence vulgaire; manuscrit de Grenoble, publié par MAIGNIEN et le Dr PROMPT. — Venise, 1892, in-8°, 57 pages et 25 feuillets, en zincogravure.

262. Une illustration de l'Enfer de DANTE. LXXI miniatures du XVe siècle; reproduction en phototypie et description par C. MOREL. — Paris, 1896, in-8° oblong, XIII-140 pages et 71 planches, en phototypie.

Reproduction à grandeur originale de toutes les miniatures des deux mss. de l'Enfer du Dante, Bibl. nat., italien 2017 et Bibl. comm. d'Imola, n° 32.

263. DEMOSTHENIS orationum codex Σ. — Œuvres complètes de Démosthène. Fac-simile du manuscrit grec 2934 de la Bibliothèque nationale, publié par Henri OMONT. — Paris, 1892-1893, 2 vol. in-fol., VIII-31 pages et 534 feuillets, en phototypie.

264. DOMESDAY BOOK, or the great survey of England of William the Conqueror, A. D. MLXXXVI. — Photozincographed by Her Majesty's command at the Ordnance survey office Southampton, colonel sir H. James, director. — 1861-1863, 33 parties, in-folio.

1. Bedfordshire.
2. Berkshire.
3. Buckinghamshire.
4. Cambridgeshire.
5. Cheshire, Lancashire.
6. Cornwall.
7. Derbyshire.
8. Devonshire.
9. Dorsetshire.
10. Essex.
11. Gloucestershire.
12. Hampshire.
13. Herefordshire.
14. Hertfordshire.
15. Huntingdonshire.
16. Kent.
17. Lincolnshire.
18. Middlesex.
19. Leicestershire, Rutland.
20. Norfolk.
21. Northamptonshire.
22. Nottinghamshire.
23. Oxfordshire.
24. Shropshire.
25. Somersetshire.
26. Staffordshire.
27. Suffolk.
28. Surrey.
29. Sussex.
30. Warwickshire.
31. Wiltshire.
32. Worcestershire.
33. Yorkshire.

265. JUSTINIANI Augusti Digestorum seu Pandectarum codex Florentinus, olim Pisanus, phototypice expressus. — Roma, 1902, gr. in-4°, livraisons 1 et 2, 200 feuillets, en phototypie.

Un spécimen de cette reproduction a paru en 1893 à l'occasion des noces d'argent du roi d'Italie Humbert Ier. — La publication faite par les soins de la Direction de la Bibliothèque royale Laurentienne sera complète en 10 fascicules.

266. CODE THÉODOSIEN; reproduction photographique, faite pour M. Th. Mommsen, du ms. 35 d'IVRÉE. — [1900], in-4°, 133 feuillets, en photographie.

267. LEGIS ROMANAE WISIGOTHORUM fragmenta, ex codice palimpsesto sanctae LEGIONENSIS ecclesiae, protulit, illustravit ac sumptu publico edidit Regia Historiae Academia Hispana. — Matriti, 1896, in-4°, XXVII et 439 pages, avec fac-similés, en zincogravure.

268. La LOI GOMBETTE. Reproduction intégrale de tous les manuscrits connus, recueillis, publiés et annotés par J.-E. VALENTIN-SMITH. Traduction de Gaupp et de Bluhme. 6e fascicule. Manuscrit d'Ivrée n° 33 (*D* de Bluhme). — Lyon et Paris, 1890, in-4°, 5 pages, 53 pages, en photolithographie, et 3 pages.

269. Östgöta laghbok ; reproduction en phototypie du ms. B. 50 de la bibliothèque de Stockholm. — Stockholm, [1890], in-fol., 106 feuillets, en phototypie.

270. Mary Dyer, Quaker. — Two letters of William Dyer of Rhode Island, 1659-1660. — Printed for Charles Dyer Norton and Daniel B. Dyer, by the University Press, Cambridge, U. S. A. — [S. d.], in-fol., 5 pages et 4 planches, en phototypie.

On y a joint : William Dyer, a Somerset royalist in New England, [by Louis Dyer]. — In-8°. (Tirage à part du *Somerset and Dorset notes and queries*. — 1899-1900.)

271. Chirographus quo confirmatur dotatio monasterii Egmundensis A. D. MLXXXIII. — [La Haye, 1895], 1 planche gr. in-fol.

Reproduction en phototypie d'un diplôme de Thierry V, comte de Hollande, pour l'abbaye d'Egmond (26 juillet 1083), conservé aux archives du royaume des Pays-Bas.

272. L'Eschilo Laurenziano. — Fac-simile pubblicato sotto gli auspici del ministero dell' istruzione pubblica. — Firenze, 1896, in-fol. oblong, 15 colonnes et 71 planches, en phototypie.

La préface est signée de M. Enrico Rostagno.

273. Chronique d'Eusèbe ; photographies du ms. arménien du couvent d'Etchmiadzin, faites pour l'Académie de Berlin. — [1898], in-4° oblong, 181 photographies.

274. Codex Festi Farnesianus, xlii tabulis expressus, consilio et impensis Academiæ litterarum Hungaricæ, edidit Æmilius Thewrewk de Ponor. — Budapestini, 1893, in-fol. oblong, v pages et 42 planches, en phototypie.

275. Histoire des seigneurs de Gavres, roman du xve siècle, publié par Van Dale. — Bruxelles, 1845, in-4°, x pages et 262 feuillets, en lithographie.

276. Quedam regule de modo titulandi seu apificandi pro novellis scriptoribus copulate, tractatulus nunc primum ad fidem imo etiam similitudinem codicis seculo quinto decimo exarati asserva-

tique in bibliotheca propria edidit Joannes Spencer SMITH Anglus. — Cadomi Normanorum, 1840, in-8°, titre et 4 feuillets gravés.

Opuscule attribué à Jean DE GERSON.

277. The EPINAL-GLOSSARY, latin and old english, of the eight century, photo-lithographed from the original ms. by W. Griggs, and edited with transliteration, introduction and notes, by Henry SWEET. — [London], 1883, gr. in-4°, XIV pages, 28 planches et 30 pages.

278. Die HAGGADAH von Sarajevo, von D. H. MÜLLER und J. v. SCHLOSSER. — Wien, 1898, 2 vol. in-8°, 316 pages et 38 planches, en phototypie, et 35 planches, en photo- ou chromotypie.

279 Lettres autographes et inédites de HENRY IV, avec le portrait de ce monarque, dessiné par F. Gérard, lithographiés par le Cte DE LASTEYRIE. — Paris, [1819], in-4°, 4 pages et 10 planches, en lithographie.

Dédié au comte Decazes.

280. ΗΡΩΔΟΥ ΜΙΜΙΑΜΒΟΙ. — HERODAS. Facsimile of Papyrus CXXXV in the British Museum. — [London], 1892, in-4°, [III pages] et 23 planches, en phototypie.

La préface est signée : Edward Scott. — La publication est de M. F. G. KENYON.

281. HERRADE DE LANDSBERG. *Hortus deliciarum;* publié aux frais de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Texte explicatif, commencé par le chanoine A. STRAUB, † 1891, et achevé par le chanoine G. KELLER. 1879-1899. — Strasbourg, [1879-1899], gr. in-fol., XXV, 59, 6 et 7 pages, et 80 planches, en lithographie.

282. *Hortus deliciarum* de HERRADE DE LANDSPERG. Miniatures du XII° siècle, d'après le manuscrit qui a été brûlé en 1870 dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg. — Paris, 1877, gr. in-fol., 12 planches gravées et coloriées, et un feuillet de texte.

283. HESPERICA FAMINA; reproduction photographique, faite pour M. Jenkinson, des fol. 99-102 du ms. latin 11411, du IX° siècle,

avec gloses bretonnes. (Voir H. Zimmer, *Neue Fragmente von Hesperica famina*, dans les *Nachrichten... zu Göttingen*, phil. hist. Klasse, 1895, p. 134-150). — [1901], in-fol., 8 photographies.

284. Fragments of the Iliad of HOMER from a syriac palimpsest, edited by William CURETON. — [London], 1871, in-fol., XIX-129 pages et 6 planches, en chromolithographie.

285. Papyrus grecs du Louvre, etc., publiés par Eugène REVILLOUT. 1er fascicule : Le plaidoyer d'HYPÉRIDE contre Athénogène. — Paris, 1892, in-4°, 19 pages et 14 planches, en héliogravure.

Corpus papyrorum Ægypti, tome III.

286. Imitation de Jésus-Christ par THOMAS A KEMPIS ; reproduction en facsimile du manuscrit autographe de 1441, avec une introduction par Charles RUELENS. — Nijmegen, 1879, in-16, de 16 pages et 126 feuillets, en zincogravure.

287. Der althochdeutsche ISIDOR. Facsimile-Ausgabe des Pariser Codex, nebst critischem Texte der Pariser und Monseer Bruchstücke,... herausgegeben von George A. HENCH. — Strassburg, 1893, in-8°, XIX-195 pages et 22 planches, en phototypie.

288. Martyrologium S. HIERONYMI ; « quale in membranis Epternacensibus ante annos nongentos scriptum servatur et anno 1626 aeri incisum usque ad Julium habetur in officina Plantiniana, cura R. P. Heriberti ROSWEYDI, S. J., sumptu cl. v. Balthasaris Moreti. » — [Antverpiae, 1626-1633,] in-folio, 25 planches, gravées.

Bibl. nat. ms. latin 12159, fol. 57-81 ; reproduction des fol. 2-19vo du ms. latin 10837. Cf. *Le plus ancien fac-simile d'un manuscrit,...* par Max Rooses (Anvers, 1881, in-8° ; extrait du *Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique*).

289. Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles français. — Credo du sire de JOINVILLE, [publié par ARTAUD DE MONTOR]. — Paris, 1837, pet. in-4°, 2 vol. de x-26 pages et 14 feuillets, en lithographie.

Une seconde édition en fac-simile, par le procédé Pilinski, du *Credo de Joinville* a été publiée par Ambroise Firmin Didot (Paris, 1870, pet. in-8°, 74 pages).

290. Leabhar Breac, the speckled Book, otherwise styled leabhar mór Dúna Doighre, the great book of Dún Doighre; a collection of pieces in irish and latin compiled from ancient sources abouth the close of the fourteenth century, now for the first time published from the original manuscript in the library of the Royal Irish Academy, [by Joseph O' Longan and Prof. O' Longan and Prof. O' Looney]. — Dublin, 1876, in-fol., xx-43 et 15 pages et 283 planches, en zincographie.

291. Leabhar na h-Uidhri, a collection of pieces in prose and verse in the irish language, compiled and transcribed about A. D. 1100 by Moelmuiri Mac Ceileachair, now for the first time published from the original in the library of the Royal Irish Academy, [by J. T. Gilbert]. — Dublin, 1870, in-4°, xxv et 8 pages, et 134 planches, en zincographie.

292. The Book of Leinster, sometime called the Book of Glendalough, a collection of pieces (prose and verse) in the irish language, compiled, in part, about the middle of the twelfth century, now for the first time published from the original manuscript in the library of Trinity College, Dublin, by the Royal Irish Academy, with introduction... by Robert Atkinson. — Dublin, 1880, 90 pages et 411 planches, en zincographie.

293. Die Jenaer Liederhandschrift; [reproduction phototypique, avec préface par K. K. Müller]. — Jena, 1896, gr. in-fol., VIII pages et 266 planches, en phototypie.

Voir *Die Jenaer Liederhandschrift*, herausgegeben von Dr. Georg Holz, Dr Franz Saran und Dr. Eduard Bernoulli. — Leipzig, 1901, 2 vol. in-8°.

294. Les manuscrits de Léonard de Vinci, publiés en fac-similé (procédé Arosa), avec transcription littérale, traduction française, préface et table méthodique, par M. Ch. Ravaisson-Mollien. — Paris, 1881-1891, 6 vol. in-fol.

I. Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut (1881).
II. Mss. B et D — — — (1883).
III. Mss. C, E et K — — — (1888).
IV. Mss. F et I — — — (1889).
V. Mss. G, L et M — — — (1890).
VI. Ms. H de la Bibl. de l'Institut et mss. italiens 2038 et 2037 de la Bibliothèque Nationale (1891).

295. Il Codice Atlantico di LEONARDO DA VINCI nella biblioteca Ambrosiana di Milano, riprodotto e pubblicato dalla Regia Accademia dei Lincei, [avec préface de Fr. BRIOSCHI]. — Milano, 1894 et suiv., 2 vol in-fol., XIV-192 pages et 240 planches, en phototypie.

296. Il codice di LEONARDO DA VINCI nella biblioteca del principe Trivulzio in Milano, trascritto ed annotato da Luca BELTRAMI. — Milano, 1891, in-4°, 16 pages et 94 planches, en phototypie.

297. I manoscritti di LEONARDO DA VINCI. Codice sul volo degli uccelli e varie altre materie, pubblicato da Teodoro Sabachnikoff; trascrizioni e note di Giovanni PIUMATI; traduzione in lingua francese di Carlo RAVAISSON-MOLLIEN. — Parigi, 1893, in-fol., 162 pages, avec planches, en phototypie et zincographie.

298. Les manuscrits de LÉONARD DE VINCI de la bibliothèque royale de Windsor. De l'anatomie; feuillets A, publiés par Théodore Sabachnikoff, avec traduction en langue française, transcrits et annotés par Giovanni PIUMATI, précédés d'une étude par MATHIAS-DUVAL. — Paris, 1898, in-4°, 202 pages, avec planches, en phototypie.

299. LÉONARD DE VINCI. Notes et dessins sur la génération et le mécanisme des fonctions intimes [et notes et dessins sur le corps humain, ses mesures et proportions sur le cœur et sa constitution anatomique]; feuillets inédits, reproduits d'après les originaux conservés à la bibliothèque du château de Windsor, [par Édouard ROUVEYRE]. — Paris, 1901, 3 vol. in-fol., de planches, en phototypie.

300. The ANTIPHONARY OF BANGOR, an early irish manuscript in the Ambrosian Library at Milan, edited by F. E. WARREN. — London, 1893-1895, 2 vol. in-4°, XXX pages et 36 feuillets de texte et phototypies, et XLI-124 pages.

Henry Bradshaw Society, vol. IV et X.

301. Fac-simile des miniatures contenues dans le BREVIARIO GRIMANI; texte français de M. L. DE MAS LATRIE. — Venise, 1878, 3 vol. in-4°, [XII], XLVI et 307 pages de texte, et 110 photographies.

302. GRADUALE SARISBURIENSE, a reproduction in fac simile of a manuscript of the thirteenth century, with dissertation and historical index... by Walter Howard FRERE. Prepared for the members of the Plainsong and Mediaeval Music Society. — London, 1894, in-4°, 102 pages et 148 planches, en phototypie.

303. Le livre d'HEURES de la reine ANNE DE BRETAGNE, traduit du latin et accompagné de notices inédites par M. l'abbé DELAUNAY. — Paris, 1841, in-4°, 2 vol., VII-475 et 12 pages, et 477 feuillets en chromolithographie.

Ms. latin 9474 de la Bibliothèque nationale.

304. Livre d'HEURES du duc JEAN DE BERRY, à Chantilly; photographies faites en 1898, sous la direction de M. Macon, conservateur adjoint du musée Condé, par M. Sauvanaud, pour M. le comte DE BEAUCHAMP. — 2 vol. in-folio, 13 et 22 photographies.

Une reproduction en héliogravure de ces miniatures, avec notice de M. le comte P. DURRIEU, est actuellement sous presse.

305. Notice sur un manuscrit du XIV° siècle — Les HEURES du maréchal DE BOUCICAUT, [par M. GUYOT DE VILLENEUVE]. — Paris, pour la Société des Bibliophiles françois, 1889, gr. in-4°, 104 pages, avec 9 planches, en héliogravure.

Publication de la Société des Bibliophiles françois. — Le ms. appartient maintenant à Mme André.

306. Œuvre de Jehan FOUCQUET. — HEURES de maistre ESTIENNE CHEVALIER; texte restitué par M. l'abbé DELAUNAY. — Paris, 1866, 2 vol. in-4°, XVI-220 et VIII-158 et 58 pages, avec chromolithographies.

307. Thirty-two Miniatures from the book of HOURS of JOAN II. QUEEN OF NAVARRE, a manuscript of the fourteenth century, presented to the members of the Roxburghe Club by Henry Yates THOMPSON. — London, 1899, 2 parties in-4°, 18 pages et 7 planches, et 32 planches, en phototypie.

Publication du Roxburghe Club.

308. HEURES DE TURIN; quarante-cinq feuillets à peintures provenant des Très belles Heures de Jean de France, duc de

Berry ; reproduction en phototypie d'après les originaux de la Biblioteca Nazionale de Turin et du Musée du Louvre, [avec préface signée : Paul DURRIEU]. — Paris, 1902, in-4°, 27 pages et 45 planches, en phototypie.

309. Luca BELTRAMI. Il libro d'ORE BORROMEO alla Biblioteca Ambrosiana, miniato de Cristoforo Preda, secolo XV. — XL. tavole in eliotipia. — Milano, 1896, in-8°, 30 pages et 40 planches, avec texte, en phototypie.

310. Les HEURES de Notre-Dame, dites de HENNESSY, étude sur un manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique, par Joseph DESTRÉE. — Bruxelles, 1895, in-4°, 81 pages et 58 planches, en héliogravure.

311. Miniatures and borders from the book of HOURS OF BONA SFORZA, duchess of Milan, in the British Museum, with introduction by George F. WARNER. — [London,] 1894, pet. in-4°, XLIII pages et 65 planches, en phototypie.

312. Notice d'un livre d'HEURES, avec 54 miniatures, relié en mosaïque par Padeloup, qui sera mis en vente le 4 de novembre 1901 en la librairie de P. Vindel, rue du Prado, 9, Madrid. — [Madrid], in-8°, avec 6 planches in-4°, en simili-gravure.

313. The METZ PONTIFICAL, a manuscript written for Reinhald von Bar, bishop of Metz (1302-1316), and now belonging to sir Thomas Brooke, Bart., F. S. A.; edited by E. S. DEWICK. — London, 1902, in-fol., XXXII-86 pages et 100 planches, en phototypie.

Publication du Roxburghe Club.

314. RITUEL provençal; ms. 36 de la bibliothèque municipale du Palais Saint-Pierre à Lyon, [publié par L. CLÉDAT]. — Paris, 1890, in-8°, II pages et 13 planches, en zincogravure.

Collection de reproductions de manuscrits publiée par L. Clédat. — Vieux provençal, I.

315. Le divisiment dou monde de messer MARCH POL de Venece. Die Handschrift Fonds français n° 1116 der Nationalbibliothek zu

Paris photographisch aufgenommen, auf der Gr. Hof-und Landesbibliothek zu Karlsruhe, von Dr A. STEINER. — Karlsruhe, 1902, in-4°, VI pages et 112 feuillets, en phototypie.

316. Le livre de MARCO POLO ; fac-similé d'un manuscrit du XIVe siècle conservé à la Bibliothèque royale de Stockholm, [par A. E. NORDENSKIÖLD]. — Stockholm, 1882, in-4°, 8 pages et 100 feuillets, en zincogravure.

317. MINNESINGER Manessische Sammlung ; reproduction en phototypie du ms. 32 du fonds allemand de la Bibliothèque nationale, aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université de Heidelberg. — 1888, 2 vol. in-fol., 428 feuillets.

318. Das NIBELUNGENLIED, nach der Hohenems-Münchener Handschrift (A) in phototypischer Nachbildung, nebst Proben der Handschriften B und C ; mit einer Einleitung von Ludwig LAISTNER. — München, 1886, in-8°, 48 pages, et 116 et 10 pages, en phototypie.

Berühmte Handschriften des Mittelalters in phototypischer Nachbildung. — I. Das Nibelungenlied.

319. Miracles de NOSTRE DAME, collected by Jean MIELOT, secretary to Philip the Good, duke of Burgundy. Reproduced in facsimile from Douce manuscript 374 in the Bodleian Library, for John Malcolm of Poltalloch, with text, introduction and annotated analysis by George F. WARNER. — Westminster, 1885, in-4°, XLVIII-81 pages et 120 feuillets, en phototypie.

Publication du Roxburghe Club.

320. ORDERICI VITALIS Angligenae, coenobii Uticensis monachi, Historiae ecclesiasticae libri VII et VIII, e codice Vaticano Reg. 703 A,... cura et sumptibus sodalium Gallicae Historiae nec non et Chartarum Scholae phototypice descripti ; [praefatus est H. OMONT]. — Lutetiae Parisiorum, 1902, in-fol., 9 pages et 52 feuillets, en phototypie.

321. Le premier registre de PHILIPPE-AUGUSTE ; reproduction héliotypique du manuscrit du Vatican, exécutée par A. Martelli,

publiée par Léopold Delisle. — Paris, 1883, in-4°, 20 pages et 96 feuillets, en phototypie.

Ms. Ottoboni 2796 de la Bibliothèque Vaticane.

322. Der Bilderkreis des griechischen Physiologus, des Kosmas Indikopleustes und Oktateuch, nach Handschriften der Bibliothek zu Smyrna, bearbeitet von Josef Strzygowski. — Leipzig, 1899, in-8°, viii-136 pages et 40 planches, en phototypie.

Byzantinisches Archiv, als Ergänzung der Byzantinischen Zeitschrift... von K. Krumbacher.

323. Statuts des ducs de Mazovie et des rois de Pologne (1450) reproduction en facsimile d'un manuscrit, exécutée par A. Pilinski pour le comte Jean Driatynski. — In-folio, 115 pages, en lithographie.

324. Géographie de Ptolémée ; reproduction photolithographique du manuscrit grec du monastère de Vatopédi au Mont Athos, exécutée d'après les clichés obtenus sous la direction de M. Pierre de Séwastianoff, et précédée d'une introduction historique sur le Mont Athos, les monastères et les dépôts littéraires de la presqu'île sainte, par Victor Langlois. — Paris, 1867, in-4°, 119 pages, avec carte et cviii planches, en chromolithographie.

325. Miniature sacre e profane dell' anno 1023, illustranti l'Enciclopedia medioevale di Rabano Mauro, [con prefazione di A. M. Amelli]. — Montecassino, 1896, in-4°, 22 pages et 133 planches, en chromolithographie.

326. Uolrich Richental, Concilium ze Costenz, 1414-1418 ; reproduction [en phototypie, par le Dr Hermann Sevin, d'un ms. appartenant au comte Gustave de Königsegg. — Karlsruhe, [18...], in-4° oblong, iv pages et 505 pages, en phototypie.

327. Les douze dames de Rhétorique, par maistre Johan Robertet, publiées pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale, avec une introduction par Louis Batissier, et ornées de gravures par Schaal. — Moulins, Desrosiers, 1837, in-4°, 16 planches gravées.

Planches seules, avec le prospectus in-fol. de l'*Ancien Bourbonnais*, d'Achille Allier.

328. Photographische Wiedergabe der Hs. Digby 23 [Chanson de ROLAND], mit Genehmigung der Curatoren der Bodleyschen Bibliothek zu Oxford veranstaltet von Dr. Edmund STENGEL. — Heilbronn, 1878, in-8°, 72 feuillets, en photographie.

329. Die Dresdener Bilderhandschrift des SACHSENSPIEGELS,... herausgegeben von Karl VON AMIRA. Erster Band. — Leipzig, 1902, 2 vol. in-fol., 34 pages, 184 et 3 planches, en phototypie.

Voir *Die Genealogie der Bilderhandschriften des Sachsenspiegels*, von Karl von Amira. -- München, 1902, in-4°, p. 327-385. (Aus den *Abhandlungen* der k. bayer. Akademie der Wiss., I. Cl. XXII Bd. II. Abth.)

330. Las Bienandanças e fortunas que escríbió Lope Garcia DE SALAZAR, estando preso en la su torre de Sant Martin de Muñatones; reproduccion del códice existente, en la Real Academia de la Historia, hecha por D. Maximiliano CAMARON, restaurador de la Biblioteca Nacional. — Madrid, 1884, in-fol., XIV pages, 98 feuillets, en zincogravure, et 134 pages.

331. Les Clavicules de SALOMON, traduit de l'hébreux en langue latine par le rabin ABOGNAZAR et mis en langue vulgaire par M. BARAULT, archevêque d'Arles. — [S. l.,] 1634, in-8°, 141 pages, en photographie.

Reproduction du ms. français 25314 de la Bibliothèque nationale.

332. Det i Angers fundne Brudstykke af et Haandskrift af SAXO Grammaticus; udgivet i fotolithografisk Facsimile af det kongelige danske Videnskabernes Selskab, [avec préface de Ch. BRUUN]. — Kjøbenhavn, 1879, in-4°, 6 pages et 8 planches, en photolithographie.

333. Manuscrit SFORZA. Fac-similé d'après le manuscrit original appartenant à M. le marquis d'Azeglio, ambassadeur de Sardaigne à Londres; photographié et publié par C. SILVY. — London, 1860, in-8°, 6 pages et 16 photographies.

334. Facsimile of the Laurentian manuscript of SOPHOCLES, with an introduction by E. M. THOMPSON and R. C. JEBB. — London, 1885, in-fol., 24 pages et 118 feuillets, en phototypie.

335. Vida de santa TERESA DE JESÚS, publicada por la Sociedad foto-tipográfico-catolica bajo la direccion del Dr. D. Vicente DE LA FUENTE, conforme al original autógrafo que se conserva en el real monasterio de San Lorenzo del Escorial. — Madrid, 1873, in-4°, 417 pages, avec facsimilés, en zincogravure.

336. Libro de las fundaciones de santa TERESA DE JESUS, edicion autografiada; conforme al original que se conserva en el real monasterio de San Lorenzo del Escorial, y continuacion del libro de su vida, dirigida y anotada por Don Vicente DE LA FUENTE. — Madrid, 1880, in-4°, 128 feuillets, en zincogravure, et 260 pages.

337. Album di S. TOMMASO D'AQUINO. Facsimile autographorum S. Thomae Aquinatis ex variis codicibus, [auct. D. Paolino MANCIANA.] — Viterbo, 1880, in-fol., 20 photographies.

338. Fragments d'une vie de saint THOMAS DE CANTORBÉRY, en vers accouplés, publiés pour la première fois d'après les feuillets de la collection Goethals-Vercruysse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par M. Paul MEYER. — Paris, 1885, in-8° carré, XLII-37 pages et 8 planches, en phototypie.

Publication de la Société des anciens textes français.

339. La suite des œuvres poétiqües de VATEL, reproduite en fac-simile d'après le manuscrit original par les soins de la Société des Bibliophiles françois [et publiée par le duc D'AUMALE]. — Paris, 1881, in-fol., 28 pages et 86 feuillets, en zincogravure.

340. CODEX VERCELLENSIS. Die angelsaechsische Handschrift zu Vercelli, in getreuer Nachbildung herausgegeben von Dr Richard WÜLKER. — Leipzig, 1894, in-8° carré, VIII pages et feuillets 29 v° à 133 v°, en phototypie.

341. Album de VILLARD DE HONNECOURT, architecte du XIIIe siècle, manuscrit publié en fac-simile, annoté, précédé de considérations sur la renaissance de l'art français au XIXe siècle et suivi d'un glossaire, par J.-B.-A. LASSUS. — Paris, 1858, in-4°, XXVIII-233 pages et LXX planches gravées.

342. Three Photographs from a ms. copy of the MIROIR HISTORIAL [of VINCENT DE BEAUVAIS], that belonged to the duke of Berri,

together with those of 48 historiated initials (Br. Mus., add. 6416), apparently from the same ms. (n° CXLVI in the Catalogue of the Ashburnham Appendix); by H. Y. THOMPSON. — London, 1902, gr. in-4°, 19 photographies.

343. Roman de la VIOLETTE ; mss. français 1374, fol. 133-173, et 1553, fol. 288-326 ; reproduction photographique par M. Douglas L. Buffum. — 1902, pet. in-4°, 42 et 39 feuillets, en photographie.

III

SÉRIE ORIENTALE

351. Recueil de fac-similés lithographiques de manuscrits samaritains. — [S. l. n. d.], in-fol., 10 planches, en lithographie.

352. Translatio syra pescitto VETERIS TESTAMENTI ex codice Ambrosiano sec. fere VI photolithographice edita, curante et adnotante sac. obl. Antonio Maria CERIANI. — Mediolani, 1877-1883, 2 vol. in-fol., VIII pages et 330 feuillets, en zincogravure.

353. PROPHETARUM posteriorum codex Babylonicus Petropolitanus,... edidit Hermannus STRACK. — Petropoli, 1876, in-fol., 38, 8 pages et 225 feuillets, en zincogravure.

Ms. hébreu copié en l'an 916.

354. WILLIAMS Manuscript. The Syrian Antilegomena EPISTLES 2 Peter, 2 and 3 John, and Jude, written A. D. 1471 by Suleimân of Husn Keifa, edited by Isaac H. HALL. — Baltimore, 1886, in-4°, 7 feuillets et 17 planches, en phototypie.

355. Thesaurus s. Liber magnus, vulgo « Liber ADAMI » appellatus, opus Mandaeorum summi ponderis, descripsit et edidit H. PETERMANN. — Berolini, 1867, 2 vol. in-4°, 395, 138 et 233 pages, en lithographie.

Reproduction du ms. sabéen 1 de la Bibliothèque nationale.

356. Le Coran, texte arabe ; reproduction phototypique de l'un des six exemplaires exécutés par le scribe turc Haffiz Osmann, en 1682. — [1871,] in-16, 444 feuillets, en zincogravure.

357. Lady Meux manuscript n° 1. — The Lives of Mabā-Sĕyōn and Gabra Krĕstōs. The ethiopic texts edited with an english translation and a chapter on the illustrations of ethiopic mss., by E. A. Wallis Budge. — London, 1898, in-4°, lxxxiii, 144 et 65 pages, et 92 planches, en chromolithographie.

Lady Meux manuscripts nos 2-5. — The Miracles of the blessed virgin Mary, and the life of Ḥannâ (saint Anne), and the magical prayers of 'Ahĕta Mikâêl. The ethiopic texts edited with english translations, etc., by E. A. Wallis Budge. — London, 1900, gr. in-4°, lxv, 220 et 116 pages, et 111 planches, en chromolithographie.

358. The Kashmirian Atharva-Veda (School of the Pāippalādas), reproduced by chromophotography from the ms. in the University library at Tübingen,... by Maurice Bloomfield and Richard Garbe. — Baltimore, 1901, 3 vol. in-4°, 544 planches, en phototypie.

359. Weber Manuscripts, part. IX. — Macartney Manuscripts, set I. — Reproductions en phototypie, publiées par M. A. P. Rudolf Hoernle. — Oxford, 1900 et 1901, 2 vol. in-4°, 25 et 17 planches, en phototypie.

Il faut y joindre : Facsimile reproduction of Weber mss., part IX and Macartney mss., set I, with roman transliteration and indexes, by A. F. Rudolf Hoernle. Reprinted from the Journal of the Asiastic Society of Bengal, vol. LXX, part I, extra n° 1. — 1901 (Calcutta, 1902, in-4°, 31 pages).

360. Rechnungen aus der Zeit Setis I. (circa 1350 v. Chr.), mit anderen Rechnungen des neuen Reiches, herausgegeben und erklärt von Wilhelm Spiegelberg. — Strassburg, 1896, 2 vol. in-4°, vi-100 pages et 43 planches, en phototypie ou lithographie.

361. Le papyrus funéraire de Soutimès, d'après un exemplaire hiéroglyphique du Livre des morts appartenant à la Bibliothèque nationale, reproduit, traduit et commenté par MM. P. Guieysse et E. Lefébure. — Paris, 1877, in-fol., iv-21 pages et 23 planches, en lithographie.

362. Facsimile of an Egyptian hieratic Papyrus of the reign of Rameses III, now in the British Museum, [with an introduction by S. Birch]. — London, 1876, gr. in fol. oblong, 29 pages et 79 planches, en chromolithographie.

Papyrus Harris.

363. Antiquities of Mexico : comprising fac-similes of ancient mexican paintings and hieroglyphics, preserved in the royal libraries of Paris, Berlin and Dresden ; in the imperial library of Vienna ; in the Vatican library; in the Borgian museum, at Rome; in the library of Institute, at Bologna ; and in the Bodleian library, at Oxford ; together with the monuments of New Spain, by M. Dupaix,... the whole illustrated by many valuable inedited manuscripts, by lord Kingsborough. The drawing, on stone, by A. Aglio. — London, 1831-1848, 9 vol. gr. in-fol., les quatre premiers composés exclusivement de planches, en chromolithographie ou lithographie.

Tome I. — 1. Collection of Mendoza, in the Bodleian Library at Oxford.

2. Codex Telleriano-Remensis, in the Royal Library at Paris.

3. Mexican hieroglyphic painting, from the collection of Boturini.

4 Mexican painting in the Bodleian Library at Oxford.

5-6. Mexican paintings in the Selden collection, in the Bodleian Library at Oxford.

Tome II. — 1. Mexican ms. in the Library of the Vatican.

2. Mexican painting given by archbishop Laud, in the Bodleian Library at Oxford.

3. Mexican painting in the Library of the Institute at Bologna.

4. Mexican painting preserved in the Imperial Library at Vienna.

5. Mexican paintings deposited in the Royal Library at Berlin by the baron de Humboldt, and mexican bas-relief in the Royal Cabinet of antiques.

Tome III. — 1. Mexican painting preserved in the Borgian Museum at Rome.

2. Mexican painting in the royal Library at Dresden.

3. Mexican painting of M. de Fejérváry, at Pess in Hungary.

4. Mexican painting preserved in the Library of the Vatican.

Tome IV. — 1. Monuments of New Spain, by M. Dupaix.

2. Mexican sculpture of M. Latour Allard, in Paris.

3. Mexican sculpture preserved in the British Museum.

4. Plates copied from the *Giro del Mundo* of Gemelli Careri; with a

mexican cycle, from a painting formerly in the possession of Boturini.
5. Peruvian quipus.

Tome V. — 1. Extrait de l'ouvrage de M. de Humboldt sur les monuments de l'Amérique.
2. Esplicacion de la Colecion de Mendoza (Oxford, ms. Selden).
3. Explicacion del Codex Telleriano-Remensis.
4. Codice mexicano, che si conserva nella Biblioteca Vaticana, al nº 3738, ms.
5. Viages de Guillelmo Dupaix sobre las antigüedades mejicanas.
6. Libro sexto de la retorica y filosofia moral y teologia de la gente Mexicana, por el M. R. P. Frayle Bernardino de Sahagun.

Tome VI. — Appendix. 1. Interpretation of the hieroglyphical paintings of the collection of Mendoza, of the Codex Telleriano-Remensis and the Codex Vaticanus.
2. The monuments of New Spain, by M. Dupaix.

Tome VII. — Historia universal de las cosas de Nueva España, por el M. R. P. Fr. Bernardino de Sahagun.

Tome VIII. — 1. Supplementary notes.
2. Supplementary extracts from spanish authors.
3. History of the North-American Indians, by James Adair.
4. Cartas ineditas de Hernando Cortes.

Tome IX. — 1. Cronica Mexicana, de Fernando de Alvarado Tezozomoc.
2. Historia Chichimeca, por Don Fernando de Alva Ixtlilxochitl.
3. Ritos antiguos de los Indios de la Nueva España, por un Frayle Menor de Santa Maria de la Concepcion de Teozaan (1541).

364. Commission scientifique du Mexique. Manuscrit dit Mexicain nº 2 de la Bibliothèque impériale, photographié (sans réduction). — Paris, 1864, in-fol., 22 planches, en photographie.

365. Codex Cortesianus. — Manuscrit hiératique des anciens Indiens de l'Amérique centrale, conservé au musée archéologique de Madrid, photographié et publié pour la première fois, avec une introduction et un vocabulaire de l'écriture hiératique yucatèque, par Léon de Rosny. — Paris, 1883, in-4º, 49 pages, 42 planches, en héliogravure, et xxxi pages.

366. Die Mayahandschrift der königlichen öffentlichen Bibliothek zu Dresden, herausgegeben von Prof. Dr E. Förstemann. — Leipzig, 1880, in-4º, 18 pages et 74 planches, en chromotypie.

367. CODEX PERESIANUS. — Manuscrit hiératique des anciens Indiens de l'Amérique centrale, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, publié en couleurs, avec une introduction par Léon DE ROSNY. — Paris, 1887, in-4°, 15 pages, et 41 (?) planches, en chromotypie.

368. Eugène BOBAN. Documents pour servir à l'histoire du Mexique ; catalogue raisonné de la collection Eugène GOUPIL (ancienne collection J.-M.-A. AUBIN). Atlas. — Paris, 1891, in-fol. oblong, 80 planches, en phototypie.

Album des deux volumes in-4° du Catalogue, rédigé par M. Boban, des manuscrits mexicains de la collection Aubin-Goupil, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Nationale.

369. Manuscrits mexicains, reproduits en chromolithographie par les soins de M. le duc DE LOUBAT. — 1896-1901, 8 vol., in-fol. et in-4°.

I. Cod. Vaticano 3773; avec notices du R. P. EHRLE et de M. F. DEL PASO Y TRONCOSO. (1896.)

II. Cod. Borgiano di Velletri ; avec notice du R. P. EHRLE. (1898.)

III. BORUNDA, Clave general. [Imprimé.] (1898.)

IV. Cod. Cospiano di Bologna; avec notice de M. F. DEL PASO Y TRONCOSO. (1899.)

V. Cod. Telleriano-Remensis; avec notice par M. le Dr E.-T. HAMY. (1899.)

VI. Cod. Vaticano 3738 ; avec notice du R. P. EHRLE. (1900.)

VII. Tonalamatl Aubin; avec notice de M. Ed. SELER (1900.)

VIII. Cod. Fejérváry Meyer, de Liverpool; avec notice de M. le duc DE LOUBAT (1901.)

370. CODEX BORBONICUS. Manuscrit mexicain de la bibliothèque du Palais Bourbon (Livre divinatoire et Rituel figuré), publié en fac-similé avec un commentaire explicatif, par M. E.-T. HAMY. — Paris, 1899, gr. in-4°.

Publié aux frais de M. le duc de Loubat.

371. CODEX NUTTALL. Facsimile of an ancient mexican codex, belonging to lord Zouche of Harynworth, England; with an introduction by Zelia NUTTALL. — Cambridge, Mass., 1902, in-4°, oblong.

372. Nombres geográficos de Mexico. Catálogo alfabético de los nombres de lugar pertenecientes al idioma « Nahuatl ». Estudio jeroglífico de la matricula de los tributos del códice Mendocino, por el Dr. Antonio Peñafiel... — Mexico, 1885, in-4°, 264 pages et 39 planches, en chromolithographie.

373. Manuscrit pictographique américain, précédé d'une notice sur l'idéographie des Peaux-Rouges, par l'abbé Em. Domenech. — Paris, 1860, in-8°, viii-119 pages et 228 pages, en lithographie.

Manuscrit 8022 de la Bibliothèque de l'Arsenal; voir H. Martin, *Catalogue*, t. VI, p. 429.

INDEX ALPHABÉTIQUE

C

D

E

F

G

H

T

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothecae Apostolicae Vaticanae Codices manu scripti recensiti iussu Leonis XIII Pont. Maximi, praeside Card. Alfonso Capecelatro, archiep. Capuano, S. R. E. Bibliothecario. *Codices Urbinates latini*. Descripsit Cosimus STORNAJOLO. Tomus I. Codices 1-500. Accedit appendix ad descriptionem picturarum cum exemplari F. 2 Codicis 464 phototypice expresso. Romae, Typis Vaticanis, MDCCCCII, in-4°, XXIII-650 pp., et une planche in-fol. repliée. — *Codices Vaticani latini*. Descripserunt Marcus VATTASSO et Pius FRANCHI DE' CAVALIERI. Tomus I. Codices 1-678. Romae, Typis Vaticanis, MDCCCCII, in-4°, xv-586 pp.

Depuis quelques années, la série des catalogues de la Vaticane s'est notablement et heureusement accrue. En 1885, le regretté Stevenson avait publié l'inventaire des Palatins grecs; en 1886, le premier volume des Palatins latins (nos 1-921), et en 1888, celui du fonds grec de la reine Christine de Suède et du pape Pie II. Trois ans s'écoulèrent avant que parût le catalogue du fonds Ottobonien grec, rédigé par MM. Feron et Battaglini (1893). A partir de ce moment, le travail était repris avec une nouvelle activité : en 1895, les catalogues des *Urbinates graeci* de M. C. Stornajolo; en 1897, celui du fonds Capponi, par M. Giuseppe Salvo-Cozzo, prouvèrent que l'on pouvait décidément compter sur l'exécution aussi rapide que soignée de l'inventaire des collections qui restaient à décrire. Cet espoir n'a pas été déçu. L'année 1902 a vu paraître les deux volumes nouveaux dont on vient de lire les titres et qui marquent une époque dans la rédaction des catalogues de la bibliothèque apostolique. Jusqu'alors, chaque rédacteur était à peu près le seul juge de la méthode à employer dans l'inventaire de la collection qui lui était confiée. Le R. P. Ehrle, dont on connaît l'esprit précis et sûr, a cru qu'il était nécessaire, au moment d'aborder le fonds le plus important de la Vaticane, c'est-à-dire le fonds Vatican latin, de donner à une aussi grande entreprise des règles aussi fixes que possible, destinées à rendre les descriptions claires et complètes et à faciliter le maniement des catalogues. Ces règles — *leges quas curatores bibliothecae vaticanae in codicibus latinis recensendis sibi constituerunt* — ont été déterminées avec un soin scrupuleux et une expérience qui en font le plus parfait des modèles, et elles mériteraient

d'être réimprimées ici tout au long : je m'en abstiens pour cette unique raison qu'elles sont reproduites dans la préface de chacun des deux derniers volumes. D'ailleurs, c'est aux fruits qu'il faut, dit-on, juger l'arbre, et il suffit de goûter à ceux-ci pour les trouver excellents.

La préface de M. Stornajolo au catalogue du fonds latin d'Urbino est très courte, parce qu'il a déjà retracé l'histoire de la collection entière et qu'il en a donné in-extenso l'ancien inventaire en tête de son catalogue du fonds grec. Elle renferme pourtant deux chapitres d'un intérêt tout particulier : ceux où il étudie les armes et les emblèmes dont sont décorés les mss. d'Urbino, et où il montre l'importance de ces armes et emblèmes pour la datation des volumes qui en sont ornés. C'est pour illustrer ces deux chapitres de son travail qu'il a eu la bonne idée de donner le facsimilé phototypique du fol. 2 de l'*Urbin. lat.* 464. Un appendice contient la description des peintures renfermées dans cette partie de la collection ; il occupe près de 100 pages, et on ne jugera pas que ce soit excessif, si l'on songe que presque tous ces mss. sont des livres de luxe. Les tables qui terminent l'ouvrage rendront les plus grands services; on pourra s'en rendre compte rien que par leur titre : 1. *Codices temporum notis instructi* ; 2. *Codices temporum notis carentes* ; 3. *Scribae* ; 4. *Pictores* ; 5. *Pictores ornamentorum* ; 6. *Possessores* ; 7. *Index stemmatum* ; 8. *Index auctorum et operum* ; 9. *Index picturarum*.

Dans la préface du catalogue du fonds Vatican latin, qui est encore plus courte que celle de M. Stornajolo, MM. Marco Vattasso et Pio Franchi de' Cavalieri expliquent pourquoi ils ont renoncé à écrire une histoire sommaire de cette célèbre collection. Leurs raisons sont fort bonnes : d'une part, il leur eût fallu disposer d'un espace considérable, qui leur manquait, et, d'autre part, l'histoire de chaque volume fait partie, selon les règles dont nous parlions tout à l'heure, de la description qui lui est consacrée. Puis, pour le dire franchement, les travailleurs aimeront beaucoup mieux qu'ils aient donné leurs soins à l'inventaire même de ce fonds important, encore imparfaitement inconnu, qu'à une histoire dont les principaux chapitres ont déjà été magistralement étudiés. Voici l'énumération des tables de ce volume : 1. *Index auctorum et rerum* ; 2. *Codices temporum notis instructi* ; 3. *Codices temporum notis carentes* ; 4. *Codicum graecorum fragmenta* ; 5. *Codices rescripti* ; 6. *Scribae* ; 7. *Correctores* ; 8. *Pictores* ; 9. *Possessores* ; 10. *Stemmata* ; 11. *Codices pretii notam exhibentes* ; 12. *Nomina virorum et locorum*.

Nous ne pouvons terminer ce trop rapide compte rendu sans donner la liste des catalogues en préparation à la Vaticane : B. NOGARA, *Codices Vaticani latini*, tomus IV (codd. 1.458-1.958) ; J. MERCATI et P. FRANCHI DE' CAVALIERI, *Codices Vaticani graeci*, tomus I (codd. 1-500) ; C. STORNAJOLO, *Codices Urbinates latini*, tomus II (codd. 501-1.000) ; M. VATTASSO, *Codices Vaticani latini* (cod. 10.000-10.700). On nous promet en outre une belle publication intitulée *Collezione paleografica vaticana*, qui contiendra la reproduction des principales peintures contenues dans les mss. des divers fonds de la *regina et princeps bibliothecarum*.

Léon DOREZ.

GAUDIN (L.). *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du musée Fabre). Fonds de Languedoc.* Montpellier, 1902, in-8°, xv-798 pages.

Les catalogues d'ouvrages relatifs aux anciennes provinces se multiplient. Après ceux du fonds de Provence de la bibliothèque de Marseille, par M. H. Barré, et du fonds lorrain de la bibliothèque de Nancy, par M. J. Favier, voici celui du fonds de Languedoc de la bibliothèque de Montpellier. Comme le travail de M. Favier, l'ouvrage de M. Gaudin mérite les plus grands éloges. L'auteur, à qui la bibliothèque de Montpellier doit déjà une vingtaine de volumes de catalogues, a d'ailleurs, sans nul doute, une prédilection marquée pour ce fonds de Provence qu'il a constitué et enrichi avec le plus grand succès, et qui compte 4.760 articles. L'inventaire est distribué géographiquement. La première partie contient les ouvrages concernant toute la province; la seconde, ceux qui ont trait aux départements languedociens. Une table des divisions du volume occupe les pages IX-XV du volume, qui se termine par une copieuse table alphabétique (pages 701-798). Léon DOREZ.

MOSCHETTI (Andrea). *Il Museo civico di Padova. Cenni storici e illustrativi* presentati al Congresso storico internazionale di Roma. Aprile MCMIII. Padova, 1903, gr. in-8°, 176 pages, 34 planches, gravures dans le texte.

Nous signalons d'autant plus volontiers aux lecteurs de la *Revue* ce très beau volume, que la première moitié en est tout entière consacrée à la bibliothèque et aux archives, qui forment deux importantes sections du Musée de Padoue.

A la bibliothèque, on remarque surtout la *Raccolta Padovana*, composée originairement du legs Piazza (1844), et qui renferme aujourd'hui 12.343 ouvrages, dont 1.655 manuscrits. Parmi ces derniers, M. Moschetti consacre une mention spéciale à deux précieux volumes, le *Codice Capodilista*, exécuté à Bâle en 1434, qui contient une courte biographie et 28 portraits des membres de cette grande famille (pl. I et II), et le *Liber de principibus Carrariensibus et gestis eorum* de Pietro Paolo Vergerio, orné de neuf portraits des princes de Carrare, dont cinq datent de la fin du XIV° siècle et quatre de la fin du XV° ou du commencement du XVI° (pl. III). Viennent ensuite la *Raccolta dei testi di lingua*, dont le fonds principal provient du legs De Visiani; la *Raccolta manoscritti e incunabuli* (169 ouvrages imprimés et 906 mss., entre autres deux livres de chœur calligraphiés par Lorenzo Gaio de Crémone et illustrés par Benedetto Bordon vers la fin du XV° siècle, pl. IV); la *Raccolta di autografi* (5.571); la *Raccolta femminile*, dont le collectionneur, P. L. Ferri, a publié lui-même le catalogue à Padoue en 1842; la *Raccolta Dantesca*, léguée par le D[r] Agostino Palesa, et qui comprend aujourd'hui 3610 ouvrages, 212 estampes et 47 volumes de périodiques; la *Raccolta Pe-*

trarchesca, léguée par le même, renfermant à l'heure actuelle 894 ouvrages et 42 estampes, en particulier l'acte original, dressé en 1370, de l'acquisition faite par Pétrarque d'une vigne sise à Arquà; la *Raccolta Cominiana*, léguée comme les deux précédentes par le D[r] Palesa, et qui renferme 543 ouvrages, 226 gravures et 12 catalogues de livres; et enfin la *Biblioteca generale*, qui compte 75.336 ouvrages dont 38.235 opuscules, et concerne presque exclusivement l'histoire et la littérature italiennes.

M. Moschetti consacre ensuite un chapitre des plus intéressants aux Archives, qui se divisent en cinq groupes principaux : 1. Archives municipales anciennes ; 2. Archives municipales modernes ; 3. Archives des corporations supprimées ; 4. Archives judiciaires, civiles et criminelles ; 5. Archives privées. Cette partie du travail est illustrée de deux facsimilés : celui d'un « placitum » de l'empereur Henri IV, du 30 déc. 1090 (1091), et celui d'une bulle du pape Calixte II, du 1er mai 1123 (pl. V et VI). Les dossiers et volumes sont au nombre de 37.136, et les actes sur parchemin au nombre de 34.958.

L'histoire et la description des collections artistiques, archéologiques et diverses occupe la seconde moitié de l'ouvrage de M. Moschetti. C'est naturellement cette partie du Musée qui a fourni le plus d'illustrations. Parmi les tableaux reproduits, nous citerons des scènes mythologiques (?) de Giorgione (pl. VII), la Vierge, saint Pierre et saint Libéral, de Marco Basaiti (pl. VIII), la Vierge à l'Enfant, avec un donateur, d'Andrea Previtali (pl. X), un portrait d'inconnu attribué à Antonello de Messine (pl. XI), un magnifique portrait de sénateur vénitien par Titien (pl. XII), la Déposition de croix, de Girolamo del Santo (pl. XV), le Miracle de saint Patrice, de G.-B. Tiepolo (pl. XVI), une superbe tapisserie flamande représentant le départ d'une expédition militaire (pl. XVII), la Vierge à l'Enfant, de Gio. Bellini (pl. XIX), un plat d'étain gravé de François Briot (pl. XXI), un beau spécimen de céramique padouane gravée à la pointe, du xv[e] siècle, représentant la Vierge, saint Roch et sainte Lucie (pl. XXIII), une chasuble flamande brodée, du xv[e] siècle (pl. XXVI), un plat d'argent décoré de Venceslas Jamnitzer (pl. XXVII), deux anges de Guariento (pl. XXX). Citons aussi, pour l'archéologie, les reproductions du magnifique édicule funéraire des Volumnii découvert en 1879 près de Monselice (pl. XXIX), de monnaies, médailles et sceaux divers (pl. XXXIII et XXXIV). D'excellents index terminent ce remarquable volume.

Nous nous reprocherions de ne pas dire, en finissant, que les planches en sont dues à la libéralité de quelques Padouans qui ont saisi avec empressement cette occasion d'affirmer publiquement leur amour pour leur ville natale. Il est juste qu'ils aient leur part des éloges qui accueilleront le travail si méritoire de M. Moschetti. Léon Dorez.

Fac-simile de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V. — Souvenir de la journée du 8 mars 1903 offert à ses amis par Léopold Delisle (Paris, 1903, in-4°, 20 pages et 14 planches).

Ce bel album est précédé d'une trop modeste préface où on lit les lignes suivantes : « J'ai dû renoncer depuis longtemps à donner une seconde édition du *Cabinet des manuscrits* ; mais je ne désespère pas de pouvoir mettre au jour le résultat de mes recherches sur les origines de notre Bibliothèque nationale. J'aurais voulu qu'un volume consacré à l'histoire de la Librairie royale de Charles V pût être publié comme souvenir de ma reconnaissance pour les témoignages de sympathie qui viennent de m'être donnes par les amis des livres et des bibliothèques. A défaut de ce volume, je leur offre aujourd'hui une plaquette où sont réunis, avec quelques lignes d'explication, les spécimens d'une douzaine de manuscrits exécutés pour Charles V. »

Voici la liste des planches :

I. Seconde partie d'une petite Bible historiale copiée en 1362. *Bibl. nat., ms. fr. 5707.* Dernière page : miniature représentant le dauphin Charles en prières; prière en vers datée de 1363 et dont les initiales donnent en acrostiche : *Charles, aisné fils du roy de France, duc de Normandie et dalphin de Viennoys.* Cette Bible a été entre les mains du duc de Berry ; l'autre volume a disparu.

II. Même Bible historiale. Avant-dernière page, avec la souscription du copiste, Raoulet d'Orléans, des notes autographes de Charles V et de Jean, duc de Berry, une note de Henri III (signature seule autogr.), et des notes autographes de Louis XIII et de Louis XIV.

III. Le Livre des voies de Dieu, traduit par Jacques Bauchan. *Bibl. nat., ms. fr. 1792, venu de la librairie du Château de Blois.* Premier feuillet : miniature représentant le traducteur qui offre son livre à Charles V ; écussons de France, écartelé de France et de Dauphiné (le dauphin Charles), de France au lambel d'argent (le duc Louis d'Orléans).

IV. Traduction des quarante Homélies de saint Grégoire et du traité de l'Arrhe de l'âme de Hugues de Saint-Victor. *Bibl. de l'Arsenal, ms. fr. 2247.* Copié en 1368 par Raoulet d'Orléans, pour être offert à Charles V par une dame qui, dans la première initiale, est représentée remettant le livre entre les mains du roi ; dans le fond de cette petite scène, deux écussons assez difficiles à déterminer. Au bas de cette première page : *Ex libris Carmelitarum excalceatorum ex Conventu Parisiensi.* La traduction est de Pierre de Hangest, prévôt de l'église d'Amiens (cf. Bibl. nat., ms. fr. 913, fol. 179).

V. Version française des Fleurs des chroniques de Bernard Gui. *Bibl. nat., ms. fr. 1409 des Nouv. acq.* Partie supérieure de la dernière page, avec une note de Charles V (1368). Cette traduction est l'œuvre du carme Jean Golein.

VI. Les Voyages de Jean de Mandeville. *Bibl. nat., ms. fr. 4515 des Nouv. acq.* Première page : peinture divisée en quatre compartiments quadrilobés à bordures tricolores : 1) un lecteur sur sa chaire; 2) un prince recevant l'hommage d'un livre ; 3 et 4) le chevalier de Rhodes et la fille d'Hippocrate. Copié en 1371 par Raoulet d'Orléans et offert à Charles V par son premier médecin, maître Gervais Chrétien.

VII. Même manuscrit. Dernière page : inscription indiquant l'origine du volume.

VIII. Le Rational des divins offices, traduit en français par Jean Golein en 1372. *Bibl. nat., ms. fr. 437*. Première page : peinture représentant Jean Golein assis aux pieds du roi qui lui ordonne de traduire le Rational ; derrière le roi, le dauphin Charles et le duc Louis d'Orléans ; en face du roi, la reine Jeanne avec ses deux filles, Marie et Isabelle. — A la fin du volume, note de Charles V : « Cest livre, nommé Rasional des divins offices, est à nous Charles le Ve de notre nom, et le fimes translater, escrire et tout parfere, l'an M.CCC.LXXIIII. »

IX. La Cité de Dieu en français. *Bibl. nat., ms. fr. 22912*. Fol. 3 : Charles V recevant le livre des mains du traducteur, derrière lequel se tient saint Augustin. Exécuté sans doute en 1376. Traduction de Raoul de Presles exécutée de 1371 à 1375.

X. Le livre de l'Information des princes, traduit par le carme Jean Golein. *Bibl. nat., ms. fr. 1950*. Fol. 2 : Charles V recevant le livre des mains du traducteur, qui est accompagné d'un autre carme, « probablement le prieur du couvent de Paris » ; la bordure de la scène est tricolore. — Copié par Henri du Trévou (souscription du 22 sept. 1379).

XI. Le livre du Gouvernement des rois attribué à Guillaume Perrault. *Bibl. nat., ms. fr. 1728*. Fol. 1 : peinture divisée en quatre compartiments quadrilobés à bordure tricolore : 1) le roi et la reine assis, avec un groupe d'évêques ; 2) le roi et la reine assis, avec leurs quatre enfants ; 3) le roi rendant la justice ; 4) le roi à la tête de gens d'armes. — Copié par Henri du Trévou (cf. Bibl. de Besançon, ms. 434).

XII. 1. Bible latine. *Bibl. de l'Arsenal, ms. 590*. Dernières lignes du texte de l'Apocalypse ; au-dessous, note autogr. de Charles V, et signature de Louis, duc d'Anjou, avec une note où il déclare donner ce volume aux Célestins de Paris. — 2. Texte latin de la Cité de Dieu de saint Augustin. *Musée britannique, mss. additionnels 15244 et 15245*. Partie du bandeau ornant le bas d'une page et où on remarque les deux lions dessinés auprès de l'écusson royal sur le frontispice de plusieurs livres de Charles V. L'espace réservé aux armes royales avait été laissé en blanc, ce qui donne à croire que le ms., copié sans doute pour le roi, n'est jamais entré dans la librairie du Louvre.

XIII. La Vie de saint Louis, par Guillaume de Saint-Pathus, confesseur de la Reine Marguerite. *Bibl. nat., ms. fr. 5716*. Première page : le traducteur offrant son œuvre à Boniface VIII. « Excellent spécimen de l'écriture et de l'enluminure parisienne au milieu du XIVe siècle. »

XIV. Les Grandes Chroniques de France. *Bibl. nat., ms. fr. 2813*. Fol. 439 (partie supérieure) : sacre de Charles V et bénédiction de la reine. Copié vers 1375 et terminé au plus tôt en 1379.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* du Dr Hartwig, les articles suivants :

N° de mai 1903 : A. AVETTA, *Secondo contributo di notizie bibliografiche per una bibliografia dei codici mss. della Biblioteca Nazionale (già Universitaria) di Torino* (cf. *Centralbl.*, avril et oct. 1899, pp. 168-175 et 480-489) ; — Ferdinand EICHLER, *Collection de sources pour l'histoire des bibliothèques allemandes ;* — O. HARTWIG, *Marie-Léontine-Catherine Pellechet.* — Comptes rendus de l'ouvrage suivant : William YOUNGER FLETCHER, *English Book-Collectors* (London, 1902, in-4o) [C. A. CRÜWELL]. — Note de R. SIMON sur l'emploi du zapon ; — Annonce de la publication, par M. STEINSCHNEIDER, d'un supplément au *Catalogue des mss. hébreux et samaritains de la Bibliothèque impériale* de Zotenberg (noms d'auteurs et de copistes, concordance des nos anciens et nouveaux des mss.), etc.

N° de juin 1903 : P. E. RICHTER, *La réglementation des bibliothèques ecclésiastiques dans le royaume de Saxe ;* — R. SCHMERTOSCH VON RIESENTHAL, *La bibliothèque de l'église de Pirna, ses manuscrits et ses incunables ;* — Eb. NESTLE, *La première Bible de Luther avec la numérotation des versets ;* — Eb. NESTLE, *Pour l'inventaire des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Tübingen* ; — L. COHN, P. E. RICHTER et A. HOFMEISTER, « *Astronomiae instauratae Mechanica* » *de Tycho Brahé (1598) ;* — G. HOHFELDT, *Le vicaire de Lübeck Conrad Stenhop, enlumineur et collectionneur de livres du moyen âge* (fin du XVe s.) ; — KURT TAUTZ, *Le Bureau allemand de Bibliographie internationale de l'Office impérial de l'Intérieur à Berlin; rapport sur son organisation et ses travaux de juin 1901 à mars 1903 ;* — A. HOFMEISTER, *Proposition relative au catalogue des publications universitaires ;* — X. Y., *Les employés subalternes dans le service des bibliothèques.* — Compte rendu de l'ouvrage de Léon LEJEAL, *Les Antiquités mexicaines* (Paris, 1902, in-8° ; *Bibliothèque de bibliographies critiques*) [E. FÖRSTEMANN] ; etc.

ÉTATS-UNIS

PUBLICATIONS DIVERSES. — La « John Crerar Library » de Chicago a récemment publié : *A list of bibliographies of special subjects.* July, 1902 (Chicago, 1902, in-8°, 504 pages).

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Bulletin du Bibliophile*, les articles suivants :

N° du 15 mai 1903 : Gustave MACON, *Second supplément au Santoliana* ; — R. P. Eugène GRISELLE, *La contrefaçon en librairie à Lyon vers l'an 1702* (suite); — F. LACHÈVRE, *Une petite découverte bibliographique. Les Poésies de des Barreaux* (suite) ; — Henry HARRISSE, *La vie monastique* de l'abbé Prévost, 1720-1763 (suite) ; — F. MEUNIÉ, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des* XVIII*e et* XIX*e siècles*, 1809-1810 (suite) ; etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — En signalant récemment aux lecteurs de la *Revue* la reproduction en facsimilé du *Psautier de saint Louis*, nous disions que MM. Berthaud frères préparaient, dans le même format, une reproduction intégrale de la fameuse Anthologie latine de Saumaise. Le volume vient de paraître sous le titre suivant : *Bibliothèque nationale. Département des Manuscrits. Anthologie de poètes latins dite de Saumaise.* Reproduction réduite du manuscrit en onciale, latin 10318, de la Bibliothèque nationale (Paris, s. d., imprimerie Berthaud frères, 31, rue de Bellefond, petit in-4°, 8 pages et 291 planches). Comme la précédente, cette reproduction est accompagnée d'une brève notice historique et descriptive due à M. H[enri] O[MONT]. On a eu le soin, qui sera certainement apprécié, de joindre au facsimilé réduit des 290 pages du ms. une phototypie donnant la page 137 à grandeur égale. — L. D.

— Nous devons signaler à nos lecteurs l'intéressant *Catalogue de la bibliothèque poétique de feu M. T.-G. Herpin, comprenant les œuvres originales des principaux poètes français depuis le* XIII*e siècle jusqu'à la mort de Malherbe* (Paris, Ém. Paul et fils et Guillemin, 1903, in-8°, 225 pages). Il ne comprend que 280 articles, mais ils sont pour la plupart fort précieux. Cette collection a été vendue aux enchères du 27 au 29 mai 1903, à l'Hôtel Drouot.

ITALIE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans la *Bibliofilia* de Leo S. Olschki, les articles suivants :

Vol. V. Avril-mai 1903 : C. LOZZI, *Cecco d'Ascoli, saggio critico e bibliografico* (suite et fin) ; avec 15 facsim. ; — M. FALOCI PULIGNANI, *L'Arte tipografica in Foligno nel XVI secolo* (suite ; avec 2 facsim.) ; — Giuseppe FUMAGALLI, *Di Demetrio Canevari medico e bibliofilo genovese e delle preziose legature che si dicono a lui appartenute :* IV. Biografia di Demetrio Canevari (avec 4 facsim.). — *Vendite pubbliche* : Cabinet de M. M. Th***, où se trouvaient les heures manuscrites de Marguerite de Rohan, duchesse d'Angoulême, acquises par Quaritch pour 39.000 francs ; — Proposition d'interdire, dans certains cas,

la photographie de quelques volumes très rares conservés dans les bibliothèques publiques et qui ne sont parfois photographiés que pour fabriquer des faux ; — Annonce de la mise en vente, par la municipalité de Porto-ferraio (île d'Elbe), d'une partie de la bibliothèque de Napoléon Ier, où se trouve entre autres un Voltaire annoté de la main de l'empereur. — *Monumenta typographica* (nos 1-48, par ordre alphabétique, avec 7 facsm.); etc.

Le Propriétaire-Gérant : Ve E. BOUILLON.



RENNES, FR. SIMON, SUCCESSEUR DE A. LE ROY

IMPRIMEUR BREVETÉ

Choix de proverbes et dictons patois dè Damas (près de Bompaire (Vosges)), par N. HAILLANT et A. VIRTEL, précédé d'un avant-propos de M. E. E. Fleuriel. Brochure in-8.— Prix. 1 fr. 50

Dictionnaire Savoyard publié sous les auspices de la société florimontane, par A. CONSTANTIN et J. DESORMAUX. Un fort grand in-8°. Accompagné d'une carte des localités citées. (Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie) et d'une bibliographie des textes patois et des travaux concernant les parlers savoyards. — Prix .... 10 fr.

Essai sur un patois vosgien (5° section). Supplément au Dictionnaire phonétique et étymologique, par N. HAILLANT, in-8. — Prix .... 0 fr. 75

Sobriquets, prénoms et noms de famille patois d'un village vosgien (Uriménil, près Épinal), par LE MÊME. Brochure gr. in-8. — Prix .... 0 fr. 50

La Vie et l'Œuvre du troubadour Raimon de Miraval. Étude sur la Littérature et la Société méridionales à la veille de la guerre des Albigeois, par P. ANDRAUD. Un vol. gr. in-8. — Prix .... 6 fr.

Quæ judicia de litteris fecerint provinciales, par LE MÊME. Un volume in-8. — Prix .... 3 fr.

Le Parler populaire dans la Commune de Thaon (Calvados). (Phonétique, Morphologie, Syntaxe, Folk-Lore), suivi d'un lexique alphabétique de tous les mots étudiés, par C. GUERLIN DE GUER. Un volume gr. in-8. — Prix...... 16 fr.

Études sur le Théâtre français du XIV° et du XV° siècle. La Comédie sans titre, publiée pour la première fois d'après le ms. 8163 de la Bibliothèque nationale et les miracles de Notre-Dame par personnages, par E. ROY. Un fort volume in-8. — Prix .... 10 fr.

Études sur le Théâtre français au XIV° siècle. Le jour du jugement. Mystère sur le grand Schisme, publié pour la première fois d'après le ms. 579 de la Bibliothèque de Besançon et les mystères sainte Geneviève, par LE MÊME. Un vol. in-8. — Prix .... 6 fr.

Le Roman de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire. Deuxième édition entièrement refondue, par P. MEYER, membre de l'Institut. Tome I, contenant le texte et le vocabulaire. Un volume petit in-8. — Prix, broché. 9 fr.

Rimes bourguignonnes (texte et traduction), par F. FERTIAULT. Un volume in-16. — Prix.......... 3 fr.

Études sur la civilisation française, par A. MARIGNAN. Tomes I et II : La Société mérovingienne — le culte des saints sous les Mérovingiens. Deux volumes grand in-8. — Prix........................ 20 fr.

Histoire de la Sculpture en Languedoc, du XII° et du XIII° siècle, par LE MÊME. Un volume gr. in-8. — Prix .... 5 fr.

Essais de Philologie française, par A. THOMAS, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études. Un volume in-8°. — Prix.................... 7 fr.

Petite Grammaire bretonne, avec des notions sur l'histoire de la langue et sur la versification. par E. ERNAULT. Un volume in-16 cartonné. — Prix............. 1 fr.

Imprimerie polyglotte FR. SIMON, Rennes.

PUBLICATION MENSUELLE

13e Année. Nos 7-8. Juillet-Aout 1903.

REVUE

DES

BIBLIOTHÈQUES

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

SOMMAIRE

PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, rue de Richelieu, au premier

1903

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 17 fr.

☞ *Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en un* **mandat-poste** *ou* **chèque** *au nom de Me Ve E. BOUILLON*

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

Te' 'Ezâza Sanbat (Commandements du Sabbat) accompagné de six autres écrits pseudo-épigraphiques admis par les Falachas ou Juifs d'Abyssinie. Texte éthiopien publié et traduit par J. HALÉVY. Un vol. gr. in-8. — Prix.............. **13 fr. 50**

Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part, par Mme V. VASCHIDE. Un vol. gr. in-8 accompagné d'une carte. — Prix.. **7 fr.**

Considérations sur quelques écoles poétiques contemporaines et sur les tempéraments à apporter à certaines règles de la prosodie française, par P. DE BOUCHAUD. In-18 jésus. — Prix.. **0 fr. 50**

La Bataille de Formigny (15 avril 1450), d'après des documents contemporains, par CH. JORET, membre de l'Institut. In-8 avec une carte. — Prix .... **3 fr.**

Les Romans de la Table ronde, par le Vte CH. DE CALAN. 2 brochures extraites de la *Revue de Bretagne*. — Prix............................ . ... **2 fr.**

Gwerziou Barz ar Gouet. Poésies bretonnes et françaises, par E. ERNAULT. In-8 carré. — Prix. **3 fr.**

Celtica. Recueil semestriel de mémoires relatifs à l'archéologie, à la numismatique et au folklore celtique, publié par CH. ROESSLER, avec le concours de plusieurs amis des études celtiques. Tomes I et II. In-4, avec gravures dans le texte et hors texte — Prix du volume. **6 fr.**

L'administration financière des cités grecques, par H. FRANCOTTE, professeur à l'Université de Louvain. In-8 (Extrait des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*). — Prix................. **3 fr.**

La vie de saint Alexis. Poème du XIe siècle. Texte critique publié par G. PARIS, membre de l'Institut. Nouvelle édition corrigée et augmentée d'un lexique complet et d'une table des assonances. Un vol. petit in-8. — Prix............. **1 fr. 50**

Le Musée de la conversation, répertoire de citations françaises, dictons modernes, curiosités littéraires, historiques et anecdotiques, avec une indication précise des sources, par ROGER ALEXANDRE, quatrième édition comprenant les *mots qui restent* et de nombreux articles nouveaux. Deux volumes in-8. — Prix... .... **15 fr.**

Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de l'Université de Paris, par É. CHATELAIN (Extrait de la *Revue des Bibliothèques*). Grand in-8. — Prix...... **5 fr.**

Pierre Corneille et le théâtre espagnol, par G. HUSZÁR. Un volume in-18 jésus. (*Couronné par l'Académie française*. Prix Saintour.) — Prix. **3 fr. 50**

Remarques et corrections au lexicon cornu-brittanicum de Williams, par J. LOTH. (Extrait de la *revue celtique*.) Br. in-8. — Prix.................. .... **2 fr.**

Les éléments latins de la langue roumaine. Le Consonantisme, par J.-A. CANDREA-HECHT. Un vol. gr. in-8. — Prix.................. **5 fr.**

MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE SIR THOMAS PHILLIPPS

RÉCEMMENT ACQUIS POUR LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La bibliothèque du célèbre baronnet anglais sir Thomas Phillipps, installée d'abord à Middlehill (Worcester), puis à Cheltenham (Glocester), a certainement renfermé la plus riche et la plus nombreuse collection de manuscrits qu'un particulier ait jamais formée[1]. A côté de la bibliothèque, dans la tour de Broadway, dépendant du domaine de Middlehill, avait été installée une presse, où sir Thomas Phillipps a fait imprimer, de 1837 à 1871, au fur et à mesure de ses acquisitions, le catalogue, resté inachevé, de ses manuscrits. Ce catalogue, qui forme un volume petit in-folio, de 436 pages, à 2 colonnes, contient les notices de 23 837 articles[2]. L'inventaire du reste des manuscrits, continué après sa mort, n'a pas été imprimé et remplit dix petits cahiers in-4°, où sont portés les n°s 23 838 à 34 316. Or, même en tenant compte de quelques doubles emplois, comme chaque ouvrage ou chaque recueil composé de plusieurs volumes ne porte qu'un seul numéro d'ordre, on peut estimer à quarante mille environ le total des manuscrits réunis au cours du siècle dernier par sir Thomas Phillipps.

La dispersion de cette énorme collection a commencé en 1886, quatorze ans après la mort de sir Thomas Phillipps, survenue le

---

1. Voir notamment *Archives des missions scientifiques et littéraires* (1850), t. I, p. 557-579; Migne, *Dictionnaire des manuscrits* (1853), t. II, col. 267-286; *Neues Archiv* (1877), t. II, p. 429-432; *Bibliothèque de l'École des chartes* (1855), 4e série, t. I, p. 97-138, et t. L (1889), p. 68 et suiv., etc.

2. Un des rares exemplaires complets de ce catalogue est conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

6 février 1872, et quoiqu'elle se soit continuée depuis d'une façon régulière, presque chaque année, elle est bien loin d'être achevée.

Plus de la moitié de cette collection fameuse est encore aujourd'hui conservée, dans la résidence de Thirlestaine House, à Cheltenham. Dès 1887 cependant la plus grande partie des manuscrits provenant du Collège de Clermont, à Paris, et de G. Meerman a été acquise pour la bibliothèque royale de Berlin; de nombreux achats ont été faits ensuite par les gouvernements belge et hollandais, puis par les archives de la Lorraine, à Metz, et de la Gironde, à Bordeaux[1]; enfin douze ventes aux enchères publiques ont eu lieu successivement jusqu'aujourd'hui, à Londres, de 1886 à 1903 :

1. 1886, 3-11 août. (3346 numéros.) — Imprimés, 1re partie.
2. 1888, 18-22 août. (1724 numéros.) — Imprimés, 2e partie.
3. 1891, 15-16 juillet. (542 numéros.) — Autographes, 1re partie.
4. 1891, 7-8 décembre. (703 numéros.) — Imprimés, 3e partie.
5. 1892, 4-6 juillet. (601 numéros.) — Autographes, 2e partie.
6. 1893, 19-22 juin. (915 numéros.) — Manuscrits et autographes.
7. 1895, 21-26 mars. (1285 numéros.) —
8. 1896, 10-17 juin. (1441 numéros.) —
9. 1897, 17-20 mai. (826 numéros.) —
10. 1898, 6-11 juin. (1168 numéros.) —
11. 1899, 5-10 juin. (1258 numéros.) —
12. 1903, 27 avril-2 mai. (1335 numéros.) —

A cette dernière vente, en même temps que quelques articles destinés à enrichir le musée Condé, à Chantilly[2], et à compléter les précédents achats des archives de la Gironde, à Bordeaux[3],

---

1. Voir *Bibliothèque de l'École des chartes* (1888), t. XLIX, p. 694-703, et t. LV (1894), p. 227-229.

2. Ce sont les nos suivants du catalogue de vente : 283. Compte de Jacques du Fresnoy pour la châtellenie de Compiègne, appartenant au connétable Anne de Montmorency (1536-1537). — 474. « Aforismi dell'arte bellica in astratto » ; ms. présenté au grand Condé et relié à ses armes; ancien no 848 des mss. du Collège de Clermont, à Paris. — 923. Traduction française du Phédon de Platon, avec dédicace de Jean de Luxembourg au connétable Anne de Montmorency, dont les armes sont peintes en tête du volume.

3. Articles 163 à 166 et 168 à 172 du catalogue de vente ; ce sont une centaine de chartes bordelaises, du XIIIe au XVe siècle, et des fragments de registres de l'archevêché et de l'église S. André de Bordeaux, avec un compte de Guillaume de Clifford, connétable de Bordeaux, sous le roi d'Angleterre Henri V.

114 manuscrits ont pu être acquis pour la Bibliothèque nationale et ont reçu les nos 778-825 et 1873-1876 du fonds latin, 10 230-10 238 et 20 204-20 255 du fonds français des nouvelles acquisitions et 106 du fonds anglais. Les notices sommaires qui suivent permettront d'apprécier la variété et l'intérêt de ces manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de France et en particulier de nos anciennes provinces, aujourd'hui réintégrés, après un long exil, dans nos collections nationales. H. OMONT.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU FONDS LATIN

778-779. Bernard Gui, Fleurs des Chroniques ; 3e édition, rédaction s'arrêtant à la nomination du cardinal Taleyrand, évêque d'Auxerre, le 24 mai 1331. — Chroniques des Empereurs et des rois de France. — Chronique des comtes de Toulouse. — Traité sur les Conciles. — Traité sur les apôtres et les disciples du Christ. — Traité sur la messe. — Traité de la doctrine chrétienne.

XIVe siècle. Parchemin. 2 volumes, 304 feuillets, à 2 col. 260 sur 190 millim. Rel. maroquin rouge. (Provient de H. Serroni, év. de Mende, et de M. de Beauvau, archev. de Narbonne. — Phillipps ms. 9652.)

780. Statuts et règlements du Collège de la Marche et de Winville, à Paris (1423).

XVIIe siècle. Papier. 135 pages. 260 sur 172 millim. Rel. veau rouge. (Phillipps ms. 234.)

781. « Opusculum compositum a fratre **Brocardo** Theotonico, de ordine fratrum Predicatorum, de descriptione Terre sancte... »

XIVe siècle. Parchemin. 4 et L feuillets. 240 sur 175 millim. Rel. veau fauve. (Provient de Ste Justine de Padoue ; puis de Fred. North. — Phillipps ms. 7498.)

782. « Capitula super Distinctiones [in Psalmos] magistri **Mychaelis** [Corboliensis], Senonensis archiepiscopi. »

XIIIe siècle. Parchemin. 12 pages, à 2 col. 225 sur 150 millim. Cartonné. (Phillipps ms. 21655.)

783. Pomponii **Melae** de cosmographia libri III et Julii **Solini** Polyhistor, seu de rebus memorabilibus liber (fol. 47).

Copiés en 1469 et 1470. — On lit à la fin : « Codex Laurentii Abstemii, exscriptus partim manu ejus, partim domini Pauli presbyteri Calensis. »

xv[e] siècle. Papier. 160 feuillets. 218 sur 142 millim. Rel. veau fauve. (Provient du collège des Jésuites d'Agen. — Phillipps ms. 3363.)

784. Anonymi vocabularium italico-latinum; dédié à un grand officier de la cour des rois aragonais de Naples.

xv[e] siècle. Papier. vi et 155 pages. 210 sur 138 millimètres. Rel. parchemin. (Phillipps ms. 9483.)

785. « Epistole magistri **Petri Blesensis**. »

xiii[e] siècle. Parchemin. 96 feuillets, à 2 col. 202 sur 140 millim. Rel. anc. en bois. (« Ex. bibl. ff. Min. Cadom[ensium]. » — Phillipps ms. 3511).

786. « Constitutiones synodales Tullenses. »

En tête du volume ont été copiés le pseudo-privilège de Constantin en faveur du S[t] Siége, et « la bulle de grand pardon de Rome » du pape Clément VII.

xvi[e] siècle. Papier. 37 feuillets. 210 sur 135 millimètres. Cartonné. (Phillipps ms. 3528.)

787. Guillelmi **Peraldi** « tractatus de virtutibus ».

xiii[e] siècle. Parchemin. 267 feuillets, à 2 col. 152 sur 95 millim. Rel. velours vert. (Provient du Collège de la Marche. — Phillipps ms. 2874.)

788-825. Cahiers de notes de classes du Collège des Jésuites de Caen (1645-1721).

xvii[e] et xviii[e] siècles. Papier. 38 volumes, pet. in-4°. Rel. parchemin. (Phillipps ms. 10584.)

1873. « Interpretationes hebraïcorum nominum secundum ordinem alphabeti : Aac, apprehendens... — ... Zuzim... consiliatores eorum. » Copié le 9 janvier 1494. — Fol. 116. **Isidori**

junioris liber de differentiis. — Fol. 137. P. **Abaelardi** et **Heloïsae** epistolae.

xve siècle. Papier. 217 feuillets. 295 sur 205 millim. Rel. parchemin. (Phillipps ms. 6217.)

1874. Statuts, coutumes et privilèges d'Avignon. (1243.)

xive siècle. Parchemin. 105 feuillets, à 2 col. 305 sur 215 millim. Rel. veau rac. (Phillipps ms. 18818.)

1875. Anonymi de visitatione infirmorum libri II et sermones quinque.

xie siècle. Parchemin. 16 feuillets. 290 sur 215 millim. Cartonné. (Provient de S. Martin de Tours, n° 135. — Phillipps ms. 26067.)

1876. « Opus super libro Rhetoricorum [**Aristotelis**], editum a fratre **Egidio de Roma**, ordinis fratrum heremitarum sancti Augustini. »

xive siècle. Parchemin. 157 feuillets. 320 sur 225 millim. Demi-reliure. (Provient de Cîteaux. — Phillipps ms. 8783.)

NOUVELLES ACQUISITIONS DU FONDS FRANÇAIS

10 230. Grand Coutumier de Normandie ; suivi de la Charte aux Normands et précédé d'un calendrier à l'usage d'Évreux et de Petites heures à l'usage de Rouen.

xve siècle. Parchemin. 212 feuillets. 130 sur 90 millimètres. Rel. veau rac. (Phillipps ms. 22403.)

10 231. **Sidrac**, Fontaine de toutes sciences.

xive siècle. Parchemin. 141 feuillets, à 2 col. 192 sur 138 millim. Demi-reliure. (Phillipps ms. 9217.)

10 232. « Epistola magistri Alani **Chartier** super planctu captivitatis Francie ; » en français (1). — Tractatus de regno Ricardi [II], regis Anglie, et qualiter ipse et sui fideles milites fuerunt pro-

diti et crudeliter occisi, » par « Jehan **Le Beau**, chanoine de S. Lambert du Liege ; » en français (49). — « Comment Charlemaigne conquist Espagne par l'anoncement S. Jaque, et com[m]e il mourut et Roullant aussi, » par le **Pseudo-Turpin** (83).

xvᵉ siècle. Papier, encarté de parchemin. 113 feuillets. 212 sur 145 millim. Rel. anc. veau gaufré. (Ex-libris gravé « Antonii de Lamare, D. de Chenevarin. » — Phillipps ms. 3707.)

10233. Vie de Dom Jean Delibra, religieux de la Chartreuse de Cahors, par Dom Bruno **Malvesin**. — Cahors, 1705.

xviiiᵉ siècle. Papier. xxv et 127 pages. 225 sur 150 millim. Rel. veau gr. (Philipps ms. 20961.)

10234. Recueil d'extraits et de notes diverses de Laurent Angliviel **de La Beaumelle**.

xviiiᵉ siècle. Papier. 204 feuillets. 220 sur 180 millim. Cartonné. (Provient de Lamoignon — Phillipps ms. 18407.)

10235. Correspondance et notes historiques du président **Hénault**.

Lettres du duc de Choiseul, du marquis de Paulmy, du comte et de la comtesse de Noailles, etc.

xviiiᵉ siècle. Papier. 196 feuillets, montés in-4ᵒ. Demi-reliure. (Phillipps ms. 16479.)

10236. « Notes sur l'origine des familles des membres du Parlement de Paris, » et « Mémoires sur les familles des officiers des Gardes françaises, en 1707, par M. **d'Hozier**. »

xviiiᵉ siècle. Papier. 619 et 308 pages. 225 sur 178 millim. Rel. veau violet. (Phillipps ms. 10402.)

10237. S. **Augustin**, Contemplations et Méditations ; **Innocent** III, traité de la misère de l'homme ; Enseignements de S. **Louis** ; **Hugues de S. Victor**, traité de l'âme, etc.

Contemplations de S. Augustin (1) ; — Méditations de S. Augustin (32 vᵒ) ; — « Comment on doit Dieu amer [de] cuer » (34). — « Ordonnance du Helyes le prophete » (47) ; — « Prechement [de] N. S. Jesu Christ » (49) ; — « Les VII. chouses, que cuer en qui

Dieu habite doit avoir, » etc. (52); — « Livre de la misere de l'omme, » par Innocent III (57); — « XII. des tresgrans prouffis esperituelz que les tribulations font à ceulx qui benignement et en pacience les recevoient, » etc. (98 v°); — « Methode pour entendre la messe et se bien confesser (133); — Enseignements de S. Louis au roi Philippe son fils et sa fille Isabelle, reine de Navarre (142); — Récit de la mort de S. Louis envoyé par l'évêque de Tunis à Thibault, roi de Navarre (146); — Dernières volontés de Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois (147); — Hugues de S. Victor, traité de l'âme (161 v°); — Proverbes de **Sénèque** (195); — Dits des sages, en vers : « Cathons. N'est pas sires de son païs... » (199); — « Un beau ditté que on appelle : Je vais morir, » en vers (203 v°); — « La Meditation de la mort, » en vers : « Le homs, pour quoy abuses tu... » (208 v°); — « Les XII. fruis et les XII. biens fais et atrais du livre de la Trinité par nostre pere S. Augustin sur le s. sacrement de l'autel » (212 v°).

XIVe siècle. Parchemin. 225 feuillets. 248 sur 190 millim. Rel. veau gr. (Phillipps ms. 856.)

10238. « Rolle que baille Pierre Maupas, consierge et garde des prisons du Roy nostre sire à Vire, pour les deniers par luy frayez... » (St Michel 1579 — Pâques 1580).

XVIe siècle. Parchemin. 4 feuillets. 240 sur 270 millim. Cartonné. (Provient de A.-A. Mouteil. — Phillipps ms. 9054.)

20204. Répertoire de l'histoire de France aux XVIe et XVIIe siècles. Extraits des lettres et mémoires de G. Ribier, des mémoires de Martin Du Bellay, Brantôme, Castelnau, des lettres de Paul de Foix, du cardinal d'Ossat, des ambassades du cardinal Duperron, etc., des mémoires de Sully et du cardinal de Richelieu; avec un index alphabétique général.

XVIIe siècle. Papier. 1044 pages. 375 sur 245 millim. Rel. maroq. rouge. (Phillipps ms. 15780.)

20205. « Les vies des grands capitaines estrangers du siecle dernier,... par messire Pierre de Bourdeilles, vivant seigneur de

Branthosme... 1546. » — Copie du XVIIe siècle, suivie du recueil des Dames.

XVIIe siècle. Papier. 304 feuillets. 365 sur 235 millim. Rel. parchemin. (Phillipps ms. 27.)

20206. « Histoire politique de ce qui s'est passé en l'année 1631, » jusqu'en 1633.

XVIIe siècle. Papier. 411 feuillets. 345 sur 235 millim. Rel. veau fauve. (Provient du comte de Plélo. — Phillipps ms. 6242.)

20207-20208. Recueil de commissions du roi pour l'imposition des tailles dans les différentes généralités de la France. (1657-1661.)

XVIIe siècle. Papier. II-242 et II-155 feuillets. 420 sur 290 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes et chiffre de Foucquet. (Provient de Fred. North. — Phillipps ms. 6422.)

20209-20215. Recueil des lettres de **Louis XIV** (1661-1678).

I (20209). 1661, 9 mars — 1662, 31 oct. — 287 feuillets.
II (20210). 1662, 10 nov. — 1664, 27 mai. — 331 —
III (20211). 1664, 1er juin — 1665, 19 sept. — 313 —
IV (20212). 1665, 20 sept. — 1667 15 juin. — 281 —
V (20213). 1667, 16 juin — 1670, 27 déc. — 274 —
VI (20214). 1671, 6 janv. — 1673, 8 juill. — 263 et 125 —
VII (20215). 1676, 3 mai — 1678, 5 déc. — Feuillets 126-237 et 274 feuillets.

XVIIIe siècle. Papier. 7 volumes. 275 sur 210 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Bernard de Rieux. (Phillipps ms. 3154.)

20216. « Vie en abrégé de M. le maréchal de Tourville, vice-admiral de France, où l'on a joint plusieurs lettres du roy de France, » etc., par les soins de Luce-Françoise de Costentin de Tourville (1733).

XVIIIe siècle. Papier. 469 pages. 430 sur 270 millim. Rel. veau rac. (Phillipps ms. 16762.)

20217. « Recepte generalle des finances de la generallitté de Caen pour une année, commencée le premier jour de janvier 1634, finie le dernier jour de décembre audit an. — Bernard Chasot, recepveur général. »

XVIIe siècle. Parchemin. 272 feuillets. 300 sur 235 millim. Rel. parchemin. (Phillipps ms. 3699.)

20218-20220. Mémoires et titres pour l'histoire de l'abbaye de S[t]-Étienne de Caen, recueillis par l'abbé De La Rue.

xv[e]-xviii[e] siècle. Parchemin et papier. 3 vol. 298, 100 et 117 feuillets, in-folio. Cartonnés. (Phillipps ms. 10339.)

20221. Mémoires et titres pour l'histoire de l'abbaye de la S[t]-Trinité de Caen, recueillis par l'abbé De La Rue.

xvi[e]-xviii[e] siècle. Papier. 369 feuillets, in-folio. Cartonné. (Phillipps ms. 10338.)

20222. Comptes des rentes de l'église collégiale de Vernon (Eure) pour les années 1432-1439.

xv[e] siècle. Parchemin. 197 feuillets. 360 sur 310 millim. Demi-reliure. (Phillipps ms. 17594.)

20223. « Registre des vestures et professions des religieuses, fait par l'ordre de Madame de Mornay-Monchevreul, abbesse de Saint-Antoine [de Paris]. » (1702-1733.)

xviii[e] siècle. Papier. 47 feuillets. 320 sur 215 millim. Rel. parchemin. (Phillipps ms. 7413.)

20224. « Conte de Alexandre Blandin, receveur ordinaire et garde des seaulx de la chastellenye, ville et seigneurye d'Amboise, des recepte et despense faitte parcedit present receveur... » (sept. 1536-sept. 1537).

xvi[e] siècle. Parchemin. 39 feuillets. 322 sur 278 millim. Demi-reliure. (Phillipps ms. 3745.)

20225. Recueil de copies de pièces et d'extraits des chartes et cartulaires de l'abbaye de la Trinité de Vendôme, envoyés à Mabillon par Dom Hugues Lanthenas.

xvii[e]-xviii[e] siècle. Papier. 269 feuillets, montés in-folio. Demi-reliure. (Phillipps ms. 25025.)

20226. « Inventaire des tiltres du duché de la Melleraie [Loire-Inférieure], estant dans le trésor, faict par le s[r] de Croisy en l'année 1671. »

xvii[e] siècle. Papier. 180 pages. 358 sur 242 millim. Couvert. parchemin. (Phillipps ms. 7180.)

20227. « Augmentation des chartes des mestiers des chiriers et apoticaires de la ville de Valenchiennes, faict le 28e jour de juing anno Domini 1597 » jusqu'en 1781.

XVIe-XVIIIe siècle. Parchemin. 88 feuillets. 350 sur 260 millim. Demi-reliure. (Phillipps ms. 3521.)

20228-20229. Recueil de pieces, mss. et impr., sur l'histoire de Sainte-Menehould, de Troyes et de la Champagne.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 2 volumes in-folio et in-4°, de 158 et 280 pages. Demi-reliure. (Phillipps ms. 4610.)

20230. « Histoire de l'expédition de la Franche-Comté par le feu roi Louis XIV, par M. de **Pelisson**. »

XVIIIe siècle. Papier. 114 pages. 325 sur 220 millim. Rel. veau rac. (Provient de J. du Tilliot. — Phillipps ms. 2507.)

20231. « Recueil des divises et blasons d'armoiries, la nature et proprieté, et maniere de blasonner..., avec le repertoire de noblesse ; » dédié à François Ier, par Jean **Le Feron**. — Nombreux blasons peints.

XVIe siècle. Papier. 335 feuillets. 390 sur 275 millim. Rel. bas. rac. (Phillipps ms. 8795.)

20232. « La vraye et parfaite science des armoiries, ou l'Indice armorial de feu maistre Louvain **Geliot**,... augmenté par Pierre **Palliot**... MDCLIX. »
Ms. autographe, avec portrait gravé de P. Palliot, et nombreux blasons gravés.

XVIIe siècle. Papier. 746 pages. 305 sur 210 millim. Demi-reliure. (Phillipps ms. 8961.)

20233. **Valère Maxime**, Faits et dits mémorables, traduction française des livres II et III par **Simon de Hesdin**.

XIVe siècle. Parchemin. 189 pages, à 2 col. 288 sur 205 millim. Rel. en cuir rouge gaufré. (Provient de Laurent Dublioul, sieur du Sart, greffier de l'ordre de la Thoison d'or. — Phillipps ms. 4355.)

20 234. Roman de Jean de Saintré, par **Antoine de la Sale**.

xv[e] siècle. Papier. 201 feuillets. 270 sur 190 millim. Rel. veau fauve. (Phillipps ms. 4)

20 235. « Les histoires et croniques de Belges, à present nommée Bavais en Haynnau, » jusqu'en 1345.

Copié en 1534 par « Hector Saudoyer, alias de Harchies.

xvi[e] siècle. Papier. 198 feuillets. 285 sur 200 millim. Demi-reliure. (Phillipps ms. 11602.)

20 236-20 237. Recueil de documents et notes sur les tremblements de terre, les volcans, etc., de 1755 et années suivantes, par Philippe **Buache**.

xviii[e] siècle. Papier. 2 volumes, montés in-4°. Demi-reliure. (Phillipps ms. 22379.)

20 238-20 254. Recueil de quittances et pièces diverses, la plupart provenant de l'ancienne Chambre des comptes, et classées par ordre alphabétique de noms de personnes.

I	(20238).	A-Be.	— 223 pièces.
II	(20239).	Be.-Br.	— 224 —
III	(20240).	Br.-Ch.	— 226 —
IV	(20241).	Ch.-Da.	— 216 —
V	(20242).	De.-Du.	— 225 —
VI	(20243).	E-F.	— 164 —
VII	(20244).	G.	— 199 —
VIII	(20245).	H.	— 105 —
IX	(20246).	L-La.	— 171 —
X	(20247).	Le.-Ly.	— 170 —
XI	(20248).	M-Me.	— 144 —
XII	(20249).	Mi.-My.	— 133 —
XIII	(20250).	N-Pa.	— 108 —
XIV	(20251).	Pe.-Pu.	— 168 —
XV	(20252).	Q-R.	— 179 —
XVI	(20253).	S.	— 136 —
XVII	(20254).	T-Z.	— 213 —

xv[e]-xviii[e] siècle. Parchemin et papier. 3004 pièces, reliées en 17 volumes in-folio. Rel. veau fauve. (Phillipps ms. 8548.)

20255. Papiers de **Bréquigny**, **Sainte-Palaye** et **Mouchet**; copies d'anciennes chartes françaises, etc.

XVIIIe siècle. Papier. 293 feuillets, in-folio et in-4°. Demi-reliure. (Phillipps ms. 10208.)

FONDS ANGLAIS

106. « Description of the Island of Belle-Isle. 1761. — G. F. **Ritso**. — « Account of the Expedition against Belle-Isle in the year 1761, with an exact Journal of the siege of the citadel of le Palais, » par G. **Ritso**; avec cartes.

XVIIIe siècle. Papier. 48 et 12 pages. 320 sur 200 millim. Rel. veau gr. (Provient de J. Townley. — Phillipps ms. 13627.)

CONCORDANCES

DES NUMÉROS DES NOUVEAUX FONDS LATIN ET FRANÇAIS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE AVEC LES ANCIENS NUMÉROS DE LA BIBLIOTHÈQUE PHILLIPPS ET DU CATALOGUE DE VENTE.

I.

Nouv. acq. lat.	Catalogue Phillipps.	Nouv. acq. lat.	Catalogue Phillipps.
—	—	—	—
778-779	9652	787	2874
780	234	788-825	10584
781	7498	—	—
782	21655	1873	6217
783	3363	1874	18818
784	9483	1875	26067
785	3511	1876	8783
786	3258		

Nouv. acq. franç.	Catalogue Phillipps.	Nouv. acq. franç.	Catalogue Phillipps.
—	—	—	—
10230	22403	20221	10338
10231	9217	20222	17594
10232	3707	20223	7413
10233	20961	20224	3745
10234	18407	20225	25025
10235	16479	20226	7180
10236	10402	20227	3521
10237	856	20228-20229	4610
10238	9054	20230	2507
—	—	20231	8795
20204	15780	20232	8961
20205	27	20233	4355
20206	6242	20234	4
20207-20208	6422	20235	11602
20209-20215	3154	20236-20237	22379
20216	16762	20238-20254	8548
20217	3699	20255	10208
20218-20220	10339	—	—
		Anglais 106	13627

II.

Nos du cat. Phillipps	Numéros actuels.	Nos du cat. Phillipps.	Numéros actuels.
—	—	—	—
4	N. a. fr. 20234	8783	N. a. lat. 1876
27	N. a. fr. 20205	8795	N. a. fr. 20231
209	Chantilly.	8961	N. a. fr. 20232
234	N. a. lat. 780	9054	N. a. fr. 10238
856	N. a. fr. 10237	9217	N. a. fr. 10231
1348	Chantilly.	9483	N. a. lat. 784
2507	N. a. fr. 20230	9652	N. a. lat. 778
2874	N. a. lat. 787		et 779
3154	N. a. fr. 20209	10208	N. a. fr. 20255
	à 20215	10338	N. a. fr. 20221
3258	N. a. lat. 786	10339	N. a. fr. 20218
3363	N. a. lat. 783		à 20220
3511	N. a. lat. 785	10402	N. a. fr. 10236
3521	N. a. fr. 20227	10584	N. a. lat. 788
3699	N. a. fr. 20217		à 825
3707	N. a. fr. 10232	11602	N. a. fr. 20235
3745	N. a. fr. 20224	13627	Anglais 106
4355	N. a. fr. 20233	15780	N. a. fr. 20204
4610	N. a. fr. 20228	16479	N. a. fr. 10235
	et 20229	16762	N. a. fr. 20216
6217	N. a. lat. 1873	17594	N. a. fr. 20222
6242	N. a. fr. 20206	18407	N. a. fr. 10234
6422	N. a. fr. 20207	18818	N. a. lat. 1874
	et 20208	20961	N. a. fr. 10233
6776	Chantilly.	21655	N. a. lat. 782
7180	N. a. fr. 20226	22379	N. a. fr. 20236
7413	N. a. fr. 20223		et 20237
7498	N. a. lat. 781	22403	N. a. fr. 10230
8548	N. a. fr. 20238	25058	N. a. fr. 20225
	à 20254	26067	N. a. lat. 1875

III.

Nos du cat. de vente.	Numéros actuels.	Nos du cat. de vente.	Numéros actuels.
—	—	—	—
3	N. a. l. 1873	485	N. a. fr. 20231
19	N. a. fr. 20224	490	N. a. fr. 20204
42	N. a. l. 1876	492	Brit. Mus
78	N. a. fr. 20238	519	N. a. l. 778-779
	à 20254	531	N. a. fr. 10235
80	N. a. l. 1874	552	Brit. Mus.
94	N. a. fr. 10234	600	N. a. fr. 10236
112	N. a. fr. 20235	675	N. a. fr. 20226
118	Anglais 106	725	N. a. fr. 10237
152	N. a. l. 1875	730	N. a. fr. 20206
163-172	Archives dép. de	731	N. a. fr. 20209
(moins 167)	la Gironde		à 20215
177	N. a. fr. 20205	734	N. a. fr. 20207
178	N. a. fr. 20255		et 20208
192	N. a. fr. 20236	748	N. a. fr. 20225
	et 20237	786	N. a. l. 782
204	N. a. fr. 20217	845	N. a. fr. 10230
205	N. a. fr. 20221	857	Brit. Mus.
206	N. a. fr. 20218	881	N. a. fr. 20232
	à 20220	888	N. a. l. 780
207	N. a. l. 788-825	892	N. a. fr. 20223
208	Brit. Mus.	902	N. a. fr. 20230
211	N. a fr. 10233	911	N. a. l. 785
251	N. a. fr. 10232	923	Chantilly
253	Brit. Mus.	964	N. a. fr. 20234
283	Chantilly	981	N. a. fr. 20228
296	N. a. l. 783		et 20229
301	Brit. Mus.	1043	N. a. fr. 10231
309	N. a. l. 787	1128	N. a. l. 781
383	Brit. Mus.	1136	N. a. l. 786
388	»	1138	N. a. fr. 20216
393	»	1148	N. a. fr. 20227
399	»	1150	N. a. fr. 20233
409	»	1156	N. a. fr. 20222
413	»	1160	N. a. fr. 10238
474	Chantilly	1166	N. a. l. 784

INDEX ALPHABÉTIQUE

LE

MANUSCRIT DE DANTE

OFFERT AU ROI FRANÇOIS Ier EN 1519

PAR JACQUES MINUT

PRÉSIDENT AUX PARLEMENTS DE BORDEAUX ET DE TOULOUSE

La Bibliothèque nationale possède, sous le n° 1469 du fonds italien, un magnifique manuscrit de Dante qui contient le rare commentaire de Guiniforte de Barzizza et présente, au verso du premier feuillet, une inscription latine métrique ainsi conçue :

AD REGEM CHRISTIANISSIMUM
IA. MINUTIUS.

Tres dantes. Tu clara mihi, Rex, munera pręstas,
Atque aliquem ex nihilo me facis esse virum.
Ipse sed ęthruscum cum claro interprete Dantem
Adlatum ex Italis in tua iura fero.
Sic quoque munificus fueris; nam sumere partem
A quo debentur omnia, dona dare est.
1519.

Ces quatre distiques, d'une latinité médiocre, sont un assez joli échantillon de cet esprit précieux et cherché qui dominera dans la littérature italienne à partir du second quart du XVIe siècle. Leur auteur, qui d'ailleurs a prudemment attendu les preuves de la faveur du roi pour lui offrir son beau volume, a joué sur les mots comme le feront plus tard les « seicentisti », et c'est le nom de Dante qui lui a inspiré sa dédicace bizarre. Il y a trois *dantes* dans cette affaire : François Ier, qui a *donné* à « Ia. Minutius » une charge importante (*clara munera*); — Dante (*Dantes*) lui-même; — et, de nouveau, François Ier qui fait un véritable *don* en

ne prenant qu'une partie de ce que possède celui qui lui doit tout. Il est impossible d'être plus subtilement ingénieux, à moins que l'on ne veuille voir, en outre, dans le *tres dantes*, une allusion aux trois parties de la *Divina Commedia*. Mais gardons-nous de prêter à un écrivain déjà si compliqué une intention qu'il n'a peut-être pas eue, d'autant que le volume ne contient que l'*Inferno*.

Quel est donc ce « Ia. Minutius »? M. Auvray, qui a parfaitement éclairci et fort bien raconté les destinées ultérieures du manuscrit, se borne à le nommer « un certain Minuzio[1] ».

C'est peu compromettant, mais il est difficile de se contenter d'une aussi vague indication. « Minutius » dit en propres termes qu'il a reçu une charge importante de François Ier. Ces deux mots : « clara munera », ajoutés à la constatation, très exacte, faite par M. Auvray, que le volume a été « vraisemblablement écrit dans le Milanais à la fin du XVe siècle », sont suffisants pour retrouver le client italien du roi de France. Et en effet, il s'agit ici d'un magistrat qui, s'il ne brille pas au premier rang dans l'histoire littéraire de la Renaissance, y a cependant laissé un souvenir impérissable par la protection qu'il accorda, dans des circonstances périlleuses, à Étienne Dolet et à Jean de Boyssonné.

Jacopo Minuti, appelé en France Jacques Mynut ou Minut, était d'origine milanaise et suivit François Ier au retour de sa première expédition d'Italie. D'abord avocat, il avait professé le droit à Orléans, puis avait été nommé membre du Sénat de Milan, où il gagna l'estime de Lautrec qui l'employa dans ses négociations avec les Suisses. Rappelé en France, il occupa la charge de quatrième président au Parlement de Bordeaux ; en 1524, grâce (dit-on) à Louise de Savoie[2], il devint second, puis, en 1525,

1. Lucien AUVRAY. *Les manuscrits de Dante dans les bibliothèques de France* (Paris, 1892, in-8°), p. 112-114.

2. Cf. MORÉRI, *Grand dict. histor.* (éd. de 1759), t. VII, p. 564-565. — Voy. aussi le P. ANSELME (*Hist. généal.*, IV, 137, et VII, 315 B), qui s'est fort embrouillé dans ses deux articles consacrés aux Minut. — On trouvera à la Bibliothèque nationale (*Pièces Orig.*, vol. 1969, dossier 45 206, pièces 2, 3, 5 et 7), quatre quittances de Jacques Minut pour ses gages de président au parlement de Toulouse, respectivement datées du 8 mars 1525 [1526], du 12 mai 1533, du 1er avril 1532 et du 1er décembre 1533, ainsi que des lettres de taxation pour Jean Goret, clerc de Me Antoine du Bourg, lieutenant civil de la prévôté de Paris, datées de Paris, 11 sept. 1528. Dans le corps de

premier président à Toulouse[1], et fut, peut-être alors, peut-être auparavant, chargé de missions politiques en Italie, en Allemagne et en Bretagne.

Il était peut-être déjà à Bordeaux lorsqu'il offrit au roi, en 1519, le manuscrit qui nous occupe. A Toulouse, il se montra, selon l'expression de Jean de Boyssonné, « l'ami dévoué non seulement des Français, mais de tous ceux qui étudient sérieusement[2]. » Aussi, lorsque Dolet fut jeté en prison, en 1534, à la suite d'incidents bien connus, Jean de Pins n'hésita pas à recommander le jeune humaniste à ce magistrat ami des lettres et des lettrés, qui le fit relâcher après trois jours de détention[3]. Dolet lui garda de cette intervention une reconnaissance qui ne se démentit jamais. Minut essaya plus tard de sauver Jean de Boyssonné, mais sans y réussir[4]. C'est aussi sur ses conseils que Jean Voulté abandonna l'étude du droit pour se consacrer exclusivement à la poésie et suivre Dolet à Lyon[5]. Il avait formé une importante bibliothèque, et il avait commencé un ouvrage sur la cosmographie, lorsqu'il mourut, presque subitement, le 7 novembre 1536[6]. Ceux qu'il avait soutenus de son crédit et peut-être

ces documents, le nom du président est écrit « Mynut » et « Minut » ; mais les quittances sont toutes signées « Minutius », et on peut y constater que, de 1519 à 1526-1533, l'écriture de Jacques s'était quelque peu transformée. En outre, dans les deux dernières quittances et dans l'acte en faveur de Goret, Minut prend la qualification de *chevalier* ou *miles*.

1. Le 28 mai 1525. Cf. *Catal. des actes de François Ier*, t. V, n° 18332. — Gabriel de Minut ne peut donc pas être *né à Toulouse vers 1520*, comme l'affirme la *Nouvelle biographie générale*.

2. Richard Copley Christie, *Étienne Dolet*, trad. Stryienski (Paris, 1886, in-8°), p. 209. Cette lettre de Boyssonné a été écrite vers le milieu de l'année 1535.

3. *Ibid.*, p. 131, 134, 146, etc. — Cf. plus bas (*Appendice*, II, III et IV) les lettres de Jean de Pins et de Dolet à Minut.

4. *Ibid.*, p. 284.

5. *Ibid.*, p. 287. — On a proposé de donner à *Vulteius*, longtemps appelé *Voulté* par les historiens, les noms de *Faciot* et de *Visagier*. On pourrait peut-être aussi tenter quelques recherches sur le nom de *Facier*, que j'ai rencontré plusieurs fois dans des documents de la fin du xve siècle.

6. On a donné les dates du 5 et du 6 novembre. Une quittance de la Bibliothèque nationale (*Pièces Orig.*, vol. et dossier cités, pièce 6) semble indiquer nettement la date du 7 : « Debentur heredibus defuncti magistri Jacobi Minuti, domini nostri Regis in eius parlamenti Tholose curia dum viveret consiliarii et primi presidentis, pro vadiis et postprandiis suis per eum extra dictam curiam propter infirmitatem qua detentus fuit deservitis *pro sex primis diebus mensis novembris* anni MV°

de sa bourse lui payèrent un juste tribut de regrets : Jean Voulté lui consacra, outre deux épitaphes en vers latins, une oraison funèbre vraiment remarquable et qui est la meilleure source de sa biographie; Strozzi, Guillaume Scève, Mathieu « Mopha » et Dolet, six autres épitaphes[1].

Ces témoignages d'écrivains alors dans tout l'éclat de leur renommée durent singulièrement adoucir le deuil de la famille de Minut, qui laissait de Catherine de Gouault au moins quatre enfants : deux fils, Gabriel de Minut[2], sieur de Castéra, sénéchal de Rouergue (dès 1551), le célèbre auteur du livre *De la Beauté* et de la *Paule-graphie*, l'ami de J.-C. Scaliger et de Du Bartas, un enfant encore très jeune, Jean[3], et deux filles, aux maris desquelles Voulté a dédié son oraison funèbre[4]. Ils lui firent élever, dans l'église Saint-Barthélemy, détruite sous la Révolution, un tombeau dont l'inscription proclamait qu'il avait été « veritatis amantissimus et litterarum propugnator acerrimus[5] ».

Il nous reste à montrer que le président Jacques Minut est sans nul doute l'auteur des trois distiques latins qui se lisent en tête du volume de Dante conservé à la Bibliothèque nationale. Tout ce qui a été dit jusqu'ici ne constitue, en effet, qu'une forte présomption en faveur de cette identification. En voici la preuve matérielle, qui nous est fournie par l'écusson qui figure à gauche et au milieu de la bordure en entrelacs du premier feuillet du manuscrit italien 1469. Ces armoiries, qui, selon M. Auvray, sont

---

XXXVI[ti]..... ». Au verso, reçu notarié de ladite somme par « dame Katherine de Gouault, vefve de feu messire Jacques Mynut, quand vivoit chevailler et premier president dudict sieur [Roy] en sa court de Parlement, au nom et comme tuttoresse, administraeresse et gouvernarresse des personnes et biens des enffans dudict deffunct et d'elle », du 28 mars 1543.

1. Voy. plus bas, *Appendice* (I et V).

2. Gabriel fit ses études de droit à l'Université de Ferrare, où il fut reçut Docteur le 5 décembre 1544. Émile Picot, *Les Français à l'Université de Ferrare au XV[e] et XVI[e] siècle* (Paris, 1902, in-4°; extr. du *Journal des Savants*, cahiers de février et de mars 1902), p. 29, n° 181; cf. *ibid.*, p. 8, n° 13; p. 12, n° 43; p. 18, n° 86; p. 21, n° 113; p. 32, n° 206; p. 34, n° 227.

3. C'est lui, sans aucun doute, qui figure dans le travail cité de M. Picot, p. 29, n° 182 : « Minut (Jean de), de Toulouse, est témoin de la promotion de François Bovier, 18 juillet 1551. »

4. L'un s'appelait Malafanti et nous ignorons son prénom. L'autre se nommait Francesco Raineri ou Renier (*Vulteii Epigr.*, 1538, p. 113).

5. R. Copley Christie, *op. cit.*, p. 308.

« vraisemblablement celles du plus ancien possesseur », sont : *De gueules au lion fascé enté d'argent et d'azur, armé et lampassé d'or, le chef chargé de trois besants d'argent*[1]. Or nous trouvons dans l'*Armorial général* de Rietstap, à l'article *Minut, marquis de Castéras* (Languedoc), des armes ainsi décrites : *D'azur au lion d'or, armé et lampassé d'argent, au chef de gueules, chargé de trois besants d'or*[2]. On voit que l'écusson a été simplifié : le lion *fascé enté d'argent et d'azur*, tout italien, n'a plus qu'une couleur simple ; l'azur a disparu et par conséquent la fasce. On constate aussi que les émaux ont été intervertis : ce sont les membres qui sont d'argent et le corps qui est d'or ; quant aux besants, ils sont non plus d'argent, mais d'or. Enfin, le champ lui-même a échangé son émail de gueules contre l'azur qui figurait avec l'argent sur le corps du lion. A quelle époque les armes des Minut ont-elles subi la transformation indiquée par Rietstap ? Nous ne saurions le dire ; mais ce qui est certain, c'est qu'elle n'était pas encore complète lorsque d'Hozier rédigeait son *Armorial général*. On y trouve, en effet, sous le nom de *Jacques Georges de Minut, marquis de Pradère et de Castéra,* les armes suivantes : *D'azur à un lion d'or lampassé et armé d'argent, et un chef de gueules chargé de trois bezans d'or*[3]. Cet écusson conservait donc, dans son chef, le souvenir du champ de gueules des armes primitives des Minuti.

Jacques Minut mérite, comme on le voit, une place honorable dans le savant ouvrage sur *Dante en France* que prépare depuis longues années le professeur Arturo Farinelli.

Léon Dorez.

---

1. Le centre des besants paraît bien être de gueules. C'est encore là une complication héraldique tout italienne et dont je n'ai pas réussi à trouver la désignation technique.

2. Rietstap, *Armorial général*, 2e éd. (1887), t. II, p. 229, col. 2. — On y lit aussi, à l'article précédent : « Minut. — *Lang*[*uedoc*]. D'azur à deux lions d'argent, au chef de gueules, chargé de trois besants d'or. » Dans cette variante, la bête a gardé sa couleur, et le champ de gueules s'est maintenu dans le chef, comme dans les armes de Jacques-Georges de Minut décrites par d'Hozier et dont il va être question.

3. *Toulouse-Montauban*, p. 11-12. — Notons, pour finir, que les pièces d'armoiries qui décorent l'étoffe des trompettes sonnées par les deux angelots, dans le haut de la bordure du manuscrit italien 1469, sont sans nul doute des additions du xviiie siècle. Et comme les émaux qui y sont peints (sinople, argent, or) ne figurent que dans les armes d'un seul des possesseurs connus du volume (Brancas-Lauragais, Gaignat, La Vallière), c'est-à-dire dans celles du duc de La Vallière, il est plus que probable qu'elles ont été ajoutées lorsque ce célèbre bibliophile détenait le Dante de François Ier.

APPENDICE

I

ORATIO FUNEBRIS, A IO. VULTEIO DE IAC. MINUTIO THOLOSAE HABITA[1].

MATTH. MOPHA[2] AD
MINUTII CINERES.

Quod te non potui vivum celebrare, Minuti,
Munia nec meritis iusta referre tuis,
Perdoleo, at saltem hæc cineri donabimus, hic qui
Omnium inextinctis conditus est lachrymis :
Aeternum sacri cineres requiescite, per quos
Dum licuit, populis vita quieta fuit.

IO. VULTEIUS
LECTORI.

Ut suus honos unicuique iure merito tribuatur, versus, quibus exorsus sum, Stroza vir sane suo tempore, scribendo carmine fœlicissimus, fecit. Hoc habe, et vale.

Ioannes Vulteius Malafantio et Reynerio S. D.

[D]oleo me vobis ea mittere, quæ necesse est molesta esse, mitto tamen, sed quanto cum dolore, neque verbis explicare, nec mente cogitare queo.

---

1. Sur le titre, marque de la cigogne (à gauche du cou de l'oiseau : : PLVS ; à droite : VIGILA), avec ses petits, et les devises :

1) Plus vigila. est somno melior vigilantia, nanque
3) Hæc recti nutrix, hic fovet omne scelus.
2) Καθεύδων οὐδεὶς, οὐδένος ἄξιος
3) Αἱ γεράνοι λίθους καταπεπωκῦιαι.

Lugduni, / Sub scuto Basilien = / si apud Michael. / Parmanterium, / M. D. XXXVII. — Ma copie a été faite sur l'exemplaire de feu M. R. Copley Christie.

2. Son vrai nom paraît avoir été Gribaldi (*Vulteii Epigr.*, p. 270).

Vellem aliud esse mihi oblatum argumentum, quo vestræ possem in me benevolentiæ satisfacere : at quia ita fato accidit ut IACO. MINVTIVS Socer vester, vir sine controversia et doctissimus, et clarissimus, vobis bonisque omnibus non sine magna Reipub. iactura ereptus sit, eam quam in eius funere dixi Oratiunculam prælo dedi, vestroque nomini dicavi, et quanquam scio nihil esse opus eius memoriam meis scriptis posteritati commendare, cuius virtus per se satis nota est, tamen non possum tantam constantiam, tantam curam, tantum reipub. ornamentum, tantam eloquentiam qua mirabiliter excellebat, tantam industriam, tantam denique omnium laudum excellentiam, silentio præterire, quæ omnia ita in MINVTIO lucebant ut hominis in verissimo dicendi genere exercitatissimi orationem linguamque desiderarent, malo tamen cum nemo surrexerit quod possum, quam nihil præstare, et vobis eo in officii genere, amorem meum notissimum esse : nec me remorantur hominum opiniones, iudicia, convicia, invidorumque reprehensiones, si modo et vobis et MINVTIANAE familiæ satisfecisse me intellexero. Valete. Lug. VIII. Calend. Aprilis, M. D. XXXVII.

Oratio tumultuario a Ioanne Vulteio in funere Iacobi Minutii primi praes. Tholos. habita.

[Q]uis dabit in lachrymas fontem mihi? quis satis altos
Accendent gemitus? et acerbo verba dolori?
Exhaurit pietas oculos, et hyantia frangit
Pectora, nec plenos avidum sinit edere questus.
Magna adeo iactura premit, mœstumque MINUTI
Et fractum mors dura animum conturbat, agitque
In varias partes, tollit de cardine mentem
Attonitam, primoque labant in limine vires[1].

Ita enim me omnibus modis exercet deplorandæ calamitatis acerbitas, ut neque dignum tanto funere argumentum tractare, neque iustum, et debitum tanti viri iusti[u]s exordium invenire possim. Nam multa hoc loco dicere volentem maxime impediunt. Doloris primum, quem ex miseranda morte cogor sustinere, magnitudo. Iacturæ postea gravitas, quæ non privata est, sed in communem totius Galliæ perniciem redundare videtur. Qua usqueadeo excrucior, ita conficior, ita de constantis animi gradu deijcior, ut me qui audiunt, etsi per se sint satis ad luctum exprimendum excitati : magis tamen de meo mœrore angi debeant, quam ego susceptam deplorandi interitus provinciam perficere possim. Facit etiam otii mihi

1. Ces vers sont dus à un Strozzi (sans nul doute établi à Lyon), comme le dit Voulté dans son avis au lecteur. — Cf. les premiers vers de la belle *monodia* d'Ange Politien sur la mort de Laurent de Médicis (*Prose volgari*. ., éd. Del Lungo, p. 274) : Quis dabit capiti meo | Aquam, quis oculis meis | Fontem lachrymarum dabit, | Ut nocte fleam? | Ut luce fleam? etc.

concessi brevitas, ut prius in tanta animi perturbatione me dicere, quam quæ dicam excogitare oporteat. Quare quanquam illud est audaciæ verius quam prudentiæ tribuendum, ut venia tamen a vobis mihi detur studiose contendo, qui MINUTII et singulari amore victus, et calamitatis novitate pertractus, laudes innumerabiles, honestissimumque vitæ cursum exigua oratione, non dicam ornare, sed recensere sim aggressus. Cum enim apud me cogito quantum IACOBUS MINUTIUS, ille inquam MINUTIUS omnium virtutum fons clarissima, vel sua divina prudentia, qua in reipub. administratione excelleret, vel ingenii bonitate bonos omnes complecteretur, quantum studiis studiosus faveret, quantum linguis linguarum peritus tribueret, quam propensus ad bene beateque obeundos magistratus esset : tum demum vires, linguæ, voci, spiritui, omnibus denique corpusculi partibus deesse sentio, frangor, permoveor, enecor, pereo, meque laboris magnitudini minime esse satis libenter profiteor, et mortem acerbissimam doloris vehementia oppressus commemorare impedior. Quid ? mortem ? Ergo Iurisprudentissimorum eloquentissimus excessit ? Ergo flos legum exaruit ? Ergo totius Galliæ præclarissimum lumen extinctum est ? Ergo Urbis Tholosanæ dignitas consepulta est ? Ergo telum mortis durissimum ? Ergo temporis punctum talem, tantumque magistratum evertit ? Ergo hominem vigilantissimum hic annus bonis omnibus fatalis ab oculis hominum eripuit ? Dii immortales, quae tam subiti occasus ratio ? cur illum nobis invidistis, cui honores summos mandandos censuistis, quorum fructus dulcissimos nunquam percepit ? Deus bone, cur optimo, et fortissimo viro Rempub. Gallicam tam cito spoliasti ? Cur insperata, repentinaque morte illum ad te revocasti, qui pro communi omnium salute semper vigilabat ? qui omnibus aderat ? consulteque ne quid Reipub. dignitas detrimenti acciperet, providebat ? qui bonis omnibus ad Virtutes, et gloriam iter subministrabat ? Si qua via, auditores, ad honores conscenderit MINUTIUS tantisper dum loquor attendatis, non dubito quin, quo vehementissime exagitor, eodem vos Orationis impetu excitemini ad deplorandum mecum viri primarii ruinam. Intelligetis enim nihil in eo fuisse quod non summo labore, assiduo studio, laudabili diligentia compararit. Nam ipsa iam adolescentia, partim in liberalibus disciplinis, quarum exactam cognitionem habuit, partim in Legum studiis, quarum peritissimus fuit, honeste consumpta, ad subsellia advocatorum, ab iis sine ullo parentum, aut proximorum favore ad Iuris docendi munus Aureliæ assumptus est : omniumque studiosorum assensione Doctorum, quos id temporis Gallia nostra in suis Scholis alebat, optimus, optimorum doctissimus probatus est. Nec haud ita post, cum iam MINUTII nomen per universum orbem disseminatum esset, nullaque esset tam barbara Regio, quae non plurimum illius, et prudentiae, et sagacitati tribueret : Regis nostri FRANCISCI hominis fortissimi, et sapientissimi munere primum inter Mediolanos Senatores locum occupavit. In qua administranda Provincia talem se gessit, ut LAUTRECI antiquissimi, et

fortissimi Ducis iudicio dignus existimatus sit, qui non solum togam, sed et sagum gereret, quod et pace, et bello, et in consiliis dandis, et in gubernando exercitu ex omnibus valeret plurimum. Eo ipso tempore quot suo Principi conciliarit, quot pericula, et fortunarum, et corporis subierit, quot labores perpessus sit, non est huius loci commemorare. Id satis loquuntur Helvetii, qui, dum novis rebus studerent, providentia MINUTII ad concordiam pertracti sunt. Posthaec, parante illi semper aditum Virtute, ab Italia in Galliam revocatus, Quartum Burdigalae, momento vero post Secundum, Primum postea apud ordinem Centumviralem Tholosanum Magistratum est adeptus. In quibus honoribus quam fideliter, quam moderate, quam pie, quam prudenter, quam cum omnium laude versatus sit nullius testimonium imploro, quam vestrum, quos attentos circumspicio. Sed quid in Magistratuum numero recensendo immoror? Quid dignitates ineo? In MINUTIO sanctissimo, atque integerrimo viro summa fuere omnia. Non illa quidem a parentibus tradita, sed divinitus concessa. Incredibile ingenium, fœlicissima memoria. In administranda Iustitia expedita providentia, nulla vindictæ aviditas, nulla ambitio, nulla sordidi quæstus suspitio, nulla denique fraus in tantum virum cadere visa est. Vitiorum summus despectus, Virtutum autem complexus. Maxima erga prostratos, atque afflictos humanitas. Optima in bonas Artes voluntas, tanta in rebus omnibus constantia, tanta magnanimitas, tanta virtus, ut nullius unquam periculi terroribus ab officio, nulla gratia ab humanitate desciscere voluerit. Quid plura ad fœlicitatis cumulum desideratis? multa me silentio præterire cogit dolor, quæ in Italia, Minore Britannia, reliquisque Provinciis fœlicissime, ac sapientissime perfecit. Quæ si singula ante oculos ponamus, infinitaque alia ornamenta, quæ undecunque sese offerunt repetamus, vulnus tam grave, et exulcerabitur, et vehe[me]ntissime recrudescet. Quis enim, obsecro, illum virum cogitat, et non frangitur? nos navem, quæ naufragium fecit lugemus? Castrum eversum deploramus? Urbem victam, et prostratam dolentissime ferimus? Thesauros subreptos gravissime querimur? et non ad illustrissimi, et optimi viri occasum movebimur? Quis iam lachrymis imperat? quis eiulatus coerceat? CURIAne, quæ quicquid lucis habebat, id totum mortuum, mutata veste intuetur? Urbsne Tholosana, quæ suo parente MINUTIO imminuta est? Scholane Legum, quæ suo patrono, et acerrimo defensore nudata iam Barbarorum greges imminere præsentit? Galliane tota, quæ se hoc fatali anno sua procreatione privari conspicit? At audio CURIAM exclamantem, Periit, periit ille MINUTIUS, a cuius ore totius senatus pendebat autoritas. Periit nostri ordinis præsidium. Periit totius civitatis oraculum. Audio urbis Decuriones, suspiria effundentes. Audio populi voces, parvulorum vagitus, viduarum planctus, orphanorum lachrymas. Audio urbem totam ita plorantem, O me omni pulchritudine deformatam. O me meo robore, meis nervis spoliatam. O me fœlicem quæ hunc virum excepi. O me miseram quæ amisi. Audio

legum scholam nihil aliud quam immaturum MINUTII obitum deplorare. Egone (inquit) ferre possum illum diem mihi funestum, bonis omnibus luctuosum ? Audio ad extremum Galliam, quæ vix potest, quantum ex sua prole extincta mœroris conceperit exponere. Suspirat, se excruciat. Et hoc tacito sub pectore volvit : Nunc ubi, nunc meus ille MINUTIUS, quem florentem vidit Italia ? quem motus bellorum componentem audivit Germania ? quem vices sui principis obeuntem suspexit Mediolanum ? quem venerata est Burdigala ? quem de iure disserentem, et gravissimas controversias componentem admirata est Tholosa ? Pro dolor. Quo abiit ille munitissimus MINUTIUS, cuius ossa miserrime proiecta, atque diminuta iacent ? Quo illa bonorum omnium officina ? Quo illud disciplinarum exundantissimum mare ? Quo ille florum gratissimorum hortus amœnissimus ? Quo abiit iuris civilis instaurator disertissimus ? Invidisti inchoato operi, mors sæva atque importuna, ipsumque tantæ molis opificem, ex altissima immortalitatis specula deturbare studuisti, non passa es(t) ut Ius Civile opus divinum, et immortale in tabulas, artemque pulcherr. redigeret, ut inchoatos de Cosmographia libros perficeret. Sed quantumvis invida non potes memoriam tanti hominis sepelire, quem tot monumenta, tot egregia, foris, domique gesta ab oblivionis iniuria vendicare possunt. Sed iam plura dicere partim præcipuo dolore perturbatus, partim vestris omnium lachrymis debilitatus, non possum. Dicerem eum Equitem fortissimum adversariorum minas repressisse. Dicerem legatum maturo consilio Regni, Regisque honori et utilitati inservisse, nisi impedirent lachrymæ, quæ iam vere ab omnibus sunt exprimendae, et quæ me a publico mœrore ad privatam domum vel nolentem retrahunt. Quis enim est tam ferreus, quis tam saxeus, qui (ut de vobis taceam, quibus me circunsessum video) qui inquam Uxorem MINUTII, lectissimam fœminam[1] iacentem aspicit, et querularum assiduitate non immutatur ? quis gemitibus abiectarum, et anhelantium filiarum non movetur ? Quis generorum clarissimorum præsentissimo squalore, et lachrymis maximorum dolorum non excitatur[2] ? Quis absentis filii[3] funebres affectus, singultusque assiduos non exaudit ? Quis parvuli filii præsentis[4] suspiriis ? Quis lachrymulis non disrumpitur ? Quid commemorem famulorum voces ? qui quantum possunt vociferantur, o spes fallaces, o cogitationes inanes, o vanam expectationem. Quid proferam Bibliothecam illam instructissimam ? quæ suo castissimo cultore viduata mœret : et pene Deorum consilia reprehendit ? Uxor, Pueri, famuli CURIAM tanquam Parentem amplecti, et Senatorii ordinis studium, favorem, auxilium, tanquam legitimi tutoris fidem iure me-

1. Catherine de Gouault.
2. C'est à eux, comme on l'a vu, qu'est dédiée cette oraison funèbre.
3. Gabriel.
4. Jean.

rito, deposcere videntur. Sed iam plura non dicam, auditores, vereor enim ne mortuus, vel potius immortalis factus de vanis lachrymis, et stultis querelis recte conqueratur, æquo animo, paratoque mortuus. Quid mortuus? Imo vero melius, et altius vitæ initium adinvenit, laborum, et miseriarum quiete fruitur, quam nunquam recusavit, sed libenter sæpe appetivit. Occidit innocens. At, quo tempore? Quo imminentibus gravissimis bellorum motibus et commotis principum animis, innocentibus FRANCISCO VALESIO iuveni potentissimo totius Galliæ expectationi et spei admirabilis principi[1], Fabro[2], Erasmo[3], Zazio[4], Pagnino[5], Agrippæ[6], infinitisque aliis tam in literarum studiis quam in arte militari bene versatis occumbere præclarum, et dulce fuit. Quo etiam, rebus bene gestis, cursum gloriæ sempiternum sibi paratum intelligebat. Cum igitur tot magistratus gesserit, tot ornamenta regno nostro, CURIAE amplissimæ, urbi, Scholis, Populo, omnibus denique tam privatis, quam publicis attulerit, quis illius mortem non beatam existimabit? Quis, nisi insignis impudentiæ, de illius vita conquereretur? Quid illi commodius, quid opportunius contingere potuisset, quam naturae acceptum ius restituere, et hæreditatem propriam cernere, a qua neque clam deturbari, neque vi deijci potest? Non est ille, non est lugendus, cuius vita laudabilis, mors honestissima fuit, Cuius principium fœlix, cursus prosper, exitus beatissimus, una omnium voce comprobatus est. Proinde animum colligamus, Auditores, et oculorum aciem in CHRISTUM convertamus, oremusque ut, qua nunc in æterno illo Regno fruitur MINUTIUS, eam nos fœlicitatis partem tandem aliquando adipisci valeamus. DIXI.

EIUSDEM EPITAPHIUM

eodem autore.

Qui decus urbis erat primum, qui prima Senatus
    Gloria, purpureis primus in ordinibus,
Dotibus ingenii cunctis ornatus, et alta
    Ingenuæ mentis qui ratione, iacet.
Heu iacet, ille iacet, iacet ille MINUTIUS, unus
    Dux æqui, et recti, Iustitiæque parens.

---

1. Mort à Valence le 10 août 1536.

2. Voici une nouvelle preuve que Jacques Lefèvre d'Étaples serait mort en 1536, et non en 1537. Cf. HAAG, *France protestante*, t. VI, p. 507, col. 2.

3. Mort à Bâle le 12 juillet 1536.

4. Le jurisconsulte Ulrich Zasius, mort le 24 novembre 1536 à Fribourg-en-Brisgau.

5. Sante Pagnini, le célèbre hébraïsant, mort à Lyon le 11 août 1536.

6. Cornelius Agrippa de Nettesheim, mort à Cologne en 1535 (ou 1536?).

Extinctum est lumen præfulgens, Gallia defle,
Nam spoliata tuo Sole, minuta tuo es.
Interijt, vox dura tibi Respublica, luge,
Atque tuum defle, mœsta Tholosa, patrem.
Utraque lingua gemat, ius ploret utrumque MINUTUM,
Et schola tota suo mœreat orba patre.
Flete sacerdotes, plebs defle, Curia defle,
Iam lachrymis nullus debet inesse modus.
Ex hoc, qui fuerat vere Virtutis amator,
Discite rite omnes vivere, rite mori.
De subito occasu tam docti Præsidis omnes
Discite vos homines somnia, et esse nihil.
Aeternum nil esse, et ab hoc iam Numine, cuncti
Discite mortales Numina posse mori.

ALIUD.

Heu fatum nimis, et nimis sinistrum,
Heu fatum Patriæ nimis molestum,
Heu fatum merito bonis dolendum.
Quo ille est, ille MINUTIUS minutus,
Patrem Patria quem suum vocare
(Si quenquam) poterat, boni patronum
Omnes, quem literæ politiores
Tutorem, Schola quem pium Parentem,
Sanctum denique quem Tholosa Numen.
Quid dicam ? nequeo explicare verbis
Quantam Gallia in optimo MINUTO
Iacturam faciat : sed istud ausim
Præclarum edere lumen imminutum,
Illo quo cecidit die MINUTUS,
Heu fato nimis, heu nimis sinistro.

G. SCAEVA DE EODEM.

MINUTII quodcunque mortale usquam erat
Sub hoc lapide est : propere quidem nobis nimis,
Sibi satis mature. Honos, nomen, fides,
Et cætera, quæcunque a Deis possunt dari
Mortalibus, summe illi, ut illi unquam, data :
Versu nequeunt, Viator, aut fama capi
Ulla, pusillo tantum abest ut hoc lapide.

IDEM DE EODEM.

Mors Decium[1], Fabrum, Morum[2], et te maxime Zazi,
Uno fere hausit funere,
Quid posset factura fidem : quibus addit Erasmum,
Ne non scelesta sit nimis.
Improba nec satura est umbris tam illustribus : ecce
Una rapit MINUTIUM.
Improba Mors equidem : sed non male provida : nam plus
Obstentat uno hoc virium.
Litteræ enim illorum tantum pars funeris : huius
Et litteræ, et res cæteræ.

IDEM.

Dum super eclipsi certat, Germania, tecum
Anglia, cum Latio Gallia, lis oritur.
Una favet Decio, Fabro favet altera, Moro
Anglia, prima tibi Roterodame senex,
Vincere tu poteras, et erat victoria per te
In dubio, Rheno cederet, an Rhodano.
Ni foret umbrarum lux quinta MINUTIUS, orbi,
Et patriæ æternas qui peperit lachrymas.
Substulit hic litem : et te ille unus, Gallia, vivens,
Et moriens fecit vincere tres reliquas[3].

III

IOANNES PINUS MINUTIO PRAESIDI S.

Ego nisi plane compertum haberem, quantopere bonis artibus et præclaris hominum ingeniis studiisque faveas, non scriberem ad te, nec rogarem, ut Stephanum Doletum, iuvenem rara et excellenti quadam ingenii bonitate præditum, commendatum haberes, eumque in suis periculis summo isto tuo, et æquissimo patrocinio defendendum susciperes : quod tamen minime factum iri despero, si hominis doctrinam, et eximiam eruditionem cognoveris. Scio enim, te non minus, quam me delectabit

1. Le jurisconsulte milanais Filippo Decio, mort à Sienne le 13 octobre 1535 (d'autres disent plus justement 1536).

2. Thomas Morus, décapité le 6 juillet 1536.

3. A la fin : *Lugduni, Excudebat Ioannes Barbous, M. D. XXXVII.*

singularis et incredibilis eius ingenii dexteritas. Sic habet in promptu, sic velut in numerato linguam latinam possidet, ut ad quamcunque rem se verterit, ad eam potissimum et natus et aptus videatur. Nam si prosam orationem spectes, nihil aliud fecisse tota vita putabis. Dicendi gravitatem, acumenque desideras? Epistolæ subtilitatem iucunditatemque exoptas? Utraque facultate illum ad antiquos accedere non negabis : quodque magis mirum videri solet, sic carmine excellit, ut nihil supra quærat. Idque etiam vario metrorum genere, quod multo solet esse difficilius. Nempe si elegiacum tentet, Ovidium, aut Tibullum putes : si lyricum, Iambicum, aut hendecas(s)yllabum scribat, Horatium tibi Catullumque effingi censeas. Et tamen in tot virtutibus, nihil abs te peto, nisi ut adolescentem simplicem et incautum, nec alienæ invidiæ exponi, nec adversariorum testimoniis obrui opprimique sinas, et hominis tam docti innocentiam a te omni studio propugnatam velis. Cœperant nuper inter hunc et Aquitanum nescio quem rhetorem contentiones litterariæ quædam intercedere, quibus primum ego gaudebam, quod ita utriusque et ali ingenium, et augeri facundiam putabam. Idque iam olim clarissimos viros etiam in senatu fecisse cognoveram, Ciceronem et Crispum Sal[l]ustium, Messal(l)am et Pollionem Asinium : et paulo supra nostram ætatem, Vallam et Pogium, Gazam et Trapezuntium, Galleotum[1] et Merulam : quorum ingenii monumenta maximum posteris fructum attulerunt. Atque itidem ego de his futurum sperabam. Verum, ut video, longe secus accidit. Nam illi factiosis partium suarum studiis incensi, facile a literis ad arma prosilierunt. Sed in quibus nihil adhuc, ut audio, iniuriæ acceptum sit. Doletus tamen coniectus est in carcerem, communique suorum invidia laborat et premitur, atque etiam gravissimo crimine contempti Senatus in discrimen vocatur. De quo nolim tecum pluribus agere, ne tibi molestiam afferam. Amicus iste noster, qui ad te literas meas tulit, faciet te de ea re quam copiosissime certiorem. Vale. Ex lectulo nostro articulario [1534][2].

III

STEPHANUS DOLETUS MINUTIO PRAESIDI S.

Unum iam atque alterum diem hic accludor, nulli neque culpæ affinis, neque criminis cuiuspiam gravioris accusatus. Me miserum. Existimationi

1. Le fameux philosophe Galeotto Marzio, de Narni, dont la vie agitée pourrait être comparée à celle de Dolet lui-même, et qui, selon une tradition peu sûre, serait mort à Lyon, d'une attaque d'apoplexie, en 1494.

2. *Stephani Doleti Orationes duae in Tholosam. Eiusdem Epistolarum libri II. Ejusdem Carminum libri II. Ad eundem Epistolarum amicorum liber* (s. l. n. d., mais Lyon, Gryphe, in-8°) ; imprimé entre le 13 août et le 15 octobre 1534, selon R. Copley Christie, *op. cit.*, p. 491 ; cf. *ibid.*, p. 131-132). — Cette lettre se trouve aux pages 149-151 du volume.

meæ dum animose servio, literis dum contendo, ad obtrectatorum maledicta dum respondeo, ecce tibi, in carcerem conijcior. Fraudi mihi est, quod cum ornamento, tum præsidio esse debuerat, immodicum virtutis studium. At vero tu quando literatis omnium cupidissime hactenus adfuisse visus es, obtestor te, Doleto ne desis, et hoc nomine tibi me obligari velis. Ipsum illud quæ abs te suo iure postulent, nulla sunt mea in te officia : observantia certe ea est, cui non id protinus negandum censeas. Prohibeor animi perturbatione ne plura hoc tempore scribam. Ad extremum, obsecro te etiam atque etiam vehementer, hanc nobis molestiam dele, siquidem tanta tua est in eloquentiæ studiosos benevolentia, quantam esse arbitror, prædicantque passim ad unum omnes. Hoc si a te impetrem, studiis nostris non parum consules, et tuæ humanitatis laudem augebis plurimum. Ego tanti beneficii tui memoriam sempiternam præstabo, tibique mancipio et nexu proprium esse perpetuo profitebor. Vale. Datum Tholosæ in carcere regio, sexto cal. April. [1534] [1].

IV

STEPHANUS DOLETUS MINUTIO PRÆSIDI S.

Omnino neque negligentia, neque parum gratus meus erga te animus in causa certe fuit, ne carcere emissus tibi gratiam cum libentissime, tum officiosissime retulerim. Negligentem me negant, quibus perspectus est meus in literis labor. Grati quoque nomen non inviti tribuunt, qui certum id habent, nihil me moliri studiosius, quam ut gratus memorque beneficiorum tum sim, tum videar. Veruntamen negligentiæ nomine tibi me suspectum esse sustinebo, ingrati animi famam ne modo apud te subeam. Accipe quæ pro tuis in me officiis cumulate refero. Te literarum præsidium, te literatorum defensorem propugnatoremque, te divina quadam, insigni, inaudita, nova, magnitudine animi, gravitate fideque præditum, te mei causa summos labores, gravissimas contentiones in senatu suscepisse, te meæ libertatis vindicem, te autorem, ducem, custodemque salutis meæ, clara voce profiteor, atque agnosco. Quid quæris? Te Deum ac parentem statuo fortunæ et nominis mei. Hunc laudis fructum tibi præsens impertire decreveram, sed obstitit pudor, vel, cuius me insimulas, negligentia, vel quod verebar, ne te gravioribus negotiis implicatum, supervacaneo meo congressu interturbarem. Nunc culpæ quicquid est, deprecanti condonabis, et me semper diliges. Vale. Tholosæ cal. April. [1534] [2].

1. *Ibid.*, pages 91-92. — Cf. Copley Christie, *op. cit.*, p. 146.
2. *Ibid.*, pages 92-93.

V

ÉPITAPHE DE J. MINUT PAR DOLET

Jacobii Minutii Praesidis Tholosani primarii Epitaphium[1].

Vivus satis diu Innocentibus, et Sontibus
Ego iura dixi. Quæ domus Plutoniæ
Umbris Rhadamantus iura dicat, noscere
Tandem libuit. Tu, si libet, eo me sequere.

ADDENDA

J'aurais dû signaler plus haut divers détails qui sont consignés dans les *Epigrammata* de Vulteius. Guillaume Scève était le cousin de Maurice, comme le prouve le titre suivant: *Ad Sylviam G. Scaevae, et Deliam M. Scaevae consobrinorum* (p. 256; plusieurs autres pièces lui sont adressées par Vulteius, p. 90, 230, 240, 257). — Deux petits poèmes sont adressés à Minuti (p. 99 et 121). — La mort presque simultanée d'Érasme, de Zasius et de Lefèvre d'Étaples est rappelée dans les vers dédiés à Jean Truchy (p. 208), et on trouve, à la p. 125, le Testament de Lefèvre et son épitaphe; à la p. 258, l'épitaphe de Sante Pagnini de Lucques.

J'aurais aussi dû expliquer pourquoi je n'étais pas sûr que Minut fût déjà à Bordeaux en 1519. Il était sûrement encore à Milan en 1518; car, parmi les pièces liminaires du *Dialogus* de Stefano Negri, achevé d'imprimer à Milan le 31 mars de cette année-là, on trouve six distiques grecs sous ce titre : « T. Luranii Hieronymi ad clariss. senatorem Jac. Minutium. » Or, dans l'autre recueil du même Negri intitulé : *Stephani Nigri elegantissime e greco authorum subditorum translationes, videlicet Philostrati icones* etc., et également imprimé à Milan, en août 1521, in-4°,

---

1. *Stephani Doleti Galli Aurelii Carminum libri quatuor* (Lugduni, anno M. D. XXXVIII), fol. 163.

on trouve aussi une pièce liminaire, due à Gérard de Verceil (*Gerardus Vercellanus Sequanocelta*) et adressée πρὸς τὸν Ἰάκοβον Μινούτιον τὸν βουλευτὴν βασιλικόν. Il faudrait, en ce cas, supposer — ce qui est probablement exact — que la carrière parlementaire de Minut en France eût été extraordinairement rapide et brillante. — Notons, en passant, que le *Dialogus* de 1518, imprimé chez Minuziano (*in officina Minutiana.* M.D.XVII. *Pridie Kalen. Aprilis*), contient une autre pièce liminaire dédiée à Jean Grolier et qui a échappé aux recherches de Le Roux de Lincy ; l'exemplaire de la Bibliothèque nationale a appartenu à Gilbert Cousin, le secrétaire d'Érasme (Rés. Inv. m Z 13) ; il porte en effet l'ex-libris : *Sum Gilberti Cognati Nozereni, et amicorum.*

LE MANUSCRIT D'HYGIN

EN NOTES TIRONIENNES

Dans une lettre fameuse et qui n'a pas échappé à notre regretté confrère Eugène Müntz[1], Pierre Bembo[2] félicite le pape Jules II de la magnifique succursale qu'il vient de faire décorer à la bibliothèque Vaticane. Il le remercie surtout de lui avoir confié un manuscrit fragmentaire du traité d'Hygin *De sideribus* transcrit en caractères obscurs dans lesquels il avait reconnu l'écriture tachygraphique de Cicéron, autrement dit les notes tironiennes :

> Quod ad te superioribus diebus liber e Dacia est missus notis perscriptus cum vetustissimis, tum aetate nostra inusitatis atque incognitis, quaeque legi posse nullo plane modo videbantur, perpetuum in eo felicitatis tuae cursum tenoremque perspexi... Nam cum mihi eum librum dedisses, ut si illas interpretari notas aliqua ratione possem, id tentarem tibique renuntiarem, volvere omnes ejus paginas atque inspicere diligenter cœpi... Cum singula perscrutarer oculis, animadverti in extrema quadam pagina nostris litteris exesis tamen et dimidiatis fere scriptum versiculum, qui ostendebat illum esse librum notis antiquis perscriptum, quibus qui usi fuissent notarii essent appellati. Erat autem is quidem liber *Higini commentariorum de sideribus quaedam portio.* Eo lecto, statim admonitus sum rationem esse Ciceronianam scribendi.
>
> Quamobrem Higiniano altero, nostris litteris scripto, libro cum Dacico illo collato, significationes varias multiplicesque sensus notarum plurimarum percepi.

Tous ceux qui ont étudié la tachygraphie latine, Gruter, Kopp, Tardif, R. Foerster, Wilhelm Schmitz, en dernier lieu M. Sc. de Vries[3], ont vivement regretté la perte de ce manuscrit. Les histo-

---

1. *La Bibliothèque du Vatican au XVIe siècle* (Paris, Leroux, 1886), p. 7.
2. *Epist. famil.*, V, 8.
3. *Exercitationes palaeographicae in Bibliotheca Universitatis Lugduno-Batavae...* Lugd.-Batav., 1890, p. 20.

riens de la littérature latine, Teuffel[1] et Martin Schantz[2], signalent aussi sa disparition. En effet, nous possédons fort peu de textes en notes tironiennes qui puissent intéresser les études classiques; sauf une épigramme de l'empereur Auguste déchiffrée par Hagen, un passage des lettres de Pline publié par M. de Vries, un commentaire sur les Bucoliques de Virgile conservé dans le manuscrit 13 de Chartres et qu'étudie en ce moment M. Legendre, élève de l'École des Hautes Études, on n'a signalé, dans cette écriture, que des fragments des Pères de l'Église.

Toutes les recherches que Schmitz a fait faire au Vatican sont demeurées sans résultat; on a même exprimé des doutes sur la valeur du témoignage de Bembo. Mais rien ne prouve que le manuscrit d'Hygin soit jamais entré dans la Bibliothèque apostolique. Tout au plus pourrait-on admettre qu'il faisait partie de la nouvelle bibliothèque, privée en quelque sorte, de Jules II; mais Bembo écrit simplement, le 13 des calendes de février (20 janvier 1513) que le pape lui a donné ce manuscrit à étudier; il ne dit pas qu'il lui ait rendu, et comme Jules II mourut le mois suivant (21 février 1513), on peut supposer que Bembo a gardé avec lui le précieux volume. Il persuadait au pape que s'il trouvait des imprimeurs capables de reproduire ces signes antiques, ce serait pour lui un nouveau titre de gloire[3]. Rien ne pouvait, suivant Bembo, illustrer davantage son règne que de restaurer cet art trouvé par Cicéron, si longtemps en honneur et alors ignoré totalement[4]. Cicéron lui-même devait bondir de joie en pensant que

---

1. *Geschichte der römischen Litteratur*, neu bearb. v. L. Schwabe. 5e Aufl., p. 616.

2. *Geschichte der röm. Litteratur*. 2e Aufl., t. II, p. 335.

3. « Quam quidem quoniam tibi fortuna occasionem tribuit, quo rei etiam litterariae hac in parte futurorum hominum memoriae clarius nomen commendetur et celebretur tuum ; incumbe quæso in eam curam, et animi tui qui sua magnitudine capere omnia et complecti potest, partem aliquam huic etiam cogitationi largiare, ut et doctis et probis (si qui sunt, qui profecto sunt) perquisitis impressoribus mandes, ut hoc scribendi genus in lucem revocent. »

4. « Huic tu bibliothecae quod ornamentum, quam venustatem, quam etiam auctoritatem addere atque tribuere majorem possis, hoc illius divini prope hominis invento in lucem reddito, hac scribendi arte restituta, plane non video..... Atque ipse quidem prefecto Cicero affici laetitia est existimandus si haec sentit, cum intelligat ingenii sui egregia monumenta, quae tot saeculis in oblivionis nocte jacuerunt, ad tuam primum notitiam pervenisse. »

son invention, négligée pendant tant de siècles, était parvenue à la connaissance de Jules II.

Il est probable que Bembo aura gardé le volume pour étudier les caractères, ce qu'il ne pouvait faire alors qu'en comparant un autre texte d'Hygin, et pour chercher un imprimeur capable de le reproduire. Quoi qu'il en soit, personne, après Bembo, ne semble avoir connu le texte tachygraphique d'Hygin.

Le dernier éditeur des *Astronomica* d'Hygin, M. Bunte[1], a collationné les manuscrits 183 de Dresde (saec. IX-X), Aug. 18, 16 de Wolfenbüttel (s. XII), Aug. 65, fol. (s. XV) et le codex Hemsterhusii (s. XII). Mais on connaît beaucoup d'autres exemplaires à Montpellier (n° 334, s. X), au Vatican (Regin. 1260, s. IX), à Paris (lat. 8663, s. XI), à Saint-Gall (n° 250, s. XI), à Bruxelles (n° 10078, s. XII-XIII), à Berne (n° 45, s. X), à Bâle (F. II. 33), à Leyde (Voss. 2. 92, s. XII), au monastère bénédictin de Saint-Paul en Carinthie XXV, c. 16, s. XI). Il semble que si le manuscrit de Bembo était conservé quelque part en Europe, il aurait été signalé par ceux qui ont consacré une monographie ou un article à l'Astronomie d'Hygin.

Cependant il existe à Milan, dans la Bibliothèque Ambrosienne, un manuscrit qui pourrait répondre à la description sommaire de Bembo. C'est un beau volume exposé sous la vitrine aux regards des touristes. Cet usage des vitrines installées dans la plupart des bibliothèques de l'Europe pour l'instruction et l'agrément de la foule, a déjà joué plus d'un tour aux savants. Le volume est ouvert à une page qui contient non pas le texte d'Hygin, mais un traité de Bède le Vénérable transcrit aussi partiellement en notes tironiennes. On sait que le manuscrit M. 12 sup. renferme Beda, *de temporum ratione, de sex aetatibus mundi,* etc. Wilhelm Schmitz lui a consacré un court article[2], d'après une communication de Gustave Löwe. On sait même qu'il est palimpseste en grande partie; beaucoup de feuillets portent la trace d'un sacramentaire copié en écriture onciale du VIe au VIIe siècle. On connaît d'autres manuscrits de Bède où les notes tironiennes ont été

---

1. *Hygini Astronomica* ex codicibus a se primum collatis rec. Bernhardus Bunte. Lips., Weigel, 1875.

2. *Tironania auf der Ambrosianischen Bibliothek* (Rhein. Mus. XXXI, 1876, p. 631; cf. *Beiträge zur lat. Sprach-und Literaturkunde*, Leipz., 1877, p. 259).

employées soit pour le texte soit pour les gloses; celui-ci mériterait une étude détaillée. Un calendrier placé en tête fournirait des données intéressantes sur l'origine du volume; par exemple au 6 janvier la mention : *Adelgarius abba obiit die dominica* (les deux derniers mots en caractères tironiens); au 30 janvier: *In Melbodio monasterio depositio S. Aldegunde virginis*, mais je n'ai pas assez relevé de mentions pour traiter cette question.

Le texte de Bède finit à la page 212. Les pages 213-238 contiennent une partie du texte de l'Astronomie d'Hygin; enfin les pages 239-254 forment un cahier copié au xv° siècle.

La partie qui contient Hygin est d'une écriture du ix° siècle, plus fine que celle qui a copié Bède. Les notes tironiennes y alternent avec les caractères ordinaires.

A moins de trouver dans le volume des traces de l'écriture de Pierre Bembo ou d'autres preuves, on ne peut pas affirmer que nous avons là l'exemplaire offert à Jules II; néanmoins la conjecture est assez vraisemblable.

Ce manuscrit ne vient pas, comme la plupart des plus vieux monuments paléographiques de l'Ambrosienne, du monastère de Bobbio. Sa provenance est inconnue. Pierre Bembo ayant habité, après la mort de Léon X, Padoue et Venise, le volume a pu s'égarer dans le Nord de l'Italie.

Peut-être aussi doit-on reconnaître notre manuscrit dans le n° 31 de l'Inventaire des manuscrits du pape Jules II remis au cardinal Louis d'Aragon sur l'ordre du Sacré Collège[1], quoique le titre ne mentionne que « Beda, de temporibus ». Ce serait alors ce cardinal bibliophile qui en aurait disposé en faveur de quelque ami.

Il est peu probable que Bembo ait eu sous les yeux un texte transcrit entièrement en notes. Aujourd'hui que nous savons à peu près ce que renferment les bibliothèques de l'Europe, on peut dire que les Psautiers latins seulement offrent ce caractère, et encore avec des titres en onciale parsemés çà et là. Tous les autres textes tironiens sont mêlés de lettres ordinaires, probablement parce que les scribes éprouvaient de la difficulté à trouver la transcription tachygraphique de certains mots.

1. Cf. Léon Dorez, *La bibliothèque privée du pape Jules II* (Rev. des Bibliothèques, VI, 1896, p. 97-124).

Le texte vu par Bembo est désigné sous le titre de *De sideribus*, qui n'est pas commun. Les manuscrits donnent ordinairement au traité astronomique d'Hygin les titres : *poetica astronomica*, *de astronomia*, *de ratione spheræ*, *de ornatu celi sive de facie celi vel de ymaginibus celestibus*[1]. La suscription « Hygini de syderibus tractatus egregius incipit » n'a été signalée que dans un manuscrit perdu dont le souvenir se trouve aux marges d'un exemplaire de l'édition de Muncker. Or un titre, tracé d'une écriture de la Renaissance et presque effacé, du manuscrit de Milan laisse voir encore *Hyginus de sideribus*.

Enfin Bembo rapporte que son exemplaire contenait une partie seulement (*quaedam portio*) du traité, et le manuscrit de Milan en a conservé environ la moitié.

On peut donc, sans témérité, supposer que le manuscrit de Milan est celui qui avait excité l'enthousiasme de Bembo et que les savants cherchent en vain, depuis un siècle, dans la Bibliothèque du Vatican. En tout cas, il n'était pas superflu de signaler l'existence de ce manuscrit aux futurs éditeurs d'Hygin et aux paléographes qui s'intéressent aux notes tironiennes.

ÉMILE CHATELAIN.

---

1. Cf. C. Bursian, *Neue Jahrb. f. Philologie*, XCIII, 1866, p. 761, not.

LES ARCHIVES DU GOUVERNEMENT A LUXEMBOURG

I. — Travaux relatifs a ces Archives. Inventaires de MM. Würth-Paquet et van Werveke[1].

Les Archives du grand-duché de Luxembourg ne sont pas absolument ignorées en France, puisqu'elles ont été, en 1888, signalées à l'attention des érudits, par un rapport trop court, mais très clair, et, en somme, assez complet de M. Fr. Bonnardot[2]. Mais on peut dire que les publications auxquelles elles ont donné lieu et dont quelques-unes sont très importantes, sont à peine connues des historiens français, malgré tout l'intérêt que présente pour nous le passé d'un pays si voisin. C'est ainsi qu'en 1894, dans son *Manuel de diplomatique*, où se trouvent tant de précieuses indications, Arthur Giry n'a pas même cité le titre d'un travail de M. van Werveke, qui, publié dès 1890, constitue un véritable traité de diplomatique luxembourgeoise[3].

Les Archives de Luxembourg, qui sont aujourd'hui classées avec un soin remarquable et que j'ai pu récemment admirer de

1. Je dois tout d'abord remplir ici l'agréable devoir de remercier M. le conseiller Ruppert, secrétaire général archiviste du gouvernement grand-ducal, de l'accueil particulièrement courtois qu'il m'a ménagé lors de mon récent séjour à Luxembourg.

2. 1re partie : *Rapport sur une mission à Luxembourg et à Clervaux d'Ardenne. Les Archives de l'État de Luxembourg* (*comté, duché, grand-duché*); dans les *Archives des Missions*, 3e série, t. XIV (1888), p. 513-552; — 2e partie : *Rapport sur une mission à Luxembourg et ès pays adjacents*, ibid., 3e série, t. XV (1889), p. 371-441. — Réimprimé dans les *Publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg*, vol. XLI (1890), p. 308-366.

3. *Étude sur les chartes luxembourgeoises du moyen âge*, dans les *Publications de la section historique*, t. XLI (1890), 2e partie, p. 1. Il y faut surtout noter les chapitres III (rédaction et langue des chartes), IV (la chancellerie des comtes et ducs de Luxembourg), VI (la date : styles divers ; noms des mois, jours et fêtes), VII (le sceau), VIII (les signatures des témoins et des parties et les notes de chancellerie), IX (chartes fausses).

mes propres yeux, ne contiennent pas tous les documents relatifs à l'ancien duché[1]. Par suite des violences de la politique qui ont fait subir à ce noble petit pays de nombreuses transformations et l'ont soumis à des dominations diverses, il faut aller chercher une partie des témoins écrits de son passé, en Allemagne, en France[2] et surtout à Bruxelles. M. van Werveke, le savant historien luxembourgeois, a institué sur cette question une intéressante enquête à laquelle on peut et on doit se reporter en toute confiance[3], nul ne connaît mieux que lui ces sources dispersées.

Ce n'est que vers 1869, époque de leur transfèrement dans l'ancien *Refugium Sancti Maximini*, que les Archives du Gouvernement devinrent d'un accès facile, et c'est aussi de cette époque, ou à peu près, que datent les débuts de l'entreprise considérable due à la persévérance de feu Würth-Paquet, président de la Cour supérieure de justice. M. Nicolas van Werveke, auquel il faut toujours recourir, a exposé à diverses reprises l'œuvre de cet infatigable travailleur, qui a été son maître et son ami, et il l'a jugée, malgré son affection et son estime pour M. Würth-Paquet, avec une loyale indépendance qui honore grandement son caractère et atteste la haute idée qu'il se fait de la science historique.

M. Würth-Paquet est un précurseur; car on ne peut vraiment donner ce nom au P. Jean Bertholet, qui, dans son énorme ouvrage sur l'*Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et*

---

1. Les dépôts nationaux autres que les Archives d'État sont les suivants : archives de la ville (cf. Würth-Paquet et N. van Werveke, *Cartulaire ou recueil des documents politiques et administratifs de la ville de Luxembourg*, Luxembourg, 1881, in-8°) ; archives de la cathédrale et du diocèse ; archives de l'Institut historique (env. 10 000 pièces, entre autres les archives de Betzdorf, qui complètent le fonds de Reinach ; Bibliothèque de la ville, célèbre par ses deux mss. des lettres de Gui de Basoches et du *Dolopathos*.

2. Non seulement à la Bibliothèque nationale (Collection de Lorraine, fonds Joursanvault et d'Esnans), aux Archives nationales et aux Archives du ministère des Affaires étrangères, mais encore aux Archives historiques du ministère de la Guerre, comme vient de le prouver une fois de plus l'étude sur *Le Blocus de Luxembourg (1er août 1681-1er mai 1684)*, donnée par M. E. Wolff dans le *Programme* de l'Athénée grand-ducal *publié à la clôture de l'année scolaire 1902-1903* (Luxembourg, 1903, in-4°, p. 3-56). — Le fonds Joursanvault forme aujourd'hui les volumes 8615-8356 des Nouvelles acquisitions françaises. Le fonds d'Esnans est compris sous les nos 408-624 de la Collection Moreau.

3. *Étude* citée, p. 2 et suiv.

comté de Chiny[1], a publié, il est vrai, 568 documents, mais avec une inexpérience et une légèreté déplorables. Sans guide, sans appui, M. Würth-Paquet s'est engagé, avec un courage digne de tous les éloges, dans des dépouillements que le classement imparfait des archives rendirent, au début, extrêmement pénibles et fatalement incomplets. Si ses analyses ne sont pas toujours excellentes, il ne faut pas s'en prendre uniquement à une connaissance peut-être imparfaite de la diplomatique : il faut surtout songer qu'il a dû se contenter, en bien des cas, de cartulaires généralement médiocres qui l'aidaient à combler les vides laissés dans ses séries par l'absence ou l'ignorance forcée des pièces originales. L'expérience acquise au cours d'un travail opiniâtre, le progrès du classement des Archives de Luxembourg, l'intérêt témoigné à ce vaste labeur par les archivistes de Coblentz, de Liège et de Bruxelles, permirent dans la suite à M. Würth-Paquet de donner à ses recueils plus de richesse et d'exactitude. En tout état de cause, et en dépit de toutes les critiques qui peuvent lui être légitimement adressées, M. Würth-Paquet a été le premier à donner un fondement solide à l'histoire de son pays en explorant d'une manière directe et systématique les sources qu'il avait à sa disposition, et son nom doit être inscrit parmi ceux des plus grands travailleurs qui aient honoré l'érudition au siècle dernier.

Quant à son œuvre, insérée tout entière dans les *Publications de l'Institut de Luxembourg*, il suffit, pour juger de son étendue, de reproduire le résumé qu'en a dressé M. van Werveke :

Vol. 14. — Ermesinde, 1185-1247	283	pièces.
Vol. 15. — Henri V, 1247-1281	622	—
Vol. 16. — Henri VI, 1281-1288	139	—
Vol. 17. — Henri VII, 1288-1310	548	—
Vol. 18-22. — Jean l'Aveugle, 1310-1346	2167	—
Vol. 23. — Charles IV, 1346-1352	325	—
Vol. 24. — Wenceslas I, 1352-1383	980	—
Vol. 25. — Wenceslas II, 1383-1419	869	—
Vol. 26. — Sigismond, 1419-1437	395	—
Vol. 27. — Albert, 1437-1439	70	—
A reporter	6398	pièces.

1. Luxembourg, 1741-1743, 8 vol. in-4°.

Report.......	6398 pièces.	
Vol. 28. — Guillaume de Saxe et Élisabeth de Gœrlitz, 1439-1443	252	—
Vol. 29. — Philippe le Bon, 1443-1451..........	273	—
Vol. 30. — Ladislas, 1451-1457..................	235	—
Vol. 31 et 32. — Philippe le Bon, 1457-1467	451	—
Vol. 34. — Charles le Téméraire, 1476-1477.....	794	—
Vol. 35. — Marie et Maximilien, 1477-1482......	400	—
Vol. 36 et 37. — Philippe le Beau, 1482-1506....	1404	—
TOTAL.....	10207 pièces.	

M. Würth-Paquet a, en outre, publié l'inventaire de diverses collections importantes, dont les principales sont : les archives de Reinach, formées par la réunion des archives des principales familles luxembourgeoises : d'Autel, de Larochette (Fels), de Lellich, de Créange, Mohr de Wald, de Raville[1]; et les archives de Clervaux : seigneuries de Clervaux, Brandenbourg et Meysenbourg[2]. Les archives de Reinach (1221-1796 ; 4399 articles), qui renferment un certain nombre de documents lorrains, sont depuis 1873, grâce à M. le conseiller Ruppert, déposées aux Archives du Luxembourg; les tables de l'inventaire sont dues à M. van Werveke, qui y a introduit nombre d'importantes corrections[3]. Quant aux archives de Clervaux (1145-1793 ; 3456 articles), elles ont échappé à leur pays d'origine et ont été acquises par les Archives du district de Metz. M. van Werveke a été, dans leur dépouillement, le collaborateur de M. Würth-Paquet. Il est bon de noter, en passant, que ce fonds contient en outre 4000 documents lorrains qui n'ont pas été compris dans l'inventaire[4].

1. *Chartes de la famille de Reinach déposées aux Archives du grand-duché de Luxembourg*, dans les *Publications* citées (Luxembourg, 1877-1879, in 8°; 806 pages de texte, 171 pages de tables, 10 pages d'*Errata*).

2. *Archives de Clervaux* analysées et publiées par M.-F.-X. WÜRTH-PAQUET, président honoraire de la Cour supérieure de justice à Luxembourg, et N. VAN WERVEKE, professeur à l'Athénée de Luxembourg; dans les *Publications* citées (Luxembourg, 1883, in-8°, II-616 pages de texte et 91 pages de table).

3. Ces tables, comme celles des *Archives de Clervaux*, sont, grâce au soin avec lequel elles ont été dressées, extrêmement précieuses pour l'onomastique luxembourgeoise et lorraine.

4. Je dois cette indication à l'obligeance de M. le Dr Wolfram, archiviste de Metz.

M. Würth-Paquet a trouvé en son disciple et collaborateur M. van Werveke un continuateur digne de lui. Excellent paléographe, merveilleusement informé de tout ce qui touche, de près ou de loin, à l'histoire de son pays, M. van Werveke a publié une série importante d'études diverses où la critique la plus exacte s'allie à une intelligence historique des plus remarquables. J'en atteste sur le premier point, ceux qui connaissent son *Étude sur les chartes luxembourgeoises du moyen âge*, et, sur le second, les lecteurs de ses *Beiträge zur Geschichte des Luxemburger Landes* (Luxembourg, 1886-1887, in-8°, 258 pages). Voici une liste sommaire de ses principales publications diplomatiques :

Table chronologique des chartes et documents concernant la loi de Beaumont et conservés aux Archives de Luxembourg (*Publications*, XXXII, 1877, p. 140-175).

Urkendenbuch der Abtei Bonneweg (Bonnevoie) *bei Luxemburg* (Programme de l'Athénée R. G.-D. de Luxembourg, 1880, VII-46 pages). « C'est là le premier essai d'un cartulaire luxembourgeois... L'espace restreint m'a forcé de donner seulement les documents du XIIIe siècle. »

Ausgabenregister des Abtes Winand von Echternach. 1440-1448. (*Publications*, XXXV, 1882, p. 508-519).

Urbar der Grafschaft Luxemburg aus den Jahren 1306-1317, avec une carte de toutes les localités comprises dans les domaines des anciens souverains de Luxembourg (dans LAMPRECHT, *Deutsches Wirtschaftsleben*, et tirage à part, 68 pages).

Cartulaire du prieuré de Marienthal (1885 et 1891, 2 vol. in-8°, XXX-372 et 345 pages, avec 55 pages de table ; 601 articles compris entre les années 1232-1753). (*Publications*, XXXVIII et XXXIX). « C'est le premier cartulaire complet d'un de nos établissements religieux publié chez nous, ou, pour m'exprimer plus correctement, le premier recueil, imprimé chez nous, renfermant, en textes ou en analyses, tous les documents connus, que ce fussent des originaux, des copies volantes ou des extraits d'un cartulaire manuscrit..... Très nombreuses sont les chartes du XIIIe siècle écrites en cette langue romane qui paraît dans les documents écrits à peu près simultanément en France et dans le Luxembourg et prouve mieux que tous les raisonnements combien les rapports amicaux entre la France et notre pays étaient étendus et fréquents. »

Die Erwerbung des Luxemburger Landes durch Anton von Burgund, 1409-1415. La seconde partie contient les comptes des dépenses faites par Antoine de Bourgogne dans ses expéditions contre le Luxembourg. (*Programme de l'Athénée*, 1889, xx-47 pages).

Documents luxembourgeois à Paris concernant le gouvernement du duc Louis d'Orléans Ces documents avaient été réunis par M. le comte de Circourt. (*Publications*, t. XL, p. 53-148).

Choix des documents luxembourgeois inédits, tirés des Archives de l'État à Bruxelles. (Ibid., p. 149-252).

Notice sur le Conseil provincial de Luxembourg avant sa réorganisation par Charles-Quint (*c. 1200-1531*). Appendice contenant 77 documents des années 1469-1526.

Documents historiques acquis par la section historique de l'Institut, et documents donnés à la Section historique par M. Ad. Reiners. Analyses de 268 actes. (*Publications*, XL, p. 383-435).

Recueil de documents concernant l'atelier monétaire de Luxembourg. (*Publications*, XLII, p. 412-479).

Inventaire analytique des Archives du château d'Ansenbourg (1900, 2 vol. in-8°, xix-185 pages et 281 pages ; 1200 articles compris entre les années 1169-1796). (*Publications*, XLVII et XLVIII). — « On s'étonnera peut-être de trouver parmi les documents analysés ou reproduits beaucoup de pièces qui ne semblent avoir qu'un intérêt secondaire, parce qu'elles ne fournissent pas de détails importants ni pour l'histoire politique, ni pour celle de nos seigneuries, de nos villes ou de nos familles nobles, et ne concernent que la situation de nos classes moyennes, surtout des paysans. Je les ai insérés, parce qu'à mon avis on a négligé beaucoup trop longtemps tous ces documents qui nous fournissent les détails les plus précieux sur l'histoire intime de nos ancêtres, sur l'étendue des terres que le paysan possédait et cultivait, sur les rentes et corvées qu'il devait à son seigneur et dont nous ne pouvons saisir l'importance que quand nous savons sur quelle étendue de terre ces impôts étaient assis. Ces documents sont encore fort nombreux, même aux campagnes, et je veux, en admettant dans ce recueil ceux qui se trouvent aux archives d'Ansenbourg, attirer sur leur grande valeur et importance l'attention des amis de notre histoire nationale. »

Enfin M. van Werveke va prochainement publier l'inventaire des archives de Betzdorf conservées à l'Institut grand-ducal.

Je n'ai insisté sur l'œuvre entreprise par M. Würth-Paquet et continuée par M. van Werveke que pour donner une idée de la richesse des archives du grand-duché de Luxembourg et montrer que, guidé par ces deux infatigables travailleurs, l'érudit étranger peut s'y orienter sûrement et y faire d'intéressantes découvertes. Peût-être me permettra-t-on de prouver par un exemple qu'il ne serait pas inutile de les explorer pour éclaircir certains points de notre histoire nationale.

II. Les ascendants paternels de Jeanne d'Arc seraient-ils d'origine lorraine ?

Les discussions et même les querelles soulevées par la question de la nationalité de Jeanne d'Arc n'ont pas été vaines. Il semble bien prouvé, surtout après les recherches de MM. Longnon et Misset, que la Pucelle est née dans la partie française du village de Domremy[1] et que, d'autre part, le village de Vouthon-le-Bas, lieu de naissance de sa mère, était également et directement soumis à l'autorité royale[2].

Mais il est une autre question que l'on peut considérer comme toujours ouverte : celle de l'origine de ses ascendants paternels, sur laquelle on n'a produit jusqu'ici aucun document probant. Depuis 1612, sur l'affirmation de Charles du Lys, qui d'ailleurs a lui-même varié sur ce point[3], on répète que le père de Jeanne,

---

1. E. Misset, *Jeanne d'Arc champenoise*, Paris, 1895, in-8°. — Toute la polémique entre Lorrains et Champenois a été nettement résumée par Germain Lefèvre-Pontalis, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1895, p. 153-163. — Cf. Siméon Luce, *Jeanne d'Arc, son lieu natal et ses premières années, d'après des découvertes récentes*, dans *La France pendant la guerre de Cent ans* (Paris, 1890, in-12), p. 263 et suiv.

2. Misset, *op. cit*, p. 59.

3. *Traité sommaire tant du nom et des armes que de la naissance et parenté de la Pucelle d'Orléans* (éd. Vallet de Virville, Paris, 1856, p. 27 et 23 : « Cette Pucelle ... est originaire de France par ces ancestres, proveneus du village de Sefonds près de Montirandel en Champagne, où naquit Jacques d'Arc son père, de bonne, riche et ancienne famille dudit lieu, *comme il se void par plusieurs tiltres et contracts du*

Jacques d'Arc, était né à Ceffonds, village du département de la Haute-Marne (arrondissement de Vassy), qui dépendait alors de l'abbaye de Montiérender, et on ajoute, sans plus de preuves, que cette famille tirait son nom d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne, arrondissement de Chaumont).

Ces affirmations soulèvent de nombreuses difficultés. Tout d'abord, elles ne s'appuient, comme nous venons de le dire, sur aucun témoignage certain. Ensuite, il paraît prouvé que les habitants de Ceffonds « avaient été à l'origine et continuaient d'être, en plein xve siècle, la plupart du moins, des serfs de l'abbaye de Montiérender[1] ». Comment supposer qu'un serf de l'abbaye de Montiérender eût pu si facilement passer, vers le dernier tiers du xive siècle, de Ceffonds à Domremy? Passage, d'ailleurs, dont ne font mention ni le procès de réhabilitation ni les enquêtes instituées à diverses reprises sur la famille de Jeanne d'Arc. Il ne serait donc resté, dès le xve et le xvie siècle, aucune trace de ce changement de domicile, dû à une fuite ou à un affranchissement? C'est bien peu probable. On objectera que Montiérender est une des abbayes champenoises dont les archives ont été les plus maltraitées. Le fait est exact; mais aussi faut-il remarquer qu'elles ne l'ont été que postérieurement à l'époque où les recherches sur Jeanne d'Arc et sa famille ont été si actives et si passionnées.

Il n'y a en réalité, dans toute la famille de Jeanne d'Arc, qu'un personnage, son oncle maternel, Jean de Vouthon, dont l'établissement en Champagne semble bien certain. Et encore ne s'établit-il à Sermaize[2], vers 1415, qu'après le mariage de sa sœur Isabelle[3] avec Jacques d'Arc, le père de l'héroïne, qui était alors

---

pays qui se trouvent en la ville de Saint-Disier. » Nul n'a jamais pu montrer ces *tiltres et contracts ;* nul ne les a vus, pas même Charles du Lys, qui n'eût pas manqué d'en faire son profit. D'ailleurs, Ceffonds est indiqué pour la première fois, comme lieu de naissance de Jacques d'Arc, dans le bref mémoire d'Alfeston (1609), et comme S. Luce l'a fort bien observé, ce fut évidemment d'après ces renseignements communiqués par d'Alfeston que Charles du Lis, qui, dans l'opuscule intitulé : *De l'extraction et parenté de la Pucelle,* publié en 1610, avait fait naître Jacques d'Arc à Sermaize, se corrigea dans le *Traité sommaire*, imprimé en 1612, et substitua Ceffonds à Sermaize comme patrie du père de la Pucelle. S. Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy* (Paris, 1886, in-8°), p. xxxviii, note 8.

1. Luce, *J. d'A. à Domremy*, p. xxxix.

2. Haute-Marne, arr^t de Vitry-le-François.

3. Née à Vouthon-le-Bas (Meuse, arr^t de Commercy, canton de Gondrecourt).

lui-même déjà fixé à Domremy. Il ne s'agit plus d'un déplacement de la Marne vers la Meuse, mais de la Meuse vers la Marne.

Et de fait, le séjour de Jacques d'Arc à Ceffonds et son passage de Ceffonds à Domremy paraissent avoir inspiré des doutes sérieux à Siméon Luce, qui a consciencieusement cherché à en donner une raison plausible : « Nous avons retrouvé — dit-il — et publié divers extraits d'un registre de la Chambre des comptes de Bar où maître Simon de Montiérender figure de 1385 à 1387 comme procureur du duc de Bar dans le Bassigny champenois, c'est-à-dire dans la région même où se trouve le village de Domrémy ; il n'est pas impossible que Jacques d'Arc, originaire de Ceffonds et né selon toute apparence vers 1375, ait été attiré sur les bords de la Meuse par cet important fonctionnaire son compatriote, au service duquel il aurait été attaché dès sa jeunesse[1]. » Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse, comme S. Luce en convient de bonne grâce, et qui donne même une assez forte prise à la critique. Comment admettre, en effet, que Jacques d'Arc, s'il avait quitté Ceffonds et passé une partie de sa jeunesse dans un modeste emploi administratif, eût eu le temps de se constituer, dès avant 1423[2], une fortune foncière relativement aussi importante que le dit un peu plus loin — et avec juste raison, semble-t-il — le même historien[3] ? S. Luce, malgré sa prudence, a sans doute cédé, cette fois encore, au désir de relever la condition sociale de la famille de son héroïne.

S. Luce s'est aussi prononcé avec une certaine réserve sur l'origine du nom de la famille de Jeanne d'Arc : « La famille de Jeanne d'Arc — dit-il — *semble* avoir tiré son nom du village d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne), arrondissement de Chaumont[4] », et il a indiqué la faiblesse des témoignages invoqués à l'appui de cette assertion. La vérité paraît bien être que si l'on a pensé à Arc-en-Barrois, c'est uniquement à cause de sa proximité de Ceffonds. S. Luce l'a senti, et il a cru devoir ajouter quelques mots, qui n'ont rien de bien décisif, au sujet d'Arc-sur-Tille (Côte-d'Or)[5].

---

1. *J. d'A. à Domremy*, p. XLIII-XLIV.
2. Date où un acte le qualifie de « doyen » de Domremy. — *Ibid.*, p. L.
3. *Ibid.*, p. XLVIII et suiv.
4. *J. d'A. à Domremy*, p. XXXVII.
5. *Ibid.*, p. XLIII.

Cinq documents du xiv[e] siècle, que j'ai eu récemment l'occasion d'étudier et de copier aux Archives grand-ducales de Luxembourg[1], permettraient d'orienter les recherches d'un autre côté. Ces actes — je me hâte de le dire — ne fournissent pas la preuve, au sens strict du mot, de l'origine lorraine de la famille de Jeanne d'Arc; mais ils constitueraient en faveur de cette thèse une présomption qui mérite d'être prise en considération sérieuse.

Ce sont des actes de vente datés de 1315, 1316, 1332, 1345 et 1346. Ils contiennent les noms d'onze personnages portant le nom d'Arc qui paraissent tous appartenir à la même famille, et les noms des femmes de cinq d'entre eux[2]. Toutes les terres vendues par eux à divers acheteurs sont situées *au ban d'Arc*. Ce village d'Arc, qui a échappé jusqu'ici à toutes les recherches des historiens de Jeanne, est facile à identifier, grâce aux indications contenues dans quatre de ces documents. Dans le second, il est question des hoirs de Jacques de Bosserville, chevalier; dans le troisième, la vente est consentie à Gérard de Lenoncourt, chevalier[3]; dans le quatrième et le cinquième, l'acheteur est un certain Saulignon le « teulier » (probablement : le tuilier) de Lenoncourt[4]. De plus, il

1. Je dois remercier ici M. N. van Werveke, le savant historien luxembourgeois dont il est question plus haut, d'avoir attiré mon attention sur ces cinq documents.

2. L'une d'elles s'appelle *Hawls* ou *Hauvis* (lat. *Helwis*, *Helwidis*). Ce prénom, alors commun en Lorraine, est porté plus tard par une ou peut-être deux femmes de la famille d'Arc : *Hallowy* ou *Hellouy* Robert, femme de Parisot Lengres, petite-fille d'Aveline de Vouthon qui était elle-même tante maternelle de Jeanne d'Arc (Bouteiller et Braux, *Nouv. recherches sur la famille de Jeanne d'Arc*, p. 62); et *Helwide* ou *Hauvy* du Lys, fille de Pierre d'Arc, troisième frère de Jeanne, et femme d'Étienne Hordal (Bouteiller et Braux, *La famille de J. d'A.*, p. 104). Mais l'existence de cette dernière est révoquée en doute par Boucher de Molandon (*La famille de J. d'Arc*, Orléans, 1878, in-8°, p. 92; cf. cependant p. 105).

3. Thierry de Nancy, père de Gérard de Nancy, seigneur de Lenoncourt, avait déjà acquis, en 1305, les biens de Wautrin d'Amance sis à Arc-sur-Meurthe; il mourut en août ou septembre 1813. Cf. *Chartes de la famille de Reinach*, p. 15, n° 78. — Dans cette même collection, les actes relatifs à Gérard de Nancy-Lenoncourt sont assez nombreux (n°s 77, 119, 120, etc.), et vont de 1304 à 1348. Il semble n'avoir pris le titre de « seigneur de Lenoncourt » qu'à partir de 1331 (*ibid.*, p. 35, n° 213), et mourut avant le 10 octobre 1356. — C'est sans doute un de ses descendants directs, Jean de Lenoncourt, qui épousa Lise des Armoises, dans la famille de laquelle la fausse Jeanne d'Arc, la mystérieuse Claude, devait trouver un mari, Robert des Armoises (cf. *ibid.*, n°s 1225, 1226, 1404 et 1419).

4. Sur Saulignon ou Salingnon le teulier de Lenoncourt, cf. dans les Chartes de Reinach les n°s 331, 436, 454, 511 et 936. Il mourut entre les années 1356 et 1361. —

est dit dans le cinquième, qu'une des pièces de terre cédées est sise « entre les terres de Wairengeville et [celle de] Remyon d'Arc. » Toutes ces localités, Bosserville, Lenoncourt et Varangeville, qui dépendaient autrefois des châtellenie et bailliage de Nancy, sont sises aujourd'hui dans le canton de Saint-Nicolas-du-Port. Bosserville n'est même plus qu'un hameau d'un village qui porte le nom d'Art-sur-Meurthe, *Art*, selon la graphie moderne, mais qui est désigné, dans les chartes médiévales, sous les noms d'*Arcas*, *Arch*, *Arc*, *Archus super Mortam*, *Archus*[1].

On ne peut guère ne pas se souvenir, en lisant ces documents, de la visite que fit Jeanne d'Arc, en 1429, au duc de Lorraine et à Saint-Nicolas-du-Port. Pourquoi, si elle était aussi champenoise que certains l'affirment, aurait-elle déféré au désir de la voir exprimé par le duc ? Pourquoi serait-elle allée en pèlerinage à Saint-Nicolas-du-Port ? Cette visite et ce pèlerinage ont fort embarrassé les historiens. Pour ne parler que du pèlerinage, on a essayé de démontrer qu'elle s'était rendue non pas à Saint-Nicolas-du-Port, mais à Saint-Nicolas-de-Septfonds près Vaucouleurs[2]. Quicherat[3], Luce[4] et M. Wallon[5] ne sont point de cet avis. M. de Braux a essayé d'établir qu'elle avait fait un pieux voyage dans chacune des deux localités[6]. Mais ce dernier a publié lui-même un document qui fait disparaître toute incertitude. Dans l'enquête menée par le prévôt de Vaucouleurs sur la demande des Duchemin et Le Fournier en 1551, Jacob Robert, laboureur, demeurant à Burey-en-Vaulx, dépose que, « sont plus de trente ans, il a veu venir des pellerins à *Sainct-Nicolas en Lorraine* qui se disoient estre dudict Orléans et parens de ladicte Jehanne la Pucelle[7] ». Ce pèlerinage

---

Nos deux premiers actes (n[os] 137 et 142) sont passés au profit de Rolin de Nancy, clerc, qui vendit lui-même à Gérard de Nancy, en 1317, divers héritages, peut-être les mêmes qu'il avait achetés peu de temps auparavant (n° 145).

1. Henri Lepage, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe* (Paris, 1862, in-4°), p. 7, col. 1.

2. Dr Renard, dans les *Mém. de la Soc. arch. de l'Orléanais*, V (1862), p. 38.

3. *Procès*, t. II, p. 414, note 1, et p. 447.

4. *J. d'A. à Domremy*, p. CCV, notes 2 et 4.

5. *Jeanne d'Arc* (Paris, 1876, gr. in-8°), p. 41.

6. G. de Braux, *Jeanne d'Arc à Saint-Nicolas*, dans le *Journal de la Soc. d'archéologie lorraine*, 1889, p. 95.

7. E. de Bouteiller et G. de Braux, *Nouvelles recherches sur la famille de Jeanne d'Arc* (Paris, 1879, in-8°), p. 32-34 ; cf. p. 36.

des parents d'Orléans s'explique facilement : ils l'ont entrepris en souvenir de celui que Jeanne avait fait elle-même à Saint-Nicolas-du-Port. On pourrait supposer que des parents de Jeanne avaient été inhumés dans cette localité ou que, tout au moins, elle y était attirée par des traditions de famille.

Enfin, il est à remarquer que d'Arc-sur-Meurthe à Domremy la distance est environ moitié moindre que de ce dernier village à Ceffonds ou surtout à Arc-en-Barrois. Il eût donc été plus facile à la famille, qui avait pris le nom de son village d'origine, de se transporter d'Arc-sur-Meurthe à Domremy, que de passer de Ceffonds au même Domremy. Il faut noter aussi que nos cinq documents, compris dans un court espace de trente années, sont des actes de vente, et que la famille d'Arc semble ainsi céder peu à peu tous les biens fonciers qu'elle possédait dans cette région pour aller s'établir dans une autre région voisine où se trouvaient peut-être déjà quelques-uns de ses membres.

Je ne m'exagère nullement la valeur de ces hypothèses ; mais on comprendra que je ne pouvais rencontrer ces actes sans les signaler à l'attention des historiens et sans penser irrésistiblement à « la bonne Lorraine » de François Villon.

Léon Dorez.

I

19 décembre 1315.

Saichent tuit que Rechiers d'Arc et Jovenate sa fame ont recogneu de lour pleine voluntei qu'il ont vendui pour ealz et pour lour hoirs à tous jours maix en heretaige à Rolin de Nancy, clerc, fil Bernesson qui fut, à seiz hoirs ou à celui qui ceiz lettres averoit, deixe sept journalz de terre arable seans ou ban et ou finaige d'Arc, c'est assavoir quatre jours eiz longes woies après la terre Harman, es pes quatre jours, trois jours desoure lo chanversé (?), un jor desouz a demoure fontenne, quatre jours après la terre Lambelin de Nancey, à Chapellain, un jour après la terre Bellon fame lo Berbier, eiz asanges à Chapellain, un jour après la terre Colin lo maiour, et sus lo Chamenoil trois jours. Et est fais cilz vendaiges pour vint et trois livres de toulloiz, avec leiz costanges de ceste lettre vallans leiz douze toullois deixent boins

petis tournois ; dont li dit vendour se tienent pour bien paiei en deniers conteis et nombreis. Si ont promis li dit vendour par lour fois données corporelment en leu de sarment et sus l'obligacion de touz lour biens muebles et heretaiges presens et avenir par tout, qu'il pourteront bone werrentie et loial dou dit vendaige envers touz cealz qui à jour et à droit an vouroient venir et an feront joïr à touz iours maix pasiblement senz nul empachement. En tesmoingnaige de la queil choze sunt ceiz letres saiellées dou saiel mon signour lou duc de sa court de Nancey, sauf son droit et l'autrui. A la requeste deiz persones davant nomees cen fut fait lou vanredi d'avant Noiel, lan mil troiz cens et quinze, ou mois de decembre.

..Jehan ....[1] de Nancey.

(Au dos) : *Rolin clerc. — Reddatur. — Debet* (sic)[2].

II

21 décembre 1316.

Sachent tuit que Watrins d'Arc diz li Oie et Alisons sa fame ont recogneu de lour pleinne voluntei qu'il ont vendui pour ealz et pour lour hoirs à touz jours maiz en heretaige à Rolin de Nancey, clerc, à seiz hoirs ou à celui que ceiz lettres averoit, le quart dou grant prei que fut Bochart d'Arc, père la dicte Alison, li quelz preis siet en ban d'Arc, en leu com dist en Mabray, entre le prei Gerardin d'Arc et le prei lez hoirs monsignour Jaique de Boserville, chevalier que fut, et est faiz cilz vendaigez permei cinc resaulz de bleif de moiage et cinquante soulz de toulloiz avec lez costangez de ceste lettre ; dont li dit vendour se tiennent pour bien paiei en deniers conteiz et nombreiz. Si ont promis li dit vendour par lour foy donnée corporelment en leu de sarmen et sus l'obligacion de touz lour bienz mueblez et heretaigez presenz et avenir par tout qu'il pourteront bone warantie et loiaul dou dit vendaige et an feront joïr à touz jours maiz pasiblement sanz nul enpachement et sanz niant alleir encontre par ealz ne par autrui par nulle raison que soit. En tesmoingnaige de la quel choze sunt

1. Ici, deux mots que je n'ai pu lire.

2. Archives du gouvernement à Luxembourg. *Archives Mohr de Wald* (de Reinach), nº 137.

ceiz lettres saielleez dou saiel mon signour le duc de sa court de Nancey, sauf son droit et l'autrui. A la requeste dez diz vendours ceu fut fait le jour de feste saint Thomas l'apostre, l'ain mil troiz cenz et saize, ou moiz de decembre.

..Jehan .....[1] de Nancey.

(Au verso) : *Rolin le cleirc. Pour mons. Gerairt de Nancey, chevalier. Delibereit per Rolinum. — Debet* XX *d.* — R̸.[2].

III

5 février 1331 [1332].

Saichent tuit que Thovenins, fils l'Oie d'Airc qui fut, et Hawis, fame le dit Thovenin, ont recogneu de loir plainnes volunteis que il ont vandu pour aus et pour loir hoirs à tous iours maix en heritaige à mon signour Gerair de Lenoncourt, chivalier, et à sez hoirs en perpetuitei une fauciée de prei que il avoient seant ou ban d'Airc et partie avuec le dit mon signour Gerair, et siet outre Meur en Pucin. Et est fais cis vandaiges pour la some de sexante sols de petis tournois dou plus plus et dou moins moins, dont li dit vandour se tiennent pour bien solt et pour bien paiés tout a loir grei. Si ont prins li dit vandour par loir fois données corporelmant en leu de sairmant et sus l'obligation de tous loir biens meubles et héritaiges presens et avenir par tout que il pourteront bone warentie et loiaul dou dit vandaige contre tous qui à droit et à jour vourroient venir et an feront joïr à tous iours maix paisiblemant sans nul empachement et sans niant aleir encontre par aus ne par autrui pur nulle rason qui soit. En tesmoingnaige de la queil choze sunt cez letres saelées dou saeil mon signour le duc de sa court de Nancey, sauf son droit et l'autrui, à la requeste dez dis vandours ; que furent faites l'an de grace notre Signour mil trois cens trante et un, le mairdi après la Purification Notre Dame ou mois de favrier.

Stephanus de Nancey.

(Au verso :) Mons. Gerair ; de Thovenin fil l'Oye[3].

---

1. Je n'ai pu lire le mot que j'ai remplacé par des points.

2. Archives du gouvernement, à Luxembourg. *Archives Mohr de Wald* (de Reinach), nº 142.

3. Archives du Gouvernement, à Luxembourg. *Archives Mohr de Wald* (de Reinach), nº 207.

IV

13 avril 1345.

Saichent tuit que Marguerite, femme maistre Hue d'Airc qui fut, Jehans, filz lai dite Marguerite, et Beatrix, sai femme, ont dit et recogneu de lor pleinnes volunteis quil ont vendui et aiquitei ai Saulingnon le teulier de Limoncourt (*sic*) pour lui et pour ses hoirs ai tous jours maix en heritaige, une piesce de terre arable contenant entour seix journaulz, dou plus plus, dou moins moin ; la queile piesce de terre siet entre le ban de Limoncourt et le ban d'Airc, au dessai dou messain chamin par devers Lenoncourt, entre les hoirs Durand le doyen de Lenoncourt d'une part, et Crestiyen de Lenoncourt d'aultre part, parmei un toulloi c'unchescuns des dis jours doit chescun an ai saint Pierre d'Airc. Et est fais cis vendaiges et ceste aiquitance pour lai some de quinze soulz chescuns jours l'un permei l'aultre ; dont li dit vendour se tiennent pour bien paiieis tout ai lor greis. Le queil vendaige dessus dit Mongins et Huellons, anfant lai dite Marguerite, ont aggreei et aiquitei dou tout entierement sens jamaix oppozeir ne dire encontre par nulle meniere que soit. Si ont promis et promettent li dit vendour pour aulz et pour lor hoirs par lor fois sor ceu corporelment données en leu de serment de pourteir bone wairentie et loyaul dou dit vendaige au dit aichetour et ai ses hoirs contre tous et envers tous juques ai droit, sus l'obligation et par lai prize de tous lor biens mobles et heritaiges presens et advenir par tout ; especialment de lor maison et usuaires tous devant et deiiere lai dite maison seant ai Airc entre Cardillon qui fut d'une part et le Brulley par d'aultre au dessoure, pour panre, faire panre, vendre et despendre par le dit aichetant ou par ses hoirs, sens niant dire encontre, juques ai plainne satisfaction dou dit vendaige et de tous les damaiges que seroient venu et encourru au dit aichetant et ai ses hoirs pour raison de lai dite warentie nommie pour tel (?) ; dont cis qui ces presentes lettres averoit seroit creus par son simple serment sens aultres prueves traire. En tesmoingnaige de veritei, ai lai requeste des dis Marguerite, Jehan, Beatrix, vendour et venderesses, de Huellon et de Mongin, frères dessus nomeis, sont ces presentes lettres seellées dou seel dou tabellion mons. le duc de sa court de Nancey, sauf son droit et l'aultruy. Que furent faites l'an de

graice notre Signour mil trois cens quarante et cinc ans, le trezime jour dou maix d'avril.

¶[...] Jo. de Vezel[ize].

(Au dos :) *Salingnon le teulier de Lenoncourt*[1]. — *Debet* II *s.* VI *d.*

V

14 décembre 1345.

Saichent tuit que Jehans d'Airc li clers, filz maistre Hue d'Airc li fut, et Beatrix, femme le dit Jehan, ont cogneu et confessei de lor pleinnes volunteis sens force, qu'il ont vendui et aquitei, vendent et aquitent par ces presentes lettres, à Salingnon le teulier de Lenoncourt et à Sebille sa femme pour alz et pour lor hoirs à tous jours maix en heritaige, les heritaiges ci après escrips. C'est à savoir une piesce de terre seant ou ban d'Airc, ou leu com dit à la Bronte, après la terre Symoneil Dordor; encors une piesce de terre ou dit ban ou leu com dit en Chapellain, après le maire Gerairdin d'Airc ; encors une piesce de terre dairriers Touchierboix (?) ou dit ban, entre les terres de Wairengeville et Remyon d'Airc, permei telles droitures com les dites terres doient au signours. Et est fais li dis vendaiges entre alz pour la some de sexante soulz de bons petis tournois, aveuc les costenges de ces presentes lettres. De laquelle chouze et somme d'argent li dit vendour ont heu et receu plain paiement et entier des dis aichetours en boue monoie bien nombrée ; dont ils se tiennent pour bien soulz et pour bien paieis tout à lor grei. Si ont promis et prometent li dessus dit vendour pour alz et pour lor hoirs par lor fois sur ceu corporelment données en leu de serment et sus l'obligation de trestous lor aultres biens mobles et non mobles et heritaiges presens et advenir par tous les leus où on les pourroit savoir ne troveir à champs et à ville par tout que ils pourteront à tous jours maix bonne wairentie et loial dou dit vendaige az diz achetours et à lor hoirs contre tous et envers tous jusques à droit. Toutes exceptions et toutes renunciations cessans en cest faits et arriers mizes. En tesmoinguaige de veritei, à la requeste

1. Archives du Gouvernement, à Luxembourg. *Archives Mohr de Wald* (de Reinach), n° 326.

des dis vendours sont ces presentes lettres seellées dou seel dou tabellion mons. le duc de sa court de Nancey, sauf son droit et l'aultrui. Ceu fut fait l'an de graice notre Signour mil trois cens quairante et cinc ans, lendemain de feste saincte Lucie, ou moix de decembre.

¶... Jo. de Vezel[ize][1].

---

1. Archives du gouvernement, à Luxembourg. *Archives Mohr de Wald* (de Reinach), nº 336.

BIBLIOGRAPHIE

C. HOULBERT, docteur ès-sciences, membre de la Société entomologique de France, professeur de sciences naturelles au Lycée de Rennes. *Les Insectes ennemis des livres. Leurs mœurs — Moyens de les détruire* (Paris, 1903, in-8°, xv-269 pages, 5 figures dans le texte et 3 planches).

L'auteur s'associant entièrement, sauf sur deux points d'importance secondaire, aux « conclusions si claires et si nettement formulées » du rapport de M. Henry Martin que nous avons récemment publié (cf. *Revue*, n° d'oct.-déc. 1902, p. 505-512), nous n'avons que peu de chose à dire de son livre, qui d'ailleurs échappe à notre compétence. C'est un ouvrage, lui aussi, clair et nettement écrit, et qui renseignera admirablement les bibliothécaires et les bibliophiles sur les dangers que courent leurs collections. Par malheur, les remèdes indiqués sont souvent ou dangereux ou d'une application difficile, et on verra, en lisant M. Houlbert, que c'est, en plus d'un cas, un sport extrêmement pénible que de faire la chasse aux petites bêtes. Mais c'est quelque chose aussi que de bien connaître l'ennemi à combattre, et sur ce point le travail de M. Houlbert donnera toute satisfaction à ceux qui le consulteront. L. D.

Jean GAUTIER. — *Nos bibliothèques publiques. Leur situation légale. Avec appendice contenant les décrets, arrêtés et circulaires relatifs aux Bibliothèques publiques parus dans ces vingt dernières années* (Paris, Larose, 1902, in-8°, xvi-192 p.). [*Thèse de Droit de la Faculté de Poitiers.*]

La situation légale des bibliothèques n'avait jamais été étudiée ; c'était cependant une question d'une importance capitale et d'un très grand intérêt. Personne n'était plus à même que M. Gautier de traiter ce sujet, avec sa double compétence de juriste et de bibliothécaire (il est, en effet, à la Bibliothèque de la Faculté de Droit de Paris), et il s'est fort bien acquitté de sa tâche. J'aurais bien quelques réserves à faire, mais elles n'enlèvent rien à la valeur de cette thèse : différence d'appréciation, simplement.

I. — Le premier chapitre est consacré à la *Propriété des Bibliothèques publiques*. M. G. passe d'abord en revue (p. 5-16) les bibliothèques publiques appartenant à l'État, Bibl. nat., de l'Arsenal, Mazarine, Ste-Geneviève, du Muséum d'histoire naturelle, des châteaux de Pau et de Fontainebleau, Bibl. d'Alger, et bibliothèques des Universités, et en fait un historique sommaire, en renvoyant, avec raison, aux ouvrages spéciaux consacrés à chaque bibliothèque. Il examine (p. 16-20), en ce qui concerne les bibliothèques universitaires, si la personnalité civile accordée aux Universités en 1897 n'a pas fait devenir les bibliothèques propriété des Universités, et, il répond négativement. Dans une seconde section, M. G. a rangé les bibliothèques appartenant *pour une partie seulement* à l'État, c'est-à-dire les bibl. communales. Comme pour la première section, il fait l'histoire de ces bibliothèques, qui remontent presque toutes à la fin du XVIIIe siècle[1] (p. 21-31); et il signale les dilapidations qui s'y produisirent avant 1830; puis il étudie (p. 31-42) les fonds qui les composent (ancien fonds, livres achetés par la ville, dons particuliers, dons de l'État). Les livres provenant de l'ancien fonds, c'est-à-dire des dépôts littéraires, propriété de la nation, sont indiscutablement propriété de l'État, comme les livres achetés par la ville sont propriété de la commune. Je suis moins convaincu en ce qui concerne les dons des particuliers. De même que M. G. distingue fort justement les livres *donnés* par l'État, et ceux qui sont *concédés*, je ne serais pas éloigné de séparer les dons des particuliers en deux catégories : les livres *donnés à la bibliothèque de la ville*, et ceux qui sont donnés à la bibliothèque de la ville en tant qu'elle est du domaine public, qu'elle appartient à l'État.

II. — Avec le chapitre II, nous entrons dans le sujet *juridique* de la thèse : *De la domanialité*, une des questions de droit les plus discutées. M. G. est partisan de la théorie qui fait des biens affectés à *l'usage* public les dépendances du domaine public, et par conséquent fait rentrer dans cette catégorie les bibliothèques publiques[2]. Et, en effet, « une bibliothèque... doit être rangée dans le domaine public au même titre que les voies de chemin de fer, par exemple. » C'est, du reste, le principe admis par la jurisprudence, puisque depuis le premier arrêt en date du 3 janvier 1846 (affaire de l'autographe de Molière revendiqué par la Bibliothèque nationale), M. G. n'a trouvé qu'un jugement de Lyon[3], défavorable,

---

1. Un *lapsus calami* a fait dire à M. G. : *au commencement du* XIXe *siècle* (p. 21).

2. M. G. donne en note (p. 78) l'indication des auteurs favorables, et celle des auteurs défavorables à cette théorie

3. Dans l'affaire des miniatures de Mâcon. Il fut d'ailleurs annulé par un arrêt de la Cour d'appel du 10 juillet 1894 que confirma un arrêt de la Cour de cassation du 17 juin 1896.

du 21 janvier 1893. M. Gautier rappelle à l'appui de sa thèse (p. 84-93) l'affaire Chavin de Malan (1859), du décret de Gratien (1874), des miniatures de Mâcon (1890), du baron de Verna (1895). Après une étude approfondie de la loi du 30 mars 1887 (p. 93-109) sur la conservation des monuments historiques[1] et la revendication des livres des bibliothèques par application de l'article C. civ. 2280 (M. G. conclut à la négative), nous arrivons à la partie de la thèse qui nous intéresse plus particulièrement : *les Droits de l'État et des communes sur les collections des bibliothèques.*

III. — Le premier droit, c'est celui de conservation, et en même temps la réglementation, *aussi large que possible*, de l'usage des collections. La communication d'un ms. n'entraîne pas, *ipso facto*, l'autorisation de publier *intégralement* ce ms. : il faut l'autorisation du ministre. S'il s'agit de fragments de ce ms., ou d'un document quelconque qui y soit contenu, cette autorisation n'est pas nécessaire, quoi que semble en penser M. Gautier. Nos archives et nos bibliothèques devraient employer leur personnel à classer les demandes, si pour chaque document il fallait s'adresser à l'administration. — Donc, la publication [*intégrale*] des mss. est réglementée par le décret du 28 février 1809 déclarant tous les manuscrits des archives et bibliothèques *propriété de l'État. Le texte est précis et formel*. On a voulu lui faire dire ce qu'il n'a pas dit, à savoir qu'il s'agit seulement des mss. concernant le service, et l'on se base sur la fameuse affaire des papiers de Saint-Simon. M. Gautier a très justement répondu (p. 120-123) que là, les droits de l'État n'étaient pas en jeu : qu'il s'agissait de mss. *déposés*, par mesure de police — dans les archives, — et que les droits des possesseurs n'en subsistaient pas moins. Il aurait été curieux de signaler à la suite (et je regrette que M. G. ne l'ait pas fait) que cette théorie, *de stricte justice*, ne vaut rien pour les imprimés, si l'on en croit le procès Bégis contre la Bibliothèque nationale[2]. — La valeur du décret du 20 février 1809 a été reconnue par un jugement remarquable de M. le président Monnier rendu, à la 11e Chambre du Tribunal correctionnel de la Seine, le 17 décembre 1900[3].

L'autorisation donnée par l'État de publier un ms. n'accorderait, selon mon excellent confrère, aucune sanction en cas de contrefaçon. Cette opinion me semble bien hasardée. L'État donne l'autorisation à M. X. de publier un ms. de la Bibliothèque nationale par exemple. M. X. y joint des notes, un appareil critique, l'*édite* en un mot. Un éditeur, M. Z., juge inutile de demander l'autorisation de l'État, et pour jouer un tour à M. X.,

---

1. M. G. a étudié un procès relatif au mausolée de Philippe Pot (p. 80-2).

2. *L'Enfer de la Bibliothèque nationale*. Revendication par M. Alfred Bégis de livres saisis à son domicile et déposés à la Bibliothèque impériale en 1866. Débats judiciaires. — Paris, imprimé pour les amis des livres, libr. Carteret, 1899, in-8°, 179 p.

3. Cf. *Revue des Bibliothèques*, 1900, p. 421.

publie le même ms. M. X. n'a pas le droit de le poursuivre, ni l'État non plus! Cette manière de voir encouragerait singulièrement les mauvais procédés de certains éditeurs qui, sûrs de l'impunité, ne se feraient pas faute de copier, *sans autorisation*, les documents publiés par un auteur avec l'autorisation de l'Etat, et d'en tirer profit aux dépens de l'auteur — et de l'État. Comme l'avouait naïvement un avocat dans un procès récent, les conservateurs des dépôts d'archives et de bibliothèques seraient chargés de conserver leurs trésors... pour les éditeurs, et un particulier qui publierait *avec autorisation* des mss. de nos bibliothèques publiques s'exposerait par ce fait à être outrageusement pillé sans recours possible de sa part? Ceci me semble absolument inadmissible, et quoique l'application des art. 425 et 427 du Code pénal paraisse « *bien sévère* » (sic) à M. G. (p. 126), elle nous paraît *complètement justifiée* dans le cas présent.

M. Gautier étudie ensuite les droits particuliers de l'État sur les collections communales, la nomination des bibliothécaires municipaux, qui, depuis le décret du 1er juillet 1897, doivent être choisis, *pour les bibliothèques classées*, parmi des professionnels ayant subi des examens spéciaux, puis la question de désaffectation par mesure de sécurité des bibliothèques communales (M. G. aurait pu citer les exemples d'Apt et de Montluçon).

La thèse de M. G. se termine par la publication des « Décrets, Arrêtés et Circulaires concernant les bibliothèques publiques parus depuis 1884 », date à laquelle s'arrête le Recueil de M. Ulysse Robert.

IV. — En résumé, M. Gautier nous a donné un excellent travail, d'autant plus méritoire qu'il n'avait jamais été tenté. On aimerait à y trouver sur certaines questions une doctrine *nette, moins flottante*, mais n'oublions pas que la jurisprudence est chose essentiellement flottante, et sachons gré à notre confrère d'avoir porté dans la mesure du possible la clarté sur beaucoup de points obscurs et controversés. Il a su donner quelque intérêt à un sujet aride, et il l'a traité très bien. Puisse cette étude, qui fait grand honneur à son auteur, appeler l'attention sur nos Bibliothèques publiques!

Félix CHAMBON.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* du Dr O. Hartwig, les articles suivants :

N° de juillet 1903 : G. A. CRÜWELL, *L'imprimerie de la Réforme dans la Basse-Autriche ;* — O. HARTWIG, *Marie Pellechet,* additions ; — Otto KLEE, *Encore un mot sur « les Clercs »* (à propos de l'article de M. HEIDENHEIMER, sur « Pierre Schöffer le Clerc » paru dans le *Centralblatt* de 1902, p. 451 et suiv.) ; — FALK, *Additions et corrections à Pellechet, Hain et autres ;* — F. FALK, *Varia. Manuscrits, livres et origines de l'art typographique* (en particulier sur quelques mss. de la Bibliothèque nationale de Paris qui proviennent d'Allemagne) ; — O. VON SCHLEINITZ, *Le Bluebook du Musée Britannique.* — Comptes rendus des ouvrages suivants : Leo BAER, *Die illustrierten Historienbücher des 15. Jahrhunderts. Ein Beitrag zur Geschichte des Formschnittes* (Strasbourg, 1903, petit in-fol.) [W. L. SCHREIBER] ; — Hans LEONHARD, *Samuel Selfisch, ein deutscher Buchhändler am Ausgange des XVI. Jahrhunderts* (Leipzig, 1902) [O. FROEHDE] ; etc.

N° d'août 1903 : J. HALLER, *Paléographie* (examen des publications suivantes : *Palaeografisk Atlas,* Copenhague, 1903 ; *Monumenta palaeographica* d'A. Chroust, Munich, 1899-1902, livraisons I-IX ; *Lateinische Paläographie* de Fr. Steffens, Fribourg en Suisse, 1903) ; — P. E. RICHTER, *Cruselius-Cuselius-Kuselius-Küsel-Küselen-Küselius-Kusel-Küssel* [auteur de l'*Iter Germanicum, Italicum, Cretense et Siculum* publié pour la première fois à Iéna en 1602] ; — Bruno ALBERS, *Deux catalogues inédits du XIe et du XIIIe siècle ;* — Eb. NESTLE, *Titres qui induisent en erreur ;* — G. KOHLFELD, *Quelques exemples de doubles impressions incunables ;* — Gottfried ZEDLER, *Différend de Pierre Schöffer et de ses fils avec le roi de France* [Louis XI]. — Comptes rendus des ouvrages suivants : *Codices Urbinates latini,* t. I ; *Codices Vaticani latini,* t. I [Wilh. WEINBERGER] ; — G. K. FORTESCUE, *Subject index of the modern works added to the library of the British Museum in the years 1881-1900,* vol. 1, A-E [A. GRAESEL] ; etc.

CATALOGUES. — La librairie Joseph Baer et Cie, de Francfort-sur-le-Mein, vient de publier les 1re et 3e parties du catalogue de la bibliothèque d'Eugène MÜNTZ : *Bibliothek Eugen Muentz. Hervorragende Sammlung von Werken zur Geschichte und Theorie der Kunst.* I. Teil. *Schriften von Eugen Muentz.*

Werke allgemeinen Inhalts aus dem Gebiete der Kunstgeschichte. Handbücher. — Zeitschriften. Kunstgewerbe. — Aesthetik. Gallerie werke. Kataloge (90 pages in-8°, 1842 n°ˢ; en tête, courtes notices sur E. Müntz et sur sa bibliothèque, qui comprenait environ 25000 volumes, et portrait d'Eugène Müntz en habit académique). — III. Teil. *Die Kunst der Renaissance in Italien*, 1420-1600, *Kunststätten. — Künstlerbiographieen, enthaltend nahezu vollständige Sammlungen von Schriften über Lionardo da Vinci, Michelangelo, Rafael* (165 pages in-8°, 3395 n°ˢ; en tête, portrait d'Eugène Müntz, d'après Maurice Heymann). — Nous signalerons les catalogues subséquents de cette importante collection au fur et à mesure de leur publication.

BELGIQUE

Le *Catalogus codicum astrologorum graecorum* compte un volume de plus : VI. *Codices Vindobonenses* descripsit Guilelmus KROLL (Bruxelles, 1903, in-8°, 122 pages). Il comprend la description de 14 mss. de Vienne et de 3 autres mss., dont deux appartiennent à la bibliothèque de l'Université de Cracovie et le troisième à la collection du prince Dietrichstein à Nikolsburg. L'éditeur, suivant l'excellente méthode adoptée dès le principe pour la rédaction de ce recueil, a fait suivre l'inventaire proprement dit d'extraits importants pour l'histoire et l'astrologie. — Le tome V, qui comprend les mss. de Rome (*pars prior*) et qui est dû à la collaboration de MM. BOLL et CUMONT, paraîtra prochainement.

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Bulletin du Bibliophile*, les articles suivants :

N° de juin 1903 : E. LABADIE, *Nouveau supplément à la Bibliographie des Mazarinades* (suite dans les n°ˢ de juillet et d'août) ; — F. LACHÈVRE, *Une petite découverte bibliographique : les Poésies de Desbarreaux* (suite dans les n°ˢ de juillet et d'août); — Gustave MACON, *Second supplément au Santoliana* (fin); — F. MEUNIÉ, *Bibliographie de quelques Almanachs illustrés des* XVIIIᵉ *et* XIXᵉ *siècles* (suite dans le n° de juillet; 1810-1815); — Georges VICAIRE, *Prosper Mérimée a-t-il été vaudevilliste?* — Comptes rendus des ouvrages suivants de Paul HEITZ, *Les filigranes des papiers contenus dans les Archives de la ville de Strasbourg* (Strasbourg, 1902, in-4°), et *Les filigranes des papiers contenus dans les incunables strasbourgeois de la Bibliothèque impériale de Strasbourg* (Strasbourg, 1903, in-4°) [G. V.]; etc.

N° de juillet 1903 : René GIARD et Henri LEMAITRE, *Les origines de l'imprimerie à Valenciennes. Jehan de Liège* (avec un facsim.) ; etc.

N° d'août 1903 : Baron Roger PORTALIS, *Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre* (1659-1721) ; — Louis MORIN, *Les Collet imprimeurs, libraires, relieurs et cartonniers à Troyes et à Paris ; — Les falsifications bolognaises.* —

Annonce de la mort de M. Alexandre-Louis PILLON, bibliothécaire de la ville de Saint-Lô, décédé le 11 juillet dernier; etc.

— Le *Bibliographe moderne* (n° de janvier-avril 1903) contient les études suivantes : H. F. DELABORDE, *Le plus ancien inventaire des registres du Trésor des Chartes et les registres de chancellerie*; — F. GERBAUX, *La papeterie de Buges en 1794*; — L. LECESTRE, *Table alphabétique de la « Chronologie militaire » de Pinard*; — Ch. ENSCHEDÉ, *Le premier ouvrage imprimé de Gutenberg d'après Otto Hupp*; etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — On vient de distribuer aux abonnés de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* la *Table des tomes XLI-LX* (*1880-1899*), *suivie des Tables générales sommaires des tomes I-LX, savoir : II. Table alphabétique des articles par noms d'auteurs; III. Table chronologique des documents; IV. Table des fac-similés, dessins et plans*, par A. DIEUDONNÉ (Paris, 1903, in-8°, 318 pages).

— Dans la dernière livraison de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (janvier-avril 1903), on trouvera un intéressant article nécrologique de M. GUILHIERMOZ sur J. Couraye du Parc. L'auteur complète la bibliographie qui a été donnée dans la présente *Revue*. En 1891, J. Couraye du Parc avait publié, dans les *Études romanes* dédiées à Gaston Paris, des versions bas-normandes de cinq chansons populaires; en 1897, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie d'Avranches*, des extraits du livre de raison d'un bourgeois de Granville au XVIIIe siècle; en 1898, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, un placard d'indulgences de 1555; en 1899, dans *La Normandie illustrée et pittoresque*, des notices sur le château de Gratot, les églises de Blainville et de Champeaux; et enfin, en 1895, dans les *Mélanges Julien Havet*, des recherches sur la chanson de geste de *Jean de Lanson*. Ajoutons que sa famille a offert à la Bibliothèque nationale un gros registre de tabellionage de Villers-Bocage (Calvados), recueilli par lui et renfermant une importante série d'actes du XVe siècle.

— M. Georges DE MANTEYER vient de publier, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome* (t. XXIII, p. 231-272), une importante bibliographie des travaux du regretté Eugène Müntz. Cette bibliographie, qui compte 448 articles et un certain nombre d'indications supplémentaires, met en pleine lumière l'activité scientifique du savant historien. Elle est précédée d'une intéressante notice nécrologique due à M. Camille ENLART. Il en a été fait un tirage à part de 150 exemplaires (Rome, 1903, in-8°, 44 pages).

— La Société des collectionneurs d'ex-libris met en souscription, au prix de 15 francs, un *Catalogue des graveurs d'ex-libris français et étrangers*, rédigé par feu M. Th. DEVAULX, avec la collaboration de plusieurs membres de la Société et terminé par M. Loys DELTEIL (librairie Leclerc, rue Saint-Honoré).

ITALIE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans la *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* du Dr Biagi, les articles suivants :

Vol. XIV, nos 5-6 (mai-juin 1903) : Alessandro D'ANCONA e Giuseppe FUMAGALLI, *Proposta di una biobibliografia italiana ; relazione presentata al Congresso storico internazionale di Roma nella seduta del 4 aprile 1903 ;* — Dr Giulio COGGIOLA, *Proposta di reintegrazione nella sede naturale dei fondi Farnesiani degli Archivi di Napoli e di Parma ;* — Guido BIAGI, *Lettere inedite del Dr H. Holland a Ugo Foscolo ;* — Ettore GELBRA, *Angelo Brofferio, contributo bibliografico ;* — *Bernardino Peyron* (nécrologie); — Compte rendu du livre d'Oscar HECKER, *Boccaccio-Funde* (Braunschweig, 1902, gr. in-8°) [E. R.] ; etc.

— On remarque, dans la *Bibliofilia* de Leo S. OLSCHKI, les études suivantes :

Vol. V. Juin-juillet 1903 : Hugues VAGANAY, *Amadis en français. Essai de bibliographie* (avec 12 facsim.); — Giuseppe FUMAGALLI. *Di Demetrio Canevari medico e bibliofilo genovese e delle preziose legature che si dicono a lui appartenute* (suite : V. *Le opere a stampa e i manoscritti di D. Canevari. Giudizio sul loro valore ;* VI. *Il testamento di Demetrio e il « Sussidio Canevari »* ; avec 2 facsim.) ; — M. FALOCI-PULIGNANI, *L'arte tipografica in Foligno nel XVI secolo* (suite ; avec 21 facsim.) ; — Peinture d'un Missel à l'usage de l'église de Lyon, du XVe siècle (planche hors texte) ; — Annonce de la prochaine publication par le prof. AGNELLI, bibliothécaire de la ville de Ferrare, des fragments autographes de l'*Orlando furioso* conservés dans les collections municipales ; — Notice nécrologique et bibliographique sur Bernardino PEYRON, par Carlo FRATI (portrait et facsim.) ; — *Monumenta typographica* (nos 49-95 ; avec 8 facsim.) ; etc.

PAYS-BAS

L'ART TYPOGRAPHIQUE DANS LES PAYS-BAS (1500-1540). — Nous sommes heureux d'annoncer la publication de la quatrième livraison du beau recueil de M. Wouter NIJHOFF. Elle contient des facsimilés d'ouvrages sortis des presses de Willem Vorsteman, de Michel Hillen van Hoochstraten, d'Adriaan Van Bergen, de Hendrik Peetersen van Middelburch, de Christophe de Ruremonde et de Martinus de Keizer, qui tous les six exerçaient à Anvers ; de Thomas van Der Noot (Bruxelles) ; des frères de la maison de Saint-Grégoire et de Gérard van Den Hatard (Bois-le-Duc) ; de Hubertus de Croock (Bruges), et de Thierry Martens d'Alost (Louvain).

Le Propriétaire-Gérant : Ve E. BOUILLON.

Imp. FR. SIMON, Rennes (1569-03).

Le parler de Buividze. Essai de description d'un dialecte lituanien oriental, par R. GAUTHIOT. Un volume gr. in-8. — Prix .... 5 fr.

Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion, par B. HAUSSOULLIER. Un volume grand in-8. — Prix .... 13 fr.

Études sur les sources principales des Mémorables de Xénophon, par A. CHAVANON. Un vol. gr. in-8. — Prix.... 5 fr.

Le Cautionnement dans l'ancien droit grec, par T. W. BEASLEY. Un volume gr. in-8. — Prix .... 3 fr. 50

Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées et les Institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge, par G. DUPONT-FERRIER. Un fort volume gr. in-8, avec 2 cartes. (*Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Gobert.*) — Prix .... 30 fr.

Dictionnaire Savoyard publié sous les auspices de la société florimontane, par A. CONSTANTIN et J. DESORMAUX. Un fort grand in-8°. Accompagné d'une carte des localités citées. (Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie) et d'une bibliographie des textes patois et des travaux concernant les parlers savoyards. — Prix .... 10 fr.

Choix de proverbes et dictons patois de Damas (près de Bompaire (Vosges)), par N. HAILLANT et A. VIRTEL, précédé d'un avant-propos de M. E. E. Fleuriel. Brochure in-8.— Prix. 1 fr. 50

Essai sur un patois vosgien (5e section). Supplément au Dictionnaire phonétique et etymologique, par N. HAILLANT, in-8. — Prix .... 0 fr. 75

Sobriquets, prénoms et noms de famille patois d'un village vosgien (Uriménil, près Épinal), par LE MÊME. Brochure gr. in-8. — Prix .... 0 fr. 50

Études sur le Théâtre français du XIVe et du XVe siècle. La Comédie sans titre, publiée pour la première fois d'après le ms. 8163 de la Bibliothèque nationale et les miracles de Notre-Dame par personnages, par E. ROY. Un fort volume in-8. — Prix .... 10 fr.

Études sur le Théâtre français au XIVe siècle. Le jour du jugement. Mystère sur le grand Schisme, publié pour la première fois d'après le ms. 579 de la Bibliothèque de Besançon et les mystères sainte Geneviève, par LE MÊME. Un vol. in-8. — Prix .... 6 fr.

Le Roman de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire. Deuxième édition entièrement refondue, par P. MEYER, membre de l'Institut. Tome I, contenant le texte et le vocabulaire. Un volume petit in-8. — Prix, broché. 9 fr.

Études sur la civilisation française, par A. MARIGNAN. Tomes I et II : La Société mérovingienne — le culte des saints sous les Mérovingiens. Deux volumes grand in-8. — Prix .... 20 fr.

Histoire de la Sculpture en Languedoc, du XIIe et du XIIIe siècle, par LE MÊME. Un volume gr. in-8. — Prix .... 5 fr.

Essais de Philologie française, par A. THOMAS, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études. Un volume in-8°. — Prix .... 7 fr

Petite Grammaire bretonne, avec des notions sur l'histoire de la langue et sur la versification. par E. ERNAULT. Un volume in-16 cartonné. — Prix........... 1 fr.

Dictionnaire de l'ancienne langue française (IX[e] au XV[e] siècle), par F. GODEFROY. Tome X et dernier. — Prix.................... 55 fr.

Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Études, *Section des Sciences historiques et philologiques.* Année 1903. CONTENU : Calendrier — Documents — Rapports. — C. CLERMONT-GANNEAU, où était l'embouchure du Jourdain à l'epoque de Josué. — A. MEILLET, Auguste Carrière. Un volume in-8°. — Prix............................ 2 fr.

Mémoires de la Société de Linguistique de Paris

Tome XI, complet. — Prix.................................... 36 fr.

Table analytique des dix premiers volumes rédigée par E. ERNAULT. Un volume gr. in-8. — Prix.. 18 fr.

Les vieux chants populaires scandinaves, étude de littérature comparée, par L. PINEAU, Docteur ès lettres. Tomes I et II. Deux volumes grand in-8. — Prix.. 25 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Montyon).

Etudes sur l'Espagne, par A. MOREL-FATIO. Deux volumes in-8. Prix.............................. 10 fr.

On s'abonne à la même librairie aux publications périodiques suivantes :

Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, fondé par MM. P. MEYER et G. PARIS, membres de l'Institut. Publié par M. P. MEYER, membre de l'Institut. — Prix d'abonnement annuel :

Paris .... 20 fr.

Departements et Union postale............................... 22 fr.

Revue celtique, Fondée par M. H. GAIDOZ. Publiée sous la direction de M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, membre de l'Institut, avec le concours de MM. J. LOTH, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, et E. ERNAULT, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. — Prix d'abonnement annuel : Paris....... 20 fr.

Départements et Union postale............................... 22 fr.

Revue de Philologie française et de littérature. Recueil trimestriel, publié par L. CLÉDAT, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon. — Prix d'abonnement annuel :

Paris.. 15 fr.

Departements et Union postale............................... 16 fr.

Le Moyen Age. Bulletin d'histoire et de philologie, paraissant tous les deux mois. Direction : MM. A. MARIGNAN, M. PROU et M. WILMOTTE. Prix d'abonnement annuel. — Paris........ 15 fr.

Departements et Union postale............................... 17 fr.

Recueil *de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes,* pour servir de bulletin à la Mission française du Caire, sous la direction de M. G. MASPERO, membre de l'Institut. —

Prix d'abonnement au volume complet : Paris .... 30 fr.

Departements et Union postale............................... 32 fr.

Le Tome XXVI est en cours d'impression.
Index des seize premiers volumes de la Collection........................ 1 fr.

Imprimerie polyglotte FR. SIMON, Rennes.

PUBLICATION MENSUELLE

13e ANNÉE. Nos 9-10. SEPTEMBRE OCTOBRE 1903

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

SOMMAIRE

PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

—

1903

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 17 fr.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en un **mandat-poste** *ou* **chèque** *au nom de Me Ve E. BOUILLON*

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

NOTES

SUR QUELQUES INCUNABLES FRANÇAIS

CONSERVÉS

A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ D'UPSALA

I

Un « Mirouer de l'ame », imprimé par Frommolt à Vienne.

Dans la célèbre collection d'incunables que possède la Bibliothèque de l'Université d'Upsala, se trouve un volume, catalogué 33 : 204, qui contient le *Speculum sapientiæ seu Apologeticus* par *Cyrillus* (Hain 5906 (1), Proctor 8735). Une page de ce livre intéressant a été reproduite dans la *Revue des Bibliothèques* (t. VI, 1896, planche ix), par M[lle] Pellechet, dans une étude sur *Quelques alphabets d'imprimeurs au* xv[e] *siècle. Cologne, Trèves, Metz, Vienne*[1]. M. R. Proctor en a donné la description dans le numéro 2 de ses *Tracts on early printing. A note on Eberhard Frommolt, of Basel, printer* (London, 1895). Dans ce travail, M. Proctor montre clairement le rapport intime qui existe entre les caractères de l'imprimeur Johann Solidi à Vienne et ceux de Eberhard Frommolt qu'on avait cru jusque-là imprimeur à Bâle[2]. Des savantes recherches de M. Proctor, il résulte que Frommolt, qui était probablement un des ouvriers de Solidi, a succédé à celui-ci à Vienne, en 1479, et qu'il y a imprimé au moins quatre livres dont deux datés : *Turrecremata : Quæstiones evangeliorum*, 24 juillet 1481, et *Oldradus de Ponte de Laude : Consilia*, 19 novembre 1481. Les deux autres non datés sont les

1. P. 129-138.
2. Burger, *Monum. typogr.*, pl. 7.

numéros 12 et 13 de la liste de M. Proctor, à savoir la *Margarita legum* et le *Speculum sapientiæ*, déjà mentionné. Mlle Pellechet cite encore (p. 136) quelques impressions des caractères Solidi-Frommolt dont un ou deux rentrent peut-être dans la catégorie du type B de M. Proctor, c'est-à-dire les caractères de Frommolt. Nous ne sommes pas à même d'en juger, n'ayant pas à notre disposition des exemplaires de ces incunables ; car, si M. Proctor se plaint de la rareté des incunables français dans les bibliothèques anglaises, il en est de même et à un bien plus haut degré pour les bibliothèques suédoises. Toutefois, nous sommes heureux de pouvoir ajouter à la liste des ouvrages imprimés par Frommolt à Vienne un incunable qui, rien que par le fait d'être imprimé en français, confirme en partie l'opinion de M. Proctor et assigne à Frommolt pour centre d'action une ville française.

Cet incunable se trouve dans le même volume que le *Speculum sapientiæ* et est imprimé exactement avec les mêmes caractères que Frommolt a employés pour ce livre. C'est une sorte de petite anthologie française mêlée de prose et de vers et qui contient les morceaux suivants : le *Mirouer de l'ame*, la *Table de la confession en françoys*, les *Notables de confession*, la *Doctrine crestienne*, le *ABC en françois*, la *Science de bien morir*, et enfin le *Jardin de virtueuse consolacion.* Ce livre, qui contient 54 feuillets, n'a pas de colophon, et le dernier morceau finit, à ce qu'il semble, en plein vers (voir planche 1), sans l'usuel *Explicit deo gracias* ou *Cy finist.* Il est donc plus que probable que le livre n'est pas complet, ce qui est fort regrettable, si la date, qui en tout cas doit être fixée à environ 1480 ou 1481, s'y trouvait.

Dans le *Manuel* de Brunet (t. III, p. 1748 et 1751), deux éditions sont citées d'un *Mirouer de l'ame* qui semble en partie s'accorder avec le nôtre. Selon M. Harrisse, dans son traité approfondi : *Les premiers incunables bâlois et leurs dérivés*[1], il ne s'agit ici que d'une seule et même édition dont un exemplaire est défectueux et dont l'autre se retrouve au Musée Condé, à Chantilly. M. Harrisse, qui constate que le livre est imprimé en caractères Solidi-Frommolt, en donne (p. 399 et suiv.) une description qui nous permet d'inférer l'identité des deux livres pour les six premières

1. *Nachrichten d. kgl. Gesellschaft d. Wiss. zu Göttingen*, *Phil.-hist. Kl.*, 1901, p. 351-413.

pièces ; quant à la septième, le *Jardin de virtueuse consolacion*, elle ne se trouve pas dans l'exemplaire de Chantilly. Vers 1475, Colard Mansion a imprimé à Bruges un *Jardin de devotion* (Camp-

A donc lame ſeſcrie
Mille foix par ardure
Elle na criz ne voix
Adoncques que luy dure·
Quant voit de ſon amy
La face tant obſcure
Pour nous languir en croix
Et ſouffrir mort ſi dure·

Et conuenoit il doncques
Que laignel tant benigne
Fut mis a tel meſchief
Et a mort tant indigne
Bien croy que tout fut fait
Pour vaincre le maligne
Et pour nous demonſtrer
Damour vng certain ſigne

Ce fut damours le ſigne
Que les derrains actendre
Fit aux premiers de vray
Et le hault aux bas ioindre
Et clerement monſtra
Quil nous amoit ſans faindre
Quant laiſſa en ſon corps
Tant de playes empaindre

1. *Mirouer de l'ame*, fol. 54 v°.

bell 1028) qui, selon M. Brunet (t. III, p. 508), est la première édition du *Jardin de virtueuse consolacion*. Il est donc possible que cette collection soit factice et que les pièces aient été imprimées séparément. Toutefois les six premières semblent avoir été imprimées ensemble.

Les caractères sont, comme nous venons de le dire, ceux du *Speculum sapientiæ*. Ils ont à peu près les mêmes traits caractéristiques qu'énumère M. Proctor pour ce livre (nº 13 de sa liste).

tres certainement en la clere lumiere de
vraye foy dedans les ames des sainctes
& deuoctes personnes ausquelles on doit
bien croire et quant en plus sauoir. Je
vous enuoye alexemplaire des petis enf
fans et au mirouer de lame parlant des
dix conmandemens et a la science de biē
morir et a lexamen de conscience et a au
tres petis tractes.
La patenostre contient sep peticions
Ostre pere qui es aux cieulx soit
n sanctifie ton nō Adviegne ton
regne. Soit faicte ta volente en
terre ainsi cōme au ciel. Dōnes noꝰ au
iourduy nostre pain cothidiē. Et noꝰ p
donne noz meffaiz cōme noꝰ pardonnōs
a noz malfacteurs. Et ne noꝰ laisse pas
choir en temptacion mais noꝰ deliure de
tout mal amen. La ue maria que
contient la salutacion de lange.
E te salue marie pleine de grace
i le seigneur est auecques toy. Tu
es benoite entre les fēmes Et le
fruit de tō vētre est le benoit ihūs amen
Le credo q̄ cōtiēt les .xij. articles de la foy
E croy en dieu le pere tout puis
i sant createur du ciel et de la ter

2. *Mirouer de l'ame* fol. 276.

Il va sans dire que les abréviations pour *bus* et *dum* manquent, mais les deux formes pour *us* sont très communes, ainsi qu'une troisième forme pour cette abréviation (voir planche 2), que M. Proctor a trouvée dans le nº 14. Ces trois formes y appa-

raissent pêle-mêle, ce qui est fort caractéristique et place ce livre entre les numéros 13 et 14 de M. Proctor. Il y a en outre une petite abréviation ꝛ pour *ur*, qui est assez curieuse. Le point-virgule est extrêmement rare. Je ne l'ai trouvé que deux fois, une fois tourné à l'envers. La longue virgule ne se rencontre point, tandis que les signes ⁚ et ⁚· s'y trouvent deux ou trois fois. L'hyphen est de la forme (b), c'est-à-dire double. Le filigrane est un croissant, et par conséquent le même que dans les numéros 5, 6, 7, 10, 12 et 13 de la liste de M. Proctor. Comme le numéro 13, notre incunable possède aussi des lettrines destinées à être enluminées. Les pages n'ont pas de signatures. Le nombre des feuilles est de 8 [$1\text{-}3^6$, $4\text{-}6^8$, $7\text{-}8^6 = 54$ ff.]. Les lignes sont en général au nombre de 26, rarement 27.

Je donne ici la description de cet incunable, intéressant non seulement au point de vue typographique, mais aussi au point de vue littéraire.

Fo. 1 : blanc. Fo. 2^a : Cy conmence le mirouer || de lame || [l. 3 blanche] [g] Loire soit adieu auquel nō pour || ... l. 12 : contient dix huict chapistres. || ... Fo. 18^a, l. 23 : benoit sainct esperit amen. || [l. 24 blanche] Cy finit le mirouer de lame. || Deo gracias. || Fo. 18^b : [c]E sont les armes || De nostre reddempteur || ... l. 26 : Aigneault pur et innocent || Explicit deo gracias. || Fo. 19^a : Cy conmance la table de la || confession en francoys. || [l. 3 blanche] [q]VI se veult mectre de lestat de || ... Fo. 23^b, l. 17 : Cy finist la table de confession. || [l. 18 blanche] Cy conmacent les nota// || bles de confession. || Fo. 25^b, l. 27 : Cy finissent les notables de cōfession || Fo. 26^a : Cy conmance la || doctrine crestienne. || [l. 3 et 4 blanches] [a]V nom de la sainte trinité pere || ... Fo. 27^a, l. 12 : Cy finist la doctrine crestienne, || [l. 13 blanche] Cy conmance le a. b. c. en francois. || [l. 15 blanche] [e]N tendes vous petis enffans || ... Fo. 29^b, l. 4 : Cy finist le a.b.c. en francoys. || [l. 5 blanche] Cy conmance la science de bien morir. || [l. 7 blanche] [s]I le vray amy ou amys du ma// || ... Fo. 34^a, l. 23 : En ses soupirs souuent retont. || [l. 24 blanche] Explicit deo gracias. || Fo. 34^b : [n]Ostre seigneur ayma taut lu// || ... l. 22 : Et la mort le foible et le fort. || [l. 23 blanche] Explicit deo gracias. || Fo. 35^a : Vey commence le iardin de || virtueuse consolacion. || [l. 3 blanche] [e]N labbaye de deuocte religion || ... Fo. 44^b, l. 5 : [p]Our la couronne || amoureuse gaigner || ... [tout ce qui suit est en vers.] Fo. 54^b, l. 23 : Quant laissa en son corps || Taut deplayes empaindre ||

La reliure de ce précieux volume est contemporaine de l'impression du livre ; elle est en carton (fragments de manuscrits) couvert

de veau, orné de quelques filets, sans autres empreintes. A la fin du livre sont intercalés 12 feuillets blancs, dont trois sont déchirés. Sur le dernier se trouve l'inscription suivante : *Marcus demusino verus possessor Ex successione magi*stri *petri demusino Eius q*uon*dam patris Qui obiit die duodecima septembris. In aurora. m° v^{c°} quadragesimo.* Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur ces noms ; mais, à en juger par quelques notes en français de la même main, ils sont, sans aucun doute, français.

II

« *De malis fortunatis* » *par Michel Toulouse.*

M. Claudin, dans sa magnifique *Histoire de l'imprimerie en France* (t. II, p. 316), dit : « On cite encore de Michel Toulouse une édition du poème de Henri de Septmeules, *De malis Fortunatis.* »

Voici la description de cet incunable qui figure dans la collection de la Bibliothèque de l'Université d'Upsala sous le numéro 32 : 107 (3).

Fo. 1ª : ℭ HENRICI DE MALE FORTV// || natis versibus ęlegis liber primus fœliciter || incipit .·. || [Au-dessus : la marque typographique de Michiel Tholoze, reproduite par M. Claudin, t. II, p. 313.] Fo. 1ᵇ : Q [voir ibid., p. 315] Vomodo sola sed et ꝓbi// || tas flet et ingemit aleph || ... Fo. 22ᵇ, l. 19 : Viuentes melior q̃ morientis amor. [l. 20 blanche] l. 21 : ℭ Explicit henricus nõ ꝓspèritatis amicus. || Deo gratias. ||

[abᵃc⁶ = 22 feuillets. 24 lignes. Caractères 1-3 de Proctor. Cf. Proctor 8408.]

III

Les « Questiones super Donatum » impr. par Pierre Levet en 1493.

M. Claudin, en retraçant la carrière de l'imprimeur parisien Pierre Levet, fait observer[1] que « pendant deux ans, de 1492 à 1494, on n'a trace d'aucune impression signée de Levet ».

1. *Hist. de l'Impr. en France*, t. I, p. 447.

M. Proctor, dans son *Index* n° 8064, cite pourtant le livre, dont nous avons donné ci-dessus le titre et qui est imprimé le 10 déc. 1493, *suburbiis sancti germani de pratis in intersignio crucis auree per Petrum Leuet*. La bibliothèque de l'Université d'Upsala en possède aussi un exemplaire[1]. Cet incunable comble donc la lacune qu'indique M. Claudin et avance d'environ cinq mois la date du second atelier de Levet (10 déc. 1493 au lieu du 20 avril 1494). La marque typographique qui figure sur la première page n'est pas la marque nouvelle que reproduit M. Claudin p. 446, mais l'ancienne, reproduite p. 439 : un cœur surmonté d'une croix avec le monogramme PE, dont Levet se servait quand il imprimait dans son premier atelier sous l'adresse : *ad intersignium staterarum argentearum.* Nous donnons ici une courte description de cet incunable, celle de M. Copinger (t. II : 1, n° 2115) n'étant pas satisfaisante.

Fo. 1 [titre] : Questiones super donatū minorem. [Au-dessus : la marque typographique, reproduite par M. CLAUDIN, t. I, p. 439.] Fo. 1b : blanc. Fo. 2a [sign. aii] : Incipiūt questiones perutiles super donatū minorem. || [ ] Artes orationis quot sunt ꝰ octo . que ꝰ || ... Fo. 32a, l. 24 : modum glose super donatum dicta sufficiant. || [l. 25 blanche] l. 26 : ❡ Expliciunt questiuncule grāmaticales super donatū || minorē Impsse suburbiis sācti germani de pratis In inīsignio || crucis auree per Petrū Leuet. Anno dñi Millesimo quadrin || gentesimo nonagesimo tertio . decima Decembris. || Fo. 32b : blanc.

[a-d8 = 32 feuillets. 38-39 lignes. Caractères 1, 2 de Proctor.]

Upsala, juillet 1903. Isak COLLIJN.

1. Coté 31 : 189 (5).

LE MANUSCRIT ORIGINAL

DES

ÉLÉGIES, SYLVES ET HENDÉCASYLLABES

DE GEORGE BUCHANAN

(1566)

George Buchanan appartient à l'histoire littéraire de la France par ses études, sa carrière professorale, ses relations avec nos érudits et nos imprimeurs. Envoyé, dès l'âge de quatorze ans, à Paris pour y poursuivre son instruction (1520), il rentra en Écosse, où il rétablit si bien sa santé délabrée qu'il put prendre part, en 1523, à l'expédition dirigée par le duc d'Albany contre l'Angleterre. Mais, dès 1526, il était de retour à Paris, où John Major, qui avait été son maître à Saint-Andrews, le fit admettre au Collège des Écossais, et où il composa sa première élégie : *Quam misera sit conditio docentium literas humaniores Luteciæ.* Maître ès arts en mars 1528, procureur de la nation d'Allemagne et professeur de grammaire au collège Sainte-Barbe en 1529, il se lie avec les Gouvéa et traduit de l'anglais les *Rudiments* de Thomas Linacre, que Robert Estienne publie en 1533. En 1535, nouveau séjour en Écosse : il se mêle aux querelles religieuses. S'échappant de la prison où il expie ses attaques contre les Franciscains, il se réfugie à Paris, puis à Bordeaux, où il est accueilli par André de Gouvéa, principal du Collège de Guyenne. Entre les années 1544 et 1545, il professe au Collège du Cardinal-Lemoine, fréquente Charles Estienne et Turnèbe, puis se rend, en 1547, en Portugal, où André de Gouvéa l'emmène pour l'aider à organiser le nouveau collège de Coïmbre. Là, l'Inquisition le poursuit, l'emprisonne, et il occupa, dit-on, les tristes loisirs de sa détention à traduire les *Psaumes.* En 1552, il est en Angleterre; mais, dès l'année suivante, il quitte ce pays pour entrer au Collège de Bon-

court, puis pour devenir précepteur de Timoléon de Cossé, fils du maréchal de Brissac[1]. A partir de 1562, sa vie se passa en Écosse, parmi des agitations politiques et religieuses, au cours desquelles il semble avoir oublié toute retenue et toute pudeur dans ses attaques contre son ancienne élève, Marie Stuart[2]. Il mourut le 29 septembre 1582, laissant en Michel de Montaigne un élève reconnaissant et dans le roi Jacques VI un disciple instruit, mais peut-être trop enclin à se jeter au milieu des discussions théologiques, littéraires et scientifiques de son temps.

Dans les vingt années qui se placent entre son établissement définitif en Écosse et sa mort, il ne cessa d'être en relations avec les érudits qu'il avait fréquentés sur le continent. Les éditeurs français eurent la primeur de plusieurs de ses compositions poétiques latines : les Estienne lui donnèrent, en reconnaissance, ce titre de *poetarum nostri saeculi facile princeps,* qui lui fut longtemps incontesté.

Au mois de juillet 1566, il envoyait à Pierre Daniel d'Orléans le manuscrit des Élégies, des Sylves et des Hendécasyllabes, dont l'original nous est parvenu et ne paraît pas avoir été signalé jusqu'ici[3].

En tête de ce petit volume (Bibliothèque nationale, *lat.* 8416) se trouve la lettre autographe adressée à Daniel et qui vaut d'être reproduite ici :

GEORGIUS BUCHANANUS
PETRO DANIELI SUO S. P. D.

Inter occupationes aulicas et incommoda valetudinis, vix quicquam temporis potui suffurari, quod vel amicis vel mihi impen-

---

1. On sait qu'il dédia au maréchal sa tragédie latine *Jephtes sive Votum* (Paris, apud Guil. Morelium, 1554, in-4°). La lettre dédicatoire est datée : *Lutetiæ Parisiorum, quinto cal. aug.* M.D.L.IIII.

2. Sa conduite envers Marie Stuart lui a été sévèrement reprochée par Robert KEITH, *The history of the affairs of Church and State in Scotland* (Édimbourg, 1734, in-fol.), p. 180 et *passim.*

3. Il ne l'a été ni par RUDDIMANN, l'éditeur de ses œuvres (Leyde, 1725, 2 vol. in-4°), ni par David IRVING, *Memoirs of the life and writings of G. Buchanan* (du moins dans l'éd. de 1807 ; je n'ai pu consulter celle de 1817), ni par P. HUME BROWN, *George Buchanan, humanist and reformer, a biography* (Édimbourg, 1890, in-8°.)

derem : eoque factum est, ut ad amicos rarius scribam, et meæ quæ sparsim iacent carmina non recolligam. Quod ad me attinet non magnopere laborabam uti ea ab interitu revocarem : argumenta enim ferè levia sunt, et quorum hanc ætatem nescio pigeat magis an pudeat. Sed quia tantoperè amici, quibus nihil denegare vel debeo vel possum, ea expetebant, in quibus in primis est Joannes (*sic*)[1] Montaureus, quædam per otium recollegi, et in capita conieci. Liber est *Elegiarum* unus, *Sylvarum* unus, *Endecasyllabon* unus, quos ad te in præsentia mitto. Tu ea velim cum per otium licebit Montaureo et Memmio[2], aliisque amicis philologis ostendas, nihilque nisi ex eorum sententia facias. Mittam, ut spero, brevi *Iambon* librum unum, *Epigrammatôn* unum, *Lyricôn* unum ; et si qua alia huius erunt generis, in quibus omnibus liberum amicorum volo esse iudicium, quando semel statui plus illis quam mihi ipsi credere[3]. In *Psalterio* multa typographorum errata correxi, quædam etiam mea, non pauca mutavi : quamobrem velim cum Stephano agas, ne me inconsulto id operis iterum emittat. *De Sphæra mundi* nondum vacavit absolvere secundum librum, ideoque primum nondum descripsi : ut quodque erit absolutum, ad te mittam. Saluta Aurelianenses omnes meo nomine, deinde cæteros, ut erit commodum. Vale. Edinburgi, 24 die Julii 1566.

Suit le livre des Élégies (fol. 2) : les pièces s'y succèdent dans le même ordre que dans les éditions. Outre quelques indications marginales, le titre : *Elegiarum liber unus*, est de seconde main.

---

1. Ce prénom inexact a été corrigé dans l'interligne en *Petrus*. Sur ce personnage, cf. Léon Dorez, *Pierre de Montdoré, maître de la librairie de Fontainebleau*, 1552-1567 (Rome, 1892, in-8° : extr. des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, t. XII).

2. Jean-Jacques ou Henry de Mesmes.

3. Pierre Daniel lui rappelait sa promesse dans une lettre non datée, mais qui doit être de l'année 1575 ou du commencement de l'année 1576 (*Georgii Buchanani..... opera omnia*, Leyde, 1725, in-4°, t. II, p. 734 et note*). Cf. la lettre de Daniel Rogers à Buchanan, du dernier jour de février 1577 (*ibid.*, t. I, *f* 2 v° *in Præf.;* cf. aussi *b* 4 v°, en haut). Dans cette même éd. de Leyde, la lettre à Daniel est reproduite (t. II, p. 724) d'après l'éd. donnée par Mamert Patisson en 1579.

Dans le poème : *Ad Briandum Vallium*[1] *pro lena Apologia*, les vers suivants ont été ceints d'un trait de plume et marqués d'un *deleatur* dans la marge (fol. 8) :

Quid miseri [*mystæ*, *funigerique greges* ?
[Quid *monachi* reliqui ; quorum tentigine nervos
[Assidua vexant vina, iuventa, quies ?
[Claudere cùm precibus possint Acheronta, polumque,
[Et coeli, Stygias et reserare fores,
[Securè ut precibus possint intendere, apud te
[Illorum iustas fac valuisse preces.]

Du fol. 14 v° au fol. 24 v° se trouvent les Sylves : *Eiusdem Sylvarum liber unus* (titre de seconde main). A la suite de la *Deploratio status rei Gallicæ sub mortem Francisci secundi regis*, on lit cette indication, écrite d'une main très fine : *Genethliacon Jacobi sexti regis Scotorum. Cresco puer patriæ etc. que sume in pag. 31*. Puis, d'une autre main, celle-là très cursive et très négligée : *Prenez ce qui est en la page 31e*. Et, en nous reportant au fol. 31, nous lisons, en tête du *Genethliacon*, de la main de Buchanan : *Post Silvas adiice*, et de l'autre main très négligée : *Mettez ceci à la fin de la page 24e verso*.

Enfin, du fol. 25 au fol. 30 v°, les Hendécasyllabes : *Endecasyllabω̃n liber unus* (titre original). En tête du fol. 25, troisième note de la main très négligée : *Mettez icy un chapiteau*. Dans ce livre, quatre pièces : *In Scaraboeum, In Romam*, *In Pantalabum*, *In eundem*, sont ceintes d'un trait de plume et marquées d'un *deleatur* en marge.

La présence seule de la lettre autographe de Buchanan à Daniel en tête de notre volume autorisait à croire que l'on avait sous les yeux le ms. envoyé d'Écosse en France. Mais les particularités qu'il contient le prouvent d'une manière certaine. L'édition

1. On trouvera des quittances délivrées par Briand de Vallée, de 1527 à 1531, en qualité de conseiller au Parlement de Bordeaux, dans les *Pièces orig.*, vol. 2918, dossier 64.909, pièces 8-11.

donnée de ce petit recueil de poésies par Robert Estienne répond à toutes les indications que nous venons de relever. En voici une courte description :

Georgii Buchanani Scoti, | poëtarum nostri sæculi | facilè principis, |
Elegiarum liber I
Sylvarum liber I
Endecasyllabon lib. I

Parisiis, | Ex officina Rob. Steph. Typographi | Regii. | M.D.LXVII. | Cum privilegio.

39 feuillets, plus un feuillet blanc. Sign. A ii-E iiii.

Or, dans cette édition, le dernier vers du fol. 10 v° et le premier du fol. 11 (dans la pièce *Ad Briandum Vallium pro lena Apologia*) sont ainsi imprimés :

Quid miseri * * greges ?
Quid * reliqui, quorum tentigine nervos...

Cependant, sauf ces deux réserves, les vers indiqués dans le ms. comme condamnés à la suppression ont été reproduits. — De même, au fol. 33, après le *De equo Elogium*, vient, selon l'indication du ms., le *Genethliacon Jacobi sexti*. — La page initiale du livre des *Endecasyllabi* est bien surmontée d'un « chapiteau », c'est-à-dire d'un fleuron. — De même encore (fol. 37 v°), après la dernière pièce *Ad Neaeram*, vient immédiatement celle qui a pour titre : *In Belleagonem*. On a donc laissé de côté, suivant les indications marginales du ms., les pièces : *In Scaraboeum*[1] et *In*

1. Cette pièce, qui est d'un genre fort peu distingué, paraît inédite.

In Scaraboeum.

Quod instar tibi mentulæ caninæ
Exerta est, scaraboee, semper illa
Captatrix manus osculationum,
Tractatrix puerilis illa culi,

Romam[1]. On peut faire la même constatation pour les deux pièces intitulées *In Pantalabum*[2] : dans l'édition, la pièce *In Gelliam* est suivie de celle : *Ad Gulielmum Lurium Longanum*[3] *senatorem Burdegalensem*.

Comme on le voit, il ne peut y avoir aucun doute sur le caractère original du petit manuscrit de la Bibliothèque nationale, et il est certain que les notes d'ordre typographique qu'on y remarque sont de la main de Robert Estienne lui-même ou bien de celle d'un de ses collaborateurs. On remarquera que ces indications, presque toutes rédigées d'abord en latin par Buchanan, ont été traduites en français à Paris : le metteur en pages de la savante imprimerie ne connaissait donc probablement que sa langue maternelle. C'est là un fait d'ordre très secondaire, mais qui doit être signalé au passage.

Léon Dorez.

Merdis illa peruncta pridianis,
Comem te et facilem putas videri.
Scis quam falsus opinione vana es :
Istam qui sine nausea osculatur,
Et culum sine nausea osculetur,
Et nares vetulæ febriculosæ
Exugat sine nausea hauriatque
Cruda toxica menstrui fluoris,
Et spurcas gravidæ suis secundas,
Et canum vomitus et ora ranæ,
Et albam sanie ulceris lacunam,
Et œstu e crucibus luem liquatam,
Et quicquid sine nausea videri
Non potest, sine nausea osculetur.

On comprend que Robert Estienne ait refusé de publier cette répugnante élucubration, qui était au nombre de celles dont Buchanan ne devait savoir lui-même, comme il le dit dans sa lettre à Pierre Daniel, s'il était plus marri que honteux.

1. Cette dernière fut insérée, l'année suivante, dans le recueil intitulé *Franciscanus* et *Fratres fraterrimi* (Bâle, *apud Thomam Guarinum Nerium*, *s. a.*, mais très probablement 1568, in-8°). Cf. éd. de Leyde citée, t. II, p. 288, n° XIV.

2. *Ibid.* Cf. éd. de Leyde, t. II, p. 290, pièces XX et XXI.

3. Guillaume de Lur, dit de Longa, à qui Étienne de La Boétie dédia son traité *De la Servitude volontaire*. Le vol. 1775 des *Pièces orig.* (dossier 41.059, pièces 23, 25 et 27). contient des quittances délivrées par lui, de 1531 à 1545, en qualité de conseiller au Parlement de Bordeaux.

NOTE SUR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE KHARKOW

La création de la Bibliothèque publique de Kharkow est due à l'initiative privée. En 1885, les habitants de la ville, qui s'intéressaient à cette œuvre, furent convoqués en assemblée générale pour constituer une Société. Des statuts furent rédigés, puis soumis à M. le Ministre de l'Intérieur, qui délivra l'autorisation nécessaire. Un Comité fut élu pour la gestion de la Société.

La Bibliothèque fut inaugurée le 26 septembre 1886. Son premier fonds était bien modeste. Elle ne possédait que 1 300 volumes, donnés par des personnes privées, et une somme de 1 000 roubles, formée des cotisations et de la recette d'un spectacle de bienfaisance.

Le local était conforme à cette pauvre collection de livres. C'était un petit appartement au deuxième étage, composé de trois pièces à demi obscures, donnant sur une cour.

La salle de lecture était ouverte gratuitement au public. Le prix de l'abonnement était très modique : trois roubles par an ou trente copecks par mois pour un volume.

Les bibliothécaires ne recevaient aucun traitement pour leur travail.

A la fin de la première année, le nombre des volumes montait déjà à 10 000. Il fallut déménager. Le Comité obtint de la ville une subvention, qui depuis fut renouvelée et même augmentée.

Peu à peu, le nouveau local devenait tout à fait insuffisant : il n'y avait plus de place pour les nouvelles acquisitions ; les livres étaient empilés par terre, dans tous les coins, même sur les châssis des fenêtres. Dans la salle de lecture, bien souvent deux personnes étaient obligées de s'asseoir sur une même chaise. Pour ces raisons, la Bibliothèque fut de nouveau transférée dans un autre local.

Grâce à des dons d'auteurs, d'éditeurs, de Sociétés savantes, grâce aussi à des legs, la Bibliothèque s'accroissait rapidement.

La construction d'un édifice approprié à ses besoins devenait indispensable.

Pour se procurer la somme nécessaire, on commença une quête qui dura près de six ans. A l'expiration de ce terme, la Société avait déjà recueilli 90 000 roubles. La moitié de cette somme (45 000 roubles) provenait du Ministère des Finances. Le reste avait été donné par le magistrat, le Comité de tempérance et les personnes privées.

Le bâtiment, terminé en 1901, a coûté 160 000 roubles. La subvention de la ville sert actuellement à payer l'hypothèque.

Le service de la Bibliothèque comprend la salle de lecture, l'abonnement (deux catégories à 30 et à 20 copecks), l'abonnement à prix réduit pour les classes pauvres de la population (une sorte de Bibliothèque populaire), la section musicale et une succursale.

Jusqu'à présent, la Bibliothèque n'est pas assez riche pour pourvoir à tous ses besoins, et chaque année il faut compléter le budget au moyen de spectacles et de conférences.

Outre les bibliothécaires qui reçoivent une rémunération, il y a une cinquantaine de personnes (pour la plupart des jeunes filles des classes instruites) qui se distribuent entre elles tout le travail concernant la salle de lecture et la Bibliothèque populaire. Le nombre en doit être considérable, parce que chaque personne vient seulement pendant quelques heures une ou deux fois par semaine.

Le nombre des abonnés en 1901-1902 a été de 3 000; le nombre des volumes prêtés, plus de 130 000. Le nombre des personnes fréquentant la salle de lecture en 1901-1902 a atteint 5 165. Outre les périodiques, on a consulté dans la salle de lecture 62 000 volumes.

Le nombre total des volumes monte actuellement à 98 000. Les sections scientifiques, très vastes, ont été formées sous la direction de spécialistes. Les achats sont secondés par des dons. Il faut noter, entre autres, le Code complet, que la Bibliothèque a reçu par ordre de S. M. l'Empereur. Des legs, ceux du célèbre écrivain Danilewsky (3 000 vol.), du docteur P.-K. (1 800 vol.), de Mme Passek (1 500 vol.), etc., ont fourni à la Bibliothèque beaucoup de livres rares et précieux. Le Comité adresse chaque année des circulaires aux auteurs, éditeurs, Sociétés savantes, etc., de la

Russie et de l'étranger, afin de solliciter leur concours pour le développement de la Bibliothèque. La liste des donateurs, bien longue déjà, n'est pas close : ils offrent chaque année quelques milliers de livres, surtout des publications récentes.

Le Comité de la Bibliothèque se compose de 21 membres : professeurs de l'Université, ingénieurs, docteurs, etc. Le président, qui est M. le professeur d'histoire D. Bagaley, renommé par ses ouvrages scientifiques, a beaucoup contribué à l'agrandissement de la Bibliothèque.

C'est ainsi que la Bibliothèque publique de Kharkow, bien jeune encore, est devenue la plus grande et la plus importante des Bibliothèques provinciales de Russie.

Elle est en train d'organiser actuellement une section spéciale de bibliothéconomie, complétée par un Musée, le premier de ce genre en Russie. Dans l'espérance que les Bibliothèques étrangères ne refuseront pas leur concours à cette œuvre, le Comité leur adresse la prière de lui envoyer les ouvrages de bibliothéconomie, les statuts, les comptes rendus et les catalogues des Bibliothèques, ainsi que les photographies, les plans des édifices, les modèles de fiches, de livrets d'abonnement, de tables statistiques, etc., qui entreront dans les collections du Musée pour l'étude comparée des divers systèmes. Tout envoi de ce genre sera reçu avec la plus profonde gratitude.

Aimée HAFFKINE.

LA SIXIÈME RÉUNION

DE LA

SOCIETÀ BIBLIOGRAFICA ITALIANA

(Florence, 20-24 Octobre 1903)

Du 20 au 24 octobre dernier s'est tenue à Florence, à la suite des fêtes en l'honneur d'Alfieri, la sixième réunion de la *Società Bibliografica Italiana.* Cette Société, fondée il y a quelques années, a déjà tenu ses assises dans plusieurs grandes villes d'Italie. Elle compte à cette heure plus de 650 membres, qui, comme bibliothécaires, archivistes, éditeurs, libraires, bibliophiles, amateurs d'art, s'intéressent aux plus diverses manifestations de la typographie.

La sixième réunion de la « Bibliografica », comme disent familièrement ses membres, a été exceptionnellement brillante. Préparée avec un soin minutieux par M. le comm. Guido Biagi, M. le comte Francesco Guicciardini et M. Giuseppe Fumagalli, on est en droit de dire qu'elle a dépassé tous les espérances qu'on en pouvait concevoir. Il semblerait que les congressistes, sûrs de l'accueil presque triomphal qui leur était réservé dans cette ville unique, eussent voulu, dans leur empressement à se rendre à l'invitation des organisateurs et à y répondre par les travaux les plus sérieux et les plus divers, rivaliser de coquetterie avec leurs hôtes d'une semaine. Coquetterie saine et féconde dans le grand domaine de la typographie et des collections de livres. De là une série de séances extrêmement courtoises, extrêmement laborieuses, en cet admirable cadre du Palazzo Vecchio qui a dû reconnaître, dans les fils de la nation nouvelle, les dignes frères de ces Toscans si studieux et si actifs dont les noms sont

l'éternel honneur et la solide gloire de la littérature et de l'imprimerie italiennes. Un compte rendu sommaire des travaux de ce Congrès en indiquera d'ailleurs, mieux que tout commentaire, l'intérêt et l'importance.

Le Comité d'organisation était ainsi composé :

	Le Maire de Florence,	Président d'honneur.
	Le C[te] Francesco Guicciardini, député au Parlement,	Président.
	Le Comm. Piero Barbèra,	Vice-Président.
	Le comm. Guido Biagi,	—
MM.	Attilio Mori,	Secrétaire.
	Arnaldo Pozzolini,	—
	Giuseppe Zapparoli,	—
	Enrico Bemporad,	Trésorier.

Ainsi que cela se fait toujours en Italie dans ces occasions, les administrations des chemins de fer, si libérales envers les fonctionnaires de l'État, avaient consenti aux congressistes des rabais considérables, et le Comité d'organisation avait eu soin d'envoyer à tous les membres de la Société une liste d'hôtels et de restaurants, avec les prix des chambres et des repas, ou avec celui de la « pension ». Je n'insisterais pas sur ce point de détail s'il ne marquait chez nos voisins un souci de la vie pratique qui fait trop souvent défaut de ce côté-ci des Alpes.

Les membres de la Société étaient également invités à prendre part aux fêtes organisées en l'honneur de Vittorio Alfieri, fêtes dont il est bon de rappeler sommairement le programme.

Dimanche 18 octobre, à 10 heures, ouverture de l'Exposition Alfiérienne à la Bibliothèque Médicéo-Laurentienne. On sait que les manuscrits d'Alfieri sont partagés, pour la plupart, entre la Bibliothèque Laurentienne et celle de Montpellier[1] : il aurait été souhaitable que ces derniers fussent venus, pour cette mémorable

1. Cf. *Trattato della dignità ed altri inediti scritti di Torqvato Tasso, premessa vna notizia intorno ai codici manoscritti di cose italiane conservati nelle Biblioteche del Mezzodi della Francia, ed vn cenno svlle antichità di quella regione*, del cavaliere Costanzo Gazzera (Torino, Stamperia Reale, 1838, in-8°), pages 89-109.

exposition, compléter la collection florentine. Il y eût eu quelque chose de piquant à voir la France concourir à cette exhibition temporaire des œuvres de l'auteur du *Misagallo*. Il restera de cette « Mostra » deux souvenirs. Le premier est un joli feuillet double, largement offert par la Bibliothèque Laurentienne à ses visiteurs, et donnant, d'une part, la gravure du buste d'Alfieri dû à Domenico Trentacoste et donné par lui à la Bibliothèque ; d'autre part, le facsimilé du sonnet, très travaillé, du tragique d'Asti sur les quatre grands poètes italiens (1788)[1]. L'autre souvenir a été réservé à un public beaucoup plus restreint, celui des lecteurs qui, chassés de la salle publique par l'Exposition, ont dû, faute de place, travailler, à la lumière électrique, sous le grand escalier de Michel-Ange. Ils ne l'oublieront jamais, et malgré la gêne subie pendant ces quelques jours, ce sera pour eux un souvenir pittoresque, et charmant par sa singularité.

Ce même dimanche 18, à 2 heures de l'après-midi (à 14 heures, suivant le nouveau comput italien), eut lieu, au tombeau d'Alfieri, à Santa Croce, une procession solennelle, un énorme pèlerinage, qui a laissé dans l'esprit de tous les assistants, bien que plus habitués que nous à ces sortes de spectacles, une impression profonde.

La série de ces fêtes s'est terminée le 19 octobre, à 10 h. 1/2, dans la salle des « Cinquecento », au Palazzo Vecchio, par un éloquent, enthousiaste et irrédentiste discours de M. le professeur Isidoro Del Lungo. Il a été couvert de frénétiques applaudissements. La tribune était entourée des « officiers » de la commune revêtus du costume à la fois sévère et éclatant que leurs devanciers portaient au XVe et au XVIe siècle.

Telle a été, très sommairement indiquée, cette sorte de préface, à la fois littéraire et nationale, à la Réunion de la *Società Bibliografica* dont nous allons maintenant résumer les séances et les actes.

---

1. *A ricordare | la Mostra degli autografi di Vittorio Alfieri | nella R. Biblioteca Mediceo-Laurenziana | per il I° Centenario della morte di lui |* XVIII-XXV Ottobre MCMIII. 2 feuillets in-8°. [Firenze—Stab. Tip. G. Carnesecchi e figli].

I

SÉANCE D'OUVERTURE

(Mardi 20 Octobre)

Cette première journée, très brillante et très chargée, faisait bien augurer du reste de la session.

Le matin, dès 9 h. 1/2, le Palazzo Vecchio ouvrait toutes larges aux congressistes les portes de la salle des « Duecento », qui avait été gracieusement offerte au Comité d'organisation par la municipalité de Florence. Et à peine la remise d'un original insigne[1] avait-elle été faite aux assistants, que la séance commençait par un remarquable discours du Président du Comité, M. le comte Francesco Guicciardini. Après avoir remercié ses collègues d'être venus avec tant d'empressement à cette réunion, les représentants de l'État et de la municipalité de l'honorer de leur présence[2], M. le comte Guicciardini a rappelé, en termes très heureux, que le culte du livre, si ancien à Florence, comme expression du sentiment esthétique et comme instrument de progrès, y était toujours vivant : il n'en voulait pour preuve que l'intérêt pris par toutes les classes de la société florentine à la question du nouvel édifice destiné à la Bibliothèque nationale.

M. le professeur Franchetti prit ensuite la parole et développa une partie du discours de M. le comte Guicciardini, en insistant sur la glorieuse place occupée par la ville de Florence dans l'histoire de la littérature et de la typographie italiennes, sur les trésors conservés dans ses divers dépôts, et sur la ou plutôt les questions soulevées par la Bibliothèque nationale[3].

Le Dr Zapparoli, secrétaire, donna ensuite lecture des adhésions

---

1. Une rose de satin blanc constellée de taches noires qui ressemblaient, à s'y méprendre, à des taches d'encre, et ornée transversalement d'une plume d'or.

2. MM. le comm. Castelli, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ; le comm. d'Ambrosio, proviseur des études, représentant le Ministre de l'Instruction publique ; le professeur Augusto Franchetti, représentant la municipalité ; le comm. Talpo, représentant le Préfet.

3. Cf., entre autres travaux sur ce sujet, *La Biblioteca nazionale centrale di Firenze*. Relazione parlamentare del deputato Giuseppe PESCETTI presentata alla Camera il 23 giugno 1902. S. l. n. d. In-8°, 19 p.

parvenues par lettres ou télégrammes, entre autres celles de M. le Dr O. Hartwig, directeur du *Centralblatt für Bibliothekswesen;* puis il communiqua à l'assemblée les titres des publications offertes en hommage.

Après une courte allocution de M. Giuseppe Fumagalli, au nom de l'*Istituto storico Lombardo*, sur la proposition du Comité d'organisation et de la présidence de la Société, le Bureau fut constitué, par acclamation, de la manière suivante :

Président : M. le comm. Gismondo Morelli-Gualtierotti, député au Parlement ;

Vice-Présidents : MM. le comm. Antonio Favaro, le comm. Desiderio Chilovi, directeur de la Bibliothèque nationale de Florence, le comm. Emilio Treves, éditeur à Milan, Léon Dorez, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de Paris.

Secrétaires : MM. les professeurs Andrea Moschetti, directeur du Musée municipal de Padoue, Giuseppe Mazzatinti, Nobile Lojacono, Giuseppe Signorini.

M. Morelli-Gualtierotti, président, prononce aussitôt une intéressante allocution, où il attribue fort justement l'honneur qui lui est fait à l'intérêt qu'il a toujours pris, devant le Parlement, aux bibliothèques italiennes et à leur personnel.

M. Francesco Flamini, professeur à l'Université de Padoue, lit ensuite le rapport qu'il a été chargé de rédiger sur le concours institué en souvenir de l'ancien président de la Société, feu M. le sénateur Brambilla. Il propose de décerner le prix à M. le professeur Stephano Fermi, de Plaisance, pour ses travaux bibliographiques relatifs à Lorenzo Magalotti. — Cette proposition est approuvée.

M. Giuseppe Fumagalli, directeur de la Bibliothèque nationale de Milan, présente, en son propre nom et au nom de son collaborateur M. Achille Bertarelli, un spécimen de leur *Guide des Bibliothèques et des Collections bibliographiques privées italiennes*. Il en montre les avantages et demande le concours de tous les travailleurs pour mener à fin cette longue et délicate tâche[1].

1. Società Bibliografica Italiana. *Guida delle Biblioteche e delle Raccolte bibliografiche italiane* compilata dai soci G. Fumagalli e A. Bertarelli. 1903. Tipografia di Umberto Allegretti. Milano. — *Fascicolo di saggio.* — In-8° carré, 10 pages et 1 page n. c. — L'imprimeur de ce fascicule avait fait distribuer aux membres de la Réunion un beau spécimen de ses impressions, sur papier teinté.

M. Muzio Pazzi, bibliothécaire de la *Società medico-chirurgica* de Bologne, annonce qu'il a rédigé un catalogue raisonné de la bibliothèque de cette Société et expose la méthode qu'il a cru devoir suivre au cours de son travail.

M. Serafino Ricci, sous-directeur du Cabinet numismatique de Brera, à Milan, présente un mémoire « sur la nécessité d'une bibliographie systématique italienne pour toutes les sciences archéologiques[1] ». — Il annonce qu'il fera une seconde communication sur les divers sujets bibliographiques traités dans les différentes sections du Congrès historique international tenu à Rome au mois d'avril dernier.

M. Giorgio Rossi, de Bologne, entretient l'assemblée de la bibliographie des œuvres d'Alessandro Tassoni, expose les résultats qu'il a déjà obtenus après de sérieuses recherches et les lacunes qu'il voudrait combler avec l'aide de ceux qui s'intéressent au piquant écrivain modénais.

M. le comm. Piero Barbèra présente un essai de catalogue raisonné des éditions publiées par la grande maison Barbèra, de Florence, essai qui est la continuation de celui qu'il avait déjà présenté au récent Congrès international de Rome. — Il parle ensuite de la publication de la correspondance de G. Barbèra avec les écrivains illustres de la période contemporaine.

M. le comm. Chilovi exprime le vœu que la correspondance de G. Barbèra vienne prendre place dans l'*Archivio della Letteratura italiana* par lui fondé à la Bibliothèque nationale de Florence, à côté des correspondances de G. P. Vieusseux et de Felice Lemonnier[2].

M. Nasini, recteur de l'Université de Padoue, communique un

1. Prof. Dott. Serafino Ricci, vice-direttore del R. Gabinetto numismatico di Brera, libero docente di antichità classiche ed epigrafia nella R. Acc. scientifico-letteraria di Milano e di archeologia nella R. Università di Padova, presidente del Circolo Numismatico Milanese. *Della necessità di una bibliografia sistematica italiana per tutte le discipline archeologiche.* Comunicazione pronunciata alla quinta riunione generale della Società Bibliografica Italiana a Venezia, pubblicata in occasione della sesta riunione generale delle Società Bibliografica Italiana a Firenze e offerta in dono ai Congressisti. — Prato, tipografia Giachetti, figlio e C.. 1903. Gr. in-8°, 9 pages.

2. Cf. Desiderio Chilovi, bibliotecario capo della Biblioteca nazionale centrale di Firenze. *L'Archivio della Letteratura italiana e la Biblioteca nazionale centrale di Firenze.* Firenze, R. Bemporad e figlio, editori. 1903. In-8°, 28 pages et 1 page n. c. Publié à l'occasion de la 6° Réunion de la S. B. I.).

mémoire sur les progrès du Catalogue international de la littérature scientifique, publié sous les auspices de la *Royal Society* de Londres, et pour la rédaction duquel il est délégué du gouvernement italien.

M. l'ingénieur Ernesto Mancini, secrétaire de l'Académie royale des « Lincei », annonce que l'Office régional italien chargé de la rédaction de ce Catalogue a pris l'initiative de faire tirer, lors de l'impression des cartes envoyées à Londres, un certain nombre d'exemplaires supplémentaires destinés à former une bibliographie scientifique italienne annuelle.

Au cours de cette longue séance, le Président a annoncé l'arrivée d'un télégramme du Ministre de l'Instruction publique, adressé à M. Pompeo Molmenti, député, président en exercice de la *Società Bibliografica*, et dont voici le passage important : « Je me souviens de tous vos nobles efforts pour restituer aux études savantes leur première splendeur. La réforme des bibliothèques que j'ai proposée avec le concours de vos vaillants collègues attend, pour être réalisée, le vote du Parlement sur le projet organique. Elle ne pouvait se limiter à mieux organiser les choses sans avoir rendu justice aux personnes. Ma collaboration ne vous manquera jamais. » M. Molmenti fut chargé de répondre séance tenante à ce télégramme très applaudi.

Exposition historique de l'art typographique. — Le même jour, à 2 heures de l'après-midi, s'ouvrait en présence des congressistes la belle exposition typographique florentine organisée par le très sympathique et trop modeste collaborateur de M. Chilovi, M. le baron Podestà, conservateur à la Bibliothèque nationale, dans les salles de la Riccardiana. Un élégant petit Guide, aimablement offert aux congressistes, leur facilitait cette intéressante revue des merveilles de l'ancienne imprimerie florentine[1]. On pouvait y admirer, entre autres raretés, le *Servius* de Bernardo Cennini (1472), avec notes marginales d'Ange Politien ; — le *Filocolo* de Boccace imprimé par Jean de Pierre Loslein de Mayence en 1472, avec la souscription si longtemps contestée : « Mag. Iones Petri

1. [B. P.]. *Guida alla Mostra storica dell'Arte tipografica in Firenze.* In occasione della VI Riunione della Società Bibliografica Italiana. Ottobre MCMIII. Prato, tip. Giachetti, figlio e C. In-8°, 58 pages.

de Maguntia scripsit hoc opus Florentiae die XX novembris MCCCCLXVII » ; — le précieux petit manuscrit qui contient les comptes de l'imprimerie du monastère dominicain de San Jacopo, à Ripoli, du 14 novembre 1476 au 18 novembre 1484 ; — un exemplaire sur parchemin, celui-là même qui fut offert par Landino à la Seigneurie de Florence, de la *Divina Commedia* commentée par Cristoforo Landino (1481) ; — l'exemplaire unique sur parchemin — destiné à Laurent de Médicis et donné, après sa mort presque subite, à son fils le cardinal Giovanni de' Medici, le futur pape Léon X — de la traduction de *Plotin* par Marsile Ficin, imprimée par Antonio di Bernardo Miscomino (1492), et dont les miniatures sont dues à Attavante degli Attavanti ; — deux exemplaires du célèbre *Homère* de Démétrius de Crète (1488) : le premier, sur très fin parchemin, offert par Bernardo Nerli à Piero di Lorenzo de' Medici, à qui il avait dédié l'ouvrage, et orné de très riches encadrements dus à Giovanni di Giuliano dit Boccardino ; le second, sur papier, dans lequel les premières pages de l'Iliade et de l'Odyssée sont décorées de superbes peintures ; — un exemplaire, sur magnifique parchemin, offert par Jean Lascaris à Pierre de Médicis, dédicataire de l'ouvrage, avec un encadrement initial qui est un des chefs-d'œuvre d'Attavante degli Attavanti, de l'*Anthologie grecque* de Planude (Lorenzo di Francesco Alopa, 1484) ; — un choix d'opuscules savonaroliens ; — les plus belles éditions des Giunti, de Lorenzo Torrentino et de cette Imprimerie orientale des Médicis dont un des graveurs fut le français Robert Granjon ; — et enfin des livres de musique. J'en passe, et des plus rares. Le courage a manqué à M. le baron Podestà — il le déclare lui-même, et il a eu grandement raison — pour conduire plus loin cette Exposition et exhiber les spécimens plus modernes et par trop vulgaires de la typographie florentine en décadence.

La Bibliothèque Moreniana. — Cette visite a été immédiatement suivie de celle de la *Moreniana*, installée dans le Palais Riccardi, près des salles de la Bibliothèque Riccardiana. La collection réunie à la fin du XVIII[e] et au commencement du XIX[e] siècle par le savant chanoine Domenico Moreni, se compose de livres et de manuscrits relatifs à l'histoire de la Toscane, dont une grande partie provient d'un autre érudit florentin, Domenico Maria Manni. Après la mort de Moreni, elle passa à Pietro Bigazzi, secrétaire de

l'Académie de la Crusca, qui l'enrichit d'importants ouvrages. Malheureusement le pauvre Bigazzi dut céder au Musée Britannique 300 volumes concernant l'histoire ecclésiastique, et il eût peut-être mis en vente tout le reste de la collection, si Giuseppe Palagi, alors secrétaire de la Province de Toscane, n'eût eu l'idée, vers 1866, d'en proposer l'acquisition à la Députation provinciale. Bigazzi fit alors des offres fermes, et dès le 23 novembre 1866, la Députation prenait en considération cette proposition, appuyée en 1868 par la troisième commission du Conseil provincial : l'acquisition fut conclue pour la somme de 30000 francs. D'abord hospitalisée au Palais Galli-Tassi, au Borgo degli Albizi, la collection fut livrée aux soins de Palagi, qui n'eut que le temps, avant de mourir, de rédiger le catalogue des imprimés. Elle fut ensuite transportée au Palais Riccardi, siège de la Préfecture de Florence, et s'enrichit, en 1879, grâce à un legs généreux, des livres et des documents rassemblés par Emilio Frullani, qui furent inventoriés par Guglielmo Enrico Saltini et par Cesare Guasti.

A ces deux premières collections s'adjoignirent les livres, les 434 manuscrits, les chartes et la correspondance autographe des académiciens de la Crusca (environ 2 000 lettres écrites par 589 académiciens, de 1588 à nos jours), qui formaient les collections de Giuseppe Palagi. Ce nouveau fonds fut acquis pour une somme de 7 000 francs. Vint ensuite le tour des manuscrits Pecci (histoire de Sienne), achetés au professeur Achille Gennarelli. Divers dons et un certain nombre d'acquisitions occasionnelles complétèrent le quadruple noyau primitif.

Il ne restait plus qu'à mettre toutes ces richesses à la disposition du public. On tarda tant à le faire, que le Gouvernement s'en émut et que la Commission parlementaire et administrative d'enquête sur les Bibliothèques, Galeries et Musées d'Italie proposa au Ministère de l'Instruction publique de demander au Conseil provincial de Florence non pas la propriété, mais le service public de la Bibliothèque Moreniana. Le Conseil provincial crut se tirer d'affaire en déposant à la Riccardiana l'inventaire de la Moreniana, en déclarant qu'il communiquerait dans les salles de la première les livres de la seconde qui seraient demandés par les travailleurs. C'était là une solution bien imparfaite de la question ; mais elle était presque imposée par le désordre où se trouvaient les livres et les manuscrits après avoir été si longtemps négligés. Enfin, la

Députation provinciale accueillit les observations de M. Arturo Linaker, qui fut chargé, avec la collaboration de M. Nardini, bibliothécaire-adjoint de la Riccardiana, de dresser un inventaire sommaire de la partie non cataloguée de la bibliothèque, de mettre en ordre les manuscrits pour en rédiger le catalogue, de faire restaurer et relier les manuscrits en mauvais état, de classer les papiers Palagi, qui contiennent toute la correspondance de Guglielmo Libri, et de placer dans une autre salle les livres relatifs à l'administration provinciale. Tout ce travail est maintenant terminé ou en bonne voie d'achèvement. Il ne reste plus qu'à régler, d'une manière définitive, les rapports de la Moreniana avec la Riccardiana[1]. — Un premier fascicule du catalogue des manuscrits, dû à M. C. Nardini, et généreusement offert aux Congressistes, vient à l'appui de ce que nous venons de dire[2].

Le « Saül » d'Alfieri. — Le soir de ce même jour, 20 octobre, était offerte aux invités des fêtes alfiériennes et aux congressistes de la *Società Bibliografica*, au théâtre Verdi (Pagliano) une représentation du *Saül* de Vittorio Alfieri. L'illustre comm. Tommaso Salvini, malgré son âge, y déploya dans leur pleine lumière ses merveilleuses qualités d'acteur. Il fut applaudi avec enthousiasme par une salle comble, qui comptait environ 3 000 spectateurs.

II

Séance privée du 21 octobre.

Le 21 octobre, à 9 heures du matin, eut lieu la séance privée de la Société, présidée par M. Pompeo Molmenti, qui donna lecture à l'assemblée, très nombreuse, d'un rapport sur la situation de la « Bibliografica » et salua la ville de Florence au nom des congressistes.

1. Provincia di Firenze. *Notizie storiche sulla Biblioteca Moreniana*, a cura di Arturo Linaker, Consigliere provinciale. — Firenze, tipografia Galletti e Cocci, 1903. In-8°, 19 pages. (Publié à l'occasion de la 6e Réunion de la *Società Bibliografica Italiana*).

2. Provincia di Firenze. [C. Nardini.] *I Manoscritti della Biblioteca Moreniana*. Vol. I, fasc. I. — Firenze, tipografia Galletti e Cocci, 1903. In-8°, 32 pages.

Sur la proposition de M. le comm. Guido Biagi, le vœu fut émis que les administrations locales confient à l'avenir leur bibliothèques à des bibliothécaires compétents et nommés à la suite d'un concours.

On procéda ensuite à l'élection du Bureau de la Société. MM. Molmenti et Giuseppe Fumagalli furent maintenus, le premier dans les fonctions de président, le second dans celles de vice-président. M. le comm. Piero Barbèra fut élu second vice-président. Furent élus conseillers MM. le Dr Achille Bertarelli [1], Codronchi, député au Parlement, le professeur B. Croce, le comte E. Gheppi, le comte Francesco Guicciardini, le sénateur Manni, le professeur Salomone Morpurgo, les professeurs Francesco Novati et G. Pellizari, et le Dr Verga.

Dans cette même séance fut approuvée la publication d'un Supplément mensuel à la *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi*, supplément réservé aux membres de la Société et dont un spécimen avait été distribué aux congressistes [2].

Il fut enfin décidé que la prochaine réunion de la Société aurait lieu à Milan. — Le Dr Mussi, maire de Milan, aussitôt avisé, envoya télégraphiquement ses remerciements à M. le Président Molmenti.

Séance publique du 21 octobre.

Avant la séance, l'excellent photographe cav. A. Cattani exécutait, dans le « cortile » de la Laurentienne, un groupe des congressistes. Il est à regretter que beaucoup d'entre eux n'aient pas

---

1. Le Dr Achille Bertarelli avait fait imprimer, à l'occasion de la 6e Réunion, un magnifique ouvrage intitulé : *Iconografia Napoleonica*. 1796-1799. *Ritratti di Bonaparte incisi in Italia ed all' estero da originali italiani*. Con cinque tavole in rame. Milano, tip. Umberto Allegretti, 1903. Gr. in-8, 70 pages. [Au verso du titre : « 200 esemplari fuori commercio pubblicati per la VI Riunione della Società Bibliografica Italiana. Firenze, Ottobre 1903. »]

2. Società Bibliografica Italiana. *Supplemento alla Rivista delle Biblioteche e degli Archivi. Foglietto mensile riservato ai soci*. Anno I. Milano, 20 ottobre 1903. *Numero di saggio*. Ce no contient des Correspondances bibliographiques de Milan (A. Bertarelli), de Florence (Tammaro de Marinis), de Rome (Giorgio Barini), de Paris (Léon Dorez), de Londres (W. Roberts) ; un questionnaire, des renseignements divers, une liste de nouvelles publications bibliographiques et de catalogues de libraires italiens et étrangers.

été suffisamment prévenus de cet agréable incident, qui n'avait pas été porté au programme.

A deux heures, la seconde séance s'ouvrait par une longue et intéressante communication de M. le professeur Serafino Ricci sur les sujets bibliographiques traités dans les différentes sections du Congrès historique international tenu à Rome au mois d'avril dernier. — Il s'élève, au sujet de cette communication, une discussion qui aboutit à l'adoption d'un ordre du jour invitant la Société à nommer une commission chargée de veiller à la mise en pratique des vœux émis par le Congrès en matière bibliographique.

M. Giuseppe Fumagalli rend compte de la situation et des progrès de l'École du Livre fondée par lui à Milan, grâce à l'aide de la *Società Umanitaria*. Cette communication, où, par parenthèse, les plus justes critiques ne sont pas ménagées à notre *École Estienne*, est écoutée avec le plus vif intérêt. On y admire l'esprit pratique et sainement « utilitaire » du trop modeste directeur. — Sur la proposition de divers membres, en particulier du prof. Signorini et du comm. Piero Barberà, des remerciements chaleureux sont adressés par la Société à la *Società Umanitaria* et à M. Fumagalli. — Il serait à souhaiter que, pour l'édification du Conseil municipal de Paris, le rapport oral du savant directeur de la Braidense (Brera) de Milan fût rédigé et imprimé.

Le Dr Verga développe ensuite une série d'observations et de propositions pour la rédaction d'un Dictionnaire bibliographique du « Risorgimento ». — Le vœu qu'il présente en ce sens est adopté par le Congrès.

M. Alippo Alippi entretient la réunion des Archives privées, de leur importance, et des mesures à prendre pour en prévenir la dispersion.

Réception au Palazzo Vecchio. — Le soir, à 9 heures, la municipalité de Florence ouvrait aux membres de la Société la suite de magnifiques salons connus sous le nom de « quartiere di Lorenzo de' Medici », « d'Eleonora di Toledo » et de Léon X. Elle offrait à ses invités, en souvenir de cette belle fête, un élégant opuscule contenant l'ordre du jour voté par la Chambre des députés, dans la séance du 23 décembre 1870, et proclamant la reconnaissance de l'Italie tout entière pour la dignité avec laquelle la ville de Florence

avait représenté la nation comme siège temporaire du gouvernement[1]. Un certain nombre de dames étaient venues honorer et embellir de leur présence la nombreuse assemblée : Mmes la comtesse Pasolini, la marquise Bartolomei, Ada Simonetti, Siciliani, etc.

III

Excursion a Pistoia

(22 Octobre).

La journée du 22 fut consacrée tout entière à une excursion à Pistoia, qui malheureusement fut quelque peu contrariée par la pluie. Dès leur arrivée, les congressistes furent priés à un déjeuner offert par M. le comte Guicciardini dans la grande salle des Écoles techniques. Environ cent personnes y prirent part. Au dessert, les principaux « brindisi » furent portés par MM. Molmenti, président de la Société, Ganucci-Cancellieri, maire de Pistoia, Morelli-Gualtierotti, député de Pistoia et président de la 6e Réunion, qui eut un très vif succès, et le comte Guicciardini, dont l'allocution, toute inspirée par une délicate et légitime sympathie pour les organisateurs du Congrès et pour la municipalité de Pistoia, fut couverte d'applaudissements répétés. M. Molmenti enfin rappela que S. M. la reine Marguerite était la patronne de la Société : toute l'assemblée se leva pour approuver hautement et respectueusement cet hommage rendu à l'auguste veuve du roi Humbert Ier. La plus longue des visites qui suivirent le déjeuner fut réservée aux Archives municipales, où l'on examina avec une grande curiosité un diplôme de l'empereur Frédéric Ier, l'acte du serment à Charles d'Anjou, des manuscrits des œuvres de Cino da Pistoia, un autographe de la comtesse Mathilde, la sentence contre Vanni Fucci, un diplôme de l'empereur Henri II, des autographes de Giano Della Bella, une lettre de Fabrizio Maramaldo relative au siège de Florence (1530), etc.

---

1. XXIII dicembre MDCCCLXX. — *La Camera dei Deputati solennemente proclama Firenze benemerita della Nazione per la liberalità ed il patriotismo con cui essa compì l'alto ufficio di sede temporanea del Governo Italiano.* [A la fin : « Pubblicato a cura del Comune il dì 10 Maggio 1903 in occasione della venuta in Firenze delle LL. MM. il Re e la Regina d'Italia]. Facsimilé. In-folio, 12 pages n. c.

CONFÉRENCE DE M. BARATTA A LA « LEONARDO DA VINCI ». — Le soir, à 9 heures, dans les salons du docte et hospitalier Cercle Léonard de Vinci (4, via Strozzi, Palazzo Corsi, appartenant à Mme la marquise Arconati-Visconti), les congressistes étaient conviés à entendre une très intéressante conférence du professeur Mario Baratta sur ce sujet : « Pourquoi Léonard de Vinci écrivait de droite à gauche » (*Perchè Leonardo da Vinci scriveva a specchio*). L'appartement était malheureusement trop petit, ou les assistants trop nombreux : tous ne purent entendre d'une façon suffisante cette curieuse exposition, débitée d'ailleurs si rapidement que, même à l'aide des cinq planches en facsimilé gracieusement mises à la disposition des auditeurs, on ne pouvait la suivre que fort difficilement. Le savant « vinciste » a démontré que si Léonard écrivait « alla mancina », ce n'était point, comme on le croit généralement et assez puérilement, pour garder le secret de ses découvertes et de ses recherches, ni, comme d'autres, J.-P. Richter par exemple, l'ont affirmé, par pur caprice ; — mais que cette écriture est l'écriture *naturelle* des gauchers, que Léonard était gaucher, c'est un fait bien établi, et qu'il a employé cette écriture parce que c'est l'écriture naturelle aux gauchers. Je ne donne que les conclusions nues de M. Baratta, et je regrette de ne pouvoir indiquer ici les preuves qu'il a données pour les établir d'une manière qui me semble définitive.

IV

SÉANCE DU 23 OCTOBRE.

La séance commença par une communication de M. Alessandro d'Ancona relative au Catalogue bio-bibliographique de la littérature italienne. Cette question fort importante, déjà débattue à plusieurs reprises, est trop connue pour que nous y insistions. — MM. Molmenti et Morelli-Gualtierotti affirment, à la grande satisfaction d l'assistance, que le Ministère de l'instruction publique est disposé à encourager cette entreprise qui serait assumée par la Société bibliographique et conduite selon les règles développées par MM. d'Ancona et Fumagalli au récent Congrès historique international de Rome.

Le Dr Giorgio Barini remontre la nécessité de rédiger un catalogue des manuscrits musicaux conservés dans les Bibliothèques et les Archives. Il propose un ordre du jour invitant le Ministère à reprendre la publication si malheureusement interrompue des *Indici e Cataloghi*, et à y consacrer aux manuscrits musicaux un volume rédigé suivant des indications fournies par la Société.

M. le professeur Arnaldo Bonaventura développe un autre vœu, sur la nécessité d'un Bulletin mensuel des publications musicales italiennes.

Sur une proposition développée au nom de Mme la comtesse Maria Pasolini par M. G. Biagi, il est décidé que des démarches seront faites pour créer une Bibliothèque dantesque à Ravenne.

M. Andrea Moschetti, directeur du Musée municipal de Padoue, entretient la réunion du nouvel édifice des Archives municipales de Padoue.

M. le comte Domenico Gnoli, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque nationale Victor-Emmanuel de Rome, pose la question de savoir si, dans l'intérêt des études supérieures, il ne conviendrait pas de n'ouvrir au grand public que les bibliothèques les plus importantes et de réserver aux travailleurs d'autres bibliothèques moins considérables adaptées aux exigences de chacune des principales branches de la science. — Après une discussion animée, on vote un ordre du jour favorable à la création de bibliothèques spéciales pour chaque groupe de sciences.

Au nom de Mme la comtesse Pasolini, M. Fumagalli parle des bibliothèques populaires et des livres les plus lus par le peuple. Il montre la nécessité d'une organisation régulière et d'une enquête sur les livres dont la lecture est réellement la plus adaptée et la plus utile aux besoins des classes populaires.

M. le comm. Castelli, au nom du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, lit un long rapport sur les bibliothèques populaires ambulantes. Il annonce ensuite que le spécimen de ces sortes de bibliothèques exposé à la Riccardiana est offert par le Ministre à la Société Bibliographique. — Des remerciements sont immédiatement adressés au Ministre par télégramme.

M. le comm. Chilovi rappelle que c'est la Bibliothèque populaire de Pistoia qui la première a donné l'exemple d'une bibliothèque ambulante. Il propose donc que la Société rétrocède à cette

Bibliothèque le don qui lui est fait par le Ministre. — Cette proposition est approuvée, et avis en est télégraphiquement donné au maire de Pistoia.

M. Morini, bibliothécaire de l'Université de Pise, présente un projet de fédération entre les bibliothèques populaires italiennes.

On voit, par ces trop brèves indications, combien cette question des bibliothèques populaires, à laquelle — comme on le verra plus loin — fut encore consacrée une partie de la première séance du 24, intéresse, et à juste titre, les bibliothécaires les plus éminents de l'Italie.

Avant de lever la séance, le Président annonce qu'en raison du grand nombre de communications encore inscrites à l'ordre du jour, une séance supplémentaire aura lieu le lendemain[1].

CONFÉRENCE DE M. BOLLE A LA « PRO CULTURA ». — Le soir à 9 heures, avait lieu, à la Société *Pro Cultura*, devant un nombreux auditoire, la conférence, accompagnée de projections, de M. le professeur Bolle, directeur de l'Institut de chimie agricole de Goritz, lauréat de l'un des prix distribués par le Congrès international des Bibliothécaires tenu à Paris en 1900, sur les insectes nuisibles aux livres et les moyens de les détruire.

V

SÉANCES DU 24 OCTOBRE.

Séance supplémentaire du matin (9 heures). — M. Enrico Bertani, délégué de la *Società Umanitaria* de Milan, fait un rapport sur un projet d'association des Bibliothèques populaires de Milan. — MM. le professeur Signorini et le comm. Piero Barbèra présentent un ordre du jour applaudissant à l'heureuse initiative de la *Società Umanitaria* et chargeant la Présidence de la *Bibliografica* d'étudier, de concert avec l'*Umanitaria*, la question de la fédération italienne entre les Bibliothèques populaires et de faire

1. A 5 heures, les congressistes se rendirent à l'Association des employés civils, où le professeur Giulio Alessio, député au Parlement, exposa le programme de l'Association nationale des employés des Bibliothèques publiques de l'État, dont il est président. — M. le président Molmenti promit à cette Association naissante l'appui de la « Bibliografica ».

un rapport sur ce sujet à la prochaine réunion. — Cette communication, qui a donné lieu, principalement de la part de M. le comm. Chilovi[1], à de graves et justes critiques contre les bibliothèques populaires françaises et à l'expression d'une très grande admiration pour celles des États-Unis, provoque le plus vif intérêt dans l'assistance tout entière[2].

M. le Dr Baldasseroni fait ensuite une communication sur la nécessité de publier un Annuaire bibliographique de l'histoire d'Italie. — M. le professeur Signorini prend texte de ce vœu pour exprimer le regret que la publication du *Bollettino delle pubblicazioni italiane* rédigé par les soins de la Bibliothèque nationale de Florence ait été si malheureusement réduite. — M. Chilovi s'associe aux regrets de M. Signorini, et, sur la proposition de ce dernier, on met aux voix et la Société approuve un vœu tendant à la reprise de la publication intégrale de *Bollettino*. Ce vœu est sur l'heure télégraphiquement transmis par la Présidence au Ministre de l'Instruction publique.

M. Fumagalli entretient la réunion de la question des bibliothèques phonographiques et insiste sur leur intérêt pour l'avenir. — M. le professeur Bonaventura pense qu'il serait très important de recueillir ainsi les chansons populaires. — M. De Michaelis, directeur de la « Gramophone Company (Italy) limited » dont le siège est à Milan, annonce que cette Société s'occupe dès maintenant de recueillir des chansons populaires jusque dans les pays les plus lointains.

Séance de clôture (2 heures 1/2). — Cette séance commença par une audition gramophonique qui, dirigée par M. Fumagalli, excita,

1. C'est ici le lieu de rappeler que M. le comm. Desiderio CHILOVI, qui étudie depuis quarante ans la question de l'organisation des bibliothèques et constitue actuellement la plus grande autorité qui soit en la matière, a récemment donné une nouvelle édition de son excellente étude : *La Scuola rurale, la sua Biblioteca e le Biblioteche provinciali.* 2a edizione, con aggiunte e con una *Notizia sulle piccole Librerie ambulanti nel Pistoiese.* Firenze, R. Bemporad et figlio, 1902. Un vol. in-8 de 77 pages (1 fr.).

2. Il serait à désirer que le rapport publié au sujet de ce projet d'association fût lu et médité en France. En voici le titre : Società Umanitaria, Sezione III. Scuole d'Arti e Mestieri. *Relazione-Progetto per l'istituzione di un consorzio per le Biblioteche popolari.* Milano, 1903. Sede : Via Alessandro Manzoni, 9. Gr. in-8°, 62 pages. — Ce rapport contient un excellent résumé de l'histoire de la création et du développement des bibliothèques populaires dans le monde entier.

suivant les morceaux exécutés, l'admiration ou le rire, également vifs, de toute l'assistance.

Après cette « ouverture », M. l'ingénieur Carlo Papini parla des appareils électro-mécaniques dans les services de transmission et de distribution des livres dans les bibliothèques publiques.

Le Président mit ensuite en discussion le rapport de la commission nommée par la Société à l'effet de proposer des règles uniques pour la rédaction des Catalogues alphabétiques[1]. — Une commission fut élue pour étudier à nouveau cette question.

Sur la proposition de MM. Morpurgo, Biagi et Linaker, fut approuvé un ordre du jour remerciant M. le professeur J. Bolle de ses importantes communications sur les parasites du livre et formant lè vœu qu'elles soient publiées le plus tôt possible.

M. le professeur Chiappelli prit ensuite la parole au nom des assistants non bibliographes, venus pour représenter les « producteurs » et les « consommateurs » du livre, et salua les « amis » du livre qui ne le considèrent pas seulement en lui-même, mais comme un moyen de propager la science et la civilisation. Il fut très applaudi.

M. Morelli-Gualtierotti, président de la sixième Réunion, prononça alors le discours de clôture, très élevé de forme et d'idées, que nous avons cru devoir traduire en son entier[2].

Vint ensuite une série de remerciements exprimés en termes excellents par MM. le comte Gnoli, le comte Francesco Guicciardini, le professeur Augusto Franchetti, et par M. Pozzolini, qui, au nom du Congrès, dit toute la reconnaissance due à M. Morelli-Gualtierotti pour le tact et l'autorité vraiment remarquable avec lesquels il avait présidé, sans se lasser un seul instant, les séances si chargées de la sixième Réunion de la Société.

Enfin, sur la proposition de divers membres, le Congrès envoya un salut à M. le docteur Diomede Buonamici, fondateur de la *Società Bibliografica*, et à MM. les députés Ferdinando Martini et Luigi Rava, qui avaient présidé les réunions précédentes[3].

---

1. Società Bibliografica Italiana. *Progetto di norme uniche per la compilazione dei Cataloghi alfabetici. Relazione della Commissione* [Dott. Luigi de Marchi, presidente, Prof. Cav. P. A. Saccardo, Comm. Piero Barbèra, Prof. Dott. Muzio Pazzi]. Pavia, tipografia Ponzio, 1901. In-8°, v et 8 pages.

2. Voir plus bas (Appendice).

3. Parmi les opuscules offerts aux congressistes, il faut citer encore le suivant : *Per la VI Riunione della Società Bibliografica Italiana in Firenze e per le Onoranze a*

Banquet final. — A 7 heures du soir, un banquet réunissait à l'*Albergo della Pace* une centaine de congressistes.

A la table d'honneur : Mme la comtesse Pasolini, MM. Morelli-Gualtierotti, Augusto Franchetti, représentant la municipalité de Florence, d'Ambrosio, représentant le Ministre de l'Instruction publique, le comte Guicciardini, le comm. Guido Biagi, le comm. Emilio Treves, le comm. Chilovi, le professeur Supino, le professeur Giuseppe Fumagalli et Léon Dorez.

Le menu, très élégant et dû, je crois, à M. Biagi, portant en tête la marque des Giunti (le lis de Florence avec la devise NIL CANDIDIUS), était tout un cours d'histoire de la typographie florentine. Le texte de cette fantaisie est trop curieux pour n'être pas reproduit ici :

Brodo alla Cennini
Ragno lesso con salsa di Pietro de Moguntia
Manzo alla Lorenzo della Magna
Tordi alla Miscomini
Sedani alla Dino di Iacopo Kartolajo
Polli alla Carlo Chierico Fiorentino
Insalata greca alla Demetrio Cretese
Gelato alla Giunti
Pasticceria Torrentina
Frutte dell' orto del Monastero di Ripoli
Dolciumi Mediceo-Orientali.

Vittorio Alfieri. XVIII-XXIV *Ottobre* MCMIII. Omaggio del socio prop. dott. Ugo Nomi V. Pesciolini, bibliotecario comunale di S. Gimignano (Toscana). S. l. n. d. In-8°, 10 pages. Il contient : 1° *Una lettera di Michele Amari a Francesco Zambrini, con illustrazioni ;* elle est relative à un projet de publication du commentaire de Dante par Benvenuto da Imola, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, et datée de Florence, 3 octobre 1861 ; 2° *Ricordo Alfieriano* : exemplaire de la *Merope* de Scipione Maffei, annoté par V. Alfieri, et recueilli par Alessandro Checcucci de San Gimignano (1803-1879), qui avait formé une intéressante collection d'autographes ; 3° notes sur divers documents conservés à la Bibliothèque de San Gimignano et qui se rapportent directement ou indirectement à Alfieri. — Pour ne rien omettre, nous devons ajouter que les *cartoline postali* illustrées, si fort à la mode en ce moment, étaient aussi de la fête. L'une représentait la Bibliothèque Medicéo-Laurentienne d'après la gravure de Zocchi-Bartolocci ; deux autres étaient consacrées à la Bibliothèque Riccardiana, d'après les jolis tableaux de Tito Lessi ; une autre encore reproduisait une ancienne estampe montrant dans ses fonctions le vénérable frère Martino de Porres, dont l'intercession est toute-puissante contre les souris qui grignotent les livres. Enfin la Bibliothèque

Les conversations furent celles auxquelles on pouvait s'attendre de la part d'historiens, de bibliographes et de bibliophiles. On y entendit entre autres choses intéressantes M. le comte Guicciardini déplorer que l'antique porte de la maison de Machiavel, située en face de la sienne, eût récemment disparu, cédée sans nul doute à quelque amateur d'Outre-mer. D'ailleurs, Florence, son histoire et ses gloires étaient sur toutes les lèvres.

Au champagne commença la série des « brindisi ». Il y en eut de très remarquables et dont je regrette fort de ne pouvoir donner la teneur : ceux de M. le comte Guicciardini, qui sut louer, avec une délicatesse charmante, les entreprises si intéressantes de Mme la comtesse Pasolini; de M. Papini, qui porta la santé de M. Pompeo Molmenti, obligé de quitter Florence peu d'heures avant le banquet; de M. Biagi, qui salua avec éloquence la ville de Venise; de M. Franchetti, qui but à la ville de Rome; de M. Flamini, qui rappela en termes chaleureux deux des noms français les plus chers aux historiens et aux bibliographes d'Italie, ceux de M. Léopold Delisle et de M. Pierre de Nolhac, et daigna saluer d'une manière par trop aimable le modeste représentant de la science française à cette réunion. Si unanime fut l'applaudissement avec lequel furent accueillies ces bienveillantes paroles, que ce dernier, très ému, dut répondre pour exprimer sa profonde reconnaissance. Il le fit à peu près en ces termes : « Je ne sais vraiment comment remercier la *Società Bibliografica Italiana* de l'honneur qu'elle m'a fait en me nommant vice-président de sa sixième réunion, au moment où elle tenait ses séances dans la belle ville de Florence, cette merveille de la civilisation latine, à laquelle sont attachés les meilleurs souvenirs de ma jeunesse. C'est là pour moi un de ces bonheurs qui ne s'oublient pas. Messieurs, il y a dix ans que je le dis à tous ceux qui veulent l'entendre : l'Italie est ma seconde patrie. Dès la première année de mon séjour à Rome, j'y ai reconnu partout des amis et des frères, et je suis infiniment heureux que la nation française tout entière, dans l'élan irrésistible du plus sincère enthousiasme, ait exprimé le même sentiment lors de la récente visite de vos souverains à

Marucelliana de Florence offrait trois vues de sa façade et de ses salles de lecture, et la Bibliothèque de l'Université de Pise, les *cartoline* qu'elle avait fait exécuter à l'occasion de l'Exposition de l'histoire de la Médecine (octobre 1901).

Paris. Permettez-moi de lever mon verre en l'honneur de votre gracieuse Reine, de votre Roi, d'un caractère si droit et si ferme, d'une intelligence et d'un esprit si cultivés; en l'honneur de l'Italie tout entière, mais particulièrement de la ville de Florence dont l'hospitalité si magnifique et si aimable nous a tous touchés jusqu'au fond du cœur, et enfin à notre maison particulière, à cette *Società Bibliografica* qui, grâce aux sympathies qui l'entourent, deviendra un des meilleurs organes de la civilisation latine, une des protectrices les plus puissantes de cet esprit latin que notre devoir commun est de maintenir et de développer non seulement en Europe, mais dans le monde entier. » Je dois à la vérité de dire que mon meilleur ami fut si fort applaudi qu'il en est encore tout confus, et je dois remercier ici M. Flamini d'avoir provoqué, par son exquise courtoisie, cette belle manifestation[1].

Puis M. le comm. Treves remercia le Congrès d'avoir désigné Milan comme siège de la septième réunion de la Société, qui aura lieu en 1905. M. le comm. Barbèra, au nom des éditeurs, leva son verre en l'honneur des imprimeurs et des amateurs de livres; M. Chilovi reprit le thème des bibliothèques populaires dans une allocution si élevée et si informée, que M. Morelli-Gualtierotti, qui l'écoutait avec attention, dit d'une voix pénétrée : « Cet homme-là dit des choses bien sérieuses »; et enfin M. le comm. Biagi, dans la plus heureuse des improvisations, adressa les compliments de tous les convives à M. Mariotti, de Pise, qui, grâce à un travail et à une probité exemplaires, a su s'élever, de sa situation de simple ouvrier typographe, à celle du plus important imprimeur de la ville où il exerce sa profession.

Ce fut sur ces félicitations si méritées que prit fin la dernière, mais non la moins charmante, des assemblées de la sixième Réunion de la *Società Bibliografica Italiana*, dont tous les congressistes, si bien accueillis par la ville de Florence, ont emporté l'impression qu'elle laisserait des traces durables dans le domaine des sciences bibliographiques[2].

Léon Dorez.

---

1. Voy. la *Nazione* de Florence (nº des 26-27 octobre), la *Giornata* de Florence (nº du 25 octobre), et l'*Italie* de Rome (nº du lundi 26 octobre 1903).

2. J'en prends à témoin le bel article de M. Guido Biagi paru dans le *Marzocco* du 1er novembre 1903 et intitulé : *Il Libro e il suo partito*. — Il est bien entendu que mon compte rendu n'a aucun caractère officiel; je l'ai rédigé à l'aide de mes notes

APPENDICE

DISCOURS DE CLÔTURE, PRONONCÉ LE 24 OCTOBRE 1903, PAR M. MORELLI-GUALTIEROTTI, DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DE LA SIXIÈME RÉUNION DE LA « SOCIETA BIBLIOGRAFICA ITALIANA ».

Messieurs,

Nous voici parvenus au terme de nos travaux, et l'heure s'approche où nous devrons nous quitter.

Vous retournerez à la tranquille activité de vos études, à la poursuite d'un lumineux idéal, tandis que nous, nous reprendrons le chemin fatigant traversé par les périls et les ronces des luttes politiques.

Mais avant de quitter cette salle où vous avez le mérite d'avoir laissé l'écho durable de discussions calmes et savantes, consentez, Messieurs, à ce que, tournant mes regards en arrière, je me plaise à résumer tout ce que nous avons fait en ces courtes et inoubliables journées, pendant lesquelles j'ai eu l'honneur inespéré d'être, sans le mériter, le guide de vos débats.

Le fait d'avoir toujours obligé les autres à une brièveté nécessaire m'impose l'obligation de ne pas enfreindre moi-même cette règle.

L'heure qui fuit nous talonne, et je ne veux pas m'attarder, bien que ce me serait chose agréable et désirée de demeurer encore avec vous.

La sixième Réunion bibliographique, permettez-moi de le dire,

---

personnelles et des journaux de Florence, et il a pu s'y glisser plus d'une omission et peut-être plus d'une erreur de détail, pour lesquelles je demande dès maintenant la plus grande indulgence.

peut être fière des résultats obtenus, de la faveur avec laquelle elle a été accueillie à Florence, et du large et vraiment imposant concours de ses membres et de ses adhérents.

Le fait d'avoir mieux et plus clairement fait connaître son but et ses intentions dans cette noble ville, qui a toujours aimé les études et la science, sera certainement profitable à la *Società Bibliografica Italiana*, qui sera heureuse de voir s'augmenter le nombre déjà considérable de ses membres, et d'accroître ainsi son autorité et son prestige.

A une époque où tout le monde se remue et s'agite et où prévalent les intérêts matériels, il est nécessaire, Messieurs, que les intérêts moraux, que toutes les plus hautes aspirations de l'esprit trouvent aussi le moyen de se manifester par de nobles et dignes affirmations.

Si le ventre affirme son importance physiologique par ses aboiements, il est juste aussi que le cerveau ne se laisse pas dominer par lui, et qu'il proclame à son tour son droit à la vie.

Vous, nobles amis des études, vous vous êtes trop peu et trop tard avisés de cette nécessité ; et vous avez trop mis votre confiance dans le Gouvernement, qui devrait être le tuteur de tous, le modérateur suprême de toutes les forces, mais qui, la plupart du temps, obéit aux besoins les plus urgents et les plus bruyants, et n'écoute point les bonnes raisons si on ne les lui crie à haute voix et non sans l'accompagnement de quelque menace.

Mais voici qu'avec vos réunions, tout en observant la dignité et la mesure qui conviennent à votre état, vous êtes descendus dans l'arène et avez eu le courage de représenter, par des raisonnements et des discours probants, la nécessité que le Gouvernement s'occupe de vous et de vos nobles aspirations. Vous avez créé *la question du livre*, qui ne doit pas se séparer de celle de *l'école ;* car *livre* et *école* sont deux termes constants d'une même équation.

En Italie, confessons-le pourtant, on a pensé uniquement à l'école, et on a cru qu'elle pouvait et devait prospérer à elle seule, même dans un terrain aride et inculte ; sans réfléchir que l'école ne peut donner de bons fruits pour l'instruction et l'éducation publique si elle doit tout faire d'elle-même et ne trouve point aide et faveur dans la culture publique et dans le sein de la famille. En Italie, il existe tous ces millions d'illettrés que mentionnent les

statistiques, mais ces illettrés ne me feraient nullement peur si, à côté de leur ignorance involontaire, il y avait en eux le désir et comme l'aiguillon de savoir. Pires que les illettrés sont ceux qui, sachant lire, ne lisent point, ne cherchent point à s'instruire et à s'améliorer ; pire que l'ignorance absolue est la paresse de ceux qui pourraient et ne font pas, et qui se contentent des misérables fruits d'une instruction imparfaite.

Convenons-en : l'école ne peut fournir un viatique suffisant pour tout le long voyage de la vie ; l'école doit ouvrir les voies du savoir, mais c'est au citoyen lui-même qu'il appartient d'accomplir l'éducation du citoyen, et l'instrument de ce progrès de l'instruction ne peut être que le *livre*.

Voilà pourquoi chez les nations vraiment libres et qui sentent toute la grandeur et les nobles aspirations de la liberté, voilà pourquoi chez les races anglo-saxonnes, en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, on attribue une grande importance à la bibliothèque et on attire vers elle tous ceux qui veulent goûter au fruit de la science et en tirer profit pour la vie.

En Amérique, quand les pionniers anglo-saxons fondaient ces villages qui sont aujourd'hui des villes et des métropoles riches et populeuses, ils construisaient tout d'abord trois édifices : l'église, la bibliothèque et l'école.

Nous, au contraire, nous avons cherché à abattre l'église, et en elle ou contre elle — selon les circonstances et les vicissitudes — nous avons bâti l'école. Pour les bibliothèques, nous n'en avons eu souci, sans nous inquiéter que l'école fût, comme elle est aujourd'hui, sans livres, comme une machine sans charbon.

Il est temps désormais de nous raviser et de changer de direction.

La nécessité de fixer la culture et l'éducation publique d'un peuple qui veut être digne d'être appelé à la vie publique apparaît comme un fait évident. Moins d'écoles et plus de livres ! Que l'on cherche à savoir par amour de la science, et non pour obtenir un diplôme ; que l'on abandonne les routes faciles qui conduisent à un titre sans valeur, et que l'on recherche celles, moins nombreuses, qui peuvent conduire à la richesse. En Angleterre, l'école secondaire ne conduit pas, n'accompagne pas à l'Université ; elle n'est pas le canal commode par lequel on arrive de l'*a b c* au doctorat. Cette absence de toute connexion entre les deux

ordres d'institutions a été la raison qui a fait que tant de jeunes gens actifs et intelligents se sont dirigés vers le commerce et l'industrie, ont cherché les larges routes de la mer et trouvé les terres lointaines qui devinrent des colonies prospères. Et ces *Romains* modernes eurent pour seul maître le *livre*, pour seule école la bibliothèque : ces *public libraries*, qui en un peu plus d'un demi-siècle se sont répandues, riches et fécondes, par toute la Grande-Bretagne, et qui furent imitées et transplantées en Amérique, où elles s'accrurent avec une fortune extraordinaire.

Le *library-act*, par lequel les bibliothèques publiques furent instituées à l'aide d'une taxe spéciale et qui leur était entièrement dévolue, fut la fortune de l'Angleterre et un noble et utile exemple pour les frères d'Amérique.

Il faudrait espérer qu'il en arrivât autant chez nous, et que votre rêve et votre désir, Messieurs, devînt une réalité.

Établir un fait, le faire reconnaître comme utile et bon est déjà un acheminement plein de promesses. Dans vos laborieuses séances vous avez démontré toute l'importance que doit avoir le livre dans l'éducation nationale ; vous avez établi la nécessité et l'urgence que le Gouvernement et le public donnent à ce problème toute l'attention qui lui est due.

Il est à espérer qu'une affirmation aussi solennelle et autorisée ne passera pas inaperçue, et même que les forces les plus vives, les intelligences les plus choisies se tourneront vers elle. J'en trouve déjà un gage dans la présence parmi nous de littérateurs très renommés, d'actifs et zélés bibliothécaires, d'hommes qui ont consacré leur vie au gouvernement de la chose publique, de grandes dames qui peuvent servir d'exemple à leurs sœurs italiennes.

Le souvenir de vos utiles discussions ne se perdra pas : nous les verrons bientôt confiées à l'imprimerie et elles formeront le sujet des démarches et des études de la Présidence de la *Società Bibliografica*, qui sera l'interprète autorisé et écouté de vos vœux et de vos recommandations auprès du gouvernement royal.

La sixième Réunion léguera à la septième une abondante moisson de travaux, d'expériences, de recherches ; et dans les deux années qui nous séparent de notre futur congrès, nous verrons de bons fruits sortir de ce que nous avons semé.

Je ne vous ferai pas ici une ennuyeuse revue de tout ce qui a

été discuté et approuvé dans vos assemblées. Mais permettez que je me plaise à rappeler que le Catalogue bio-bibliographique, sur lequel l'illustre professeur Alessandro d'Ancona nous a fait un rapport, est une noble entreprise due à l'initiative de la *Società Bibliografica Italiana* dès sa première réunion et qu'elle paraît bien devoir être sous peu, non plus un rêve et un désir, mais une réalité.

Permettez-moi aussi de vous rappeler que c'est ici, dans ces réunions, qu'a été proposée la création d'un Musée dantesque à Ravenne, d'un monument idéal à notre Poète national, laissant, comme a dit un fin esprit « romanesco », « les pierres aux montagnes ». Il est bon aussi de rappeler que les *bibliothèques ambulantes*, instituées par l'initiative du Ministère de l'Agriculture, qui par une courtoise déférence a envoyé ici un représentant spécial, sont sorties de vos études et de notre active propagande, et que vous n'avez point failli à aborder de front les plus urgentes questions relatives à l'usage public des bibliothèques, telles que celle qui a fourni un digne sujet à vos discussions d'hier.

Vous n'avez pas non plus, au milieu de vos sévères études, oublié de recommander les géniales applications modernes phonographiques et électro-mécaniques au service des bibliothèques.

Il vous a plu aussi de porter votre attention sur les dangers qui menacent les collections privées, les archives domestiques, où se trouve une si grande part de l'histoire italienne; et vous avez fait pour leur conservation des vœux et des démarches qui ne resteront pas sans résultat. Mais les mesures préventives, les prohibitions, les dispositions législatives sont vaines là où manque ce sentiment de dignité qui est le frein de tout abus, de toute déviation de la moralité publique. Il faut prêcher d'exemple ; — il faut, autour des choses que nous aimons, créer une atmosphère conservatrice qui les préserve des dangers continuels et imprévus.

Si la noblesse qui vient des arbres généalogiques (*la nobiltà che scende per li rami*) était comprise par tous comme elle est comprise par celui qui nous a donné à Florence le salut de l'hospitalité ; si les grands noms historiques qui se renouvellent étaient toujours personnifiés dans les générations futures avec la dignité dont Francesco Guicciardini est parmi nous un exemple illustre, alors, Messieurs, il ne serait pas besoin de précautions et de lois

pour conserver ce qui fut la gloire de nos anciennes familles, ce qui est une partie vivante et parlante de l'histoire de notre pays.

De ce Palais historique, où nous avons reçu un accueil si joyeux et si magnifique, ici où respire l'haleine de l'antique liberté et où les chefs-d'œuvre de l'art nous parlent de la noblesse charmante des anciennes mœurs que Florence ne peut ni ne saurait jamais oublier, — en cette heure de souvenirs et de regrets, — laissez-moi envoyer un chaud et cordial salut, d'abord à la population qui nous voulut et nous désira comme hôtes, et ensuite à la municipalité qui nous fut si large de courtoisies de toutes sortes et qui, par la bouche d'Augusto Franchetti, nous donna la bienvenue dans un discours plein de sel attique.

Au Comité d'organisation, à son illustre Président, à ses ardents collaborateurs, qui prirent une si grande part à cette fête intellectuelle, j'exprimerai de mon mieux notre reconnaissance, en les assurant que le souvenir de ces jours charmants et laborieux ne s'effacera pas de notre cœur.

Et nous envoyons un salut, un chaleureux et dévoué salut, Messieurs, au jeune, savant et auguste Souverain, au nom duquel s'attachent toutes nos meilleures espérances pour la grandeur et la force de la patrie ; au Roi d'Italie, qui est, lui aussi, un adorateur et un ami du livre, et qui a dépensé sa sévère et pensive jeunesse sur les livres dont les pages lui étaient ouvertes par la plus noble et la plus instruite d'entre les mères italiennes, Marguerite de Savoie, notre Auguste patronne, à qui nous renouvelons l'expression de nos hommages dévoués.

Messieurs, dans deux ans, quand un autre triomphe du travail aura ouvert dans les Alpes granitiques un autre passage à la civilisation et à l'activité italiennes, nous nous retrouverons dans le Château de Milan pour parler de nos études. Autour de nous bouillira la vie active et industrieuse de la forte ville qui nous invite à une Exposition solennelle des progrès de la nation.

Milan, qui a parmi nous des représentants dignes et autorisés, nous fera un accueil non moins joyeux et non moins courtois que celui qui nous a été fait ici, et nous saluera avec la cordiale et franche hospitalité « ménéguine »[1].

---

1. C'est-à-dire « milanaise ». *Meneghino* est l'ancien masque italien qui représente Milan dans la comédie populaire.

Qu'à Milan donc s'envole le présage que notre futur congrès se réunisse une fois encore dans une aussi chère fraternité d'intentions et de pensées, avec les cœurs et l'intelligence en haut, toujours plus en haut, à la recherche du bien, — avec le désir ardent et vivant de pouvoir, avec la force qui sort du livre (*con la forza che si sprigiona dal libro*), ouvrir de nouveaux passages, de nouvelles et glorieuses voies à la fortune de l'Italie[1] !

1. On trouvera le texte original du beau discours de M. Morelli-Gualtierotti dans la *Nazione* de Florence (n° du 29-30 octobre 1903).

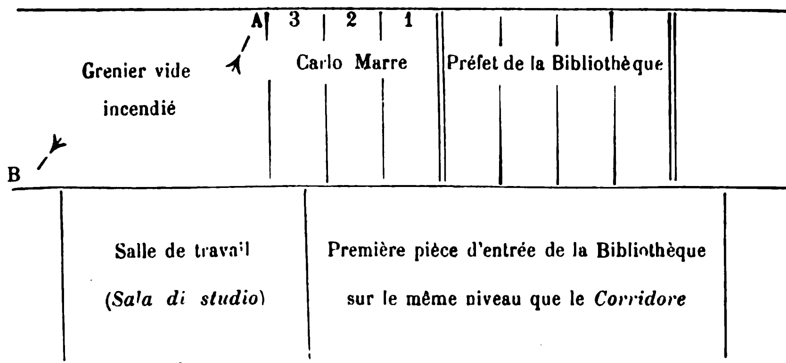
L'INCENDIE DU VATICAN

Le R. P. Ehrle, le savant jésuite qui administre si excellemment la Bibliothèque Vaticane depuis la mort de Mgr Carini, a été vivement ému des renseignements fantaisistes publiés dans divers journaux sur le commencement d'incendie, sans nulle importance, qui s'est produit au Vatican dans la soirée du 1er novembre dernier. Il a adressé à la *Kölnische Volkszeitung* un article rectificatif dont il m'a prié de donner la traduction aux lecteurs de la *Revue des Bibliothèques*. Voici cette traduction[1].

« Le feu n'a éclaté ni dans la Bibliothèque ni dans mon appartement, situé latéralement à un haut étage au-dessus de la Bibliothèque, sur la forte voûte de la Collection lapidaire (*Corridore delle Iscrizioni*), ni dans l'appartement, contigu au mien, de M. Carlo Marre, le restaurateur bien connu des manuscrits, mais dans un grenier spacieux et vide, près de la cuisine dès longtemps inutilisée de M. Marre (n° 3).

1. Pour la plus claire intelligence de cette relation, nous donnons ici un plan de la situation des appartements dont il va être question.

Grenier et deux appartements situés sur la voûte du *Corridore delle Iscrizioni*.



Haut étage plus profond que les deux appartements et que le grenier.

« A l'entrée de ce grenier, M. Marre avait déposé provisoirement ceux d'entre les livres et les gravures qui se trouvaient en sa possession privée et n'avaient pu trouver place dans son atelier (nº 1), qui contient aussi sa petite bibliothèque. On a rapporté qu'il y avait aussi, « dispersés dans les coins, des manuscrits », qu'il devait restaurer. Cela a dû paraître, même aux gens incompétents en la matière, aussi vraisemblable que si, en décrivant l'appartement d'un banquier, on eût dit qu'il y avait dans son grenier, disséminés sur le sol, des bons de centaines et de milliers de francs. En outre, — qu'aujourd'hui, à la Bibliothèque Vaticane, surtout après le Congrès provoqué à Saint-Gall en 1898 par l'auteur de ces lignes, on doive parfois retoucher ou restaurer prudemment des imprimés ou des manuscrits, est une chose qui va de soi pour tous ceux qui sont familiers avec l'administration des bibliothèques. On ne fait qu'améliorer ce qui subsiste encore pour mieux en assurer la conservation, sans jamais employer d' « acides ». Ainsi, je le répète, il n'y avait et il n'y a jamais eu dans le grenier aucun imprimé, aucune gravure, et, à plus forte raison, aucun manuscrit de la Vaticane. Au contraire, il se trouvait dans l'atelier (nº 1), lorsque l'incendie a éclaté, un manuscrit sur papier du XVII[e] siècle et quelques feuillets de parchemin de peu de valeur. J'ai soin, particulièrement lorsqu'il s'agit de manuscrits précieux, de ne confier à la restauration que le nombre de feuillets ou de cahiers suffisants pour fournir aux travail du restaurateur pendant quelques jours. Le volume et les feuillets dont je viens de parler auraient été en danger, si l'incendie avait pénétré dans les deux chambres suivantes.

« C'était le jour de la Toussaint, un peu avant 8 heures du soir; mon domestique venait de sortir, après m'avoir servi mon dîner, lorsque je fus interrompu dans la lecture de mon bréviaire par deux coups précipités de la sonnette de ma porte. Avant même que je fusse arrivé à la porte, elle s'ouvrit brusquement sous une forte poussée. C'était un des pompiers du Vatican qui cherchait le foyer de l'incendie. Une légère odeur de fumée, que je sentis lors de l'ouverture de ma porte, me provoqua à ouvrir, sans perdre mon temps en paroles, la porte de M. Marre, dont, comme il va de soi, — puisqu'il y avait là, mis en sûreté, quelque chose de mes trésors — je porte constamment la clef sur moi. La chambre à coucher (nº 2), dans laquelle, comme je le remarquai bientôt,

M. Marre, quelque peu indisposé, s'était déjà mis au repos, et l'atelier (n° 1) étaient parfaitement en ordre ; on n'y remarquait qu'une odeur de fumée un peu plus forte. De là je me dirigeai aussitôt, à travers la cuisine (n° 3), vers la porte du grenier, dont le pompier, sur mon ordre, poussa le verrou, et qu'il ouvrit un instant. Un coup d'œil jeté sur les flammes qui remplissaient la pièce nous montra notre ennemi dans toute sa force.

« On a coutume de dire de nous, pauvres enfants de la Souabe, même quand nous avons déjà depuis longtemps dépassé l'époque critique de la quarantième année, beaucoup de méchancetés et de malices ; et pourtant, dans certaines situations et surtout dans les pays méridionaux, un peu de flegme souabe n'est pas sans avoir du bon. Je n'en ai jamais eu plus profondément conscience que pendant l'heure qui suivit.

« Lorsque j'eus, après quelques secondes, refermé soigneusement la porte, j'envoyai le pompier en bas, dans le Palais ; je pris dans l'atelier (n° 1) les trésors confiés à ma garde et les emportai pour les mettre en sûreté sous la solide voûte de la salle d'entrée de la Bibliothèque. Puis je me rendis en toute hâte dans mon appartement, pour prendre quelques manuscrits des Archives du Vatican, sur lesquelles je travaille, dans mes rares moments de loisir, et faire encore une fois avec eux le même chemin, avant que l'accès n'en fût rendu très difficile par les manœuvres d'extinction, d'autant que je devais prendre part à l'organisation du service d'incendie. Ce service fut très gêné par l'extrême étroitesse de la trappe de pierre qui conduit du Musée lapidaire, très étendu, au lieu de l'incendie. Malgré cela, le poste d'incendie du Vatican eut bientôt établi dans la chambre à coucher de M. Marre (n° 2) une petite, mais puissante pompe, et par une longue chaîne les seaux remplis d'eau montaient vivement des vastes puits du Cortile della Pigna. Toutefois, comme le Maestro di Casa me demandait si Mgr Merry del Val devait recommander d'appeler le poste d'incendio municipal, je lui donnai pour réponse un « oui » décidé, parce que dans de telles situations l'excès de précaution est le seul bon système.

« Ce poste était bientôt, lui aussi, rendu sur les lieux avec une merveilleuse rapidité, et fut dirigé par la Via delle Fondamenta sur le Cortile della Pigna, où il dressa en un clin d'œil ses hautes échelles, attaqua le feu du côté opposé (B), et renforça encore la

pompe qui fonctionnait du côté A par un puissant boyau. Vers 10 heures, après un travail de deux heures, tout danger d'extension du feu était conjuré.

« Cependant je fis encore plusieurs fois le chemin par l'étroite trappe, dont l'eau découlait déjà des seaux qui montaient, et m'arrivait jusqu'aux genoux. Il le fallait, partie pour surveiller le feu, partie pour sauver, au moins partiellement, dans mon appartement, mes propres papiers, surtout ceux qui appartenaient à un volume présentement en cours d'impression. Alors je me séparai du reste de mes papiers et de mes livres en leur jetant un regard attristé et avec la douloureuse conscience que je ne les reverrais peut-être plus. Cependant, les dangers provenant de l'eau commençaient à m'inquiéter plus que ceux du feu.

« On n'a pas suffisamment relevé, autant que je l'ai pu voir dans les relations publiées jusqu'ici, le fait que le feu avait éclaté sur la voûte haute et solide du long Musée lapidaire. Par cette voûte il pouvait pénétrer, par l'appartement de Marre, dans le mien, si on ne l'eût pas arrêté dans sa marche. Mais les anciens et solides murs, qui séparent les six pièces l'une de l'autre, opposèrent à ses progrès une résistance considérable. La haute voûte en effet, comme personne n'en pouvait douter, subit excellemment cette épreuve. Même lorsque l'ancien et lourd toit s'abattit sur elle, on ne sentit qu'un léger ébranlement; pas une goutte de la masse d'eau qui tombait sur elle ne la traversa. Les trésors de la Bibliothèque Vaticane se trouvaient latéralement sous cette haute voûte, couverts et abrités par une seconde voûte non moins solide, celle de la salle d'entrée. Seule, la salle de travail, qui n'était pas protégée par une seconde voûte de ce genre, courait un danger éloigné, plus d'ailleurs de la part de l'eau que de celle du feu. Ensuite, je transportai sans tarder les quelques manuscrits qui étaient mis de côté pour les lecteurs de la salle de travail, dans la salle d'entrée attenante, tout à fait à l'abri de l'eau et du feu.

« Pour juger sainement du danger que présentait l'incendie, il faut bien considérer que, pour ce qui est de l'isolement et de la sûreté de ses trésors, la Vaticane l'emporte extrêmement sur toutes les autres bibliothèques de Rome, et particulièrement sur la plupart des autres bibliothèques qui me sont connues. Elle doit cet avantage considérable d'abord à ses pavements de pierre et à la soli-

dité de sa voûte, puis à cette circonstance que ses petites et basses armoires à manuscrits peuvent se tirer très loin sur une grande distance, et qu'en outre les peu nombreux rayons de ces armoires sont séparés les uns des autres par de larges intervalles. Il est donc impossible que jamais il brûle beaucoup à la fois, que jamais un grand feu se développe sur le même point, puisque la matière combustible, si rare dans des espaces si étendus, est répartie de loin en loin. Toutefois cet incendie, si énigmatique à son origine, ne peut produire que ce seul résultat : que les mesures de précaution déjà existantes soient doublées, pour exclure d'une manière encore plus efficace tout danger consécutif, et le limiter sûrement, en cas de besoin, au plus petit espace possible. C'est en ce sens que le Conseil d'administration de la Vaticane, dans une séance tenue le 8 novembre, a formulé les propositions convenables.

« Il reste encore à résoudre quelques énigmes, que m'ont proposées les relations de quelques journalistes. Que peut bien être ce précieux *Codex Marcellianus*, que l'on prétend que la Bibliothèque Vaticane a perdu ? Ce n'est qu'après d'assez longues recherches que j'ai pu sonder toute la profondeur de ce secret. M. Marre s'était plaint avec douleur à un journaliste en quête de renseignements d'avoir perdu « son » *Codex Marcellianus*. Il y a plusieurs années, on avait fait exécuter une édition phototypique du célèbre *Codex Marchalianus* de la Vaticane. C'est un manuscrit du VI[e] siècle qui contient le texte grec des Prophètes. Amateur de livres dans le sens le plus complet du mot, M. Marre avait obtenu de l'éditeur l'Introduction imprimée de cette édition, ainsi que quelques planches phototypiques. C'était là « son » *Codex Marcellianus*. Il avait été détruit dans le grenier incendié, tandis que le véritable *Codex Marchalianus* se trouve en excellent état à la Vaticane.

« Et que contenait donc le précieux papyrus, dont la perte doit être également déplorée ? Il y a déjà bien longtemps, on découvrit à Herculanum une antique bibliothèque romaine, qui se composait naturellement de rouleaux de papyrus. Ils avaient presque tous été, lors de l'éruption du Vésuve en l'an 79, sous l'empereur Titus, complètement carbonisés. M. Marre, entre autres artistes, avait obtenu du gouvernement italien un de ces morceaux de charbon pour voir si les feuillets carbonisés pouvaient encore

se dérouler. Malheureusement, les tentatives de Marre, comme la plupart des autres, restèrent sans aucun succès. C'est ainsi qu'il se fait que ce morceau de charbon, d'ailleurs intéressant, avait pris place au grenier, et qu'il est maintenant détruit.

« Une autre énigme, celle-là absolument insoluble, m'est fournie par le *Times*. D'après ce journal, la bibliothèque privée de Léon XIII, déposée à la Vaticane, aurait beaucoup souffert de l'eau, — et pourtant elle était abritée contre les dangers de l'eau et du feu, dans la grande salle de Sixte-Quint, par trois solides voûtes.

« Quant à votre reporter, il a déjà excellemment décrit la réunion vraiment romantique et politiquement intéressante des pompiers travaillant et conseillant. On a, de la même manière, formé la garde que j'avais placée jusqu'au point du jour dans la salle d'entrée de la Bibliothèque, lorsqu'après minuit la plupart des pompiers travaillant et conseillant s'étaient retirés. Là était assis, auprès de Mgr Wenzel, conservateur de l'*Archivio segreto* contigu à la Bibliothèque, l'excellent lieutenant des pompiers municipaux dans son uniforme très analogue à celui des militaires italiens, et à son côté, l'ingénieur du Palais pontifical.

« Bientôt les premières cloches de la Ville éternelle sonnant l'*Ave Maria* m'appelèrent dans ma petite chapelle privée, et là je pus offrir au bon Dieu, en reconnaissance du danger si heureusement écarté, le sacrifice et les actions de grâces qui lui étaient dues. » « Franz EHRLE, S. J. »

D'autre part, Mgr Louis Duchesne, directeur de l'École française de Rome, avait, le surlendemain de cette alerte, adressé à M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, une lettre dont lecture a été donnée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 6 novembre, et que nous croyons devoir reproduire ici.

Rome, 3 novembre 1903.

Monsieur et cher Confrère,

L'incendie qui a éclaté samedi soir auprès de la bibliothèque du Vatican n'aura pas été sans vous donner quelque émotion professionnelle. J'ai pensé qu'il était utile de vous renseigner avec le

calme et la précision dont la presse et le télégraphe sont parfois dépourvus. Justement ce matin j'ai pu prendre connaissance des lieux, en compagnie de MM. Pastor et Kehr, directeurs des Instituts autrichien et prussien, et du P. Ehrle, bibliothécaire de la Vaticane.

Au-dessus, non des dépôts de manuscrits, mais des salles de travail de la Vaticane et de la galerie lapidaire adjacente se développe une série de mansardes, dont quelques-unes sont affectées au logement du bibliothécaire, les autres à celui d'un ouvrier intelligent, chargé de la restauration des reliures. Ces dernières sont situées sur la galerie lapidaire et les premières travées du musée de sculpture antique.

C'est dans le quartier du relieur que le feu a pris. Il occupe quatre pièces : une petite bibliothèque, une chambre à coucher, une cuisine, enfin un long grenier. Les flammes ayant été aperçues du dehors, du quartier des Prati, on est venu avertir les pompiers du Borgo, lesquels ont prévenu les Suisses du Vatican. Dans le palais on ne se doutait de rien. Le P. Ehrle lisait tranquillement dans sa chambre; le relieur dormait dans la sienne. Avisé, le P. Ehrle alla le réveiller, et comme, même dans le voisinage immédiat de l'incendie, on n'en apercevait pas la trace, ces messieurs parcoururent le petit appartement et finirent par ouvrir la porte du grenier. Là étaient les flammes.

Les gens du palais, y compris quelques pompiers, accoururent; mais leurs moyens étant insuffisants, appel fut fait aux pompiers de la ville, qui ne tardèrent pas à localiser d'abord, puis à éteindre l'incendie.

Le P. Ehrle, qui avait chez le relieur quelques feuillets de manuscrits précieux, s'était empressé, dès la première alerte, de les mettre en sûreté. Le précieux dépôt du Vatican n'a donc pas la moindre perte à déplorer. Les salles de la bibliothèque, même les salles de travail, n'ont été touchées ni par l'incendie ni par les dégâts inséparables des manœuvres d'extinction. Il en est de même des galeries du musée. Dans l'appartement du relieur, la bibliothèque privée de celui-ci n'a pas souffert non plus; il y a eu du dégât dans sa cuisine et sa chambre à coucher, qui cependant n'ont pas été détruites. Seul le grenier a brûlé, avec des dépôts de papiers, de colle et autres substances adaptées aux usages de la reliure. On pense que l'incendie se sera allumé par la combustion spontanée de quelqu'une de ces substances.

En résumé, on peut dire qu'il n'y a eu rien, si ce n'est peut-être un avertissement à redoubler de vigilance et surtout une exhortation à pourvoir la bibliothèque et ses abords des appareils les plus perfectionnés et les plus efficaces contre les commencements d'incendie. Les salles de travail ont été ouvertes sans aucune interruption ; je viens d'y passer ma matinée.

Si ces détails pouvaient intéresser d'autres personnes et notamment nos confrères de l'Académie, je vous serais obligé de leur en donner connaissance.

Bien cordialement et respectueusement à vous,

L. Duchesne.

On le voit nettement par ces deux témoignages autorisés : le commencement d'incendie qui a éclaté au Vatican le 1er novembre dernier n'a nullement eu l'importance que lui ont attribuée certains journaux, et la Vaticane n'a pas couru le moindre danger. Il faut donc rayer cet incident de l'histoire de la grande Bibliothèque, qui n'a réellement été menacée qu'une fois par le feu, dans les premiers jours de janvier 1605 : « Ces jours passés — écrivait le P. Christophe Dupuy au président de Thou — l'alarme fust fort grande par ceste ville, accause du feu qui se mist dans la boutique d'un charpentier, laquelle estoit justement dessous la Bibliothecque vaticane, qui lors courut gran fortune, le feu ayant gaigné desjà les fenestres, ce qui davantage donna l'espouvante, pour la crainte qu'on avoit qu'il ne vint incontinent aux pupitres; pour à quoy obvier ilz furent contrains arracher les livres[1] et les getter hors de la Bibliothecque, ce qui ne se peust faire sans domage de quelques-uns, et ainsi le feu ne passa plus avant. Monseigneur le cardinal Baronius se trouva aussy en peine, accause que son appartement est joignant la ditte Bibliothecque[2] ». Le danger ne fut peut-être guère plus grand alors qu'il ne le fut le 1er novembre dernier, mais on perdit plus facilement la tête : le cardinal Baronius n'était pas souabe, et le R. P. Ehrle a eu plus de sang-froid que le docte prélat.

Léon Dorez.

1. Attachés aux pupitres par des chaînes de fer.

2. Cf. Léon Dorez, *Un commencement d'incendie à la Vaticane en 1605*, dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, année 1898, page 25 et suivantes.

BIBLIOGRAPHIE

[D. Gnoli.] Biblioteca nazionale Vittorio Emanuele. *Mostra di Topografia Romana* ordinata in occasione del Congresso storico inaugurato in Roma li 2 aprile del 1903. — Roma, Tipografia cooperativa sociale, 1903. Petit in-8°, 22 pages et 8 planches. [Sur la couverture : *Pubblicato col Concorso del Comitato Direttivo del Congresso storico internazionale*].

Una mostra di Topografia Romana. Cenni illustrativi di Guido Calcagno. sotto-bibliotecario nella « Vittorio Emanuele » di Roma. Bergamo, Officine dell' Istituto Italiano d'Arti Grafiche, 1903. In-8°, 43 pages et 47 gravures (extr. de l'*Emporium*, n^{os} de juillet et août 1903).

Depuis longtemps déjà, la Bibliothèque Victor-Emmanuel s'occupe de réunir tous les matériaux qui peuvent servir à l'histoire graphique de Rome : descriptions, guides, plans et vues. Il faut grandement louer cette heureuse entreprise, dont le récent Congrès historique international a fourni l'occasion d'exposer les résultats très remarquables. C'est à l'illustre G. B. De Rossi que revient, au moins pour le moyen âge, la première idée d'une pareille collection; c'est lui qui a montré le premier, et d'admirable manière, toute la lumière que de tels documents pouvaient jeter sur l'histoire des mœurs et de la civilisation. M. le comte Gnoli a pensé qu'il fallait aller plus avant dans la voie ouverte par le grand archéologue romain, et, avec une patience et une attention toujours en éveil, il a étendu ses recherches sur toutes les périodes qu'a traversées la Ville éternelle.

Je n'ai pas eu le plaisir de visiter l'Exposition organisée par le fin et savant Directeur de la Bibliothèque Victor-Emmanuel, et le regret que j'en éprouvais déjà s'est doublé à feuilleter le catalogue qui a été dressé de cette importante « Mostra ». Dans la première salle se trouvaient les plans de Rome antique : d'abord ceux qui furent dressés au xvi° siècle (Pirro Ligorio, 1561 ; Étienne Du Pérac, 1574; Mario Cartario, 1579; Onofrio Panvini, 1580), puis ceux du xvii° et du xviii° siècle (en particulier celui de Carlo Losi, 1773), et enfin ceux du xix° et du xx° siècle (Luigi Canina, 1832; Ar-

thur Schneider, 1896; Rodolfo Lanciani, 1893-1900; Christian Huelsen, 1901). — Dans la seconde salle figuraient d'abord les plans de *Rome au moyen âge*; puis les plans du *XVe siècle* (vers 1450, d'après les mesures de Leon Battista Alberti; plan dit de Mantoue, vers 1490); ceux du *XVIe siècle* (Leonardo Bufalini, 1551; Salvestro di Baldassarre Peruzzi, 1570 env.; Ugo Pinard, 1555; Leon Pitor, 1568; 1576; 1589, d'après une fresque de la Vaticane); ceux du *XVIIe siècle* (Giovanni Maggi?, 1616-1621; Antonio Tempesta, 1648 et 1693; Matthias Greuter, 1618; Francesco De Paoli, vers 1620; Matteo Gregorio De Rossi, vers 1680; Giovanni Falda, 1676-1697); ceux du *XVIIIe siècle* (Nolli, 1748, 1798), et enfin ceux du *XIXe siècle* (1829, 1870 et 1900). Venaient ensuite les *vues générales* ou *panoramas* du XVe siècle, d'après une fresque de Benozzo Gozzoli dans la chapelle de Saint-Augustin à San Gemignano, 1465; du XVIe siècle (Heemskerk, 1534; Van den Wyngaerde, vers 1560); du XVIIe siècle dus à des artistes allemands ou hollandais); du XVIIIe siècle (Giuseppe Vasi, 1775); du XIXe (Fr. Miccinelli, 1807; panorama français; G. Fr. Gmelin, 1846; Caffi, 1839; C. Sprosse, 1847-1848; bombardement de 1848; panoramas photographiques).

Dans la troisième salle, on avait exposé les *vues de Rome* divisés en trois séries :

I. Édifices de Rome antique.

II. Édifices de Rome moderne : *a*) églises; *b*) palais et maisons; *c*) places, fontaines et villas.

III. *a*) Dessins originaux de Gaspar van Wittel dit Vanvitelli, du commencement du XVIIe siècle; — *b*) Aquarelles de Pietro Rosa et dessins d'Antonio Moretti.

Les salles 4 et 5 étaient consacrées à deux séries de photographies représentant, les premières, les deux rives du Tibre avant les démolitions exécutées pour la construction des quais; les secondes, divers points de Rome avant les démolitions faites pour l'exécution du fameux « plan régulateur ».

Enfin, la salle VI était réservée aux aquarelles originales exécutées sous la direction de Luigi Canina et donnant la restitution des édifices antiques de Rome.

L'illustration du catalogue de M. le comte Gnoli comprend exclusivement les plans de Rome : I. *Forma urbis Romæ* de M. R. Lanciani; II. Plan dit de Mantoue (vers 1490); III. Plan de Bufalini réduit par G. B. Nolli (1550); IV. Plan de Tempesta (vers 1600); V. Plan de G. B. Falda (vers 1660); VI. Plan de G. B. Nolli réduit par lui-même (1748); VII. Rome en 1870; VIII. Rome en 1903.

M. Guido Calcagno, au contraire, a concentré presque toute son étude sur les vues de Rome. Dans un texte extrêmement attachant il a encadré celles qui lui ont paru de nature à intéresser les lecteurs instruits, mais étrangers à la pure érudition. Il a touché au-delà de son but, car les sa-

vants eux-mêmes consulteront avec profit son travail. Les gravures des *Mirabilia urbis Romæ* de 1489, le Forum romain au XVIIIe siècle, de Giuseppe Vasi, le Capitole au XVIe et au XVIIe, la place du Quirinal au XVIIe, le feu d'artifice (*girandola*) au château Saint-Ange en 1578, la place Saint-Pierre pendant le sac du conclave au XVIIe siècle, la fête du Testaccio au XVIe, fixeront l'attention de tous ceux qui veulent se renseigner sur l'histoire de la ville la plus étonnante du monde entier. Un beau portrait de M. Gnoli a été mis, en guise de frontispice, en tête de ce précieux opuscule. Cet hommage était dû au savant qui a si bien compris la Rome de la Renaissance et qui a su la décrire, dans d'exquises et trop rares études, avec une incomparable finesse.

Léon DOREZ.

Library of Congress. A calendar of John Paul Jones manuscripts in the Library of Congress, compiled under the direction of Charles Henry LINCOLN, Ph. D., of the Division of Manuscripts. Washington, Government Printing Office, 1903. In-8°, 316 pages, avec une planche (portrait de J. P. Jones d'après le buste original de Houdon appartenant à la Pennsylvania Academy of Fine Arts, à Philadelphie, et facsimilé de la signature de Jones).

Library of Congress. A list of Lincolniana in the Library of Congress, by George Thomas RITCHIE, assistant in Catalogue Division. 1. *Writings of Abraham Lincoln*. 2. *Writings relating to Abraham Lincoln*. Washington, G. P. O., 1903. In-8°, 75 pages.

La *Revue des Bibliothèques* a déjà eu le plaisir de signaler (t. XI, p. 422) l'important volume consacré, dans les publications de la Library of Congress de Washington, aux papiers de l'illustre fondateur de la République des États-Unis. Les deux volumes dont je viens de transcrire les titres ne le cèdent nullement en intérêt à leur aîné. Comme lui, ils sont particulièrement précieux pour la France, au moins le premier, où les mentions répétées de noms français montrent, aussi bien et peut-être mieux que toutes les plus belles phrases, la part prise par nos ancêtres à la formation et au développement de la grande république américaine.

Nous relevons, dans l'excellent et précieux index qui termine ce volume, les noms de Sartine, du chevalier Defourniez, des Le Ray de Chaumont, du chevalier de Lironcourt, de François de Genet, du chevalier de Beaudoin, du comte de Maurepas, de la présidente d'Ormoy, du marquis de Castries, de Lafayette, de Buisson de Basseville, du prince de Beauvau, du chevalier de La Luzerne, de Calonne, de Paul de Chamillard, du duc et de la duchesse de Chartres, de Cossé-Brissac, du comte d'Estaing, du comte de Genlis, du comte de Grasse-Tilly, du duc de La Vauguyon, du comte d'Orvilliers, de

l'amiral de La Motte-Piquet, du comte de Rochambeau, du chevalier de Ternay, de Tourville, des comtes de Vauban et de Vaudreuil, du comte de Vergennes, du baron de Viomênil, de toute cette brave et généreuse noblesse française dont on a dit tant de mal et dont les descendants, en épousant des Américaines, n'épousent pas toujours que des millions, mais parfois aussi de glorieux souvenirs. Tous ces excellents officiers de marine, qui commandaient l'*Ariel*, le *Bien-Aimé*, l'*Auguste*, la *Belle Poule*, le *Bizarre*, l'*Épervier*, le *Fantasque*, le *Fendant*, l'*Intrépide*, le *Magnifique*, le *Sensible*, le *Zéphir*, le *Zodiaque*, nous valaient certes bien, et ce n'est pas un des moindres services que peut rendre l'intéressante publication de la *Library of Congress*, que de le rappeler à ceux d'entre nous qui seraient trop portés à l'oublier.

LÉON DOREZ.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* du Dr O. HARTWIG, les articles suivants :

N° de septembre 1903 : *V.* GRUNDTVIG, *Idées sur la Bibliographie.* — (*Excursus 1.* Bibliographie générale ; *Excursus 2.* Index et répertoires ; *Excursus 3.* Les impressions artistiques dans la bibliographie ; *Excursus 4.* Leçons sur la Bibliographie. — Appendice : Bibliographie des Bibliographies, avec indications sur celle de l'histoire des livres et de l'histoire littéraire) ; — Joseph HILGERS, S. J., *Index des livres prohibés du* XVI° *siècle* (Index de la Sorbonne de 1549 ; l'index de Milan de 1554 ; un index italien nouvellement découvert, datant d'environ 1574-1587) ; — O. HARTWIG, Addition à l'« Addition » (sur Mlle M. Pellechet ; lettre du P. Ingold) ; — E. A. WOLTER, *Livres russes rares* ; — W. SCHMID, *Pour le catalogue des mss. grecs de Tübingen.* — Comptes rendus des ouvrages suivants : James Duff BROWN, *Manual of Library Economy.* London, 1903, in-8°, avec 169 illustrations [G. A. CRÜWELL] ; — V. GARDTHAUSEN, *Sammlungen und Kataloge griechischer Handschriften.* Leipzig, 1903, gr. in-8° ; extr. du *Byzantinisches Archiv* [Wilh. WEINBERGER] ; — VAN EYS, *Bibliographie des Bibles et Nouveaux Testaments en langue française des* XV° *et* XVI° *siècles.* 2° partie : Nouveaux Testaments. Genève, 1901 [Hermann SUCHIER] ; — Prof. Dr Aloys MEISTER, *Die Anfänge der modernen diplomatischen Geheimschrift. Beiträge zur Geschichte der italienischen Kryptographie des XV Jahrhunderts.* Paderborn, 1902, gr. in-8° [K.] ; etc. — Note sur la vente de la bibliothèque Phillipps [O. VON SCHLEINITZ].

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nous avons reçu de la LIBRARY OF CONGRESS, de Washington, les publications suivantes, qui attestent une fois de plus l'activité extraordinaire de ce dépôt, sous l'habile direction de MM. Putnam et Griffin :

Library of Congress. Division of Bibliography. Select list of books on the Cabinets of England and America, compiled under the direction of A. P. C. GRIFFIN, chief of Division of Bibliography (Washington, Government Printing Office, 1903, in-8°, 8 pp.).

Select list of references on the negro question (W., 1903, in-8°, 28 pp.).

Select list of references on Anglo-Saxon interest (W., 1903, in-8°, 12 pp.).

Select list of references on federal control of commerce and corporations (W., 1903, in-8°, 8 pp.).

Select list of books on the Constitution of the United States (W., 1903, in-8°, 14 pp.).

Select list of books (*with references to periodical*) *on Labor particularly relating to strikes* (W., 1903, in-8°, 65 pp.).

Select list of references on Government ownership of railroads (W., 1903, in-8°, 14 pp.).

Select list of references on industrial arbitration (W., 1903, in-8°, 15 pp.).

Select list of references on old age and civil pensions (W., 1903, in-8°, 18 pp.).

A list of books (*with references to periodicals*) *on mercantile marine subsidies.* Second edition with additions (W., 1903, in-8°, 100 pp.).

Library of Congress. A list of Lincolniana in the library of Congress, by George Thomas Ritchie, assistant in Catalogue Division. 1. *Writings of Abraham Lincoln.* 2. *Writings relating to Abraham Lincoln* (Washington, G. P. O., 1903, in-8°, 75 pp.; voir plus haut, p. 309).

Library of Congress. A calendar of John Paul Jones manuscripts in the Library of Congress, compiled under the direction of Charles Henry Lincoln, Ph. D., of the Division of Manuscripts (W., G. P. O., 1903, in-8°, 316 pp.; voir plus haut, p. 309).

FRANCE

Périodiques. — On remarque, dans le *Bulletin du Bibliophile*, les articles suivants :

N° de septembre 1903 : Henry Harrisse, *Les De Thou et leur célèbre bibliothèque*, 1573-1680-1789, *d'après des documents nouveaux* (suite dans le n° d'octobre) ; — Louis Morin, *Les Collet, imprimeurs, libraires, relieurs et cartonniers à Troyes et à Paris* (fin). — Baron Roger Portalis, *Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre*, 1659-1721 (suite dans le n° d'octobre); — F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIII° et XIX° siècles* (suite ; 1816-1817) ; — F. Lachèvre, *Une petite découverte bibliographique. Les Poésies de Des Barreaux* (suite dans le n° d'octobre) ; — Baron Roger Portalis, *Las Sombras de Hellas. Les Ombres d'Hellas* (compte rendu de la traduction française du poème espagnol de Leopoldo Diaz par F. Raisin, Genève et Paris, 1902, in-8°) ; — Annonce de la publication de la *Bibliographie Mistralienne* de M. Edmond Lefèvre ; etc.

N° d'octobre : E. Labadie, *Nouveau supplément à la Bibliographie des Mazarinades* (suite) ; — Avis publié par le Ministère de l'Instruction publique sur différents vols commis à la bibliothèque municipale de Blois (Heures latines du xv° siècle, avec calendrier et miniatures, aux armes de Jean

des Moulins et de sa femme Jeanne Hurault ; parchemin, 175 et 2 feuillets préliminaires A et B, 128 sur 85 millim., rel. maroquin noir à filets, tranche dorée) ; — à la bibliothèque de Châlon-sur-Saône (vol. in-8° contenant : 1° *Quadrins historiques de la Bible*, Lyon, Jean de Tournes, 1555 ; *Figures du nouveau Testament*, Lyon, J. de Tournes, 1556, et *Les métamorphoses d'Ovide*) ; — à la bibliothèque de Langres (S. Brandt, *La nef des fols* ; saint Bonaventure, *Opusculum egregium*... ; un bréviaire cistercien ; *Statuts de la confrérie de saint Didier de Langres ; Institutio philosophiæ ; Catalogue de la bibliothèque de l'abbé Mathieu*). — Comptes rendus des ouvrages suivants : BOCCACE, *La Fiancée du roy de Garbe*, traduction d'Anthoine Le Maçon, imagée et vignettée par Léon Lebègue (Paris, 1903, in-4°) ; — W.-L. SCHREIBER, *Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XV*e *siècle*, tome IV (Leipzig, 1902, in-4°) ; — Friedr. Joh. KLEEMEIER, *Handbuch der Bibliographie* (Vienne, Pest et Leipzig, 1903, in-8°) [G. V.] ; — Georges VICAIRE, *Manuel de l'amateur de livres du XIX*e *siècle* (Paris, 1903, gr. in-8° ; 14e fascicule) ; etc.

— On remarque, dans le *Bibliographe moderne*, les études suivantes :

N° de mai-juin 1903 : Léon-G. PÉLISSIER, *Lettres de l'abbé Nicaise au cardinal Noris* (1686-1701) ; — P. ARNAULDET, *Inventaire de la librairie du château de Blois en 1518* (suite) ; — Alfred LEROUX, *Comment on déménage un dépôt d'archives*. — Comptes rendus des ouvrages suivants : *Inventario sommario del R. Archivio di Stato di Firenze* (Firenze, 1903, in-8°) ; — André WALTZ, *Bibliographie de la ville de Colmar* (Colmar, 1902, in-8°) [H. S.] — Paul HEITZ, *Les filigranes des papiers contenus dans les incunables strasbourgeois de la Bibliothèque impériale de Strasbourg* (Strasbourg, 1903, in-4°) [C. M. BRIQUET] ; etc.

— A signaler, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (1902, 29e année, livraison supplémentaire), la *Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour les années 1901-1902*, par A. VIDIER (1593 nos).

— A noter, dans la *Correspondance historique et archéologique* de F. BOURNON et F. MAZEROLLE (n° de septembre 1903), une note de M. H. OMONT, *Les anciens actes de l'état civil de l'île d'Ouessant*.

— M. le Dr Ed. BONNET a récemment publié une très intéressante étude intitulée : *Essai d'identification des plantes médicinales mentionnées par Dioscoride, d'après les peintures d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris* (ms. grec n° 2179), 1903, in-8°, 21 pages et une planche ; extr. du « Janus », 8e année, IV-VIe livr. On comprend facilement combien les recherches de ce genre sont importantes, puisque les mss. illustrés de Dioscoride ont donné naissance aux si curieux « *Tacuina sanitatis* » du moyen âge, dont un exemplaire appartenait à la Bibliothèque impériale de Vienne a été publié en phototypie, il y a quelques années, par M. Julius von Schlosser, et dont un autre, récemment acquis par notre Bibliothèque nationale, sera prochainement reproduit, par un procédé analogue, grâce à l'heureuse initiative de l'*Istituto Italiano d'Arti grafiche* de Bergame.

JUBILÉ DE M. LÉOPOLD DELISLE. — Le Congrès international des Bibliothécaires, ou plutôt son très dévoué secrétaire M. Henry Martin, a réuni dans une jolie plaquette les témoignages d'admiration, venus de tous les points de l'Europe, qui ont été lus dans la séance tenue à la Bibliothèque Mazarine le 8 mars 1903 : *Congrès international des Bibliothécaires. Jubilé de M. Léopold Delisle. Réunion du 8 mars 1903. Discours et Adresses* (Paris, Imprimerie nationale, 1903, in-8°). On y remarque particulièrement les discours de M. Émile PICOT, de M. Henry MARTIN, de M. Léopold DELISLE, où il rend si pleinement hommage à la vaillante initiative de Mlle Pellechet, déjà morte, et de M. Ulysse Robert, qui devait si peu longtemps survivre à ce témoignage public de son maître; et de spirituels distiques latins de M. Émile CHATELAIN. Les générations qui vont suivre ne connaîtront plus guère ce dernier mode de félicitations.

ITALIE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans la *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* du Dr G. BIAGI, les articles suivants :

Vol. XIV, nos 7-8 (juillet-août 1903): Albertina FURNO, *Un codice di giuochi popolari fiorentini del sec. XVI* (Bibl. Medicéo-Laurentienne, fonds Ashburnham, n° 732); — Giuseppe BACCINI, *Lettere inedite di Niccolò Tommaseo al senatore ab. Raffaello Lambruschini* (1831-1835; plusieurs sont écrites de France); — Alfonso BERTOLDI, *Tre lettere inedite di Ugo Foscolo* (1802-1808); — Compte rendu de l'ouvrage de B. CAPASSO, *Le fonti della storia delle provincie napoletane dal 568 al 1500*, con note e indice alfabetico del prof. E. O. MASTROJANNI (Napoli, 1902) [Giuseppe ANDRIULLI]; etc.

Vol. XIV, n° 9 (septembre 1903) : *VI Riunione della Società Bibliografica Italiana* (*Atti e Comunicazioni*); — Curzio MAZZI, *Il Museo Civico di Padova*; — Alippo ALIPPI, *L'Archivio della famiglia Giraldi della Rovere in Mondolfo (Pesaro)*; — Carlo BIAGI, *Insetti nemici dei libri*; — *Per la Biblioteca Nazionale di Firenze. I progetti esposti.* — Annonce de la mort accidentelle de M. Robert PROCTOR, le savant bibliographe, l'un des conservateurs du Musée Britannique; etc.

— On remarque, dans la *Bibliofilia* de Leo S. OLSCHKI, les études suivantes :

N° d'août-septembre 1903 : Hugues VAGANAY, *Amadis en français. Essai de bibliographie* (suite); — Giuseppe FUMAGALLI, *Di Demetrio Canevari medico e bibliofilo genovese e delle preziose legature che si dicono a lui appartenute* (suite et fin) : VII. *La libreria del Canevari dalle origini ai giorni nostri.* — VIII. *Esame critico della tradizione Canevari.* — *Conclusione.* Nous ne pouvons laisser terminer cette importante étude sans la signaler tout particulièrement aux bibliophiles. Les « reliures Canevari », longtemps si énigmatiques, semblent, quant à leur désignation, entrer dans le domaine de la légende,

315

et, à en croire certains indices graves, l'auteur de cette mystification ne serait autre que le déjà trop fameux Guglielmo Libri); — M. Faloci Pulignani. *L'Arte tipografica in Foligno nel XVI secolo* (suite). — Compte rendu de l'ouvrage de Francesco Dini, *Maestro Bono di Bethun stampatore di libri in Colle Valdelsa* (Firenze, 1903, in-8°; extr. de l'*Archivio storico italiano*) [—i]; — *Monumenta typographica* (nos 96-169, avec six facsimilés); etc.

Errata. — Dans l'article, paru dans le n° de juillet-août de cette *Revue*, sur *le Manuscrit de Dante offert au roi François Ier en 1519 par Jacques Minut*, il s'est glissé plusieurs erreurs qui doivent être corrigées de la manière suivante :

Page 207, l. 19, *au lieu de :* Ces quatre distiques, *lire :* Ces trois distiques.

Page 207, l. 27 et suiv., *au lieu de :* Dante (*Dantes*) lui-même; et de nouveau, *lire :* Dante (*Dantes*) lui-même ; — et enfin Jacques Minut, qui a rapporté d'Italie le manuscrit qu'il offre au Roi. On peut même trouver, dans le troisième distique, un quatrième « donateur » c'est François Ier qui fait... etc.

Page 210, l. 12, *au lieu de :* et deux filles, aux maris, etc., *lire :* trois filles. C'est aux maris des deux premières, qui devaient être les deux aînées, que Voulté a dédié son oraison funèbre[4]. Quant à la cadette, Charlotte de Minut, abbesse de Sainte-Claire de Toulouse (cf. *Gallia christ.*, t. XIII, col. 147), elle publia l'ouvrage posthume de son frère Gabriel, *De la Beauté* (Lyon, Barth. Honorat, 1587, petit in-8°)[4 bis].

4 bis. Selon le vœu du défunt, elle a mis en tête de ce singulier traité, « trouvé entre autres compositions d'un sien frère seigneur du Castera de Mynut, jadis seneschal de Rouergue, decedé depuis peu de jours », une dédicace, malheureusement non datée, à la reine-mère Catherine de Médicis. Une réimpression de ce livre a été faite à Bruxelles en 1865.

Le Propriétaire-Gérant : Ve E. Bouillon.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de l'Université de Paris, par É. CHATELAIN (Extrait de la *Revue des Bibliothèques*).Grand in-8. — Prix...... 5 fr.

Pierre Corneille et le théâtre espagnol, par G. HUSZÁR. Un volume in-18 jésus. (*Couronné par l'Académie française.* Prix Saintour.) — Prix. 3 fr. 50

Remarques et corrections au lexicon cornu-brittanicum de Williams, par J. LOTH. (Extrait de la *revue celtique.*) Br. in-8. — Prix.................... 2 fr.

Les éléments latins de la langue roumaine. Le Consonantisme, par J.-A. CANDREA-HECHT. Un vol. gr. in-8. — Prix.................. 5 fr.

Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées et les Institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge, par G. DUPONT-FERRIER. Un fort volume gr. in-8, avec 2 cartes. (*Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Gobert.*) — Prix.. 30 fr.

Dictionnaire Savoyard publié sous les auspices de la société florimontane, par A. CONSTANTIN et J. DESORMAUX. Un fort grand in-8°. Accompagné d'une carte des localités citées. (Departements de la Savoie et de la Haute-Savoie) et d'une bibliographie des textes patois et des travaux concernant les parlers savoyards. — Prix.. 10 fr.

Choix de proverbes et dictons patois de Damas [près de Bompaire (Vosges)], par N. HAILLANT et A. VIRTEL, précédé d'un avant-propos de M. E. E. Fleuriel. Brochure in-8.— Prix. 1 fr. 50

Essai sur un patois vosgien (5e section). Supplément au Dictionnaire phonétique et étymologique, par N. HAILLANT, in-8. — Prix.................... 0 fr. 75

Sobriquets, prénoms et noms de famille patois d'un village vosgien (Uriménil, près Épinal), par LE MÊME. Brochure gr. in-8. — Prix...................... 0 fr. 50

Études sur le Théâtre français du XIVe et du XVe siècle. La Comédie sans titre, publiée pour la première fois d'après le ms. 8163 de la Bibliothèque nationale et les miracles de Notre-Dame par personnages, par E. ROY. Un fort volume in-8. — Prix.. 10 fr.

Études sur le Théâtre français au XIVe siècle. Le jour du jugement. Mystère sur le grand Schisme, publié pour la première fois d'après le ms. 579 de la Bibliothèque de Besançon et les mystères sainte Geneviève, par LE MÊME. Un vol. in-8. — Prix................ 6 fr.

Le Roman de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire. Deuxième édition entièrement refondue, par P. MEYER, membre de l'Institut. Tome I, contenant le texte et le vocabulaire. Un volume petit in-8. — Prix, broché. 9 fr.

Études sur la civilisation française, par A. MARIGNAN. Tomes I et II : La Société mérovingienne — le culte des saints sous les Mérovingiens. Deux volumes grand in-8. — Prix............................ 20 fr.

Histoire de la Sculpture en Languedoc, du XIIe et du XIIIe siècle, par LE MÊME. Un volume gr. in-8. — Prix.. 5 fr.

Essais de Philologie française, par A. THOMAS, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études. Un volume in-8°. — Prix.................. 7 fr.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

PUBLICATION MENSUELLE

13e Année. Nos 11-12. Novembre-Décembre 1903.

REVUE
DES
BIBLIOTHÈQUES

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

SOMMAIRE

PARIS (2e)
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, rue de Richelieu, au premier

1903

CONDITIONS D'ABONNEMENT
Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 17 fr.
Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en un **mandat-poste** *ou* **chèque** *au nom de Me Ve E. BOUILLON.*

INVENTAIRE

D'UNE

COLLECTION DE DOCUMENTS ET D'AUTOGRAPHES

CONSERVÉE

AU MANOIR DE KÉRIOLET (FINISTÈRE)

INTRODUCTION

Le département du Finistère est devenu propriétaire, en 1893, du manoir et du domaine de Kériolet[1] qui lui ont été légués par la princesse Zénaïde Narischkine, veuve en premières noces du prince Youpoussow et en secondes noces du comte de Chauveau ; la donatrice voulut ainsi « laisser à sa seconde patrie un nouveau gage de l'amitié qui l'unit à la Russie, son pays d'origine[2] ». Le château de Kériolet renferme d'intéressantes collections de meubles anciens, de tapisseries, etc., dont nous n'avons pas à nous occuper ici[3] ; on y conserve en outre une collection de documents anciens et d'autographes qui, dans les documents officiels, a été appelée *Chartrier de Kériolet*, dénomination inexacte, car les documents dont nous publions l'analyse ne concernent pas les terres de Kériolet et du Moros, léguées par Mme de Chauveau, ni les familles qui les possédèrent : Tréderu de Lézérec, Marigo, Billette, Euzeno de Kersalaun, Duquesne, Perrier de Salvert, etc. ; on y trouve même peu de pièces relatives à la Bretagne. Le « chartrier de Kériolet » se compose en réalité de deux collections

1. Cne de Beuzec-Conq, canton de Concarneau, arrt de Quimper (Finistère).
2. Lettre de la Csse de Chauveau au Préfet du Finistère (1890).
3. Cf. A. PABAN, *Catalogue du musée départemental de Kériolet*. Concarneau, 1900, in-32.

distinctes qui furent achetées l'une et l'autre en bloc chez un bouquiniste ou chez un marchand d'autographes : une collection de lettres adressées à Alexandre Bixio, datant des années 1826 à 1853, et une collection de 508 documents antérieurs (sauf deux) au XIXe siècle, dont nous nous occuperons tout d'abord.

***

Le comte de Chauveau n'était pas un érudit : lorsqu'il fit l'acquisition de documents anciens, il se préoccupa moins de leur véritable intérêt historique que des signatures qui y figuraient : on trouve ainsi dans les volumes qu'il fit très luxueusement relier, des pièces insignifiantes qui n'ont d'autre mérite que de porter la signature de membres de la famille royale (par exemple les (nos *481*, *483*, *491*) ou de personnages célèbres (no *442*) ; d'autres ne présentent qu'un intérêt de curiosité (no *421*). Mais à côté de ces pièces on rencontre beaucoup de documents qui méritent d'attirer l'attention de l'historien ; c'est le cas particulièrement de ceux qui proviennent de la célèbre collection Joursanvault : on retrouve dans le catalogue de la vente de cette collection les documents auxquels nous avons donné les numéros *65, 96, 98, 99, 102, 105, 109, 134, 141, 146, 147, 149, 150, 152, 153, 154, 156, 162, 165, 179, 192, 231, 234, 247, 248*. Si nous connaissions le détail des pièces qui dans le catalogue étaient comprises sous les nos 3366 (8 cartons), 3535 (2000 pièces), etc., nous reconnaîtrions certainement beaucoup d'autres de nos documents[1]. Des archives de l'ancien comté de Rethel sont venus les nos *5, 8, 13, 14, 17, 22, 24, 31, 36, 37, 39, 43, 49, 75, 132, 133*. Les numéros *69, 128, 249, 269, 275, 284, 296, 303* à *305*, *308* à *313*, semblent provenir de la Chambre des comptes de Navarre et les nos *132, 173, 183, 195, 205*, sont peut-être sortis de la Chambre des comptes de Bourgogne ; enfin la Chambre des comptes de Paris a fourni la majeure partie des documents postérieurs au XVe siècle. Toutes ces pièces passèrent probablement dans plusieurs collections particulières avant d'entrer dans le chartrier de Kériolet[2].

1. Voir *Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault...* Paris, 1838, in-8°. Nous avons indiqué en note les lots du catalogue Joursanvault auxquels appartenaient les documents conservés à Kériolet.

2. Le no *414* porte le cachet à moitié effacé de l'ancien cabinet d'Hozier.

Ces documents ont été classés suivant l'ordre chronologique : ils sont d'origine et de nature trop diverses pour qu'il soit possible de grouper les pièces par rapport à l'objet qu'elles concernent. En dehors, en effet, de celles qui concernent la maison de Valois-Orléans et ses biens, le comté de Rethel, la Navarre, il est difficile d'en trouver plus de quatre ou cinq qui concernent la même famille, la même communauté ou le même événement ; nous pouvons cependant citer comme pouvant constituer des groupes de documents les nos *2*, *3*, *10*, *20*, *21*, *27*, *54* (famille de Roquefort et terre de *Beceta*), *18*, *30*, *36*, *59*, *96*, *97*, *329* (famille Adhémar et ville de Grignan), *33*, *87*, *96* (famille de Sancerre), *98*, *198*, *364* (famille du Gart), *340*, *341*, *364* (famille de Bellegarde), *413*, *425*, *440* (prétentions de la maison de Conti sur la seigneurie de Neuchâtel). Parmi les pièces isolées certaines concernent des faits historiques d'un intérêt général, par exemple les poursuites contre les hérétiques du Languedoc en 1248 et 1316 (nos *10*, *46*), les armements maritimes en 1338 (*56*), le siège de Saint-Sauveur le Vicomte en 1374 (*28*), la gratification donnée par Charles VII à La Hire en récompense de sa belle conduite à la bataille de Montargis (*177*), le rachat du passage des gens de guerre dans les sénéchaussées de Beaucaire et Carcassonne en 1439 (*182*), la réunion des états du Haut Limousin en 1453 (*192*), la mission du vicomte de Turenne envoyé par François Ier en Espagne près de ses enfants prisonniers, en 1529 (*227*), les guerres de religion, en Saintonge, en 1574 (*274*), le douaire de Marie Stuart (*291*), les campagnes de la Grande Mademoiselle pendant la Fronde (*383*). Dans nombre de documents on pourra trouver quelques renseignements sur les campagnes de Lille (1315), de Bourbourg (1387), d'Angleterre (1386), de Guyenne (1387), d'Allemagne (1388), de Périgord (1398), etc. (nos *45*, *58*, *92*, *95*, *96*, *97*, *101*, *120*, etc.). Les documents provenant de la Chambre des comptes de Blois fournissent quelques lumières sur Louis d'Orléans, sur ses goûts artistiques et sur sa libéralité, sur Charles d'Orléans et sur ses efforts pour obtenir sa mise en liberté. Dans les documents venus de la Chambre des comptes de Paris, on trouvera des pièces qui concernent les fonctionnaires de la cour depuis les plus considérables jusqu'au garde des lions de l'hôtel Saint-Pol, en 1362 (no *68*), et des personnages historiques plus ou moins célèbres, tels que Philippe de Maizières (no *80*), Montluc

(*247*), Galand, principal du collège de Boncourt (*270*), Louis Abelly, évêque de Rodez (*387*).

Tous ces documents, sauf un (nº *274*) sont, croyons-nous, inédits ; ils sont en très bon état de conservation, sauf les sceaux qui ont été enlevés de la plupart des pièces. — Mais il faut reconnaître qu'une dizaine de pièces sont d'authenticité très douteuse : nous les avons cependant comprises dans l'inventaire, car ces faux qui sont anciens méritent d'être signalés — sauf à indiquer en note les doutes que ces pièces nous inspirent.

On ne trouvera pas en note l'identification des noms de lieux; nous avons rejeté ces indications — quand il a été possible d'en fournir — à la table des matières.

Nous avons signalé tous les actes qui ne sont pas en latin jusqu'au nº *38* (année 1294); à partir de ce numéro et de cette date, nous avons au contraire signalé les actes qui ne sont pas en français.

Toutes les pièces, sauf indication contraire, sont en parchemin.

H. Bourde de la Rogerie.

---

1. 1151 à 1158 [?]. — Vidimus donné par l'official de Paris, le vendredi après la Saint-Luc ⟨25 octobre⟩ 1286, des trois chartes suivantes :

1º Thibaud, prieur, et les frères du couvent de Notre-Dame de Longpont déclarent que le Roi leur ayant donné l'église Saint-Pierre de Montlhéry, ils ont obtenu par la médiation de l'évêque de Paris que Gilduin, abbé, et les moines de l'abbaye de Saint-Victor-lès-Paris renoncent à ce que cette abbaye possède dans la dite église à savoir une prébende et les annates d'autres prébendes ; en échange les religieux de Longpont ont donné à Saint-Victor dans la paroisse d'Athis trois vignes, la dîme appartenant à Longpont et deux sous de cens appartenant à Saint-Pierre de Montlhéry, et dans la paroisse de Mondreville (?) (*ap. Villam Monleclam*) la moitié de la grande et de la petite dîme ; l'acte fut passé en présence des moines de Longpont Duran, Técelin, Robert, Guillaume, Gautier, Josbert, Pierre ⟨1150 ou 1151⟩.

2º Thibaud, évêque de Paris, déclare que, choisi comme arbitre par les religieux de Longpont et ceux de Saint-Victor, il a accordé

à ces derniers en échange de ce qu'ils possédaient dans l'église Saint-Pierre de Montléry <*Montis Heterici*> tout ce que possédait Longpont à Athis et deux sous de cens appartenant à Saint-Pierre de Montléry et à Mondreville (?) la moitié de la grande et de la petite dîme ; acte passé à Paris, la 9e année de l'épiscopat de Thibaud <1151> et la 18e du règne du Roi Louis.

3° Le pape Adrien IV confirme par lettre adressée à l'abbé Gilduin, tout ce que Saint-Victor avait acquis en dîmes d'avoines de l'abbé de Saint-Séverin de Châteaulandon <*Sancti Severini de Castro laulonis*> en échange des annates que l'abbaye avait dans les églises de Saint-Séverin et Saint-Thugal <*Tuduali*> et les dîmes et terres acquises de Longpont à Athis et à Mondreville. Donné à Rome, aux ides de Décembre <1155 à 1158>.

2. Samedi... Juillet 1154. — Bertrand de Roquefort <*de Rocafort*> et ses fils Aymeri et Bertrand[1] donnent tout ce qu'ils possédaient en Fontsorbe à l'hôpital de Jérusalem dit de Fontsorbe, et à Gauselin, Bernard d'Asillan <*de Asillano*>, Arnaud de Puysiran <*de Podio Sirano*>, Escofroid et autres habitants du dit hospice ; les donateurs reçoivent en indemnité 60 sous de Morlas. Acte passé en 1154, Louis étant Roi de France, Raymond comte de Toulouse, Raymond évêque, en présence de Folgier, archidiacre de Toulouse, Étienne, chapelain de Saint-Jacques de Moïssac < *Moysiaco*>, Espanols, hospitalier, Bertrand Omenel, Ponce de Beaumont, Bernard de Fontaines qui écrivit l'acte.

3. Mercredi, 30 juin 1167. — Aymeri de Roquefort renouvelle la donation de tout ce qu'il avait en Fontsorbe à Notre-Dame, à l'hôpital de Jérusalem, à R. Petit, prieur par la grâce de Dieu de l'hôpital de Toulouse, et à tous les frères ; il reçoit 25 sous de Morlas. Acte passé sous l'épiscopat de Géraud, en présence de l'abbé de Grandselve, Harbert Monche, Huc de Muret, B. de « Seriva », Harbert de « Deupantala », P. de Sent Andreu, Poe Baraus.

4. Vers 1190. — Frère Elard <*Œlardus*>, ministre de la milice du Temple en France, notifie que le chapitre de Laon a donné à la commanderie de Puisieux, sous certaines redevances, les rentes

1. Cf. nos 3, 10, 20, 27, 54.

qui avaient appartenu à Arnaud de Brissy <*de Brissiaco*> dans le territoire de Puisieux.

5. 1221. Septembre. — Gaucher de Rumigny <*de Ruminiaco*> rend hommage à Hugues, comte de Rethel, pour 12 livres de rentes sur terres qui lui ont été données par le comte à Aulnois; Gaucher se déclare l'homme lige du comte, sauf ses devoirs envers Louis, fils aîné du Roi, Roger, seigneur du Rozoy <*Roseto*> et Nicolas de Rumigny[1].

6. 1228. Juin. — Robert, archevêque de Lyon, fieffe à Albert, seigneur de la Tour, le château de Saint-André, sous condition qu'Albert deviendra homme lige de l'archevêque, réserve faite de ses devoirs envers l'église de Vienne et le comte de Savoie, et qu'il rendra le château d'Anthon et tout ce qu'il a au delà de Charrois en allant vers le Rhône et Lyon, à l'exception de sa terre de « *Malch* »; l'archevêque retient le péage sur les bêtes à laine, à raison de 8 deniers, qui lui appartient à cause de sa terre de Colomieu <*de Colomaco*>. <Était scellé de deux sceaux sur lacs.>

7. 12 juin 1235. — Berangère, fille de Guillaume Février de Bages <*Febrarius de Vagis*>, et Pierre Bels son mari donnent une pièce de terre à l'hôpital du Pré de Six <*de Prato de Sexto*> et à Bernard Cabot, précepteur de l'hôpital Saint-Just. Acte passé devant Arnaud Guilabert, notaire public à Narbonne.

8. Juillet 1239. — Hugues, comte de Rethel, approuve l'échange fait entre son frère Manassès et Jean de Coucy, fils de Geoffroy, pour des hommes qu'ils possédaient à Mondrisicourt <*Mondrescioort*> et Sevricourt <*Sevriecort*>. <Était scellé sur simple queue.>

9. Veille de la Saint-Nicolas (5 décembre) 1240. — R., archidiacre de Beauce, approuve une transaction intervenue entre Guillaume, prévôt de Thoury, et André et les frères de l'Aumône à Orléans, au sujet de la dîme de Sepois <*apud Sepiis*>.

1. Au dos est écrit : « Registrata est folio xvi° ». — Des mentions analogues existent sur la plupart des documents concernant le comté de Rethel.

10. 13 juillet 1248. — Raymond, comte de Toulouse et marquis de Provence, donne à Gaihard de Peyriac, son fidèle arbalétrier, la terre de la Becède < *de Beceta*> qui était tombée entre les mains du comte par suite de l'hérésie de Paien de la Becède. Vidimus donné par le chapitre de Toulouse en 1302[1].

11. 10 juin 1249. — Berlion de la Tour, seigneur de Vinay, vend à Guigues, dauphin du Viennois, son château de Saint-Antoine, moyennant 36.000 sous viennois. Acte passé à Romans dans la maison de l'archevêque, en présence de Philippe, évêque élu de Lyon, Aimé, seigneur d'Annonay, Martin de Virieu, seigneur de Montrevel <*Montisrevelli*>, Grataroll, seigneur de Claix, Olivier de Saint Mauris, Geoffroy Flotte, Martin Chambonel, Guillaume « Sirve », Aimé Berlion, Amblard de « Torava », Boson Ysard, Chabert de « Claynaco », chevaliers, Guichard, seigneur de Montagnieu <*Montaguevo*>, Antelme, prieur de Saint-Laurent, Guillaume, chapelain du dauphin Guy, et Pierre Guillaume son notaire.

12. Vendredi, avant les Rameaux 1249 <A S>. — Le prieur et le couvent d'Espalle (*de Espallo*) au diocèse d'Autun, rappelant que Jean de Choucy <*de Chociaco*>, chevalier, avait donné sa grange de Bores <*de Boras*> pour accroître le revenu d'une maison religieuse fondée près de la chapelle de Plainesmarches <*de Plaimarchis*>, reconnaissent que cette maison relève de l'évêque qui y a comme le prieur droit de visite et de correction. <Était scellé sur repli.>

13. Mai 1250. — Pierre, doyen de Saint-Pierre de Mézières, notifie la cession faite en sa présence par Roger de Semuese[2] et Ide sa femme à Gaucher de Rethel, d'un certain nombre de serfs. <Charte en français, scellée sur double queue de parchemin, débris d'un sceau représentant un prêtre, la main droite placée *ad pectus*.>

14. Avril 1254. — Aguès de Resson, veuve de Guillaume et mère d'autre Guillaume de Resson, échange des serfs avec son oncle Gaucher de Rethel. <Charte française.>

1. Cf. nos 2, 3, 20, 27, 54.
2. Une analyse ancienne au verso de la pièce porte : « Semeuse ».

15. Septembre 1256. — Jeanne dite la Fronne vend à Raynaud Cou Rouge <*Colli Rubei*>, par acte passé devant l'official de Chartres, une maison située à Chartres près du pont Saint-Hilaire.

16. Octobre 1256. — Gautier, seigneur de Nempont, renouvelle à l'église de N.-D. de Longvillers, de l'ordre de Citeaux, diocèse de Thérouanne, tous les dons faits par ses prédécesseurs dans les territoires de Nempont et de l'Épine.

17. Juillet 1257. — Thomas de Coucy, sire de Vervins, fait remise à son oncle Gaucher de Rethel de certaines sommes que celui-ci devait. <Français[1].>

18. Mai 1262. — B. de Roffiac, commandeur de la maison d'Espeluche <*Espelucha*>, confirme la vente faite par Helias La Trapa, recteur de la maison de « La reclusio », à Guillaume de la Varde, d'une maison située au faubourg Saint Thomas d'Excideuil[2].

19. 14 mai 1264. — Compromis passé entre dame Rique, prieure de Saint-Pierre de la Sauvetat et Guillaume Gontaut. (Acte passé à Montdragon, écrit en langue d'oc.)

20. 1271. — Guillaume Rigaud fieffe une pièce de terre à Pierre Tocabon ; acte passé sous l'épiscopat de Bertrand, évêque de Toulouse, et écrit par R. *publicus notarius de Beceta* « pro domino rege francorum[3] ».

21. 1271. — Vente par le même d'une pièce de terre à Bernard le Moyne. <Acte écrit par le même notaire.>

22. Mai 1272. — Quittance donnée par Robert de Bapaume à Isambert de Saint-Dié, châtelain de Chateaudun (*Chetiaudun*) pour la somme de 10 l. qu'il lui a fait rendre. <Français.>

23. 29 août 1272. — Lettres de l'official de Chartres, portant que Guillot de l'Hôpital, Jean Gombert, etc., ont donné quittance à Jean de Châtillon, comte de Blois, de tous les dommages et

1. Cet acte nous paraît d'une authenticité douteuse.
2. Cf. nº 35.
3. Cf. nºs 2, 3, 10, 27, 54. — Cet acte n'est peut-être pas authentique.

intérêts qu'il avait été condamné à leur payer. (Était scellé sur simple queue.)

24. Septembre 1277. — Robert, comte de Nevers, avoué de Rethel, sire de Terremonde, se porte garant de la somme de 20 000 livres due par Gaucher de Thorote, châtelain de Noyon, à Jean de Grandpré et à Marie d'Enghien. (Français. Était scellé sur double queue de parchemin.)

25. 1er novembre 1277. — Guillaume Laurent, prêtre, et Jean « Meschis », maître de l'école des clercs de Brives, approuvent la vente faite par Blanche Volpele (*Volpela*), femme de Bertrand Arnaud, à Hugues Ronat, d'une maison placée sous la mouvance de l'École. (Était scellé sur double queue de parchemin.)

26. 12 avril 1278 < A. S. >. — Donation faite par Ermengarde, fille de Jean Senhier de Fabrezan, et Gentille, sa sœur, femme d'Arnaud Verger, d'un bien à Ponce de « Ungula », commandeur de Saint-Julien de Coyran de Narbonne.

27. 19 mai 1280. — Vente d'une terre située à la Bécède par R. Raffar, sa femme Tiburge, etc., à Guillaume Gasc. Acte passé devant Arnaud « Porcellus », notaire à la Bécède < « castro de Beceta » >[1].

28. Avril 1281. — Lettres d'Agnès, dame de Plancy, portant que Jeubert Bigot, de Longueville, a loué à Thérèse, abbesse du couvent de N.-D. de Longueville, une maison à Longueville, moyennant une redevance annuelle de deux setiers de froment. <Français >[2].

29. Décembre 1283. — Benoite, veuve de Nicolas Corne et ses filles Huguette et Pétronille, de Givry, au diocèse de Châlons-sur-Saône, vendent une partie de vigne au terroir de *Hetheneaul* à Hugues Salomon.

30. 3 mars 1286 < A. S. >. — Quittance donnée par Bertrand Raybaud de Simiane et Mabile Adhemar de Monteil à leur beau-

1. Cf. nos 2, 3, 10, 23, 21, 54.
2. Acte faux.

père et père Adhémar de Monteil, seigneur de Grignan, pour la dot de Mabille montant à 30 000 sols viennois. Acte passé en présence d'Adhémar de Monteil, moine, Amblard d'Entremonts, jurisconsulte, Hugues de Montlaur, chevalier, Pons Gontard, moine, Jarente de Grignan[1].

31. Novembre 1294. — Jean de Bruyères, dit d'Alye, et Catherine, sa femme, donnent au couvent d'Estinay < diocèse de Toul > tout ce qu'ils possédaient à la Vacherie-sous-Beaumont. < Français. >

32. Paris, 1296. — Philippe IV mande au bailli de Caux de payer les gages de Guillaume d'Amiens et Tassin d'Arras, ses serviteurs, qui avaient servi sous les ordres de Raoul de Clermont de Nesle, connétable de France.

33. 1er juin 1297. — Le même mande à son trésorier à Toulouse de payer à Jacques Martin 81 l. 6s. 6d. à lui dus pour avoir servi dans les guerres de Gascogne sous les ordres du viguier de Toulouse.

34. 29 septembre 1298. — Le même mande à son trésorier à Paris de payer à Arnaud de Peyreux, connétable des sergents d'Avignon[2], les gages qui lui étaient dus suivant l'attestation de Robert d'Artois.

35. 7 octobre 1298. — Testament de Geoffroy de la Roche, seigneur d'Espeluche, qui fonde une chapellenie dans l'église du temple de Monteil[3].

36. Janvier 1298 < A. S. >. — Acte de foi et d'hommage rendu à Louis, comte de Nevers et de Rethel, par Baudouin d'Angicourt, pour ses biens à Angicourt, au comté de Rethel. < Scellé sur double queue ; en français. >

37. Samedi avant la Chandeleur 1299 < A. S. >. — Acte de foi et d'hommage rendu au même par Jehan, dit Monez, pour le fief

1. Cf. nos 18, 35, 59, 96, 97, 329.
2. *Constabularius servientum de Avinione.*
3. Copie sur papier du xvie siècle. Cf. no 18.

que tenait Jehan de Susaines et que la comtesse, mère du comte, avait donné. < Français. >

38. Mars 1299 < A. S. >. — Jean, sire de Châteauvillain et Jeanne, sa femme, amortissent à l'abbaye de N.-D. du Jardin lès Pluerre (de l'ordre de Citeaux), environ 62 setiers de seigle et avoine sur des biens situés dans la ville et terroir de Lanharée[1]. < Français[2]. >

39. 14 décembre 1300. — Thibaud de Maliers, sire de Neufchatel en Ardenne, reconnaît devoir certaines redevances et rentes foncières à Gérard de Donchéry et à Isabelle, sa femme[3].

40. 11 mars 1305 <A. S.>. — Bref du pape Clément V au prieur de Saint-Sever, au diocèse de Bourges, le commettant pour juger une contestation entre le précepteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Confolens d'une part, le recteur de Lafinac, Bernard Nentilh, et autres, d'autre part.

41. 17 septembre 1308. — Le Roi mande aux gens de ses comptes à Paris qu'il a donné aux frères d'Ambert et de « *Cancolio* » 493^{l} 16^{d} pour les constructions de leurs couvents. Vidimus donné par Jean d'Asnières, garde de la prévôté d'Orléans.

42. 1308. — Lettre d'envoi des lettres susdites par le prieur d'Ambert et « Canthol » au bailli d'Orléans afin d'obtenir le payement de la somme qui y est portée.

43. 16 octobre 1312. — Les prévôts de Mézières, Julien de Mézières et Blondel d'Aynèles, donnent au nom du Roi de France, à la requête de Pierre le Jumel, garde de la prévôté de Rethel, une sentence en faveur de Gérard de Donchéry, au sujet de certaines terres achetées par Thibaut de Maliers. <Français; était scellé de quatre sceaux pendants sur double queue de parchemin[4].>

44. 5 juin 1314. — Amalric, vicomte de Lautrec, seigneur

1. *Lanhari.*
2. Authenticité douteuse.
3. Cf. n° 43.
4. Cf. n° 39.

d'Ambres, donne à Bernard et Raymond Blégier la métairie de la Blégière <*Bletgaria*>. (Acte écrit en langue d'oc.)

45. 31 janvier 1314 <A. S.> — François de l'Hospital reconnaît au nom du Roi que celui-ci doit à Brun de Montroussier 49^{l}, montant du reste de ses gages pour l'« estoc » de Lille, fini le dernier jour de novembre 1314, suivant le compte de Raynaut Buhuse, clerc des arbalétriers. (Français.)

46. Toulouse, 10 novembre 1316. < A. S. >. — Germain de Miraval, procureur et gardien des biens confisqués sur les hérétiques dans la sénéchaussée de Toulouse et Albi, reconnaît avoir reçu de Raymond Combes d'Hautpoul 19 sous tournois, prix de la vente de la terre confisquée sur Pierre Ermengaud, condamné pour hérésie ; vidimus donné le 10 juin 1316 < N. S. > par Houdar « de Morio », viguier de Toulouse.

47. Lendemain de la purification de Notre-Dame (3 février) 1317 < A. S. > — Étienne Le Bourguignon, commis à la recette des panaiges de Normandie, reconnaît avoir reçu 99^{l} 4^{s} de Geoffroy Le Breton, de son fils Guillaume et de Jacques aux Moutons < Scellé sur simple queue de parchemin, sceau portant un écu au chef à une bande brochant sur le tout. >

48. Mercredi après Laetare (18 avril) 1318 < A. S. >. — Jehan Bonnart, chanoine de Sainte-Geneviève de Paris, et receveur des cens de l'église en cette ville, reconnaît avoir reçu du comte de Blois, par les mains de son chapelain Thomas, 6^{l} 10^{s} 5^{d} pour les de deux maisons à Paris.

49. Dimanche après la Toussaint < 7 novembre > 1322. — Aveux rendus à la comtesse de Nevers et de Rethel par Perrine et Gilles de Celes, enfants et héritiers de Regnier, pour une maison située à Rethel. < Deux pièces scellées sur double queue ; les deux sceaux très bien conservés portent les mêmes armes : trois vergettes à la fasce chargée de trois coquilles brochant sur le tout. Légende, seule lisible, du plus grand des deux sceaux : ... GILOT DE CELES ESCVIE. Français.>

50. 30 mai 1323. — Pons Falchier, abbé de la Garde-Dieu,

fieffe à Hugues Danti un bois situé à la Betolède ou la Gagarie. < Acte écrit en langue d'oc. >

51. Mars 1329 <A. S.>. — Jugement rendu par le Roi au sujet de la baronnie de Séverac, entre Déodat de Séverac, d'une part, et Richarde de Séverac et Pierre de Cases, son mari, d'autre part. Vidimus non daté au nom de Philippe VI.

52. Vendredi avant la Saint-Marc (24 avril) 1331 < A. S. >. — Étienne du Cimetière, prévôt d'Orléans, atteste que Guy de Châtillon, comte de Blois, a fait compter par M. de Gracay, chevalier, 100 l à Pierre des Hayes, demeurant à Lourmaye. < Était scellé sur double queue. >

53. Paris, 22 février 1334 [A. S.]. — Jehan Milon, garde de la prévoté de Paris, atteste que Nicole Guy, chevalier, frère et héritier de Mgr « Biche et Mouche[1] », chevalier, a reçu du comte de Blois 100 livres à valoir sur les 200 livres que ledit comte devait à « Biche et Mouche ».

54. Août 1334. — Philippe mande au sénéchal de Toulouse qu'il a confirmé l'acquisition du huitième de la haute, moyenne et basse justice de Bessète [*Besseta*] qu'a faite Aymeri de Roquefort, seigneur de Pomarède [*Pomareda*] de Raymond de Pairiac. [Latin.][2]

55. Jeudi après Pâques fleuries 1334 [12 avril 1335]. — Accord conclu devant l'official de Bourges entre Louis, comte de Sancerre, et Louis de Sancerre, seigneur de Sagonne, son oncle, au sujet de l'héritage de Thibaut de Sancerre, jadis élu de Tournay, frère du seigneur de Sagonne[3].

56. Leure, 27 mai 1338. — Durand Pèlerin, capitaine, lieutenant de Hue Quieret, chevalier, amiral, reconnaît avoir reçu de Thomas Fouques, garde du Clos des galées à Rouen les « armures et artilleries » qui suivent: 160 « plates efuconnetes de neuf », 10 arbalètes, quatre caisses de « carreaux à un pied et une caisse

1. Biccio et Musciatto de' Franzesi.
2. Cf. nos 2, 3, 10, 20, 21, 27.
3. Cf. nos 87, 96.

de mouchetes de Janes ». [Scellé sur simple queue pendante de parchemin, écu portant deux cotices? Légende détruite [1].]

57. Roquemaure, 28 mai 1342. — Jean, fils aîné du Roi de France, mande au sénéchal de Beaucaire de délivrer une certaine quantité de froment à la garnison du château de Roquemaure.

58. Avignon, 20 septembre 1342. — Guillaume de Saint-Aman, maître d'hôtel du Roi, reconnaît avoir reçu de Thore du Puy du Luc, trésorier royal dans la sénéchaussée de Beaucaire, 200 livres tournois pour remplacer son cheval tué pendant la dernière guerre « *de Bovinis* » <Latin>.

59. 22 septembre 1342. — Bertrand de Cruzac [*de Crudacio*], gardien du couvent des Frères mineurs de Monteil, reconnaît avoir reçu de Giraud Adhémar, seigneur de Grignau, 20 l. tournois léguées au couvent par son père Giraud Adhémar. [Latin ; scellé sur simple queue pendante de parchemin, sceau portant dans un ovale l'Agneau Pascal et au-dessous un poisson ; légende : ... CONVENTVS FRATR..... NORVM MONT... [2].]

60. Agen, 24 décembre 1345. — Bermont de Caylar, chevalier, reconnaît avoir reçu de Mathias de Tellu, clerc, lieutenant des trésoriers des guerres, 110 l. 9 s. tournois pour ses gages et ceux de six écuyers servant en la guerre de Gascogne.

61. Paris, Janvier 1345 [1346]. — Philippe VI donne à Guillaume Albert un emplacement de maison en la ville de Cheyrac. <Latin.>

62. Toulouse, 14 novembre 1353. — Guillaume d'Auvergne de Casseneuil donne quittance à Jacques Lempereur, trésorier des guerres, de 260 l. t. à lui données par le comte d'Armagnac, lieutenant du Roi en Languedoc, en récompense de ses bons services à la guerre, etc.

63. Agen, 1er octobre 1355. — Bertrand de Tarride, sénéchal de Bigorre, donne quittance à J. Lempereur, trésorier des guerres,

1. Cf. Delisle, *Actes Normands*....., nos 86-89.
2. Cf. nos 18, 30, 35, 96, 97, 329.

de 1500 l. t. pour ses gages et ceux de 24 écuyers, 6 sergents à cheval et 916 sergents à pied servant sous ses ordres en la guerre de Gascogne. [Scellé sur simple queue de parchemin; débris du sceau portant un écu échiqueté de cinq tires de cinq points.]

64. Poitiers, 1er août 1356. — Jehan de Saint-Germain, écuyer, donne quittance au même de 66 sous 8 den. pour ses gages et ceux d'un autre écuyer servant avec lui sous les ordres de Regnaut de Gouillous, sénéchal de Poitou. <Scellé sur simple queue pendante de parchemin, sceau très mutilé, écu portant une fasce accompagnée en pointe d'un croissant.>

65. Paris, 21 décembre 1357. — Charles, fils aîné du Roi de France, mande à ses trésoriers de payer les gages de Vincent de Vaurichier, capitaine du château de Veue [?] et des hommes de sa compagnie[1].

66. Paris, 29 décembre 1360. — Le même mande aux mêmes de payer sur la recette de Jean d'Orbec 980 royaux d'or à Pierre Michel, son secrétaire, Marcelet du Mesnil, son écuyer, et autres pour diverses fournitures. [Débris de sceau pendant sur simple queue].

67. 23 octobre 1361. — Nicolas Bourreau, bailli de Blois, donne l'ordre de mettre en liberté Gautier de Chateauchalon, chevalier, que Raoul Le Bloy, bailli de Saint-Aignan, en Berry, avait abusivement fait appréhender et conduire dans les prisons de Blois.

68. 1er février 1361 [A. S.]. — Guillaume Seguier, garde des lions du Dauphin, reconnaît avoir reçu du trésorier J. d'Orbec 80 francs d'or pour ses gages annuels. <Sceau pendant sur simple queue de parchemin aux armes de France.>

69. Pontaudemer, 18 mai 1361. — Charles II, roi de Navarre, donne 60 livres de rente à Guillaume du Bois, bailli de Beaumont et de Pontaudemer, en récompense de ses bons services et de

1. Ce document provient des archives Joursanvault, du lot 292 du Catalogue. — Cf. Delisle, *Mandements de Charles V*, nos 629, 865, 893, 1967, et Inventaire des Sceaux de la collection Clairambault, no 9213.

ceux de son père Raymond du Bois. [Expédition donnée sous le scel de la vicomté de Pont-Audemer.]

70. Rouen, 6 novembre 1363. — Charles, Dauphin, mande à Emar Bourgoise, son trésorier, de payer 40 francs d'or à Philippe de Savoisy, son chambellan, envoyé à Paris « et ailleurs pour secrètes besoingnes ».

71. Paris, Hôtel St-Pol, 7 janvier 1363 [1364]. — Le même ordonne au même de payer 120 francs d'or à Nicolas Le Flament, drapier à Paris.

72. 10 avril 1364 [N. S]. — Thomas de Saint Genoys, écuyer, donne quittance au trésorier E. Bourgoise de 100 francs d'or à lui donnés par le Dauphin, « en tesmoing de ce j'ai fait mettre à ces lettres le scel de messire Guillaume du Glaiesquin, chevalier, frère de monsieur Bertrau du Glaiesquin, en l'absence du mien ». [Débris d'un sceau[1] pendant sur simple queue.]

73. Neaufle, 21 avril 1369 [N. S]. — Blanche, reine de France, mande au bailli de Pontoise qu'elle a fait remise à Thomas de Saint-Just de la moitié d'une amende de 20 l. en quoi il avait été condamné à son profit et lui donne délai pour le reste jusqu'à la Toussaint.

74. Val-Notre-Dame, 6 juin 1372. — Charles V mande au trésorier du Dauphiné de réserver tous les revenus du château de Saint-Symphorien d'Ozon pour les réparations du château[2].

75. 20 juillet 1372. — Gérardin Robignon de Ralicourt, demeurant à Mézières, reconnaît tenir du duc de Flandre et de Brabant, à cause de son château de Rethel, divers revenus au « Four de Fau ». <Scellé sur simple queue de parchemin, écu portant un dragon (?); légende détruite.>

76. Toulouse, 12 février 1373. — Louis, duc d'Anjou, fils de France, lieutenant du Roi en Langue d'Oc, mande à Étienne de

1. Les fragments qui subsistent permettent de constater qu'il était semblable à celui décrit au n° 1313 de l'*Inventaire Clairambault*.

2. Cf. *Mandements de Charles V*, n° 34.

Montmeian, trésorier des guerres, qu'il a accordé 60 francs d'or à Regnaut de Prulles, seigneur de Beaufort, prisonnier des ennemis, pour l'aider à se rendre en Bourgogne.

77. Paris, 13 août 1374. — Jean, duc de Berry, renonce au profit du vicomte de Turenne à ses droits féodaux sur les fiefs que tient le vicomte de Villemur dans le bailliage des Montagnes d'Auvergne. < Latin.>

78. Bayeux, 26 janvier 1374 [1375]. — Jehan de Vienne, amiral de France et lieutenant du Roi en Basse Normandie, mande à Jehan Vauchis, receveur en la vicomté de Bayeux, de prévenir les receveurs de Lisieux, Seez et Coutances, de se trouver à Bayeux le 29 janvier pour délibérer sur le siège à mettre devant Saint-Sauveur-le-Vicomte[1].

79. 10 juin 1375 (N. S.). — Lettre de Charles V nommant Jehan Le Vicomte, capitaine de Vernon en remplacement de Guy du Bus. [Vidimus donné le 28 janvier par Pierre de Limoges garde du scel de la prévoté de Paris[2]].

80. Paris, 11 octobre 1374. — Philippe de Maisières, chevalier, chancelier de Chypre, confesse avoir reçu de François Chauteprime, receveur général des aides ordonnées pour la guerre, 500 francs d'or pour un quartier des gages qui lui ont été accordés par le Roi. < Scellé sur simple queue de parchemin, écu portant une fasce d'hermine à la bordure; légende détruite[3].>

81. Reims, 1er mars 1376 [N. S.]. — Simon de Roucy, chevalier, servant aux guerres de Champagne sous les ordres du comte de Braine, confesse avoir reçu ses gages et ceux de ses écuyers du trésorier J. Renart[4].

82. Arras, 26 juillet 1377. — Marguerite, comtesse de Flandres, d'Artois et de Bourgogne, palatine et dame de Salins, mande au

1. Cf. *Mandements de Charles V*, n° 115,5 et *Histoire de St-Sauveur-le-Vicomte*

2. Cf. *Mandements de Charles V*, n° 643.

3. Cf. Quittance du précédent quartier de la pension accordée à P. de Mézières. N° 5567 de l'*Inventaire Clairambault*.

4. Cf. *Mandements de Charles V*. Nos 525, 764, 861, 1580, 1627-1628.

receveur général d'Artois qu'elle a accordé une gratification de 120 francs d'or au sieur de Béthencourt, chargé de visiter les villes et châteaux du comté d'Artois. [Débris d'un sceau pendant sur simple queue].

83. Paris, 15 décembre 1377. — Le Roi ordonne de remettre 100 francs d'or au duc de Bourbon « en récompensation de plusieurs chevaux qu'il a eus mors et perduz en noz guerres ». [Était scellé sur simple queue de parchemin ; trace d'un sceau plaqué].

84. [Arras ?] 31 janvier 1378. — Sarrazin, sire de Béthencourt, confesse avoir reçu de Michel Le Cambier, receveur général du comté d'Artois, 120 francs d'or à lui accordés par la comtesse de Flandres et d'Artois.

85. 14 mars 1379. — Raoul Paien, garde du scel des obligations de la vicomté de Bayeux, atteste que Philippot Le Joly, de Bayeux, a reçu 20 sols tournois pour avoir accompagné Guyot Malfant, receveur des aides à Bayeux, qui portait 600 livres à Caen.

86. Roquemaure, 25 avril 1380 [A. S.]. — Ambroise Rech, trésorier de Carcassonne et général de toutes finances ès parties de Languedoc, donne quittance à Jehan Le Juiff, trésorier de Toulouse, de 1600 livres qui ont été payées à Morel de Wissant, châtelain de la Réole.

87. 7 juin 1381. — Le maréchal Louis de Sancerre donne quittance à Pierre Cochon, trésorier des guerres, de 200 l. tournois à lui dues pours ses gages et ceux de 9 chevaliers bacheliers et 17 écuyers queux, trompettes, etc., servant avec lui dans les guerres de Guyenne. [Débris de sceau pendant sur simple queue de parchemin ; écu de... au lambel à cinq pendants soutenu à droite par... et à gauche par un cigne[1].]

88. Paris, 29 novembre 1381. — Charles VI mande au vicomte de Rouen qu'il approuve le mariage de Guillemette Grente, âgée de 15 ans, fille de feu Andrieu Grente, avocat du Roi à Rouen,

1. Cf. nos 55, 96. — *Monuments historiques*. No 1673. — *Inventaire Clairambault*. nos 8377-8380.

avec Gieffrinet Le Tourneur, âgé de 24 ans, neveu de Thomas Le Tourneur, maître de la chambre des comptes ; le Roi ordonne que la mariée soit mise en possession des fiefs nobles et héritages que tenaient son père et ses oncles.

89. Bar-le-Duc, 6 avril 1382 (N. S.). — Robert, duc de Bar, marquis de Pont-à-Mousson, confirme la fondation de 20 l. de rente faite par sa mère en faveur de l'église cathédrale Notre-Dame de Verdun.

90. 10 septembre 1382. — Philippe Bertrand, dame de Rays et de Boutheville, déclare avoir composé avec Henry du Valdoré, écuyer, pour remplacer par une rente unique de 36 sous diverses rentes qu'elle lui devait.

91. 24 septembre 1382. — Séraphin Truc, connétable d'arbalétriers génois, confesse avoir reçu de Guillaume d'Enfernet, trésorier de guerre, 130 l. pour ses gages et ceux de 19 arbalétriers employés sous ses ordres à la garde de la ville de Dieppe. [Sceau pendant sur simple queue, écusson coupé au 1 : 3 arcades au 2 plein ; légende détruite] [1].

92. Orléans, 23 avril 1383. — Charles VI mande aux conseillers sur le fait des aides de payer les gages de Louis Blanchet, son secrétaire.

93. 10 septembre 1383. — Jehan, sire de Thil, chevalier, confesse avoir reçu du trésorier G. d'Enfernet 184 livres à valoir sur les gages à lui dus comme banneret et à deux bacheliers et 33 écuyers de sa compagnie qui doivent servir avec lui dans la chevauchée que le Roi va faire en Flandre « pour le fait de Bourboinc [2] ». < Scellé sur simple queue de parchemin, écu écartelé aux 1 et 4, 3 lions passants, aux 2 et 3 un lion passant [3] >.

94. Paris, 22 décembre 1384. — Charles VI mande aux commissaires sur le fait de laisser l'abbaye Saint-Jean de Laon jouir des maisons qu'elle possède à Paris.

1. Cf. *Clairambault*, n° 9117, autre quittance de S. Truc.
2. Bourbourg.
3. Cf. *Clairambault*, n° 8860.

95. 10 septembre 1386. — Raoul de Pequigny, chevalier, reconnaît avoir reçu de Jehan le Flament, trésorier des guerres, 120 l. pour ses gages, ceux d'un autre bachelier et de 11 écuyers, servant en sa compagnie « en ce présent voiage d'Angleterre, soubs le gouvernement de Mons. le duc de Bourbon. »

96. Lille, 26 octobre 1386. — Le maréchal Louis de Sancerre donne quittance de 615 l. au trésorier J. Le Flament pour ses gages et ceux des bacheliers et écuyers de sa compagnie, servant « en ses presentes guerres, en ce present voiage d'Angleterre[1]. »

97. Saint-Jean d'Angély, 15 septembre 1387. — Les maréchaux de France mandent au trésorier des guerres de payer les gages de Guillaume de Guaret, écuyer, de 6 chevaliers, 1 bachelier et 33 écuyers, qui ont fait montre à Saint-Jean d'Angély et servent dans les guerres de Guyenne sous les ordres du maréchal de Sancerre.

98. Orléans, 26 avril 1388. — Lettres de noblesse accordées par le Roi à Jacques du Gart, fils de feu Jean et à Philippe..... sa femme. [Latin ; débris de sceau de cire verte pendant sur lacs de soie. — Au dos est transcrite la quittance donnée le 2 juillet 1388 par Pierre de Sens, changeur du trésor, qui reconnaît avoir reçu 100 l. de J. du Gart, pour « nobilitation à lui accordée[2] ».]

99. Poissy, 21 juillet 1388. — Marie de Bourbon, prieure de Saint-Louis de Poissy, reconnaît avoir reçu de Richard de Cormeilles, vicomte de Rouen, 50 sous tournois dus à la sœur Agnès Deschamps[3].

100. Noyon, 2 août 1388. — Raoul, sire de Rayneval, chevalier, donne quittance au trésorier J. Le Flament de 140 l. payées pour ses gages, ceux d'un autre chevalier banneret, de 4 bacheliers et 14 écuyers qui ont servi au voyage d'Allemagne.

101. Châlons, 4 septembre 1383. — Étienne Rame, écuyer, ser-

1. Ce document provient de la collection Joursanvault (nº 418), ainsi probablement que les nºs 55 et 87 de la présente collection de Kériolet.

2. Cf. nºs 198, 314.

3. Nº 1264 du Catalogue Joursanvault.

vant en la compagnie de M. Jehan d'Harcourt « en ce présent voyage d'Allemagne », donne quittance au même pour ses gages. [Sceau pendant sur simple queue, écu portant trois oiseaux; légende détruite.]

102. Paris, 4 janvier 1390 < A. S. >. — Charles VI avertit les généraux conseillers sur le fait des aides que de la recette de Jacques Hémon il a été donné 200 l. à Archambaut de Villers et à Pierre Foucquaut, écuyer du maréchal de Sancerre « qui venaient de Prusse ».

103. 1er novembre 1392. — Guillaume d'Angelliers (?), échanson du duc d'Orléans, reconnaît avoir reçu de Jehan Poulain, trésorier du duc, 4 livres que le duc lui avait donné en février 1389, lors de son voyage en Languedoc.

104. Paris, 11 mars 1392 [A. S.]. — Le duc d'Orléans mande à son trésorier J. Poulain de payer à son échanson Jehan de Dreux 100 francs d'or qui lui ont été accordés pour ses bons services.

105. Saint-Ouen, 15 juillet 1393. — Valentine « des vicomtes de Millan », duchesse d'Orléans, etc., reconnaît avoir reçu de J. Poulain 200 francs dus pour le mois de juin « à raison de 200 francs que mondit seigneur [le duc] nous a ordonné prendre et avoir par chacun mois pour faire notre plaisir et vouloir[1]. »

106. Paris, 23 septembre 1393. — Le duc d'Orléans mande à J. Poulain de payer les gages de huit archers : Jehan Huchier, Thomas Jançon, Thomas Chambre, Thomas Bel, Robin Quarré, Thomas Loquin, Andrien Paquain et Guillaume du Greau[2].

107. Paris, 1er novembre 1393. — Le même mande au même de payer 75 francs 13 sous 10 deniers à Jehan Tarenne, changeur et bourgeois de Paris, pour 1° un hanap et une aiguière « d'argent vermeulx doré » donnés à Enguerran de Marcongnet, écuyer d'écurie, le jour de ses noces ; 2° un gobelet d'argent doré donné à Philippot le Provensel, aide de la venerie du roi. [Débris du grand sceau du duc d'Orléans, pendant sur simple queue.]

1. N° 3506 du Catalogue Joursanvault.
2. Cf. n° 113.

108. Paris, 6 mars 1393 [A. S.]. — Le duc d'Orléans, mande au même de payer 30 francs au batard de Melun, pour aller en Piémont avec le chambellan du duc Jehan de Fontaines.

109. Asti, 16 novembre 1394. — Enguerran, seigneur de Coucy, comte de Soissons, lieutenant du duc d'Orléans, mande à Pierre de Canteleu, commis par le duc du payement des gens de guerre de compter 100 florins d'or à Geoffroy Tholon, podestat d'Asti, qui est envoyé vers le duc pour lui donner des nouvelles « de ses besongnes de par deça ». — Au dos, quittance de « Giffredus Tholom ». < Fragment de sceau pendant sur simple queue[1]. >

110. Paris, 6 septembre 1395. — Le duc d'Orléans mande à son trésorier J. Poulain de payer 200 l. à Jehan Bernart, dit Rataillie, son valet de chambre. [Fragment de sceau pendant sur simple queue].

111. Paris, 8 avril 1396 [N. S.]. — Le même mande au trésorier J. Le Flament de payer 50 l. à Me François de Serm [?], chirurgien du duc et de la duchesse.

112. Penefonds, 8 juillet 1396. — Ordre du même au même de délivrer à Bertrand Boitard[2], écuyer d'écurie, 200 francs à lui donnés pour ses services et en récompense d'un cheval que le duc lui a fait prendre pour bailler à Pierre Droart, son veneur. [Fragment du grand sceau pendant sur simple queue de parchemin].

113. Pierrefonds, 8 juillet 1396. — Ordre du même au même de payer les gages de 9 archers : Jehan Huchier, Thomas Chambre, Gautier Pemy, Simon Le Clerc, Patrix de Cairix, Robin Pacau, Robin Carré, Thomas Loque et Guillaume Guervau. [Fragment du grand sceau pendant sur simple queue de parchemin représentant le duc à cheval, le champ semé d'oiseaux et de soleils[3]].

114. Argentan, 18 octobre 1397. — Pierre, comte d'Alençon, vicomte de Beaumont et seigneur de Fougères, reconnaît avoir reçu de Jehan Abbot, receveur d'Alençon, 404 livres 10 sous,

1. N° 418 de Joursanvault.
2. Cf. n° 119.
3. Cf. n° 106.

représentant le tiers qui lui avait été abandonné par le Roi sur l'aide établie en Normandie en 1378 pour réduire les places appartenant au Roi de Navarre.

115. Paris, 19 novembre 1397. — Le duc d'Orléans mande à J. Le Flament de faire délivrer 200 francs à Le Bègue de Fayel, son conseiller et chambellan.

116. Paris, 15 décembre 1397. — Charles VI mande aux conseillers sur le fait des aides ordonnés pour la guerre qu'il a donné 200 francs d'or à Gautier de Vasvic, grenetier de Dieppe.

117. Paris, 20 février 1397 [A. S.]. — Le duc d'Orléans mande aux gens de ses comptes de rabattre des comptes du trésorier J. Poulain la somme de 2000 francs qu'il a versée le 10 janvier à Étienne de la Chauce et Sauffet de Frétin, pour être remise en prêt au Roi de Navarre. [Fragment de sceau pendant sur simple queue.]

118. Paris, 27 avril 1398 [N. S.]. — Le même ordonne au trésorier J. Le Flament de faire payer 100 francs à « Regnault-Guilliam de Barbasan[1] » et 100 francs à Guillaume de « Meulhon[2] ».

119. Hôtel Saint-Marcel-lès-Paris, 1er juillet 1398. — Ordre du même au même de payer 50 francs à Bertrand Boitard, écuyer d'écurie[3].

120. Hôtel Saint-Marcel-lès-Paris, 10 juillet 1398. — Ordre du même au même de donner 100 francs à son échanson Ynglehart l'aîné, afin qu'il se mette en état d'aller à l'armée que le Roi doit envoyer en Périgord. [Fragment de sceau pendant sur simple queue].

121. Paris, 11 juillet 1398. — Jehan Le Flament, conseiller du duc d'Orléans, mande au trésorier J. Poulain de payer 100 francs à Ynglehart l'aîné, conformément aux lettres du duc. [Fragment de sceau plaqué.]

1. Arnaud-Guilhem, seigneur de Barbazan. Cf. Clairambault, nos 633-636.
2. Peut-être Meuillon. Cf. Clairambault, nos 6061-6063.
3. Cf. no 112.

122. Paris, 25 août 1398. — Ordre du duc d'Orléans à J. Le Flament de faire payer, suivant l'usage, 15 francs au chapelain de la chapelle du château de la Ferté de Villenueil.

123. Limay, près Mantes, 9 décembre 1399. — Le même mande au même de faire délivrer 500 francs d'or à Robert de Bethune, vicomte de Meaux, pour être distribués au voyage que le duc a fait à Pontorson.

124. 4 juin 1400. — Philippot du Mesnil-Regnart, écuyer d'écurie du duc d'Orléans, capitaine des ville et château de Monlignac en Périgord, donne quittance au trésorier J. Poulain de 200 francs que le duc a permis de lui bailler en prêt sur ses gages. Signat. autog. « Menil Renart[1] ».

125. Senlis, 29 octobre 1400. — Le duc d'Orléans déclare que 1° de sa vaisselle d'or qu'a en garde Denis Mariete, argentier, il a pris, le 18 octobre, « un grand hanap d'or, couvert, poinsonné à « un frételet d'un petit saffir sans autre pierrerie pesant environ « IIII marcs IIII onces d'or » que la reine lui avait donné aux étrennes du 1er janvier 1396, lequel hanap il a donné à son cousin, le duc de Bavière, qui avait soupé avec lui ce soir là à son hôtel de Saint-Pol lès Paris ; 2° du linge que conserve ledit argentier, il a été perdu deux fines serviettes de toile de Reims le 2 juillet, lorsque le roi dîna et soupa à l'hôtel du duc d'Orléans[2].

126. Paris, 29 novembre 1400. — Le même mande aux gens de ses comptes d'allouer en compte à son trésorier 1000 l. que ce dernier a versées à Guillaume de la Champaigne, chambellan, pour être données à un écuyer et à une demoiselle de l'hôtel de « belle cousine de Bar la jeune ».

127. Paris, 27 février 1400 < A. S. >. — Le même ordonne au trésorier J. Le Flament de compter 100 francs d'or à Jehan Mathé et à Gilbert Derch, fauconniers du duc de Gueldres, qui lui avaient apporté sept faucons de la part du duc.

1. Cf. Clairambault, nos 6041-6042.

2. Cet acte provient probablement de la collection Joursanvault qui possédait l'inventaire dressé le 27 septembre 1396 par Denis Mariette (n° 755 du Catalogue).

128. Paris, 7 avril 1401 [N. S.]. — Pierre de Navarre donne quittance à Alexandre Lé Boursier, receveur général des aides, d'une somme de 1 000 l., qui lui avait été accordée par le roi. (Fragment de sceau pendant sur queue de parchemin).

129. Château de Marle, 25 avril 1401. — Le duc d'Orléans ordonne à J. Le Flament de payer 200 francs à Jehan de Jonchery, receveur des aides à Reims.

130. Pisseleu, 23 août 1401. — Le même en considération de l'accroissement du nombre de ses chiens nomme Jehan Philippe, aide de venerie, Jehan de Marle et Ogier Villier, valets de chiens. (Vidimus donné, le 4 septembre 1401, par les clercs de la prévoté de Compiègne).

131. Paris, 9 avril 1402 < N. S. ? >. — Le même ordonne à J. Le Flament de payer 100 l. à son chambellan Jehan de Blez.

132. Paris, 6 août 1402. — Le duc de Bourgogne avertit les gens de ses comptes qu'il a donné 16 francs à Jehan Lorent, receveur de Rethelois, pour payer son voyage de Mézières à Paris et de Paris à Mézières.

133. 17 août 1402. — Ferry de Lygneville, chevalier, reconnaît tenir du duc de Bourgogne à raison de son comté de Rethel, à Sommepy le huitième de la haute, moyenne et basse justice, le quart de 50 bourgeois, le quart de 13 femmes veuves « et vont à « crois et à descroix dont chacune desdites femmes doit chascun « an à Saint-Denis ung quartel aveine et une poulle », etc. [Scellé du sceau de F. de Lygneville et pour meilleure « seureté » du scel des tabellions du duc de Lorraine, comte de Vaudemont ; la pièce est scellée sur repli, les sceaux pendants sur double queue de parchemin, l'un porte un écu penché surmonté d'un cimier, écusson losangé ; légende ..... DE LYGNEVILLE, le deuxième sceau présente un écu droit fascé de huit pièces. < Légende S. CURIE. COMITIS. WAVDEMONTIS. >.

134. 28 août 1402. — Hugues des Reaulx, dit Mengart, et Robert de Tuillières, maîtres et gouverneur de l'église, hôpital et confrérie de Saint-Jacques aux pélerins et pélerines fondés à Paris près la porte Saint-Denis, reconnaissent avoir reçu de Pierre

Cordelle, receveur du duc d'Orléans en sa terre de Beaumont 8 l. qui étaient dus à l'église et à l'hôpital[1].

135. 4 mai 1403. — Bernard, marquis de Bade, reconnaît avoir reçu en prêt du duc d'Orléans 2000 écus d'or.

136. Paris, 26 juillet 1403. — J. de Flament, trésorier général du duc d'Orléans, mande de payer 30 l. pour les gages de Regnaut Morel, dit de Grohen, établi par le duc concierge et garde des meubles du château de Coucy. [Débris de sceau plaqué[2].]

137. Melun, 12 septembre 1405. — Le duc d'Orléans mande à J. Le Flament de faire payer 200 l. à Simon Allais, changeur à Paris, pour douze tasses d'argent doré et émaillé que le duc a donné à son conseiller et avocat en Parlement Guillaume Cousinot, dont il avait tenu l'enfant sur les fonts.

138. 16 octobre 1407. — Pierre Moulin, sous-sénéchal de Lisieux, déclare que Guillaume Guérart, bourgeois de Lisieux, a reçu de Guillaume du Gray, receveur du Roi audit lieu 10 l. pour le loyer de la maison où est exercée la juridiction.

139. Paris, 3 septembre 1409. — Ordre de Charles VI de payer 100 francs à Guillaume Barrau, son notaire et premier secrétaire.

140. Paris, 4 février 1410 (A. S.). — Charles VI concède à Jehan de Villiers, écuyer, fils d'Erart, le droit de ramasser du bois dans la forêt de Bière [Fontainebleau] pour l'usage de son hôtel de Montigny, conformément au don qui avait été fait par le roi Philippe aux ancêtres de Jehan : Anceau et Adam de Villiers.

141. 30 avril 1410 < N. S. >. — Pierre de Mornay, conseiller, chambellan et maréchal du duc Orléans, confesse avoir reçu de Pierre Sauvage, secrétaire et garde des coffres du duc, 133 l. 10 s. pour les gages de 29 gentils hommes qui ont servi le duc pendant le mois d'avril au voyage de Gien : Jehan de Courtenay, Jehan de Grassay, Jehan et Guillot de Beauvillier, Pierre de la Ferté, Jehan Le Verdier, Michau Charmet, Le Moine Charnier, Mathieu

1. N° 1067 ou n° 1080 de la collection Joursanvault.
2. Cf. Sceau de J. Le Flament, n° 3627 de Clairambault.

de Montisabert, Jehan Sanice, Jehan de Chartres, Giraut et Jehan Lechat, Guillaume Ogier, Guillaume et Jacques Guéret, Jehan de Lensornet, Guillaume d'Allonville, Troussebois, Louis et Guillaume Boyau, Jehan Le Bouteillier, Louis de Braquemont, Robert de Meun, Guillaume de Théligny, Foucaut de Saint-Martin et Philippe des Vignes [1].

142. Château de l'Hermine (Vannes), 23 octobre 1410. — Jean duc de Bretagne, donne quittance de 100 francs qui lui ont été payés par Jehan Le Vavasseur, receveur du roi à Évreux, en déduction des 5 000 francs que le roi lui a accordés sur la recette de cette ville en plus de sa pension de 28 000 francs.

143. 16 novembre 1410. — Quittance de ses gages donnée à Pierre Renier, trésorier général du duc d'Orléans, par Jehan du Fort, dit le Roux de Bajaumont, écuyer.

144. 1er février 1411 (A. S.). — Ponchon de la Tour, écuyer, déclare avoir reçu du trésorier P. Renier 337 l. 10 s. à lui dus pour un cheval que le duc d'Orléans lui avait acheté et qu'il avait donné à M. de Gaucourt, son chambellan.

145. Blois, 14 avril 1411 < après Pâques, N. S. >. — Charles, duc d'Orléans, ordonne au trésorier Renier de payer à Pierre Sereis, chambellan, la pension de 100 l. qui lui est due. < Était scellé sur simple queue de parchemin ; trace d'un sceau plaqué. >

146. Blois, 17 mai 1411. — Le même mande au même de payer 2 000 l. au comte d'Armagnac pour le payement de ses gens d'armes. <Débris de sceau pendant sur simple queue de parchemin et de deux sceaux plaqués sur l'un desquels se voit une croix pattée. >

147. Romorantin, 17 mai 1411. — Bernard, par la grâce de Dieu, comte d'Armagnac, Fezenzac, Rodez, Padriac, etc., déclare avoir reçu 2 000 l. < Sceau pendant sur simple queue de parchemin, écu écartelé de quatre lions, soutenu par deux anges ; légende : S. BERNARDI. COMIT..... NACI.>

1. N° 317 de Joursanvault.

148. Bourges, 19 juin 1411. — Jean, duc de Berry, déclare que l'aide qu'il a fait lever sur les habitants des châtellenies de Vatan et de Busseuil ne doit pas être considérée comme un précédent de nature à porter préjudice aux droits de son neveu le duc d'Orléans.

149-150. 18 juillet 1411 ; Gien, 3 août 1411. — Le comte d'Armagnac donne quittance à P. Renier de 1 500 et de 500 l. pour payement de ses gens de guerre. [Débris de sceau pendant sur simple queue.]

151. Château d'Yèvre <Mehun-sur-Yèvre>, 5 août 1411. — Ordre du duc d'Orléans à P. Renier de payer 8 000 l. à son beau-père le comte d'Armagnac pour payer les gens d'armes qu'il commande « à l'encontre de celui qui se dit duc de Bourgongne. »

152-154. — Gien, 7 août 1411 ; Châtel d'Yèvre, 16 et 24 août 1411. — Quittances de 5 000, 2 000 et 1 000 l. données à P. Renier par le comte d'Armagnac[1].

155. Blois, 21 janvier 1412 < A. S. >. — Le duc d'Orléans mande à son chambellan François de Lospital de faire payer 50 l. à Ponchon de la Tour, son écuyer.

156. Paris, 26 février 1412 < A. S. >. — Charles VI nomme au « gouvernement et administration totale des finances » Etienne de Laittre, président, et Nicole d'Orgement, maître de la chambre des comptes de Paris. < Etait scellé sur repli[2]. >

157. 29 mai 1412. — Noel Delarue, de Bacilly, et Guillet Gondouin, déclarent avoir reçu de Nicole Potier, vicomte de Falaise, 60 sous pour cinq louves et deux louveteaux pris au bois de Mesnil-Jehan en ladite vicomté.

158. Orléans, 4 juin 1413. — Le duc d'Orléans ordonne à son trésorier P. Renier de payer une gratification de 30 l. à Guillaume de Couvrau, son écuyer d'écurie.

159. Paris, 24 septembre 1413. — Le même fait compter 67 l.

1. Les nos 147, 149, 150, 152, 153, 154 appartenaient à la collection Joursanvault. lots nos 96 et 322.

2. No 880 de la collection Joursanvault.

à Regnault de Faveras « pour six tasses d'argent blanches pesant « neuf marcs d'argent à sept francs et demi le marc, que nous « avons fait prendre et achetter de luy ledit pris, et icelles don- « naines au mois de may dernier passé en notre ville de Blois à « Ansart, escuier et serviteur de notre très chier seigneur et « cousin le Roy de Secille. »

160. Rouen, 18 septembre 1415. — Jean de Conflans, chevalier banneret, déclare avoir reçu de Macé Héron, trésorier des guerres, 240 l. pour ses gages et ceux de douze écuyers qui ont servi avec lui aux guerres du pays de Caux sous les ordres du duc d'Albret. < Sceau pendant sur simple queue, écu au lion passant soutenu par un griffon. Légende : .... COFLE. >

161. Paris, 27 octobre 1415. — Ordre des maréchaux de France [1] à Hamon Ragnier, trésorier des guerres, de payer les gages de Henri de Valins et de neuf autres écuyers dont la montre a été reçue à Paris le 24 octobre sous le gouvernement de Tanguy du Chatel, prévôt de Paris. <Sceau pendant sur simple queue de parchemin, écu parti au 1er un aigle éployé, au 2 vairé coupé de cinq besants : 2, 2 et 1. >

162. Wyndezore <Windsor>, 2 mai 1415. — Le duc d'Orléans mande à ses trésoriers d'acquitter certaines dettes, notamment ce qui était dû à Pierre Le Poitevin qui s'était rendu de Blois à Angoulême et Bordeaux en compagnie de feu Hector de Pontbriant, écuyer et chambellan, pour « apporter certaine grosse somme « d'argent au duc de Clarence alors à Bordeaux, en l'acquit et « délivrance de notre « très-cher et très-amé frère Jean, comte « d'Angoulême, et de plusieurs autres estans en ostaige par devers « ledit duc de Clarence [2].

163. Paris, 15 avril 1417 < N. S. >. — Le même mande à son trésorier P. Renier de payer une gratification de 10 l. à Mahiet Fère, garde de sa chambre. <Scellé sur simple queue de parchemin, trace de trois sceaux plaqués, sur l'un écusson au chevron

1. Le sceau est aux armes des maréchaux Jean La Maingre II et Jean de Rieux. <Cf. Clairambault, n° 5700>.
2. N° 880 de la collection Joursanvault.

accompagné en chef de deux besants (?) et en pointe d'une tête de cheval (?) >.

164. Paris, 17 mai 1417. — Le même ordonne au même de payer 56 l. 5 s. à Jehan Bernard, secrétaire du comte de Vendome, pour aller à Londres en Angleterre « ou ailleurs audit pais » porter des lettres du comte d'Armagnac et du conseil du Duc. < Était scellé sur simple queue de parchemin, trace de trois sceaux plaqués. >

165. Paris, 16 septembre 1417. — Ordre du même au même de payer 84 l. à Pagan de Modicier, capitaine d'arbalétriers génois, envoyé tenir garnison au château de Brie Comte-Robert. < Était scellé sur simple queue de parchemin et trois sceaux plaqués : l'un portant un écusson au chevron accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion passant, l'écu surmonté d'une mitre[1]; légende : GUILLAUME COUSINOT; autre sceau portant un écusson au griffon[2]. >

166. Melun, 26 août 1419. — Les maréchaux de France mandent à Hamon Raguier, trésorier des guerres, de payer les gages de Jehan de Riberolles, écuyer, et de 19 autres écuyers de sa « chambre » qui ont été passés en revue ledit jour à Melun et qui sont armés pour servir le Roi et le Dauphin dans les guerres contre les Anglais.

167. Blois, 20 novembre 1419. — Le duc d'Orléans mande au trésorier P. Renier de payer 150 l. de gages à Guillaume de Crossy, écuyer d'écurie, garde et capitaine du château et ville d'Yenville.

168. Blois, 13 mars 1419 < A. S. >. — Philippe, comte de Vertus, ordonne à Étienne Courtel, receveur général de ses finances, de payer 10 l. à Pierre Thomas, son secrétaire, pour un voyage de Blois à Tours et à Chinon par devers Guillaume de Lucé, commissaire sur le fait des aides dues au Régent, pour obtenir le payement des hommes d'armes du comte. < Était scellé sur simple queue de parchemin. >

1. Cf. Clairambault, nos 2915-2917.
2. N° 1156 de la collection Joursanvault.

169. 31 mai 1421. — Guillaume Hodelston, chevalier, « bailli « d'Alençon et du pais conquesté par le Roy nostre souverain « seigneur ès parties du Mayne », reconnaît avoir reçu certaines sommes de Michel du Pont, grainetier d'Alençon et receveur des quatrièmes et impositions foraines de la vicomté d'Alençon, à la décharge de Guillaume Alington, receveur général de Normandie.

170. Caen, 3 juillet 1422. — Guillaume Alington, trésorier général, et les gens des comptes de la duché de Normandie, ordonnent au vicomte de Montivilliers de laisser Robert Stoques, écuyer, jouir de sa pension sur les revenus de sa seigneurie de Tancarville. < Était scellé de quatre sceaux plaqués ; sur l'un on voit une feuille de trèfle, dont l'une des feuilles porte un autre trèfle. >

171. Rouen, 1er octobre 1422. — Jean, duc de Bedfort, gouverneur de Normandie, mande à Richard Wydeville, trésorier de Normandie, de payer à Guillaume Beaumont, capitaine du Château Gaillart, et à ses hommes leurs gages conformément à l' « endenture » du 29 septembre, savoir au capitaine 2 sous par jour, 5 hommes d'armes à cheval 12 deniers, 5 hommes d'armes à pied 8 deniers, 18 archers 6 deniers.

172. 20 janvier 1422 < A. S. >. — Jehan Clifton, chevalier, capitaine du château et de la ville de Vire, reconnaît avoir reçu de R. Wydeville, trésorier général de Normandie, certaines sommes en prêt par les mains de Jehan Anzeré, vicomte de Vire, Thomas Harden, ex-receveur du quatrième de la ville et vicomté de Caen, et Jehan Seynt, écuyer, receveur de Normandie.

173. Luxeuil, 23 août 1423. — Le duc de Bourgogne mande au trésorier de Boulonnais de faire délivrer 50 chênes, de 16 à 18 palmes de tour, de la forêt de Desvres, à Pepin de Brechocq, bailli et châtelain de Desvres, auquel il les a donnés pour réparer ses maisons.

174. Nantes, samedi, 8 mars 1426 [A. S.]. — Jehan Rochereul déclare par devant la cour de Nantes que, le 22 février, plusieurs hommes d'armes inconnus vinrent à la Chevrolière où il demeure et lui volèrent entr' autres choses son scel d'argent

marqué de ses armes ; il est fait défense de produire des actes scellés de ce sceau postérieurement au 22 février. < Signé J. Couppegorge ; pas sc. >

175. Mehun-sur-Èvre, 22 août 1426. — Charles VII mande aux gouverneurs des finances en Languedoc qu'il a accordé à Jehan de la Grange, écuyer, 50 f. à prendre sur les biens de Jehan de Cologne « a nouz forfaiz et confisquez parce que ledit Cologne, « plain de mauvais esperit s'est pendu et étranglé en la ville de « Frontignan »...

176. 29 avril 1427 < N. S. >. — Le maître des arbalétriers de France mande à Jehan Seaume, trésorier général des guerres en Languedoc et Guyenne, de payer les gages d'Angier de la Roca et de 10 arbalétriers de sa compagnie, en garnison à Lautrec, sous le gouvernement du comte de Foix et qui ont été passés en revue à Buzet.

177. Lusignan, 10 octobre 1427. — Charles VII ordonne à ses trésoriers de Guyenne et Languedoc de compter mille moutons d'or à son écuyer d'écurie Etienne de Vignolles, dit La Hire, en considération de ses bons services et des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de sa compagnie [1].

178. 15 juillet 1435. — Hemery Descroez < des Croix >, chevalier, commandeur de Beaucaire, et capitaine de Châteaurenart, donne quittance de ses gages à Jehan Le Moyne, receveur de Châteaurenart. < Scellé sur simple queue de parchemin, écu portant un lion passant à queue fourché, un lambel, une croix en chef et à senestre, supporté par deux sauvages, sommé d'un casque posé de profil, visière baissée [2]. >

179. Blois, 10 juin 1437. — Le duc d'Orléans ordonne à Jehan Le Fuzelier, gouverneur de ses finances, de payer 20 l. à Jehan de Moncy, son valet de chambre, pour un voyage qu'il a fait en

1. Ce don fut sans doute accordé à La Hire en récompense de sa brillante conduite : le 5 septembre 1427, il avait battu avec Dunois les Anglais qui assiégeaient Montargis et délivré la ville.

2. Cf. Clairambault, n° 3031.

Champagne, à Soissons et à Nogent l'Arthaud pour hâter le payement de certaines sommes dûes par les receveurs du duc[1].

180. Toulouse, 20 novembre 1437. — Quittance de gages donnée par Arnaud de Lustrac, capitaine du chateau de Penne d'Agenais. < Latin. >

181. 26 avril 1438 < N. S. >. — Quittance donnée par devant Michel Gaschier, garde scel à Montferrant, à Jehan Garnier, receveur du Roi au baillage de Montferrant et Usson, par Louis de la Rochette[2], chevalier, chambellan du Roi, qui a reçu 200 l., amende en laquelle avait été condamné F. Jehan de Bauze, commandeur de Tortebesse, et qui avait été donnée au s^r de la Rochette par le Roi.

182. 10 février 1438 < A. S. 1439 >. — Hector, seigneur de Montlaur, recteur de la part antique de Montpellier, donne quittance à Étienne de Bonney, receveur de l'aide octroyée au Roi en la ville de Béziers, de 30 écus d'or à lui donnés en gratification par les sénéchaussées de Carcassonne et Beaucaire pour les peines qu'il a eues « a cause de certain traitté et appoinctement prins et « faict par les gens et officiers du Roy. .[3] et autres et moy estans « en ladite ville de Besiers en leur compagnie avec Brusac, Cha- « banes, Blanchefort et autres cappitaines et grant nombre de « gens d'armes et de trait pour non descendre et entrer oudit « pays de Languedoc, pour l'eschevement des gast, dommaiges, « maulx et aultres inconveniens qui a cause de ce feussent « ensuys et advenuz en icellui pais de Languedoc... » < Signé *Ita est* Hector s^r de Montlaur. >

183. Bruges, 2 janvier 1440 < N. S. >. — Le duc de Bourgogne mande à ses trésoriers à Lille que par son ordre le trésorier de Boulonnais, Martin Cornille, a payé à Saint-Omer, le 1er décembre 1439, 120 livres de Flandres à Marie des Essarts, à compter sur le legs qui lui avait été fait par la duchesse de Bedfort.

1. N° 880 de la collection Joursanvault.

2. Louis de Bovent ou Bohan, dit de la Rochette.

3. Traité de février 1439 passé à Béziers avec des capitaines de gens d'armes pour éviter leur passage à travers le Languedoc.—Cité par Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, tome III, p. 397.

184. Toulouse, 11 octobre 1441. — Jean du Cigne, seigneur de Bicestre, conseiller et maître d'hôtel du roi et son viguier à Toulouse, déclare que Jacques Terrade et Jean Troussepoche, charpentiers et couvreurs à Toulouse, ont reconnu avoir reçu de Guillaume Borracier, trésorier du roi à Toulouse, 34 l. qui leur étaient dûes suivant certificat du maître des œuvres. < Latin. >

185. Blois, 11 décembre 1443. — Le duc d'Orléans mande à son trésorier général Jean Le Fuzelier de payer 650 écus d'or que lui avaient prêtés ses conseillers et officiers au mois d'août, lors du voyage fait par le duc à Coucy pour remettre le château en sa main, et en décharger Robert de Saveuses, chevalier, qui l'avait en garde, savoir 50 écus à Pierre Sauvage, Hugues Perrier, Estienne Le Fuzelier, Jehan Le Prestre, Hervé Lorans, Girart Boileaue, Guillaume de Moulins, Pierre Lesbahi, Regnaut Pesquet, Denis Hurault, Robin Passart, Jehan de Money et les héritiers de Jacques Boucher. < Scellé sur simple queue de parchemin, sceau en partie conservé. >

186. Aix, 25 juin 1445. — Prorogation de payement accordée par Nicolas Maximin, marchand, à Mitron Fabre, ouvrier, l'un et l'autre de la ville d'Aix.

187. 15 août 1445. — Marie de Rieux, dame d'Amboise, vicomtesse de Thouars, comtesse de Benon et de Guines, dame de Talmont, approuve le compte fait par Louis Viger, lieutenant de Talmont, et Pierre Magimart, prévot de l'île de Ré, « des recettes « et mises que avons fait au voyage de Monsieur Saint-Jacques, « en Galice, par nous entreprins o le bon congié et licence de « notre très redoubté seigneur monsieur nostre mari et espoux...[1] » Signé Marie de Rieux.

188. 16 février 1445 < A. S. >. — Les conseillers des finances en Langue d'Oc et en Langue d'Oil déclarent que par leur ordre Étienne Petit, receveur général des finances en Langue d'Oc, a reçu de Guillaume du Mas, receveur particulier au diocèse de Castres, 2 700 l. sur les 120 000 l. qui ont été octroyées au roi par les Etats assemblés à Montpellier au mois d'octobre précédent.

1. Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, seigneur de Talmont, île de Ré, etc.

189. Montils-les-Tours, 16 janvier 1447 < A. S. >. — Lettres de Charles VII portant décharge en faveur d'Étienne Petit, trésorier général en Languedoc et Guyenne.

190. 24 septembre 1450. — Quittance de gages donnée par Ennemond d'Albret, s^r d'Orval, capitaine de cent lances. Signé : Ennemon Delebret.

191. 27 décembre 1452. — Guillaume Coudren, lieutenant de Louis de Cormeilles, écuyer, vicomte de l'Eau à Rouen, atteste que Jacques Poingnant a reçu de Guillaume Gombaut 25 l. pour le loyer d'une maison où demeure le geôlier des prisons du Roi. Signé : Coudren.

192. Montils-les-Tours, 4 avril 1453. — Charles VII mande à ses trésoriers de payer 500 l. aux députés des États du Haut-Limousin, qui sont venus à Montils et y ont employé sept semaines, savoir 200 l. à l'évêque de Tulle, 65 au sire des Cars, chambellan, 40 au sire de Pierrebuffière, 40 à Pierre Audier et aux bourgeois de Limoges, 20 au sire de la Porte, 20 à... (blanc), capitaine de Sadre, 15 à... (blanc), capitaine de Belac, 75 aux commissaires sur le fait de l'équivalent des aides, et 25 à Antoine Gagnon, receveur de l'équivalent aux aides, etc., en Haut-Limousin. Signé : Par le Roy en son conseil : de la Loëre.

193. Brueil-Doré [Bridoré], 26 août 1454. — Le Roi permet à Jean Richer, son notaire et secrétaire, de faire gérer pendant six mois sa charge d'élu en l'élection de Gisors.

194. Villlefranche [de Rouergue], 29 novembre 1455. — Gaspard d'Estaing < de Stagno >, seigneur du Val, sénéchal de Rodez, mande à Jean Le Tainturier, notaire et trésorier en la sénéchaussée de Rodez, de payer 10 l. à Pierre d'Ardenne pour tous les actes [qui sont énumérés] qu'il a écrits pour le service du Roi. Signé : Gaspar. < Latin. >

195. Utrecht « en Allemane », 7 août 1456. — Le duc de Bourgogne mande à ses trésoriers de faire payer par son receveur général, Guillaume de Poupet, 922 l. à Jehan de Clugny, conseiller et maître des requêtes de l'hôtel. — Au dos est écrit le mande-

ment du trésorier à G. de Poupet, et attestation de celui-ci, « naguières receveur général », portant qu'il n'a rien payé à J. de Clugny ; 24 mars 1457, avant Pâques.

196. Vienne, 27 octobre 1456. — Le Roi commet Anthoine Alart pour faire le payement des gens de guerre dans le comté de la Marche, pendant l'année à venir.

197. 12 janvier 1457 < A. S. > — Gervais de Nids [de Nidis], procureur de Baptiste de Grimaldi, précepteur de la commanderie de Saint-Christol, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, reconnaît avoir reçu de Jean d'Étampes, trésorier du Roi en la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, 25 l. pour la pension annuelle que la commanderie a droit de prendre sur la trésorerie de Nîmes. < Latin. >

198. Amiens, 9 juin 1461. — Vidimus, donné par les maire et échevin d'Amiens, des lettres de noblesse accordées à Jacques du Gart le 26 avril 1388[1].

199. Paris, 20 septembre 1463. — Le duc d'Orléans mande aux gens de ses comptes qu'il maintient les modérations de redevance qu'il avait accordées à certains villages de la seigneurie d'Épernay ruinés par la guerre, lorsqu'il avait donné cette seigneurie à son frère le comte d'Angoulême : les villages exemptés sont Buisseuil, La Vesne, Juvigny et le couvent d'Avenay. <Sceau pendant sur simple queue portant les armes d'Orléans écartelé de Milan.>

200. Blois, 9 mars 1463 < A. S. >. — Le même mande à Pierre de Refuge, son receveur général, de faire payer à Guillemette, veuve de Jean Lessayeur, orfèvre du duc et son valet de chambre, 269 l. dues à ladite Guillemette et à son fils Charlot, à raison de certains travaux d'orfèvrerie.

201. Toulouse, 7 octobre 1464. — Hugues de Bournazel, chambellan du Roi, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois, mande à Louis Nyvart, trésorier du Roi à Toulouse, de payer au notaire Symon Launois une livre pour ses écritures. < Latin. >

1. Cf. nos 98, 311.

202. Tours, 7 février 1468. — Guillaume Barbotin, sergent au baillage de Touraine, fait savoir aux membres du parlement de Bordeaux qu'il a signifié à Jehan des Vignes les lettres d'ajournement obtenues par Charles des Estars, chevalier.

203. Montils-les-Tours, 11 janvier 1468. — Louis XI mande aux conseillers des finances qu'il a accordé certaines indemnités aux personnes qui ont travaillé à faire l'assiette de la taille en Normandie: Olivier de Bassy, chevalier, sieur de la Forêt, qui a assisté à la réunion des États, à Rouen < 60 l. >, Jehan de la Valette, Jehan Simon et Jehan Bernard. Jehan Bourré et André Brinon, notaires, etc.

204. Senlis, 26 mai 1474. — Le roi ordonne de payer les gages de Jehan du Saix, chevalier, et de ses six archers.

205. 28 mai 1474. — Le duc de Bourgogne (Charles le Téméraire) mande aux commissaires établis pour inventorier les biens des Français qui tiennent le parti contraire au sien, qu'il a donné les biens d'Ardouin de la Saille à Jean de Montfort, fils du comte de Campobasso, capitaine de Calyes (?)

206. Herlande, 11 juillet 1475. — Louis XI mande à son chambellan le sire de Craon, chevalier de Saint-Michel, général de l'armée envoyée ès parties d'Allemagne, de faire, vu l'éloignement des maréchaux de France, la revue des gens d'armes placés sous les ordres des sires de Lohéac, de Chaumont, de Curton et du sénéchal de Toulouse et des « genitaires » <génois> commandés par Pierre de Palate et Esteffe de Grantemont.

207. Nantes, 2 juin 1476. — François, duc de Bretagne, ordonne à son chambellan Bertrand Goyon, seigneur de Matignon, de prouver « l'exoine » <excuse> qu'il a présentée au cours d'un procès soutenu contre Bertrand Duval, procureur du duc à Lamballe.

208. Plessix-les-Tours, 23 février 1479 <A. S.>. — Le roi mande aux conseillers des finances de payer à Guillaume de la Croix, trésorier des guerres, 300 l. comprises dans le rôle de ses dépenses en 1477 et 1478.

209. 8 mars 1479 <A. S.>. — Lettre de décharge de la dite

somme donnée à G. de la Croix par les conseillers des finances. Signé N. Gilles.

210. 1er mars 1480. — Quittance de gages donnée à Pierre Moreau, grenetier du grenier à sel de Lunel, par Poncet de Rosilz, mesureur audit grenier.

211. Tours, 27 mars 1483. — Charles VIII mande qu'il a autorisé Gérard Père, valet de chambre du duc de Bourbon, à se faire remplacer dans un office de son viguier de Toulouse.

212. 7 septembre 1489. — Anne, duchesse de Bretagne, mande à ses receveurs de Lamballe, Jugon et Montcontour, de verser à Jacques du Gourray, écuyer, sieur de Launay, les rachats dûs a la duchesse par suite de la mort de Jeanne du Parc, veuve de Jean de Pontbriant, écuyer, seigneur de Pontbriant.

213. Naples, 4 mai 1495. — Le roi autorise Jehan Chrétien, « notre huissier de salle ordinaire, nous servant ordinairement à l'entour de notre personne » à se faire suppléer pendant cinq ans en son office garde des salines de la Pourquière et de Péros, en Languedoc.

214. Tours, 3 décembre [1496]. — Lettres de créance données par le roi à Jehan Roux < *Rosso* > de Visques des comtes de Saint-Martin, chevalier et chambellan, et à Pierre de Courthardy, avocat au Parlement de Paris, envoyés par le roi en ambassade près du duc Antoine de Bar.

215. 25 avril 1497. — Jehan de Pins, viguier et lieutenant du sénéchal de Toulouse, donne quittance à Jehan Brochet, receveur de Toulouse, de 50 l. à lui dûes pour des voyages « pour faire desloger les gens d'armes ». Signé : Jehannot de Pinsg.

216. 4 décembre 1500. — Quittance de gages donnée à Pierre Legendre, trésorier des guerres, par « Jehan-Francisque de Saint-Sevrin, conte de Cayace ». Signé : le conte de Cayace[1].

1. Giovanni-Francesco di San Severino, comte de Caiazzo <Royaume de Naples>. Cf. nº 253.

217. Blois, 5 septembre 1508. — La reine Anne mande à Raoul Hurault, trésorier de ses finances, qu'elle a accordé à Jehan de Mondragon[1], capitaine de 50 gentilshommes, capitaine et viguier de Roquemaure, une pension supplémentaire de 296 l., à prendre sur les revenus du domaine de Roquemaure compris dans le douaire de la Reine. [Expédition notariée du 8 novembre 1509.]

218. 5 novembre 1509. — Le Roi mande aux gens des comptes à Paris de payer les gages, chevauchées et taxations réclamés par Guillaume de la Marche, chevalier, élu sur le fait des aides en l'élection de Caen, pourvu par le Roi de la charge d'élu avec lettres de non-résidence le 11 avril 1502 (après Pâques), en remplacement de feu Guillaume du Fou.

219. Blois, 31 août 1512. — Provisions de « garde du bois du cyprès à Bourdeaulx », accordées par le Roi à son valet de chambre ordinaire et porte-manteaux Jacques de Poussins, nommé en remplacement de feu Guillaume Bricet.

220. Blois, 21 novembre 1512. — Provisions de maître des requêtes de l'hôtel accordées à Jean Chastellain, licencié ès lois. < Latin. >

221. Paris, 14 février 1516. — Le Roi mande aux généraux conseillers des finances, de verser 850 l. à Claude Brachet, commis au payement des archers écossais. Signé : François, par le Roy : de Neufville.

222. 2 août 1519. — Quittance de gages donnée à Morellet du Museau, trésorier des guerres, par Jehan d'Albret, capitaine de 90 lances. Signé : J. Dalebret.

223. Enoydon [?], 18 juillet 1521. — Marie, reine douairière de France, nomme Guillaume Gouffier, sieur de Bonnivet, administrateur de son douaire, en remplacement de son frère Arthus Gouffier, seigneur de Boisy, décédé. < Signé sur l'original « Marie » et sur le repli « Par le commandement de la Royne et de

1. Jean de Mondragon était fils d'Antoine, l'un des capitaines espagnols envoyés au secours de la duchesse Anne en 1488 ; il posséda plusieurs seigneuries en Basse-Bretagne et devint capitaine de Nantes et de Rennes en 1510.

Monseigneur le duc de Suffolk, Meautis. » <Expédition authentique du 22 juin 1525.>

224. Bruxelles, 14 décembre 1525. — Charles-Quint remet, en considération des dommages qu'il a supportés en faisant la guerre aux Français, à Jehan de Blassel, sieur de Rocourt, à son service depuis 24 ans, le tiers des droits seigneuriaux dus à raison de la vente du petit fief de Nucacq situé entre Aire et Thérouanne.

225. Noyon, 27 juin 1529. — Anne de Montmorency, grand-maître et maréchal de France, etc., mande à Georges Hernoet, trésorier des guerres, de compter 45 l. à Pasquet Coulon, archer, qui a fait la campagne d'Italie sous les ordres du feu comte Hugues de Pepoli. Signé : A. de Montmorency.

226. Fontainebleau, 10 décembre 1529. — Le Roi accorde une gratification de 45 l. à Jehan de la Combe, homme d'armes servant sous les ordres du comte du Lude. Signé : Francoys.

227. Fontainebleau, 16 décembre 1529. — Le Roi donne l'ordre d'avancer 3,075 l. à François de la Tour, vicomte de Turenne, « partant aujourd'hui..... ès Espaignes devers nos très chers et « très amés enffans le dauphin et duc d'Orléans, illec hostaigiers « pour nous, les visiter et faire entendre leur délivrance qui de « brief se fera, aussy devers notre très-chère et très-amée cousine « dame Alyenor d'Autrice pour luy conférer d'aucunes affaires « dont nous luy avons donné charge et pour la ratiffication du « mariage d'entre nous et elle..... » Signé : Francoys.

228. Rouen, 13 février 1531. — Le roi mande au receveur général Jehan La Guette de payer 100 écus d'or à ses sommeliers Fernand des Forges, Pierre du Molin et Jehan Estienne. Signé : Francoys.

229. Argentan, 17 mars 1431. — Le roi accorde une gratification de 600 écus d'or aux seigneurs des Carts, La Noue et Listenoix.

230. Toulouse, 2 juin 1536. — Arrêt du parlement de Toulouse ordonnant l'exécution de l'accord par lequel Roger d'Espagne, chevalier, seigneur de Montespan, avait consenti à bailler à Ger-

maine d'Espagne, dame d'Uusac, la place d'Auraignes et dépendances en compensation des droits qu'elle pouvait prétendre sur la maison de Montespan.

231. Malesherbes, 4 décembre 1436. — François I, usufruitier des biens du dauphin, comte de Blois, mande aux gens des comptes du comté d'allouer à Jehan Goret, receveur de Soissons, 181 l. 17 s. 11 d. pour réparations faites au château de Soissons[1].

232. 1er avril 1537. — Quittance de gages donnée par Jehan Metereau et Michel Marcillé, huissiers en la Chambre des comptes de Paris, à François Dumont, receveur et payeur des « nécessités » de la dite Chambre[2].

233. La Côte Saint-André, 1er mai 1538. — Le roi ordonne au receveur général, Jehan La Guette, de compter à Philibert de Nagu, huissier ordinaire de la Chambre du roi, 200 écus d'or à prendre sur les deniers provenant de la vente de l'office du concierge et portier de la Chambre des comptes de Dijon, vacant par la mort de Guillaume le Comte.

234. Saint-Germain-en-Laye, 15 septembre 1538. — Le roi ordonne de payer 6 écus à Jehan Robillart, dit Tondu, pour « avoir conduict et admené du lieu de la Meilleraye, en Norman- « die, jusques en ce lieu de Saint-Germain-en-Laye ung mouton « des Yndes duquel le seigneur dudit lieu de la Meilleraye nous « a fait présent. » Signé Francoys; — par le Roy : Bochetel[3].

235. 12 avril 1540. — Quittance de gages donnée par Antoine Raffin, dit Poton, chevalier, sénéchal d'Agénois, capitaine de 100 archers français de la garde du roi. <Sceau plaqué papier, sans légende ni cimier, portant un écu à la fasce accompagnée en chef de 3 molettes d'éperon[4]. >

1. N° 1297 de la Collection Joursanvault.

2. Cet acte est un chef-d'œuvre de calligraphie.

3. N° 833 de la Collection Joursanvault. — Charles de Mouy ou de Moy, seigneur de la Mailleraye < Haute-Normandie >, vice-amiral de France, gouverneur du Havre, etc., fut un des protecteurs de Jacques Cartier et des découvreurs du xvie siècle.

4. Cf. n° 258, et Collection Clairambault, n° 7560.

236. Vigny, 29 septembre 1540. — Le roi mande à Jehan Duval, trésorier de l'épargne, de payer les gages de J.-B. Azéart, sieur de Sarreval, écuyer d'écurie.

237. Fontainebleau, 20 janvier 1540 <A. S. ?> — Le duc d'Orléans et d'Angoulême ordonne à Amable Andrieu, trésorier de sa maison, de payer les gages de Pierre de Lespinasse, seigneur d'Espinas, son grand fauconnier. Signé : Charles.

238. Angoulême, 20 novembre 1542. — Le roi mande au trésorier La Guette de payer 15 l. 5 s. à Nicolas Borquet, Jean Thierry, Antoine Brasset et Jehan du Quilly, clercs « pour trois cent quarante lettres missives de nous par eulx faite en grande diligence « a deux foys pour le faict des nouveaux emprunts que nous avons « ordonnés estre requis et demandés en notre nom en la ville de « Paris pour subvenir à nos exprès affaires... »

239-240. Cognac, 6 et 7 décembre 1542. — Ordres du Roi au trésorier La Guette de payer à Jehan Bohier, « porteur et menant « les broches de notre cuisine du commun », une gratification de 12 écus d'or et demi et à Nicolas Le Roy « enfant de notre cuisine » 8 écus d'or.

241. Narbonne, 17 avril 1543. — Girard de Popian, lieutenant du sénéchal de Carcassonne et Béziers, atteste que Micheau de Peirotes, co-seigneur de Sobres et seigneur de Casilhac, s'est présenté à la montre du ban et arrière-ban de la sénéchaussée de Carcassonne. < Scellé sur double queue de parchemin, écu écartelé aux 1 et 4 un lion passant, aux 2 et 3 trois fasces. >

242. 6 février 1550 < A. S. >. — Quittance de gages donnée à Jacques Veau, trésorier des guerres, par Grougnet de Vassé, chevalier, capitaine de 40 lances des ordonnances du Roi. Signé : Graugnet de Vassé.

243. Villers-Cotterets, 30 septembre 1555. — Le Roi <Henri II> mande aux trésoriers des guerres de payer les gages de Jehan de Saulieu, contrôleur ordinaire des guerres. Signé : Henry.

244. Paris, 19 février 1556 < A. S. >. — Ordre du Roi aux tré-

soriers de l'épargne de payer à son « cher et ami cousin le sieur de Jametz » 10 000 l. pour sa pension.

245. Paris, 25 février 1557. — Le Roi mande à Jehan Grolier, trésorier de France, qu'il a fait remise à Tristan de Rostaing, s[r] de Thieulx, gentilhomme ordinaire de la chambre, de tous les droits seigneuriaux qu'il devait au Roi à raison de l'acquisition de la terre de Vaux à Pesni lès Melun, vendue par Georges, Gilleberte et Agnès de Guerchy, et Jacqueline de Silly, femme de Georges de Guerchy.

246. Paris, 4 mai 1558. — Le duc de Guise ordonne de payer les gages du sieur d'Aubigny qui n'a pas comparu à la montre du dernier quartier de 1557 parce qu'il était alors prisonnier des ennemis. Signé : Francoys.

247. Saint-Germain-en-Laye, 25 décembre 1558. — Provision de capitaine d'une compagnie de 50 lances donnée par Henri II à Blaise de Montluc, nommé en remplacement de Gabriel de la Guiche, décédé. Pièce non signée du Roi ; sur le repli : « Par le Roy, le duc de Montmorency, pair et connétable de France présent. » Signé : de Laubespine. < Était scellé sur double queue de parchemin[1]. >

248. Nancy, 5 janvier 1561. — Provision de dame d'honneur donnée par Claude de France, duchesse de Lorraine, à Gabrielle de Stainville, douairière de Dinteville. Signé Claude de France[2].

249. Saint-Germain-en-Laye, 16 juillet 1561. — Le roi de Navarre mande à Michel Pommereu, receveur général de ses terres de Flandre et de Picardie, de payer 400 écus d'or à Jacques Masquart, écuyer, sieur de Hermanville, en remboursement de l'argent qu'il avait prêté le 23 mai 1535 à la mère du Roi. Signé Antoine.

250. 20 septembre 1562. — Quittance de gages donnée à François Pascal, écuyer, trésorier des guerres, par Esme de Prye, lieu-

1. N° 460 de la collection Joursanvault.
2. N° 461 de la collection Joursanvault.

tenant de la compagnie des 30 lances commandée par le comte de Villards. Signé : < De Prye. Sceau plaqué parchemin .>

251. 1er août 1563. — Quittance de gages donnée à Raoul Moreau, trésorier de l'épargne, par Sarra, comte Martinengo, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Signé : Sarra Martinengo. < Sceau plaqué portant un écu chargé d'une aigle éployée à une tête[1]. >

252. Paris, 21 novembre 1563. — Lettres de retenue dans la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre accordées par le Roi à Troïlus de Mesgouez, sieur de la Roche, en considération des services qu'il a rendus aux rois Henri II et François II. < Au dos, attestation du 3 décembre 1563 portant que T. de Mesgouez a prêté serment. — Scellé du scel secret portant l'écu de France soutenu par un ange. >

253. 18 octobre 1564. — Quittance de sa pension donnée par Ferrant de San Severino, prince de Salerne. Signé : Ferrante San Severino pe di Salerna. < Sceau plaqué, écu portant une fasce, entouré du collier de Saint-Michel, surmonté de la couronne de fer[2]. >

254. 6 mars 1565. — Raymond de Fourquevaux, chevalier de Saint Michel, gouverneur et capitaine du château de Narbonne, donne quittance à Jehan de Baillon, trésorier de l'épargne, de 2 886 l à lui payées pour ses gages qui sont de 2000 l par an. Signé : Forquevaulx. < Était scellé d'un sceau plaqué. >

255. Moulins, 25 janvier 1566. — Le connétable de Montmorency mande au trésorier des guerres de payer à Jahan Distidon, archer des compagnies de M. de Crussol, le premier quartier de sa solde, quoiqu'il n'ait pas comparu à la dernière montre, attendu qu'il est établi qu'il était alors « malade de deux coups de coutelas qu'il « a eu en son corps estant au service du Roy à la bataille de « Dreux... » Signé : Montmorency. < Sceau de papier plaqué aux armes du Connétable. >

1. Cf. n° 283.
2. Cf. n° 216.

256. Paris, 18 juillet 1566. — Charles IX mande aux trésoriers des finances à Tours de payer à François Lucasseau, maréchal des logis du Roi, à François de Bernières et à Pierre du Pont, fourriers ordinaires, 1 440 [1] qui leur avaient été promis par François Ier le 6 juin 1557. < Sceau pendant sur simple queue. >

257. 12 août 1566. — Quittance d'un quartier de ses gages (100 l.) donnée à Pierre de Picquet, trésorier de la maison de la Reine, par François Salviati, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, premier écuyer d'écurie de Madame sœur du Roi. Signé : Le Cher Salviati.

258. 8 avril 1567. — Quittance de gages donnée par François Raffin, dit Poton, chevalier d'une compagnie de gardes françaises. < Sceau plaqué de papier, écu entouré du collier de l'ordre portant une fasce accompagnée en chef de trois étoiles[1]. >

259. Paris, 10 mai 1568. — Ordre du Roi au payeur des gages de payer les gages de Jacques Pétrémol, conseiller au parlement de Bordeaux.

260. Melun, 13 décembre 1568. — Ordre du roi à ses trésoriers de payer les gages du sieur de Montmorin, chevalier de l'Ordre, capitaine des gardes de la Reine, de Jehan d'Arthault et de ..... Sainthan, archers desdites gardes. Signé : Charles. — Acte en partie déchiré.

261. Au camp de Charenton lès Paris, 9 mars 1568 < A. S. >. — Le duc d'Anjou mande à O. de Baillon, trésorier des guerres, de payer les gages de François de Pierrevive, homme d'armes de la compagnie du comte de Retz, bien qu'il n'ait pas comparu à la dernière montre. Signé : Henry.

262. Paris, 20 mai 1568. — Ordre du Roi au trésorier de l'épargne R. Moreau de payer une gratification de 500[1] à Alphonse Lazaro, capitaine de 100 arquebusiers à cheval, à Antoine Lazaro, enseigne, son frère, et à 18 de ses soldats, en récompense de leurs services particulièrement à la prise de Ville Lespot.

1. Cf. n° 235.

263. Nîmes, 25 juillet 1569. — Raymond de Roux, seigneur de Comines, juge mage et lieutenant-né en la sénéchaussée de Carcassonne et Béziers, atteste que Jehan de Lévis, maréchal de la Foi, vicomte de Monségur, lui a présenté trois hommes d'armes pour compléter sa compagnie de 50 hommes : Paul de Bruguières, seigneur de Bonel, Nicolas de Mayreville, seigneur de Montgranier, et Archambault Pillet, qui doivent servir en remplacement de Jehan de Baranhou, seigneur de Belissier, enseigne, Barthélémy de Plaigne, guidon, et Jehan Borie, archer, absents. Signé : R. Roux. <Sceau plaqué de papier à l'écusson de forme espagnole portant six hermines 3 et 3>. — Suit l'approbation donnée à ce complément de cadres par Henri de Montmorency, maréchal de France, le 26 janvier 1569. < Sceau plaqué, papier, aux armes de Montmorency. >

264. Concq <Concarneau>, 28 juillet 1569. — Jehan de Keromen, commissaire ordinaire des guerres, donne quittance à Jehan Payot, trésorier des guerres, de 40 l. à lui payées pour avoir par ordre de Mgr de Bouillé, lieutenant général du Roi en Bretagne, fait la revue de 50 hommes d'armes en garnison à Concq sous le commandement du sieur de Lezonnet. Signé : Jehan de Keromen.

265. Plessis les Tours, 2 octobre 1569. — Ordre de Charles IX à Pierre Deficte, trésorier de l'épargne, de payer une gratification de 5000^{l} au s^{r} de Basordan, capitaine de 50 lances.

266. Au camp de Luret, 30 novembre 1569. — Ordre du Roi au même de payer une gratification de 5000^{l} au s^{r} de Sessac, lieutenant de la compagnie de 100 hommes d'armes commandée par le duc de Guise.

267. Angers, 15 février 1570. — Le Roi fait remise de l'amende encourue par René de l'Hospital, sieur de Nueil, et Louise de Montmirail, sa femme, le s^{r} du Fresnoy, dit Applainvillier, et Marie de Montmirail, sa femme, le s^{r} de Sesvin (?) et Catherine de Montmirail, sa femme, Magdeleine et Anne de Montmirail, filles du feu sieur de Chambourcy, et Antoinette Lamy, sa veuve, pour avoir le 17 janvier « porté contre nos édits et ordon« nances plusieurs bagues et habits deffenduz » aux noces du s^{r} de Grantfontaine et de Philippe de Montmirail.

268. Gaillon, 13 juillet 1570. — Lettres de sauvegarde accordées par le Roi au s^{r} de la Barillerye[1], archer de la compagnie du duc d'Alençon. Sceau plaqué de papier très bien conservé.

269. Orthez, 8 août 1570. — Le sieur de Montamat, lieutenant général de la Reine de Navarre, mande à Jehan de Pinssun, trésorier de Béarn, de payer 36^{l} à Pierre du Garros, maître charpentier, et à Guillaume Verjus, maître maçon, pour avoir travaillé pendant 36 jours à faire deux ponts-levis et un pilier au pont « de Sa » de la porte de la ville d'Orthez. Signé : Montamat. Par mondit sieur le lieutenant général Guimbaud. < Sceau plaqué de papier, écusson de forme espagnole à une croix chargée en abîme d'un écu portant un lion passant. > Au dos : quittance donnée le même jour par P. du Garros et G. Verjus.

270. Paris, août 1570. — Le Roi fait don à la duchesse de Montmorency des biens délaissés par feu Guillaume Galandius, principal au collège de Boncour, acquis au roi par droit d'aubaine. < Lettres patentes scellées du grand sceau pendant sur lacs de soie rouges et verts. >

271. Villers-Cotterets, 6 janvier 1571 <N. S.>. — Le Roi mande à François de Fortia, trésorier et receveur principal des parties casuelles, de payer les gages du s^{r} de Torcy, chevalier de Saint Michel, capitaine de 50 lances.

272. Château de Boulogne, 25 février 1571 <N. S.>. — Charles IX mande à ses trésoriers pour le Dauphiné et Saluces que Assaran, des comtes de Valpargues, seigneur de Cercenasq, usufruitier en partie des seigneuries de la Tour du Pin et Pisançon, chevalier de l'ordre, a obtenu main levée des oppositions mises sur le revenu de ces seigneuries pour subvenir aux réparations nécessitées par les guerres.

273. Paris, 16 mars 1571 <N. S.>. — Le duc d'Anjou mande au s^{r} de Kernévenoy, chevalier de l'ordre, chef de son conseil, surintendant de sa maison, maître ordinaire de son hôtel, etc, qu'il a retenu pour lui servir d'écuyer Arnault de Maulnon, s^{r} de Savaillan.

1. Georges de Sigongne, s^{r} de la Barillerie. Cf. n°s 281, 296.

274. Paris, 10 avril 1571. — Lettre du Roi portant décharge au profit d'Étienne Guillet, receveur des tailles en Saintonge, mort prisonnier des Réformés à la Rochelle, et de Antoine Pesnot, commis de Guillet, des sommes provenant de la recette des tailles qui avaient été enlevées tant par les protestants, lors de la prise de Brouage, de Marennes et de Saintes, que par le marquis de Canillac [1], commandant des catholiques. — Enregistré au contrôle des Finances le 28 avril 1571.

275. Pau, 12 octobre 1571. — La reine de Navarre mande à Guillard Galland, trésorier général de ses finances, de payer 160[l] à Pierre d'Arclays, frère et héritier d'Arnault d'Arclays dit le Bigourdan, aide à cheval de la cuisine de la reine. < Sceau plaqué papier, très bien conservé. > Papier.

276. Ambroise, 22 décembre 1571. — Ordre du Roi au trésorier ordinaire des guerres de payer les gages de Jehan Cherboys, sieur de Saint Oyn, commissaire ordinaire des guerres.

277. 6 octobre 1572. — Quittance de gages donnée à Renaud Marcel, receveur général des finances, par Jehan de Montfaucon, sieur de Taillade, panetier ordinaire de la Reine Mère.

278. Paris, 21 octobre 1572. — Le duc d'Anjou mande au trésorier des guerres de payer à la veuve et aux héritiers les gages dus à feu Jehan de Montgarny, homme d'armes de la compagnie du comte de Chaulnes.

279. Paris, 23 septembre 1573. — Charles IX donne tous les droits qui lui appartenaient, comme comte du Périgord, sur la Dordogne, depuis le port Bigarroque jusqu'au port de Gaillardou, et ses droits sur les foires et marchés de Saint-Cyprien, à Magdeleine de Monlesun, fille de Jehan de Monlesun, sieur de Caussens, chevalier de l'ordre, capitaine de 50 hommes d'armes et mestre de camp du régiment des gardes du Roi, en récompense des bons services rendus par son père au roi et à l'Église catholique à la journée de la Saint-Barthélemy et au siège de la Rochelle où il fut tué [2].

1. Jean de Beaufort, marquis de Canillac. — Nous avons publié cette pièce dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, tome XXII < année 1902 >, pages 104-107.

2. Acte faux.

280. Au camp devant Fontenay-le-Comte, 12 septembre 1574.— Louis de Bourbon, duc de Montpensier, exempte du logement des gens de guerre la seigneurie de Saint-Thibaut appartenant à Joseph Odouart, écuyer. Signé : Loys de Bourbon.

281. Avignon, 7 décembre 1574. — Ordre du roi de payer 18 000 l. aux compagnies suisses[1].

282. Au camp de Chatellerault, 5 octobre 1517. — Le duc d'Alençon, mande au comte de Saint-Aignan, capitaine de 50 hommes d'armes, surintendant de sa maison, etc., qu'il a nommé pour un de ses gentilshommes servants ordinaires Georges de Sigongne, sieur de la Barillerie. Signé : Françoys[2].

283. Paris, 5 octobre 1575. — Ordre du Roi à Pierre de Ficte, trésorier de l'épargne, de payer une gratification de 3600 l. au comte Martinengo, chevalier de l'ordre[3].

284. Nay (?) 24 octobre 1575. — Henry d'Albret de Miossens, lieutenant général du Roi de Navarre, mande à Jehan de Montgaurin, receveur général des finances, de payer à Père de Brugèles un cheval d'Espagne acheté pour le Roi. Signé : Henry d'Albret. Papier.

285. Paris, 24 février 1576. — Ordre du Roi au receveur général, Nicolas Geucian, de payer les gages de la demoiselle de Malherbe, l'une des « filles demoiselles » de la Reine.

286. 16 août 1576. — Antoinette de Rosmadec, religieuse de l'abbaye de Poissy, placée en cette abbaye par la reine Anne de Bretagne, donne quittance à Claude Guéroult, trésorier de l'Épargne, de 100 l. complétant les 200 l. qui lui ont été données par S. M. pour lui permettre de vivre en cette abbaye. Signé : Sœur Antoinette de Rosmadec.

287. Au camp devant Issoire, 14 juin 1577. — Le duc d'Alençon mande au s^r de Saint-Aignan qu'il a nommé Jean de Bour-

1. Non scellé.
2. Cf. n°s 267, 296.
3. Cf. n° 251.

relon gentilhomme ordinaire de sa chambre. Signé : François. < Sceau plaqué papier bien conservé. >

288. Au camp devant Issoire, 14 juin 1577. — Le même mande au même qu'il a nommé Imber de Bourrelon, seigneur de Meures, chambellan ordinaire en remplacement du feu sieur de Chasteaubodeau. — Signé et scellé comme ci-dessus.

289. Poitiers, 6 août 1577. — Le Roi avertit Pierre Courtinier, receveur général des finances à Poitiers, qu'il a accordé une remise sur le prix de sa ferme pour 1575 à René Montault, fermier du droit du huitième sur le vin à Montmorillon.

290. 10 avril 1579. — Quittance de gages donnée à Étienne Galmot, sieur de Villefollier, trésorier des guerres, par Henri de Montmorency, seigneur de Damville, maréchal de France, gouverneur de Languedoc, capitaine de 100 hommes d'armes. Signé : H. de Montmorency.

291. Paris, 9 juillet 1579. — Marie [Stuart], reine d'Écosse, douairière de France, comtesse de Vermandois et de Chaumont en Bassigny, dame de Vitry, Senlis, Épernay, Saint-Dizier, Sainte-Menehould, commet pour prendre possession du comté de Vermandois, qui lui a été donné par le Roi en échange du duché de Touraine, Jehan de Champhuon, sieur du Ruisseau, avocat au Parlement de Paris, maître ordinaire de ses comptes et l'un des conseillers de son conseil établi à Paris, qui devra se rendre dans les principales villes accompagné de Sébastien Davelourt, l'un des secrétaires ordinaires de la Reine. — Cette pièce non signée était scellée sur double queue de parchemin.

292. Dolinville, 21 octobre 1580. — Henri III mande aux gens des comptes qu'il a accordé une gratification de 2000 l. au s^{r} de Saint-Vidal, son lieutenant général en Velay et Gevaudan, en récompense des services qu'il a rendus en compagnie du sieur de Canillac, particulièrement au siège de Saint-Agrepue.

293. 20 mars 1581. — Quittance de gages donnée par François d'Espinay, sieur de Saint-Luc, baron de Crevecœur, premier pair du Cambrésis, lieutenant général du Roi à Brouage et îles de Saintonge. Signé : Despinay.

294. Paris, 24 août 1581. — Ordre du roi à Pierre Mollau, trésorier de l'épargne, de payer une gratification de 500 écus d'or à Loys le Noir, contrôleur de l'artillerie en Languedoc.

295. Paris, 19 octobre 1581. — Brevet de vicomte de Saint-Sauveur Lendelin accordé par Catherine de Médicis à Nicolas Molé, intendant de ses finances, nommé en remplacement de feu Le Roux. Signé : Catherine.

296. Gernat (?) 16 février 1582. – Décharge donnée par le roi de Navarre à Michel Baranger, receveur de ses finances. Papier.

297. 5 mars 1582. — Quittance de gages donnée par Loys de Bensseradde, écuyer, sieur de la Motte-Argoulles, etc. maître des eaux et forêts au baillage de Gisors. Signé : De Bensseradde.

298. Nancy, 4 avril 1582. — Le duc de Lorraine déclare avoir reçu l'hommage de Marie de Tresves, veuve de Gaspard de Burgière, seigneur de Romécourt, auditeur en la chambre des comptes de Lorraine, sœur et héritière de Gilles de Tresves, doyen de l'église Saint-Marc de Bar, seigneur de Quenimere (?), la Tour, Ville sur Saulx etc., et de Jean Rose, bailli de Jainville, Simon d'Aincourt, seigneur de Boullac, gouverneur de Vaucouleurs, légataires dudit G. de Tresves etc. Signé : Charles.

299. Château-Thierry, 5 janvier 1584. — Le duc d'Alençon mande au sieur de Fervaques, comte de Granson, surintendant de sa maison, qu'il a nommé le Sr de Sigongne pour être l'un de ses écuyers d'écurie[1].

300. 19 janvier 1584. — Catherine de Médicis ordonne de payer les gages de Loys Girardin, maître-queux de sa cuisine.

301. 22 janvier 1584. — Quittance de gages donnée par L. Girardin à Raoul Féron, receveur général des finances de la reine mère.

302. Château-Thierry, 5 février 1584. — Le duc d'Alençon mande aux gens de ses comptes qu'il a accordé une pension de 833 écus au Sr de Saultour, son lieutenant général à Château-Thierry.

1. Cf. n°s 267, 281.

303. Pau, 14 janvier 1585. — Catherine, princesse de Navarre, sœur unique du roi et régente, donne quittance à Daniel Loyart, auditeur en la chambre des comptes de Pau, de 200 écus sols à valoir sur les 4000 écus petits qui lui ont été accordés par les États de Béarn en 1584. Signé : Catherine de Navarre. — Papier.

304-305. Pau, 16 janvier et 5 février 1585. — Quittances données par la même à Bernard de Plaa, receveur d'Oloron, pour une partie de sa pension annuelle et pour 500 l. à valoir sur les 4 000 écus petits donnés par les États du pays en 1584.— Papier.

306. Paris, 19 février 1585. — Le Roi ordonne aux trésoriers des finances, à Poitiers, de payer 5 500 écus à Barthélemy Cenamy, gentilhomme lucquois, à valoir sur les 17 200 l. qui lui ont été allouées.

307. Paris, 17 octobre 1585.— Provisions de gentilhomme ordinaire de la chambre accordées par le Roi à Antoine Allemand, sr de Champ.

308-311. Navarrens, 16 et 26 novembre, 2 et 31 décembre 1586. — Quittances données à Pierre Jaussiondy, receveur des finances de Béarn au « parsau » de Bibiel par Catherine de Navarre, pour différentes sommes < 1 200, 800, 1 300 et 3 500 l. > à valoir sur les 8 000 écus petits donnés à la princesse par les États en 1586. Sig. aut. — Papier.

312. Navarrens, 31 décembre 1586. — Quittance donnée par la même à Arnault Rospide, receveur de parsan d'Orthez et Sauveterre, pour 1 400 l. à valoir sur la même donation. Papier.

313. La Rochelle, 1er août 1588. — Le Roi de Navarre mande aux gens des comptes de passer décharge à Macé du Perray, receveur général de sa maison, d'une somme de 250 écus qu'il lui a remise pour être employée en affaires secrètes. Signé : Henry, et plus bas : Loménie.— Papier.

314. Senlis, 27 janvier 1590. — Le Roi mande aux trésoriers généraux des finances de Picardie de laisser jouir de son héritage Antoine du Gard, écuyer, âgé de 17 à 18 ans, seigneur de Méri-

court, Merville, Fresneville, Cheffry, etc., quoiqu'il n'ait pas encore prêté serment de fidélité devant les juges de Corbie[1].

315. Au camp de Bray-sur-Seine, 18 avril 1590. — Le Roi avertit François Hotman, trésorier de l'épargne, qu'il a donné une gratification de 2 000 écus sols aux sieurs de Saint-Cosme et de Picheron.

316. 6 août 1590. — Ordre du duc de Mayenne à Guillaume Olyvier, trésorier des guerres, de compter pour ses gages 3 000 écus, au sr d'Halincourt, gouverneur de Pontoise et du Vexin. Signé : Charles de Lorraine. — Papier.

317. Du camp devant Corbeil, 29 septembre 1590. — Le duc de Mayenne mande à Alexandre Guybert, commis à la recette du grenier à sel d'Orléans, de payer à Marie Lasne, femme du sieur de Villesalière, 700 écus pour l'indemniser de la perte de ses meubles vendus, pendant que son mari servait en l'armée du duc, à la requête de Claude Noël, Guy Hurault et François Stample, naguères munitionnaires de l'armée. Signé : Charles de Lorraine, Par Monseigneur Péricard — Au dos : Quittance donnée à Orléans, le 20 février 1592, par Marie Lasne, femme d'Étienne Guillemet, seigneur des Guischetières.

318. Camp de Clermont, 30 septembre 1590. — Ordre du Roi au trésorier Hotman de payer 84 écus à Jacques Néret, ci-devant payeur de la gendarmerie.

319. Rennes, 6 décembre 1590. — Provisions de l'office de viguier et concierge des prisons de Vienne, concédées au sieur de Murs, nommé en remplacement de Florie Bastye, décédé, par le prince de Dombes, gouverneur de Dauphiné, lieutenant général en Bretagne. Signé : Henry, et plus bas : Poincron. < Sceau plaqué écartelé aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 de Dauphiné, sur le tout un lambel. >

320. Au camp de Guise, 7 décembre 1590. — Commission de capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes donnée par le duc de Mayenne au sr de Villiers, bailli et gouverneur d'Auxerre.

1. Cf. nos 98, 198.

321. Au camp de Senlis, 31 décembre 1590. — Ordre du Roi au trésorier de l'épargne de payer 1600 écus dûs au s[r] de la Ramée, capitaine d'une compagnie de chevau-légers.

322-323. Au camp de Lagny, 22 septembre 1592. — Ordres du Roi au même de payer 1000 écus au sieur de la Chesnée « pour luy donner moyen de continuer ses services », et 1000 écus au s[r] de Sarmillac pour l'indemniser du pillage de deux de ses maisons.

324. Paris, 22 août 1594. — Le Roi mande au trésorier de l'épargne de payer 800 écus au s[r] de Lalouette, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, pour deux années de la pension octroyée à partir de juillet 1591 à ses enfants Robert et Charles de Lalouette « pour subvenir à l'entretènement d'iceux aux estudes, et les éle- « ver de leur première jeunesse et les rendre quelque jour capables « de nous faire service. »

325. Paris, 30 septembre 1594. — Ordre du Roi au même de compter aux sieurs de Collincourt et d'Orillac, gentilshommes du Berry, 750 écus en payement de deux chevaux de Danemark vendus au Roi.

326. Saint-Germain en Laye, 27 novembre 1594. — Ordre du Roi au même de payer la gratification de 2000 écus qu'il a accordée à Paul Dubrung, sieur des Carrières, et Benoit du Long, sieur du Pont, gentilshommes de la cornette du Roi:

327. Paris, 29 décembre 1594. — Le Roi mande aux gens des comptes de Normandie, au bailli d'Alençon etc. qu'il a accordé à Guillaume Nicole, enquêteur à Verneuil, oncle des enfants de feu Jehan Pincenoire, la garde noble desdits mineurs qui, suivant la coutume de Normandie, était échue au Roi à raison de la sergenterie héréditale de Verneuil, possédée par les enfants Pincenoire.

328 Chenonceau, 22 juin 1595. — Provisions de l'office de greffier des présentations en la sénéchaussée de Moulins, vacant par la résignation de François de Launay, président au bureau des finances de Moulins, accordées à Laurent Heulard, par Louise, reine douairière de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne etc. < Non signé. >

329. Lyon, 28 octobre 1595. — Le duc de Guise, gouverneur et lieutenant général en Provence, etc. mande au comte de Grignan qu'il l'a commis pour commander en son absence les villes de Grignan et de Monségur en chacune desquelles il tiendra 25 hommes de garnison qui seront nourris et entretenus par les seuls habitants du comté de Grignan; les fortifications seront faites aux frais des habitants du comté et des terres adjacentes, hormis ceux de Mondragon. Signé : Charles de Lorrayne. <Sceau plaqué aux armes de Lorraine soutenu de l'ancre d'amiral. > Papier.

330. Monceau, 28 juillet 1596. — Le Roi ratifie l'aliénation faite le 17 janvier 1595 moyennant 1 200 écus par les srs d'Orard < ?> et de la Lambardière, conseiller du conseils d'État de Navarre, aux sieurs Paul Bacanger, président en la chambre des comptes de Vendôme et lieutenant général des eaux et forêts du duché, et à Isaac Matreau, greffier de ladite chambre, de 200 arpents de bois taillis et de 40 arpents de terres vaines et vagues; cette vente est consentie pour indemniser les acquéreurs de la dépréciation causée à leurs charges par de précédentes aliénations de bois.

331. Rouen, 24 octobre 1596. — Provisions de capitaine des villes et château de Caudebec accordées par le Roi à Adrien d'Esmalleville, sieur de Calletot, nommé en remplacement de Robert d'Esmalleville, sr de Penneville, son père, résignateur. — Sur le repli, mention de la prestation de serment d'A. d'Esmalleville le 15 décembre 1596.

332. Rouen, 24 décembre 1596. — Ordre du duc de Montpensier, gouverneur et lieutenant général de Normandie, aux officiers et habitants de Caudebec de recevoir ledit d'Esmalleville en ladite qualité. < Petit cachet aux armes de Montpensier entourées des colliers des ordres >.

333. 12 septembre 1601. — Procuration donnée à Rémond de Forgues, trésorier de France à Limoges, par Jean Loys de la Valette, duc d'Épernon, etc., à l'effet d'emprunter 30 000 l. de Gaspard de Foix, seigneur de la Villefranche. Papier[1].

1. Cette pièce signée du duc d'Épernon et des deux notaires paraît provenir d'un registre de notaire.

334. 4 janvier 1604. — Brevet de capitaine de compagnie de chevau-légers accordé par le Roi au sieur de Longchamp.

335. Fontainebleau, 20 mai 1605. — Le Roi mande aux gens des comptes à Paris d'apurer dans le compte de Paul Le Goux, trésorier général de Navarre, une somme de 19 480 l. payée pour gages à divers. < Beau sceau plaqué aux armes de Navarre >. — Papier.

336. Paris, 31 décembre 1605. — Brevet de fourrier de la chapelle du Roi pour Claude Pellerin nommé en remplacement de feu Michel Dhénin.

337. Paris, 12 décembre 1606. — Ordre de Marie de Médicis à Florent d'Argouges, trésorier de sa maison, de payer une gratification de 160^{l} au sieur Longueraye. Papier.

338. 30 juin 1609. — Transaction au sujet des arrérages d'une rente entre Claude de Bretagne, comte de Vertus et de Goello, premier baron de Bretagne, etc. et Nicolas Peguineau de la Fresnaye de Tours. Papier.

339. Paris, 26 janvier 1610. — Remises des droits dus sur la terre de Murs, relevant du Roi à cause de la tour Maubergeon à Poitiers, accordée par Henri IV à Guillaume Aubert, doyen de l'église cathédrale et conseiller au présidial de Poitiers, en récompense des services qu'il a rendus ainsi que son père, avocat général à la cour des aides de Paris.

340. Paris, 10 décembre 1610. — Ordre du roi à Pierre Maugis, receveur et payeur de ses écuries, de payer suivant mandement de Roger de St Lary de Bellegarde, seigneur de Termes, grand écuyer de France, 35 830 l. 9 s. à Christophe Martin, contrôleur des écuries.

341. Paris, 10 mars 1611. — Procuration donnée à Guy Blondeau, secrétaire du roi, par R. de Bellegarde, grand écuyer de France, etc. Signé : Roger de Bellegarde. — Papier.

342. 31 octobre 1611. — Procuration donnée à... par Roger d'Angennes, seigneur de Rambouillet, maître de la garde-robe

du roi, etc., à l'effet de rendre hommage aux seigneur et dame de Meslay pour les seigneuries d'Arquenay et Champfleury, échues à R. d'Angennes par la mort de Julienne d'Arquenay, sa mère. Signé : Dangennes. — Papier.

343. Paris, 18 juin 1612. — Ordre du roi à Raymond Phélippeaux, trésorier de l'épargne, de payer une gratification de 600 l. à Gallerain Guillaud, secrétaire ordinaire de la chambre.

344. Paris, 17 décembre 1613. — Le prince de Condé reconnaît avoir reçu d'Antoine de Lésigné, écuyer, seigneur de Bouy, les droits de quint et requint dus par suite de l'acquisition d'une partie de la terre de Bouy. Signé : Henry de Bourbon. — Papier.

345 Paris, 31 mai 1614. — Quittance d'une somme de 2 179 l. donnée à... par Henry de Schomberg, comte de Nanteuil, capitaine de 100 hommes d'armes, etc., agissant comme fils et héritier de Gaspard de Schomberg et comme procurateur de Jeanne Châtaignier, sa mère. Signé : Henry de Schomberg. — Papier.

346. Paris, 3 juillet 1614. — Ordre de la Reine à Barbin, intendant de ses finances, de remettre à la duchesse veuve de Montmorency 6000 l. à prendre sur les sommes acquises à la Reine par suite du rachat des terres du duc de Montmorency situées en Bretagne.

347. Paris, 29 août 1614. — Claude Barbin reconnaît avoir reçu les lettres analysées ci-dessus et mande de les exécuter à Florent d'Argouges, trésorier de la Reine.

348. 18 janvier 1615. — Transaction entre le comte de Vertus et Goello, gouverneur de Rennes, etc., fils et héritier de Charles de Bretagne, et Jacques Ménille, conseiller d'état, gouverneur de Toul. Signé : Claude de Bretaigne. — Papier.

349. 30 juin 1615. — Quittance donnée à Antoine Feydeau, trésorier des pensions du Roi, pour un quartier de sa pension annuelle de 2 000 l. par Jehan de Bourgneuf de Cussé, premier président du parlement de Bretagne. Signé : J. de Bourgneuf.

350. Tours, 19 juin 1619. — Ordre du roi à Thomas Morant du

Mesnil, trésorier de l'épargne, de payer un don de 1 000 l. à Philippe de Mellet, sieur de Montmirail, gentilhomme ordinaire de la chambre.

351. Plessix-lès-Tours, 24 août 1619. — Provisions de maréchal de France pour Jehan-François de la Guiche, seigneur de Saint-Gérau, maréchal de camp.

352. 4 février 1621. — Quittance de 500 l. à valoir sur une pension de 2 500 l. donnée par Antoine de Cugnac, marquis de Dampierre, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Papier.

353. Bordeaux, 21 décembre 1621. — Concession des droits de péage des foires de Saint-Cyprien et Lussay accordée par le roi au sieur de Sainte-Coulome, enseigne colonelle du régiment des gardes.

354. Paris, 26 mars 1622. — Brevet d'une pension de 4 000 l. accordée à François de Benac, baron de Navailles ; la pension sera acquittée sur les fonds alloués pour le paiement des pensions des sujets de la R. P. R.

355. Toulouse, 3 juillet 1622. — Brevet accordé au s^{r} de Dormelles, cornette des chevau-légers de la Reine, portant concession d'une pension annuelle de 3 000 l. et autorisation de vendre sa charge 20 000 l. au s^{r} de la Contour, maréchal des logis des chevau-légers ; l'acte porte qu'en 1612 Dormelles avait acquis par ordre du Roi, moyennant 30 000 l., du sieur de Boismorant la charge de cornette des chevau-légers du prince de Condé, mais il lui avait été ensuite interdit de rejoindre son poste à raison des troubles survenus particulièrement en 1615 ; la charge de cornette des chevau-légers lui avait été donnée par le Roi en récompense de ses bons services.

356. Fontainebleau, 2 mai 1623. — Provision de la charge d'écuyer de la grande-écurie du Roi pour M. de Saint-Cyr-Rochechouard. < Sceau plaqué. >

357. Nancy, 1er août 1623. — François de Lorraine, marquis d'Hattonchâtel, comte de Vaudemont, et gouverneur des évêchés de Toul et de Verdun, autorise le s^{r} de Mirville à lever dans son gouvernement une compagnie de 100 hommes de pied qui sera commandée par le comte de Tuméjua.

358. Paris, 26 novembre 1623. — Le duc d'Angoulême accorde moyennant une redevance annuelle de 6 l. son visa au brevet par lequel le Roi a concédé à Jacques Daripe le privilège de tenir un bac sur la Charente au lieu dit le port et pont de Basseau, près de la garenne d'Angoulême.

359. Paris, 31 décembre 1623. — Ordre à Vincent Bouhier, sieur de Beaumarchais, trésorier de l'épargne, de payer un don de 2 000 l. au s^r de Myossans.

360. Fontainebleau, 26 août 1625. — La Reine mande au trésorier F. d'Argouges, de rembourser les droits de lods et ventes à elle dus par suite de l'échange de la terre de Lestréhus, relevant de Carhaix, baillée par le marquis de Molac aux sieur et dame de Rohan, en échange de la terre de Corson; ladite terre de Lestréhus avait été depuis retirée par le sieur de Kergournadech, beau-père du marquis de Molac.

361. Nantes, 4 août 1626. — Gratification de 800 l. accordée par le Roi à Jehan de la Borde, garde du corps de la Reine.

362. 31 décembre 1627. — Quittance de ses gages annuels, 50 l., donnée par Jacques Mallebranche, secrétaire ordinaire de la Reine.

363. Paris, 3 avril 1628. — Le Roi mande de payer à la dame de Saint-Mars, ci-devant fille d'honneur de la Reine-Mère, une gratification de 1200 l. à l'occasion de son mariage.

364. Paris, 28 mai 1630. — Règlement de compte entre le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, et Nicolas de Curgy, son intendant. Papier.

365. Paris, 22 décembre 1630. — Don par le duc d'Orléans d'une somme de 600 l. au sieur de Souville[1], gentilhomme servant de la feue duchesse d'Orléans. Papier.

366. Paris, 31 décembre 1630. — Brevet d'une pension de 600 l. accordée par le Roi au s^r de Saint-Cyr Rochechouart.

367. Reims, 7 septembre 1631. — Henry de Lorraine, archevêque

1. Une analyse jointe à la pièce nomme ce personnage « de Hermant, sieur de Souville ».

de Reims, fait remise à Charles d'Alamont, sieur de Mussiger, du droit de formariage ou rachat de la terre d'Aubre, mouvante de la châtellenie de Betneville qu'il lui devait à cause de son mariage avec Bonne d'Espinoy, veuve du sieur de Fougères.

368. Saint-Germain en Laye, 27 décembre 1635. — Gratification de 600 l. accordée au s^{r} de Griboval, capitaine aux gardes françaises, à raison des pertes qu'il a faites à l'armée d'Allemagne.

369. 1er décembre 1636. — Quittance de 345 l. donnée au trésorier des guerres par Malo de Couetquen, chevalier, marquis de Coetquen, comte de Combour, lieutenant de la « compagnie de « huit-vingt-dix hommes d'armes des ordonnances du Roi estant « sous le titre de M. le Cardinal duc de Richelieu. »

370. Saint-Quentin, 4 septembre 1638. — Ordre de Louis de Valois, comte d'Alais, au sieur de la Clavière, mestre de camp, de prendre le commandement d'un régiment de cavalerie légère.

371. Saint-Germain en Laye, 4 décembre 1638. — Concession par le Roi à la veuve et aux enfants du sieur Chevalier de Castelmore, maréchal des logis des gendarmes de la Reine, du droit sur la coche d'eau allant de Sens à Paris dont jouissait le feu s^{r} de Miraumont.

372. Saint-Germain en Laye, 28 décembre 1638. — Ordre de payer un don de 3 000 l. à François Vallée, s^{r} de Chenailles, président et trésorier général en la généralité de Paris.

373. Saint-Germain en Laye, 23 janvier 1643. — Brevet de capitaine au régiment de Normandie pour le s^{r} d'Aligre succédant au s^{r} de Beauvoisin, démissionnaire.

374. Paris, 25 septembre 1643. — Provisions de conseiller au conseil du duc d'Orléans, accordées par le Duc au s^{r} Pinette, trésorier général de ses maisons et finances.

375. Paris, 30 novembre 1643. — Le Roi mande au grand-maître de France, premier maître de l'hôtel, qu'il a nommé gentilhomme servant le s^{r} de la Gache, capitaine au régiment de Gesvres. < Sceau plaqué. >

376. Bruxelles, 14 septembre 1646. — Provisions de gouverneur, capitaine et prévôt du château fort de Linchamp et de la prévôté de Longuion aux gages de 4000 l. données par le duc de Lorraine à Gérard Darmur. Les lettres portent que Vincent et Antoine Darmur, père et grand-père de Gérard, furent, l'un gouverneur du château de Dun, l'autre lieutenant du bailli de Saint-Mihiel à Stenay, que Gérard Darmur et ses frères Charles, Antoine et Nicolas passèrent au service de l'empereur Charles, les deux premiers devinrent colonels et furent tués l'un à Landzultz, l'autre à Brisach, Gerard, promu quartier-maître général des armées impériales, rentra au service du duc de Lorraine qui lui donna le même grade et le brevet de colonel du régiment de cavalerie de Melin.

377. Paris, 7 novembre 1647. — Brevet de maréchal de camp pour le s^r Hallé de Clerbourg.

378. Paris, 1er avril 1648. — Brevet de conseiller maître d'hôtel ordinaire du Roi pour François Lugnet.

379. Paris, 31 décembre 1649. — Gratification de 3 000 l. accordée par le Roi au s^r Segoing.

380. Dijon, 23 avril 1650. — Brevet de maître d'hôtel ordinaire du Roi pour François de Rochemont, s^r de Rochemont et du Buisson, capitaine d'une compagnie de chevau-légers et maréchal des batailles.

381-382. Paris, 2 juillet 1650, 25 juillet 1651. — Gratifications de 3 000 l. accordées par le Roi aux sieurs de la Chaussée et Frotté.

383. — « Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Monseigneur « le duc d'Orléans, fils de France, oncle du Roy, le s^r de la Gasche « désirant s'en aller au Mans. Nous prions et mandons à tous ceux « qu'il appartiendra de le laisser surement et librement passer « avec son valet et son bagage sans lui faire aucun deplaisir. En « tesmoin de quoy nous avons signé le present passeport de « notre main, a icelny fait apposer [le sceau] de noz armes et con- « tresigner par le secretaire de noz commandements. Fait à Orleans,

« le 14 (ou 24) d'Avril 1652. (Signé) Anne-Marie-Louise d'Orléans. « — Par Mademoiselle, signé : Le Roy[1]. Papier.

384. Soissons, 14 octobre 1653. — Don par le Roi d'une gratification de 3000 l. au s[r] d'Artagnan, lieutenant d'une compagnie des gardes.

385. Paris, 2 juin 1655. — Certificat du duc de Guise portant que le Roi a choisi François de Biord pour l'un des gentilshommes ordinaires de sa chambre. (Papier.)

386. Paris, 23 décembre 1655. — Gratification de 3000 l. accordée par le Roi à Sevin de Tronguy, conseiller d'État.

387. Paris, 18 avril 1662. — Provisions de l'évêché de Rodez accordées à Louis Abely[2], nommé en remplacement de Hardouin de Péréfixe, résignataire en sa faveur, à la charge de 10000 l. de pensions, savoir : 1500 l. à Suarez, évêque du Grand Caire, 1500 l. à Jacques de la Haye, archevêque de Nicée, 1000 l. à F. François Berthod, religieux de l'observance de Saint-François, prédicateur et aumônier du Roi, 4000 l. à Victor-Philippe de Comminge, clerc du diocèse de Paris, et 2000 l. à Thomas Marin, clerc du même diocèse.

388. Paris, 14 juillet 1663. — Lettre du roi à M. de Lesquiffiou[3] l'invitant à assister à l'assemblée des États de Bretagne fixée à Ploërmel au 18 août. Papier.

389. Saint-Germain en Laye, 27 juillet 1665. — Brevet de sergent-major au régiment de la reine pour le s[r] Frogier, capitaine au même régiment, succédant au s[r] Ramond, démissionnaire.

390. Château d'If, 25 mars 1667. — Quittance de gages, à raison

1. Signature seule autographe. La pièce était scellée d'un sceau plaqué, au dos est écrit : « Passeport de Mademoiselle » ; sur le s[r] de la Gasche, cf. n° 375.

2. Louis Abelly, auteur de *la Vie du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul...* Paris, 1664, in-4°.

3. Vincent Le Borgne, chevalier, seigneur de Lesquiffiou (en Pleyber-Christ, près de Morlaix).

de 400 l. par an, donnée par le s^{r} de Pilles[1], gouverneur du château d'If, Pomègues et Rattonneau.

391. Paris, 22 septembre 1668. — Provisions de contrôleur ordinaire de sa maison données par le prince de Condé à Louis de Vernon, succédant à feu René Desprès.

392. 30 mai 1674.— Quittance de 6000 l. pour six mois de gages donnée par le marquis de Molac[2], lieutenant général en l'évêché de Nantes.

393. Rennes, 28 mars 1675. — Lettres de tonsure délivrées à Olivier Hurard, de Rouen, par J.-B de Beaumanoir, évêque de Rennes. < Sceau plaqué bien conservé[3]. >

394. Versailles, 30 septembre 1675. — Provisions de conseiller, intendant et ordonnateur alternatif des bâtiments royaux pour Thomas Gobert, sucédant à Esmery Galleren, non installé et démissionnaire, qui avait succédé à feu Jehan Vuarin[4].

395. 9 juin 1676. — Quittance de gages pour le mois de février (500^{l}) donnée par le Sr de la Plattière, gouverneur du château de Joux.

396. Metz, 20 novembre 1678. — Certificat donné par Henri-François de Rougé, marquis du Plessix Bellière[5], colonel d'infanterie, portant que le chevalier de Villare a servi sous ses ordres pendant trois ans en qualité de sous-lieutenant de la compagnie de la Fare. Papier.

397. 31 décembre 1679. — Quittance de gages annuels (3000 l.)

1. Paul de Fortia de Pilles, maréchal de camp en 1649, gouverneur et viguier de Marseille en 1660.

2. Sébastien de Rosmadec, marquis de Molac, chef de la branche aînée de la famille de Rosmadec, mort en 1700 sans laisser de postérité de Catherine de Scorailles, sœur de la duchesse de Fontanges.

3. Sceau plaqué à l'écu carré chargé de dix billettes, légende : « Johannes de Beaumanoir de Lavardin episcop^{s} Redo. »

4. Jehan Warin ou Vuarin, médailleur et sculpteur (1604-1672).

5. H. F. de Rougé, marquis du Plessis-Bellière, seigneur de Glomel, Paule, Moellou, Mezle, etc., chevalier de l'ordre du Mont-Carmel, colonel d'un régiment de son nom.

donnée par René de Coetlogon, lieutenant général aux évêchés de Rennes, Dol, Saint-Malo et Vannes.

398. Paris, 28 mars 1680. — Quittance donnée par C.-C. d'Angennes de Rambouillet[1], abbesse de N.-D. d'Yères (Hierre) pour une rente de 6^l 5^s due à l'abbaye sur le domaine de Paris.

399. Château d'Espoisses, 24 novembre 1681. — Provisions de bailli du marquisat d'Espoisses données à François-Augustin Manin, avocat, par Anthoinette-Élisabeth de Verthamon, marquise d'Espoisses, épouse du comte de Guitaut. <Sceau plaqué>.

400-401. Versailles, 31 décembre 1682. — Don par le roi de gratifications de 3000 l. aux sieurs du Fresnoy, premier commis du marquis de Louvois, et Le Duc.

402. Bellegarde, 9 juin 1683. — Lettre de retenue de 15.000 l. pour Georges Benoist, contrôleur ordinaire de la cuisine du roi.

403. Versailles, 15 janvier 1689. — Brevet de cornette d'une compagnie de chevau-légers pour le s^r d'Anlezy succédant au s^r de Dabancour.

404. Versailles, 24 janvier 1689. — Lettres d'état (portant surséance pour tous ses procès) accordées à François Dallonneau du Roullet, gendarme de la garde ordinaire du Roi.

405. Versailles, 30 août 1689. — Brevet d'exempt ordinaire de la compagnie des suisses du duc d'Orléans accordé par le duc à François Esnault, écuyer, sieur des Sablons.

406. Versailles, 20 juin 1690. — Lettre du Roi au marquis de la Broue, colonel du régiment de milice d'infanterie de Foix, lui mandant de recevoir le s^r de Casenave en qualité de lieutenant de la compagnie colonelle. Papier.

407. Versailles, 23 décembre 1690. — Gratification de 1200 l. accordée par le Roi à François Benoist, contrôleur de sa cuisine-bouche.

1. Sur la famille d'Angennes cf. n° 342 C.-C. d'Angennes morte en 1691 avait succédé à sa sœur Diane ; elles étaient filles de Charles d'Angennes et de Catherine de Vivonne et sœurs de Julie-Louise, femme (en 1645) du duc de Montausier.

408. Versailles, 29 avril 1692. — Lettres de surséance pour le chevalier de Chavigny, major du régiment d'infanterie de Clérambaut.

409. Versailles, 31 mars 1694. — Don par le Roi au s^r Barbier, commis de M. de Pontchartrain, secrétaire d'État, des droits de lods et ventes qui lui étaient dûs à raison de la vente du fief des Abondans en Hainaut.

410. Versailles, 24 juin 1694. — Ordre du Roi portant de payer à Marie Boutet, veuve de Pierre Olivier, s^r de Prélabbé, trésorier général de l'argenterie du Roi, remariée à Claude, marquis de Bourdeilles, comte de Matha, 1740 l. qui restaient dues à P. Olivier pour l'année 1675.

411. Paris, 15 octobre 1697. — Certificat d'armoiries délivré par C. d'Hozier, conformément à l'arrêt du Conseil du 20 novembre 1696[1], à Leonard Baillet, conseiller du Roi, greffier et maître particulier des eaux et forêts d'Arlon (Luxembourg).

412. Ille en Roussillon, 8 janvier 1700. — Congé pour aller à l'hôtel de Mars délivré au sergent Michel Domas, dit la Montaigne, par le marquis de Crénan[2], capitaine au régiment de la marine. Cachet armorié[3].

413. Paris, 7 mai 1700. — Lettre du chevalier d'Angoulême à . . . ., gouverneur de Pontarlier[4], le remerciant de renseignements sur l'affaire de Neufchâtel. (Papier.)

414. Vannes, 20 janvier 1703. — Certificat de services délivré à M. de Beaulieu-Martin par le comte du Polduc[5], capitaine des

1. Écusson colorié : d'argent à la bande de gueules accompagnée de deux chimères de sable à la langue de gueule, au chef d'or chargé d'une hure de sanglier de sable à la défense d'argent.

2. Pierre de Perrien, marquis de Crénan (famille bretonne), lieutenant général des armées du Roi en 1693, tué au siège de Crémone en 1712.

3. Écartelé : au 1 et 4, cinq fusées en bande (Perrien), aux 2 et 3, six croix recroisetées au croissant en abîme.

4. Cf. n°s 423, 440.

5. Jean de Rohan, seigneur du Poulduc, capitaine de l'arrière-ban de Nantes.

gentilshommes de la sénéchaussée de Guérande. Signé : Le comte du Polduc de Rohan. (Papier[1].)

415. Versailles, 10 février 1704. — Brevet de brigadier des armées du Roi pour le sr d'Hérouville, colonel du régiment d'infanterie de Haynaut[2].

416. Saint-Cloud, 6 août 1704. — Brevet de garde-vaisselle du duc d'Orléans accordé par le duc à Claude David, succédant à Nicolas Martin, démissionnaire.

417. Versailles, 5 mars 1705. — Provisions de brigadier des gardes du corps du Roi accordées à François de Collet, sr de l'Épinay, succédant à Jean des Francs, sr du Pas.

418. Versailles, 24 octobre 1706. — Don par le Roi au sr Marolot, premier commis du ministre Torcy, de deux emplacements à bâtir sis au Parc-aux-Cerfs, rues Saint-Louis et Saint-Antoine à Versailles.

419. Versailles, 20 mars 1707. — Commission de mestre de camp de cavalerie donnée au sr de Cresnay, maréchal des logis de la première compagnie des mousquetaires à cheval.

420. Paris, 19 février 1711. — Quittance du payement d'une amende de 55 l. 5 s. donnée à Louis Trégin, receveur des tailles en l'élection d'Amboise, par François Arouet[3], en qualité de receveur des épices et amendes de la Chambre des comptes.

421. S. D. Enveloppe à lettre portant ces mots, de l'écriture du Dauphin, fils de Louis XIV : « Au Roy Monseigneur et Père ». < Cachet aux armes du Dauphin >.

422. Versailles, 16 septembre 1712. — Congé d'un mois accordé à M. de Morton[4], colonel d'infanterie. (Papier.)

423. Paris, 9 avril 1713. — Lettre du prince de Conty à .....,

1. Cette pièce porte en marge les traces de l'empreinte du cachet du cabinet d'Hozier.
2. Cf. n° 431.
3. Père de Voltaire, ancien notaire, trésorier de la Chambre des comptes.
4. Cf. nos 424, 429.

gouverneur de Pontarlier, au sujet des droits de la maison de Conty sur la principauté de Neuchâtel. Signé : Louis Armand de Bourbon. (Papier[1].)

424. Versailles, 22 avril 1713. — Congé de deux mois accordé à M. de Morton, colonel d'infanterie. (Papier.)

425. Paris, 29 décembre 1713. — Congé pour aller à l'hôtel royal des « Hivalides » accordé au soldat des gardes françaises Jean Lardin dit Lespinne, par son capitaine, M. de Terlaye[2]. Cachet armorié. (Papier.)

426. Versailles, 6 janvier 1714. — Provisions de trésorier général des fortifications accordées à Barthélemy Le Bret, succédant à Pierre Guichon.

427. Versailles, 18 février 1714. — Provisions d'exempt des gardes du corps du duc de Berry accordées par le Duc à l'un de ses pages, Joseph Silvecane de Camaret, succédant à Louis-François Le Prince, s^r de la Brosse. — Beau sceau plaqué aux armes du duc de Berry.

428. Versailles, 11 et 12 juin 1714. — Contrat de mariage de Gaspard-Madelon-Hubert de Vintimille des comtes de Marseille, marquis du Luc, colonel de cavalerie, et Marie Charlotte de Refuge. L'acte porte les signatures du Roi, du Dauphin, du duc, de la duchesse et de la duchesse douairière d'Orléans, de la duchesse de Bourbon, de la princesse de Conty, du duc et de la duchesse du Maine, du prince de Dombes, etc. (Papier[3]).

429. Marly, 4 juillet 1714. — Prolongation de congé accordée à M. de Morton, colonel réformé[4].

1. Cf. n°s 413, 440.

2. Alain Magon, seigneur de Terlaye, etc., d'une famille de Saint-Malo, capitaine aux gardes françaises, lieutenant général en 1738 ; cachet aux armes des Magon : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et, en pointe, d'un lion aussi d'or, couronné d'argent.

3. Parmi les apports de la future — qui se montent à 8625 l. de rente — figure « une maison sise à Paris, rue du Grand-Chantier, louée au s^r Racine 1800 l. par an ».

4. Cf. n°s 422, 424.

430. Arras, 10 décembre 1714. — Congé accordé au carabinier Pienne par Crescent, capitaine au régiment des carabiniers ; visa pour entrer à l'hôtel des Invalides donné par le comte de Broglie et le duc du Maine. (Papier.)

431. Paris, 8 mars 1718. — Brevet de maréchal de camp donné au comte d'Hérouville[1], brigadier d'infanterie.

432. Paris, 20 février 1721. — Permission de porter un « justau-« corps de couleur bleue, garny de galons, passemens, dentelles « et broderies d'or et d'argent » <justaucorps à brevet> donné au marquis du Chatelet[2], gouverneur de Vincennes.

433. — Paris, 17 novembre 1721. — Lettres d'attache données par le duc de Chartres, colonel général de l'infanterie, au s^r du Perroy de Murcy, pourvu d'une charge au régiment d'infanterie de Montfort, ci-devant de Perrin.

434. Choisy, 31 juillet 1722. — Transport d'un droit de retrait féodal sur un jardin situé à Sillé-le-Guillaume, consenti par la princesse douairière de Conty à Jean-François Macé, s^r d'Erses, conseiller au présidial d'Alençon. (Papier.)

435. Paris, 12 octobre 1722. — Consentement à la reconstruction d'un mur de jardin à Atis donné par Thibault de la Brousse, marquis d'Atis, à Marie-Louise de Laval, duchesse de Roquelaine. (Papier.)

436. Paris, 20 octobre 1722. — Mainlevée donnée sous certaines conditions par le comte de Toulouse aux héritiers de Nicolas Geslain, chargé du recouvrement des droits appartenant à l'Amiral « dans les isles de Saint-Domingue et à l'Amérique ». (Papier.)

437. Paris, 16 mars 1723. — Mandement du duc Mazarin, « fondateur du collège Mazarin dit des Quatre Nations », à M. d'Hozier,

1. Cf. n° 415.

2. L'acte a subi un grattage ; il semble que les mots *marquis du Chatelet* ont remplacé les mots *marquis de Clémont* qui figurent dans une analyse contemporaine en tête de l'acte.

généalogiste de la maison du Roi, l'invitant à examiner les preuves de noblesse de Yves et Auguste de Castres, nés à Landrecies (Haynaut), qui demandent à être admis au collège Mazarin. (Papier.)

438. Meudon, juillet 1723. — Lettres patentes portant union de terres et érection en marquisat sous le nom de la Galissonnière, en faveur de Charles-Vincent Barrin de la Galissonnière, conseiller au Parlement de Paris ; les terres unies formaient la seigneurie de Pescheseul sur la Sarthe dans le Maine et Anjou et comprenaient la baronnie de Parcé, les chatellenies de la Motte d'Avoise et de Perrinaujau, les fiefs de Champagne, la Gilbardière, etc., dans les paroisses de Saint-Pierre et Saint-Martin de Parcé, Avoise, Vion, le Bailleul, Chantenay, Gouy et la Chapelle d'Alignay[1].

439. Paris, 3 janvier 1724. — Certificat de bonne conduite donné au marquis de Puislaurent, enseigne de vaisseau, par le maréchal d'Estrées, vice-amiral de France. (Papier.)

440. Paris, 4 mars 1725. — Lettre de la princesse de Conty à M.. . . . . . .[2], gouverneur de Pontarlier, au sujet d'une demande de protection qu'il lui avait adressée et des affaires de Neuchâtel. (Papier.)

441. Paris, 27 mars 1726. — Constitution d'une rente de 250 livres faite par le comte de Toulouse au profit de Valentin Goting, de Rambouillet, représenté par Edme Danton des Champs, bourgeois de Paris. — En marge, quittances consenties au comte de Toulouse les 8 avril 1734 et 10 avril 1737 pour remboursements partiels de cette rente par les héritiers de V. Goting. (Papier.)

442. Versailles, 28 décembre 1727. — Lettre du ministre Mau-

1. Le trisaïeul de Charles-Vincent, Jacques I Barrin, avait été premier président en la Chambre des comptes et président à mortier au parlement de Bretagne, maître des requêtes et conseiller d'État ; son bisaïeul Jacques II Barrin, maître des requêtes, intendant, conseiller d'État, mort en 1683, avait obtenu l'érection d'un premier marquisat de la Galissonnière comprenant plusieurs terres situées en Bretagne ; son aïeul Jacques III, fils aîné de Jacques II, avait été maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, conseiller au parlement de Bretagne, et son père François fils aîné de Jacques III, président au parlement. Le premier marquisat de la Galissonnière, devenu la propriété d'une branche cadette, avait été morcelé et vendu en 1700.

2. Cf. nos 413, 423.

repas au S[r] Marias, de Concarneau, lui envoyant une déclaration du roi sur la pêche de la sardine.

443. Au Palais-Royal à Paris, 12 mai 1730. — Lettres d'attache données par le duc d'Orléans, colonel général de l'infanterie, à la commission nommant le S[r] Brenan capitaine réformé dans la compagnie de Thomas Arthure au régiment d'infanterie irlandaise de Rothe, en remplacement du s[r] Roche.

444. Rambouillet, 9 mars 1731. — Provisions de procureur du roi au siège de l'amirauté de Saint-Valery en Caux données par le comte de Toulouse, amiral de France, à Nicolas-Philippe Fauconnet, succédant à Nicolas Le Hot, décédé.

445. Marly, 16 février 1733. — Provisions de maître particulier des eaux et forêts du comté de Romorantin, données par le duc d'Orléans à Jacques-Joseph de Baffard, s[r] du Bois du Lis, succédant à Jacques-Guillaume Barbançon de Champleroy, décédé.

446. Versailles, 1[er] août 1734. — Provisions de lieutenant général des armées du roi accordées au chevalier de Rocozel[1].

447. Versailles, 3 février 1735. — Lettres d'état (surséances) accordées au chevalier de Beaujeu, capitaine au régiment d'infanterie de Flandres.

448. Chantilly, 9 septembre 1735. — Provisions de bailli de Dammartin données par le prince de Condé à Louis de Vernon, avocat au parlement, succédant à Ange-Pierre Faron, décédé.

449. Paris, 7 décembre 1736. — Lettre du maréchal duc de Roquelaure au marquis de Charras, lieutenant des maréchaux de France à Angoulême, au sujet d'un différend entre les sieurs Pressac du Ris et Desmier de Coudrais. (Papier.)

450. Paris, Palais-Royal, 10 février 1737. — Déclaration fournie par la duchesse d'Orléans à Anne-Marguerite Gallard, dame de Courance, veuve de Nicolas Potier de Novion, au sujet d'un héritage situé au terroir de Dannemoy (près Courance). (Papier.)

1. Pons de Rosset de Ceilhes et de Fleury, marquis de Rocozel, grand-croix de Saint-Louis, gouverneur de Montlouis en Cerdagne, neveu du cardinal de Fleury.

451. Versailles, 31 décembre 1738. — Certificat de bons services délivré à Bernard Cajus, aumônier ordinaire de la maison du roi, par le prince de Condé, grand-maître de France. (Papier.)

452. Beaumont-les-Tours, 28 janvier 1741. — Certificat de vie donné par Louise-Henriette-Gabrielle de Bourbon, abbesse de Beaumont-les-Tours, à Marie-Anne-Suzanne-Jeanne Bourassé, religieuse professe de l'abbaye. (Papier, cachet armorié.)

453. Septeuil, 17 octobre 1743. — Provisions de l'office de commissaire provincial de l'artillerie données au s^{r} de Richemont par L.-C. de Bourbon, comte d'Eu, grand-maître de l'artillerie. <Beau sceau pendant sur simple queue représentant un cavalier armé de toutes pièces passant au dessus d'un canon et de trophées d'armes, légende : *Louis Charles de Bourbon, duc d'Aumale, Grand M. et cap. G^{al} de l'Artill. de France*. Au revers : écu aux armes de France et insignes du grand maître de l'artillerie>.

454. 7 octobre 1745. — Provisions de capitaine d'une compagnie détachée (paroisse de Riec) de la capitainerie garde-côte de Concarneau, donnée au s^{r} de « St Anebriand » < Stang-Briant >.

455. Paris, 5 mai 1747. — Acte de réception de l'aveu rendu devant Julien-Louis Bidé, s^{r} de la Granville, garde des sceaux du duc d'Orléans, par Jérôme Hubert, pour les fiefs de Corcy et de Fleury en Valois.

456. Versailles, 5 janvier 1748. — Provisions de commissaire provincial de l'artillerie données par le comte d'Eu à Jean-François-Paul-Lazare Lamy de Bezanges, nommé en remplacement de feu Jean Dupérille. — (Sceau comme au n° 453).

457. Versailles, 20 février 1751. — Provisions de chevalier des ordres du Roi pour Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes..., lieutenant général au comté Nantais et commandant en chef en Bretagne, etc. « La campagne de Bohême, le siège « de Prague, la bataille d'Estingen où il reçut deux coups de fusil « l'un dans sa cuirasse, l'autre dans ses habits et au crochet de « son épée ; les sièges de Menin, Ypres, Furnes et Fribourg ; la « bataille de Fontenoy où il se distingua sous nos yeux, la part

« qu'il eut au gain de cette bataille et ses autres faits d'armes tant « dans d'autres sièges et affaires moins générales qu'aux batailles « subséquentes de Raucoux en 1746 et de Lawfelt en 1747, lui « méritèrent de notre part le grade de lieutenant-général... » etc.

458. Saint-Maixent, 12 mai 1751. — Ordre de service à propos du régiment de la Reine, adressé à Nau, maire de Melle, par le comte de Blossac[1], intendant à Poitiers. (Papier.)

459. Paris, 1er mai 1752. — Congé de cinq mois à passer à Mons en Haynaut, accordé par le comte de Charolais, grand-maître de France, à Guillaume Baudet, pâtissier commun du Roi. (Papier.)

460. 25 février 1753. — Don par le Roi à Adrien de l'Épinay, curé dans le diocèse d'Évreux, d'une pension viagère de 1 500 l. sur les revenus de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux qui venait d'être accordée à Martial-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, grand-vicaire de Rouen.

461. Versailles, 9 juin 1755. — Lettres d'état pour l'abbé de Chapt de Rastignac, député à l'Assemblée du clergé à Paris.

462. Au camp de Saint-Malo, 11 août 1756. — Lettre du duc d'Aiguillon à un capitaine garde-côte au sujet de l'armement des gardes-côtes. Signature seule autographe. (Papier.)

463. 1er janvier 1757. — Commission donnée par le Roi au duc d'Ayen et au comte de la Vauguyon pour contrôler les titres de noblesse présentés par le marquis de Béthune, mestre de camp général de la cavalerie, maréchal de camp, à l'effet d'être associé aux chevaliers des ordres du roi.

464. Versailles, 16 novembre 1758. — Lettre du maréchal de Bellisle au maréchal de Noailles au sujet d'une plainte portée par le Sr Tenesoly, capitaine au régiment royal italien, contre M. de Belval, lieutenant-colonel de ce régiment. Sign. autog. (Papier.)

465. Paris, le ... mars 1762. — Certificat délivré par le prince

1. Paul-Ernest-Marie de la Bourdonnaye, chevalier, comte de Blossac, marquis du Tymeur, etc.

de Lambesc, grand-écuyer de France, et par la comtesse de Brionne « ayant le commandement dans les écuries et haras de S. M. », constatant que Jacques-Claude-Élie de la Barre du Châtellier, de Bretagne, entré page du roi en sa grande écurie le 19 mai 1759, en est sorti ce jour pour entrer en qualité de lieutenant dans les grenadiers de France. Papier. (Vignettes gravées et sceaux plaqués aux armes de Lambesc et de Brionne.)

466. Lunéville, 18 avril 1763. — Lettres d'oblat à l'abbaye de Freistroff données par le roi Stanislas, duc de Lorraine, en faveur du s[r] de la Marine, l'un de ses gardes du corps. Signé : Stanislas roi. Beau sceau plaqué aux armes du roi. (Papier.)

467. Paris, 23 avril 1763. — Provisions de maître artilleur et nettoyeur d'artillerie de la ville d'Orléans, données par le duc d'Orléans à Gaudry, nommé en remplacement de feu René Forêt.

468. Paris, 1[er] juillet 1763. — Provisions de sergent royal, priseur vendeur de meubles à Orléans, données par le duc à A.-J. Fouquiau, nommé en remplacement de feu F. Le Jeune.

469. Bordeaux, 4 octobre 1763. — Rapport du duc de Lorges au contrôleur général au sujet d'un placard séditieux affiché à Bordeaux dont copie est jointe à la lettre : « Messieurs les partisans, « le public vous fait sçavoir ses intentions qui sont de prendre les « armes pour vous fusillier et à Montau[1] de le pendre à un arbre « de la Bastide : le Roi n'a pas besoin de partisan, mais de son « peuple. » (Papier.)

470. Nantes, 18 novembre 1763. — Lettre du duc d'Aiguillon prescrivant à... de tenir la main à certains travaux urgents dans la paroiße de Plumelec. (Papier.)

471. Versailles, 26 juin 1765. — Brevet signé du roi et du duc de Choiseul accordant au chevalier de Come, lieutenant d'artillerie, un congé d'un an pour aller à Malte faire ses caravanes.

472. Fontainebleau, 27 novembre 1765. — Commission de capi-

1. Il ressort de la longue lettre du duc de Lorges que M. de Monteau était un percepteur d'impôts nouvellement établis à Bordeaux.

taine d'infanterie pour Jacques-Philippe Besser, ingénieur ordinaire du roi.

473. Brest, 4 mars 1767. — Lettre de M. de Roquefeuil, commandant de la marine à Brest, à un maréchal de France au sujet d'une affaire portée au tribunal des maréchaux entre Gilard de Larchantel et M. de Clairambault au sujet d'un clavecin appartenant à Mme Le Veyer. (Papier.)

474. Versailles, 1er janvier 1768. — Commission d'ingénieur du roi donnée à Victor-Antoine d'Andréossi.

475. Besançon, 26 juin 1772. — Lettre du Mal de Lorges au Mal de Tonnerre demandant que le marquis de St Huruge, prisonnier au fort Griffon près Besançon, soit autorisé à se retirer dans une de ses terres de Bourgogne. (Papier.)

476. Versailles, 1er janvier 1773. — Brevet d'une pension de 1000 francs sur l'Ordre de Sr Louis, vacante par la mort du Sr Hocquart, accordée au Sr d'Abon, chef d'escadre des armées navales.

477. Versailles, 16 septembre 1773. — Lettre de retenue de l'office de porte-manteau du comte d'Artois en faveur de Claude de Luzines.

478. Paris, 15 mars 1774. — Certificat de noblesse pour les pages de la Dauphine, délivré par L. A. Hozier à Charles-Hélion de Barbançon, né le 16 août 1760. (Papier.)

479. Versailles, 1er janvier 1775. — Commission de capitaine d'une compagnie d'infanterie de marine de la division de Brest pour Boisville de Boucherville, lieutenant de vaisseau.

480. Versailles, 25 mai 1775. — Brevet d'une pension de 800 francs pour Louis Gayant d'Ormesson, clerc de la chapelle de la comtesse d'Artois, à prendre sur les revenus de l'abbaye de Bonnaigue, diocèse de Limoges, dont vient d'être pourvu D. Gabriel Aubier, religieux profès de l'ordre de Cîteaux, procureur de l'abbaye de Saint-Antoine de Paris.

481. Versailles, 4 septembre 1775. — Ordre de payement par la

comtesse de Provence des gages de la demoiselle Bassuelle, l'une de ses femmes de chambre.

482. Versailles, 31 décembre 1775. — Commission à Charles-François Labbé des Autieux, sous-aide-major dans les mousquetaires à cheval de la garde ordinaire du roi, pour tenir rang de lieutenant-colonel de cavalerie.

483. Versailles, 30 mars 1776. — Ordre de la comtesse de Provence à son trésorier de payer les gages de Senlis, cocher « du carosse de son corps ». (Papier.)

484. Paris, 11 mai 1776. — Certificat de noblesse délivré par D. L. d'Hozier à Élisabeth-Pétronille de Mauléon, née le 4 janvier 1768, pour être admise au nombre des demoiselles de Saint-Cyr. (Papier; sceau plaqué aux armes de d'Hozier.)

485. Versailles, 6 septembre 1777. — Ordre du comte de Provence à son trésorier de compter 120 francs à son porte-manteau Lebault. (Papier.)

486. Versailles, 10 janvier 1779. — Brevet de 1 000 l. de pension accordé par le comte de Provence à la veuve du contrôleur ordinaire de sa bouche, Jean-Nicolas Dolbelle de la Gravière, la dite pension à prendre sur les revenus de cette charge qui a été accordée au s^r Dolbelle.

487. Versailles, 28 janvier 1779. — Brevet de vice-consul à Chypre pour Victor-Henri d'Authier, nommé en remplacement du s^r de Leydet.

488. Versailles, 12 mars 1780. — Lettre de retenue de la charge de brigadier des gardes du corps du Roi pour François de Champeville. (Sceau.)

489. Malte, 21 mars 1780[1]. — Bulle de prolongation de l'obligation de passage accordée au frère Eugène-Joseph de Nédonchel par Emmanuel de Rohan, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean

1. L'acte est daté « XXI mensis Martii 1779 ab incarnatione juxta stylum nostrae cancellariae, secundum vero cursum ordinarium 1780. »

de Jérusalem. (Papier). < Sceau plaqué à l'effigie de E. de Rohan Polduc >.

490. Versailles, 4 avril 1780. — Commission de capitaine de vaisseau au département de Brest pour le s^r de Vaugiraud de Rosnay.

491. Versailles, 30 septembre 1780. — Certificat de bons services délivré à P.-L. Marte, marchand de vin ordinaire de la maison du Roi, par le prince de Condé, grand-maître de France. (Papier.)

492. — 18 mai 1782. — Confirmation d'un brevet de pension de 600 l. accordé le 13 juillet 1776 à Marie-Victor Hay, vicomte de Bonteville, ancien lieutenant de vaisseau.

493. Versailles, 27 septembre 1782. — Lettre de service du maréchal de Ségur, ministre de la guerre, à M. d'Urtubie, sous-directeur au Port-Louis.

494. Paris, château des Tuileries, 31 mai 1783. — Arrêt des commissaires généraux établis pour l'aliénation du domaine du Roi, subrogeant Augustin Le Bescond de Kermarquer aux afféagements de terrains situés à Bellisle-en-Mer qui avaient été concédés sous certaines charges et conditions à Alexis Douaron et et Madeleine Bourg, sa femme, en 1766 et 1768[1].

495. Paris, 20 juin 1785. — Certificat de bons services délivré par le prince de Condé, grand-maître de France, au s^r de la Garde, gentilhomme servant le Roi. (Papier.)

496. Paris, Palais-Royal, 24 octobre 1786. — Commission de garde-chasse en la forêt de Pont-l'Évêque donnée par le duc d'Orléans à J.-B. Collevile.

497. Versailles, 26 septembre 1787. — Lettres du Roi autorisant le s^r de Maisonneuve, né en Champagne, à prolonger de deux ans son séjour en Pologne.

1. A. Douaron était un des soixante-dix chefs de famille acadiens auxquels le Roi avait concédé, après le traité de Paris, des terrains à Bellisle-en-Mer à charge de quelques redevances très modiques.

498. Versailles, 3 mai 1789. — Brevet d'aide de la bouche du comte d'Artois délivré à Nicolas Cornillon.

499-501. Paris, 1er décembre 1790, 20 mars et 20 avril 1791. — Brevets de chevalier de Saint Louis pour : 1° François-Jean Pierrard, lieutenant en second dans le régiment de Bouillon < 18 ans de service, 10 campagnes > ; 2° Charles-Jean d'Andigné de Villeguier, capitaine d'artillerie à Brest < 25 ans de service > ; 3° J.-B. Amiel, quartier-maître trésorier du 23e régiment d'infanterie, ci-devant royal < 30 ans de service >.

502-504. Coblentz, 10 février 1792. — Brevets délivrés par les frères du Roi au chevalier Armand de Beaumont, enseigne aux gardes françaises, au marquis de Tourdonnet, lieutenant aux gardes françaises, et au marquis de Chasteloger, capitaine aux gardes françaises, pour servir en qualité le premier de lieutenant, le second de capitaine, le troisième de commandant de la première brigade dans « l'armée formée par les François que l'attache- « ment à la religion catholique, apostolique et romaine, à l'hon- « neur, à la monarchie françoise et au Roi notre frère, a réunie « sous nos drapeaux ... » *Signé* : Charles Philippe, *et plus bas* : le maréchal duc de Broglie.

505. Paris, 30 juin 1792. — Ordre du Roi au trésorier de sa liste civile de payer une gratification de 1500 livres à Bazire, son valet de chambre. (Papier.)

506. Paris, 21 juillet 1792. — Ordre du Roi au même de payer les gages du sr de Beauval, officier des chasses à Compiègne. (Papier.)

507. Paris, 2 avril 1817. — Brevet du Roi conférant le grade honorifique de chef de bataillon à Louis-Pierre Agis, comte de Saint-Denis, ancien officier. < Sceau du Ministère de la guerre. >

508. Paris, 1er septembre 1824. — Brevet de chevalier de la Légion d'honneur pour le comte A.-E.-C. de Saint-Priest, pair de France.

COLLECTION D'AUTOGRAPHES

Les 830 autographes conservés au château de Kériolet proviennent d'une collection formée par Jacques-Alexandre Bixio. Cet homme d'État fut en relation avec une grande partie des hommes les plus marquants du milieu du XIXe siècle; étudiant en médecine sous la Restauration et lié avec de nombreux libéraux, il prit une part active à la révolution de 1830, il fut l'un des fondateurs de la Revue des Deux-Mondes, collabora à de nombreux journaux et à des revues consacrées à l'étude des questions agricoles, fut mêlé à la révolution de 1848 et fut envoyé à Turin en qualité d'envoyé extraordinaire du gouvernement provisoire : gravement blessé aux journées de juin, il devint peu après député du Doubs à l'Assemblée Constituante et occupa pendant quelques jours le ministère de l'Agriculture : incarcéré lors du Coup d'État il ne fut pas cependant compris dans la loi d'exil ; resté en France il s'occupa jusqu'à sa mort d'affaires industrielles et financières. Bixio recueillait les autographes (Cf. no 198) et nous croyons savoir que sa famille en a conservé une importante collection. Les lettres passées en la possession de la princesse Narisckhine, comtesse de Chauveau, émanent pour la plupart d'hommes politiques aujourd'hui complètement oubliés ; l'intérêt « documentaire » que présentent ces lettres est souvent très restreint, ce sont des demandes de rendez-vous, des convocations à des réunions,des invitations à dîner et surtout des demandes de billets de spectacle. Bixio fut en effet vers 1850-1851, président de la commission des théâtres et à ce titre il avait à répartir entre ses collègues de l'Assemblée les entrées gratuites dans les théâtres. C'était une mission aussi délicate que fastidieuse, car il fallait tenir compte des exigences singulières des parlementaires, des plus célèbres, comme Cavaignac, Lamartine, La Moricière, aussi bien que des plus obscurs. Les uns et les autres accablaient Bixio de lettres parfois impérieuses pour lui demander des places pour des amis et des électeurs, pour refuser les billets qu'il envoyait et en réclamer d'autres pour un autre théâtre. Il convient de signaler la lettre du ministre Baroche (*no 11*) qui écrivit en mars 1850 à Bixio que, ses fonctions ne lui permettant pas d'assister aux réunions de la Commission, il refusait d'avoir part à la distribution des *Entrées* : Baroche en cette

circonstance fit preuve d'une discrétion bien rare. En qualité de président de cette commission, Bixio reçut aussi un assez grand nombre de lettres d'acteurs et de candidats à la direction de diverses salles de spectacle de Paris (*nos 3, 87, 102, 157, 163, 188, 196, 200, 205, 217*).

Parmi les autres correspondants nous trouvons des amis de jeunesse (*nos 81, 83*), des hommes politiques de Franche-Comté, (*nos 17, 35, 45, 53, 58, 77, 79, 80, 86, 98, 107, 108, 163, 193*), des intéressés dans des affaires industrielles telles que les « Chemins de fer sardes (*nos 68, 184, 221, etc.*) Des lettres plus nombreuses et plus intéressantes se rapportent à la mission diplomatique de Bixio à Turin (*nos 4, 14, 17, 92, 152, 177*), aux journaux auxquels il collaborait et à la situation agricole (*nos 13, 26, 58, 103, 119, 174, 178, 208*) et surtout aux proscrits du 2 décembre parmi lesquels Bixio comptait de nombreux amis (*nos 5, 17, 28, 42, 44, 38, 66, 72, 74, 93, 112, 124, 133, 138, 143, 144, 157, 166, 172, 179, 206, 209, 213.*)

Les autographes ont été répartis en deux cent vingt-deux dossiers classés suivant l'ordre alphabétique des noms des auteurs des lettres.

1. *Abbatucci < Charles >*. — 2 lettres : sans date.

2. *Albert de Luynes < duc d' >*. — 4 l. : 16 décembre 1849 — 4 janvier 1850, et une (S. D.) au sujet de réunions de la commission du tombeau de l'Empereur.

3. *Allaroche*. — 19 : mars 1849-1851, au sujet de l'Odéon, dont il fut directeur, et de projets de journalisme.

4. *Arago < Emmanuel >*. — 2 : 6 avril et ... mai 1848, lettres écrites alors qu'il était commissaire du gouvernement provisoire du Rhône ; la deuxième lettre est relative à la conduite de Savoisiens qui, partis de Lyon, avaient été arrêtés à leur arrivée à Chambéry.

5. *Arago < Étienne >*. — 6 l. : Paris, 13 novembre 1848, Bruxelles, 9 février 1852, et 4 l. S. D. écrites de Londres pendant son exil.

6. *Arbey*. — Une l. : 6 novembre 1849.

7. *D'Argout*. — 6 l. S. D.

8. *Avond* (*Auguste*). — 4 : 10 mars 1848 et S. D. < Cf. *Nadaud* n° 172 >.

9. *Bardi*. — Une : 15 mars 1853.

10. *Barillon*. — Une : 7 novembre 1849.

11. *Baroche*, ministre de l'intérieur. — 3 : mars 1850 au 19 juillet 1851. Dans la première lettre Baroche déclare refuser d'avoir part à la distribution des loges de théâtre attendu que ses occupations ne lui permettent pas d'assister aux séances de la commission des théâtres. Une lettre du 31 juillet 1850 se rapporte à une pension de 1 000 francs à laquelle Biard avait droit comme blessé des journées de juin.

12. *Barrault*. — 2 : 31 décembre 1848 et S. D.

13. *Barthe* < *Marcel* > 3 : Pau, 25 avril au 6 juin ... au sujet du *Journal constitutionnel des Basses-Pyrénées*.

Barthélemy Saint-Hilaire. Voir *Saint-Hilaire*.

14. *Bastide* < *Jules* >, secrétaire général du ministère des affaires étrangères. — Avril 1848 et 3 S. D. — Dans la première lettre Bastide assure Bixio que la France n'interviendra pas en Italie.

Bauchart. Voir *Quentin-Bauchart*.

15. *Baune*. — Une : 2 avril 1850.

16. *Baze*. — 4 : 9 juin 1851 et 3 S. D.

17. *Benoît-Champy* — 9 : Florence, 1er mai 1848 à 7 avril 1849; Arnay le Duc, 7 mai 1849 à 30 mai 1853. Les premières lettres écrites de Florence pendant que l'auteur dirigeait la légation française donnent quelques renseignements sur la situation politique en Italie, les autres traitent de la situation électorale dans

le Doubs; dans une lettre du 23 décembre 1852 écrite à Bixio après sa mise en liberté, l'auteur met avec une grande cordialité sa bourse à sa disposition.

18. *Berge*, préfet de la Seine. — 3 : 26 février au 14 mai 1849.

19. *Bernard de Rennes*. — Une : 6 mai 1851.

20. *Bezanson*. — Une : 29 décembre 1849.

Bixio, voir n° 138.

21. *Boinville*. — Une S. D.

22. *Boissel*. — 2 : 31 août 1848-13 février 1851.

23. *Bonaparte* (Napoléon III). — Une : Paris, 11 décembre, billet insignifiant ; il renvoie à Bixio un livre prêté : « Tout à vous de cœur, Napoléon Bonaparte »

24. *Bonjean*. — une : 17 novembre 1850.

25. *Bonnaire*. — 8 : 21 novembre 1838 au 15 juillet 1844 et 2 S. D.

26. *Buffet*, ministre de l'agriculture. — 2 : 2 mai, 8 juin 1851.

27. *De Bussière*. — 2 : 15 mars 1845 et S. D.

28. *Canet*. — 6 : Florensac, 25 août 1851 et S. D. Plusieurs de ces lettres, très longues, écrites après le coup d'État donnent des renseignements sur la situation politique dans ce pays <environs de Gaillac, de Lavaur>.

29. *Cantagrel*. — 5 : 24 février 1844 au 26 avril 1847 et 2 S.D.

30. *Carnot*. — Une, 1848.

31. *Vicomte de Caux*. — Une S. D.

32. *Général Cavaignac*. — Une S. D.

33. *Cayx*. — 2 S. D.

34. *Chapot*. — Une S. D.

35. *Charassin*. — Une : Bourg, 7 septembre 1849, sur les élections et la situation dans l'Ain.

36. *Charton* <*Édouard*>. — 19 : 17 février 1843 au 15 novembre 1851 et 12 S. D.

37. *Chauchart* <*Hippolyte*>.— Une S. D.

38. *L. de Chazelles*. — Une S. D.

39. *Chegaray*. — Une : Bayonne, 22 septembre 1851.

40. *Chevalier* <*Michel*>. — 3 S. D.

41. *Clary*, commandant du 2e Bataillon de la Garde Nationale de Paris < dans lequel servit Bixio aux journées de juin >. — Une : 21 juillet 1848.

42. *Colfavru*. — Une : Londres, 8 février 1852. Il fait appel à Bixio et à ses amis pour trouver 3.000 francs afin de fonder à Londres une fabrique de bijouterie en faux qui, sous la direction d'un bon ouvrier, C. Broquet, procurera des ressources aux réfugiés.

43. *Combarel de Leyval*. — Une S. D.

44. *Considérant* < *Victor* >. — 12 : 12 août 1845 au 1er octobre 1851. Dans une lettre du 5 février 1848, l'auteur demande à Bixio de trouver un éditeur pour le texte italien du *Plan secret des Jésuites*, ouvrage qui doit paraître le même jour en Allemand, Anglais et Français à Leipzig, Londres et Paris et qui est destiné au plus grand succès.

45. *Convers*, maire de Besançon. — 2 : 21 février, 28 mai 1850, au sujet d'un envoi de tableaux par l'État au musée de Besançon.

46. *Corbon*. — Une, 16 janvier 1840.

47. *Cordier*. — 4 : 4 février, 30 mars 1840 et S. D.

48. *Corne*. — Une : février 1850,

49. *Crémieux*. — Une : 15 octobre 1848.

50. *Daguilhon*. — Une : Lavaur, 18 avril 1840.

51. *Dain < Charles >*. — Une, février 1848 — Lettre écrite en mer pendant une traversée pour gagner la Guadeloupe ou il avait été nommé commissaire du gouvernement.

52. *Daragon < Charles >*. — 5 S. D.

53. *Daru*. — 2 S. D. Dans l'une de ces lettres écrite peu de jours après le coup d'État, l'auteur informe Bixio de l'inefficacité de ses démarches pour obtenir la mise en liberté des prisonniers.

54. *Debretonne*. — Une S. D.

55. *Decaze*. — 4 S. D.

56. *Degouzée*. — 2 : 25 mars 1848, 24 janvier 1851.

57. *Delessert < Benjamin >*. — 7 S. D.

58. *Demesmay < Auguste >*. — 70 : 23 mars 1843 au 7 avril 1853 et 12 S. D. La plupart des lettres se rapportent à la « situation politique dans le Doubs qui élut Bixio et Demesmay pour députés en 1848, à la disgrâce d'un frère de Demesmay révoqué de ses fonctions de sous-préfet de Pontarlier en mars 1848 — à un travail de Demesmay sur les salines.

59. *Desclozeaux*. — Une, 11 avril 1849.

60. *Desjoberts*. — 6 : 19 septembre 1844, 12 mai 1845 et 4 S. D.

61. *Desmars*. — 2.

62. *Desmousseaux de Givré*. — 6 mars 1840, 12 novembre 1841.

63. *Devinck*. — 2 : 1850, 14 novembre 1851.

64. *Dezeimeris*. — 4 : 5 février 1840, 14 décembre 1846 et 2 S. D.

65. *Dornès*. — Une : 21 juillet 1840.

66. *Doutre*. — Une : Bruxelles, 24 janvier 1852.

67. *Dubois* < Amable >. — Une : 8 septembre 1851.

68. *Duclerc* < E. >. — 2 s. d., au sujet de participation à la souscription pour les chemins de fer italiens.

69. *Duplan*. — 6 : 28 septembre 1848-18 septembre 1853.

70. *Durand-Savoyat*. — Une : 18 juillet 1850.

71. *Durrieu* < *Xavier* >. — 4 : 4 mars et 14 avril 1846 et 2 S. D.

72. *Duvergier de Hauranne*. — 2 S. D. et une de Turin, 26 mars ..., après le coup d'État. L'auteur fait l'éloge du Piémont qu'il juge le meilleur des trois états constitutionnels qui subsistent en Europe.

73. *Eschasseriaux*. — Une S. D.

74. *Étienne*. — Une S. D., écrite de Londres après le coup d'État, donne des nouvelles du voyage des réfugiés.

75. *Fabre* < *Léon*, de Carpentras >. — 3 : 28 décembre 1848-3 décembre 1849 et S. D.

76. *Fabre* < de Narbonne >. — 20 : 6 mai 1841 au 12 février 1849 et 13 S. D. Demande de secours d'un poète et traducteur méconnu.

77. *Faivre*, aumônier de Bellevaux < Doubs >. — 2 : 20 octobre 1848, 2 avril 1849, au sujet des sœurs de charité de l'hôpital de Besançon, de l'acquisition de l'église d'École, de la suppression du vicariat de Bellevaux.

78. *Faivre* < de Paris >. — Une : 2 novembre 1849.

79. *Faivre* < *Alexandre* >, imprimeur et libraire à Pontarlier. — 2 : 2 décembre 1849, 6 février 1850. — Demande qu'il ne soit pas accordé de brevet à son beau-frère Thomas qui imprime *la Fraternité*, journal démocrate-socialiste.

80. *Faivre* < *Auguste-F.-E.* >, du Doubs. — 2 : 2 juillet 1850, 9 novembre 1851.

81. *Faivre* < *B.* >, de Metz. — 30 : 21 mai 1826 au 24 septembre 1851 et 2 S. D. Toutes ces lettres écrites de Metz sont intéressantes pour la biographie de Bixio, dont Faivre était l'ami plus âgé et le conseiller. Une lettre du 23 octobre 1829 traite du procès du *Courrier de la Moselle* poursuivi par le gouvernement pour avoir reproduit le prospectus de l'Association Bretonne. Dans la lettre du 28 juin 1848, il supplie Bixio d'intervenir près des membres du Gouvernement provisoire et en particulier près du ministre de l'intérieur pour que l'on fasse disparaître des proclamations officielles le style et les maximes des hommes de 1793. De longues lettres de 1831 et années suivantes ont pour but de faire connaître à Bixio les aventures de Saint-Simon ; après 1848 l'auteur changea brusquement de sentiments : en tant que français et catholique il félicita Bixio d'avoir appuyé l'intervention de la République en faveur du Saint-Siège.

82. *Faivre* < *F.* >, de Metz, femme du précédent. – Une : 15 mai 1832.

83. *Faivre* < *Charles* >. — 6 août 1832. < Lettre d'enfant >.

84. *Faivre* < *Émile* >. — Une S. D.

85. *Faivre* < *O.* >. — Une S. D.

86. *Falker.* — Une : Montbéliard, 3 octobre 1848.

87. *Falton.* — Une : 10 avril 1849. L'auteur (une actrice) demande la protection de Bixio.

88. *Fauchey* < *J. F.* >. — Une : 27 octobre 1848.

89. *Favereau.* — Une : Cherbourg, 28 juin 1831, quelques détails sur le régiment qu'il commande.

90. *Favier.* — Une S. D.

91. *Favre* <*Jules*>. — Une, 8 avril 1851.

92. *Favre <Léon>*.— 3 : Paris, 18, 21 août 1849, et Chiquisaca <Italie>, 18 novembre 1851.

93. *Favreau < L. J. >*. — 16 : 1er juillet 1845 au 3 février 1853 et 5 S. D. Une lettre de Nantes du 14 janvier 1852 donne quelques renseignements sur la situation politique.

94. *Feuilhade de Chauvin*. — 3 : 18 novembre 1850 et 2 S. D.

95. *Flandrin*. — 2 : 19 octobre 1849 et S. D.

96. *Flavigny*. — Une : S. D.

97. *Foblant*. — Une : 1er août 1851.

98. *De Fournas*. — Une S. D. Demande que E. Boyer, sous-préfet de Montbéliard, soit nommé sous-préfet de Lorient.

99. *Frémy*. — 6 : 7 mars 1850-20 septembre 1851 et 3 S. D.

100. *Ganneron*. — 6 : 2 mars 1838-18 décembre 1847 et une S. D.

101. *Garnier-Pagès*. — 9 : 18 juin 1849-17 juillet 1851 et 6 S. D.

102. *Gasc*.— Une : 14 décembre 1849. Recommande Emmanuel Arthaud, ancien officier, homme de lettres, qui sollicite la direction des *Délassements Comiques*.

103. *Gasparin*. < *Agénor de* >. — 26 : 15 octobre 1842 au 26 septembre 1852.

104. *Gavini*. — 3 S. D. L'une de ces lettres accompagnant un envoi de douze merles de Corse « après avoir goûté de cette pro- « duction insulaire, je crains que vous ne trouviez qu'elle vaut « mieux que les habitants. — J'espère cependant que vous ne « prononcerez cette sentence qu'après vous être dépouillé de votre « vieille animosité ligurienne ».

105. *Gérard <Léon>*. — 5 : 3 mai 1841-23 juillet 1851.

106. *Gerdy*. — 6 : 6 août 1848-4 mars 1850 et 2 S. D. Dans la

première lettre l'auteur s'efforce de dissuader Bixio d'entrer dans la vie politique.

107. *Gindriez* < *Frédéric* >. — 27 : 7 septembre 1848 au 2 avril 1853 et 2 S. D. La plupart de ces lettres sont écrites de Châlons-sur-Saône, demandes de protection.

108. *Girod-Chautrans.* — 4 lettres de Besançon et de Chanvas près Besançon du 22 mars 1805 au 26 septembre 1819 et quatre manuscrits « Etude sur le plantage des différents blés » < hommage à la société d'agriculture de la Seine en Vendémiaire an XII > et autres études agronomiques[1].

109. *Glais-Bizoin.* — Un billet au crayon.

110. *Grammont* <duc de>. — 3 S. D.

111. *Grammont* <duchesse de>. — Une S. D.

112. *Greppo.* — Une : Sainte Pélagie, 16 janvier 1852. L'auteur sur le point de partir pour l'exil remercie Bixio des bons offices qu'il vient de lui rendre[2].

113. *Guépin.* — Une : 26 février 1849.

114. *Hallez-Claparède* < *Léon* >. — 2 S. D.

115. *Harlé.* — Une : 27 décembre 1848.

116. *Hauréau.* — **2** : S. D.

117 *Havin.* — Une, Torigny, 30 septembre 1851.

118. *Heddebault.* — 2 : 4 juin 1849 et S. D.

119. *Hennequin* < *Victor* >. — 4 : 8 et 10 octobre 1849 et 2 S. D. Les deux premières lettres sont écrites par l'auteur, directeur de

1. Les lettres de Girod ne sont pas à l'adresse de Bixio ; étant donné cependant que ces documents concernent le département du Doubs nous sommes portés à croire qu'ils sont de même provenance que les autres pièces de la collection.

2. On a joint à la collection Bixio trois lettres du peintre Gudin adressées à M. et à Mme de Chauveau, l'une sans date, les autres des 3 janvier 1875 et 8 janvier 1879.

la *Démocratie pacifique* pour solliciter les bons offices de Bixio en faveur de G. Knitel, garçon de bureau du journal, arrêté après les journées de juin et qui est l'objet d'un arrêté d'expulsion comme étranger.

120. *Hervieu.* — Une S. D.

121. *Hetzel.* — Une S. D.

122. *Hingray.* — 2 : 23 décembre 1848 et 10 août 1851.

123. *Hovyn de la Tranchère.*— Une : 18 juin 1850, recommandation en faveur de son compatriote Bayle.

124. *Huguenin.* — Une : S. D. L'auteur demande à Bixio de faire révoquer la peine de 12 ans de bannissement prononcée contre lui par la commission mixte du département de la Haute-Saône.

125. *Isambert.* — Une : 30 juin 1850 — au sujet d'un rapport qu'il prépare sur les abus de l'administration de la Tontine Lafargue.

126. *Jeandeau.* — Une : 5 décembre 1848.

127. *Journu.* — Une S. D.

128. *Jouvencel* < F. de >. — 3 : 11 juillet 1846 — 1er décembre 1847.

129. *Juchault de la Moricière* <général>. — 3 S. D. — Demande d'entrée de théâtre. Recommandation pour un parent.

130. *Jusserand.* – Une : 27 avril 1837.

131. *Lacrosse.* — 2 : 29 juin 1843 et S. D.

132. *La Fayette* < *Édouard de* >. — 4 : 30 mai 1852 et 3 S. D.

133. *Lafon.* — Une : Sainte-Pélagie, 21 janvier 1851. Remerciements à Bixio pour les services qu'il lui a rendus.

134. *Lafontaine* < général >. — 3 : 4 octobre 1848 au 16 septembre 1850.

135. *Lagache* <*Célestin*>. — Une S. D.

136. *Lagrené* (de). — 5 S. D.

137. *Lahitte* <général>. — Une : 22 février 1850.

138. *Laidet* <général>. — Billet insignifiant écrit au dos d'une lettre de Bixio lui demandant un rendez-vous.

139. *Lamartine*. — Une S. D. « Mon cher collègue, vous « m'avez dit de m'adresser à vous quand je désirerai une loge « d'opéra. J'en désire une *ou* ce soir *ou ces jours* pour entendre « Mme Alboni *et voir le ballet de Stella*. Cela vous est-il possible ? « Je sais par votre cœur que cela vous serait agréable. La- « martine[1]. »

La Moricière. Voir *Juchault de la Moricière*.

140. *Lanjuinais*. — Une S. D. Raconte le rôle (secondaire) qu'il a joué pendant les journées de juillet.

141. *Larabit*. — Une : 7 novembre 1849.

142. *Larrieu*. — Une S. D.

143. *Lasteyrie* < *Ferdinand de* >. — 17 : 31 décembre 1851 au 1er avril 1872 et 7 S. D. Dans l'une des lettres l'auteur mande qu'il serait heureux de s'associer aux efforts de Bixio en faveur des familles des proscrits.

144. *Latrade*. — Une : janvier 1852. Il voudrait voir Bixio et obtenir un délai avant de partir pour Bruxelles en exil.

145. *Lebœuf* <général>. — Une S. D.

146. *Leblon*. — 2 : 15 juillet 1850 et lettre S. D. assez curieuse dans laquelle l'auteur, ancien substitut du procureur général et représentant du peuple non réélu, énumère les places auxquelles il a droit de prétendre.

1. Les mots imprimés en italique ont été biffés par l'auteur ; au coin de la lettre se trouve le monogramme imprimé au timbre sec A. L. surmonté d'une couronne de comte.

Le Flo. Voir *Rapatel*.

147. *Lefranc < Victor >*. 7 : Mont-de-Marsan, 31 décembre 1849 et 6 S. D. de Mont-de-Marsan et de Paris.

148. *Lemercier < L. >*. — 5 : 20 décembre 1841 à 29 avril 1850.

149. *Lestiboudois*. — Une : 27 décembre 1848.

150. *Lherbette*. — 3 S. D.

151. *Liechtenberg*. — Une : 24 février 1849.

152. *Limpérani*, consul de France à Venise. — Une : Venise, 10 août 1848. Quelques nouvelles politiques.

153. *Loyer*. — Une : 19 mars 1851.

154 *Luminais <René>*. — Une : 13 février 1850, de Rillé (Indre-et-Loire). Longue lettre intéressante pour demander à Bixio de recommander son fils le peintre Evariste Luminais à Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts. Il énumère en outre les services que lui-même a rendus à l'agriculture, dans son département, en desséchant un vaste étang.

155. *Luneau*. — 2 : 27 décembre 1849 et S. D.

Luynes. Voir *Albert, duc de Luynes*.

156. *Madet*. — Une : 21 mai 1831.

157. *Malleville < Léon de >*. — 22 : 27 décembre 1848 au 22 janvier 1852 et 13 S. D. La lettre du 29 mars 1850 concerne le privilège des théâtres de la *Gaieté* et du *Théâtre Historique* ; dans celle du 22 janvier 1852 l'auteur informe Bixio qu'il a trouvé une cachette excellente pour son argenterie.

158. *Maréchal*.— Une : 7 novembre 1849.

159. *Marion < de >*. — Une : 26 mai 1849.

160. *Marion < J. L. >*. — Une S. D.

161. *Marrast*. — 10 : 27 novembre 1848, 21 octobre 1849 et 5 S. D.

162. *Martin* < de Strabourg >. — Une S. D.

163. *Mauvais*. — 5 : 21 juillet 1849 au 15 décembre 1850, au sujet de fonctionnaires du Doubs et, le 15 décembre 1850, de Loyau de Lacy qui demande la direction du *Théâtre Historique*.

164. *Mérode* < *W. de* >. — Une S. D.

165. *Mimerel*. — 3 : 15 mai 1845 et 2 S. D.

166. *Monet*. — 6 : 1er février 1851, 5 avril 1853 < lettre du 19 février 1852, au sujet de la situation politique dans la Meurthe >.

167. *Montalembert* < *Charles de* >. — Une : 12 septembre 1848.

168. *Montholon* < Général >. — Une : 7 septembre 1851.

169. *Mortier*. — Une S. D.

170. *Mouchy* < *de* >. — Une S. D.

171. *Murat* < *Lucien* >. — Une : Turin, 8 novembre 1849.

172. *Nadaud*. — Une : janvier 1852. Regrets de n'avoir pu rencontrer Bixio avant de partir pour la Belgique. — Au verso de ce billet écrit sur un feuillet d'agenda, quelques lignes d'A. Avond exprimant les mêmes sentiments.

Napoléon III. Voir *Bonaparte*.

173. *Ollivier*. — 19 juin 1849 et S. D.

174. *Pagnerre*, éditeur. — 25 : 20 juillet 1846 au 9 avril 1853 et une S. D.

175. *Panat* < de >. — Une : 24 mai 1851.

176. *Pécoul*. — Une S. D.

177. — *Pérignon*. — 2 S. D. Recommandation en faveur du peintre Dupuis Colson.

178. *Perré < Louis >*, directeur du *Siècle*. — 2 : 3 mai 1850 et S. D.

179. *Perrinon < A. F. >*. — Une : 26 mai 1851. Adieux à la veille de quitter la France.

180 *Pierron*. — 4 : 4 juillet 1850, 30 octobre 1851 et 2 S. D. La lettre du 4 juillet 1850 a pour objet de recommander M. Serrier [?], chargé par le Gouvernement d'exécuter à Venise des copies de tableaux.

181. *Augustin de Plancy*. — 7 : 21 novembre 1852 et 6 S. D.

182. *Plichon*. — 5 : 2 septembre 1849 au 13 novembre 1851 et 2 S. D.

183. *Pons de l'Hérault*. — Une S. D. L'auteur demande à Bixio sa protection.

184. *P. Pradié*. — Une S. D., au sujet des chemins de fer Sardes.

185. *Quentin-Bauchart*. — 2 : 24 janvier 1850 (recommandation en faveur d'un jeune peintre de Saint-Quentin) et S. D.

186. *Edgard Quinet*. — Une : Seineport, 19 octobre 1850. L'auteur s'associe à la demande que Michelet a adressée à Bixio tendant à faire admettre à Sainte-Barbe le fils de Mickiewickz.

187. *Général Rapatel* et *Général Le Flo*. — Une S. D. Ils recommandent à Bixio le jeune Kersaint-Gilly, fils d'un chef d'escadron.

188. *Ratapoil*. — Une S. D. Recommandation en faveur de Thibaudeau qui postule la direction du théâtre de la Porte Saint-Martin.

189. *Félix de Ravinel*. — 4 : 18 juin 1848, 7 janvier 1849 et 2 S. D. Dans la première lettre l'auteur employé des Eaux et Forêts dans les Vosges demande à Bixio de procurer des armes à un excellent bataillon de 1 100 hommes qu'il commande.

190. *Recurt*. — 2 : 10 juin 1850 et S. D.

191. *Revert*. — Une : 16 décembre 1848.

192 *Rigal*. — 7 : 31 janvier 1850, 19 septembre 1851 et 4 S. D. Recommandations et renseignements vagues sur ses aspirations politiques.

193. *Rolland*. — 4 : 27 août 1851 et 3 S. D. Une des lettres S. D. donne quelques renseignements sur la situation politique en Saône-et-Loire en 1851.

194. *Sage*. — Une S. D. Demande de protection en faveur de *l'Association des Cuisiniers* de la Rue Saint-Germain l'Auxerrois qui « mérite l'intérêt des patriotes et des gens de bien. »

195. *Cte de Saint-Aignan*. — Une S. D.

196. *De Saint-Albin*. — 2 : 25 janvier-5 février 1850. Recommandation en faveur de Mme Gottis, femme de lettre dont l'*Orpheline* vient d'être admise à l'Odéon.

197. *Jules Saint-Amour*. — 4 : 18 mai-18 octobre 1850 et 2 S. D.

198. *Barthélemy Saint-Hilaire*. — 20 : 19 juin 1831 au 16 avril 1853 et 3 S. D.[1].

199. *Saint-Marc Girardin*. — 2 S. D.

200. *G. Santeyra*. — 3 : 25 mars 1850 et 2 S. D. Dans l'une de ces lettres l'auteur, administrateur de *la Gaîté*, recommande son cousin Max de Revel qui demande la direction du Théâtre Historique.

201. *H. Siméon*. — Une S. D.

202. *Soubies*. — 5 : 23 septembre 1849 et 4 S. D.

1. Dans l'une des lettres non datées l'auteur annonce à Bixio l'envoi pour sa collection d'autographes de la minute d'une lettre qu'il a adressée au ministre; cet autographe ne se trouve pas à Kériolet.

203. *Suchet d'Albuféra*. — 2 : 7 octobre 1850 et 7 avril 1851.

204. *Marquis Charles de Surville*. — 6 : 29 novembre 1851. 4 février 1852 et 2 S. D.

205. — *A. Taillandier*. — Une : 22 janvier 1850. Recommande Leroy, bibliothécaire au Conservatoire de Musique.

206. *J. Talon*. — 4 : 19 octobre au 16 décembre 1851 et une S. D. La lettre du 16 décembre se rapporte à la prolongation de la détention de Bixio.

207. *C. Tanchard*. — Une : 23 juin 1890. — Au sujet de sa révocation.

208. *S. Tascherau*. — 18 : S. D. Recommande le jeune Baschet qui demande une bourse — parle d'un projet d'achat du *Courrier Français* — refuse, quoique « archi-polonais », d'adhérer à un projet de *comité central Polonais* — donne quelques renseignements sur les comités polonais.

209. *Teilhard*. — Une : 20 avril 1852. Demande de secours en faveur de la famille de Perdignier, ancien représentant.

210. *Ternaux-Mortimer*. — Une S. D.

211. *Dr Trélat*. — Salpêtrière, 3 février 1846 (lettre touchante au sujet d'une jeune fille mourante, Melle Duport) et 2 S. D.

212. *Dr Trousseau*. — 2 : 29 mai 1851 et S. D.

213. *Valette*. — 3 : 7 août 1850 et 2 S. D. Dans une lettre non datée, l'auteur rappelle son attitude au 2 décembre : il a adhéré aux résolutions de l'Assemblée à laquelle il s'est joint à la caserne du Quai d'Orsay.

214. *Duc de Valmy*. — 2 : 8 juin 1840 et S. D. Quelques renseignements au sujet de l'*Œuvre de St-Nicolas*.

215. *De Vatry*. — 3 : 12 octobre 1849 et 2 S. D.

216. *Vavin*. — 6 : 9 mai 1846 au 17 avril 1849 et 11 S. D. Se rapportent pour la plupart aux réunions du Comité Polonais.

217. *V. Versigny.* — 3 S. D. Recommandation en faveur de Gastinel dont un ouvrage doit être joué à l'Opéra-Comique.

218. *N. Vieillard.* — Une, 3 janvier 1850.

219. *Vitet.* — Une S. D.

220. *Watout.* — Une S. D.

221. *Wauthier.*— 3 : 23 et 26 février 1853 (cette dernière écrite de Sainte-Pélagie) et une S. D., au sujet d'actions de chemins de fer.

222. *L. Wolowski.* — Une S. D. Recommandation en faveur du fils d'Adam Mickiewickz qui demande à entrer à Sainte-Barbe.

TABLE

DES NOMS CONTENUS DANS LES DOCUMENTS[1].

1. Les noms de lieu et de matière sont imprimés en *italique*. Les renvois correspondent aux *numéros* des documents.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* du Dr O. HARTWIG, les articles suivants :

N° de novembre 1903 : Richard BECK, *Les relations savantes du conseiller leipsigois Friedrich Benedikt Carpzov avec le recteur de Zwickau Christian Daum* (1662-1687) ; — Gottfried ZEDLER, *Sur les caractères du Donat et du Calendrier* (avec un facsimilé ; examen de l'ouvrage de SCHWENKE, *Die Donat- und Kalender-Type*, signalé plus bas) ; — FALK, *La vraie signification du « Pèlerin » dans les armes du Gänsefleisch de Mayence ;* — Paul HIRSCH, *Réunion des bibliothécaires allemands* (Halle, 5 et 6 octobre) ; — NESTLE, *Pour la bibliographie du Nouveau Testament grec* ; etc.

N° de décembre 1903 : Peter Anton KIRSCH, *Suppression de livres à cause de leurs tendances gallicanes, politiques et jansénistes* (*Histoire ecclésiastique* de Claude FLEURY ; *Della potestà e polizia della Chiesa* de G. A. BIANCHI ; écrits des augustins Fulgenzio BELLELI et Gianlorenzo BERTI) ; — G. A. CRÜWELL, *Robert Proctor* (le savant bibliographe anglais disparu au cours d'une excursion dans les montagnes du Tyrol au commencement de septembre 1903). — Comptes rendus des ouvrages suivants : Friedr. Joh. KLEEMEIER, *Handbuch der Bibliographie* (Vienne, Pest et Leipzig, 1903, in-8°) [C. HAEBERLIN] ; — A. GROWOLL, *Three centuries of English booktrade bibliography, an essay on the beginnings of booktrade bibliography, since the introduction of printing and in England since 1595. Also a list of the catalogues, etc., published for the English booktrade from 1595-1902*, by Wilberforce EAMES (New-York, 1903) [A. G.]. — Annonce de la mort de Ferdinand GRASSAUER, ancien directeur de la Bibliothèque de l'Université de Vienne (28 octobre), et d'Ulysse ROBERT.

Ce fascicule, qui termine le vingtième volume du *Centralblatt*, se clôt par une courte note où le savant et vaillant directeur de cette Revue, M. O. HARTWIG, prend congé de ses lecteurs et annonce que sa tâche sera continuée par le Dr P. SCHWENKE. M. Hartwig ne devait pas survivre longtemps à cette retraite qui devait lui coûter, mais qui lui était imposée par l'état de sa santé ; il s'est éteint à Marbourg le 22 décembre dernier, un mois à peine après avoir donné le bon à tirer du dernier numéro du *Centralblatt* qui devait paraître sous son nom.

GUTENBERG-GESELLSCHAFT. — La Société Gutenberg, qui s'est constituée à Mayence au moment des fêtes célébrées en l'honneur du grand imprimeur, continue la série de ses publications (fascicule II) par une étude de M. Paul SCHWENKE, l'un des directeurs de la Bibliothèque royale de Berlin : *Die Donat-und Kalender-Type. Nachtrag und Uebersicht* (Mainz, 1903, in-4°), avec une reproduction du texte de Donat d'après les plus anciennes éditions et avec sept planches en héliotypie. Il est à peine besoin de recommander à nos lecteurs cette consciencieuse étude. Le nom de M. Schwenke est un sûr garant de la valeur de son travail.

ANGLETERRE

M. J. W. CLARK, le savant secrétaire de l'Université de Cambridge, continue la série de ses études sur l'histoire et principalement sur l'aménagement des bibliothèques. Nous tenons à signaler deux nouvelles brochures fort curieuses dues à son activité et dont une intéresse tout particulièrement la France :

I. *On the work done to the library of Exeter cathedral in* 1412 *and* 1413. — *On two pieces of furniture in Exeter cathedral formerly used for the protection of books* (reprinted from the Cambridge Antiquarian Society's Proceedings and Communications for 3 novembre 1902). Avec deux gravures.

II. *On two wheel-desks : the one in the church of S. Nicholas, Great Yarmouth ; the other in the Bibliothèque de l'Arsenal, Paris. — A description of the east room of the University Library, Cambridge, as built by Bishop Rotheram, written by William Cole, M. A., in* 1759 (reprinted from the C. A. S. Proceedings and Communications for 11 May 1903). Trois planches et deux gravures dans le texte.

Profitons de cette occasion pour rappeler que le bel ouvrage de M. J. W. CLARK, *The Care of Books*, a rapidement eu les honneurs d'une seconde édition, augmentée de quelques renseignements et de quelques planches nouvelles. La *Revue* se propose de parler prochainement, et longuement, de ce remarquable travail.

BELGIQUE

PUBLICATIONS DIVERSES. — Le R. P. Albert PONCELET a récemment publié, dans les *Analecta Bollandiana* (t. XXIII), une étude intitulée : *La bibliothèque de l'abbaye de Micy au* IXe *et au* Xe *siècle* (Bruxelles, 1904, in-8). Il y examine la note de M. P. ARNAULDET « sur la plus ancienne bibliothèque de France et les livres historiques de l'abbaye de Saint-Mesmin de

Micy au VIe siècle », note parue dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1903, p. 270-277. Le savant bollandiste critique assez vivement les conclusions de notre compatriote.

— Signalons encore un intéressant opuscule de M. Charles SURY, bibliothécaire de l'Université libre de Bruxelles : *Le Catalogue de la Bibliothèque. Rédaction. Disposition* (Bruxelles, 1903, in-8).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Société Bibliographique de Chicago. — De l'infatigable Amérique du Nord, qui poursuit avec tant d'activité et de persévérance son éducation et son organisation bibliographique, nous avons reçu les deux opuscules suivants :

Year-book of the Bibliographical Society of Chicago 1902-1903 (Chicago, 1903, petit in-8°), où l'on remarque les études suivantes : O. J. TRATCHER, *Les Bibliothèques de Rome et les secours qu'elles offrent pour l'étude* ; J. H. TUFTS, *Notes sur la bibliographie de l'histoire de la philosophie* ; J. W. A. YOUNG, *Sur la bibliographie des mathématiques* ; W. BEER, *L'Académie des Sciences de la Nouvelle-Orléans* ; A. M. WOHFSON, *Quelques notes bibliographiques sur l'histoire des communes en Italie.*

PÉRIODIQUES. — *Pratt Institute Monthly*, November, 1903 (avec une planche). Ce fascicule contient le Rapport de la *Pratt Institute Free Library* de Brooklyn pour 1903, rapport qui est dû à la directrice de cet établissement, notre excellente collaboratrice Miss Mary Plummer.

LIBRARY OF CONGRESS. — La Bibliothèque du Congrès de Washington publie un nouveau recueil bibliographique, égal en mérite et en intérêt à ses nombreux aînés : *A List of books (with references to periodicals) on the Philippine Islands in the Library of Congress*, by A. P. C. GRIFFIN, chief of Division of Bibliography, *with chronological list of maps in the Library of Congress*, by P. LEE PHILLIPS, chief of Division of Maps and Charts (Washington, Government Printing Office, 1903, in-8°, XV-397 pages). Ce volume est muni d'excellentes tables.

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Bulletin du Bibliophile*, les articles suivants :

N° de novembre 1903 : Henry HARRISSE, *Les de Thou et leur célèbre bibliothèque*, 1573-1680-1789 (suite dans le n° de décembre), avec un facsim. hors texte ; — Baron Roger PORTALIS, *Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre*, 1659-1721 (suite dans le n° de décembre) ; — F. LACHÈVRE, *Une petite décou-*

verte bibliographique. Les Poésies de Des Barreaux (suite dans le nº de décembre); — F. MEUNIÉ, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des* XVIIIe *et* XIXe *siècle* (suite, 1817-1819). — Note sur l'inauguration des salles scandinaves à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (plus de 20 000 volumes). — Nécrologie d'Ulysse ROBERT; etc.

Nº de décembre 1903 : E. LABADIE, *Nouveau supplément à la bibliographie des Mazarinades* (suite); — F. UZUREAU, *Le Monstre d'abus* (1558). — Annonce de la nomination de M. Cantinelli comme bibliothécaire en chef de la ville de Lyon. — Note nécrologique sur Émile LEGRAND.

— On remarque, dans le *Bibliographe moderne*, les articles suivants :

Nº de juillet-octobre 1903 : Emmanuel DE MARGERIE, *Un essai de bibliographie géologique* [*Répertoire des travaux concernant les sciences géologiques dressé d'après la classification décimale*, par Michel MOURLON, avec la collaboration de G. SIMOENS, en cours de publication depuis 1898]; — Alphonse ROSEROT, *Catalogue des actes royaux conservés dans les Archives de la Haute-Marne* (suite, 1517-1574); — Émile PICOT, *Une édition inconnue du « Praeconium Crucis » de Marco Dandolo* [1514; dédicace à Georges d'Auxy, gouverneur de Coucy]; — Léon LECESTRE, *Table de la « Chronologie militaire de Picard »*, lettres D à L (suite); — Henri STEIN, *Le manuscrit de Boèce revendiqué par la Bibliothèque nationale*; — L. AUVRAY, *Sur le classement des manuscrits de Petau*; etc.

Nº de novembre-décembre 1903 : Robert VILLEPELET, *Le classement et l'inventaire des fonds révolutionnaires conservés dans les Archives départementales*; — Abbé PAULUS, *Supplément au Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Metz* (Collection Salis, 118 nos); — H. STEIN, *A propos de falsifications dans les actes de l'état-civil* (*anciens registres paroissiaux*), avec un facsim. — Notes nécrologiques sur U. ROBERT et R. PROCTOR; etc.

— A signaler, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (1903, 4e livraison) les notes suivantes : H. OMONT, *Adrien Turnèbe et les « grecs du roi » en 1556*; — L. DELISLE, *Recouvrement de l'indemnité promise à Pierre Schoeffer par Louis XI*; — A. VIDIER, *Chronique des Archives* (1901-1902); — H. OMONT, *Les caractères syriaques et coptes de l'Imprimerie nationale*.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. H. OMONT vient de publier, dans la *Revue des Études grecques* (1903, p. 417-419), sous le titre suivant : *Le premier professeur de langue grecque au Collège de France, Jacques Toussaint* (*1529*), une lettre de François Ier, datée de Paris, 29 novembre 1529, à l'évêque de Bayeux, Ludovico Canossa, où le roi dit qu'il a retenu ledit *Tusan* « pour ung des lecteurs et precepteurs de langue grecque [au Colliége], et ajoute : « Et comme, depuis quelque temps en ça, vous aviez retiré en vostre maison ledict Tusan, pour vous servir de luy en l'exercice de lettres, à ceste cause je vous prye, en preferant le bien publicq au particulier, comme je suis seur que vous vouldrez bien faire, vous soiez contant me laisser ledict

Tusan pour mondict Colliége, vous advisant bien que, pour l'amour de vous, je le feray traitter de sorte qu'il aura occasion de s'en contenter... »

— M. CH. DE LA RONCIÈRE publie, sous le titre suivant : *L'Atlas Catalan de Charles V dérive-t-il d'un prototype catalan?* (extr. de la *Bibliothèque de l'École de Chartes*, 1903), un article où il essaye d'établir que « Gênes a été, au commencement du XIVe siècle, le centre cartographique où les Vénitiens d'abord, les Majorcains ensuite sont venus chercher des modèles. »

— M. Ch.-Émile RUELLE, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, nous donne un *Essai d'une Bibliographie de la Montagne Sainte-Geneviève et de ses abords*, V^e et XIIIe arrondissements (Paris, 1903, in-8°, 529 n^os).

— M. Marcel POËTE commence une série d'études sur *La Bibliothèque historique de la ville de Paris. I. Une exposition à l'Hôtel Saint-Fargeau* (extr. de la *Correspondance historique et archéologique*, 1903). Il dit en terminant : « L'exposition que je viens de décrire et qui sera renouvelée périodiquement est une tentative faite pour répandre la connaissance des richesses de la bibliothèque. D'autre part, de nouveaux catalogues vont être entrepris, qui faciliteront les recherches. Il faut espérer que ces moyens attireront un public plus nombreux derrière les murs élevés du vieil hôtel du Marais où sont accumulés tant de ressources d'étude sur Paris et la Révolution. »

— M. Ph. LAUER a publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1902) un catalogue, rédigé au XIIIe siècle, des *Manuscrits de Saint-Arnoul de Crépy*, d'après le vol. 177 de la Collection de Picardie à la Bibliothèque nationale. Il y a joint un fragment du catalogue de la même bibliothèque rédigé au XIIe siècle et qui se trouve à la fin du ms. 597 (280) de la Bibliothèque Mazarine. Il a essayé ensuite, avec un succès notable, d'identifier les volumes contenus dans ces deux listes et a ajouté à son article deux catalogues et des notes sur les mss. de cet établissement religieux qui ont été composés au XVIIe siècle. On peut dire que dans son ensemble, cette étude forme une véritable histoire, à peu près définitive, de l'ancienne bibliothèque de Saint-Arnoul de Crépy.

— M. P. ARNAULDET a été moins heureux dans ses conjectures sur les livres de l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy (*Bull. de Soc. nat. des Antiq. de France*, 24 juin 1903). Il a trouvé un critique sévère dans le R. P. Poncelet (cf. plus haut, p. 435). — Dans le même recueil (séance du 22 juillet 1903), M. Arnauldet est revenu sur la personnalité, déjà si souvent étudiée, de Francesco da Bologna.

— M. Louis DE GRANDMAISON a rédigé un excellent inventaire des *Archives du Château de Sassy* (commune de Ligré), données aux Archives d'Indre-et Loire par M. le comte de Saint-Exupéry (extr. du t. XLIII des *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*).

— M. Auguste MOLINIER publie un article très documenté et très juste sur *Les Archives de l'Assistance publique au Conseil municipal* (extr. de la

Correspondance historique et archéologique, 1903). Il y critique vivement les récentes décisions prises au sujet de la réorganisation ou plutôt de la désorganisation de cet intéressant dépôt. Il est à espérer que ces observations si compétentes ne resteront pas sans effet.

— Nous croyons devoir reproduire, du *Rapport* sur le budget du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par M. Symian, député, les passages relatifs aux Archives et aux Bibliothèques, en laissant à nos lecteurs le soin de ramener certaines critiques à leur véritable valeur et en leur signalant seulement, d'une manière générale, les excellentes intentions du rapporteur :

Les Archives et les Bibliothèques. — *La Bibliothèque nationale.* — Le fonctionnement actuel de la Bibliothèque nationale réclame une réforme radicale. Son organisation provoque depuis longtemps les critiques les plus vives ; les pouvoirs publics ne sauraient continuer à ne point tenir compte des reproches formulés par les savants les plus compétents.

Des cinq départements qui constituent la Bibliothèque nationale, c'est le département des Imprimés, naturellement le plus important, qui précisément provoque les réclamations les plus nombreuses et les critiques les plus graves. Il faut avoir la volonté de chercher, de trouver et d'appliquer le remède à un mal dont on aurait dû plus tôt enrayer le développement. Je ne saurais ici tracer un programme complet des mesures que nécessite la réorganisation de la Bibliothèque nationale ; je me bornerai à signaler les principales.

Au premier rang figure la réforme du personnel.

Le personnel actuel du département des Imprimés apporte à l'accomplissement de ses fonctions une assiduité, un zèle et une bonne volonté auxquels je me fais un plaisir et un devoir de rendre pleinement hommage, et j'ai hâte de dire que mes observations ne sauraient le viser ni l'atteindre. Il n'en est pas moins vrai que l'on peut concevoir ce personnel composé d'autre sorte. Les hommes compétents signalent des faits aussi regrettables que matériellement établis ; on compte, parmi les fonctionnaires du département des Imprimés, un trop petit nombre de bibliothécaires s'étant acquis à la fois notoriété et autorité par des travaux importants ; trop peu nombreux aussi sont ceux qui ont une connaissance théorique et pratique des langues étrangères.

Il faut dire ici bien haut ce qui défraie couramment les entretiens de ceux qui s'intéressent à la question ; on a tout fait, au cours de ces dix ou quinze dernières années, pour « bureaucratiser » le département des Imprimés, pour ravaler son personnel à un groupe de simples commis de librairie, pour écarter ou décourager les hommes d'intelligence, de labeur et de science que les circonstances avaient dirigés vers la Bibliothèque ; on n'a pas su comprendre que dans un service d'archives ou de bibliothèque, la valeur et les travaux personnels des archivistes ou des bibliothécaires

tournent fatalement à l'avantage du service auquel ils sont attachés. L'Administration a commis une faute quand elle a obligé certains de ses employés à cesser leur collaboration au *Catalogue général des manuscrits*; elle en a commis une autre quand elle a contraint, dans les conditions les plus mesquines, un jeune savant qui n'a pas tardé à réaliser les espérances fondées sur lui, à opter entre son emploi et une chaire à la Sorbonne. On ne gère pas ainsi un établissement scientifique. Le personnel, sans doute, doit être régulier et assidu ; mais il y a d'autres choses à lui demander, et pour qu'il soit en état de les fournir, certains tempéraments sont nécessaires. Il est des travaux qui exigent, à coup sûr, plus de science et d'ingéniosité que le simple visa d'une feuille de présence.

De même si l'ancienneté doit naturellement conférer des droits à l'avancement, c'est surtout le choix, le choix libre, raisonné, impartial et loyal, qui doit, tout particulièrement pour les postes supérieurs, présider aux nominations et aux promotions. Qu'importe de descendre aux derniers échelons de la hiérarchie pour trouver un Conservateur, si c'est là qu'on doit trouver le plus digne ?

N'est-ce pas ainsi qu'on entraîne un personnel, qu'on le tient en haleine, qu'on décuple son effort ?

Un autre vice à signaler dans le fonctionnement de la Bibliothèque nationale réside dans le taux dérisoire des traitements attribués au personnel : en moyenne, un homme de quarante ans, comptant environ vingt ans de services, se voit doté d'un traitement de 3 600 francs. Il faut aller à la Bibliothèque pour découvrir encore à Paris, au début du xxe siècle, des salaires journaliers de 4 francs. Comment trouver des polyglottes à ces prix-là, des hommes qui rédigeront convenablement les catalogues, qui, libres de toute préoccupation matérielle et morale, n'auront d'autre idée que d'augmenter leurs connaissances, de se tenir au courant du progrès scientifique, de surveiller les collections, pour prévenir les lacunes étranges qu'elles présentent aujourd'hui, et auprès desquels les travailleurs pourront utilement se renseigner !

Et il ne faut pas répondre que ces améliorations, effectivement désirables, sont subordonnées à l'allocation de plus gros crédits ; le budget actuel permet déjà de les réaliser, au moins dans une certaine mesure ; il suffit de vouloir.

Il y a quelques années, on a transféré du Ministère de l'Instruction publique aux Archives nationales le bureau des Archives départementales, communales et hospitalières, désormais placé sous les ordres du directeur général des Archives de France. On a de la sorte réuni la direction technique et la direction administrative, renforçant l'action officielle de celle-ci de l'autorité de morale de celle-là. La mesure a produit les meilleurs effets.

Il y aurait lieu de faire de même du bureau des bibliothèques qui fonctionne actuellement au Ministère de l'Instruction publique ; il faudrait le

transférer à la Bibliothèque nationale. L'Administrateur général de la Bibliothèque prendrait le titre de Directeur général des bibliothèques de France ; le personnel administratif serait recruté parmi les professionnels justifiant des aptitudes et des connaissances administratives et techniques nécessaires ; la fusion du service administratif actuel de la bibliothèque avec le service général de bibliothèques permettrait la suppression de quelques emplois et la création des disponibilités budgétaires ; il est certain que cette réorganisation produirait pour les bibliothèques des avantages analogues à ceux qui sont résultés du nouveau régime du service administratif des Archives.

Il y aurait également lieu, très probablement, de transférer à la direction générale des bibliothèques le service du dépôt légal, dont le fonctionnement actuel provoque les plus vives critiques.

D'autre part, aux termes de la réglementation actuelle, il faut justifier de certains diplômes et subir certains examens pour devenir stagiaire et sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale ; cette exigence est légitime, mais elle a le tort de disparaître quand il s'agit des fonctions de directeur de la Bibliothèque. Il faut prouver ses aptitudes pour être admis à un emploi de 1 400 ou de 3 000 francs ; mais pour toucher près de 20 000 francs par an, il peut suffire d'être bien apparenté ou fortement appuyé. J'admets volontiers que le choix du Gouvernement puisse s'exercer dans les plus larges limites ; mais il faut qu'il y ait à ce choix des limites et que, pour être appelé aux fonctions d'administrateur général de la Bibliothèque nationale, il soit entendu que les candidats devront au moins remplir l'une des quatre conditions suivantes : appartenir au personnel titulaire de la Bibliothèque nationale ; être pourvu du diplôme de l'École des Chartes ; être pourvu du diplôme de bibliothécaire universitaire ; ou enfin être compris dans une liste de présentation dressée par le Comité des travaux historiques et scientifiques, toutes sections réunies, ladite liste comprenant les candidats qui ne rentreraient pas dans les trois premières catégories, mais qui se recommanderaient par des travaux d'une importance considérable dans l'ordre des travaux de la Bibliothèque.

Bibliothèques dites « publiques ». — L'administration désigne sous le titre, plutôt singulier de « Bibliothèques publiques », les trois bibliothèques de l'Arsenal, de la Mazarine et de Sainte-Geneviève, qui ne sont ni plus ni moins publiques que la Bibliothèque nationale.

De ces trois bibliothèques, celle de Sainte-Geneviève est la seule qui ait une réelle activité, grâce à ses séances du soir. En fait, il y aurait lieu de réorganiser ces trois bibliothèques, à la fois au point de vue du personnel et au point de vue du fonctionnement (la Mazarine ouvre ses portes à 11 heures).

Actuellement, ces trois bibliothèques sont régies par un décret de 1887, dont presque toutes les dispositions restent inappliquées depuis seize

ans ! Il faudrait abroger ce décret et rattacher ces trois bibliothèques à la Bibliothèque nationale.

Les multiples avantages de placer les quatre bibliothèques nationales de Paris sous l'unique autorité du directeur de la Bibliothèque de la rue Richelieu n'ont guère besoin d'être démontrés ; la fusion du personnel notamment est de nature à faciliter à la fois l'avancement des employés et l'utilisation de chacun d'eux au mieux des intérêts du service.

Les Archives nationales. — Comme les bibliothécaires, les archivistes rencontrent, à se déplacer, les plus grandes difficultés, et cela uniquement en raison du régime des retraites.

Aux termes du décret du 14 mai 1887 sur les Archives nationales, les archivistes départementaux peuvent être appelés à un emploi des Archives nationales, s'ils comptent au moins dix ans de services en qualité d'archivistes départementaux.

Depuis seize ans, il n'a été fait aucune application de cette stipulation du décret de 1887, par la bonne raison qu'elle est pratiquement inapplicable, non seulement parce que l'archiviste départemental, transféré à Paris, perdrait ses droits antérieurs, mais aussi parce qu'on léserait sans excuse les intérêts des autres archivistes des Archives nationales, en ne faisant pas profiter de la vacance les archivistes occupant un emploi inférieur à celui dont le titulaire a disparu.

On peut ainsi constater une fois de plus, en cette matière, comme en tant d'autres, l'inefficacité des demi-mesures. On comprend très bien quelle a été la préoccupation très louable de l'Administration : elle a voulu diminuer la répulsion des archivistes-paléographes, surtout des meilleurs, à accepter un poste en province, d'où ils savent qu'ils ne sortiront plus jamais ; elle a voulu leur donner l'espoir et même le droit de rentrer à Paris. En réalité, rien n'a été fait, et si l'on veut atteindre le but poursuivi, il convient de réorganiser délibérément le service des Archives, tant nationales que départementales.

Les inventaires publiés par les Archives nationales peuvent se répartir en deux groupes, l'un constitué par les inventaires savants, l'autre par les inventaires administratifs.

Pendant longtemps, la direction des Archives nationales n'a pas paru comprendre sa véritable destination et, par suite, le genre de travaux que devait publier son personnel. Il y a seulement une quinzaine d'années que l'on s'est rendu compte que le principal effort des archivistes devait consister dans les travaux de classement et dans la rédaction et la publication d'inventaires ayant surtout pour objet de faciliter aux travailleurs l'utilisation des documents conservés aux Archives. C'est à M. Servois, le prédécesseur du directeur actuel des Archives, que revient le mérite d'avoir mis un terme aux publications en quelque sorte académiques qui, jusqu'à

lui, avaient absorbé le personnel de l'établissement, lequel se trouvait ainsi complètement détourné de sa véritable destination.

Toutefois, si les Archives nationales, en publiant des recueils de documents, comme les *Actes du Parlement de Paris* ou les *Monuments historiques*, sortaient incontestablement de leurs attributions normales, il convient de reconnaître que ces publications étaient de nature à faire grand honneur à leurs auteurs et en même temps à l'établissement sous le nom duquel elles étaient éditées.

Jusqu'en 1871, le public n'eut pour se guider dans l'immensité des collections du palais Soubise que l'*Inventaire général sommaire des Archives de l'Empire*, paru en 1867.

En 1871, on mit à sa disposition un inventaire méthodique de la portion des Archives antérieures à la Révolution ; cet inventaire resta seul en service pendant vingt ans.

En 1891, pour la première fois, un *État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales* permit aux travailleurs de se rendre un compte suffisamment exact de l'ensemble des archives conservées au palais Soubise, aussi bien des Archives administratives modernes que des Archives historiques anciennes.

A côté de cet *État sommaire* vinrent se ranger de nombreux répertoires, les uns imprimés, les autres manuscrits, qui permirent de poursuivre désormais les recherches avec plus de facilité, de rapidité et de succès, dans un grand nombre de séries de documents.

Dans une revue de la production scientifique de ces trente dernières années, on commettrait un grave oubli en omettant de signaler l'œuvre considérable produite par les archivistes départementaux pour la rédaction des Inventaires Sommaires des Archives départementales, communales et hospitalières.

Les Archives départementales. — Leur organisation. — I. — Situation actuelle. — Il existe auprès de chaque préfecture un dépôt d'archives, dit Archives départementales, qui comprend deux catégories de documents :

1° Les archives, antérieures à la Révolution, de tous les corps, établissements et institutions, civils et religieux, qui ont été supprimés en 1790; ces archives, devenues biens nationaux, au même titre que tous les autres biens, meubles et immeubles des corps disparus, constituent une propriété d'État ;

2° Les archives de l'époque révolutionnaire et de la période moderne, archives des administrations départementales et des services nationaux fonctionnant dans le département. La propriété de ce fonds moderne se partage, par espèces, entre le département et l'État.

A la tête de chaque dépôt d'archives départementales est un archiviste.

Dans quelles conditions est-on nommé archiviste départemental? Quel

avenir est réservé à l'archiviste? Quelle tâche lui incombe-t-il de remplir?

Telles sont les premières questions à élucider.

L'archiviste départemental est nommé par arrêté préfectoral. Le préfet a toute latitude pour désigner le titulaire de l'emploi, sous la seule condition de ne fixer son choix que sur un candidat pourvu du diplôme de l'École nationale des Chartes. Cette obligation absolue est imposée par l'article 45 de la loi du 10 août 1871 sur les Conseils généraux, et cette prescription légale n'est que la reproduction de la très sage prescription formulée par le décret du 4 février 1850.

Il est naturellement assez rare que le préfet d'un département, ayant à nommer un archiviste, prenne l'initiative du choix du nouveau titulaire. Dans la majorité des cas, il notifie la vacance au Ministre de l'Instruction publique, c'est-à-dire, en fait, au Directeur des archives. Le ministre adresse au préfet la liste des archivistes-paléographes qui ont posé leur candidature; ceux-ci sont présentés suivant leur rang d'ancienneté de sortie de l'École des Chartes, mais chacun d'eux est l'objet d'un rapport propre à éclairer le préfet sur la valeur de chaque candidat. Sur le vu de cette liste et de ce rapport, le préfet désigne le nouvel archiviste.

II. *Défauts de l'organisation actuelle.* — En droit, l'archiviste d'un département peut poser sa candidature à tout autre poste d'archiviste devenu vacant, soit qu'il désire changer de région, soit qu'il ambitionne une situation plus avantageuse. Mais, en fait, l'archiviste départemental est presque toujours obligé de faire toute sa carrière dans le même poste. C'est la conséquence regrettable de son caractère de fonctionnaire départemental, tributaire d'une caisse de retraites particulières. Si, à la rigueur, un jeune archiviste, comptant encore peu d'années de services, jouissant de quelque aisance, ayant des charges de famille restreintes, peut faire le sacrifice de quelques années de versements, il n'en va pas de même des archivistes qui se trouvent dans d'autres conditions; et ce jeune archiviste lui-même ne pourrait renouveler une seconde fois l'abandon de ses droits acquis, sans compromettre gravement ses intérêts. Ajoutons que le traitement maximum de l'archiviste, réduit à n'espérer le plus souvent qu'un avancement sur place, par voie de promotions dues à la bienveillance du préfet et du Conseil général, est forcément proportionnel à l'importance du département et aux ressources de son budget. Au delà d'un certain chiffre toujours peu élevé du reste, la valeur personnelle de l'archiviste, son labeur administratif et ses travaux scientifiques sont condamnés à ne pas recevoir leur légitime et nécessaire récompense. Ainsi, le hasard seul des vacances préside, en règle générale, à l'affectation de début du jeune archiviste, envoyé dans le Nord ou dans l'Est, quand ses origines ou ses travaux, exécutés ou projetés, l'indiquaient pour un poste du Midi ou de l'Ouest; et cette affectation est presque toujours définitive. Voilà un fonctionnaire qui, à vingt-cinq ans, se voit condamner à « s'enraciner » pour la vie à

Privas ou à Mont-de-Marsan, et qui, dès son arrivée dans les Landes ou l'Ardèche, sait exactement la situation dont il jouira dans quarante ans, quels que soient son dévouement et ses travaux ! Comment attendre de l'effort, de l'entraînement, de l'émulation d'un personnel ainsi traité, ou pour mieux dire, ainsi abandonné ? il faut vraiment aux archivistes départementaux le goût passionné de leur profession, pour leur faire, malgré tout, produire le travail considérable qu'atteste notamment l'imposante collection des *Inventaires sommaires*. Il n'en est pas moins vrai que cette situation a trop duré. Des nombreuses réformes que réclame l'organisation si arriérée des archives, des bibliothèques et des musées, celles des archives départementales a l'heureux privilège de rallier l'unanimité des avis, à la fois sur le principe et sur l'application. Aussi bien ne s'agit-il pas ici seulement des intérêts personnels, d'ailleurs fort respectables, des archivistes : l'intérêt même du service est en jeu.

Identiques en principe, les archives des divers départements ont pourtant une physionomie propre. Les différents fonds qui les constituent varient de nature et d'importance, suivant les régions : ici la première place revient aux archives ecclésiastiques; là, ce sont les archives civiles, celles de l'intendance, du Parlement, des élections, qui sont nombreuses et importantes; dans tel département, les archives révolutionnaires et celles de la période moderne n'offrent qu'un mince intérêt; dans tel autre, elles se recommandent tout particulièrement à l'attention de l'historien et de l'administrateur. N'est-il pas évident qu'il importe d'affecter à chacun de ces services, qui a, tout au moins momentanément, une physionomie propre et des besoins particuliers, celui des archivistes disponibles que l'Administration croit le mieux préparé et le plus capable ? Avec l'organisation actuelle, de pareilles désignations sont presque toujours impossibles.

Il est d'autant plus regrettable de n'avoir pas depuis longtemps modifié cette situation absurde, que la solution du problème saute aux yeux et ne soulève aucune difficulté pratique; tout au contraire peut-elle se réclamer d'un précédent, la « nationalisation » du personnel de l'enseignement primaire.

III. *Réorganisation*. — Dans l'état actuel, l'archiviste est placé, au point de vue administratif, sous l'autorité du préfet et, au point de vue scientifique, il dépend du Ministre de l'Instruction publique; encore est-il bon de noter qu'il relève du ministre même administrativement, puisque, dans la plupart des cas, c'est sur la désignation du ministre que le préfet l'a choisi et nommé, et que tous les règlements, toutes les prescriptions, toutes les circulaires, concernant les travaux à effectuer dans les archives départementales, émanent de l'autorité ministérielle représentée, en l'espèce, par le Directeur des Archives. Dans ces conditions, il convient de remplacer le régime hybride d'aujourd'hui par une organisation à la fois plus

franche, plus démocratique et plus féconde : l'archiviste doit cesser d'être ce fonctionnaire singulier mi-départemental, mi-national, relevant nominalement de deux autorités complètement différentes, entre lesquelles il peut se ménager une indépendance presque absolue et parfois excessive, et dont l'intervention, quel qu'en soit l'objet, risque de rester souvent sans sanction effective. Les archives départementales sont en majeure partie une propriété nationale; l'archiviste comme l'instituteur, doit devenir un fonctionnaire d'État.

Les archivistes nationaux seraient désormais soumis à la nomination du Ministre de l'Instruction publique ; ils seraient payés sur le budget de ce ministère.

La loi de finances déclarerait obligatoires les dépenses prévues aux budgets départementaux pour le traitement des archivistes ; elle ferait état des crédits portés dans un chapitre des recettes à créer, dont le montant s'élèverait au chiffre total des crédits inscrits aux quatre-vingt-six budgets départementaux. A cette recette d'ordre correspondrait une dépense d'ordre s'élevant exactement au même chiffre. Toutefois, les crédits seraient préalablement réduits de la somme représentant le traitement du personnel secondaire d'employés et de garçons de bureau, à la situation départementale desquels il ne serait apporté aucun changement et qui seraient désormais payés sur un autre chapitre. Il est bien entendu que tous les droits acquis par les archivistes en fonctions seraient intégralement maintenus, et que leur situation au point de vue de la retraite ne pourrait être en rien modifiée. A cet égard, deux situations paraissent devoir se présenter. Certains archivistes demeureraient tributaires de la caisse des retraites de leur département ; l'État verserait, en leur nom, à cette caisse, le montant réglementaire des retenues ; certains autres pourraient demander à devenir tributaires de la caisse de l'État, qui, dans ce cas, devraient recouvrer sur la caisse départementale et, au besoin, sur l'intéressé, le montant des versements corrélatifs à la durée des services du fonctionnaire. Chaque année, le Gouvernement ferait connaître au préfet le montant des crédits nécessaires pour le fonctionnement des archives.

Telles sont les grandes lignes du projet de réorganisation que le Gouvernement pourrait, si le Parlement est de cet avis, mettre immédiatement à l'étude.

CHAPITRE 50. — *Bibliothèque nationale. — Personnel.*

Crédit demandé..	441.000 fr.
Crédit proposé...	445.000 »
Augmentation..	4.000 fr.

Rétablissement d'une somme de 4.000 francs que le Gouvernement proposait d'économiser sur les vacances présumées d'emplois.

CHAPITRE 51. — *Bibliothèque nationale. — Matériel.*

Crédit demandé.. 270.150 fr.
Crédit proposé.. 274.150 »
Augmentation.. 4.000 fr.

Rétablissement d'un crédit de 4.000 francs que le Gouvernement proposait de supprimer sur les acquisitions et reliures.

CHAPITRE 52. — *Bibliothèque nationale. — Catalogues.*

Crédit demandé.. 95.000 fr.
Crédit proposé.. 100.000 »
Augmentation.. 5.000 fr.

Rétablissement du chiffre voté en 1903.

CHAPITRE 53. — *Bibliothèques publiques. — Personnel.*

Crédit demandé.. 146.000 fr.
Crédit proposé.. 146.000 fr.

CHAPITRE 54. — *Bibliothèques publiques. — Matériel.*

Crédit demandé.. 65.400 fr.
Crédit proposé.. 65.400 fr.

CHAPITRE 55. — *Catalogue des manuscrits et incunables.*

Crédit demandé.. 15.000 fr.
Crédit proposé.. 15.000 fr.

CHAPITRE 56. — *Services généraux des bibliothèques.*

Crédit demandé.. 39.000 fr.
Crédit proposé.. 39.000 fr.

CHAPITRE 57. — *Souscriptions scientifiques et littéraires. — Bibliothèques municipales et populaires. — Échanges internationaux.*

Crédit demandé.. 164.000 fr.
Crédit proposé.. 164.000 fr.

CHAPITRE 58. — *Archives nationales. — Personnel.*

Crédit demandé.. 179.250 fr.
Crédit proposé.. 179.250 fr.

CHAPITRE 59. — *Archives nationales. — Matériel.*

Crédit demandé.. 44.250 fr.
Crédit proposé.. 43.258 fr.
Diminution.. 1.000 fr.

Conséquence de l'abaissement du prix du gaz, et économies sur l'ensemble du chapitre.

— MM. Léon DOREZ et Paul PLAN ont récemment publié, à la librairie du Mercure de France, un facsimilé, précédé d'une Introduction, de l'exemplaire unique du *Pantagruel* donné par François Juste à Lyon, en 1533, qui leur avait été libéralement communiqué par l'administration de la Bibliothèque royale de Dresde. Ils ont cru devoir remercier cet établissement par la dédicace suivante :

REGIAE BIBLIOTHECAE
DRESDENSI
CVIVS BENEFICIO
HVIVS PANTAGRVELICAE EDITIONIS
VNICVM EXEMPLAR
IN GALLIA PER ALIQVOT MENSES
TVTISSIME MANSIT
GRATO ANIMO
EDITORES PARISINI

Cette dédicace si bien méritée paraît avoir vivement touché le directeur de la Bibliothèque royale. Il a adressé à M. Léon Dorez une lettre intéressante dont voici la traduction :

« Dresde, 23 décembre 1903.

« Monsieur et très honoré Collègue,

« Recevez mes plus chaleureux remerciements pour votre aimable lettre du 21 de ce mois et pour les quatre exemplaires, qui y étaient annoncés, du facsimilé publié par vous du « Pantagruel de Dresde ». C'est avec orgueil et avec joie que j'écris ces derniers mots. C'est avec *orgueil* que je lis la dédicace : « Regiae Bibliothecae Dresdensi... » ; mais avant tout je me *réjouis* de ce qu'il m'a été donné de pouvoir prêter ce volume à un employé de la Bibliothèque nationale de Paris, à cause des importants services que cette Bibliothèque a constamment rendus aux savants allemands ; et je me réjouis aussi cordialement de voir l'audace que j'ai eue d'exposer aux dangers d'un long voyage le rare trésor littéraire confié à ma garde, récompensée par votre parfaite mise en valeur scientifique de ce livre précieux et par la publication d'une reproduction grâce à laquelle les intérêts de la conservation de cet *unicum* sont sauvegardés, dans le cas où il lui arriverait quelque chose d' « humain ».

« Je vous prie, Monsieur et très honoré Collègue, de présenter aussi mes remerciements à votre collaborateur, M. Pierre-Paul Plan, et je signe, avec une haute estime,

« Votre tout dévoué.

« Dr SCHNORR VON CAROLSFELD. »

ITALIE

Périodiques. — On remarque, dans la *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* du Dr G Biagi, les articles suivants :

Vol. XIV, nos 10-11 (octobre-novembre 1903) : E. Rostagno, *La mostra degli « Autografi » di « Vittorio Alfieri » nella R. Bibliotheca Mediceo-Laurenziana* ; — Attilio Mori, *Cronaca della VI Riunione della Società Bibliografica Italiana tenuta in Firenze dal 20 al 24 ottobre 1903 ; — Relazione dell' On. Pompeo* Molmenti, *Presidente della Società Bibliografica Italiana, letta nella seduta privata del 21 ottobre 1903 ; — Relazione della Commissione giudicatrice del concorso al premio Brambilla (settembre 1903)* ; — Carlo Papini, *Sulle moderne applicazioni elettro-meccaniche in sussidio dei servizi di trasmissione e di distribuzione dei libri e manoscritti nelle Biblioteche pubbliche ;* — Curzio Mazzi, *Le fonti dell'antico costume italiano*. — Annonce de la publication de l'*Indice generale dello Archivio Storico Siciliano*, antica e nuova serie, anni I-III e I-XXV, 1873-1900, par Giuseppe La Mantia (Palerme, 1902), et du *Catalogue des éditions de la Suisse romande*, par Alexandre Julien (Genève, 1902, in-8°, 5433 nos), etc.

Vol. XIV, n° 12 (décembre 1903) : Giuseppe Fumagalli, *La Scuola del Libro a Milano*, avec six gravures et plans ; — Giuseppe Castellani, *Bandi, editti e tariffe monetarie a stampa* ; etc.

— On remarque, dans la *Bibliofilia* de Leo S. Olschki, les articles suivants :

N° d'octobre-novembre 1903 : Leo S. Olschki, *Le fiscalità italiane nell' esportazione ed importazione di libri antichi* ; — D. Ciàmpoli, *Un' edizione rarissima de' « Trionfi » [del Petrarca]* (Pier Pacini, 1499), avec 10 facsim. ; — Dott. Giustiniano Degli Azzi, *Cimeli Colombiani della Biblioteca Comunale di Perugia* ; — C. Lozzi, *Ancora d'Eurialo d'Ascoli* ; — Ernesto Spadolini, *Lo statuto de' Calzolari in Ancona, 1565* ; — Medardo Morici, *Le « Declarationes » di Seneca « ridotte in chiaro stile » da frà Nicoluccio Ascolano ;* — M. Faloci Pulignani, *L'Arte tipografica in Foligno nel XVI secolo* (suite, avec un facsim.) : — Leo S. Olschki, *Livres inconnus aux bibliographes* (Heures à l'usage d'Évreux, Paris, Pigouchet, 1487, in-8° ; *Officium B. M. V.*, Naples, Preller, 1496, in-16), avec un facsim. — Comptes rendus des ouvrages suivants : *Catalogo di libri stampati e manoscritti, disegni, incisioni ed acquarelli riguardante Innocenzo XII (Pignatelli)* raccolti et posseduti dal Principe D. Diego Pignatelli di Caraviglia (Rome, 1902, gr. in-8°) ; — Paul Delalain, *Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France* (Paris, 1903, gr. in-8°) ; — *Catalogo dei libri posseduti da Charles Fairfax Murray provenienti dalla biblioteca del marchese Girolamo d'Adda* (Florence, 1902, in-4°) ; etc. — Nécrologie de Robert Proctor. — *Monumenta typographica* (nos 170-209), avec 11 facsim.

N° de décembre-janvier 1903-1904 : Léopold DELISLE, *Un nouveau manuscrit de la Fleur des histoires de Jean Mansel possédé par M. Olschki*, avec une planche hors texte ; — G. CASTELLANI, *Una edizione anconitana del 1527* (*Dialogo della salute ecc.*), avec un facsim ; — Hugues VAGANAY, *Amadis en français. Essai de bibliographie* (suite, avec 3 facsim) ; — Carlo FRATI, *Elenco bibliografico degli scritti di Bernardino Peyron* ; — Ernesto SPADOLINI, *Un codice di Mario Filelfo* (*Cronaca d'Ancona*). — Reproduction de l'article de M. Henri OMONT sur *Les manuscrits de Brantôme à la Bibliothèque nationale* (*Journal des Débats*, 19 janv. 1904). — *Monumenta typographica* (n°s 210-262), avec deux facsim. ; etc.

— Le *Corriere della Sera* de Milan (n° des 25-26 décembre 1903) donne sur la riche bibliothèque de M. Horace-Léon DE LANDAU, récemment décédé à Florence, quelques renseignements peut-être un peu trop généraux, mais que nous croyons devoir traduire ici :

« A la villa di Pietra, près de Florence, sont littéralement accumulés des trésors d'art. Porcelaines de Sèvres, vieux Saxe, Capodimonte, vieux Ginori, vieux Vienne ; tableaux flamands de premier ordre ; bronzes de grande valeur, dont plus d'un est unique plutôt que rare ; une centaine de bonbonnières émaillées, magnifiques, d'une valeur de cinq à six mille francs chacune ; merveilleuses miniatures, dont cinq ou six d'Isabey, le grand miniaturiste de Napoléon Ier ; mais plus que tout et surtout la bibliothèque, qui n'a peut-être pas d'égale en Europe...

« La bibliothèque de M. de Landau — qui paya 50,000 francs au comte Rospigliosi un seul manuscrit enluminé — se compose d'une très précieuse collection d'incunables, de plaquettes florentines du XVe siècle, de reliures, célèbres, de manuscrits artistiques de tous les siècles, d'échantillons des principales impressions italiennes du XVe siècle, de presque toutes les éditions de la célèbre imprimerie du monastère de San Jacopo de Ripoli, établie à Florence vers 1470 par deux religieux dominicains et qui eut comme correcteur Bartolomeo Fonzio, l'illustre humaniste. En somme, un très riche, très rare et très précieux ensemble bibliographique, qui pourrait faire l'orgueil de n'importe quel Musée !

« Les temps ne sont plus où *El Monte sancto di Dio* avec les dessins de Sandro Botticelli gravés par Baccio Baldini étaient estimés trois écus romains !... Et figurez-vous donc le peu qu'a dû coûter de « quattrini » la bibliothèque de la « Pietra » !

« Et pourtant M. de Landau était très heureux dans ses acquisitions, et rien qu'en revendant ses doubles, il a gagné de belles sommes. M. Bruschi, bibliothécaire de la Marucelliana, me parlait hier de différentes estampes achetées à Livourne par M. de Landau et payées quelques centaines de francs. Eh bien ! rien qu'avec le résidu qu'il revendit en Angleterre, il encaissa des billets de mille. Précisons même les chiffres : il avait payé le tout 3,000 francs ; rien que du résidu il en tira 25,000 ! La bibliothèque

Landau a été formée avec un amour et une discipline de sélection qui peuvent vraiment s'appeler la joie et l'orgueil de la bibliophilie. Les livres interdits ou mutilés par la censure, les écrits hétérodoxes, fauchés ou maudits par l'Index, les pamphlets contre les abus du clergé et les excès des maîtres, les publications inspirées par la Réforme, les opuscules contre la Papauté — chefs-d'œuvre de dialectique et de polémique — ont été réunis avec un jugement historique et critique vraiment remarquable. Les premiers produits de la chalcographie, les légendes naïves, les livres populaires aux belles images expressives, grossières et primitives, les publications musicales faites à l'aurore de cet art, les romans de chevalerie, sont tous rassemblés et gardés — en famille — sur les rayons de la bibliothèque Landau.

« En fait de reliures de luxe et de belles éditions sur papier de choix, M. de Landau avait des idées originales. Il désirait que le livre fût surtout estimable par sa valeur intrinsèque : *Mens sana in corpore sano*, disait Juvénal... et aimait à répéter M. de Landau. « La toilette du livre, disait-il, est un régal pour les yeux ; mais le rechercher et l'apprécier seulement pour ses qualités extérieures, c'est trop peu pour moi. *N'est-ce pas faire descendre la bibliographie à la bibelotgraphie ?* Le maroquin aux dépens de l'incunable ? Cela ne vous semble-t-il pas étrange ? » demandait-il aux visiteurs.

« A Florence, tout le monde croyait que M. de Landau donnerait sa bibliothèque à la ville qu'il aimait tant... Il a, au contraire, tout laissé... à trente-deux héritiers éparpillés, selon le mode juif, sur toute la surface du globe, avec cette clause que le premier qui oserait plaider et s'adresser aux tribunaux, perdrait *ipso facto* tout droit à l'héritage... »

Nouveau recueil consacré a l'histoire du moyen age. — Nous reproduisons avec plaisir le programme suivant, qui nous est envoyé de Turin :

Studi Medievali diretti e redatti da Francesco Novati e Rodolfo Renier. — Fondare una rivista la quale, rivolgendosi a quanti attendono con nobile zelo a diradare le tenebre onde tuttor s'avviluppano il pensiero e la vita del Medio Evo, accogliesse in sè studi concernenti non solo le manifestazioni volgari de' popoli romanzi, ma quella letteratura latina altresì che delle prime promosse e talvolta rallentò benanco, aduggiandole con l'ombra sua folta e larghissima, lo sviluppo ; era aspirazione lungamente nudrita dai due studiosi i cui nomi si leggono in fronte a questo programma. Ora la Casa editrice Ermanno Loescher di Torino, proprietaria degli *Studi di Filologia Romanza*, giustamente bramosa di non abbandonare il cammino per cui s'era indirizzata publicando quel periodico testè cessato, si è assunta d'offrir loro i mezzi per tramutare in realtà il concepito disegno. Lieti di questa novella prova di fiducia che la riputatissima Casa si piace dar loro, ben determinati a far opera in tutto nuova e da ogni precedente remota,

essi ripromettonsi di dedicare all'impresa amorosamente meditata le migliori loro energie, perchè tornar possa di vantaggio alla scienza, di decoro all'Italia.

Gli *Studi medievali*, di cui il primo fascicolo non tarderà a comparire, sono dunque destinati ad illustrare e raccogliere tutto quanto giovi a spargere luce intorno alla vita intellettuale di que' secoli che la vecchia erudizione definì con pertinace disdegno come « bassi » ed « oscuri ». Se le produzioni svariatissime della letteratura latina d'Occidente potranno esservi fatte argomento di studio senza tener conto del loro paese d' origine, non altrettanto succederà invece per i frutti delle letterature volgari. E la cosa s'intende troppo bene. Nell'età di mezzo s'è potuto a buon dritto ripetere della lingua del Lazio ciò che Rutilio Numaziano aveva detto in lode di Roma : *Fecisti patriam diversis gentibus unam* ; e questa fratellanza universale, voluta dalla fede e dalla scienza, va rispettata ove si brami veramente del mondo medievale penetrare l' intimo spirito. Ma allo studio delle letterature nazionali giova imporre de' confini ; ed i confini saranno que' medesimi che la storia ci addita, quelli dentro i quali l'idioma latino si mantenne e trasformò in romanzo. Questo non significa tuttavia che dagli *Studi* s'intenda rinunziare completamente a tentar qualche scorreria nel campo così vasto e così attraente del Germanesimo. Ben al contrario : ogni qualvolta avvenisse di poter lumeggiare nuovi e non mai avvertiti rapporti tra il pensiero de' popoli tedeschi ed i neolatini, gli *Studi* s'affretteranno a farlo. Ma, come avrebbe detto Seneca, in codesti stranieri accampamenti noi passeremo quali semplici esploratori, *exploratores non transfugae* : ed il perchè ne è chiaro. Il medio evo tedesco da più d'un secolo ormai forma oggetto nella sua terra nativa d'investigazioni sapienti e vastissime. Il romanzo invece non ha mai posseduto prima d'ora tra noi un organo vitale e gagliardo ; ed a questo difetto soprattutto si vuol oggi finalmente porre riparo.

Riguardo ai limiti di tempo dentro cui gli *Studi* si restringeranno, è impresa disagevole uscir qui in affermazioni troppo recise. Il Medio Evo ha prolungato così variamente la sua vita presso le nazioni occidentali, che spesso il sole del rinascimento è già in una regione ben alto sull'orizzonte, quando in un'altra accenna appena a spuntare. Per l'Italia però rimane fermo che, in quanto spetta alla produzione volgare, non si estenderanno mai le ricerche al di là del secolo XIII ; mentre per la Francia e per la Spagna si potrà e si dovrà discendere molto più giù, magari sino a toccar la fine del XV. Per la letteratura latina medievale poi il termine prefisso sarà, generalmente parlando, in Italia la fine del Dugento.

Nel campo delle discipline glottologiche, le quali sono tra noi egregiamente rappresentate da un autorevole periodico, gli *Studi* non entreranno mai di proposito deliberato. Ben si comprende tuttavia che potranno trovare luogo in essi tutti i lavori di tipo glottologico che cooperassero ad illustrare

un testo rilevante anche per altro rispetto che quello della lingua non sia ove questo testo rinvenisse ospitalità nelle pagine loro.

Riguardo ai testi è necessario però far a questo luogo una dichiarazione. Gli *Studi* non rinunzieranno mai a portare in ogni puntata quella gradevole varietà d'argomenti, che è caratteristica essenziale d'una pubblicazione periodica ben fatta. Ne verranno quindi esclusi i testi di gran mole, anche se inediti, e prima d'ogni cosa le cosiddette edizioni diplomatiche di sillogi manoscritte già più o meno conosciute dagli studiosi. Troveranno invece pronta accoglienza que' documenti letterari, vuoi prosaici vuoi poetici, che, pur essendo di mediocri proporzioni, recheranno nuovo e proficuo alimento, alle ricerche filologiche. Anzi una speciale rubrica servirà a riunire testi brevi ed inediti, documenti storici concernenti la biografia di scrittori, le vicende di libri, le curiosità del costume : tutti insomma que' *minuta*, per usar la parola evangelica, che la vera scienza è avvezza a non disdegnare. Cotesta rubrica, rinnovando in ogni fascicolo una consuetudine cara un tempo all'erudizione paesana, si dirà degli *Anedotti*.

Ma un periodico vien meno al suo carattere anche quando escluda intieramente dalle sue pagine l'elemento bibliografico. A questo pure ha pensato la direzione degli *Studi medievali*, la quale, dopo matura riflessione, è venuta nell'avviso che ai lettori suoi meglio riuscir debba gradito possedere prontamente estese sebben succinte notizie della copiosa produzione scientifica riguardante il Medio Evo, che esce ogni giorno alla luce, di quello che trovar dato conto, dopo lunga attesa, di alcune opere soltanto tra le molte cui i medievisti debbono tenere presenti.

Ogni fascicolo degli *Studi* sarà chiuso pertanto da un *Bullettino bibliografico*, dove sotto determinate categorie s'annunzieranno i titoli di tutti i libri e di tutti gli articoli inseriti in riviste italiane e straniere, che per una o per altra cagione potranno giovare ai lettori. In generale l'annunzio si limiterà, come dicevamo, al semplice titolo del lavoro munito dei rinvii indispensabili ; ma non è escluso che talvolta la nuda indicazione bibliografica possa venir ravvivata da opportune postille.

Tale il programma, vasto certamente ma in pari tempo ben definito, che gli *Studi medievali* si propongono d' attuare, ove soccora loro il favore degli studiosi. E questo favore non vorrà mancare ad un periodico che non è organo di veruna consorteria scientifica, bensì palestra ospitalmente dischiusa a tutti i volonterosi, ai maestri venerati come ai giovini promettenti ; ad un periodico il quale non ha altra ambizione che quella non sia d' offrire alla scienza italiana il modo di salire sempre più alto nell'estimazione, già nobilmente guadagnata, del mondo civile.

Condizioni di pubblicazione e di associazione. — Gli *Studi medievali* si pubblicheranno in fascicoli semestrali di circa 10 fogli di stampa ciascuno. Quattro fascicoli formeranno un volume. — L'abbonamento anticipato sarà biennale, per ogni volume di 40 fogli, ed importerà L. 30. — I fascicoli sepa-

rati si venderanno, se disponibili, in ragione di L. 1 il foglio di stampa. — *La Casa editrice* : Ermanno Loescher. — Rivolgersi per la Direzione *esclusivamente* al prof. FRANCESCO NOVATI, Borgonuovo, 18, *Milano.* — Le associazioni si ricevono presso la *Casa editrice Ermanno Loescher*, Via Vittorio Amedeo II, 18, *Torino*.

PAYS-BAS

CATALOGUES. — La Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam poursuit la série des catalogues de ses manuscrits : *Catalogus der Handschriften.* III *Schenking-Diederichs. Fransche Afdeeling, bewerkt door den Conservator* J. HELLENDOORN (Amsterdam, 1903, in-8°). Ce volume comprend l'inventaire alphabétique des lettres autographes émanant de Français qui sont conservés dans le fonds Diederichs entré au dépôt en 1901. Le rédacteur a eu soin de munir le volume d'une table alphabétique, très détaillée, des noms des personnes à qui ces lettres, presque toutes des XVII°, XVIII° et XIX° siècles, sont adressées.

Parmi ces personnes, on remarque le comte François Algarotti, D.-F.-E. Auber, Barbé de Marbois, Barras, Du Bois de Beauchesne, L.-P. Béranger, le maréchal Berthier, S.-H. Berthoud, Pierre Capelle, Lazare Carnot, Cuvier, Dantan, Mme Desbordes-Valmore, les membres du Directoire, Duchesne aîné, Mlle Duchesnois, C.-K. Falkenstein, le cardinal Fleury, Gaultier de Claubry, Gauthier La Chapelle, Guinguené, Hachette, la reine Hortense, A Houssaye, Murat, A.-L. de Jussieu, Lacépède, La Réveillère-Lepeaux, Lekain, Michel Lévy, Ch. Magnin, Maret, duc de Bassano, la princesse de Lamballe (lettre de Louis XVI), Merlin de Douai, Michelet, Mirabeau, G.-C. Monmerqué, divers Montmorency, Napoléon Ier, Napoléon III, J. Necker, Ch.-J. Panckouke, le duc Pasquier, Pixérécourt, Mme de Pompadour (lettre de Latude, 1762), le comte de Rambuteau, Mme Récamier, M.-M. Rey, divers Richelieu, Rouget de L'Isle, Rumohr, Sarasate, Mlle de Scudéry, le général Sébastiani, le maréchal Soult, Talma, Thiers, le baron de Trémont, Trudaine, Turenne, le duc d'Urbino, Laurent II de Médicis (lettre de François Ier), Alexandre Vatemare, G. Vaz, Villemain, Voltaire, le roi de Hollande Guillaume II ; etc.

Parmi les auteurs, on peut citer : H.-F. d'Aguesseau, le duc d'Aiguillon, d'Alembert (trois lettres, dont une au comte Malvezzi, Ameilhon, Amelot, A.-M. Ampère (à G. Moll), Ancelot, le comte d'Andréossi, le cardinal Charles d'Angennes-Rambouillet (au nonce Dandini, 1578), la duchesse du Maine (à Fleury, 1740), Antoine de Bourbon (à de Hally?, 1544), D.-F. Arago, J.-A. Aréna, le vicomte d'Arlincourt, J.-J.-B. Fleuviau d'Armenonville (1726), D.-F.-E. Auber, Constant d'Aubigné (quittance, 1612) ; Augereau ; Claude de Lorraine, duc d'Aumale (au Parlement de Dijon, 1560), Babeuf, Ballanche,

Marie-Charlotte de Balzac d'Entragues (à son fils L.-F. de Bassompierre, 1642); baron de Barante, Barbé de Marbois, Barbès, Barras, Mme du Barry, François de Barthélemy, Barthélemy Saint-Hilaire, le vicomte de Beauharnais, Beaumarchais et sa veuve, Roger de Beauvoir, Armande Béjart (quittance, 1678), le duc Fouquet de Belle-Isle (1636), Béranger, Berlioz, Bernadotte, les Berryer, le maréchal Berthier, les Béthune-Charost (1663, 1644), Beuchot, Beulé, le marquis de Beurnonville, Bigot de Préameneu, Billaud-Varenne, René de Birague (quittance 1571); les ducs de Biron (à M. de Lansac, 1584, 1591), Boïeldieu, Jacques Boileau, Boileau-Despréaux (minutes du dialogue de Héros de roman et d'une préface pour une satire), Bory de Saint-Vincent, Bougainville, Augustine Brohan, Alexandre Brongniart, Charles de Brosses, E. Bruix, Fr. Cacault, Cambacérès, Lazare Carnot, J. Cassini (méridienne de Nantes, 1737), Catherine de Bourbon (quittances, 1589, 1593), Catherine de Clèves-Nevers (1568), Catherine de Médicis (1556), Chamillard (au cardinal de Fleury, 1708); Champigny, duc de Cadore, les Champollion-Figeac, Jean Chapelain (1668), Chaptal, Charles VI (rente à Marie de Bourbon, prieure de Poissy, 1387), Charles IX, Charles X, Charles le Téméraire (Metz, 1476); M. et Mme de Chateaubriand, Mlle Clairon (quittance), le duc de Feltre, Cochon de Lapparent (an III-IV), le marquis de Seignelay et autres membres de la famille de Colbert, Louise Colet, Benjamin Constant, Louise Contat, de Cormenin, Corvisart, V. Cousin, Crébillon (l'Étranger, comédie en un acte), Cuvier, Cuvillier-Fleury, baron Dacier, les Dantan, Daru, comtesse Dash, Daunou, P.-J. David d'Angers, maréchal Davout, duc Decazes, Degérando, Déjazet, Delambre, Paul Delaroche, Casimir Delavigne, Désaugiers, Mme Desbordes-Valmore, Descartes (1637), Émile Deschamps, Desgenettes, Mme Deshoulières (poésie), Mme Fiquet du Bocage (au comte Algarotti, 1750-1761), Mlle Duchesnois, Alexandre Dumas, Dumont d'Urville, Dumouriez, Dupin aîné, Louis-Ellies Dupin (réflexions morales, 1719), Elisa Bacciocchi, Eugène de Beauharnais, Eugénie de Montijo, Claude Fauchet (quittance, 1580), le cardinal de Fleury, Florian, Fontanes, Fontenelle (à Mme de Lambert), Fouché, Fouquier-Tinville, Fourcroy, Fraissinous, Furetière (quittance, 1624), Gaston de Foix (à Louis XII), Gaston d'Orléans, Gay-Lussac, Mme de Genlis, les Geoffroy Saint-Hilaire, baron Gérard, Gérard de Nerval, Ginguené, M. et Mme Émile de Girardin, Mme de Grignan (quittance, 1673), la maréchale de Guébriant (à G. Bentivoglio, 1646), Guizot, Henri II, III et IV, Michel de L'Hospital (quittances, 1563), Victor Hugo, Isabey, J. Janin, J. Murat, Jomard, Jomini, Joseph Bonaparte et sa femme, Joséphine de Beauharnais, Jouy, les Jussieu, Lacépède, Lacordaire, Lafayette, Mme de Lafayette (1688), Lalande, Lally-Tollendal (à Necker), Lamartine, Lamennais, les Lameth, G. de Lamoignon (à Mazarin, 1660), Latude, Mlle de La Vallière, le duc de Plaisance (Lebrun), Lekain, Népomucène Lemercier (à Talma), Eustache Lenoble, l'abbé de L'Épée, Pierre Leroux, Michel Le Tellier (à Turenne, 1652), Leverrier, Libri,

le duc Antoine de Lorraine (quittance, 1536), Louis XI, Louis XII, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVII (Naundorff), Louis XVIII, le grand Condé (au duc de Gramont, 1659, et à Mazarin, 1644), le duc du Maine, le duc de Penthièvre, Louis-Philippe, Mme de Maintenon (à la comtesse de Caylus, 1708), Lamoignon de Malesherbes, la Malibran, Marat, Marbot, Maret (duc de Bassano), Marie de Médicis, Marie-Antoinette, Marie-Louise, Marmont, Marmontel, Mlle Mars, Masséna, Maupertuis, Maurepas, Mazarin (1650-1657), Mérimée, Michelet, Millevoye, Mirabeau, Moncey, Montalivet, Anne de Montmorency (1554-1555), Napoléon Ier, Napoléon III, J. Necker, Ney, D. Nisard, Palissot (à dom Calmet, 1751), le duc Pasquier, Pauline Borghèse (au duc Decazes, 1813), le duc d'Orléans (le Régent), Pontchartrain (1703), Portalis, Quinault, Louis Racine, Raynouard, Réaumur, Mme Récamier, Reynaud de Saint-Jean-d'Angély, Régnier (duc de Massa), A.-A. Renouard, Richelieu, Raoul-Rochette, Rœderer, Rouget de Lisle, J.-J. Rousseau, A.-J. et I. de Sacy, Saint-Marc Girardin, Bernardin de Saint-Pierre, Saint-Simon, Sainte-Beuve, les Sainte-Marthe, Salvandy, Sebastiani, Siéyès, Soult, Mme de Staël, Mme d'Agoult (Daniel Stern), Sully, Mme Tagliani, Talma, Mme Tastre, L.-J. Chénard, Thiers, A. Thoüin, Ch. de La Trémoille (1649), Vandamme, Vergennes, maréchal Victor, Viennet, A. de Vigny, Villèle, Villemain, Villoison, Voltaire, etc., etc.

Bibliographie. — Nous avons reçu la huitième livraison (feuilles provisoires) de la *Bibliographie de la typographie néerlandaise des années* 1500 *à* 1540, par M. Wouter NIJHOFF (La Haye, 1903). Ce travail préparatoire fait toujours très bien augurer de l'ouvrage définitif auquel il servira de base, et nous ne pouvons qu'applaudir à la persévérante activité de M. Nijhoff.

TABLE DES MATIÈRES

COMPTES RENDUS

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Le Propriétaire-Gérant : Vᵉ E. BOUILLON.

Imp. A. LE ROY. — FR. SIMON, Sʳ — Rennes (07-04).

Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de l'Université de Paris, par É. CHATELAIN (Extrait de la *Revue des Bibliothèques*). Grand in-8. — Prix...... 5 fr.

Pierre Corneille et le théâtre espagnol, par G. HUSZÁR. Un volume in-18 jésus. (*Couronné par l'Académie française*. Prix Saintour.) — Prix. 3 fr. 50

Remarques et corrections au lexicon cornu-brittanicum de Williams, par J. LOTH. (Extrait de la *revue celtique*.) Br. in-8. — Prix...................... 2 fr.

Les éléments latins de la langue roumaine. Le Consonantisme. par J.-A. CANDREA-HECHT. Un vol. gr. in-8. — Prix.................. 5 fr.

Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées et les Institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge, par G. DUPONT-FERRIER. Un fort volume gr. in-8, avec 2 cartes. (*Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Gobert.*) — Prix.. 30 fr.

Dictionnaire Savoyard publié sous les auspices de la société florimontane, par A. CONSTANTIN et J. DESORMAUX. Un fort grand in-8°. Accompagné d'une carte des localités citées. (Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie) et d'une bibliographie des textes patois et des travaux concernant les parlers savoyards. — Prix.. 10 fr.

Choix de proverbes et dictons patois de Damas [près de Bompaire (Vosges)], par N. HAILLANT et A. VIRTEL, précédé d'un avant-propos de M. E. E. Fleuriel. Brochure in-8.— Prix. 1 fr. 50

Essai sur un patois vosgien (5e section). Supplément au Dictionnaire phonétique et étymologique, par N. HAILLANT, in-8. — Prix.................... 0 fr. 75

Sobriquets, prénoms et noms de famille patois d'un village vosgien (Urimenil, près Épinal), par LE MÊME. Brochure gr. in-8. — Prix...................... 0 fr. 50

Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du Xe siècle, par F. LOT. Un vol. gr. in-8 avec une pl. — Prix.................................. 20 fr.

Fidèles ou Vassaux? Essai sur la nature juridique du lien qui unissait les grands vassaux à la royauté depuis le milieu du IXe jusqu'à la fin du XIIe siècle, par LE MÊME. Un vol. in-8. — Prix.. 7 fr.

Le Roman de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire. Deuxième édition entièrement refondue, par P. MEYER, membre de l'Institut. Tome I, contenant le texte et le vocabulaire. Un volume petit in-8. — Prix, broché. 9 fr.

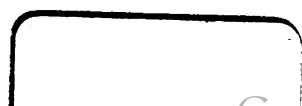
Études sur la civilisation française, par A. MARIGNAN. Tomes I et II : La Société mérovingienne — le culte des saints sous les Mérovingiens. Deux volumes grand in-8. — Prix............................ 20 fr.

Histoire de la Sculpture en Languedoc, du XIIe et du XIIIe siècle, par LE MÊME. Un volume gr. in-8. — Prix...................................... 5 fr.

Essais de Philologie française, par A. THOMAS, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études. Un volume in-8°. — Prix.......................... 7 fr.

Imprimerie polyglotte FR. SIMON, Rennes.






Widener Library
3 2044 094 396 249